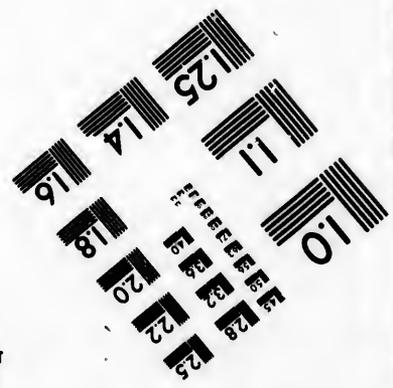
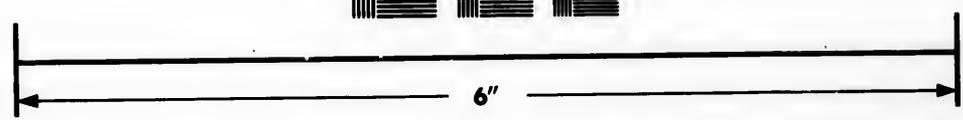
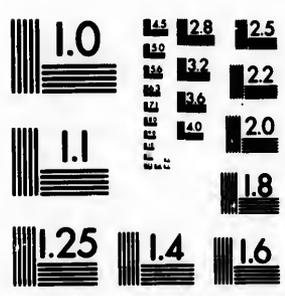


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1982**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: Various pagings.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refiled to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

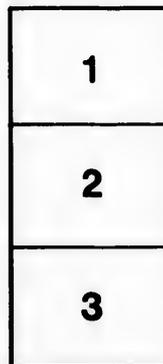
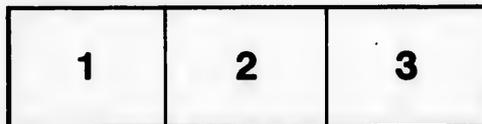
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

y errata  
d to

nt  
ne pelure,  
çon à

ce livre  
q parit a moi  
melle ouillard  
2ue du port

# HISTOIRE DE LA NOUVELLE FRANCE

Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François es Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avœu & autorité de noz Rois Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui.

*En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturele, & Géographique de ladite province: Avec les Tables & Figures d'icelle.*

Par **MARC L'ESCARBOT** *Advocat en Parlement, Tenancier de la ville d'Amoy, & de plusieurs autres choses de ce royaume.*

*Multa renascentur quæ iam cecidere, cadentque.*



A. PARIS.

Chez **JEAN MILOT**, tenant sa boutique sur les degrez de la grand' salle du Palais.

M. DC. IX.

**AVEC PRIVILEGE DU ROY.**

RES

AF

205

15

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*



T



d  
q  
je  
v  
en  
la  
jo  
la  
pe  
c  
lu



AV ROY  
TRES-CHRETIEN  
DE FRANCE ET DE  
NAVARRÉ HENRI III.

**S**IRE,

Votre Nouvelle-France  
ayant ces dernières années  
desbillé les ieux, & reconeu par la fre-  
quentatiō de nous & autres voz su-  
jets, cōbien c'est chose heureuse de vi-  
vre souz l'authorité d'un grand Roy  
en bonne police, avec les exercices de  
la Religion, & des arts, desire au-  
jourd'hui se civiliser, & embrasser  
la Foy Chrétienne, pour estre un  
peuple saint à Dieu, & obeissant à  
voz loix. Elle demande que vous  
lui serviez de Pere, & vous conjure

par ce nom de Tres-Chrétien que  
vous portés de ne la point laisser  
maintenant que plusieurs de voz bōs  
sujets s'offrent d'un cœur gay à l'as-  
ster & faire valoir sa terre. Et cōme  
les anciens Poètes ont dit que les  
Rois sont les soutcnemens, colonnes,  
& defenses des cités, voire les rem-  
pars de ce bas Univers: Aussi que  
vous soyez son répar, son bouelier, sa  
defense, & protection, pour la garder  
de toute injure, afin qu'elle se puisse  
un jour presenter à vôtre Majesté  
mieux parée, & avec plus de lustre,  
quand elle sera ointe de l'ōction Chrc-  
tienne, & portera la robe blanche  
parsemée de Fleurs-de-lis. Dieu me  
doit en un si digne sujet pouvoir  
témoigner à vôtre Majesté que ie suis

Pindare  
& Op-  
pian.

SIRE,

Son tres-humble, tres-obcissant &  
tres-fidele serviteur & sujet

MARC L'ESCARBOT.



# A LA ROYNE



MADAME,

La memoire de lean Verrazana Capitaine Florentin premier navigateur pour noz Rois Tres-Chrétiens des Indes Occidentales & Terres-neuves de la Nouvelle-France, me sermond de représenter à vôtre Majesté la requête des peuples qu'il y a veu, lesquels s'acronans du peu de pitié que nous avans d'eux, aujourd'hui vous supplient humblement d'aider à mettre en effect ce qui avoit esté si saintement proposé pour leur cōversion il y a tātōt cent ans. Car en vain, Madame, on a fait tant de voyages & de depens, en vain on parle d'une Nouvelle-France, si une

bonne & ferme resolution ne s'ensuit de  
l'habiter, cultiver, & faire valoir. Par  
des voyes semblables noz Rois ont ac-  
quis le nom de Tres-Chrétiens, & sont  
parvenus à la grâdeur que chacū voit,  
Dieu ayant beni leurs conquêtes pour  
avoir esté zelateurs de son nom. Ne  
permettez point, Madame, que l'œuvre  
que plusieurs de voz bons sujets aujour-  
d'hui desirent accōplir demeure impar-  
fait, comme par le passé, ains faites tant  
de vous-même, qu'en vers le Roy, qu'on  
y puisse ietter les fondemens assurez de  
quelques Republicques Chrétiennes &  
Françoises pour la conversion de ces  
pauvres peuples, qui sont faciles à rece-  
voir la doctrine Evangelique. C'est la  
plus grande gloire qui d'orenavāt vous  
puisse arriver, laquelle vous souhaite

MADAME,

De vōtre Majesté

Le tres-humble, tres-obeissant, &  
tres-fidele serviteur & sujet

MARC LESCARTOT.



A

MONSEIGNEUR  
LE DAVPHIN.

MONSEIGNEUR,

Le grand Roy Salomon  
voulant représenter un royaume  
heureux, s'est écrié, disant: O que tu  
es bien-heureuse, Terre, quand  
ton Roy est fils de Princes no-  
bles. C'est en quoy la France aujour-  
d'hui heureuse par la tranquillité  
que les incomparables Vertus & les  
iustes armes du Roy lui ont acquise,  
espre un accroissement de félicité en  
vous, Monseigneur, qui estes issu de la  
plus noble race de tous les Princes &  
Princesses qui soient en l'Univers, de  
laquelle suivant les Vertus & la Pie-  
té, qualités essentielles de la vraye No-

*Ecclesiast.*  
*10. vers.*  
*17.*

blesse, qui sont nées avec vous, i'espere  
voir un jour voz bannieres plâcées en  
l'Orient, au Septentrion, & au Midi,  
& vos armes victorieuses par tous  
où noz Rois vos ayeuls ont porté la  
terreur de leur nom: & plus outre en-  
core. Et d'autant que la conquête de  
l'Occident, & l'établissement de la  
Nouvelle-France (ou l'on n'a point  
encore fait d'effort par les armes) est  
de facile execution, le Roy en a laissé  
la gloire à voz jeynes ans. En quoy bñ  
nombre de François sont prêts à vous  
servir, & passer le grand Ocean pour  
l'exaltation du nom de Dieu, du Roy,  
de votre grandeur, & de toute la  
Frâce. Et de ma part ie dedieray vo-  
lontiers ma vie à suivre voz coman-  
demens en vne telle chose, pour vous  
faire preuve de ce que ie suis

MONSEIGNEUR,

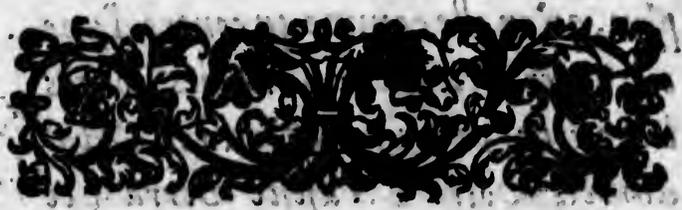
Votre tres humble, tres-obeissant & tres-fidèle  
serviteur MARC L'ESCARBOT.



A



moir  
ayan  
de L  
NO  
n'ay  
herit  
par  
quoy  
tre i  
pou  
vou  
doi



A LA ROYNE  
MARGVERITE.



ADAME,

Noz Rois d'heureuse me-  
moire Vos Ayeul, Pere, & Freres,  
ayans bonne part en ce mien travail  
de L'HISTOIRE DE LA  
NOUVELLE-FRANCE, ie  
n'ay peu, ni deu, frauder leur unique  
heritiere du droit qui lui appartient  
par legitime succession. C'est pour-  
quoy, Madame, ce qui est de vo-  
tre ie le represente à votre Majesté,  
pour ne point encourir le blâme d'a-  
voir esté oublieux à rendre ce que ie  
dois à celle que ie revere d'autant

plus, qu'en elle comme au centre d'une  
circonférence sont assemblées toutes  
les vertus de ses ancestres. Ici, Ma-  
dame, votre Majesté verra ( ce  
qu'elle sçait ) comme vosdits Ayeul,  
Pere, & Freres, pleins de pieté ont  
desiré, & se sont efforcez de faire  
quelque chose de memorable pour l'a-  
vancement de la Religion Chrétienne  
és parties Occidentales d'outre l'O-  
cean, mais les uns ont esté retenus  
par la necessité de leurs affaires, les  
autres ont esté mal servis. Ajour-  
d'hui plusieurs François sont épris  
du desir de continuer sans feintise les  
anciens errements delaisés en ce sujet  
mais ce sont entreprises qui n'appar-  
tiennent qu'aux Majestez Royales,  
& ausquelles un particulier ne fera  
que languir, si on veut suivre le juge-  
ment du commun. Favorisez donc,  
Madame, & secondés en leur bonne

voloté ceux qui desirerent s'employer à  
 la conversion des peuples de la Nou-  
 velle-France, & leur donnez moyen  
 d'y cōduire une colonie VALOISE,  
 afin que vôtre Nom y soit enté de  
 premier abord, & face ombrage un  
 jour à venir à maintes provinces, qui  
 surhausseront voz loüanges, & vous  
 beniront eternellement. Ce que ie fe-  
 ray aussi de ma part, soit que ma con-  
 dition m'arrête pardeça, soit qu'elle  
 me porte ailleurs, s'il plait à vôtre  
 Majesté recevoir l'humble affection  
 de mon cœur, qui est de me pouvoir  
 dire avec effect

MADAME,

De vôtre Majesté

Le tres humble, tres-obeissant, & tres-fidele  
 serviteur MARC L'ESCARBOT.



## A LA FRANCE



EL'œil de l'Vniuers, Ancienne  
nourrice des lettres & des armes,  
Recours des affligez, Ferme appui  
de la Religion Chrétienne, Tres-  
chere Mere, ce seroit vous faire tort de pu-  
bliser ce mien travail (chose qui vous époint-  
connera) souz vôte nom, sans parler à vous,  
& vous en declarer le sujet. Vos enfans  
(tres-honorée Mere) noz peres & majeurs ont  
jadis par plusieurs siecles esté les maitres de  
la mer lors qu'ilz portoient le nom de Gaul-  
lois, & voz François n'estoient point repu-  
tez legitimes si dès la naissance ilz ne sca-  
voient nager, & comme marcher sur les eaux.  
Ils ont avec grande puissance occupé toute  
l'Asie. Ils y ont plâté leur nom, qui y est enco-  
re. Ils en ont fait de même és pais des Lusita-  
niens & Iberiens en l'Europe. Et aux siecles  
plus recens, poussez d'un zele religieux &  
enflammé de pieté, ils ont encore porté leurs  
armes & le nom François en l'Orient & au  
Midi, si bien qu'en ces parties là qui dit Fran-  
çois il dit Chrétien: & au rebours, qui dit  
Chrétien Occidental & Romain, il dit Fran-  
çois. Le premier Cesar Empereur & Dicta-  
teur vous donne cette louange d'avoir civi-

lisé &  
nations  
lesquell  
de peup  
ques &  
tre aile  
pos: 8  
ficiles  
gemen  
ces ch  
Mais l  
mand  
tre ne  
avés e  
li vou  
vôte  
pren  
laissé  
justic  
aux r  
l'occ  
enfa  
de l  
Mer  
la V  
Pre  
de  
con  
for  
sca  
tre  
20

lifé & rendu plus humaines & sociables les  
 nations voz voisines, comme les Allemagnes,  
 lesquelles auourd'hui sont remplies de villes,  
 de peuples, & de richesses. Bref les grans Evé-  
 ques & Papes de Rome s'estans mis souz vô-  
 tre aile en la persécution, y ont trouvé du re-  
 pos: & les Empereurs mêmes en affaires dif-  
 ficiles n'ont dedaigné de se soumettre au ju-  
 gement de vôtre premier Parlement. Toutes  
 ces choses sont marques de vôtre grandeur.  
 Mais si és premiers siècles vous avez com-  
 mandé sur les eaux, si vous avés imposé vô-  
 tre nom aux nations éloignées, & si vous  
 avés esté zelée pour la Religion Chrétienne,  
 si vous avez rendu d'autres temoignages de  
 vôtre pieté & justice; il faut aujourd'hui re-  
 prendre les vieux errements en ce qui a esté  
 laissé, & dilater les bornes de vôtre pieté,  
 justice, & civilité, en enseignant ces choses  
 aux nations de la Nouvelle-France; puis que  
 l'occasion se presente de ce faire, & que vos  
 enfans reprennent le courage & la devotion  
 de leurs peres. Que diray-je ici? (treschere  
 Mere) Je crains de vous offenser si ie di pour  
 la Verité que c'est chose hontense aux Princes,  
 Prelats, Seigneurs, & Peuple tres-Christiens  
 de souffrir vivre en ignorance, & préque  
 comme bêtes tant de creatures raisonnables  
 formées à l'image de Dieu, lesquelles chacun  
 sçait estre és grandes terres Occidentales d'ou-  
 tre l'Océan. L'Hespagnol fest montré plus  
 zelé que nous, & nous a ravi la palme de la

navigation qui nous estoit propre. Il ya eu du proufit. Mais pourquoy lui enviera-on ce qu'il a bien acquis ? Il a esté cruel. C'est ce qui souille sa gloire, laquelle autrement seroit digne d'immortalité. Depuis cinq ans le Sieur de Monts meü d'un beau desir & d'un grand courage a essayé de commencer vne habitation en la Nouvelle-France, & a continué jusques à present à ses depens. En quoy faisant lui & ses Lieutenans ont humainement traité les peuples de ladite province. Aussi aiment-ils les François vniversellement, & ne desirent rien plus que de se conformer à nous en civilité, bonnes mœurs, & religion. Quoy donc, n'aurons-nous point de pitié d'eux, qui sont noz semblables? Les lairrons-nous toujours perir à nos yeux, c'est à dire, le sachans, sans y apporter aucun remede? Il faut, il faut reprendre l'ancien exercice de la marine, & faire vne alliance du Levant avec le Ponant, de la France Orientale avec l'Occidentale, & convertir tant de milliers d'hommes à Dieu avant que la consommation du monde vienne, laquelle s'avance fort, si les conjectures de plusieurs anciens Chrétiens sont veritables, lesquels ont estimé que comme Dieu a fait ce grand Tout en six journées, aussi qu'au bout de six mille ans viendroit le temps de repos, auquel sera le diable enchainé, & ne se-dra plus les hommes. Ce qui se rapporte à l'opinion de la maison d'Elie, laquelle a tenu que le monde seroit

D  
D  
D  
& que p  
seront d  
en sera d  
Il ve  
vne allia  
côme il  
la Nouv  
ment vé  
té, bref  
par vos  
frequen  
parties  
de la m  
l'Occid  
prophe  
thresor  
friandé  
des Oc  
vre, ai  
votre f  
courag  
ceux d  
leur fo  
étrang  
riers  
culier  
route  
chero  
natur

DEUX MILLE ANS RIEN  
DEUX MILLE ANS LOY  
DEUX MILLE ANS MESSIE:

\* C'est à dire ne Loy, ni Messie.

& que pour nos iniquités, qui sont grandes, seront diminuées desdites années autant qu'il en sera diminué.

Il vous faut, di-le (ô chere Mere) faire vne alliance imitant le cours du Soleil, lequel côme il porte chaque jour sa lumiere d'ici en la Nouvelle-France; Ainsi, que continuellement vôtre civilité, vôtre justice, vôtre pieté, bref vôtre lumiere se transporte là-même par vos enfans, lesquels d'orenavant par la frequente navigation qu'ilz feront en ces parties Occidentales seront appellés Enfans de la mer, qui sont interpretés Enfans de l'Occident, selon la phraze Hebraïque en la prophetie d'Osée. Que filz n'y trouvent les thresors d'Atabalipa & d'autres, qui ont affriandé les Hespagnols & iceux attiré aux Indes Occidentales, on n'y sera pourtant pauvre, ains cette province sera digne d'estre dite vôtre fille, la transmigration des hommes de courage, l'Academie des arts, & la retraite de ceux de vos enfans qui ne se contenteront de leur fortune: desquels plusieurs vont es pais étranges où desja ils ont enseigné les merriers qui vous estoient anciennement particuliers. Mais au lieu de ce faire prenans la route de la Nouvelle-France, ilz ne se debaucheront plus de l'obeissance de leur Prince naturel, & feront des negociations grandes

Osée II. vers. 10.

*Ezech.*  
 27. vers.  
 19. & 33  
*Dan.* 8.  
 vers. 5.  
*Psal.* 103.  
 12. & 1.  
*Paral.* 7.  
 vers. 28.  
 & 26.  
 vers. 18.  
*Nabum.*  
 9. vers. 8.  
*Horat.*  
*Epist.* 11.  
 lib. 1.

sur les eaux, lesquelles negociations sont si  
 propres aux parties du Ponât, qu'és écrits des  
 Prophetes le mot de negociation נַחֲמָה se  
 prent aussi pour l'Occident: & l'Occident &  
 la Mer sont volontiers conjoints avec les dis-  
 cours des richesses.

Plusieurs de lache cœur qui s'epouvan-  
 tent à la veüe des ondes, étonnent les sim-  
 ples gens, difans (comme le Poëte Horace)  
 qu'il vaut mieux contempler de loin la fureur  
 de Neptune,

*Neptunum procul è terra spectare furentem,*  
 & qu'en la Nouvelle-France il n'y a nul plaisir.  
 Il n'y a point les violons, les masquarades, les  
 danfes, les palais, les villes, & les beaux bati-  
 mens de France. Mais à telles gens i'ay parlé en  
 plusieurs lieux de mon histoire. Et leur diray  
 d'abondant que ce n'est à eux qu'appartient la  
 gloire d'établir le nom de Dieu parmi des peu-  
 ples errans destituez de sa conoissancè: ni de  
 fonder des Republicques Chrétiennes & Fran-  
 çoisés en vn monde nouveau: ni de faire au-  
 cune chose de vertu, qui puisse servir & don-  
 ner courage à la posterité. Tels faineans me-  
 surans chacun à leur aune, ne sçachans faire  
 valoir la terre, & n'ayans aucun zele de Dieu,  
 trouvent toutes choses grandes impossibles:  
 & qui les en voudroit croire jamais on ne fe-  
 roit rien.

Tacite parlant de l'Allemagne disoit d'el-  
 le tout de même, que ceux-là de la Nouvelle-  
 France: *Qui est (dit-il) celui-là, qui ouvre le dan-*

ger

ge  
 l'i  
 ou  
 soit  
 qu  
 co  
 en  
 Cl  
 à c  
 qu  
 del  
 Po  
 tio  
 liet  
 me  
 de  
 ten  
 peu  
 nuc  
 cer  
 de  
 pou  
 çoi  
 n'y  
 difi  
 cul  
 tes  
 & d  
 l'aik

ger d'une mer effroyable & inconnue) voudroit laisser  
 l'Italie, l'Asie, ou l'Afrique, pour l'Allemagne,  
 où est un ciel rigoureux, une terre informe & triste  
 soit en son aspect, soit en sa culture, si ce n'est à celui  
 qui y est nay? Cetui-là parloit en Payen, &  
 comme vn homme de qui l'esperance estoit  
 en la jouissance des choses d'ici bas. Mais le  
 Chrétien marche d'un autre pié, & ha son but  
 à ce qui regarde l'honneur de Dieu, pour le-  
 quel tout exil lui est doux, tout travail lui sont  
 delices, tous perils ne lui sont que jouëts.  
 Pourn'y avoit des violons & autres recrea-  
 tions en la Nouvelle-France, il n'y a encore  
 lieu de se plaindre: car il est fort aisé d'y en  
 mener.

Mais ceux qui ont accoutumé de voir  
 de beaux châteaux, villes & palais, & se con-  
 tenter l'esprit de cette veüe, estiment la vie  
 peu agreable parmi des forêts, & vn peuple  
 nud: Pour auxquels repondre ie diray pour  
 certain, que sil y avoit des villes ja fondées  
 de grande antiquité il n'y auroit point vn  
 pouce de terre au commandement des Fran-  
 çois, & d'ailleurs les entrepreneurs de l'affaire  
 n'y voudroient point aller pour bâtir sur l'e-  
 difice d'autrui.

Les timides mettent encore vne diffi-  
 culté digne d'eux, qui est la crainte des pyra-  
 tes: Aquoy i'ay repödu au Traité de la Terre:  
 & diray encore qu'à ceux qui marchent souz  
 l'aile du Tout-puissant, & pour vn tel sujet

Liv. 3. ch.  
 24. pa.  
 840.

*Esai. 41.  
vers. 14.*

que cetui-ci, voici que dit nôtre Dieu: *Me crain point, ô vermisseau de Jacob, petit troupeau: d'Israel: Je t'aideray, dit le Seigneur, & ton défenseur c'est le saint d'Israel.*

*Luc. 19.  
vers. 21.*

J'ay quelquefois veu des hommes scrupuleux qui ont mis en doute si on pouvoit justement occuper les terres de la Nouvelle-France, & en depouiller les habitans d'icelle: auxquels ma reponse a esté en peu de mots, que ces peuples sont semblables à celui duquel est parlé en l'Evangile, lequel avoit serré le talent qui lui avoit esté donné, dans vn linge, au lieu de le faire profiter, & partant lui fut oté. Et comme ainsi soit que Dieu le Createur ait donné la terre à l'homme pour la posséder, il est bien certain que le premier titre de possession doit appartenir aux enfans qui obeissent à leur pere & le reconnoissent, & qui sont comme les ainez de la maison de Dieu, tels que sont les Chrétiens, auxquels appartient le partage de la terre, premier qu'aux enfans desobeissans, qui ont esté chassés de la maison, comme indignes de l'heritage, & de ce qui en depend.

Je ne voudroy pourtant exterminer ces peuples ici, comme a fait l'Hespagnol ceux des Indes, prenant le pretexte des commandemens faits jadis à Iosué, Gedeon, Saul, & autres, combattans pour le peuple de Dieu. Car nous sommes en la loy de grace, loy de douceur, de pitié, & de misericorde, en la-

quel  
que i  
a moy  
ie vo  
min  
estoi  
ont  
peup  
men  
aux  
cevo  
lequ  
trui.  
y pla  
& le  
vos e  
l'hab  
les.  
traire  
font  
rable  
à l'im  
gran  
Et ce  
sent t  
ple à  
jor) p  
tant  
cause  
en ce

quelle nôtre Sauueur a dit: *Apprenez de moy que ie suis doux, & humble de cœur: Item, Venez a moy vous tous qui estes travaillés & chargés, & ie vous soulageray: Et ne dit point ie vous extermineray. Et puis, ces pauvres peuples Indiens estoient sans defense au pris de ceux qui les ont ruiné: & n'ont pas resisté comme ces peuples desquels la saincte Ecriture fait mention.*

La terre donc appartenant de droit divin aux enfans de Dieu, il n'est ici question de recevoir le droit des Gents, & politique, par lequel ne seroit loisible d'usurper la terre d'autrui. Ce qu'estant ainsi il la faut posseder, & y planter serieusement le nom de Iesus-Christ & le vôtre, puis qu'aujourd'hui plusieurs de vos enfans ont cette resolution immuable de l'habiter, & y conduire leurs propres familles. Les sujets y sont assez grans pour y attirer les hommes de courage & de vertu, qui sont aiguillonnez de quelque belle & honorable ambition d'estre des premiers courans à l'immortalité par cette action l'une des plus grandes que les hommes se puissent proposer. Et comme les poissons de la mer salée passent tous les ans par le detroit de Constantinople à la mer du Pont Euxin ( qui est la mer Major ) pour y frayer, & faire leurs petits, d'autant que là ilz trouvent l'eau plus douce, à cause de plusieurs fleuves qui se dechargent en cette mer: Ainsi ( tres-chere Mere ) ceux

d'entre vos enfans qui voudront quitter cet-  
te mer salée pour aller boire les douces eaux  
du Port Royal en la Nouvelle-France, trou-  
veront là bien-tot (Dieu aidant) vne retraite  
tant agreable, qu'il leur prendra envie d'y  
aller peupler la province & la remplir de ge-  
neration.

M. LESCARBOT



S  
D  
P  
t

Auc  
fa  
tr  
&  
F  
V  
n  
a  
g



par  
anc  
Fre  
res-



# SOMMAIRES

## DES CHAPITRES

pour servir de Table des matieres contenues en cette Histoire.

### Livre Premier.

Auquel sont décrits les voyages & navigations faites de l'autorité & aux dépens de noz Rois tres-Chrétiens FRANÇOIS I. HENRI II. & CHARLES IX. en la Terre-neuve de la Floride, & Virginie par les Capitaines Iean Verazano Florentin, Iean Ribaut, Laudonniere, & Gourgues: Ensemble les voyages faits au Bresil au temps du Cheualier du Ville-gagnon.

#### CHAPITRE I.

**B**REF recit sur les découvertes des Indes Occidentales de la NOUVELLE-FRANCE: & Sommaire denombrement des voyages y faits par les François. Intention de l'Auteur. page 1

#### CHAP. II.

Du nom de GAVLLE, & des navigations des anciens Gaullois & François: Du refroidissement des François du jourd'hui à établir des Colonies: & Des Terres-neuves.

## SOMMAIRES

### CHAP. III.

Conjecture sur le peuplement des Indes Occidentales, & conséquemment de la Nouvelle-France comprise sous icelles. 15

### CHAP. IV.

Limites de la Nouvelle-France: & sommaire du voyage de Jean Verazzano Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'hui dite la Floride: Avec une brève description des peuples qui demeurent par les quarante degrez. 25

### CHAP. V.

Voyage du Capitaine Jean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette contrée. 37

### CHAP. VI.

Retour du Capitaine Jean Ribaut en France: Conferences des François avec les chefs des Indiens: Festes d'iceux Indiens: Nécessité de vivre des François: Courtoisie des Indiens: Division des François: Mort du Capitaine Albert. 46

### CHAP. VII.

Election d'un Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France faute de navire: Secours des Indiens là dessus: Retour: Etrange & cruelle famine: Abord en Angleterre. 51

### CHAP. VIII.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle-France: Son arrivée à l'île de Saint Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: Honneteté d'iceux: Batiment de la force des François. 59

DES CHAPITRES

CHAP. IX.

Navigation dans la Riviere de May: Recit des Capitaines & Paraoultis qui sont dans les terres: Amour de vengeance: Ceremonies étranges des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres. 65

CHAP. X.

Guerre entre les Indiens: Ceremonies avant que d'y aller: Humanité envers les femmes & petis enfans: Leurs triumphes: Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé: Etrange accident de tonnerre: Simplicité des Indiens. 71

CHAP. XI.

Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capitaine: Guerre entre deux Capitaines Indiens: Victoire à l'aide des François: Conspiration contre le Capitaine Laudonniere: Retour du Capitaine Bourdet en France. 76

CHAP. XII.

Autres diverses conspirations contre le Capitaine Laudonniere: & ce qui en avint. 80

CHAP. XIII.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere estant delivré de ses seditieux: Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages: Les discours qu'ilz tindrent tant d'eux-mêmes, que des peuples Indiens: Habitans de Serropé, ravisseurs de filles: Indiens dissimulateurs. 87

CHAP. XIV.

Comme le sieur Laudonniere fait provision de vivres: Découverte d'un Lac abautissant à la mer du Su: Montagne de la Mine: Avarice des Sauvages: Guerre: Victoire à l'aide des François. 91

## SOMMAIRES

### CHAP. XV.

*Grande nécessité de vivres entre les François accreut jusques à vne. extreme famine : Guerre pour avoir la vie : Prise d'Outina : Combat des François contre les Sauvages : Façon de combattre d'iceux Sauvages. 95*

### CHAP. XVI.

*Provisions de mil: Arrivée de quatre navires Angloises : Reception du Capitaine & general Anglois: Humanité & courtoisie d'icelui envers les François. 105*

### CHAP. XVII.

*Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France : Arrivée du Capitaine Jean Ribaut: Calomnies contre Laudonniere: Navires Hespagnoles ennemies: Deliberation sur leur venue. 110*

### CHAP. XVIII.

*Opiniatreté du Capitaine Ribaut: Prise du Fort des François: Retour en France: Mort du dit Ribaut & des siens : Bref recit de quelques cruautés Hespagnoles. 115*

### CHAP. XIX.

*Entreprise haute & genereuse du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François en la Floride: Renouvellement d'alliance avec les Sauvages : Prise des deux plus petits Forts des Hespagnols. 130*

### CHAP. XX.

*Hespagnol déguisé en Sauvage : Grande resolution d'un Indien: Approches & prise du grand Fort : Demolition d'icelui, & des deux autres : Execution des Hespagnols prisonniers: Regret des Sauvages au partir des François: Retour de Gourgues en France: Et ce qui avint depuis. 136*

LA

Entr  
fil: Dis  
ce pais la  
ladies de  
ride tem  
Arrive  
François

Ren  
Genevo  
Villegag  
uns: D  
ment de

Se  
Roy: A  
Canari  
tres, pri

Pa  
& pon  
ques a  
gine d  
gne a  
d'aba  
Effet  
Pour

XXV

DES CHAPITRES

---

LA FRANCE ANTARCTIQUE

CHAP. XXI.

*Entreprise du Sieur de Villegagnon pour aller au Bresil: Discours de tout son voyage jusques à son arrivée en ce pais là: Fièvre pestilence à cause des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques vns: Zone Torride temperée: Multitude de Poissons: Ile de l'Ascension: Arrivée au Bresil: Riviere de Ganabara: Fort des François.* 146

CHAP. XXII.

*Renvoy de l'un des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil: Conjuraton contre Villegagnon: Découverte d'icelle: Punition de quelques vns: Description du lieu & retraite des François: Partement de l'escouade Genevoise.* 156

CHAP. XXIII.

*Seconde navigation faite au Bresil aux dépens du Roy: Accident d'une vague de mer: Discours des iles Canaries: Barbarie, pais fort bas: Poissons volans, & autres, pris en mer: Tortuës merveilleuses.* 164

CHAP. XXIV.

*Passage de la Zone Torride: où navigation difficile & pourquoy: Et sur ce, Refutation des raisons de quelques auteurs: Route des Hespagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent oriental perpetuel souz la ligne equinoctiale: Origine & causes d'icelui, & des vës d'abas, & de midi: Pluies puantes souz la Zone Torride: Effects d'icelle: Ligne equinoctiale pourquoy ainsi dite: Pourquoy sous icelle ne se voit ne l'un ne l'autre Pole.* 170

## SOMMAIRES

### CHAP. XXV.

*Découverte de la terre du Bresil: Margajas quels peuples: Façon de troquer avec les Ou-etacas peuple le plus barbare de tous les autres: Haute roche appelée l'Emeraude de Mak-hé: Cap de Frie: Arrivée des François à la riviere de Ganabara, où estoit le sieur de Villegagnon.* 177

### CHAP. XXVI.

*Comme le sieur du Pont exposa au sieur de Villegagnon la cause de sa venue & de ses compagnons: Réponse du dit sieur de Villegagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Colligni apres l'arrivée des François.* 183

### CHAP. XXVII.

*Ordre pour le fait de la Religion: Prières de Villegagnon: Pourquoi Villegagnon a dissimulé sa Religion: Sauvages amenez en France: Mariages celebrés en la France Antarctique: Debats pour la Religion: Conspirations contre Villegagnon: Rigueur d'icelui: Les Genevois se retirent d'avec lui: Question touchant la celebration de la Cene à faute de pain & de vin.* 187

### CHAP. XXVIII.

*Descriptiõ de la riviere, ou Fort de Ganabara: Ensemble de l'ile où est le Fort de Colligni. Ville-Henri de Thevet: Baleine dans le Port de Ganabara: Baleine échouée.* 205

### CHAP. XXIX.

*Que la division est mauvaise, principalement en Religion: Retour des Genevois en France: Divers perils en leur voyage: Mer herbüe.* 211

### CHAP. XXX.

*Famine extreme, & les effects d'icelle: Pourquoi on dit Rage de faim: Découverte de la terre de Bretagne: Recette pour r' affermir le ventre: Procez contre les Genevois envoyés en France: Retour de Villegagnon.* 219

L  
Augu  
du  
me  
co  
Ro  
co  
co  
la R  
Ro

S

Can  
Bacal  
Belle-

R  
ques  
bouch  
reme  
mois

Le

Les

et

DES CHAPITRES.

Livre Deuxième.

Auquel sont decrits les voyages & navigations du Capitaine Jacques Quartier; & incidemment touché vn voyage fait par Jehan François de la Roche Sieur de Roberval, souz le Roy FRANÇOIS I. Item les dernieres decouvertes des Sieurs de Monts & de Pourtincourt: Avec les voyages du Sieur Marquis de la Roche, & du Sieur Champlain: souz nôtre Roy heureusement regnant HENRI III.

CHAP. I.

**S**ommaire de deux voyages faits par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve: Golfe de saint Laurent: & de la grande riviere de Canada: Eclaircissement des noms de Terre-neuve, Bacalos, Canada, & Labrador: Erreur du sieur de Belle-forest. 243

CHAP. II.

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve du Nort jusques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. Et premiere-ment l'état de son equipage, avec les decouvertes du mois de May. 252

CHAP. III.

Les navigations & decouvertes du mois de Juin. 257

CHAP. IV.

Les navigations & decouvertes du mois de Juillet. 268

CHAP. V.

Les navigations & decouvertes du mois d'Aoust, & le retour en France. 278

# SOMMAIRES

## CHAP. VI.

*Que la conoissance des voyages du Capitaine Jacques Quartier est necessaire principalement aux Terres-neuviens qui vont à la pecherie: Quelle route il a prise en cette seconde navigation: Voyage du sieur Champlain jusques à l'entrèe de la grande riviere de Canada: Epitre présentée au Roy par ledit Capitaine Jacques Quartier sur la relation de son deuxieme voyage.* 286

## CHAP. VII.

*Preparation du Capitaine Jacques Quartier & des siens au voyage de la Terre-neuve: Embarquement: Ile aux oiseaux: Découverte d'icelui jusques au commencement de la grande riviere de Canada, par lui dite Hochelaga: Largeur & profondeur nonpareille d'icelle: Son commencement inconnu.* 293

## CHAP. VIII.

*Retour du Capitaine Jacques Quartier vers la Baye Saint Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, jusques à la riviere de Saguenay, qui sont cent lieues.* 301

## CHAP. IX.

*Voyage du sieur Champlain depuis Anticosti jusques à Tadoussac: Description de Gachepé, riviere de Mantanne, port de Tadoussac, baye des Morues, Ile percée, Baye de Chaleur: Remarques des lieux, iles, ports, bayses, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de Saguenay: Description du Port de Tadoussac, & de ladite riviere de Saguenay.*

305

## CHAP. X.

*Bonne reception faite aux François par le grand Sagamos des Sauvages de Canada: Leurs festins & danses:*

DES CHAPITRES

La guerre qu'ils ont avec les Iroquois: La façon & de-  
quoy sont faits leurs Canots & Cabannes: Avec la  
description de la pointe de saint Matthieu. 312

CHAP. XI.

La jouissance que font les Sauvages apres qu'ils  
ont eu victoire sur leur ennemis: Leurs humeurs: En-  
durent la faim: Sont malicieux: Leur croyance & faulses  
opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux  
diabes. 317

CHAP. XII.

Comme le Capitaine Jacques Quartier part de la  
riviere de Saguenay pour chercher un port, & s'arrête  
à Sainte Croix: Poissons inconnus: Grandes Tortues: Ile  
aux Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre du pais:  
Accueil des François par les Sauvages: Harangues des  
Capitaines Sauvages. 325

CHAP. XIII.

Retour du Capitaine Jacques Quartier à l'ile d'Or-  
leans, par lui nommée l'ile de Bacchus, & ce qu'il y  
trouva: Balizes fichées au port sainte Croix: Forme d'al-  
liance: Navire mis à sec pour hiverner: Sauvages ne  
trouvent bon que le Capitaine aille en Hochelaga:  
Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons. 331

CHAP. XIV.

Ruse inepte des Sauvages pour detourner le Capitaine  
Jacques Quartier du voyage en Hochelaga: Comme ilz  
figurent le diable: Depart du sieur Champlain de Ta-  
doussac pour aller à Sainte Croix: Nature & rapport  
du pais: Ile d'Orleans: Kebec, Diamans audit Kebec:  
Riviere de Batisfan. 338

CHAP. XV.

Voyage du Capitaine Jacques Quartier à Hoche-

## SOMMAIRES

laga: Nature & fruits du pais: Reception des François par les Sauvages: Abondance de vignes & raisins: Grand lac: Rats musquets: Arrivée en Hochelaga: Merveilleuse jouissance desdits Sauvages. 346

### CHAP. XVI.

Comment le Capitaine & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armés & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga: Situation du lieu: Fruits du pais: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages. 352

### CHAP. XVII.

Arrivée du Capitaine Quartier à Hochelaga: Accueil & caresses à lui faites: Malades lui sont apportez pour les toucher: Mont-Royal: Saut de la grande riviere de Canada: Etat de ladite riviere outre ledit Saut: Mines: Armures de bois, duquel usent certains peuples: Regret de sa departie. 356

### CHAP. XVIII.

Retour de Jacques Quartier au Port de Sainte Croix, apres avoir esté à Hochelaga: Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis: Les Toudamás ennemis des Canadiens. 362

### CHAP. XIX.

Voyage du sieur Champlain depuis le Port de Sainte Croix jusques au Saut de la grande riviere, où sont remarquées les rivieres, îles, & autres choses qu'il a découvertes audit voyage: & particulièrement la riviere, & le peuple, & le pais des Iroquois. 365

### CHAP. XX.

Arrivée au Saut: Sa description, & ce qui s'y void de remarquable: Avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou plustot l'origine de la grande riviere. 373

Re  
tion du  
gneur, e  
da: Du

Des  
tres qui  
d'icelle  
particul  
abonda

De l  
vers son  
au dess  
Iroqu  
glaces:  
de Can  
Recon

Mo  
conue  
d'un  
lesdit  
d'icell

Sou  
ges: A  
Frai  
men  
ses m

DES CHAPITRES.

CHAP. XXI.

Retour du Saut à Tadoussac, avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de Canada: Du nombre des sauts & lacs qu'elle traverse. 380

CHAP. XXII.

Description de la grande riviere de Canada, & autres qui s'y dechargent: Des peuples qui habitent le long d'icelle: Des fruits de la terre: Des bêtes & oiseaux: & particulièrement d'une bête à deux piez: Des poissons abondans en ladite grand riviere. 385

CHAP. XXIII.

De la riviere du Saguenay; Des peuples qui habitent vers son origine: Autre riviere venant dudit Saguenay au dessus du Saut de la grande riviere: De la riviere des Iroquois venant de vers la Floride, pais sans neiges, ni glaces: Singularités d'icelui pais: Soupçon sur les Sauvages de Canada: Guet nocturne: Reddition d'une fille échappée: Reconciliation des Sauvages avec les François. 390

CHAP. XXIV.

Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & inconnue entre les François: Devotions & vœux: Ouverture d'un corps mort: Dissimulation envers les Sauvages, sur lesdites maladies & mortalité: Guérison merveilleuse d'icelle maladie. 295

CHAP. XXV.

Soupçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages: Retour d'icelui avec multitude de gens: Debilité des François: Navire debaisé pour n'avoir la force de le remener: Recit des richesses du Saguenay, & autres choses merveilleuses. 401

CHAP. XXVI.

Grain plantée par les François: Capture des prin-

## SOMMAIRES

*capaux Sauvages, pour les amener en France, & faire recit au Roy des merveilles du Saguenay : Lamentations des Sauvages: Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.* 406

### CHAP. XXVII.

*Retour du Capitaine Jacques Quartier en France: Rencontre de certains Sauvages qui avoient des couteaux de cuivre: Presens reciproques entre lesdits Sauvages & ledit Capitaine: Descriptions des lieux où la route s'est adressée.* 411

### CHAP. XXVIII.

*Rencontre des Montagnais ( Sauvages de Tadoussac ) & Iroquois : Privilege de celui qui est blessé à la guerre: Ceremonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre : Conte fabuleux de la monstruosité des Armouchiquois: De la Mine reluisante au soleil: & du Gougou: Arrivée au Havre de grace.* 415

### CHAP. XXIX.

*Discours sur le Chapitre precedent: Credulité legere: Armouchiquois quels: Sauvages toujours en crainte: Causes des terreurs Paniques: Fausses visions, & imaginations: Gougou proprement que c'est: Auteur d'icelui: Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Censures sur certains Auteurs qui ont écrit de la Nouvelle-France.* 420

### CHAP. XXX.

*Entreprise du sieur Marquis de la Roche pour la conquête de la Nouvelle-France: Les Commissions à lui delivrées, & son pouvoir: Avec mention du sieur de Rober-Dal, lequel eut Commission pour les Terres-neuves peu apres Jacques Quartier.* 431

### CHAP.

## DES CHAPITRES

### CHAP. XXXI.

Sommaire recapitulation de certaines choses ci-dessus deduites, pour venir aux voyages du Sieur de Monts de present Lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France: Et les pouvoirs & Commissions d'icelui. 450

### CHAP. XXXII.

Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-France: Des accidens survenus audit voyage: Causes des bancs de glaces en la Terre-neuve: Imposition de noms à certains ports: Perplexité pour le retardement de l'autre navire. 473

### CHAP. XXXIII.

Debarquement du Port au Mouton: Accident d'un homme perdu seize jours dans les bois: Bée François: Port Royal: Riviere de l'Equille: Mine de cuivre: Malheur des mines d'or: Diamans: Turquoises. 478

### CHAP. XXXIV.

Description de la riviere saint Jean: & de l'ile sainte Croix: Homme perdu dans les bois trouvé le seizième jour: Exemple de quelques abstinences étranges: Differens des Sauvages remis au jugement du sieur de Monts: Authovité paternelle entre lesdits Sauvages: Quels maris choisissent à leurs filles. 485

### CHAP. XXXV.

Descriptio de l'ile sainte Croix: Entreprise du sieur de Monts difficile, & genereuse: & persecutée d'envies: Retour du Sieur de Poutrincourt en France: Perils du voyage. 496

### CHAP. XXXVI.

Batimens de l'ile sainte Croix: Incommoditez des François audit lieu: Maladies inconnues: Ample discours sur icelles: De leurs causes: Des peuples qui y sont sujets: Des vièdes, mauvaises eaux, air, vents, lacs, pourritures des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux: Avis

## SOMMAIRES

de l' *Auteur* sur le *gouvernement* de la *santé*, & *gué-*  
*rison*s des *dictes* *maladies*. 503

### CHAP. XXXVII.

*Découverte* de *nouvelles terres* par le *sieur* de *Monts*:  
*Conte* *fabuleux* de la *riviere* & *ville* *seinte* de *Norom-*  
*bega*: *R*esutation des *auteurs* qui en ont écrit: *Bânes*  
des *Mornés* en la *Terre-neuve*: *Kinibeki*: *Chouäkoet*:  
*Malebarre*: *Armouchiquois*: *Mort* d'un *François* *tué*:  
*Mortalité* des *Anglois* en la *Virginie*. 525

### CHAP. XXXVIII.

*Arrivée* du *Sieur* du *Pont* à l' *ile* *Sainte* *Croix*: *Ha-*  
*bitation* *transferée* au *Port* *Royal*: *Retour* du *Sieur* de  
*Monts* en *France*: *Difficulté* des *moulins* à *bras*, *Equipa-*  
*ge* dudit *sieur* du *Pont* pour aller *decouvrir* les *Terres-*  
*neuves* outre *Malebarre*: *Naufrage*: *Prevoyance* pour le  
*retour* en *France*: *Comparaison* de ces *voyages* avec ceux  
de la *Floride*: *Blame* de ceux qui *meprirent* la *culture* de  
la *terre*. 534

### CHAP. XXXIX.

*Motif*, & *acceptation* du *voyage* du *sieur* de *Pou-*  
*trincourt*, *Ensemble* de l' *Auteur*, en la *Nouvelle-*  
*France*: *Partement* de la *ville* de *Paris* pour aller à la *R*  
*ochelle*: *Adieu* à la *France*. 541

### CHAP. XL.

*Ionas* nom de *notre* *navire*: *Mer* *basse* à la *R*ochelle  
*cause* de *difficile* *sortie*: La *R*ochelle *ville* *reformée*: *Menn*  
*peuple* *insolent*: *Croquans*: *Accident* de *naufrage* du *Io-*  
*nas*: *Nouvel* *equipage*: *Foibles* *soldats* ne *doivent* *estre* *mis*  
*aux* *frontieres*: *Ministres* *prient* pour la *conservation* des  
*Sauvages*: *Peu* de *zele* des *nôtres*: *Eucharistie* *portée* par  
les *anciens* *Chrétiens* en *voyage*: *Diligence* du *sieur* de  
*Poutrincourt* sur le *point* de l' *embarquement*. 550

DES CHAPITRES.

CHAP. XLI.

Partement de la Rochelle: Rencontres divers de navires,  
& Forbans: Mer tempetueuse à l'endroit des Effores, &  
pourquoy: Vents d'Ouest pourquoy frequens en la mer du  
Ponant: D'où viennent les vents: Marssoins prognostiques  
de tempères: Façon de les prendre: Leur description: Tem-  
pètes: Effects d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'est: cōme  
il se forme: Ses effects: Assurance de Matelots: Reverence  
comme se rend au navire Royal: Supputation de voyage:  
Mer chaude, puis froide: Raison de ce: & des Bancs de  
glace en la Terre-neuve. 558

CHAP. XLII.

Du grand Banc des Morues: Sonde: Arrivée audit  
Banc: Descriptiō d'icelui: Petherie de Morues & d'oiseaux:  
Gourmandise des Happe-foyes: Perils divers: Faveurs de  
Dieu: Causes des frequentes & longues brumes en la mer  
Occidentale: Avertissemens de la terre: Veüe d'icelle:  
Odeurs merveilleuses: Abord de deux chaloupes: Des-  
cente au Port du Mouton: Arrivé au Port Royal: De  
deux François y demenez seuls parmi les Sauvages. 568

CHAP. XLIII.

Heureuse rencontre du Sieur du Pont: Son retour au  
Port Royal: Rejouissance: Description des environs du  
dit Port: Conjecture sur l'origine de la grande riviere de  
Canada: Semailles de blez: Retour du sieur du Pont en  
France: Voyage du sieur de Poutrincourt au pais des Ar-  
monchiquois: Beau segle provenu sans culture: Exercices  
& façon de vivre au Port Royal: Cause des prairies de la  
riviere de l'Equille. 583

CHAP. XLIV.

Partemens de l'ile Sainte Croix; Baye de Marchin;

## SOMMAIRES

*Chouakœt: Vignes & raisins: & largesse de Sauvages: Terre & peuples Armonchiquois: Cure d'un Armonchiquois blessé: Simplicité & ignorance de peuple: Vices des Armonchiquois: Soupçon: Peuple ne se souciant de vêtement: Blé semé & vignes plantées en la terre des Armonchiquois: Quantité de raisins: Abondance de peuple: Mer perilleuse.* 594

### CHAP. XLV.

*Perils: Langage inconnu: Structure d'une forge, & d'un four: Croix plantées: Abondance: Conspiration: Desobeissance: Assassinat: Fuite de trois cens contre dix: Agilité des Armonchiquois: Mauvaise compagnie dangereuse: Accident d'un mousquet crevé: Insolence, timidité, impiété, & fuite de Sauvages: Port Fortuné: Mer mauvaise: Vengeance: Conseil & resolution sur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du Sieur de Poutrincourt au Port Royal: & la reception à lui faite.* 604

### CHAP. XLVI.

*Etat des semailles: Institution de l'Ordre de Bon-Temps: Comportement des Sauvages parmi les François: Etat de l'hiver: Pourquoi en ce temps pluies & brumes rares: Pourquoi pluies frequentes entre les Tropiques: Nèges utiles à la terre: Etat de Janvier: Conformité de tēps en l'antique & Nouvelle-France: Pourquoi printemps tardif: Culture de jardins: Rapport d'iceux: Moulin à eau: Manne de harens: Preparation pour le retour: Invention du sieur de Poutrincourt: Admiration des Sauvages: Nouvelles de France.* 618

### CHAP. XLVII.

*Arrivée de François: Société du sieur de Monts rompué: & pourquoi: Avarice de ceux qui ont les mortu*

XXXVII  
DES CHAPITRES

*Feur de ioye pour la naissance de Monseigneur d'Orleans*  
*Partement des Sauvages pour aller à la guerre: Sagamos*  
*Memberton: Voyages sur la côte de la Bée Françoisse:*  
*Trafic sordide: Ville d'Ouigoudi: Sauvages comme font*  
*de grâds voyages: Mauvaise intention d'iceux: Mine d'a-*  
*cier: Voce de Loups marins: Etat de l'ile Sainte Croix:*  
*Amour des Sauvages envers leurs enfans: Retour au*  
*Port Royal.* 629

CHAP. XLVIII.

*Port de Campseau: Partement du Port Royal: Bru-*  
*mes de huit jours: Arc-en-ciel paroissans dans l'eau:*  
*Port Savalet: culture de la terre exercice honorable: Re-*  
*grets des Sauvages au partir du sieur de Poutrin-court:*  
*Retour en France: Voyage au Mont Saint Michel: Fruits*  
*de la Nouvelle-France presentez au Roy: Voyage en la*  
*Nouvelle France depuis le retour dudit sieur de Poutrin-*  
*court: Lettre missive dudit sieur au S. Pere à Rome.* 643

---

## Livre Troisième.

Contenant les mœurs, coutumes, & façons de vi-  
vre des Indiens Occidentaux de la Nouvelle-  
France, comparées à celles des anciens peuples  
de pardeça: & particulièrement de ceux qui  
sont en même parallele & degré.

CHAP. I.

 **E LA NAISSANCE.** *Contume des He-*  
*brieux, Cimbres, François, & Sauvages.* 662

CHAP. II.

**DE L'IMPOSITION DES NOMS.** *Abus*  
*de ceux qui imposent les noms des Chrétiens, aux infide-*  
*les. Les noms n'ont point esté imposez sans sujet.* 664

## SOMMAIRES

### CHAP. III.

DE LA NOURRITURE DES ENFANS.  
*Femmes du jourd'hui. Anciennes Allemandes.* 666

### CHAP. IV.

DE L'AMOVR ENVERS LES ENFANS.  
*Sauvages aiment leurs enfans plus que pardeça: & Pourquoy. Nouvelle-France en quoy utile a l'antique France. Possession de la terre.* 668

### CHAP. V.

DE LA RELIGION. *Origine de l'idolatrie. Celui qui n'adore rien est plus susceptible de la Religion Chrétienne qu'un idolatre. Religion des Canadiens. Peuple facile à convertir. Astorgie & impieté des Chrétiens du jourd'hui. Donner du pain & enseigner les arts est le moyen de convertir les peuples Sauvages. Du nom de Dieu. De certains Sauvages ja Chrétiens de volonté. Religion de ceux de Virginia. Contes fabuleux de la Resurrection. Simulachres des Dieux. Religion des Floridiens. Erreur de Belle-forest. Adoration du Soleil. Baisemain. Bresiliens tourmentez du diable: Ont quelque obscure nouvelle du Deluge: & de quelque Chrétien qui anciennement a esté vers eux.* 671

### CHAP. VI.

DES DEVINS, & Aoutmoins. *De la Pretrise. Idoles des Mexicains. Pretres Indiens sont aussi Medecins. Pretexte de Religion. Ruse des Aoutmoins: Comme ils invoquent les diables. Chansons à la louange du diable. Sabat des Sauvages. Feux de la saint Lehan. Vrim & Tummim. Sacerdoce successif. Caraïbes, affronteurs semblables aux sacrificateurs de Bel.* 687

### CHAP. VII.

DU LANGAGE. *Les Indiens tous divisez en*

### DES CHAPITRES

langage. Le temps apporte changement aux langues. Conformité d'icelles. Car ses du changement des langues. Traffiq des Castors depuis quand. Pronanciacion des Sauvages: anciens Hebreux, Grecs, Latins. & des Parisiens: Sauvages ont des langues particulieres non entendues des Terre-neuuiers. Maniere de cōpter des Sauvages. 697

#### CHAP. VIII.

DES LETTRES. Invention des lettres admirable. Anciens Allemans sans lettres. Les lettres & sciences és Gaules avant les Grecs & Latins. Sarronides vieux Theologiens & Philosophes Gaullois. Poètes Bardes. Reverēce qu' à leur portoit. Reverēce de Mars aux Musēs. Fille ainée du Roy. Basilic attaché au tēple d' Apollō. 704

#### CHAP. IX.

DES VETEMENS ET CHEVELVRES. Vetemens à quelle fin. Nudité des anciens Piētes: des modernes Ethiopiens: des Bresiliens. Sauvages de la Nouvelle-France plus honētes. Leurs manteaux de peluches. Vêtement de l'ancien Hercules, des anciens Allemans, des Gots. Chaussure des Sauvages. Couverture de la tête. Chevelures des Hebreux, Gaullois, Gots. Ordannance aux Prêtres de porter chappeaux. Hommes tonduz. 706

#### CHAP. X.

DE LA FORME ET DEXTERITE'. Forme de l'homme la plus parfaite. Violence faite à la Nature. Bresiliens camus. Le reste des Sauvages beaux hommes. Demi nains. Paragons geans. Couleur des Sauvages. Description des Monches Occidentales. Americquains pourquoy ne sont noirs. D'oū vient. l'ardeur de l'Afrique: & le rafraichissement de l'Amerique en même degré. Couleur des cheveux, & de la barbe. Romains quand ont porté barbe. Sauvages ne sont veluz.

## SOMMAIRES

*Femmes velues. Anciens Gaullois & Allemans à poils blons comme or. Leurs Regard, Voix, Yeux: Femmes à bonne tête. Yeux des hommes de la Taprobane, des Sauvages, & Scythes. Des Leures. Corps monstrueux. Agilité corporele. Comme font les Naires de Malabar pour estre agiles. Quels peuples ont l'agilité. D'extirpation à nager des Indiens. Veue aigue. Odorat des Sauvages. Leur haine contre les Hespagnols.* 713

### CHAP. XI.

*DES ORNEMENS DV CORPS. Du fard, & peintures, des Hebreux, Romains, Afriquains &c. Anglois, Pistes, Gors, Scythes &c. Indiens Occidentaux. Des Marques, Picqures & Incisions sur la chair. Des marques des anciens Hebreux, Tyrons, & Chrétiens. Blame des fards & peintures corporeles.* 725

### CHAP. XII.

*DES ORNEMENS EXTERIEURS. Deux vices de nôtre vie. Superfluité de l'ancienne Rome. Excès des Dames. Des Moules & Cages de tête. Peinture des cheveux. Pendans d'oreilles. Perles aux mains, jarretieres, bottines, & souliers. Perles que c'est. Matachiaz. Vignols. Esurgni. Carquans de fer, & d'or.* 732

### CHAP. XIII.

*DV MARIAGE. Coutume des Juifs. Femmes vévées se noircissent le visage. Prostitution de filles. Contenance des Souriquoisés. Maniere de rechercher une fille en mariage. Prostitution de filles au Bresil. Verole. Guerison. Contenance des anciens Allemans. Raison de la continence des Sauvages. Floridiens aiment les femmes. Ithyphalles. Degré de consanguinité. Femmes Gaulloises secondes. Polygamie sans jalousie. Repndiation. Homme ayant mauvaise femme que doit faire. Abstinenances*

DES CHAPITRES.

de véves. Paillardise est abominable avec les infideles. 743

CHAP. XIV.

LA TABAGIE. Vie des Sauvages des pre-  
 mières terres. Comme les Armonchiquois usent de leur  
 blé. Anciens Italiens de même. Assemblée de Sauvages  
 faisant la Tabagie. Femmes séparées. Honneur rendu  
 aux femmes entre les vieux Gaullois & Allemans. Mau-  
 vaise condition d'icelles entre les Romains. Quels ont éta-  
 bli l'Empire Romain. Façon de vivre des vieux Romains,  
 Tartares, Moscovites, Getuliens, Allemans, Ethio-  
 piens, de saint Iean Baptiste, Scipion Emilian, Tra-  
 jan, Adrian : & des Sauvages. Selon du tout neces-  
 saire. Sauvages patissent quelquefois. Superstition d'i-  
 ceux. Gourmandise d'eux & de Hercules. Viandes des  
 Bresiliens. Anthropophagie. Etrange prostitution de fille,  
 Communauté de vie. Hospitalité des Sauvages, Gaul-  
 lois, & Allemans. DU BOIRE. Premiers Romains  
 n'avoient vignes. Bierre des vieux Gaullois, & Egy-  
 ptiens. Anciens Allemans haïssent le vin, Vin com-  
 ment necessaire. Petun. Boire l'un à l'autre. Bruvage  
 des Floridiens, & Bresiliens. Hydromel. 751

CHAP. XV.

DES DANSES ET CHANSONS. Origine  
 des danses en l'honneur de Dieu. Danses & Chansons en  
 l'honneur d'Appollon, Neptune, Mars, du Soleil. Des  
 Saliens. Præsul. Danse de Socrate. Danses tournées en  
 mauvais usage. Cöbien dangereuses. Tous Sauvages dan-  
 sent. A quelle fin. Sorte chanson d'Orphée. Pourquoi nous  
 chantons à Dieu. Chansons des Souriquois; des peuples  
 saints, des Bardes Gaullois. Vandevilles par le comman-  
 dement de Charlemagne. Chansons des Lacedæmoniens.  
 Danses & Chansons des Sauvages: Haganues de leurs  
 Capitaines. 765

## SOMMAIRES

### CHAP. XVI.

#### DE LA DISPOSITION DV CORPS.

*Phisic. Sueurs des Sauvages. Medecins & Chirurgiens Floridiens, Bresiliens, Souriquois. Guerison par charmes. Merveilleux recit du mépris de douleur. Epreuve de confiance. Souffrance de tourmens en l'honneur de Diane & du Soleil. Longue vie des Sauvages. Causes d'icelle, & de l'abregement de noz jours.* 773.

### CHAP. XVII.

#### EXERCICES DES HOMMES. Fleches,

*arcs, masses, boucliers, lignes à pecher, raquettes. Canots des Sauvages, & la forme d'iceux. Canots d'oz jers, de papier, de cuir, & d'arbres creusés, Origine de la fable des Syrenes. Longs voyages à-travers les bois. Poterie de terre. Labeur de la terre. Allemãs anciens n'ont eu chäps propres. Sauvages non laborieux. Cöme cultrent la terre. Double semaille & maïsson. Vie de l'Hiver. Villes des Sauvages. Origine des villes. Premier adificateur és Gaulles. Du mot Magus. Philosophie a commencé par les Barbares. Jeux des Sauvages.* 780

### CHAP. XVIII.

#### EXERCICES DES FEMMES. Femme di-

*te Percée. Femmes sauvée par la generation des enfans. Purification. Dure condition des femmes entre les Sauvages. Nattes, Conroyement de cuirs, Paniers, Bourses, Teintures, Ecuëllles, Matachiaz, Canots. Amour des femmes envers leurs maris. Pudicité d'icelles. Belle observatiö sur les noms Hebreux de l'höme & de la femme.* 789

### CHAP. XIX.

#### DE LA CIVILITE.

*Premiere civilite, obeissance à Dieu, & aux peres & meres. Sauvages sont sales en leur Tabagies, fause de linge. Repas des vieux Gaul-*

DES CHAPITRES.

lois & Allemans. Arrivée des Sauvages en quelque lieu. Leurs salutations: ensemble des Grecs, Romains, & Hebreux. Salutations en éternuant: item es commencemens des missives. De l' Adieu. Reverence des Sauvages à peres & à meres. Malediction à qui n'honore son pere & sa mere. 794

CHAP. XX.

DES VERTUS ET VICES DES SAVVAGES. Les principes des Vertus sont en nous dès la naissance. De la force, & grandeur de courage. Anciens Gaullois sans peur. Sauvages vindicatifs. Le Pape pere commun des Chrétiens pour mettre la paix entre ses enfans. Temperance en quoy consiste. Si les Sauvages en sont douz. Liberalité en quoy consiste. Liberalité des Sauvages. Ilz meprisent les mercadens avarés. Magnificence. Hospitalité. Pieté envers les peres & meres, Mansuetude, Clemence, Justice d'iceux. Execution de justice. Evasion incroyable de deux Sauvages prisonniers. Sauvages à quoy diligens & paresseux. 799

CHAP. XXI.

DE LA CHASSE. Origine d'icelle. A quelle elle appartient. A quelle fin les Rois eleuz. Chasse, image de la guerre. Première fin d'icelle. Interpretatio d'un verset du Psal. 132. Tous Sauvages chassent. Quand & Comment. Description & chasse de l'Ellan. Chiens de Sauvages. Raquettes aux piés. Constance des Sauvages à la chasse. Belle invention d'iceux pour la cuisine. Devoir des femmes apres la chasse. La pecherie du Castor. Description d'icelui. Son batiment admirable. Comme se prent. Anciennement d'ou venoient les Castors. Ours. Leopars. Description de l'animal Nibachés, Loups. Lapins, &c. Bestial de France bien profitant en la Nouvelle-France. Merveilleuse mul-

## SOMMAIRES

*Implication d'animaux. Animaux de la Floride, & du  
Bresil. Sauvages sont vrayment nobles.* 808

### CHAP. XXII.

**LA FAVCONNERIE.** *Les Muses se plai-  
sent à la Chasse. Fauconnerie exercice noble. Sauvages  
comme prennent les oiseaux. Iles fourmillantes en oiseaux  
Gibier du Port Royal. Niridau. Mouches luisantes. Pou-  
les d'Indes. Oiseaux de la Floride, & du Bresil.* 821

### CHAP. XXIII.

**LA PECHERIE** *Comparaison entre la Vene-  
rie, la Fauconnerie, & la Pecherie. Empereur se dele-  
tant à la Pecherie. Absurdité de Platon. Pecherie per-  
mise aux Ecclesiastiques. Nourriture de poisson est la meil-  
leure & la plus saine. Tous poissons craignent l'hiver, &  
se retirent. Reviennent au printemps. Manne d'Eplaus,  
Harens, Sardines, Eturgeons, Saumons. Maniere de les  
prendre par les Sauvages. Abus & superstition de Py-  
thagore. Sanctorum des Terres-neuvières. Coquillages  
du Port Royal. Pecherie de la Morue. Si la Morue dort.  
Poissons pour quoy ne dorment. Poissons ayans pierres à la  
tête (comme la Morue) craignent l'hiver. Huiles de pois-  
sons. Pecherie de la Baleine: en quoy est admirable la har-  
diessse des Sauvages. Hippopotames. Multitude infinie de  
Macqueriaux. Faineantise du peuple d'aujourd'hui.* 826

### CHAP. XXIV.

**DE LA TERRE.** *Quelle est la bonne terre.  
Terre sigillée en la Nouvelle-France. Rapport des semail-  
les du sieur de Pourrinour. Quel est le bon fumier. Blé de  
Turquie dit Mahis. Cômes les Sauvages amendent leurs  
terres. Comme ilz sement. Temperament de l'air fert à la  
production. Greniers sans-terrains. Causes de la paresse des  
Sauvages des premieres terres. Chanvre. Vignes. Quand  
premierement plantées es Gaulles. Arbres. Petun, & sa-*

DES CHAPITRES

don d'en user. Folle avidité apres le Petun. Vertu d'icelai. Erreur de Belle-forest. Racines Afrodiles. Consideration sur la misere de plusieurs. Culture de la terre exercice le plus innocent. Gloria adorea. Arbres fruitiers, & autres, du Port Royal, de la Floride, du Bresil. Mépris des Mines. Fruits à esperer en la Nouvelle-France. Prieres faites à Dieu par le Pape pour la prosperité des voyages en icelle. 840

CHAP. XXV.

DE LA GUERRE. A quelle fin les Sauvages font la guerre. Harangues des Capitaines Sauvages. Surprises. Façon de presager l'evenement de la guerre. Succession des Capitaines. Armes des Sauvages. Excellens Archers. D'où vient le mot Militia. Sujet de la crainte des Sauvages. Façon de marcher en guerre. Danse guerriere. Comme les Sauvages usent de la victoire. Victime. Hostie. Supplice. Les Sauvages ne veulent tomber es mains de leurs ennemis. Trophées de têtes des vaincus. Anciens Gaullois. Hongres modernes. 859

CHAP. XXVI.

DES FUNERAILLES. Pleurer les morts. Les enterrer œuvre d'humanité. Coutumes des Sauvages en ce regard. De la conservation des morts. Du deuil des Perses, Egyptiens, Romains, Gascons, Basques, Bresiliens, Floridiens, Souriquois, Hebreux, Roynes de France, Thraces, Loerois, anciens Chrétiens. Brulement des meubles des Sauvages detedez, Belle leçon aux avarés. Coutumes des Phrygiens, Latins, Hebreux, Gaullois, Allemas, Sauvages, en ce regard. Inhumation des morts. Quels peuples les enterrent, quels les brulent & quels les gardent. D'osfuneraux enlos es sepulchres des morts. Jeux reprochés. Avarice des violateurs de sepulchres.

du  
808

plai-  
vages  
seaux  
Pou-  
821

Vene-  
dele-  
ie per-  
meil-  
er, &  
plaus,  
de les  
de Py-  
illages  
dort.  
es à la  
e pois-  
la har-  
nie de  
826

terre.  
semil-  
Blé de  
at leurs  
rt à la  
esse des  
Quand  
& sa

## A V L E C T E V R

**A**M Y Lecteur, C'est chose humaine que de faillir, & autre que Dieu ne se peut dire parfait. Partant si tu trouves quelque chose en ce livre qui ne vienne bien à ton sens, ou quelque défaut d'elegance, ie te prie supporter le tout par ta prudence, ne m'estimant pas meilleur que l'un des Autheurs que l'on met parmi les livres sacrez, lequel à la fin de son œuvre dit *Que s'il ne s'est assez dignement acquitté de son Histoire il lui faut pardonner.* Car ie te veux avertir qu'en ce travail ayant esté distrait à d'autres affaires, ie n'ay eu le loisir de lire seulement ma copie, sur l'impression de laquelle si parfois tu rencontres quelque faute, i'espere que d'une même courtoisie & humanité tu suppléeras au défaut.

2.  
Mac.  
chab.  
à la  
fin.

Pour l'Orthographe i'ay suivi la plus simple qu'il m'a esté possible, rejettant à peu près toutes lettres superflus.

Ie t'ay donné la Charte geographique de nôtre Nouvelle-France plus ample que ie n'avoÿ promis en laquelle tu remarqueras que les lettres P. C. G. B. I. signifient Port, Cap, Golfe, Bée, (ou Baye) Ile. Les vents d'Est, Oueſt, Nort, Su, signifient Levant, Couchant, Septentrion, Midi: & les demi vens, comme Nordest, Noroüest, &c. sont les moitoyens. Ie di ceci pour ceux qui ne le ſçavent pas.

D'une autre chose te veux-je avertir: c'est qu'il a pleu au Sieur de Poutrincourt changer le

nom de la riviere de l'Equille & lui imposer le nom de la riviere des Dauphins, en l'honneur de Monseigneur le Dauphin. J'ay aussi estimé estre mieux à propos d'appeller Golfe de Canada, ce que dans mon Histoires j'ay appellé Golfe de saint Laurent; estant plus raisonnable qu'il porte le nom de la riviere qui se decharge en icelui. L'assiette d'icelle Charte sera commodement entre la page 236. & 237. Celle du Port Royal entre la pa. 480. & 481. & celle de Ganabara entre la pag. 206. & 207.

Tu seras aussi averti (ami Lecteur) que le bestial qui est en grand nombre en l'ile de Sable, duquel j'ay parlé en la page 18. y a esté porté il y a environ 80. ans par le Sieur Baron de Leri & de saint Iust, Vicomte de Gueu, lequel ayât fait entreprise pour habiter la Nouvelle-France, fut contraint de le jeter en ladite ile, faute d'eau & de paturage.

Item en la page 168. où est fait mention d'un Guillaume de Bentachor, tu sçauras que les Hespagnols ont voulu obscurcir ce nom, où il y doit avoir Betancourt, qui estoit vn Gentil-homme de Picardie, lequel ayant conquis quelques iles es Canaries, pria le Roy de Castille d'estre protecteur de ses enfans. Voy Osorius.



*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR grace & Privilege du Roy, il est permis à Iean Millot Marchand Libraire en l'Univerſité de Paris, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & distribuer par tout noſtre Royaume tant de fois qu'il luy plaira en telle forme ou caractere que bõ luy ſemblera, vn livre intitulé *Hiſtoire de la Nouvelle-France. contenant les navigations faites par les François ès Indes Occidentales, & terres neuves de la Nouvelle-France, & les decouvertes par eux faites esdictz lieux,* A quoy ſont adjoutées *Les Muſes de la Nouvelle-France.* Enſemble pluſieurs Chartes en taille douce, où ſont les figures des Provinces, & Ports, & autres choſes ſervans à ladite hiſtoire compoſée par M. LEBARBOY Advocat en la Cour de Parlement. Et ceſt juſques au temps & terme de ſix ans finis & accomplis, à compter du jour que ledit livre ſera achevé d'imprimer. Pendãt lequel temps deſenſes ſõr faites à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque eſtat, qualité, ou condition qu'ils ſoient, de non imprimer, vendre, cõtrefaire, ou alterer ledit livre, ou aucune partie d'iceluy ſur peine de conſiſcation des exemplaires, & de quinze cens livres d'amẽde applicable moitié à nous, & moitié aux pauvres de L'hoſtel Dieu de ſette ville de Paris, & deſpens, dommages, & intereſts dudit expoſant : Nonobſtant toute clameur de Haro, Chartre, Normande, Privileges, lettres ou autres appellations & oppoſitions formees à ce contraires faites ou à faire. Et veut en outre ledit Seigneur, qu'en mettant vn traitt dudit Privilege au commencement, ou à la fin dudit livre, il ſoit tenu pour deuẽment ſignifié, comme plus amplement eſt declaré par les patentes de ſa Majeſté. Donné à Paris le 27. Jour de Novembre L'an de grace 1608. Et de noſtre regne l'vnième.

Par le Roy en ſon Conſeil,

Signé,

BRIGARD.

dean  
aris,  
buet  
a tel-  
titulé  
uictes  
de la  
seux,  
En-  
gures  
te hi-  
Cour  
x ans  
: sera  
uictes  
qua-  
e, co-  
uy sur  
ens li-  
pau-  
dom-  
e cla-  
es ou  
raires  
mer-  
la fin  
e plus  
onné  
Et de

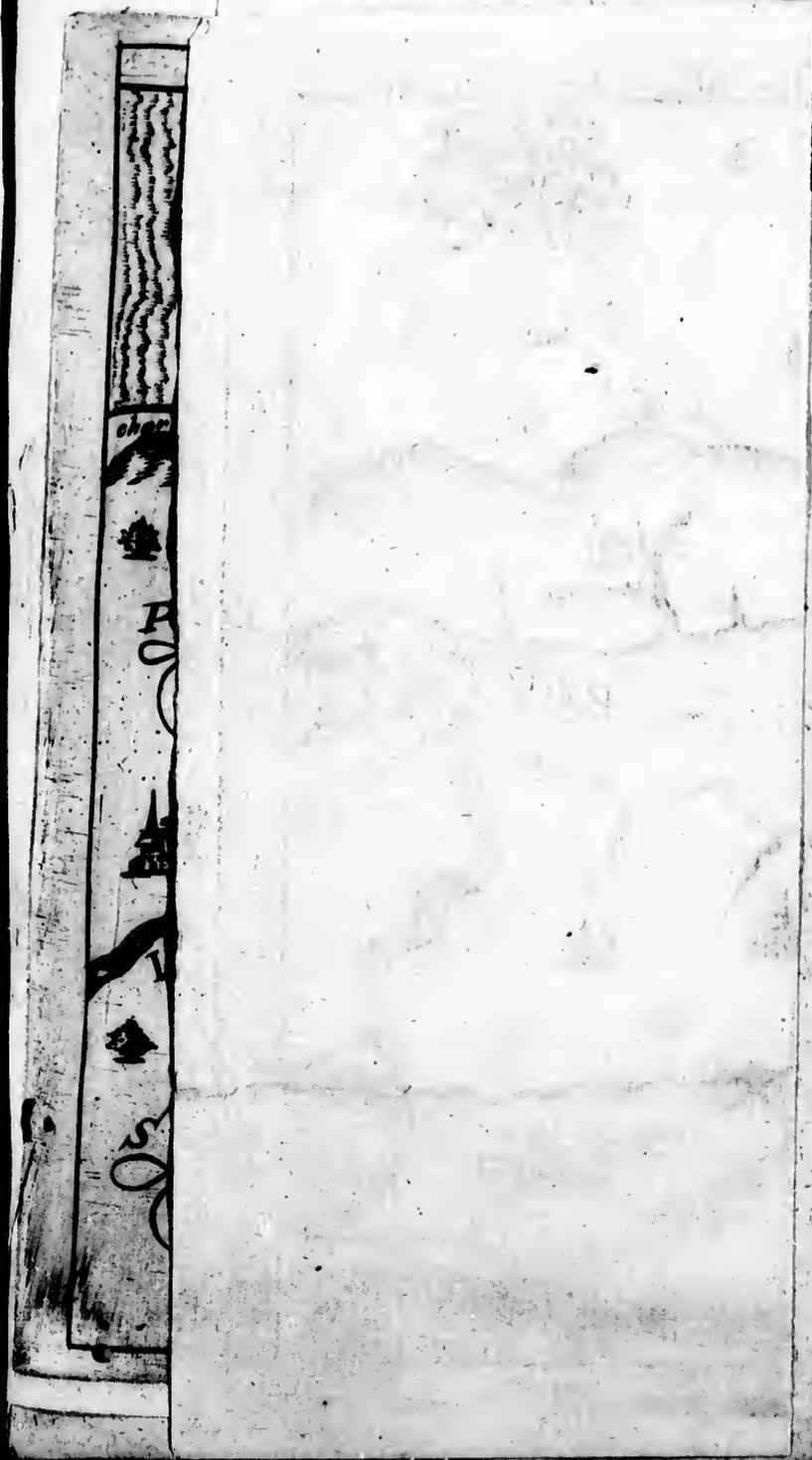


FIGURE DV PORT ROYAL EN LA NO



EN LA NOUVELLE FRANCE. Par Marc Lescarbot. 1609.



ancoye  
es bonnes eaux



Mont de la Roque

Parimicourt

Biancourt ville

Montroyal

R. du Dauphin

Guillemot

Grand Riviere

Avec Privilege du Roy



12



P R E M I E R L I V R E  
D E L'HISTOIRE DE LA  
NOUVELLE FRANCE, CONTENANT  
les découvertes & navigations faites par  
les François souz l'autorité de noz Rois  
tant en la Terre-neuve dite auourd'hui  
la Floride, deçà le Tropicque de Cancer,  
qu'au Bresil souz le Tropicque de Ca-  
pricorne.

*Bref recit sur les découvertes des Indes Occidentales  
de la NOUVELLE FRANCE: & Som-  
maire denombrement des voyages y faits par les  
François. Intention de l'Auteur. Loüange des  
peuples qu'on appelle Sauvages en la NOUVELLE  
FRANCE.*

CHAPITRE PREMIER.

**D** O U T E S les parties du monde  
(du moins au deçà de l'Equa-  
teur) ont esté tant par les an-  
ciens, que nouveaux explo-  
rateurs de la terre, Cosmo-  
graphes & Historiens, repre-  
sentées aux hommes par Tables geographi-  
ques; & amplex descriptions historiques, ex-

A

## HISTOIRE

cepté quelques côtes en la Mer du Su dite Pacifique, & la Nouvelle France, depuis le Cap Breton vers la Terre-neuve du Nort iufques en la Virginie, contenant en cet espace environ quatre cens lieuës d'étendue de terre arroufée de l'Océan foigneusement découverte depuis cinq ans ença par le travail, soin, frais, & diligence du sieur de Monts Lieutenant general pour le Roy en ladite Province, & de ceux qui y ont esté pour luy & comme ses Lieutenans.

Pour ce qui touche nôtre Europe, cela est plus que tres-recogneu, même depuis que les Holandois cherchans vn passage pour aller à la Chine par le Nort, tournerét en l'an mille cinq cens. quatre-vingts-seze à l'entour du Pole, & furent empechés en leur dessein par les glaces & froidures, & contraints de retourner sans rien faire. Et quant à ce qui est des terres appellées Indes Occidentales, ce que les Hespagnols ont occupé ils l'ont fort exactement depeint sur leurs Chartes, & en ont écrit des histoires fort amples, & à leur avantage tât qu'ils ont peu, sans y découvrir leurs vices. Mais ce qui est de la Nouvelle France depuis la Terre-neuve de la Floride iufques à la Terre-neuve du Nort inclusivement, ils ne s'en sont autrement souciés, & ne voyons point qu'ils en ayent écrit qu'à veuë de boule, & n'en eussent sceu pertinemment parler n'y ayans point mis le pié (fors en la Floride, où ils ont esté mal receuz des Sauvages du país,

*Chartes  
des Hespagnols  
soigneusement  
depeintes  
en ce qu'ils  
ont veu.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 3

lesquels ie nommeray de ce nom commun, quoy qu'ils soient, sans comparaison, autant humains que nous.) pour argument de quoy ie diray seulement que toutes les Tables geographiques sont fausses depuis ladite Terre-neuve de la Floride iusques à la Terre-neuve du Nort, & n'y a aucun Historien qui ait traité véritablement des pais qui sont au deça du quarantième degré; quoy qu'on ait feint des grandes villes & rivières au pais qu'on a appelé d'un nom Alleman Norumbega, lequel est par les quarante cinq degrez.

D'oc nostre Roy François premier, parmi les difficultez de ses affaires desirieux d'accroitre le nom de Chrétien & François, en l'an mille cinq cens vingt-quatre, donna commission au Capitaine Iean Verazzano Florentin pour découvrir les terres des Indes Occidentales au deça du Tropicque de Cancer, à suite de Christophe Colomb premier auteur de la bonne fortune des Hespagnols, lequel peu auparavant avoit découvert ce qui est au delà dudit Tropicque. En execution de cette commission iceluy Verazzano cotoya tout ce qui est depuis la Terre-neuve de la Floride iusques au quarantième degré, & en fit son rapport à sa Majesté. Depuis, en l'an mille cinq cens trente quatre, le Capitaine Jacques Quartier de Sainct Malo entreprit nouveaux voyages souz l'authorité du mesme Roy, desquels il a laissé des memoires pour servir aux Mariniers & Geographes, ayant luy-même imposé les

*M. D.  
XXIV.*

*Iean Verazzano.*

*Jacques Quartier.*

noms aux îles, ports, detroits, golfes, rivières, caps, & promontoires qu'il avoit découverts, lesquels pour la pluspart ont esté changés, ou omis par les Hespagnols és chartes Geographiques écrites ou imprimées és lieux de leur domination. Et neantmoins noz Mariniers qui vont à la pecherie soit des Baleines, ou des Morües, sans se soucier de ce que le papier souffre & reçoit, retiennent plus volontiers les noms que nos anciens François ont imposé à ces terres.

*Gham-  
plein.*

Après Jacques Quartier nul ne s'est melé de découvrir & écrire ce qui est plus avant dans ledit païs, sinon le sieur Champlain, lequel en l'an 1603. penetra environ trois cens lieuës tant dans la grande riviere de Canada, que dans celles de Saguenay & des Iroquois qui se déchargent dans ladite riviere de Canada environ le saut où elle se precipite des rochers en bas, & fait pas sa cheute vn bruit semblable à celuy du Nil aux Cataractes, estant en cet endroit large d'environ vne lieuë, & par ainsi y estant fort grand le ranton des eaux.

*Voyages du  
Bresil &  
de la Flo-  
ride.*

Bien est vray que quelquesvns du temps de l'Admiral de Colligny poussez de desir d'establir la religion Chretienne selon leur doctrine, & ensemble vne Nouvelle France en ces parties du monde où Dieu n'est point connu, se sont transportés les vns au Bresil, les autres en la Floride, retournans sur les pas de Verazzano: Mais leur dessein n'a point reüssi,

DE LA NOUVELLE FRANCE.

Soit par l'envie des Hespagnols, soit par leur propre division & pour avoir voulu suivre leurs fantasies. Neâtmoins si ont-ils, cōme leurs devanciers, laissé des écrits de leurs voyages, par lesquels on peut reconoistre non seulement les mœurs & façons de vivre des peuples où ils ont esté, mais aussi les côtes, rades, havres, caps, îles, rochers, battures, & rivieres des terres qu'ils ont habité ou découvert.

Et d'autant que tant de Memoires dispersés se perdent facilement, & ne peuvent résister au temps qui en fin consume toute chose, s'ilz ne sont ramassés à la façon de ces petits poissons qui se voyans exposés à toute sorte d'injure, & en proye à la gourmandise des plus grands, s'assemblent par milliers, & s'entrelasent en tant de pelotons, qu'ils se rēdent assez forts pour se garentir de la gueule des courfares. Ainsi m'a semblé à propos de joindre brievement, & comme par epitome à la description des derniers voyages faits par les sieurs de Mōts & de Poutrincourt en la Nouvelle France, ce que nōz François ont laissé par écrit des découvertes qu'ils ont dés long temps fait es parties Occidentales, depuis que l'avarice a porté les hommes de deçà à la recherche des thresors de cette grāde île Atlantique, qui excède toute l'Asie & l'Afrique ensemblement, & autres moindres îles voisines d'icelle celebrées par Critias au Timée de Platon: non que la Religion avec ce n'y ait pris quelque progrès, comme Dieu sçait.

*Similia  
de.*

*Intention  
de l'Au-  
teur.*

tirer du mal vn bien, mais les histoires nous temoignent assez clairement, que l'espoir du pillage a esté le premier & principal but des premiers qui y sont allez. Je veux donc faire vn recueil general de ce que j'ay leu en divers petits traitez & memoires que j'ay pris tant en la Bibliotheque du Roy, qu'ailleurs: ensemble de ce que le sieur De Monts Lieutenant general de sa Majesté en la Nouvelle France, a fait & exploité au voyage qu'il y fit icy à cinq ans: & finalement ce que j'y ay veu & remarqué, en l'espace de deux etés & vn hiver que nous avés esté en ladite province, en la compagnie du sieur de Poutrincourt parmy les peuples rudes & non civilisés, sans police, loy, ny religion, qui habitent cette terre, tant pour contenter l'honneur desir de plusieurs qui des long temps requierent cela de moy, que pour employer vtilement les heures que ie puis avoir de loisir durant ce temps qu'on appelle des Vacations.

*Que le  
sujet du  
present  
livre n'est  
à rejeter.*

Et quoy que mon sujet semble bas, n'estât pas ici traité d'un Royaume rempli de belles villes, de beaux Palais, de belles tours, enrichi de longue main de beaucoup d'ornemens domestics & publics, fourmillant en peuples instruits en toutes sortes d'arts liberaux & mechaniques; & en vn mot n'ayant icy à discourir sur les sept merveilles du monde, ce sujet toutefois tel qu'il est, n'est point à rejeter, si l'on considere que ce grand vaisseau de sapience Salomon n'avoit point dédaigné de

traiter en son histoire naturelle des moindres choses d'icy bas depuis le Cedre qui est au Liban <sup>3. des Rois chap. 4.</sup> jusques à l'Hyssope qui sort de la parny, <sup>des bestes, des vers, 33.</sup> des bestes, des oiseaux, des reptiles, & des poissons. Et quand ce ne feroit qu'en consideration de l'humanité, & que ces peuples desquels nous avons à parler sont hommes comme nous, nous avons de quoy estre incités au desir d'entendre leurs façons de vivre & mœurs, veu méme que nous recevons souvent avec applaudissement les histoires & rapports des choses qui ne nous sont point si étranges, ni tant éloignées de nous: afin que par la consideration de leur déplorable condition nous venions à remercier Dieu de ce qu'il nous a gratifié par dessus eux, & dire avec le Prophete & Roy son bien-aimé:

*A Jacob il donne pour guide,*

*son Verbe & ses enseignemens,*

*Et à la race Israélide*

*Ses statuts & ses jugemens.*

*Il n'a fait ainsi pour le reste*

*Des peuples de tout l'Univers*

*Leur rendant sa loy manifeste,*

*Et ses jugemens decouverts.*

Car il nous a par sa grace illuminé de la lumiere de son saint Evangile, par son S. Esprit, & par les enseignemens de ses messagers fideles, desquels la voix n'a point encorés penetré jusques-là, sinon depuis ces dernieres années, quasi comme un éclair tant seulement.

Ainsi nous ne scaurions moins faire que

*Platon.*

ce Philosophe Payen le quel remercioit ses Dieux entre autres choses de ce qu'il estoit né à Athenes. plustot qu'en quelque autre part pour-autant que là estoit le domicile de toute bonne instruction, civilité & police, le siege des sciences & des bonnes loix.

*Loange  
des pen-  
ples de la  
Nouvelle  
France.*

Et neantmoins noz peuples de la Nouvelle France ne sont si brutaux, stupides, ou lourdaux que l'on pourroit penser. Et trouve que c'est à grand tort qu'on dit d'eux que ce sont des bestes, gens cruels, & sans raison. Car ie n'y ay point veu de niais comme il s'en trouve quelquefois es pais de l'Europe : ilz parlent avec beaucoup de iugement: & pour la cruauté, quand ie revoque en memoire noz troubles derniers, ie croy que ny Hespagnols, ny Flamens, ny François, ne leur devôs rien en ce regard, voire les surpassions de plus de juste mesure : Car ils ne scayent que c'est de donner le fronteau, de chauffer la plâte des pieds, de serrer les doigts, & autres choses plus horribles que ie ne veux enseigner. Mais s'ils ont à faire mourir quelqu'un ils le font sans supplices excogités. Et diray plus, que sans faire mention de noz troubles, & prenant noz nations de l'Europe en l'état qu'elles sont aujourd'huy, ie puis asseurer qu'ils ont autant d'humanité, & plus d'hospitalité que nous, comme nous remarquerons plus à loisir en autre lieu parlant de leurs mœurs & façons de vivre, & comme ie l'ay touché en mon Adieu à la Nouvelle France.

*Du nom Gaullois. Refutation des Auteurs Grecs sur ce sujet. Noé premier Gaullois. Les Gaullois pères des Umbres en Italie. Conquêtes & navigations des anciens Gaullois. Loix marines, justice, & victoires des Marfeillois. Portugal. Navire de Paris. Refroidissement en la navigation d'où est venu. Des Terres-neuves.*

## CHAP. II.

**D**ESIEURS anciens ayans voulu discourir de l'origine du nom Gaullois, se sont escri-més en tenebres, & n'ont point touché au but, soit ou faute de sçavoir l'histoire de la creation du monde, ou d'entendre les langues des vieux siecles, auxquelles il faut rapporter l'imposition des noms les plus anciens; ou d'avoir des vrais memoires des plus vieux Gaullois. Ce qu'aussi n'eussent ilz sceu avoir, d'autant que toute la Theologie, & Philosophie d'iceux Gaullois cōsistoit en traditive, & sans écriture, de laquelle ilz n'usoient qu'és choses privées, ce dit Cesar. Or ici nous n'avons affaire qu'aux Latins & aux Grecs, qui seuls ont traité de nôtre antiquité. Quât aux Latins, iceux ne voyans apparence de deriver nôtre nom, d'un Coq, signifié par le mot *Gallus* en leur lan-

*Anciens  
Gaullois  
n'écro-  
voient rien  
en public.*

gue, ilz n'en ont voulu rié dire. Mais les Grecs plus hardis, lesquels ont brouillé les origines de toutes choses, & icelles remplies de fables, ont écrit qu'un Roy des Gaullois nommé Celtes, & par honneur Iupiter, eut vne fille appelée Galathée, laquelle dedaignoit tous les Princes de son temps, jusques à ce qu'ayant oui les vertus nompareilles du grand Hercules de Lybie fils d'Osiris, qui guerroyoit les tyrans de la terre, comme il passoit par le pais des Celtes pour aller d'Espagne en Italie, elle en devint amoureuse, & par la permission de ses parens eut de lui vn enfant, qui fut nommé Galates, lequel surpassa tous les Princes de son âge en force de corps, & grandeur de courage: & ayant conquis beaucoup de provinces par armes, changea le nom des Celtes que son pere avoit donné, & nomma ses sujets Galates. D'autres ont pensé qu'ils avoient esté ainsi appellez du mot Grec Γαλα, qui signifie Lait, pour ce que le peuple Gaullois est blanc & de couleur de lait. Or ces derivations sont absurdes. Car pour ce qui est de la couleur blanche il y avoit plus de raison d'appeller ainsi ceux de la grande Bretagne, ou les bas Allemans. Et puis, c'est folie d'estimer que nous ayons pris nôtre appellation des Grecs, desquels au contraire vne partie est appelée de nôtre nom. Pour le regard du mot de Galates, c'est vne inventio de la même forge. Car ie ne voy que

*Iupiter  
Celticus.  
Galathée.*

*Galates.*

*Refuta-  
tion.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 10  
contrariété en tous ceux qui en ont parlé. Pau-  
fanias en ses Attiques dit que le nom de Gala-  
tes n'est venu que sur le tard, & que de grande  
antiquité les Gaullois auparavant s'appelloiét  
Celtas. Et toutefois Galates, selon Berose, a  
esté Roy des Gaulles immédiatement apres  
Celtas. Strabon au contraire, dit que tous les  
Galates ont esté appellez Celtas par le Grecs,  
à cause du noble estoc de ceux de la province  
Narbonoise: où il donne à entendre qu'ils  
estoiēt Galates devant qu'estre Celtas. Ap-  
pian tient que les Celtas viennent d'un Cel-  
tus fils de Polyphemus, qui fut fils de Neptu-  
ne: ce qui ne se peut accorder avec ce que dit  
Berose, que Jupiter Celtas fut le neuvieme Roy  
des Gaullois, plusieurs siecles apres Neptune.

Mais ie voudroy demander pourquoy les  
Grecs, pour suivre leurs fantasies, ont changé  
le nō de Gaullois en Galates, ce que n'ōt fait les  
Romains plus retenus & plus sobres à brouil-  
ler l'antiquité. Je croy qu'ils ont eu crainte de  
se rendre ridicules en les appellant Gaullois  
par vne (ll) double, d'autant que *Tαλλος* en  
leur langue signifie Chatré: & ilz voyoient les  
Gaulles se multiplier en generation. Et delà ont  
pris sujet d'imposer le nom de Galates aux  
Gaullois. Et neantmoins Strabon non autre-  
ment scrupuleux les appelle indifferemment  
Gaullois & Galates, & ceux del'Asie Gallo-  
grecs.

N'y aiant donc point d'apparence à ce

## HISTOIRE

nom de Galates il est meilleur de nous arreter à l'appellation de noz plus proches voisins les Romains, qui nous conoissent mieux, desquels sainct Gregoire disoit: *sicut non habent acumina, sic nec Græcorum hereses*: Ilz ne sont point si grans brouillons & menteurs. Et pour le nom Gaullois nous avons l'authorité de Xenophon, lequel en ses *Æquivoques* dit que le premier *Ogyges* ( qui fut Noé ) fut surnommé *Le Gaullois*, pour ce qu'au *Deluge* du monde s'estant garenti des eaux, il en garentit aussi la race des hommes, & repoula la terre. De là vient (dit il) que les *Sages* ( qui sont peuples de la *Scythie Asiatique*, c'est à dire de l'*Armenie*, où l'*Arche de Noé* s'arreta ) appellent un vaisseau de mer *Gallerim* ( d'où le mot de *Gallere*, & *Galliotte*, nous est demeuré ) pour ce qu'il garentit du naufrage. *Caton* au proëme de ses *Origines* & autres *Autheurs*, s'accordent à ce que dessus, disans que *Ianus* ( qui est Noé ) vint de *Scythie* en *Italie* avec les *Gaullois* peres des *Vmbres* ( peuples aujourd'hui tenans le *Duché de Spolette* ) ainsi appelez d'un autre nom que leurs peres, mais revenant à même signification. Car en langue *Hebraïque* & *Aramée* *Gallim* signifie *Flot*, *Eau*, *Inondation*: & en langue antique *Latine* *Vmbri*, ou *Imbri* signifie *Eau* & *Pluie*.

*Vraye derivation du nom Gaullois. Notés que du mot Sage, vient Sagamos entre noz Sauvages: & de ces peuples de Scythie sont venus les Tectosages, peuples de Tolose. Gaullois peres des Vmbres.*

*Noé a peuplé les Gaullois.*

Noé donc repeuplant le monde amena vne troupe de familles pardeça, lesquelles aimans la navigation trouverent bon de s'appeller du nom attribué à ce grand *Ogyges*, &

DE LA NOUVELLE FRANCE. 10 ij  
semblablement à Comerus Gallus (lequel en  
l'histoire sacrée est appellé Gomer ) premier *Genes. 10.*  
Roy des Gaullois selon Iacques de Bergame *vers. 3.*  
en son Supplement des Chroniques: quoy  
que Berose le face Roy d'Italie, à quoy ie ne  
me puis accorder, puis qu'ilz n'en ont retenu  
le nom.

Ainsi ayans beaucoup multiplié (comme  
la nation Gaulloise est feconde ) ilz se rendi- *Gaullois*  
rent maitres de la mer dès les premiers *dés les*  
aptes le Deluge: & devât les guerres de Troye *premiers*  
le grand Capitaine Cambaules ravagea toute *siècles*  
la Grece & l'Asie, comme le confesse, Pausa- *maitres*  
nias en ses Phociques, & ailleurs. Long temps *de la*  
depuis les Gaullois affriandis au butin firent *mer.*  
trois armées, dont Brennus l'un des chefs avoit  
cent cinquante deux mille pietons, & vingt  
milles quatre cens maitres de cheval à sa part,  
chacun desquels avoit deux chevaux de relais, *Strabo.*  
& nombre de Solduriens souz lui. Strabon *liv. 4.*  
fait mention d'autres grandes conquêtes des *§ 12.*  
Tectosages, Tolistobogiens, & Trocmies peu-  
ples Gaullois, lesquels occuperent la Bythinie,  
Phrygie, Cappadoce & Paphlagonie, sous  
vn nommé Leonorius, lequel y institua dou-  
ze Tetrarches semblables à noz douze Pairs  
de France. Et de ces conquêtes parle aussi Pli- *Plin. 4.*  
ne, lequel dit qu'ils avoient cent nonante *ch. 32.*  
cinq villes & principautés.

An surplus ils avoient leurs loix marines si *Loix ma-*  
bien ordonnées, que les nations étrangères se *rines des*  
conformoient volontiers à icelles, comme *Marsois*  
*loix.*

*Iustices d'iceux.*

faisbient les Rhodiens, au recit de Strabon, lesquels avoient emprunté de noz Marseillois les loix marines desquelles ils vsoiét. Ce qu'ils avoient fait d'autant plus volontiers qu'ilz voyoient iceux Marseillois vivre justement, & ne souffrir aucuns pyrates sur la mer, ayans

*Magazins.*

( ce dit le même Strabon ) de grans magazins bien fournis de toutes choses nécessaires à la marine, & pour battre les villes, ensemble

*Depouilles.*

infinies depouilles des victoires par eux obtenues durant plusieurs siècles contre les pyrates susdits. Et Iules Cesar parlant de la civilité

*Les*

*Gaullois ont enseigné la civilité aux Allemans.*

des Gaullois & de leur façon de vivre, laquelle ils ont enseignée aux Allemans, dit que la conoissance des choses d'outre mer leur apporte beaucoup d'abondance & de commoditez pour l'usage de la vie. Et ne faut penser que cette ardeur de naviger ait esté encluse

*Portugal, Port des Gaullbis.*

dans la mer du Levant. Car le pais de Portugal portant le nom de Port des Gaullois, temoigne assez qu'ilz ont aussi couru sur l'Ocean.

*Navire de Paris.*

En memoire dequoy la principale ville du Royaume des Gaullois porte encore aujourd'huy la Navire pour sa marque.

*Cornu Gallia.*

Voire ie pourray bien encore coucher ici la pointe d'Angleterre, qui s'appelle *Cornu Gallia*, Cornuaille. Ce qui ne peut provenir que des navigations des Gaullois.

*Vicissitude.*

Mais comme par la vicissitude des choses tout se change ici bas, & les siècles ont ie ne sçay quelle necessité née avec eux de suivre le gouvernement des astres instrumens de la pro-

la pro-

DE LA NOUVELLE FRANCE. II

soit la providence de Dieu ( afin de n'vsfer du mot de fatalité ) les Gaullois ont quelquefois par occasion laissé refroidir cette ardeur de voguer sur les eaux, comme lors que les Romains semerent la division entre-eux, & s'emparerent par ce moyen de leur Etat, & depuis quand les François, Gots, & autres nations déchirerent ce grand Empire ja cassé de vieillese, & tout remply d'humeurs vicieuses, & corrompues de longue-main. Mais par apres aussi selon les occurences ils ont repris leurs premiers & anciens erremens, comme lors qu'on a publié les Croisades pour le recouvrement de la terre Sainte; environ lequel temps, sçavoir en l'an mil deux cens quatre-vingts, pour eviter la peine de créer tous les jours des Admiraux extraordinaires, & par commission, pour envoyer sur la mer & conduire l'armée Françoisse en la terre Sainte, fut l'Admirauté de France erigée en titre d'Office par le Roy Philippe surnommé le Hardy fils de saint Loys, & deférée au Sire Enguerran de Coucy troisieme du nom en cette famille, premier Admiral de France en la qualité que j'ay dit.

*Refroidissement de la navigation d'où est venu.*

*Premier Admiral de France.*

Or comme vn malade pressé de la douleur qui le violente oublie aisément les exercices ausquels il souloit s'occuper estant en pleine santé; Ainsi les François par-apres occupez sur la defensiva aux longues guerres qu'ils ont eu contre les Anglois dedans leurs

propres entrailles & au milieu de la France, ils ont laissé d'erechef alentir cette ancienne ardeur en la navigation qui ne s'est pas aysement r'echauffée depuis, n'estant à peine la France relevée de maladie, que voicy naitre d'autres guerres contre deux, voire trois nations, qui ne se promettoient rien moins que d'emporter chacune vn fleuron de cette Couronne, à la faveur & des forces de l'Empire & des pillages du Portugal. Quoy que ce soit la plus puissante partie en a tiré de bonnes pieces, lesquelles jaçoit qu'elles se puissent justement debatre, toutesfois ce ne seroit sans beaucoup de difficultez. Et depuis ce temps les differens pour la Religion & les troubles estans survenus, noz François parmy ces longues alarmes ont esté tellement occupés, qu'en vne division vniuerselle il a esté bien difficile de viser au dehors, faisant vn chacun beaucoup de conserver ce qui luy estoit acquis, & vivre chez soy-mesme.

Neantmoins parmy toutes ces choses, noz Rois n'ont pas laissé de faire des découvertes avec beaucoup de depense en diverses contrées, & en divers temps, je ne diray pas depuis qu'on a osé franchir l'Ocean (car noz Gaullois & François dès plusieurs siecles ont familier le voyage des Terres-neuves) mais depuis qu'on a passé la Zone torride & eu conoissance des regions Antarctiques, & Antichthones, ausquelles toute l'antiquité a creu n'y avoir point de passage, c'est à dire

estre impossible d'y parvenir. Et eussent fait davantage si nos Admiraux François se fussent pleu à la marine, ou n'eussent esté empêchés ailleurs & embrouillés en noz guerres civiles. Car encores que les Rois bien souvent ne soient que trop poussez d'ambition pour commāder à toute la terre, & à des nouveaux mondes, sil estoit possible, d'autant que (comme dit le Sage) *La gloire & dignité* des Rois est en la multitude du peuple : si ont-ils besoin de gens qui les secondent, voire qui les enflamment à vn beau sujet, où principalement il y a apparence de faire chose qui peut réussir à la gloire de Dieu, & n'y va point du detrimēt d'autrui. Et en cela nôtre siecle est en pire condition que les precedens pour ce regard, d'autant que cōbien que par la grace de Dieu nous jouissons d'vne bonne paix, que le Roy soit redouté, & ait des moyens autā que pas vn de ses predecesseurs, que l'établissement d'vn Royaume Chretien & François soit facile és regions Occidentales d'outre-mer, & qu'il y ait des hommes immuables en cette resolution d'habiter la Nouvelle France, d'où ils ont rapporté les fruiçts de leur culture, comme sera dit en son lieu: neantmoins il ne se trouve quasi personne (j'éten de ceux qui ont credit en Cour) qui favorise ce dessein, nō point de parole seulement en privé, moins envers sa Majesté. On est bien aisé d'en ouïr parler, mais d'y aller, mais d'y aider, on ne s'étend point à cela. On voudroit

*Prouerb. 14*  
*Les Rois*  
*ont besoin*  
*d'estre in-*  
*citez au*  
*bien.*

*Mal de no-*  
*stre siecle*  
*pour la ra-*  
*vigation.*

*Demandes ordinaires de ceux qui s'informent de la Nouvelle France.*

*Quelle est la plus belle & excellente mine.*

trouver les thresors d'Atabalippa sans travail & sans peine, mais on y vient trop tard, & pour en trouver il faut chercher, il faut faire de la dépense, ce que les grands ne veulent pas. Les demandes ordinaires que l'on nous fait, sont : Y a-il des thresors, y a-il des mines d'or & d'argent? & personne ne demande, Ce peuple-là est-il disposé à entendre la doctrine Chrestienne. Et quant aux mines il y en a vrayment, mais il les faut fouiller avec industrie, labeur, & patience. La plus belle mine que je sçache c'est du blé & du vin, avec la nourriture du bestial. Qui a de cecy il a de l'argent. Et de mines nous n'en vivons point. Et tel bien souvent une belle mine qui n'a pas bon jeu.

Au surplus les mariniers qui vont de toute l'Europe chercher du poisson aux Terres-neuves, & plus outre, à huit & neuf cens lieuës loin de leur païs, y trouvent de belles mines sans rompre les rochers, evêtrer la terre, vivre en l'obscurité des enfers (car ainsi faut-il appeller les minieres, où l'on condamnoit anciennement ceux qui meritoient la mort) ils y trouvent, di-je, des belles mines au profond des eaux, & au trafic des pelleteries & fourrures d'Ellans, de Castors, de Loutres, de Martres, & autres animaux, d'où ils retirent de bon argent au retour de leurs voyages, auxquels ils ne se plairoient point tant s'ils n'y sentoient vn ample proffit. Cecy soit dit en passant pour ce qui regarde la Terre-neuve,

DE LA NOUVELLE FRANCE. 13  
laquelle jaçoit qu'elle soit peu habitée & en  
vn climat assez froid, neantmoins est recher- *Excellence*  
chée d'un grand nombre de peuple qui luy *de la Terre*  
va tous les ans rendre hommage de plus loin *neuve.*  
qu'on ne fait les plus grands Rois du monde,  
lesquels on caresse & honore bien souvent  
plus pource qu'ils sont riches & peuvent en-  
richir les autres, que par devoir: Ainsi en fait-  
on à cette terre: : laquelle estant en cette qua-  
lité tant vtile, il faut estimer que celles qui s'ot  
en plus haute elevation de Soleil, sont beau-  
coup plus priser & estimer, d'autant qu'avec  
l'abondance de la mer elles ont ce qu'on peut  
esperer de leur culture, sans mettre en cōside-  
ration les mines d'or & d'argent, desquelles  
nostre France Oriëntale se passé bien, & ne lais-  
se pas d'estre aussi florissante que les pais des-  
quels elle est environnée. Dequoy nous parle-  
rons plus amplement ci apres selon que le su-  
jet se presentera.

---

*Conjectures sur le peuplement des Indes Oc-  
cidentales, & consequemment de la Nou-  
velle France comprise sous icelles.*

CHAP. III.

**L**E sçay que plusieurs étonnez de la  
decouverte des terres de ce monde  
nouveau qu'on appelle Indes Oc-  
cidentales, ont exercé leur esprit à rechercher

le moyen par lequel elles ont peu estre peuplées apres le Deluge: ce qui est d'autant plus difficile que d'un pole à l'autre ce monde là est separé de cetui-cy d'une mer si large, que les hommes ne l'ont jamais (ce semble) ni peu, ni osé traverser jusques à ces derniers siecles, pour decouvrir des nouvelles terres: du moins il n'en est point de mention en tous les livres & memoires qui nous ont esté laissez par l'Antiquité. Les vns se sont servi de quelques Prophetes & revelations de l'Ecriture sainte tirées par les cheveux, pour dire les vns que les Hespagnols, les autres que les Juifs devoient habiter ce nouveau monde. D'autres ont pensé que c'estoit vne race de Champs portée là par punition de Dieu, lors que Iosué comença d'entrer en la terre de Chanaan, & en prendre possession, l'Ecriture sainte témoignant que les peuples qui y habitoient furent tellement épouvantez, que le cœur leur faillit à tous: & ainsi pourroit estre venu que les majeurs & ancestres des Ameriquains & autres de delà ayās esté chassez par les enfans d'Israël de quelques contrées de ces pais de Chanaan, s'estans mis dans des vaisseaux à la mercy de la mer, auroient esté jettez & seroient abordez en cette terre de l'Amerique. Chose qui semble estre confirmée par ce qui est écrit en la Sapience dite de Salomon, à sçavoir que les Chananéens avant l'entrée des enfans d'Israël en leur terre estoient anthropophages, c'est à dire mangeurs de chair humaine,

comme

*Premiere  
opinion.*

*Abdias ch.*

*1. vers. 25.*

*Es 4. Esd.*

*13. vers. 45.*

*46. 47.*

*Deuxieme  
opinion.*

*Sap. 12.*

*vers. 4. 5.*

Comme sont plusieurs en cette grande étendue de païs. Et pour les ayder encore à dire, j'adjousteray pour eux que plusieurs des Américains sautent par dessus le feu en faisant leurs invocations à leurs demons, ainsi que faisoient les Cananeens. Mais il y a des raisons encore plus probables que celle-cy : entre lesquelles ie diray que ceux-là ne se sont point éloignez de la verité, qui ont estimé que quelques mariniers, marchans, & passagers surpris de quelque fortunal de vent en mer, à la violence duquel ils n'auroient peu resister, auroient esté porté en cette terre, & là paraventure auroient fait naufrage, si bié que se trouuans nuds, ils auroient esté contraints de vivre de chasse & de pecherie, & se couvrir des peaux d'animaux qu'ils auroient tués, & ainsi auroient multiplié & rempli cette terre tellement quelement (car il n'y a préque que les rives de mer & des grandes riuieres habitees du moins aux premieres terres qui regardent la France & sont en même parallele) si bien qu'ores qu'au parauant ils eussent quelque conoissance de Dieu, cela peu à peu s'est euanoui faite d'instructeurs, comme nous voyons qu'il est arrivé en tout le monde de deçà peu apres le deluge. Et plusieurs accidens échuez de cette façon, tant de la partie de l'Orient, que du Midi, & du Nort, & des païs y interposées, peuvent auoir causé le peuplement de cette terre Occidentale en toutes parts.

*Troisième  
opinion.*

Ce qui n'est point sans exemple même qui nous est familier. Car en l'an mil cinq cens quatre-vingts seze, le sieur Marquis de la Roche, gentil-homme Breton pretendant habiter la Nouvelle France, & y asseoir des colonies Françoises, suivant la permission qu'il en avoit du Roy, il y mena quelque nombre de gens, lesquels (pour ce qu'il ne cognoissoit point encore le pais) il dechargea en l'ile de Sable, qui est à vingt lieuës de terre ferme vn peu plus au Su que le Cap-Breton, c'est à sçavoir par les quarante trois degrez. Cependant il s'en alla reconoistre & le peuple & le pais, & chercher quelque beau port pour se loger. Au retour il fut pris d'un vent contraire qui le porta si avant en mer, que se voyant plus près de la France que de ses gens, il continua sa route par deçà, où il fut peu apres prisonnier és mains du Sieur Duc de Mercure, & demeurèrent là ses hommes, l'espace de sept ans vivans du laiçtage de quelques vaches qui y sont, de la chair d'icelles & de pourceau, (dont il y a bon nôbre en cette ile qui y ont multiplié depuis long temps, sans qu'on sache au vray qui les y a porté) & de poissons. En fin le Roy estant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir lors qu'il iroit à la pecherie des Terres-neuves. Ce qu'il fit, & d'un nombre quarante ou cinquante, en ramena vne douzaine, qui se presenterent à sa Majesté vestuz de peaux de loup-marins. Voula comme les peuples Sau-

*Voyage  
du sieur  
Marquis  
de la Ro-  
che en la  
Nouvelle  
France.*

vag  
pet  
fem  
fem  
& d  
Die  
m'é  
deu  
sanc  
O s  
con  
O  
tre a  
que  
con  
font  
esté  
iour  
par t  
Chka  
sur l  
dire  
eu d  
tous  
Et c  
men  
nou  
tre l  
raco  
luge  
mes  
fort

vages se sont formés. Et qui eut laissé là per-  
 petuellement ces hommes avec nombre de  
 femmes, ils fussent (ou leurs enfans) deuenuz  
 semblables aux peuples de la Nouvelle Frâce;  
 & eussent peu à peu perdu la conoissance de  
 Dieu. Et sur cette consideration ie pourrois  
 m'écrier avec l'Apostre saint Paul: *O profon-*  
*deur des richesses, & de la sapience, & de la conois-*  
*sance de Dieu! que ses iugemens sont incōprehensibles,*  
*& ses voyes impossibles à trōuuer! Car qui est-ce qui a*  
*conceu la pēsee du Seigneur, ou qui a esté son Conseiller?*

*Aus Ro-*  
*mans II.*  
*vers. 13.*

Or pour reuenir à mon propos, i'ay vn au-  
 tre argument, qui pourroit servir pour dire  
 que ces peuples ont esté portez là de cette fa-  
 çon, c'est à dire, par fortune de mer, & qu'ils  
 sont uenez de quelque rare de gens qui avoient  
 esté instruits en la loy de Dieu. C'est qu'vn  
 iour cōme le sieur de Poutrincourt discouroit  
 par truchemēt à vn Capitaine Sauvage nōmé  
*Chkoudun*, de nôtre Foy & religion, il répondit  
 sur le propos du deluge qu'il avoit bien ouï  
 dire, dès lōg-temps qu'anciēnement il y auoit  
 eu des hommes méchans lesquels moururent  
 tous, & y en vint de meilleurs en leurs place.  
 Et cette opinion du deluge n'est pas seule-  
 ment en la partie de la Nouvelle France, où  
 nous avons demeuré, mais elle est encore en-  
 tre les peuples du Perou, lesquels (à ce que  
 raconte Ioseph Acoſta) parlent fort d'vn de-  
 luge avēu en leur païs, auquel tous les hom-  
 mes furent noiez, & que du grand lac *Titicaca*  
 sortit vn *Viracocha* ( qui est le plus grand de

*Liv. I. ch.*  
*25 de son*  
*hist. natu-*  
*rele des*  
*Indes.*

tous leurs Dieux, lequel ils adorent en regardant au ciel, cōme createur de toutes choses) & ce *Viracochia* s'arreta en *Tiaguanaço*, où l'on voit aujourd'hui des ruines & vestiges d'anciens edifices fort étranges: & de là à *Cusco*: Ainsi recommença le genre humain à se multiplier.

*Quatrième  
me opinion.*

Je ne veux pas nier pourtant que ces grāds païs n'aient peu estre peuplez par vne autre voie, sçavoir que les hommes se multiplians sur la terre, & s'étendans toujours, comme ils ont fait par deçà, en fin il y a de l'apparence que de proche en proche ils ont atteint ces grandes provinces, soit par l'Orient, ou par le Nort, ou par tous les deux. Car ie tiens que toutes les parties de la terre ferme sont concatenées ensemble, ou du moins s'il y a quelque détroit, comme ceux d'Anian & de Magellan: c'est chose que les hommes peuvent aisément franchir. La consideration du passage des animaux est ce qui plus nous pent arreter l'esprit en ceci. Mais on peut dire qu'il a esté aisé d'y transporter les petits, & les grāds sont d'eux mesmes capables de passer les détroits de mer, comme il est vray-semblable que les Ellans ont passé de la Russie en Labrador, en Canada, en la terre des Souriquois par le Nort: car nous sçavons de certaine science qu'ils ne font pas difficulté de passer des bayes de mer, pour accourir le chemin d'une terre à vne autre. Et nous lisons au voyage du Capitaine Jacques Quartier,

que les ours passent aisément quatorze lieues de mer.

Mais quand ie considere que les Sauvages ont de main en main par tradition de leurs peres, vne obscure conoissance du Deluge, il me vient au devant vne autre conjecture du peuplement des Indes Occidentales, Belle conjecture, qui est la cinquieme opinion. qui n'a point encore esté mise en avant. Car quel empchement y a il de croire que Noé ayant vécu trois cens cinquante ans apres le Deluge, n'ait luy même eu le soin & pris la peine de peupler, ou plustost repeupler ces pais là? Est-il à croire qu'il soit demeuré vn si long espace de temps sans avoir fait & exploité beaucoup de grandes & hautes entreprises? Luy qui estoit grand ouvrier, & grand pilote, sçavoit-il point l'art de faire vn autre vaisseau ( car le sien estoit demeuré arresté aux montagnes d'Ararat, c'est à dire de la grande Armenie ) pour reparer la desolation de la terre? Luy qui avoit la conoissance de cent mille choses que nous n'avons point par la traditive des sciences infuses en nôtre premier pere, duquel il peut auoir veu les enfans, ignoroit-il ces terres Occidentales, où par avéture il avoit pris naissance? Certes en tout cas il est à presumer qu'ayant l'esprit de Dieu avec luy, & ayant à restablir le monde par vne speciale élection du ciel, il avoit ( du moins par renommée ) cognoissance de ces terres là, auxquelles il ne luy a point esté plus difficile de faire voile, aiant peuplé l'Italie, que de ve-

Noë a me-  
né des pen-  
plades en  
Italia.

3. Des  
Rois 10.

nir du bout de la mer Méditerranée sur le Ti-  
bre fonder son *laniculum*, si les histoires pro-  
phanes sont véritables, & par mille raisons y a  
apparence de le croire. Car en quelque part  
du monde qu'il se trouuast, il estoit parmi les  
enfans. Il ne luy a, di-ie, point esté plus diffi-  
cile d'aller du détroit de Gibraltar en la Nou-  
uelle France, ou du Cap-de-Vert au Brésil,  
qu'à ses enfans d'aller en Iava, ou en Iapan,  
planter leur nom, ou au Roy Salomon de  
faire des navigations de trois ans: lesquelles  
quelques vns des plus sçavans de nostre siècle  
dernier passé, & entre autres François Vatable,  
disent avoir esté au Perou, d'où il faisoit ap-  
porter cette grãde quantité d'or d'Ophir tres-  
fin & purtant célébré en la sainte Ecriture.  
Que si (la chose presuppосée de cette  
sorte) ceux des Indes Occidentales n'ont  
conservé le sacré depós de la conoissance  
de Dieu, & les beaux enseignemens qu'il leur  
pour avoir laissé, il faut considerer que ceux  
du monde de deçà n'ont pas mieux fait.  
Somme cette conjecture me semble fondée  
en aussi bonne & meilleure raison que les au-  
tres. Et de telle chose ayant eu Platon quel-  
que sourde nouvelle, il en a parlé en son Ti-  
mée comme vn homme de son país, là où il a  
discouvert de cette grande ile Atlantique, la  
quelle comme il ne voioit point, ny per-  
sonne qui y eust esté de son temps, il a feint  
que par vn grand deluge elle avoit esté sub-  
mergée dans la mer. Et apres lui Alian au

troisieme de son histoire des choses diverses, rapporte chose preque semblable, quoy qu'il croye que ce soit fable: & dit selon Theopompus, que jadis il y eut fort grande familiarité entre Mydas Phrygien, & Silenus. Ce Silenus estoit fils d'une Nymphé, de condition inferieure aux Dieux, mais plus noble que celle des mortels. Apres avoir tenu plusieurs propos ensemble, Silenus adjousta que l'Europe, l'Asie & la Libye (c'est à dire l'Afrique) estoient illes environnées de l'Océan, mais qu'il y avoit vne terre ferme par delà ce monde ici de grandeur infinie, nourrissant de grands animaux, & des hommes deux fois aussi grands, & vivans deux fois autant que nous: qu'il y avoit de grandes cités, diverses façons de vivre, & des loix contraires aux nôtres. Par apres il dit encores que cette terre possede grande quantité d'or & d'argent, si bien qu'entre les peuples de là l'or est moins estimé que le fer entre nous. Et passerent autrefois ces peuples par deçà avec vn milion d'hommes remplissans la terre iusques aux monts Hyperborees, & voyans les peuples voisins de ces montaignes trop grâds observateurs de Religion, c'est à dire superstitieux, ilz les méprisèrent, iugeans qu'ils estoient méchans, & ne voulurent point passer outre. Qui considerera ces paroles, il trouvera qu'elles ne sont point du tout fabuleuses.

& conclura qu'és premiers siècles les hommes ont eu conoissance de l'Amérique, & autres terres y continentes, & que pour la longueur du chemin les hommes cessans d'y aller cette conoissance est venue à neant, & n'en est demeuré qu'une obscure renommée.

Et pour plus ample preuye, j'adjouteray encore ce que les Poëtes anciens ont tant chanté des îles Hesperides, lesquelles ils ont mis au Soleil couchant: ce qui ne peut proprement estre attribué aux îles Fortunées, dites aujourd'hui les Canaries, lesquelles ne sont point au Couchant des Grecs, ny des anciens Latins. Moins encores aux îles Gorgonides, qui sont aujourd'hui les îles du Cap de Vert, à dix degrez plus pres de la ligne æquinoctiale, que les Canaries: îles de sel & infertiles; là où és Hesperides y avoit des jardins delicieux, d'où les arbres estoient chargez de fruitz d'or commis à la garde d'un dragon. Je veux donc m'arreter à ce que Pline, sur vne chose pleine d'obscurité, recite qu'un Statius Sebosus employa quarante jours à naviger depuis les Gorgones jusques aux Hesperides. Or ne faut-il point quarante jours, ains seulement sept ou huit, pour aller des Gorgones aux îles Fortunées, n'y ayant que deux cens lieuës de distance. Surquoy ie conclus que les Hesperides ne sont autre chose que les îles de Cuba, l'Espagnole, la Jamaïque, & autres voisines, où les Hespagnols ont fort bien fait, & font leurs affaires, festans enrichis & s'enrichissans encore des thresors & depouilles de ces terres.

*Pline  
liv. 6.  
chap 31.  
Quelques  
autres re-  
citent la  
même  
chose de  
Solon:  
mais se  
ne l'ay  
peu trou-  
ver en ses  
écrits.*

Quant  
mes d'  
les an  
autres  
avoien  
tourm  
estoit  
& en  
gnée

Limite

ge a  
Ter  
une  
par



la Pro  
çôs &  
ticuli  
que n  
esté,  
dura  
Ce q  
au p  
nele  
est d  
cinq  
mœ  
quel  
I  
ce t

Quant au dragó qu'on disoit garder les pommes d'or, des Hesperides, & aucun n'y entroit; les anciens vouloient signifier qu'on y avoit autrefois esté, mais que plusieurs vaisseaux avoient esté engloutis de la mer (laquelle est tourmente paroit comme feu) & le chemin en estoit perdu. Que si le grand Hercule y a esté, & en a ravi des fruits, ce n'est pas choses éloignée de sa vertu.

*Limites de la Nouvelle Frãce: & sommaire du voyage de Jean VeraZano Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'huy dite la Floride: Avec une brève description de peuples qui demeurent par les quarante degrez. CHAP. IV.*

**A**YANT parlé de l'origine du peuple de la Nouvelle France, il est à propos de dire quelle est l'étendue & situation de la Province, quel est ce peuple, les meurs, façons & coutumes d'iceluy, & ce qu'il y a de particulier en cette terre, suivant les mémoires que nous ont laissé ceux qui premiers y ont esté, & ce que nous y avõs reconeu & observé durant le temps que nous y avons sejourné. Ce que je feray Dieu aydant, en trois livres; au premier desquels sera décrit ce qui avoisine les deux Tropiques, au deuxieme ce qui est depuis le quarantieme degré jusques au cinquante-cinquieme, & au troisieme les mœurs, façons & coutumes des peuples desquels nous avons à parler.

Je comprends donc souz la Nouvelle France tout ce qui est au deçà du Tropicque de

*Etendue  
de la Nou-  
velle Frãce.*

Cancer jusques au Nort, laissant la vendication de la Frâce Antarctique à qui la voudra & pourra débattre, & à l'Hespagnol la jouissance de ce qui est au delà de nôtre-dit Tropicque. En quoy ie ne veux m'arreter au partage fait autrefois par le Pape Alexandre sixieme entre les Rois de Portugal & de Castille, lequel ne peut ny doit prejudicier aux droits que noz Rois se sont justement acquis sur les terres de conquête, telles que sont celles dont nous avons à parler, d'autant que ce qu'il en a fait, a esté comme arbitre de chose debattue entre ces Rois, qui ne leur appartenoit non plus qu'à vn autre. Et quand'en autre qualité ledit Pape en auroit ainsi ordonné, outre ce que son pouvoir est spirituel, il est à disputer sçavoir sil pouvoit ou devoit partager les enfans puisnez de l'Eglise, sans y appeller l'aîné, & sans faire mention de lui.

*Limites de  
la Nou-  
velle Frâ-  
ce.*

Ainsi nôtre Nouvelle France aura pour limites du côté d'Oüest la terre jusques à la mer dite Pacifique, au deça du Tropicque de Cácer. Au Midi les iles & la mer Atlantique du côté de Cuba & l'ile Hespagnole: Au Levant la mer du Nort ores dite la Nouvelle France: & au Septentrion celle terre qui est dite inconnue vers la mer glacée jusques au Pole arctique, De ce côté quelques Portugais & Anglois ont fait des courses jusques à cinquante six & soixante-sept degrez pour trouver passage d'une mer à l'autre par le Nort, mais apres beaucoup de travail ils ont perdu leurs peines, soit ou pour les trop grandes froidures,

D  
soit pa  
suivre

En

Veraz

verte

Franço

rappo

les cho

le fil d

écrit :

fumes

nous g

apres

mes d

vingt

lieués

nous

mais

par le

vée el

procl

par le

havre

tée, &

mett

& ay

plus

que

delib

Nou

voy

nou

soit par defect des choses necessaires à pour-  
suivre leur route.

En l'an mil cinq cens vingt-quatre, <sup>1524.</sup> Jean  
Verazzano Florentin fut envoyé à la décou-  
verte des terres par le Roy Tres-Chrétien  
François premier, & de son voyage il fit vn  
rapport à la Majesté, duquel je représenteray  
les choses principales sans m'arrêter à suivre  
le fil de son discours. Voici donc ce qu'il en  
écrivit: Ayans outrepassé l'île de Madere, nous  
fumes poussez d'une horrible tempête, qui  
nous guidant vers le Nort, ou Septentrion,  
apres que la mer fut accoisée nous ne laissâ-  
mes de courir la mesme route l'espace de  
vingt-cinq jours, faisans plus de quatre cens  
lieuës de chemin par les ondes de l'Océan: où  
nous découvrimes vne Terre-neuve non ja-  
mais ( que l'on sçache ) conuë ni découverte  
par les anciens, ni par les modernes: & d'arri-  
vée elle nous sembla estre fort basse: mais ap-  
prochans à vn quart de lieuë, nous conueûmes  
par les grands feuz que l'on faisoit le long des  
havres & orées de la mer qu'elle estoit habi-  
tée, & qu'elle regardoit vers le Midi: & nous  
mettans en peine de prendre port pour surgir  
& avoir conoissance du pais, nous navigames  
plus de cinquante lieuës en vain: si que voyâs  
que toujours la côte tournoit au Midi, nous  
deliberames de rébrouffer chemin vers le  
Nort suivant nôtre course premiere. En fin  
voyans qu'il n'y avoit ordre de prendre port;  
nous surgimes en la côte, & envoyames vu

*Premiere*

*decouvert*

*de de la*

*Terre-*

*neuve,*

*depuis ap-*

*pellee la*

*Floride.*

*Feuz que*

*font les*

*sauvages*

*estruës de*

*la mer.*

*Sauvages  
s'enfuiret  
à l'abord  
des Chré-  
tiens.*

*Descriptio  
des Sau-  
vages de  
la Terre-  
neuve.*

esquif vers terre, où furent veuz grand nombre des habitans du país qui approcherent du bord de la mer, mais dès qu'ils virent les Chrétiens proches d'eux ils s'enfuirent, non toutefois en telle sorte qu'ils ne regardassent souvent derriere eux, & ne prissent plaisir avec admiration de voir ce qu'ils n'avoient accoutumé en leur terre: & s'ébahissoient de des habits des nôtres, & de leur blancheur & effigie, leur montrans où plus commodément ils pourroient prendre terre, &c. Puis il adjoute: Ils vont tout nus, sauf qu'ils couvrent leurs parties honteuses, avec quelques peaux de certains animaux qui se rapportent aux Martes, & ces peaux sont attachées à vne ceinture d'herbe qu'ils font propre à ceci, & fort étroite, & tissue gentilement, & accoutrée avec plusieurs queuees d'autres animaux qui leur environnent le corps, & les couvrent jusques aux genoux: & sur la teste aucuns d'eux portent comme des chapeaux, & guirlandes faites de beaux pennaches. Ce peuple est de couleur vn peu bazannée, comme quelques Mores de la Barbarie qui avoysinent le plus de l'Europe: ont les cheveux noirs, touffus, & non gueres longs, & lesquels ils lient tout ynés & droits sur la teste, tout ainsi faits que si c'estoit vne queuee. Ils sont bien proportionnez de membres, de stature moyenne, vn peu plus grands que nous ne sommes, larges de poitrine, les bras forts & dispos,

comme aussi ils ont & pieds & jambes propres à la course, n'ayans rien qui ne soit bien proportionné, sauf qu'ils ont la face large, quoy que non tous, les yeux noirs & grands, le regard prompt & arrêté. Ils sont assez foibles de force, mais subtils & aigus d'esprit, agiles & des plus grands & vites coureurs de la terre.

Or quant au plan & sit de cette terre & de l'oree maritime, elle est toute couverte de menu sablon qui va quelques quinze pieds en montant, & s'estend comme de petites collines & côtaux, ayans quelques cinquante pas de large: & navigant plus outre on trouve quelques ruisseaux & bras de mer qui entrent par aucunes fosses & canaux, lesquels arrousent les deux bords. Apres ce on voit la terre large, laquelle surmonte ces havres areneux, ayant de tresbelles campagnes, & plaines qui sont couvertes de bocages & forets tres-touffuës, si plaisantes à voir que c'est merveilles: & les arbres sont pour la pluspart lauriers, palmiers, & hauts cyprés, & d'autres qui sont inconeus à nôtre Europe, & lesquels rendoient vne odeur tres-souëve, qui fit penser aux François que ce país participant en circonference avec l'Orient, ne peut estre qu'il ne soit aussi abondant en drogues & liqueurs aromatiques, comme encor la terre donne assez d'indices qu'elle n'est sans avoir des mines d'or, & d'argent, & autres metaux. Et est encor cette terre abondante en cerfs, daims, & lievres. Il y a

*Situation  
de la Terre-  
re-nouve  
dite Flo-  
ride.*

*Rapport  
de la Terre-  
re-nouve.*

deslacs & étangs en grand nombre, & des fleuves & ruisseaux d'eau vive, & des oiseaux de diverses especes, pour ne laisser chose qui puisse servir à l'usage des hommes.

*Elevation  
de la Ter-  
re neuve  
dite Flo-  
ride.*

Cette terre est en elevation de trente-quatre degrez, ayant l'air pur, serain, & fort sain & temperé, entre chaud & froid, & ne sent-on point que les vents violents & impetueux soufflent & respirent en cette region, y regnant le vent d'Orient & d'Occident, & sur tout en esté, y estant le ciel clair & sans pluie, si ce n'est que quelquefois le vent Austral souffle, lequel fait elever quelques nuages & brouillas, mais cela se passe tout soudainement, & revient la premiere clarté. La mer y est coye, & sans violence ni tourbillonnemens de flots, & quoy que la plage soit basse, & sans aucun port, si n'est-elle point facheuse aux navigans, d'autant qu'il n'y a pas vn escueil, & que jusques à rez de terre à cinq ou six pas d'icelle, on trouve sans flux ny reflux vingt pieds d'eau. Quant à la haute mer on y peut facilement surgir, bien qu'une nef fust combattue de la fortune, mais pres de la radé il y fait dangereux. Par cette description peut-on reconoistre que ledit Verazzano est le premier qui a decouvert cette côte qui n'avoit point encore de nom, laquelle il appelle Terre-neuve, & depuis a esté appellée la Floride par les Hespagnols, soit ou pource qu'ils en eurent la veüe le jour de Pasques flories, ou pource qu'elle est toute verte & florissante, &

*Mer sans  
flux ny re-  
flux.*

quen  
verde  
qua

de ce  
tout  
estan  
cour  
Car  
& ay  
jette  
fort  
soud  
la pe  
rece  
apre  
reco  
endr

D  
dépo  
thre  
dre  
là pa  
en l  
me  
cha  
fier  
ne t  
roit  
ses  
en  
en

DE LA NOUVELLE FRANCE. 31  
que mesme les eaux y sont couvertes d'herbes  
verdoyantes, estant auparavant nommée *la-*  
*qua* par ceux du pais.

Quant à ce qui est de la nature du peuple  
de cette contrée, noz François en parlent  
tout autrement que les Hespagnols, aussi  
estans naturellement plus humains, doux, &  
courtois, ils y ont receu meilleur traitement.  
Car Iean Ponce y estant allé à la découverte,  
& ayant mis pied à terre: comme il vouloit  
jetter les fondemens de quelque citadelle ou  
fort, il y fut si furieusement attaqué par vn  
soudain choc des habitans du pais, qu'outre  
la perte d'vn grand nombre de ses soldats, il  
receut vne playe mortelle, dont il mourut tot  
apres, ce qui mit son entreprise à neant, & ne  
reconeurent pour lors les Hespagnols que cet  
endroit où ils pretendoient se percher.

Depuis encore Ferdinand Sotto riche des  
dépouilles du Peru, apres avoir enlevé les  
thresors d'Atabalippa, desireux d'entrepren-  
dre choses grandes, fut envoyé en ces parties-  
là par Charles V. Empereur avec vne armée  
en l'an mil cinq cens trente-quatre. Mais com-  
me l'avarice insatiable le pouissoit, recher-  
chant les mines d'or premier que de se forti-  
fier, ce pendant qu'il erroit ainsi vagabond, &  
ne trouvant point ce qu'il cherchoit & espe-  
roit, il mourut de vergongne & de dueil, &  
ses soldats qui deçà, qui delà furent assommés  
en grand nombre par les Barbares. Derechef  
en l'an mil cinq cens quarante-huit furent

*Nature  
du peuple  
de la Flo-  
ride.*

*Hespa-  
gnols mal  
traitez en  
la Floride.*

envoiez d'autres gens par le mesme Charles V. lesquels furent traitez de mesme, & quelques-vns écorchez, & leurs peaux attachées aux portes de leurs temples.

Nôtre Florentin Verazzano s'estant (comme il est à presumer) comporté plus humainement envers ces peuples, n'en receut que toute courtoisie, & pourtant dit qu'ils sont si gracieux & humains qu'eux (c'est à dire les François) voulans sçavoir quelle estoit la gent qui habitoit le long de cette côte, envoierent vn jeune marinier, lequel sautât en l'eau (pour ce qu'ils ne pouvoient prendre terre, à cause des flots & courans) afin de donner quelques petites denrées à ce peuple, & les leur ayant jetté de loin (pour ce qu'il se mesioit d'eux) il fut poussé violemment par les vagues sur la rive. Les Indiens (ainsi les appelle-il tous) le voyans en cet état le prennent & portent bien loin de la marine, au grand étonnement du pauvre matelot, lequel s'attendoit qu'on l'allast sacrifier, & pour ce crioit-il à l'aide, & au secours, comme aussi les barbares crioient de leur part pèsans l'asseurer. L'ayans mis au pied d'un côtau à l'objet du Soleil ilz le dépouillerent tout nud, s'ébahissans de la blancheur de sa chair, & allumans vn grand feu, le firent revenir & reprendre sa force: & ce fut lors que tant ce pauvre jeune homme, que ceux qui étoient au bâtiment, estimoient que ces Indiens le deussent massacrer & immoler, faisans rotir sa chair en ce grand brazier, & puis en prendre leur

*Humanité des Florentins.*

leur curée, ainsi que font les Canibales. Mais il en avint tout autrement. Car ayant repris les esprits, & esté quelque temps avec eux, il leur fit signe qu'il s'en vouloit retourner au navire, où avec grande amitié ilz le reconduirent, l'accollans fort amoureusement. Et pour lui donner plus d'assurance, ilz lui firent largue entre-eux, & s'arreterent jusques à tant qu'il fut à la mer.

Ayans traversé pais quelque centaine de lieux en tirâtyers la côte, qui est aujourd'hui appelée Virginia, ils vindrent à vne autre contrée plus belle & plaisante que l'autre, & où les habitans étoient plus blancs, & qui se vetoient de certaines herbes pendantes aux rameaux des arbres, & lesquelles ilz tissent avec cordes de chanvre sauvage, de laquelle ils ont grande abondance.

*Descriptio  
d'autres  
terres &  
peuples  
situez  
plus au  
Nort.  
Vesemés.*

Ils vivent de legumes, lesquels ressemblent aux nôtres, & de poissons, & d'oiseaux qu'ils prennent aux rets, & avec leurs arcs, les fleches desquels sont faites de roseaux, & de cannes, & le bout desquelles est armé d'arretes de poisson, ou des os de quelque beste.

*Vicual-  
les.*

Ils vsent de canoës & vaisseaux tout d'une piece, comme les Mexiquains, & y est le paisage & terroir. fort plaisant, fertile, & plantureux, bocageux & chargé d'arbres, mais non si odoriferens, à cause que la côte tire plus vers le Septentrion: & par ainsi estant plus froide, les fleurs & fruits n'ont la vehemence en l'odeur que celles des contrées susdites.

*Arbres  
moins odorans  
que  
deuant.*

*Vignes.* La terre y porte des vignes & raisins sans culture, & ces vignes vont se haussans sur les arbres, ainsi qu'on les voit accoutrées en Lombardie, & en plusieurs endroits de la Gascogne: & est ce fruit bon, & de même goust que les nôtres, & bien qu'ilz n'en facent point de vin, si est-ce qu'ils en mangent, & s'ilz ne cultivent cet arbrisseau, à tout le moins otent-ils les fueillages qui lui peuvent nuire & empêcher que le fruit ne vienne à maturité.

*Fleurs.* On y voit aussi des roses sauvages, des lis, des violettes, & d'autres herbes odoriferentes, & qui sont différentes des nôtres.

*Maisons.* Et quant à leurs maisons, elles sont faites de bois & sur les arbres, & en d'aucuns endroits ilz n'ont autre gîte que la terre, ni autre couverture que le ciel, & par ainsi ilz sont trestous logés à l'enseigne du Croissant, comme aussi sont tous ceux qui se tiennent le long de ces terres & rives de mer.

Somme, nôtre Verazzano décrit fort amplement toute cette côte, laquelle il a univrsellement veüe jusques aux Terres-neuves où se fait la pecherie des moruës.

Mais d'autant qu'en nôtre navigation dernière souz la charge du sieur de Poutrincourt en l'an mil six cens six, nous n'avons découvert que jusques au quarantiemè degré, afin que le Lecteur ait la piece entiere de toute nôtre Nouvelle France conceüe, je coucheray ici ce que le mesme nous a laissé d'vn

DE LA NOUVELLE FRANCE. 33

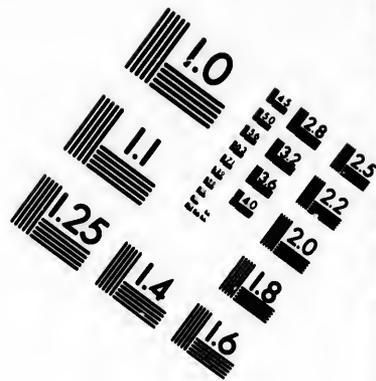
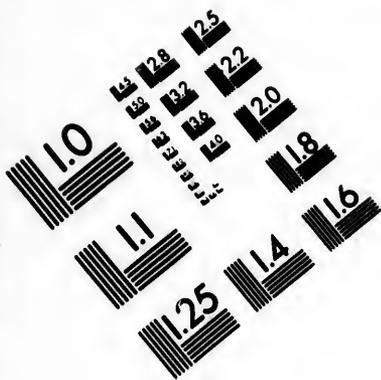
païs qu'il décrit , & lequel il fait en mesme elevation qu'est la ville de Rome, à sçavoir à quarante degrez de la ligne, qui est vne partie du país des Armouchiquois ( car il ne donne pas de nom à pas vn des lieux qu'il a veu.) Il dit donc qu'il y vit deux Rois, c'est à dire deux Capitaines , & leur train tous allans nuds, sauf que les parties honteuses sont couvertes de peau soit de cerf ou d'autre sauvagine : hommes & femmes beaux & courtois sur tous autres de cette côte , ne se souciaient d'or ni d'argent, comme aussi ilz ne tenoient en admiration ni les miroirs, ni la lueur des armes des Chretiens : seulement s'enqueroient comme on avoit mis ceci en œuvre. Vit leurs logis qui étoient fait comme les chassis d'un liêt soutenus de quatre piliers, & couverts de certaine paille, côme noz nattes pour les defendre de la pluie : Et s'ils avoient l'industrie de batir comme par deçà il leur seroit fort aisé, à cause de l'abondance de pierres qu'ils ont de toute sorte, les bords de la mer en estés tous ouverts, & de marbre, & de jaspe, & autres especes. Ilz changent de place, & transportent leurs cabanes toutes les fois que bon leur semble, ayans en vn rien dressé vn logis semblable, & chacun pere de famille y demeurant avec les siens, si bien qu'on verra en vne loge vingt & trente personnes. Estans malades ilz se guerissent avec le feu, & meurent plus de grande vicillesse que d'autre chose : Ilz vivent de legumies,

*Mœurs  
des peuples  
qui  
sont par  
les qua-  
rante de-  
grez.*

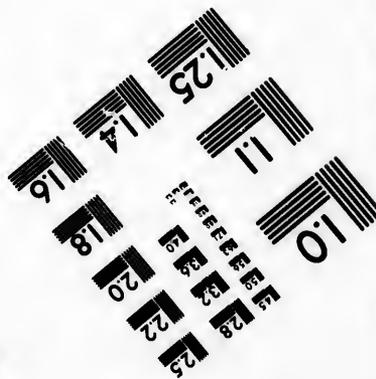
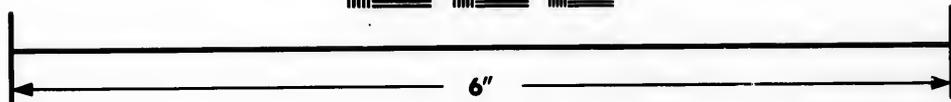
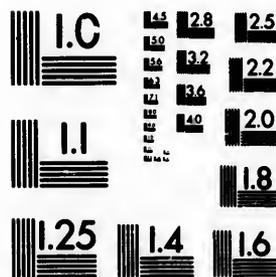
*Logis*

*Guerison  
de mala-  
dies.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

5  
E 18  
E 20  
E 22  
E 25  
E 32  
E 36  
E 45

11  
1.0  
E 12  
E 15  
E 18

*Sauvages observent le cours de la lune pour sèmer.* comme les autres que nous avôs dit, & observent vêt le cours de la lune lors qu'il faut les sèmer. Ilz sont aussi fort pitoyables envers leurs parens lors qu'ilz meurent, ou sont en adversité: car ilz les pleurent & plaignent: & estans morts ilz chantent je ne sçay quels vers ramentevans leur vie passée.

*Opinion sur la mort de VeraX-Rano.*

Voila en somme la substance de ce que nôtre Capitaine Florentin écrit des peuples qu'il a découvert. Quelqu'un dit qu'estant parvenu au Cap Breton ( qui est l'entrée pour cingler vers la grande riviere de Canada ) il fut pris & devoré des Sauvages. Ce que difficilement puis-je croire, par ce qu'en ces parties-là ilz ne sont point anthropophages, & se contentent d'enlever la teste de leur ennemi. Bien est vray que plus avant vers le Nord il y a quelque nation farouche qui guerryoe perpetuellement noz mariniers, faisans leur pecherie. Mais j'entens que la querele n'est pas si vieille, ains est depuis vingt-ans seulement, que les Maloins tuerent vne femme d'un Capitaine, & n'en est point encor la vengeance assouvie. Car tous ces peuples barbares generalement appetent la vengeance, laquelle ilz n'oublient jamais, ains en laissent la memoire à leurs enfans. Et la religion Chrétienne a cette perfection entre autres choses, qu'elle modere ces passions effrenées, remettant bien souvent l'injure, là justice, & l'execution d'icelle au jugement de Dieu.

*Voyage du Capitaine Jean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette contrée.*

## CHAP. V.

**E**N CORES que portez de la marée & du vent tout ensemble nous ayons passé les bornes de la Floride, & soyons parvenuz jusques au quarantieme degré, toutefois il n'y aura point danger de tourner le Cap en arriere & r'entrer sur noz brisées, d'autant que si nous voulons passer outre nous entrerons sur les battures de Malebarre, terre des Armouchiquois en danger de nous perdre, si ce n'est que nous voulions tenir la mer: mais ce faisant nous ne reconoitrons point les peuples sur le sujet desquels nous sommes mis sur le grand Ocean. Retournons donc en la Floride, car j'enten que depuis nôtre depart le Roy y a envoyé gens pour y dresser des habitations & colonies Françoises.

Iaçoit donc que selon l'ordre du temps il seroit cōvenable de rapporter ici les voyages du Capitaine Jaques Quartier, toutefois il me sēble meilleur de cōtinuer ici tout d'une suite le discours de la Floride, & montrer comme noz François y envoyez de par le Roy l'ont.

premiers habitée, & ont traité alliance & amitié avec les Capitaines & Chefs d'icelle.

1562.

En l'an mil cinq cens soixante-deux l'Admiral de Chastillon, Seigneur de louable memoire, mais qui s'enveloppa trop avant aux partialitez de la Religion, desireux de l'honneur de la France fit en sorte envers le jeune Roy Charles IX. porté de lui-mesme à choses hautes, qu'il trouva bon d'envoyer nombre de gens à la Floride pour lors encores inhabitée des Chretiens, afin d'y établir le nom de Dieu souz son autorité. De cette expedition fut ordonné chef Jean Ribaut homme grave & fort experimenté en l'art de la marine, lequel apres avoir receu le cōmandement du Roy se mit en mer le 18. de Février accompagné de deux Roberges qui lui avoient esté fournies, & d'un bon nombre de gentilhommes, ouvriers & soldats. Ayant donc navigé deux mois il prit port en la Nouvelle France terrissant pres vn Cap, ou promontoire, non relevé de terre, pour-ce que la côte est toute plate (ainsi que nous avons veu ci dessus en la description du voyage de Jean Verazzano) & appella ce Cap *le Cap François* en l'honneur de nôtre France. Ce Cap distant de l'Equateur d'environ trente degrez.

*Voyage de  
Jean Ri-  
baut en la  
Floride.*

*Cap François.*

De celieu laissant la côte de la Floride qui se recourbe directement au Midi vers l'île de Cuba finissant comme en pointe triangulaire, il cotoya vers le Septentrion, ou plustot Nordest, & dans peu de temps découvrit vne

fort belle & grande riviere, laquelle il voulut reconoitre, & arrivé au bord d'icelle le peuple le receut avec tout bon accueil, lui faisant presens de peaux de chamois: & là non loin de l'emboucheure de ladite riviere, il fit planter dans la riviere mesme vne colonne de pierre de taille sur vn petit côtau de terre sabloneuse en laquelle les armoiries de France étoient empreintes & gravées. Et entrant plus avant pour reconoitre le país il s'arreta de l'autre côté d'icelle riviere, où ayant mis pied à terre pour prier Dieu & lui rendre graces, ce peuple cuidoit que les François adorassent le Soleil, par ce qu'en priant ilz dresseoient la veüe vers le ciel. Le Capitaine des Indiens de ce côté de la riviere (que l'historien de ce voyage appelle Roy) fit present audit Ribaut d'vn panache d'aigrette, teint en rouge, d'vn panier fait avec des palmites tissu fort artificiellemēt, & d'vne grãde peau figurée par tout de divers animaux sauvages si vivement représentés & pourtraits que rien n'y restoit que la vie. Le Capitaine François en reciproque lui bailla des petis brasseletz d'étain argêtez, vne serpe, vn miroir, & des couteaux, d'ot il fut fort contēt. Et au contraire contristé du depart des François, lequels à l'adieu ilz chargerent de grande quantité de poissons. De-là traversans la riviere ces peuples se mettoient jusques aux aisselles pour recevoir les nôtres avec presens de mil & meures blanches & rouges, & pour les porter à terre. Là ils allerent voir le Roy

*Reception  
du Capi-  
taine leart  
Ribaut.  
Armoiries  
de Franco  
plantees  
dans la  
riviere de  
May en la  
Floride.*

*Presens  
des Indiens  
aux Fran-  
çois.*

*Presens  
du Capi-  
taine Ri-  
baut aux  
Indiens.*

(que j'aime mieux nommer Capitaine) de ces Indiens, lequel ilz trouverēt assis sur vne ramée de cedres & de lauriers, ayant pres de soy ses deux fils beaux & puissans au possible, & environé d'une troupe d'Indiens, qui tous avoient l'arc en main & la trouffe pleine de fleches sur le dos merueilleusement bien en conche. En cette terre il y a grande quantité de vers à soye, à cause des meuriers. Et pour ce que noz gens y arriverent le premier jour de May, la riviere fut nommée du nom de ce mois.

*Vers à  
soye.*

*Seine.*

De là poursuivans leur route ilz trouverent vne autre riviere laquelle ilz nommerent Seine pour la ressemblance qu'elle a avec nôtre Seine. Et passans outre vers les Nord-est trouverent encor vne autre riviere qu'ilz nommerent

*Somme.*

Somme, là où il y avoit vn Capitaine non moins affable que les autres. Et plus outre encore vne autre qu'ilz nommerent Loire. Et consequemment cinq autres auxquelles ilz imposèrent les noms de noz rivieres de Cherete, Garonne, & Gironde, & les deux autres ilz les appellerent Belle, & Grande, toutes ces neuf rivieres en l'espace de soixante lieux, les noms desquelles les Hespagnols ont chagé en leurs Tables geographiques: & si quelques vnes se trouvent où ces noms soient exprimés nous devons cela aux Holandois.

*Loire.  
Cherente.  
Garonne.  
Gironde.  
Belle.  
Grande.*

Or d'autant que celui qui est en plein drap choisit où il veut, aussi noz François trouvant toute cette côte inhabitée de Chrétiens ils desirerent se loger à plaisir, & passans outre

DE LA NOUVELLE FRANCE. 47

toujours vers le Nordest trouverent vne plus belle & grande riviere, laquelle ilz pensoient estre celle de Jordan, laquelle ils estoient desirieux de voir, & par aventure est cette ci même, car elle est vne des belles qui soit en toute cette vniuerselle côte. La profondeur y est telle, nommément quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grands vaisseaux de France, voire les caraques de Venise y pourroient entrer. Ainsi ilz mouillerent l'ancre à dix brasses d'eau, & appellerent ce lieu & la riviere même **LE PORT ROYAL**. Pour la qualité de la terre il ne se peut rien voir de plus beau, car elle estoit toute couverte de hauts chesnes & cedres en infinité, & au dessus d'iceux de lentisques de si suave odeur, que cela seul rendoit le lieu desirable. Et cheminâs à travers les ramées ilz ne voioier autre chose que poules d'Inde s'envoler par les forets, & perdris grises & rouges quelque peu differentes des nôtres, mais principalement en grandeur. Ils entendoient aussi des cerfs brolier parmi les bois, des ours, loup-cerviers, leopars, & autres especes d'animaux à nous inconnus. Quant à la pecherie vn coup de saine estoit suffisant pour nourrir vn iour entier tout l'equipage. Cette riviere est à son embouchement large de cap en cap de trois lieues Françoises. Ilz penetrerent fort avant dans cette riviere, laquelle a plusieurs bras, & trouverent force Indiens, lesquels du commencement fuioient à leur venuë, mais par apres furent bien-tot apprivoisez, se fai-

*Jordan.*

*Chesnes,  
Cedres.*

*Poules  
d'Inde.  
Perdris.*

*Cerfs,  
Ours,  
Loup-  
cerviers,  
Leopars.*

*Armes de  
France  
posées en  
vne ile.*

*La condi-  
tion des  
peuples  
de deça  
plus mi-  
serable  
que celle  
des In-  
diens.*

fans des presens les vns aux autres, & vou-  
loient ces peuples les retenir avec eux, leur  
promettans merveilles. En vn des bras de  
cetteriviere trouvant lieu propre ilz plante-  
rent en vne petite ile vne borne où estoient  
grauées les armes de France. Au reste ces  
peuples là sont si heureux en leur façon de  
vivre, qu'ilz ne la voudroient pas quitter pour  
la nôtre, i'entens des hommes aisés. Et en cela  
est la condition du menu peuple de deça bien  
miserable (ie laisse à part le point de la religion)  
qu'ilz n'ont rien qu'avec vne incroyable  
peine & travail, & ceux-là ont abondance de  
tout ce qui leur est necessaire à vivre. Que  
filz ne sont habillez de velours & de satin, la  
felicité ne git point en cela, ains ie diray que  
la cupidité de telles choses, & autres superflui-  
tez que nous voulôs avoir, sont les bourreaux  
de nôtre vie. Car pour parvenir à ces choses,  
celui qui n'a son dîner prest, a besoin de mer-  
veilleux artifices, esquels bien souvent la con-  
science demeure interessée. Mais encore cha-  
cun n'a-il point ces artifices, tels qu'ilz sont: tel  
a envie de travailler qui ne trouve pas à quoy  
s'occuper: & tel travaille à qui son labeur est  
ingrat: & de là mille pauvretés entre nous.  
Et entre ces peuples tous sont riches s'ils  
avoient la grace de Dieu, car la vraye richesse  
c'est d'avoir contentement. La terre & la mer  
leur donnent abondamment ce qu'il leur faut, ils  
en usent sans rechercher les façons de deguifer  
les viandes, ni tant de saulces qui bien sou-  
vent content plus que le poisson. Et pour les

avoir il se faut donner de la peine. Que silz n'ont tant d'appareils que nous, ilz peuvent dire d'autre part que nous n'avons point libre la chasse du cerf comme eux, ni des eturgeons, saumons, & mille autres poissons à foison.

Noz François caresserent fort long temps deux jeunes Indiens pour les ammener en France & les presenter à la Royne, suivant le commandement qu'ils en avoient eu, mais il n'y eut moyen de les retenir, ains se sauverent sans emporter les habits qui leur avoient esté donnés. Au temps de Charles V. Empereur, les Hespagnols habitans de sainct Domingue en attirerent cauteusement quelques vns de cette côte, iusques au nombre de quarante pour trauailler à leurs mines, mais ils n'en eurent point le fruit qu'ils en attendoient, car ilz se laisserent mourir de faim excepté vn qui fut mené à l'Empereur, lequel il fit peu apres baptiser, & lui donna son nom. Et parce que cet Indien parloit toujours de son Seigneur (ou Roy) *Chiquola*, il fut nommé Charles de *Chiquola*. Ce *Chiquola* estoit vn des plus grâds Capitaines de cette contrée, habitant avant dans les terres en vne ville, ou grand enclos, où il y avoit de fort belles & hautes maisons.

Or le Capitaine Ribaut apres avoir bien recogneu cette riviere, desireux de l'habiter il assembla ses gens ausquels il fit vne longue harangue pour les encourager à se resoudre à cette demeure, leur remontrant combien ce

leur seroit chose honorable à tout jamais d'a-  
voir entrepris vne chose si belle, quoy que  
difficile. Enquoy il n'oublia à leur proposer  
les exemples de ceux qui de bas lieu estoient  
parvenuz à des choses grandes, comme de  
l'Empereur *Ælie Pertinax*, lequel estant fils  
d'un cordonnier ne dedaigna de publier la  
basselte de son extraction, ains pour exciter les  
hōmes de courage, quoy que pauvres, à bien  
esperer, fit recouvrir la boutique de son pere  
d'un marbre bien élaboré. Aussi du vaillant &  
redouté *Agatocles*, lequel estant fils d'un po-  
tier de terre, fut depuis Roy de Sicile, & parmi  
les vaiselles d'or & d'argent se faisoit aussi  
servir de poterie de terre en memoire de la  
condition de son pere. De *Rusten Bascha*, de  
qui le pere estoit vacher, & toutefois par sa  
valeur & vertu parvint à tel degré qu'il épouza  
la fille du Grand Seigneur son Prince. A peine  
eut-il achevé son propos, que la pluspart des  
soldats respondirent qu'un plus grand neur ne  
leur pourroit avenir, que de faire chose qui  
d'eust reüssir au contentement du Roy, & à  
l'accroissement de leur honneur. Supplians le  
Capitaine avant que partir de ce lieu leur ba-  
tir un fort, ou y donner commencement, &  
leur laisser munitions nécessaires pour leur  
defense. Et ja leur tardoit que cela ne fust  
fait.

Le Capitaine les voyant en si bonne volon-  
té, en fut fort rejoui, & choisit un lieu au  
Septentrion de cette riviere le plus propre &

*L'Empe-  
reur l'er-  
tinax fils  
d'un cor-  
donnier.*

*Agato-  
cles.*

*Rusten  
Bascha.*

commode, & au contentement de ceux qui y devoient habiter, qu'il fut possible de trouver. Ce fut vne ile qui finit en pointe vers l'embouchure d'icelle riviere, dans laquelle ile entre vne autre petite riviere, laquelle neantmoins est assez profonde pour y retirer galeres & galliotes en assez bon nombre: & poursuivant plus avant au long de cette ile, il trouva vn lieu fort explané joignant le bord d'icelle, auquel il descendit, & y batit la forte-

*Premier  
fort basti  
en la  
Nouvelle  
France.*

(lequel il laissoit comme chef en ce lieu)  
 „ Capitaine Albert (dit-il) j'ay à vous prier en *Exhorta-  
tion du  
Capitai-  
ne Ro-*  
 „ presence de tous que vous ayés à vous acquitter si *no Ra-*  
 „ sagement de vôtre devoir, & si modestement gou- *bast.*  
 „ verner la petite troupe que ie vous laisse (ilz n'e-  
 „ stoient que quarante) laquelle de si grande  
 „ gaieté demeure sous vôtre obeissance, que jamais ie  
 „ n'aye occasion que de vous louer, & ne taire (cōme  
 „ s'en ay bonne envie) devant le Roy le fidele service  
 „ qu'en la presence de nous tous lui promettez faire  
 „ en sa Nouvelle France. Et vous compagnons (dit  
 „ il aux soldats) ie vous supplie aussi reconnoistre le  
 „ Capitaine Albert comme si c'estoit moy même qui  
 „ demeurast, luy rendans obeissance telle que le vray  
 „ soldat doit faire à son chef & Capitaine, vivans  
 „ en fraternité les uns avec les autres, sans aucune  
 „ dissension, & ce faisant Dieu vous assistera & be-  
 „ nira vos entreprises.

*Retour du Capitaine Jean Ribaut en France  
Confederations des François avec les chefs  
des Indiens: Fêtes d'iceux Indiens: Ne-  
cessité de vivre des François: Courtoisie  
des Indiens: Division des François: Mort  
du Capitaine Albert.*

CHAP. VI.



LE Capitaine Ribaut ayant fini son propos, il imposa au Fort des François le nom de CHARLE-FORT, en l'honneur du Roy Charles, & à la petite riviere celui de Chenonceau. Et prenant congé de tous il se retira avec sa troupe dans ses vaisseaux. Le lendemain leuant les voiles, il salua les François Floridiens de maintes canonades pour leur dire adieu, eux de leur part ne s'oublierent à rendre la pareille.

Les voila donc à la voile tirans vers le Nord-est pour découvrir davantage la côte, & à quinze lieuës du Port Royal trouverent vne riviere, laquelle ayans reconeu n'avoir que demie brassé d'eau en son plus profond, ilz l'appellerent la Riviere basse. Là ilz se trouverent en peine, & ne sçavoient que faire ne trouvant que six, cinq, quatre, & trois brassés d'eau, encores qu'ils fussent six lieuës en

*Riviere  
basse.*

*Battures.*

mer. Mettans donc les voiles bas le Capitaine prit conseil de ce qu'ils auroient à faire, ou de poursuivre la découverte, ou de se mettre en mer par le Levant, attédu qu'il avoit de certain reconeu, même laissé des François qui ja possédoient la terre. Les vns lui dirent qu'ils avoient occasion de se contenter veu qu'il ne pouvoit faire davantage luy remettans devant les yeux qu'il avoit reconeu en six semaines plus que les Hespagnols n'avoient fait en deux ans es conquestes de leur Nouvelle Hespagne : & que ce seroit vn grand service au Roy sil lui portoit nouvelles en si peu de temps de son heureuse decouverte. D'autres lui proposèrent la perte & degast de ses vivres, & d'ailleurs l'inconvenient qui pourroit avenir pour le peu d'eau qui se trouvoit de jour le long de la côte. Ce que bien debattu il se resolut de quitter cette route, & prendre la partie Orientale pour retourner droit en France, en laquelle il arriva le vingtieme de Juillet, mil cinq cens soixante deux.

*Arrivée  
en France.*

Ce pendant le Capitaine Albert s'étudia de faire des alliances & confederations avec les *Paracoufius* (ou Capitaines) du pais: entre autres avec vn nommé *Audusta*, par lequel il eut la conoissance & amitié de quatre autres, sçavoir *Mayon*, *Hoya*, *Touppa*, & *Stalame*, lesquels il visita & s'honorèrent les vns les autres par mutuels presens. La demeure dudit *Stalame* estoit distâte de Charle-fort de quinze grâdes lieues à la partie Septentrionale de la riviere:

*Confederations  
Gallian-  
ces.*

& pour confirmation d'amitié, il bailla audit Capitaine Albert son arc & ses fleches & quelques peaux de chamois. Pour le regard d'Audusta l'amitié estoit si grande entre eux qu'il ne faisoit ny entreprenoit rien de grand sans le conseil de noz François. Mêmes il les invitoit aux festes qu'ilz celebrent par certaines saisons. Entre lesquelles y en a vne qu'ils appellent *Toya*, où ilz font des ceremonies étranges. Le peuple s'assemble en la maison (ou cabane) du *Paracousti*, & apres qu'ils se sont peints & emplumez de diverses couleurs ils s'acheminēt au lieu du *Toya*, qui est vne grāde place ronde, là où estans arrivez ilz se rangent en ordonnance, puis trois autres surviennent peints d'autre façon, aians chacun vne tabourasse au poing, lesquels entrent au milieu du rond dansans & chantans lamentablement, estans suivis des autres qui leur respondent. Apres trois tournoiemens faits de cette façon ilz se prennent à courir comme chevaux de bridez parmi l'épais des forets. Là dessus les femmes commencent à pleurer & cōtinuent tout le long du jour si lamentablement que rien plus: & en telle furie elles empoignent les bras des ieunes filles, lesquelles elles decourent cruellement avec des ecailles de moules bien aiguës, si bien que le sang en decoule, lequel elles iettent en l'air, s'ecriant: *He Toya* par trois fois. Les trois qui commencent la feste sont nommez *Ioanas*: & sont cōme les Prestres & sacrificateurs des Floridiens, ausquels ils ajoutent

*Feste dite  
Toya.*

*Ioanas  
ceux qui  
sont cōme  
les Prestres  
des  
Floridiens.*

ajoutent foy & creance, en partie pour autant que de race ilz sont ordonnez aux sacrifices, & en partie aussi pour autant qu'ilz sont si subtils magiciens, que toute chose égarée est incontinent recouvrée par leur moyen. Or ne sont ilz reverez seulement pour ces choses, mais aussi pour autant que par ie ne sçay quele science & conoissance qu'ils ont des herbes ilz guerissent les maladies.

En toute nation du monde la Pretrise à toujours esté reverée, & ce d'autant plus que ceux de cette qualité sont comme les mediateurs d'entre Dieu (ou ce qu'on estime estre Dieu) & les hommes. Au moyen dequoy ils ont souvent possédé le peuple & assujettis les ames à leur deuotion, & souz cette couleur se sont autorisés en beaucoup de lieux par dessus la raison. Ce qui a émeu plusieurs Rois & Empereurs d'envier cette dignité, reconoissans que cela pouvoit beaucoup servir à la manutention de leur état. Celui aussi qui peut reveler les choses absentes pour lesquelles nous sommes en peine non sans cause est honoré de nous, & principalement quand avec ceci il a la conoissance des choses propres à la guerison de noz corps, chose merveilleusement puissante pour acquerir du credit & autorité entre les hommes: ce que l'Escriture sainte a remarqué quand elle a dit par la bouche du Sage fils de Sirach: *Honore le Medecin de l'honneur qui lui appartient* *Eccl. 38.* *pour le besoin que tu en as: La science du Medecin*

*lui fait lever la teste, & le rend admirable entre les Princes.*

Ces Prêtres donc, ou plustot devins ( tels que sont en la Nouvelle France, province des Souriquois où nous avons habitè, ceux qu'ils Souriquois appellent Aoutmoins ) qui s'en sont ainsi fuis par les bois retournèt deux jours apres: puis estans arrivez, ilz commencent à danser d'une galetè de courage tout au beau milieu de la place, & à rejouir les bons peres Indiens, qui pour leur vieillesse ou indisposition ne sont appellés à la feste: puis se mettent à banqueter, mais c'est d'une avidité si grande, qu'ils semblent plustot devorer que manger. Or ces *Joanas* durant les deux jours qu'ils sont ainsi par les bois font des invocations à *Toya* ( qui est le demon qu'ilz consultent ) & par caracteres magiques le font venir pour parler à lui, & lui demander plusieurs choses selon que leurs affaires le delirent. A cette feste furent noz François invitez, comme aussi au banquet.

Mais apres s'en estans retournés à Charlefort, ie ne trouve point à quoy ilz s'occupoient: & j'ose bien croire qu'ilz firent bonne chere tant que leurs vivres durerent sans se soucier du lendemain, ny de cultiver & ensemençer la terre, ce qu'ilz ne devoient obmettre puis que c'estoit l'intention du Roy de faire habiter la province, & qu'ils y estoient demeurez pour cet effect. Le sieur de Poutrincourt en fit tout autrement en nôtre

DE LA NOUVELLE FRANCE. 51

voyage. Car dès le lendemain que nous fumes arrivés au PORT ROYAL (Port qui ne cede à l'autre, duquel nous avons parlé en tout ce qui peut estre du contentement des yeux) il employa ses ouvriers à cela, cōme nous dirons en son lieu, & print garde aux vivres de telle façon que le pain ni le vin n'a jamais manqué à perſone, ains avions dix bariques de farines de reſte, & du vin autant qu'il nous falloit; voire encore plus: mais ceux qui nous vindrent querir nous aiderent bien à le boire au lieu de no<sup>s</sup> apporter du ſoulagemēt.

Noz François doncques de Charlefort ſoit faite de prevoyance, ou autrement, au bout de quelque temps ſe trouverent courts de vivres, & furent contraints d'importuner leurs voiſins, leſquels ſe depouillerent pour eux, ſe reſervans ſeulement les grains neceſſaires pour enſemencer leurs champs: ce qu'ils font environ le mois de Mars. En quoy ie conjecture que dès le mois de Januier ilz n'avoient plus rien. C'eſt pourquoy les Indiens leur donnerent avis de ſe retirer par les bois & de vivre de glans & de racines, en attendant la moiſſon. Ilz leur donnerent auſſi avis d'aller vers les terres d'un puiffant & redouté Capitaine nommé *Covecxis*. lequel demeroit plus loin en la partie meridionale abondante en toutes ſaiſons en mil, farines, & fèves: diſans que par le ſecours de cetui-ci & de ſon frere *Ouadé* auſſi grand Capitaine, ilz pourroient avoir des vivres pour un fort long temps, &

*Port  
Royal en  
la terre  
du ſieur  
de Pou-  
trin-court.*

*Neceſſité  
de vivres  
entre les  
François.*

seroient bien aises de les voir & prendre connoissance à eux. Noz François pressés ja de necessité accepterent l'avis, & avec vne guide se mirent en mer, & trouverent *Onadé* à vingt cinq lieuës de Charle-fort en la riviere Belle, lequel en son langage lui temoigna le grand plaisir qu'il avoit de les voir là venuz, protestant leur estre si loyal amy à l'avenir, que contre tous ceux qui leur voudroient estre ennemis il leur seroit fidele defenseur. Sa maison estoit tapissée de plumasserie de diverses couleurs de la hauteur d'une picque, & le liët dudit *Onadé* couvert de blanches couvertures tissües en compartimens d'ingenieux artifice, & frangez tout à lentour d'une frange teinte en couleur d'écarlate. Là ils expoierent leur necessité, à laquelle fut incontinent pourveu par le Capitaine Indien, lequel aussi leur fit present de six pieces de ses tapisseries telles que nous avons dites. En recompense de quoy les François luy baillerent quelques serpes & autres marchandises; & s'en retournerent. Mais comme ils pensoient estre à leur aise, voici que de nuit le feu aidé du vent se print en leurs maisons d'une telle apreté, que tout y fut consommé fors quelque peu de munitions. En cette extremité les Indiens ayans pitié d'eux les aiderent de courage à rebatir vne autre maison, & pour les vivres ils eurent recours vne autre fois au Capitaine *Onadé*, & encores à son frere *Covecxi*, vers lesquels ils allerent & leur raconterent le des-

*Desastre  
de feu.*

astre qui les avoit ruiné, que pour cette cause ilz les supplioient de leur subvenir en ce besoin. Ilz ne furent trompez de leur attente. Car ces bonnes gens fort liberalement leur departirét de ce quils avoient, avec promesse de plus si cela ne suffisoit. Presens aussi ne manquerent d'une part & d'autre: mais *Onadé* bailla à noz François nombre de perles belles au possible, de la mine d'argét, & deux pierres de fin cristal que ces peuples fouissent au pied de certaines hautes montaignes, qui sont à dix journées de là. A tant les François se departent de là, & se retirent en leur Fort. Mais le mal-heur voulut que ceux qui n'avoient peu estre domtez par les eaux, ny par le feu, le fussent par eux-mêmes. Car la division se mit entre eux à l'occasion de la rudesse ou cruauté de leur Capitaine, lequel pendit lui-même vn de ses soldats sur vn assez maigre sujet. Et comme il menaçoit les autres de chastiment (qui par aventure ne lui obeissoient, & il est bien à croire) & mettoit quelquefois ses menaces à execution, la mutinerie s'enflamma si avant entre eux, qu'ilz le firent mourir. Et qui leur en donna la principale occasion, ce fut le degradation d'armes qu'il fit à vn autre soldat qu'il avoit envoyé en exil, & lui avoit maqué de promesse. Car il lui devoit envoyer des vivres de huit en huit jours, ce qu'il ne faisoit pas, mais au contraire disoit qu'il seroit bien aise d'entendre sa mort. Il disoit davantage qu'il en vouloit chastier encore d'autres.

*Division  
entre les  
François.  
Cruauté  
du Capitaine  
Albert.*

& vloit de langage si mal-sonnant, que l'honneur defend de le reciter. Les soldats qui voioient ces furies s'augmenter de jour en jour, & craignans de tomber aux dangers des premiers, se resolurent à ce que nous auons dit, qui est de le faire mourir.

Vn Capitaine qui a la conduite d'un nombre d'hommes, & principalement volontaires, comme estoient ceux-ci, & en vn pais tant éloigné, doit vser de beaucoup de discretion, & ne point prendre au pied levé tout ce qui se passe entre soldats, qui d'eux-mêmes aiment la gloire & le point d'honneur. Et ne doit point aussi tellement se deuetir d'amus, qu'en vne troupe il n'en ait la meilleure partie à son commandement, & sur tout ceux qui sont de mise. Il doit aussi considerer que la conseruation de les gens c'est sa force, & le depeuplement sa ruine. Le puis dire du sieur de Pourtrincourt (& ce sans flatterie) qu'en tout nostre voyage il n'a jamais frappé pas vn des siens, & si quelqu'un avoit failly il faisoit tellement semblant de le frapper qu'il lui bailloit loisir d'évader. Et neantmoins la correction est quelquefois necessaire, mais nous ne voyôs point que par la multitude des supplices le monde se soit jamais amendé. C'est pourquoy Seneque disoit que le plus beau & le plus digne ornement d'un Prince estoit cette corone

POUR AVOIR CONSERVÉ LES CITOYENS.

*De sieur  
de Pourtrincourt.*

*Au livre  
de la Clemence  
chap. 24.*

*Election d'un Capitaine au lieu du Capitaine  
Albert. Difficulté de retourner en France  
faute de navire: Secours des Indiens là des-  
sus: Retour: Etrange & cruele famine:  
Abord en Angleterre.*

CHAP. VII.



Le dessein de noz mutins ex-  
cuté ilz retournerent querir  
le soldat exilé qui estoit en vne  
petite ile distâte de Charle-fort  
de trois lieuës, là où ilz le trou-  
verent à demi mort de faim.

Or estans de retour ilz s'assemblerēt tous pour  
élire vn chef sur eux. Ce qu'ils firent: & fut  
nommé pour Capitaine Nicolas Barré hōme  
digne de commandement, & qui vequit en  
bonne concorde avec eux. Ce pendant ilz  
commencerent à batis vn petit bergantin en  
esperance de repasser en France, s'il ne leur ve-  
noit secours, comme ils attendoient de jour  
en jour. Et encores qu'il n'y eust homme qui  
entendit l'art, toutefois la necessité qui ap-  
prend toutes choses leur en montra les moy-  
ens. Mais c'est peu de chose d'avoir du  
bois assemblé en cas de vaisseaux de mer.  
Car il y faut vn si grand attirail, que  
la structure du bois ne semble qu'une  
petite partie. Ilz n'avoient ni cordages,

*Election  
d'un nou-  
veau Ca-  
pitaine.*

*Honesté  
des In-  
diens.*

*Partemô  
des Fran-  
çois.*

ni voiles, ni de quoy calfeutrer leur vaisseau, ni moyen d'en recouvrer. Neantmoins en fin Dieu y pourveut, Car comme ils estoient en cette perplexité, voici venir *Audusta & Macou* Princes Indiens, accompagnés de deux cens hommes, qui sur la plainte des François promirent de retourner dans deux jours, & apporter si bonne quantité de cordages, qu'il y en auroit suffisamment pour en fournir le bergantin. Ce pendant noz François allerent par les bois recueillir tant qu'ilz peurent de gommés de sapins dont ils brayerent leur vaisseau. Ilz se servirent aussi de mousses d'arbres pour le calage ou calfeutrage. Quant aux voiles ils en firent de leurs chemises & draps de lit. Les Indiens ne manquerét point à leur promesse. Ce qui contenta tant les François qu'ils leur laisserent à l'abandon ce qui leur restoit de marchandises. Le bergantin achevé, ilz se mettent en mer assez mal pourveuz de vivres, & partant inconsidérément, attendu la longueur du voyage & les grands accidens qui peuvent survenir en vne si spatieuse mer. Car aians tant seulement fait le tiers de leur chemin, ilz furent surpris de calmes si ennuieux qu'en trois semaines ilz n'avancerent pas de vingt cinq lieuës. Pendant ce temps les vivres se diminuèrent & vindrent à telle petiteesse, qu'ilz furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil par iour, qui sont environ de la valeur de douze pois: encore tel heur ne leur dura-il gueres: car tout à coup

les vivres leur defaillirent, & n'eurent plus  
 alleuré recours qu'aux souliers & colets de  
 cuir qu'ils mangerent. Quant au boire, les vns  
 se servoient de l'eau de la mer, les autres de  
 leur vrine; & demurerent en telle necessité  
 vn fort long-temps, durant lequel vne partie  
 mourut de faim. D'ailleurs leur vaisseau faisoit  
 eau, & étoient bien empechés à l'étancher,  
 mesmement la mer estant emeuë, comme elle  
 fut beaucoup de fois, si bien que comme des-  
 esperés ilz laissoient là tout, & quelquefois  
 reprenoient vn peu de courage. En fin au der-  
 nier desespoir quelques-vns d'entre-eux pro-  
 poserent qu'il estoit plus expedient qu'un seul  
 mourust, que tant de gens perissent: suivant  
 quoy ils arreterēt que l'un mourroit pour su-  
 stenter les autres. Ce qui fut executé en la per-  
 sonne de *Lachere*, celui qui avoit esté envoyé  
 en exil par le Capitaine Albert, la chair duquel  
 fut départie également entre-eux tous, chose  
 si horrible à reciter, que la plume m'en tombe  
 des mains. Apres tant de travaux en fin ils dé-  
 couvrirent la terre, dont ilz furent tellement  
 rejouis que le plaisir les fit demeurer vn long-  
 temps comme insensēz, laissans errer le ber-  
 gantū çà & là sans conduite. Mais vne petite  
 Roberge Anglesque aborda le vaisseau, en la-  
 quelle y avoit vn François qui étoit allé l'an  
 précédent en la Nouvelle France avec le Ca-  
 pitaine Ribaut. Ce François les reconut &  
 parla à eux, puis leur fit donner à manger &  
 boire. Incontinent ilz reprindrent leurs natu-

*Estrange  
 necessité  
 de vivres.*

*Cruelle  
 fame.*

*Roberge  
 Anglesque  
 abordant  
 les Fran-  
 çois.*

rels esprits, & lui discoururent au long leur navigation. Les Anglois consulterent longtemps de ce qu'ilz devoient faire. En fin ilz resolurent de mettre les plus debiles en terre, & mener le reste devers la Roine d'Angleterre.

De verité ce fut manquer de foy, & vne inhumanité soit au Capitaine Ribaut, soit à celui qui l'avoit envoie, de n'avoit autre soin de ces gens-ci, & les laisser sans secours de vivres, ni de vaisseau pour retourner. C'est chose qu'on doit principalement desirer en voyages si lointains d'avoir vn cheval à l'étable sur lequel on se puisse alleurer, arrivant quelque changement en vn Etat, ou accident en la mer. Vray est que nous n'étions gueres en meilleure condition que ceux-ci au voyage que nous avons fait au deçà de la Floride: mais encore avions nous des barques pour en vn besoin aller chercher les navires Francois qui font leurs pecheries du long de noz côtes, & leur demander le passage en France en leur payant la voiture. Et neantmoins le sieur de Monts qui n'est point Admiral n'a oncques manqué à sa promesse depuis ses entreprises, ains a continuellement envoie quelque navire pour rechanger ceux qui étoient allez souz son aveu en son gouvernement de la Nouvelle France. En quoy, comme en autres choses, il est louable, n'ayant rien épargné à ce qui pouvoit servir à l'établissement d'une province Chretienne & Françoise.

*Quelle assurance  
doivent  
prendre  
ceux qui  
se mettent  
en long  
voyage.*

*Le sieur  
de Monts.*

*Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle France: Son arrivée à l'ile de saint Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: Honnesteté d'iceux; Bastiment de la forteresse des François.*

## CHAP. VIII.



QUAND le Capitaine Jean Ribaut arriva en France il y trouva les guerres civiles allumées, lesquelles furent cause en partie que les François ne furent secourus ainsi qu'il leur avoit esté promis, que le Capitaine Albert fut tué, & le pais abandonné. La paix faite, l'Admiral de Châtillon, qui ne s'estoit souvenu de ses gens tandis qu'il faisoit la guerre à son Prince, en parla au Roy au bout de deux ans, lui remontrant qu'on n'en avoit aucune nouvelle, & que ce seroit dommage de les laisser perdre. A cause de quoi sa Majesté lui accorda de faire equipper trois vaisseaux, l'un de six vingts tonneaux, l'autre de cent, l'autre de soixante pour les aller chercher & secourir, mais il en estoit bien tard.

*Troubles en France.*

*Trois vaisseaux pour le voyage de la Floride.*

Le Capitaine Laudonniere eut la charge de ces trois navires, & fit voiles du havre de Grace le vingt-deuxieme Avril mil cinq cens soixante quatre, droit vers les iles Fortunées, dites

1564.

*Teneriffe*  
monte, ne  
merveil-  
lable.

maintenant Canaries, en l'une desquelles appelée *Teneriffe*, autrement le Pic, y a vne chose merveillable digne d'estre couchée ici par écrit. C'est vne montagne au milieu d'icelle laquelle est si excessivement haute que plusieurs afferment l'avoir veu de cinquante à soixante lieues loin. Elle est presque semblable à celle d'*Aina*, jettant des flammes comme le mont Gibel en Sicile, & va droit comme vn pic, & au haut d'icelle on ne peut aller sinon depuis la mi-May jusques à la mi-Aoust à cause de la trop vehementé froidure. Elle est d'autant plus merveillable qu'elle n'est distante de l'Equateur que de vingt-sept degrés & demi. Mesme il y a des neiges encores au mois de May, à raison dequoy Solin l'a appelée *Nivaria*, comme qui diroit l'ile Negoufe. Quelques-vns pensent que cette montagne soit ce que les anciens ont appelé le mont d'Atlas, d'où la mer Atlantique a pris son nom.

*Saint*  
*Dominique*  
*que.*

*Cruante*  
*Hespagnole.*

Delà par vn vent favorable en quinze jours noz François vindrent aux Antilles, puis à *Saint Dominique*, qui est vne des plus belles îles del'Occident, fort montagneuse, & d'assez bonne odeur. Sur la côte de cette île deux Indiens voulans aborder les François, l'un eut peur & s'enfuit, l'autre fut arrêté, & en cette sorte ne sçavoit quel geste tenir tant il estoit epouvanté, cuidant estre entre les mains des Hespagnols, qui autrefois lui avoient coupé les genitoires, comme il montrait. En

fin toutefois il falloura, & lui bailla-on vne  
 chemise, & quelques petis joyaux. Ce peuple *Jaloux*  
 jaloux ne veut qu'on approche de leurs ca- *des Indiens.*  
 banes, & tuerent vn François pour s'en estre  
 trop approché. La vengeance n'en fut point  
 faite pour trop de considerations, lesquelles  
 les Hespagnols ne pouvans avoir, ont quel-  
 quefois esté paraventure induits aux cruau-  
 tez qu'ils ont commises. Vray est qu'elles ont  
 esté excessives, & d'autant plus abominables  
 qu'elles ont parvenu jusques aux François, qui  
 possedoient vne terre de leur juste & loyal  
 conquest, sans leur faire tort, comme nous  
 ditons à la fin du traité de la Floride. En cette  
 ile de saint Dominique il y a des serpens *Grands*  
 enormement grands. Noz Frâçois cherchans *Serpens.*  
 par le bois certains fruits excellens appellés  
*Ananas*, tuerent vn de ces serpens long de  
 neuf grands pieds, & gros comme la jambe.

L'arrivée en la Nouvelle France fut le  
 vingt-deuxieme Iuin à trente degrez de l'E- *Arrivée*  
 quateur, & dix lieuës au dessus du Cap Fran- *en la Flo-*  
 çois, & trent lieuës au dessus de la riviere de *ride.*  
 May, où noz François mouillerent l'ancre en  
 vne petite riviere qu'ils nommerent la riviere *Riviere*  
 des Dauphins, où ilz furent receuz fort cour- *des Dau-*  
 toisement & humainement des peuples du *phins.*  
 país, & de leur *Paraoussi*, qui veut dire Roy ou  
 Capitaine, au grand regret desquels ils tirerét *Arrivée*  
 vers la riviere de May, à laquelle estàs arrivez, *à la rivie-*  
 le *Paraoussi* appellé *Satouriona* avec deux frens *re de May,*  
 & joye *des Indiens.*  
 fils beaux, grands, & puissans, & grand nom-  
 bre d'Indiens vindrent au devant d'eux, ne

ſçachans quelle contenance il ir de force de joye qu'ils avoient. Ilz leur montrerent la borne qu'y avoit planté le Capitaine Ribaut deux ans auparavant, laquelle par honneur ils avoient environnée de lauriers, & au pied y avoient mis force petis paniers de mil qu'ils appellent *ſapaga, ſapola*. Ilz la baiſerent pluſieurs fois, & inviterent les François à en faire de même. En quoy ſe reconoit combien la Nature eſt puiffante d'avoir mis vne telle ſympathie entre ces peuples-ci & les François, & vne totale antipathie entre-eux & les Heſpagnols.

*Reverence des Sauvages à la borne miſe par les François.*

Je ne vaux m'arrêter à toutes les particularités de ce qui ſ'eſt paſſé en ce voyage, craignant d'ennuyer le lecteur en la trop grande curioſité, mais ſeulement aux choſes plus generales, & plus dignes d'eſtre ſçeuës. Noz François donc deſireux de reconoitre le païs allerent à-mont la riviere, en laquelle eſtans entré bien avant & recreuz du chemin, ilz trouverent quelques Indiens, leſquels n'eſtans aſſeurés, ilz les appellerent crians *Antipola Bonnaſon*, qui veut dire Frere, ami, comme là où nous avons demeuré *Nigmach*, & en autres endroits *Hirmo*. A cette parole ilz ſ'approcherent, & reconoiſſans noz François que le premier eſtoit ſuivi de quatre qui tenoient la queuë de ſon vêtement de peau par derriere, ilz ſe douterent que c'eſtoit le *Paraouſſi*, & qu'il falloit aller au devant de lui. Ce *Paraouſſi* fit

*Honneur des Floridiens à leur Capitaine.*

vne longue harangue tendant à ce que les nôtres allassent en sa cabane, & en signe d'amitié bailla sa robe ou manteau de chamois au conducteur de la troupe François dit le sieur d'Ottigni. En passant quelque marécage, ces Indiens portoient les nôtres sur leurs épaules. En fin arrivés ilz furent receuz avec beaucoup d'amitié, & virent vn vieillard pere de cinq generations, de l'aage duquel festans informé ilz trouverent qu'il avoit environ trois cens ans. Au reste tout decharné, auquel ne paroissoient que les os: mais son fils ainé avoit mine de

*Age d'environ trois cens ans entre les Indiens.*

pouvoir vivre encore plus de trente ans. Pendant ces choses le Capitaine Laudonniere visita quelque montagne où il trouva des Cedres, Palmiers, & Lauriers plus odorans que le baume: item des vignes en telle quantité qu'elles suffiroient pour habiter le pais: & outre ce grande quantité d'Esquine entortillée à l'entour des arbrisseaux: item des prairies entrecoupées en îles

*Cedres, Palmiers, Lauriers, Vignes, & Esquine propre à la guersion de la verole.*

& îlettes du long de la riviere: chose fort agreable. Cela fait il se partit de là pour aller à la riviere de Seine distante de la riviere de May d'environ quatre lieuës, puis à la riviere de Somme là où il mit pied à terre, & fut fort humainement receu du Paroussi, homme haut, grave, & bien formé, comme aussi sa femme & cinq filles qu'elle avoit d'vne tres-agreable beauté. Cette femme lui fit present de cinq boulettes d'argent,

*Seine.*

*Somme.*

*Presens.*

& le *Paraousti* lui bailla son arc & ses fleches, qui est vn signe entre-eux de confederation & alliance perpetuelle. Il voulut voir l'effect de nos arquebuses : & comme il vit que cela faisoit vn trop plus grand effort que ses arcs & fleches, il en devint tout pensif, mais il ne voulut point faire semblant que cela l'étonnast.

Après avoir rodé la côte il fallut en fin penser de se loger. Conseil pris, on voyoit qu'au Cap de la Floride c'est vn país tout noyé, au Port Royal c'est vn lieu fort agreable, mais non tant commode ni convenable qu'il leur estoit de besoin, voulans plâter vne colonie nouvelle. Partant trouverent meilleur de s'arrêter en la riviere de May, où le país est abondant non seulement en mil ( que nous appellons autrement bled Sarrazin, d'Inde, ou de Turquie, ou du Mahis ) mais aussi en or & argent. Ainsi le vingt-neufieme de Iuin tournans la prouë s'en allerent vers ladite riviere, dans laquelle ilz choisirent vn lieu le plus agreable qu'ils peurent, où ilz rendirent graces à Dieu, & se mirent à qui mieux mieux à travailler pour dresser vn Fort, & des habitations necessaires pour leurs logemens, aidez du *Paraousti* de cette riviere dit *Satouriona*, lequel employa ses gens à recouvrer des palmites pour couvrir les granges & logis. Chose qui fut faite en diligence. Mais est notable qu'en cette contrée on ne peut point batisir à hauts étages, à cause des vents impetueux auxquels elle est sujette. Je croy qu'elle participe

*Batiment  
du Fort  
des Fran-  
çois en la  
riviere de  
May.  
País sujet  
aux grands  
vents.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 65  
cipe aucunement de la violence du *Houagan*,  
duquel nous parlerons en autre endroit. La  
Forteresse achevée, on lui donna le nom, LA  
CAROLINE, en l'honneur du Roy Charles.

*Navigation dans la riviere de May: Recit  
des Capitaines & Paraouftis qui font  
dans les terres: Amour de vengeance:  
Ceremonies étranges des Indiens pour re-  
dure en memoire la mort de leurs peres.*

CHAP. IX.



Q VAND le Capitaine Laudon-  
niere partit de la riviere de May,  
pour tirer vers la riviere de Sei-  
ne, il voulut sçavoir d'où proce-  
doit vn lingot d'argent que le  
*Paraoufti Satouriona* lui avoit donné: & lui fut  
dit que cela se conquëtoit à force d'armes,  
quand les Floridiens alloient à la guerre con-  
tre vn certain *Paraoufti*, nommé *Thimogona*, qui  
demeuroit bien avant dans les terres. Partant  
la Caroline estant achevée le Capitaine Lau-  
donniere ne voulut demeurer oisif, ains se  
ressouvenant dudit *Thimogona* il envoya son  
Lieutenant à-mont la riviere de May avec  
deux Indiens pour découvrir le pais, & sça-  
voir sa demeure. Ayans cinglé environ vingt  
lieuës, les Indiens qui regardoient çà & là  
découvrirent trois *Almadies* ( ou bateaux

*Décon-  
verte d'as  
la riviere  
de May.*

legers) & aussitot commencerent à crier *Thimogona, Thimogona*, & ne parlerent que de s'avancer pour les aller combattre, jusques à se vouloir jeter dans l'eau pour cet effect, car le Capitaine Laudonniere avoit promis à *Saturiona* de ruiner ce *Thimogona* son ennemi. Le dessein des François n'estant de guerroyer ces peuples, ains plustot de les reconcilier les vns avec les autres, le Lieutenant dudit Laudonniere (dit le sieur d'Ottigni) assura les Indiens qui estoient dans lesdites *almadies*, & s'approchans il leur demanda s'ils avoient or ou argent, à quoy ilz répondirent que non, mais que s'il vouloit envoyer quelqu'un des siens avec eux ils le meneroient en lieu où il en pourroient recouvrer. Ce qui fut fait. Et cependant Ottigni s'en retourne. Quinze jours apres vn nommé le Capitaine Vasseur accompagné d'un soldat fut depeché pour aller sçavoir des nouvelles de celui que les Indiens avoient mené. Apres avoir cinglé deux jours ils apperceurent deux Indiens joignant le rivage, qui estoient au guet pour surprendre quelqu'un de leurs ennemis. Ces Indiens se doutans de ce qui estoit, dirent à noz François que leur compagnon n'estoit point chez eux, ains en la maison du *Paraouisti Molona* vassal d'un autre grand *Paraouisti* nommé *Olati Ouac Outina*, où ilz leur donnerent adresse. Le *Paraouisti Molona* traita noz François honnêtement à sa mode, & discourut de ses voisins alliez & amis, entre lesquels il en

Discours  
du Para-  
ouisti Mo-  
ona.

nomma neuf *Cadecha, Chilili, Eclavou, Evacappé,*  
*Calanay, Onachaquara, Omittaqua, Acquera,*  
*Moquoso*, tous lesquels & autres avec lui  
 jusques au nombre de plus de quarante il  
 asseura estre vassaux du tres-redouté *Olata*  
*Ouae Outina*. Cela fait, il se mit semblable-  
 ment à discourir des ennemis d'*Ouae Outina*,  
 au nombre desquels il mit comme le premier  
 le *Parousti Satouriona* Capitaine des confins de  
 la riviere de May, lequel a souz son obeïssan-  
 ce trente *Paraousti*, dont il y en avoit dix qui  
 tous estoient ses freres. Puis il en nomma  
 trois autres non moins puissans que *Satourio-*  
*na*. Le premier *Potavou* homme cruel en guer-  
 re, mais pitoyable en l'exécution de sa furie.  
 Car il prenoit les prisonniers à merci, content  
 de les marquer sur le bras gauche d'un signe  
 grand comme celui d'un cachet, lequel il im-  
 prime comme comme si le fer chaud y avoit  
 passé, puis les renvoyoit sans leur faire autre  
 mal. Les deux autres estoient nommés *Ona-*  
*rtheaqua*, & *Houstaqua*, abondans en richesses,  
 & principalement *Onartheaqua* habitât pres les  
 hautes montagnes fecondes en beaucoup de  
 singularitez. Qui plus est, *Molona* recitoit que  
 ses alliez vassaux du grâd *Olata* s'armoïent l'esto-  
 mac, bras, cuisses, jambes & front avec larges  
 platines d'or & d'argent, & que par ce moyen  
 les fleches ne les pouvoient endommager.  
 Lors le Capitaine Vasseur lui dit que quelque  
 jour les François iroient en ce pais, & se join-  
 droient avec son seigneur *Olata* pour desfaire

*Humanité*  
*Et galan-*  
*tie d'un*  
*Capitaine*  
*Indien.*

*Armures*  
*de platines*  
*d'or &*  
*d'argent.*

toutes ces gens-là. Il fut fort réjoui de ce propos, & répondit que le moindre des *Paraoustis* qu'il avoit nommez bailleroit au chef de ce secours la hauteur de deux pieds d'or & d'argent qu'ils avoient ja conquis sur *Onashaqua* & *Honstaqua*. J'ay mis ces discours ici pour montrer que généralement tous ces peuples n'ont autre but, autre pensee, autre souci que la guerre, & ne leur sçauroit-on faire plus grand plaisir que de leur promettre assistance contre leurs ennemis.

Et pour mieux entretenir le desir de la vengeance, ils ont des façons étranges & dures pour en faire garder la memoire à leurs enfans, ainsi que se peut voir par ce qui s'ensuit. Au retour du Capitaine Vasseur, ne pouvant icelui, contrarié du flot, arriver au gîte à la Caroline, il se retira chés vn *Paraousti* qui demouroit à trois lieuës de *Satouriona*, appelé *Molona*, comme l'autre duquel nous avons parlé. Ce *Molona* fut merveilleusement réjoui de la venuë de noz François, cuidant qu'ilz eussent leur barque pleine de testes d'ennemis, & qu'ilz ne fussent allés vers le pais de *Thimogona* que pour le guerroyer. Ce que le Capitaine Vasseur entendant il lui fit à croire que de verité il n'y estoit allé à autre intention, mais que son entreprise ayant esté découverte, *Thimogona* avoit gagné les bois, & neantmoins que lui & ses compagnon sen avoient attrappé quelque nombre à la poursuite qui n'en avoient point porté

les nouvelles chés eux. Le *Paraoussi* tout ravi de joye pria le Vasseur de lui conter l'affaire tout au long. Et à l'instant vn des compagnons dudit Vasseur tirant son epée il lui monstra par signes ce qu'il ne pouvoit de paroles, c'est qu'au trenchant d'icelle il en avoit fait passer deux qui fuioient par les forets, & que ses compagnons n'en avoient pas fait moins de leur côté. Que si leur entreprise n'eust point esté découverte par *Thinsogona* ilz l'eussent enlevé lui-mesme & saccagé tout le reste. A cette rodomontade le *Paraoussi* ne sçauoit quelle contenance tenir de joye qu'il avoit. Et sur ce propos vn quidam print vne javeline qui estoit fichée à la natte, & comme furieux marchant à grand pas il alla frapper vn Indien qui estoit assis en vn lieu à l'écart, criant à haute voix *Hyou*, sans que le pauvre homme se remuast aucunement pour le coup que patiemment il montrait endurer. A peine avoit esté remise la javelinè en sō lieu, que le même la reprenant il en déchargea roidement encore vn autre coup sur celui qu'il avoit ja frappé, s'écriant de mesme que devant *Hyou*, & peu de temps apres le pauvre homme se laissa tomber à la renverse roidissant bras & jambes, comme s'il eust esté prest à rendre le dernier soupir. Et lors les plus jeune des enfans du *Paraoussi* se mitaux pieds du renversé pleurant amerement. Peu apres deux autres de ses freres firent de même. La mere vint encore avec grands cris & la-

*Coutume  
Et cere-  
monie  
étrange  
des Indis  
de la Fla-  
ride.*

mentations pleurer avec ses enfans. Et finalement arriva vne troupe de jeunes filles qui ne cessèrent de pleurer vn long espace de temps en la mesme compagnie. Et prindrent l'homme renversé & le porterent avec vn triste geste en vne autre cabane, & pleurerent-là deux heures : pendant quoy le *Paraousti* & ses camarades ne laisserent de boire de la casine, comme ils avoient commencé, mais en grád silence: Dequoy le Vasseur etonné n'entendant rien à ces ceremonies, il demanda au *Paraousti* que vouloient signifier ces choses, lequel lentement lui répondit, *Thimogona*, *Thimogona*, sans autre propos lui tenir. Fiché d'vne si maigre réponse il s'adresse à vn autre qui lui dit de mesme, le suppliant de ne s'enquerir plus avant de ces choses, & qu'il eust patience pour l'heure. A tant noz François sortirent pour aller voir l'homme qu'on avoit transporté, lequel ilz trouverent accompagné du train que nous avons dit, & les jeunes filles chauffans force mousse au lieu de linge dont elles lui frottoient le côté. Sur cela le *Paraousti* fut derechef interrogé comme dessus. Il fit réponse que cela n'estoit qu'vne ceremonie par laquelle ilz remettoient en memoire la mort & persecution de leurs ancestres *Paraousti*, faite par leur ennemi *Thimogona*: Allegant au surplus que toutes & quantes fois que quelqu'vn d'entre-eux retournoit de ce pais-là sans rapporter les testes de leurs ennemis, ou sans amener

Mousse en lieu de linge.

Ceremonie d'affliction pour se souvenir de la persecution des peres.

DE LA NOUVELLE FRANCE 78  
quelque prisonnier, il faisoit en perpetuelle  
memoire de ses predecesseurs, toucher le  
mieux aimé de tous ses enfans par les mesmes  
armes dont ils avoient esté tués, afin que  
renouvellant la playe la mort d'iceux fust  
derechef pleurée.

---

*Guerre entre les Indiens : Ceremonies avant  
que d'y aller : Humanité envers les fem-  
mes & petits enfans : Leurs triumphes:  
Laudonniere demandant quelques prison-  
niers est refusé : Etrange accident de ton-  
nerre : Simplicité des Indiens.*

CHAP. X.



PRES ces choses le *Paranoffi*  
*Satouiona* envoya vers le  
Capitaine *Laudonniere* sca-  
voir s'il vouloit continuer  
en la promesse qu'il lui avoit  
fait à son arrivée d'estre ami  
de ses amis, & ennemi de ses ennemis, & l'zi-  
der d'un bon nombre d'arquebusiers à l'exe-  
cution d'une entreprise qu'il faisoit contre  
*Thixogona*. A quoy ledit *Laudonniere* fit  
réponse qu'il ne vouloit pour son amitié  
encourir l'inimitié de l'autre : & que quand  
bien il le voudroit, il n'avoit pour lors  
moyen de le faire, d'autant qu'il estoit apres à se

munir de vivres & choses nécessaires pour la conservation de son Fort: joint que les barques n'estoient pas prêtes, & que s'il vouloit attendre deux lunes, il aviseroit de faire ce qu'il pourroit. Cette réponse ne lui fut gueres agreable, d'autant qu'il avoit ja ses vivres appareillés, & dix *Paraoustis* qui l'estoient venuz trouver, si bien qu'il ne pouvoit differer. Ainsi il s'en alla. Mais avant que s'embarquer il commanda que promptement on lui apportast de l'eau. Ce fait, jettant la veuë au ciel il se mit à discourir de plusieurs choses en gestes, ne montrant rien en lui qu'une ardente colere. Il jettoit souvent son regard au Soleil, lui requerant victoire de ses ennemis: puis il versa avec la main sur les testes des *Paraoustis* partie de l'eau qu'il tenoit en un vaisseau, & le reste comme par furie & dépit dans un feu préparé là tout exprés: & lors il s'écria par trois fois, *Hé Thimagona*: voulant signifier par telles ceremonies qu'il prioit le Soleil lui faire la grace de répandre le sang de ses ennemis, & aux *Paraoustis* de retourner avec les testes d'iceux, qui est le seul & souverain triomphe de leurs victoires. Arrivé sur les terres ennemies il ordonna avec son Conseil que cinq des *Paraoustis* iroient par la riviere avec la moitié des troupes, & se rendroient au point du jour à la porte de son ennemi: quant à lui il s'achemineroit avec le reste par les bois & forets le plus secretement qu'il pourroit: & qu'estans là arrivez

*Ceremonie des Indiens avant qu'aller à la guerre.*

au point du jour, on donneroit dedans le vil-  
 lage, & tueroit-on tout, excepté les fem-  
 mes & les petits enfans. Ces choses furent ex-  
 cutées comme elles avoient esté arreterées, &  
 enleverent les testes des morts. Quant aux  
 prisonniers ils en prindrent vingt-quatre, les-  
 quels ils emmenerent en leurs *almadies*, chan-  
 tans des loüanges au soleil, auquel ilz rappor-  
 toient l'honneur de leur victoire. Puis ilz mi-  
 rent les peaux des testes au bout des javelots,  
 & distribuerent les prisonniers à chacun des  
*Parasoufis*, en sorte que *Satouriona* en eut treze.  
 Devant qu'arriver il envoya annoncer cette  
 bonne nouvelle à ceux qui estoient demeurés  
 en la maison, lesquels incōtinent se prindrent  
 à pleurer, mais la nuit venuë ilz se mirent à  
 danser & faire la feste. Le lendemain *Satouriona* Triomphe  
 arrivant, fit planter devant la porte toutes les  
 testes (c'est la peau enlevée avec les cheveux)  
 des ennemis, & les fit environner de bran-  
 chages de lauriers. Incontinent pleurs & ge-  
 missemens, lesquels avenant la nuit, furent  
 changés en danses.

Le Capitaine Laudonniere averti de ceci  
 pria le *Parasoufi Satouriona*, de lui envoyer  
 deux de ses prisonniers: ce qu'il refusa. Occa-  
 sion que Laudonniere s'y en alla avec vingt  
 soldats, & estant entré tint vne mine refron-  
 gnée sans parler à *Satouriona*. En fin au bout de  
 demie heure il demanda où estoient les pri-  
 sonniers que lon avoit pris à *Thimogona*, &  
 commanda qu'ilz fussent amenés. Le *Para-*

*Les Indiens épar-  
 gnerent  
 sans des  
 femmes  
 & petits  
 enfans.*

*des In-  
 diens.*

*Laudon-  
 niere de-  
 mandant  
 quelques  
 prisonniers  
 est refusé.*

*ousti* de pité & étonné tout ensemble fut long temps sans repondre. En fin il dit qu'estans épouvantéz de la venue des François ils avoient pris la fuite par les bois. Le Capitaine Laudonniere faisant semblant de ne le point entendre, demanda de rechef les prisonniers.. Lors *Satouriona* commanda à son fils de les chercher. Ce qu'il fit & les amena vne heure apres. Ces pauvres gens voulans se prosterner devant Laudonniere, il ne le souffrit, & les emmena au Fort. Le *Paraousti* ne fut gueres content de cette bravade, & songeoit les moyens de s'en venger, mais dissimulant son mal-talent ne laissoit point d'envoyer des messages & presens au Capitaine des François, lequel apres l'avoir remercié lui fit scavoir qu'il desiroit l'appointer avec *Thimogona*, moyennant quoy il auroit passage ouvert pour aller contre *Onashaqua* son ancien ennemi : & que ses forces jointes avec celles d'*Olata Ouac Outima* haut & puissant *Paraousti*, ilz pourroient ruiner tous leurs ennemis, & passer les confins des plus lointaines rivieres meridionales. Ce que *Satouriona* fit semblant de trouver bon, suppliant le Capitaine Laudonniere y tenir la main, & que de sa part il garderoit tout ce qu'en son nom il passeroit avec *Thimogona*.

*estrange  
accident  
de foudre.*

Après ces choses il tomba à demie lieuë du Fort des François vn foudre du ciel tel qu'il n'en a iamais esté veu de pareil, & partant fera bon d'en faire ici le recit pour clore ce chapitre. Ce fut à la fin du mois d'Août, au-

quel temps jaçoit que les prairies fussent toutes vertes & arroufées d'eaux, si est-ce que vn instant ce foudre en consumma plus de <sup>Foudre de trois iours.</sup> cinq cens arpens, & brula par sa chaleur ardente tous les oiseaux des prairies: chose qui dura trois iours en feu & éclair continuel. Ce qui dōnoit bien à penser à noz François, non moins qu'aux Indiens, lesquels pensans que ces tonnerres fussent coups de canons tirez sur eux par les nôtres, envoyerent au Capitaine Laudonniere des harangueurs pour lui témoigner le desir que le *Paroussi Allicamani* avoit d'entretenir l'alliance qu'il avoit avec lui, & d'estre employé à son service: & pource, qu'il trouvoit fort étrange la canonade qu'il avoit fait tirer vers sa demeure, laquelle avoit fait bruler vne infinité de verdes prairies & consumé iusques dedans l'eau, approché même si pres de sa maison qu'il pésoit qu'elle d'eust bruler: pource le supplioit de cesser, autrement qu'il seroit contraint d'abandonner sa terre. Le Capitaine Laudonniere ayant entendu la folle opinion de cet hōme dissimula ce qu'il en pensoit, & répondit joyeusement qu'il avoit fait tirer ces canonades pour la rebellion faite par *Allicamani*; quand il l'envoya sommer de lui envoyer les prisonniers qu'il detenoit du grand *Olata Onac Outina*, non qu'il eut envie de lui mal-faire, mais s'estoit contenté de tirer iusques à mi chemin, pour luy faire paroistre sa puissance: l'asseurant au reste que tant qu'il demeureroit en cette vo-

*Simplicité des Indiens.*

lonté de lui redre obeissance il lui seroit loyal  
 defendeur contre tous ses ennemis. Les In-  
 diens contentez de cette réponse retourne-  
 rent vers leur *Parasoufi*, lequel nonobstant l'as-  
 seurance s'absenta de sa demeure l'espace de  
 deux mois, & s'en alla à vingt-cinq lieues  
 de là.

Les trois iours expirez le tonnerre cessa &  
 l'ardeur s'éteignit du tout. Mais es deux jours  
 suivans il survint en l'air vne chaleur si excessi-  
 ve, que la riviere préques en bouilloit, &  
 mourut vne si grande quantité de poissons &  
 de tant d'especes, qu'en l'embouchure de la  
 riviere il s'en trouva de morts pour charger  
 plus de cinquante chariots; d'ot s'ensuivit vne  
 si grande putrefaction en l'air qu'elle causa  
 force maladies contagieuses, & extremes ma-  
 ladies aux François, desquels toutesfois, par  
 la grace de Dieu, aucun ne mourut.

---

*Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capi-  
 taine: Guerre entre deux Capitaines In-  
 diens: Victoire à l'aide des François: Con-  
 spiration contre le Capitaine Laudon-  
 niere: Retour du Capitaine Bourdet en  
 France.*

CHAP. XI.



A fin pour laquelle le Capitaine Lau-  
 donniere avoit demandé les prison-  
 niers à *Satouriona* estoit pour les ren-  
 voyer à *Ouac Outina*, & par ce moyen pouvoir

par son amitié, plus facilement penetrer dans les terres. Ainsi le dixieme Septembre s'estans embarqué le sieur d'Arzac, le Capitaine Vasseur, le Sergent, & dix soldats, ilz navigerent iusques à quatre-vingts lieuës, bien receuz par tout, & en fin rendirent les prisonniers à *Outina*, lequel apres bonne chere pria le Seigneur d'Arzac de l'assister à faire la guerre à vn de ses ennemis nommé *Potavou*. Ce qu'il lui accorda, & renvoya le Vasseur avec cinq soldats. Or pour ce que c'est la coutume des Indiens de guerroyer par surprises, *Outina* delibera de prendre son ennemi à la Diane, & fit marcher ses gens toute la nuit en nombre de deux cens, lesquels ne furent point si mal avisés qu'ilz ne priaissent les arquebusiers François de se mettre en teste, à fin (disoient-ils) que le bruit de leurs arquebuses étonnast leurs ennemis. Toutesfois ils ne sceurent aller si subtilement que *Potavou* n'en fust averti, encores qu'il fust distant de vingt-cinq lieuës de la demeure d'*Outina*. Ilz se mirent donc en bon devoir & sortirent en grande compagnie; mais se voyãs chargez d'arquebusades (qui leur estoit chose nouvelle) & leur Capitaine du premier coup par terre d'un coup d'arquebuse qu'il eut au front tiré par le sieur d'Arzac, ilz quitterent la place: & les Indiens d'*Outina* prindrent hommes, femmes, & enfans prisonniers par le moyen de noz François, ayans toutefois perdu vn homme. Cela fait le sieur d'Arzac s'en

*Renvoy  
des pri-  
sonniers.*

*Guerre  
entredans  
autres Ca-  
pitaines  
Indiens.*

*Effect des  
arquebu-  
sades Françoises.*

retourna ayant receu d'Outina quelque argent & or, des peaux peintes, & autres hardes, avec mille remercimens: & promit davantage fournir aux François trois cens hommes quand ils auroient à faire de lui.

*Conspira-  
tion contre  
Laudon-  
niere.*

Pendant que Laudonniere travailloit ainsi à acquerir des amis, voici des conspirations contre lui. Vn Perigourdin nommé la Roquette debauchâ quelques soldats, disant que par sa magie il avoit decouvert vne mine d'or ou d'argent à mont la riviere, de laquelle ilz devoiét tous s'enrichir. Avec la Roquette y en avoit encor vn autre nommé le Genre, lequel pour mieux former la rebellion disoit que leur Capitaine les entretenoit au travail pour les frustrer de ce gain, & partant falloit élire vn autre Capitaine, & se depecher de celui-ci. Le Genre lui même porta la parole à Laudonniere du sujet de leur plainte. Laudonniere fit réponse qu'ilz ne pouvoient tous aller aux terres de la mine, & qu'avant partir il falloit rendre la Forteresse en defense contre les Indiens. Au reste qu'il trouvoit fort étrange leur façon de proceder, & que s'il leur sembloit que le Roy n'eut fait la depese du voyage à autre fin, que pour les enrichir de pleine arrivée, ilz se trompoient. Sur cette réponse ilz se mirent à travailler portans leurs armes quant & eux en intention de tuer leur Capitaine s'il leur eust tenu quelques propos facheux, mesmes aussi son Lieutenant.

Le Genre (que Laudonniere tenoit pour son

plus fidele) voyant que par voye de fait il ne pouvoit venir à bout de son mechat dessein, voulut tenter vne autre voye, & pria l'Apothicaire de mettre quelque poison dans certaine medecine que Laudonniere devoit prendre, ou luy bailler de l'arsenic ou du sublimé, & que lui-mesme le mettroit dans son bruvage. Mais l'Apothicaire le renvoya éconduit de sa demande, comme aussi fit le Maistre des artifices. Se voyant frustré de ses mauvais desseins, il resolut avec d'autres de cacher souz le liét dudit Laudonniere vn barillet de poudre à canó; & (par vne trainée) d'y mettre le feu. Sur ces entreprises vn Gentil-homme qu'icelui Laudonniere avoit ja depeché pour retourner en France, voulant prendre congé de lui, l'avertit que le Genre l'avoit chargé d'vn libelle farci de toutes sortes d'iniures cõtre lui, son Lieutenant, & tous les principaux de la compagnie. Au moyen dequoy il fit assembler tous les soldats, & le Gentil-homme nommé le Capitaine Bourdet avec tous les siens (lesquelles dès le quatrieme de Septembre estoient arrivés en la rade de la riviere) & fit lire en leur presence à haute voix le contenu au libelle diffamatoire, à fin de faire cognoistre à tous la mechanceté du Genre, lequel s'estant evadé dans les bois demanda pardon au sieur Laudonniere, confessant par ses lettres qu'il avoit merité la mort, se soumettant à sa misericorde. Cependant le Capitaine Bourdet se mer à la

*Entreprise  
pour en-  
poisonner  
Laudon-  
niere.*

*Autre en-  
treprise.*

*Retour du  
Capitaine  
Bourdet  
en France  
le 10. No-  
vembre.*

voile le dixieme de Novembre pour retourner en France, s'estant chargé de remener sept ou huit de ces seditieux, non compris le Genre, lequel il ne voulut, quoy qu'il luy offrit grande somme d'argent pour ce faire.

*Autres diverses conspirations contre le Capitaine Laudonniere: & ce qui en avint.*

CHAP. XII.



TROIS jours apres le depart du Capitaine Bourdet, le Capitaine Laudonniere apres avoir evadé vne cōspiration retōbe en vne autre, voire en deux & en trois: la premiere pratiquée par quelques matelots que ce Capitaine Bourdet lui avoit laissé, lesquels debaucherent ceux dudit Laudonniere sur ce qu'ils leur proposerent d'aller aux *Entilles* butiner quelque chose sur les Hespagnols, & que là il y avoit moyen de se faire riches. Ainsi le Capitaine les ayans envoyé querir de la pierre & de la terre pour faire briques à vne lieuë & demie de Charlefort, selon qu'ils avoient accoutumé, ilz s'en allerent tout à fait, & prindrent vne barque passagere d'Hespagnols pres l'ile de Cuba, en laquelle ilz trouverent quelque nombre d'or & d'argent qu'ilz saisirent: & avec ce butin tindrent quelque temps la mer, iusques

*Seconde  
conspira-  
tion.*

à ce

à ce que les vivres leur vindrent à faillir; qui fut cause que vaincuz de famine ilz se rendirent à la Havane, ville principale de l'île de Cuba, dont avint l'inconvenient que nous dirons ci apres.

Qui pis est deux charpentiers Flamens que le même Bourdet avoit laissé, emmenerent vne autre barque qui restoit, de sorte que Laudonniere demeura sans barque ni bateau. Je laisse à penser s'il estoit à son aise. Là dessus il fait chercher les larrons: il n'en a point de nouvelles. Il fit donc batir deux grandes barques & vn petit bateau en toute diligence, & estoit la besongne ja fort avancée, quand l'avarice & l'ambition, meres de tous maux, s'enracinerent aux cœurs de quatre ou cinq soldats ausquels cet œuure & travail ne plaisoit point.

Ces maraux commencerent à pratiquer les meilleurs de la troupe leur donnans à entendre que c'estoit chose vile & deshoneste à hommes de maison comme ils estoient de s'occuper ainsi à vn travail abject & mechnique, attendu qu'ilz pouvoient se rendre galans-hommes & riches s'ils veuloient busquer fortune au Perou & aux autres *Entilles*, avec les deux barques qui se batiffoient. Que si le fait estoit trouvé mauvais en France ils auroient moyen de se retirer en Italie ou ailleurs, attendant que la colere se passeroit: puis il surviendroit quelque guerre qui feroit tout oublier. Ce mot de richesse sonna si bien aux

*Troisième  
conspira-  
tion.*

*Quatrième  
conspira-  
tion.*

*Soixante  
six conspi-  
rateurs.*

*La Roynne  
de Franco  
defend à  
Laudon-  
niere de  
faire tort  
aux Hes-  
pagnols.*

*Audace  
de soldats.*

reilles de ces soldats, qu'en fin apres avoir bien consulté l'affaire ilz se trouverét iusques au nombre de soixante six, lesquels prindrent pretexte de remontrer à leur Capitaine le peu de vivres qui leur restoit pour se maintenir iusques à ce que les navires vinssent de Frâce. Pour à quoy remedier leur sembloit necessaire d'envoyer à la Nouvelle Hespagne, au Perou, & à toutes les iles circonvoisines, ce qu'ils le suploient leur vouloir permettre. Le Capitaine qui se doutoit de ce qui estoit, & qui sçavoit le commandement que la Roynne lui avoit fait de ne faire tort aux sujets du Roy d'Hespagne, ne chose dont il peüt concevoir jalousie, leur fit reponse que les barques achévées il donneroit si bon ordre à tout qu'ils ne manqueroient point de vivres, joint qu'ils en avoient encor pour quatre mois. De cette reponse ilz firent semblant d'estre contens. Mais huit jours apres voyans leur Capitaine malade, oublians tout honneur & devoir, ilz commencent de nouveau à rebattre le fer, & protestent de se saisir du corps de garde & du Fort, voire de violenter leur Capitaine s'il ne vouloit condescendre à leur mechant desir.

Ainsi les cinq principaux autheurs de la sedition armez de corps de cuirasse, la pistole au poing & le chien abbattu entrerent en sa chambre disans qu'ilz vouloient aller en la Nouvelle Hespagne chercher leur aventure. Le Capitaine leur remonstra qu'ilz regardassent bien à ce qu'ilz vouloient faire. A quoy

ilz respondirent que tout y estoit regardé, & qu'il falloit leur accorder ce point, & ne re-  
 stoit plus sinon de leur bailler les armes qu'il  
 avoit en son pouvoir, de peur que (si vilaine-  
 ment outragé par eux) il ne s'en aidat à leur  
 desavantage. Ce que ne leur ayant voulu ac-  
 corder, ilz prindrent tout de force, & l'em-  
 porterent hors de sa maison: memes apres  
 avoir offensé vn gentil-homme qui s'en for-  
 malisoit. Puis se saisirent de la persone de leur  
 Capitaine & l'envoyerent prisonnier en vn  
 navire qui estoit à l'ancre au milieu de la ri-  
 viere, où il fut quinze jours assisté d'un hom-  
 me seul, sans visite d'aucun: & desarmerent tous  
 ceux qui tenoient son parti. En fin ilz lui  
 envoyerent vn congé pour signer, lequel  
 ayant refusé, ilz lui manderent que s'il ne le  
 signoit ilz lui iroient couper la gorge. Ainsi  
 contraint de signer leur congé, il leur bailla  
 quelques mariniers avec vn pilote nommé  
 Trenchant. Les barques parachevées ilz les  
 armerent des munitions du Roy, de poudres,  
 de balles, & d'artillerie, & contraignirent le  
 Vasseur leur livrer l'enseigne de son navire:  
 puis s'en allerent en intention de faire voile  
 en vn lieu des *Entilles* nommé *Leaugave*, & y  
 prendre terre la nuit de Noël, à fin de faire vn  
 massacre & pillage pendant qu'on diroit la  
 Messe de minuit. Mais comme Dieu n'est  
 point parmi telles gens, ils eurent de la divi-  
 sion avant que partir, & se separerent au sortir  
 de la riviere, & ne se veirent point qu'au bout

*Le Capitaine  
 L'assassiné  
 prisonnier.*

*Mechante  
 intention  
 des mu-  
 sics.*

de six semaines: pendant lequel temps l'une des barques print vn bergantin chargé de quelque nombre de *Cassava* espece de pain de racines blanc & bon à manger, avec quelque peu de vin: & en cette conquête perdirent quatre hommes, sçavoir deux tués, & deux prisonniers: toutefois le bergantin leur demeura, & y transporterent vne bonne partie de leurs hardes. De-là ilz resolurent d'aller à *Baracou*, village de l'ile *Jamaïque*, où estans arrivez ilz trouverent vne caravelle de cinquante à soixante tonneaux, qu'ilz prindrent: & apres avoir fait bonne chere au village cinq ou six jours, ilz s'embarquerent dedans abandonnans leur seconde barque, & tirerent vers le cap de *Thibron*, où ilz rencontrerent vne patache qu'ilz prindrent de force apres avoir longuement combattu. En cette patache fut pris le Gouverneur de la *Jamaïque*, avec beaucoup de richesses tant d'or & d'argent, que de marchandises, desquelles noz seditieux ne se contentans, delibaterent en chercher encore en leur caravelle, & tirerent vers la *Jamaïque*. Le Gouverneur fin & accort se voyant conduit au lieu où il demandoit & commandoit, fit tant par ses douces paroles, que ceux qui l'avoient pris lui permirent de mettre dans vne barquette deux petits garçons pris quant & lui, & les envoyer au village vers sa femme, à fin de l'avertir qu'elle eust à faire provisions de vivres pour les lui envoyer. Mais au lieu d'écrire à sa femme il dit secrettement aux

DE LA NOUVELLE FRANCE. 89

garçons qu'elle se mist en tout devoir de faire venir les vaisseaux des ports circonvoisins à son secours. Ce qu'elle fit si dextremét, qu'un matin à la pointe du jour comme les seditieux se tenoient à l'embouchure du port ilz furent pris n'ayans peu découvrir les vaisseaux Hespagnols, tant pour l'obscurité du temps, que pour la longueur du port. Il est vray que les vingt-cinq, ou vingt-six qui estoient au bergantin les découvrirent: mais ce fut quand ilz furent pres, & n'ayans le loisir de lever les ancres, couperent le cable, & s'enfuirent, & vindrent passer à la veuë de la *Havane* en l'ile de Cuba. Or le pilote Trenchant, le trompette & quèlques autres mariniers qui avoient esté emmenez par force en ce voyage ne desirans autre chose que s'en retourner vers leur Capitaine Laudonniere, s'accorderent ensemble de passer la traverse du canal de *Bahame*, tandis que les seditieux dormiroient, s'ils voioient le vent à propos: ce qu'ilz firent si bien que le matin au point du jour environ le vingt-cinquieme de Mars, ilz se trouverent à la côte de la Floride, où conoissans le mal par eux commis, ilz se mirent par maniere de moquerie à cōtrefaire les Juges (mais ce fut apres vin boire) d'autres contrefaisoient les Advocats, vn autre concluoit disant, Vous ferez voz causes telles que bon vous semblera, mais si estans arrivés au Fort de la Caroline le Capitaine ne vous fait tretous pendre ie ne le tiendray iamais pour homme de bien. Leur

25. de  
Mars  
1565.

*Retour  
d'une  
partie  
des sediteux.*

*Jugement  
de mort  
contre  
les au-  
theurs de  
la seditiõ.*

voile ne fut point plustot decouverte en la cõte, qu'un *Parauisti* nommẽ *Paticea* en envoya avertir le Capitaine Laudoniere. Sur ce le brigatin affamẽ vint surgir à l'ẽbouchure de la riviere de May, & par le cõmandement d'icelui Capitaine fut amenẽ devãt le Fort de la Caroline. Trente soldats leur furent envoyez pour prendre les quatre principaux auteurs de la sedition, auxquels on mit les fers aux pieds, & à tous le Capitaine Laudoniere fit vne remonstrãce du service qu'ilz devoient au Roy, duquel ilz recevoient gages: de leur trop grande oubliance: & qu'ians echappẽ la Justice des hommes il n'avoient peu eviter celle de Dieu. Apres quoy les quatre enferrez furent condamnẽs à estre pendus & etranglẽs. Et voyans qu'il n'y avoit point d'huis de derriere contre cet arret, ilz se mirent en devoir de prier Dieu. Toutefois l'un des quatre pensant mutiuer les soldats leur dit ainsi: Cõment mes freres & compagnons, souffrirez-vous que nous mourions ainsi honteusement? A cela le Capitaine Laudoniere prenant la parole respondit qu'ilz n'estoient point compagnõs de sediteux & rebelles au service du Roy. Neantmoins les soldats supplierent le Capitaine de les faire passer par les armes, & que puis apres si bon lui sembloit les corps seroient penduz. Ce qui fut executẽ. Voila l'issuẽ de leur mutinerie, laquelle ie croy avoir estẽ cause de la ruine des affaires des François en la Floride, & que les Hespagnols

irritez les allerent par apres forcer, quoy qu'il leur en ait couté la vie. Icy est à considerer qu'en toutes conquestes nouvelles soit en mer, soit en terre les entreprises sont ordinairement troublées, estant les rebellions aisées à se lever, tant par la longue distance du pais, que par l'esperoir que les soldats ont de faire leur profit, comme il se voit assez, par les histoires anciennes, & par les hurta des avenues de nostre siecle à *Christophe Colomb*, apres sa premiere découverte, à *Francesco Pezarre*, à *Diego d'Alimagro* au Perou, & à *Fernando de Cortés*.

*Ce que fit le Capitaine Laudonniere estant delivré de ses seditieux: Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages: Les discours qu'ils tindrent tant d'eux-mêmes, que des peuples Indiens: Habitans de Serropé, ravisseurs de filles: Indiens dissimulateurs.*

CHAP. XIII.



YANT parlé de ces rebellions, il faut maintenant reprendre nos erres, & aller tirer de prison le Capitaine Laudonniere à l'aide du sieur d'Ottigni son Lieutenant & de son Sergent, qui apres le depart des mutins allerent querir & le remenerent au Fort, là

où estant arrivé il assembla ce qui restoit, & leur remontra les fautes commises par ceux qui l'avoient abandonnez, les priant leur en souvenir pour en témoigner vn jour en temps & lieu. Là dessus chacun promet bonne obeissance, à quoy ilz n'ont oncques failly, & travailloient de courage qui aux fortifications, qui aux barques, qui à autre chose. Les Indiens le visitoient souvent lui apportans des presens, comme poissons, cerfs, poules d'Inde, leopars, petits ours, & autres vivres qu'il récompensoit de quelques menues marchandises. Vn jour il eut avis qu'en la maison d'un *Paravusti* nommé *Onathagna* demeurant à quelques cinquante lieues loin de la Caroline vers le Su, y avoit deux hommes d'autre nation que de la leur: par promesse de recompense il les fit chercher & amener. C'estoient Hespagnols nuds, portans cheveux longs jusques aux jarrets, bref ne differans plus en rien des Sauvages. On leur coupa les cheveux, lesquels ilz ne voulurent perdre, ains les envelopperent dans vn linge, disans qu'ils les vouloient reporter en leur pais, pour temoigner le mal qu'ils avoient enduré aux Indes. Aux cheveux del'vn fut trouvé quelque peu d'or caché pour environ vingt-cinq escus, dont il fit présent au Capitaine. Enquis de leur venue en ce pais-là, & des lieux où ilz pouvoient avoir esté, ilz répondirent qu'il y avoit dés-ja quinze ans passez que trois

Deux  
Hespa-  
gnols de-  
venus  
Sauva-  
ges.

navires, dans l'un desquels ils estoient, se perdirent au travers d'un lieu nommé *Calos* sur des basses que l'on dit *Les Martyres*, & que le *Paraoussi* de *Calos* retira la plus grand part des richesses qui y estoient, mais la pluspart du monde se sauva & plusieurs femmes, entre lesquelles y avoit trois ou quatre Damoiselles mariées demeurantes encor, & leurs enfans aussi, avec ce *Paraoussi* de *Calos*, qui estoit puissant & riche, ayant vne fosse de la hauteur d'un homme & large comme vn tonneau, pleine d'or & d'argent, laquelle il estoit fort aisé d'avoir avec quelque nombre d'arquebuziers. Disoient aussi que les hommes & femmes es danses portoient à leurs ceintures des platines d'or larges comme vne assiette, la pesanteur desquelles leur faisoit empeschement à la danse. Ce qui provenoit la pluspart des navires Hespagnoles qui ordinairement se perdoient en ce detroit. Aurette que ce *Paraoussi* pour estre reveré de ses sujets leur faisoit à croire que ses sorts & charmes estoient causes des biens que la terre produisoit : & sacrifioit tous les ans vn homme au temps de la moisson, pris au nombre des Hespagnols qui par fortune s'estoient perdus en ce detroit.

L'un de ces Hespagnols contoit aussi qu'il avoit long-temps servi de messager à ce *Paraoussi* de *Calos*, & avoit de sa part visité vn autre *Paraoussi* nommé *Oatchaqua* demeurant à cinq journées loin de *Calos* : mais qu'au mi-

*Platines  
d'or larges  
côme une  
assiette.*

*Serropé.  
Abondance de dattes.*

*Racines  
exquises  
pour faire  
du pain.*

lieu du chemin il y avoit vne ile située dans vn grand lac d'eau douce, appelé *Serropé*, grande environ de cinq lieuës, & fertile principalement en dattes qui proviennent des palmes, dont ilz font vn merveilleux trafic, non toutefois si grand que d'vne certaine racine propre à faire du pain, dont quinze lieuës alentour tout le pais est nourri. Ce qui apporte de grandes richesses aux habitans de l'ile; lesquelz d'ailleurs sont fort belliqueux, comme ils ont quelquefois témoigné enlevans la fille d'*Oatchaqua*, & ses compagnes, laquelle sienne fille il envoyoit au *Paraousti* de *Cales* pour la lui donner en mariage. Ce qu'ilz reputent à vne glorieuse victoire, car ils se marient puis apres à ces filles, & les aiment éperduement.

*Indiens  
dissimulateurs.*

Davantage comme le *Paraousti Satouriona* sans cesse importunast le Capitaine Laudoniere de se joindre avec lui pour parfaire la guerre à *Ouaé Ousina*, disant que sans son respect il l'eust plusieurs fois defait: & en fin eust accordé la paix: les deux Hespagnols qui connoissoient le naturel des Indiens donnerent avis de ne se point fier en eux, pour-ce que quand ilz faisoient bon visage, c'estoit lors qu'ilz machinoient quelque trahison: & estoient les plus grands dissimulateurs du monde. Aussi ne s'y fioient noz François que bien à point.

Comme le sieur Laudonniere fait provision de vivres : Découverte d'un Lac aboutissant à la mer du Su : Montagne de la Mine : Avarice des Sauvages : Guerre : Victoire à l'aide des François.

## CHAP. XIV.



Le mois de Janvier venu, le Capitaine n'estoit sans souci à cause des vivres qui tous les jours appetissoient : partant il envoyoit de tous côtez vers les *Paraoustis* ses amis qui le secouroient. Entre autres la véve du *Paraousti* *Nioacaia* demeurante à douze lieuës du Fort des François lui envoya deux barques pleines de mil & de gland, avec quelques hottées de fucilles de *Cassiné*. dequoy ilz font leur bruvage. Cette véve estoit tenuë pour la plus belle de toutes les Indiennes, tant honorée de ses sujets, que la pluspart du temps ilz la portoiët sur leurs épaules, ne voulans qu'elle allast à pied. Il y survint en ce temps-là vne telle manne de ramiers par l'espace d'environ sept semaines, que noz François en tuoient chacun jour plus de deux cens par les bois. Ce qui ne leur venoit mal à point. Et comme il n'est pas bon de tenir vn peuple en oisiveté, le Capitaine employoit ses gens à visiter ses amis, & ce faisant découvrir le dedans des terres, &

*Dame Indienne honorée.*

*Lac about-  
tissant à la  
mer du  
Sud.*

acquérir toujours de nouveaux amis. Ainsi envoyant quelques-uns des siens à-mont la riviere, ils allerent si avant qu'ils furent bien trente lieues au dessus d'un lieu nommé *Mathiaqua*, & là découvrirent l'entrée d'un lac, à l'autre côté duquel ne se voyoit aucune terre, selon le rapport des Indiens, qui même bien souvent avoient monté sur les plus hauts arbres du pais pour voir la terre, sans la pouvoir découvrir. Et quand je considere ceci, & en faisvn rapport avec ce qu'écrivit le sieur Champlain au voyage qu'il fit en la grande riviere de *Canada* en l'an mil six cens trois, d'un grand lac qui est au commencement de cette riviere & d'où elle sort, lequel lac a trente journées de long, & au bout l'eau y est salée, estant douce au commencement; je suis induit à croire que c'est ici le mesme lac, & qu'il aboutit à la mer du Sud. Toutefois le même dit au rapport des Sauvages qu'en la riviere des Iroquois (qui se decharge en ladite riviere de *Canada*) il y a deux lacs longs chacun de cinquante lieues, & que du dernier sort vne riviere qui va descendre en la Floride à cent ou sept vingts lieues d'iceluy lac. Mais ceci n'estant encore bien averé, je m'arrete aussi-tost à ma premiere conjecture qu'à celle-ci.

Noz François ayans borné leur découverte à ce lac, ne pouvans passer outre, revindrent par les villages *Edelano*, *Eneguape*, *Chilili*, *Patica*, & *Coya*, d'où ils allerent visiter le grand *Ouaé Outina*, lequel fit tant qu'il retint six de noz

François, bié aise de les avoir pres de lui. Avec la barque s'en retourna vn qui estoit demeuré là il y avoit plus de six mois, lequel rapporta que jamais il n'avoit veu vn plus beau país. Entre autres choses, qu'il avoit veu vn lieu nommé *Hostaqua* d'où le *Paraousti* estoit si puissant, qu'il pouvoit mettre trois ou quatre mille Sauvages en campagne, avec lequel si les François se vouloient entendre ils assujettiroient tout le país en leur obeïssance: & possederoyent la montagne de *Palassi*, au pied de laquelle sort vn ruisseau, où les Sauvages puisent l'eau avec vne canne de roseau creuse & sèche jusques à ce que la canne soit remplie, puis ilz la secoïent, & trouvent que parmi ce sable il y a force grains de cuivre & d'argent.

*Paraousti  
puissant.*

En ces quartiers avoit demeuré fort longtemps vn François nommé Pierre Gambie pour apprendre les langues, & trafiquer avec les Indiens: & comme il retournoit à la Caroline conduit dans vn *Canoa* (petit bateau tout d'une piece) par deux Sauvages ils le tuerent pour avoir quelque quantité d'or & d'argent qu'il avoit amassé.

*Avarice  
des Sauvages.*

Quelques jours apres le *Paraousti Outina* demanda des forces aux François pour guerroyer son ennemi *Potavon*, afin d'aller aux montagnes sans empeschement. Sur ce conseil pris, le Capitaine lui envoya trente arquebuziers, quoy qu'*Outina* n'en eust demandé que neuf ou dix (car il se faut deffier de ce peuple) lesquels arrivez, on charge de vivres

*Expedition  
de guerre  
entre Sauvages.*

femmes, enfans, & her naphrodites, dont il y a quantité en ce pais-là. Ne pouvans arriver en vn jour vers *Potavou*, ilz campent dans les bois, & se partissent six à six faisans des feuz alentour du lieu où est couché le *Paraouffi*, pour la garde duquel sont ordonnez certains archers, auxquels il se fie le plus. Le jour venu ils arrivent pres d'un lac, où découvrens quelques pecheurs, ilz ne passent outre ( car ilz ne font point la pecherie sans avoir nombre de sentinelles au guet. ) En fin pensans les surprendre ilz n'en peurent attraper qu'un, lequel fut tué à coups de fleches, & tout mort les Sauvages le tirerent à bord, & lui enleverent la peau de la teste, & lui couperent les deux bras, reservans les cheveux pour en faire des triumphes. *Outina* se voyant découvert, consulta son *Iarva*, c'est à dire Magicien, lequel apres avoir fait quelques signes hideux à voir, & prononcé quelques paroles, dit à *Outina* qu'il n'estoit pas bon de passer outre, & que *Potavou* l'attendoit avec deux mille hommes, lesquels estoient tous fournis de cordes pour lier les prisonniers qu'il fasseroit de prendre. Cette réponse ouïe, *Outina* ne voulut passer outre. Dequoy le sieur de d'Ottigni faché, dit qu'on lui donnast vne guide, & qu'il les vouloit aller attaquer avec la petite troupe. *Outina* eut honte de ceci, & voyant ce bon courage delibera de tenter la fortune. Aussi ne faillit-il pas de trouver l'ennemi au lieu où le Magicien avoit dit, où

*Garde du  
Paraouffi.*

*Façon  
d'enlever  
la peau  
de la teste  
aux enne-  
mi.*

*Courage  
du sieur  
d'Ottigni.*

se fit l'écar mouche, qui dura bien trois gros- *Ecar mouche.*  
 ses heures: en laquelle veritablement *Ousina* che.  
 eust esté deffait, n'eust esté que les arquebu-  
 ziers François porterent tout le faix du com-  
 bat, & tuerent vn grand nombre des soldats  
 de *Potavou*, qui fut cause de les mettre en  
 route. *Ousina* se contentant de cela fit retirer *Retraite.*  
 ses gens, au grand mécontentement du sieur  
 d'Ottigni, qui desiroit fort de poursuivre la  
 victoire. Apres qu'il fut arrivé en sa maison  
 il envoya ses messagers à dix-huit ou vingt  
*Paraousti* de ses vassaux, les avertir de se trou-  
 ver aux festes & danses qu'il entendoit cele-  
 brer à cause de sa victoire. Cela fait, le sieur  
 d'Ottigni s'en retourne lui laissant douze  
 hommes pour son assurance.

*Grande necessité de vivres entre les Fran-  
 çois accrené jusques à vne extreme fu-  
 mine: Guerre pour avoir la vie: Prise  
 d'Ousina: Combat des François contre  
 les Sauvages: Façon de combattre d'iceux  
 Sauvages.*

## CHAP. XV.



**N**OZ François Floridiens a-  
 voient eu promesse de ra-  
 fraichissement & secours dans  
 la fin du mois d'Avril. Cet  
 espoir fut cause qu'ilz ne  
 se donnoient gueres de peine de bien mé-

nager leurs vivres, lesquels le Capitaine leur faisoit distribuer également, autant au plus petit qu'à lui-même : Et toutefois ilz n'en pouvoient plus recouvrer du pais, par-ce que durant les mois de Ianvier, Février, & Mars, les Indiens quittent leurs maisons, & vont à la chasse par le vague des bois. Cela fut causé que le mois de May venu sans qu'il arrivast rien de France, ilz se trouverent en necessité de vivres jusques à courir aux racines de la terre, & à quelque ozeille qu'ilz trouvoient par les bois & les champs. Car ores que les Sauvages fussent de retour, ayans auparavant troqué leur mil, fèves, & fruits, pour de la marchandise, ilz ne donnoient aucun secours que de poisson, sans quoy veritablement les François fussent morts de faim. Cette famine dura six semaines, pendant lequel temps ilz ne pouvoient travailler, & s'en alloient tous les jours sur le haut d'une montagne en sentinelle, pour voir s'ilz découvroient point quelque vaisseau François. En fin frustré de leur esperance, ilz s'assemblent & prient le Capitaine de donner ordre au retour, & qu'il ne falloir laisser passer la saison. Il n'y avoit point de navire capable de les recevoir tous, si bien qu'il en falloir batir vn. Les charpétiers appelés promirét qu'en leur fournissant les choses necessaires ilz le rendroient parfait dans le huitieme d'Aoust. Là dessus chacun au travail : il ne restoit plus qu'à trouver des vivres. Ce que le Capitaine entreprit faire avec quelques

*Grande  
necessité  
de vivres.*

*Delibera-  
tion sur le  
retour en  
France.*

ques-vns de ses gens & les matelots. Pour quoy accóplir il s'embarque sur la riviere sans aucuns vivres pour en aller chercher, vivant seulement de framboises, d'une certaine graine petite & ronde, & de racines de palmites qui estoient es côtes de cette riviere, en laquelle apres avoir navigé en vain, il fut contraint de retourner au Fort, où les soldats commençans à s'ennuyer du travail, à cause de l'extreme famine qui les pressoit, proposerent pour le remede de leur vie, de se saisir d'un des *Paraoustis*. Ce que le Capitaine ne voulut faire du commencement, ains les envoya avertir de leur necessité, & les prier de leur bailler des vivres pour de la marchandise; ce qu'ils firent l'espace de quelques jours qu'ils apportèrent du gland & du poisson, mais reconnoissans la necessité des François, ilz vendoient si chèrement leurs denrées, qu'en moins de rien ilz leur tirerent toute la marchandise qu'ils avoient de reste. Quis pis est craignans d'estre forcez ilz n'approcherent plus du Fort que de la portée d'une arquebuse. Là les soldats alloient tout extenués & le plus souvent se depouilloient de leurs chemises pour avoir vn poisson. Que si quelquefois ilz remontroient le pris excessif, ces méchans répondoient brusquement: Si tu fais si grand cas de ta marchandise, mange-la, & nous mangerons nôtre poisson; puis ilz s'éclatoient de rire & se mocquoient d'eux: Ce que les soldats ne pouvans souffrir, avoient envie de

*Sauvages  
impitoyables  
aux  
necessi-  
teux.*

*Famine  
pitoyable.*

leur en faire payer la folle enchere, mais le Capitaine les appaisoit au mieux qu'il pouvoit. A la parfin il l'avisâ d'envoyer vers *Outina* pour le prier de le secourir de gland & de mil. Ce qu'il fit assez petitement, & en lui baillant deux fois autant que la marchandise valoit. Sur ces entrefaites il se presenta quelque occasion de respirer sur ce qu'*Outina* mâda qu'il vouloit faire prendre & chatier vn *Paraousti* de ses sujets, lequel avoit des vivres : & que si on le vouloit aider de quelques forces il conduiroit les François au village de cetui-là. Ce que fit le Capitaine Laudonniere; mais arrivés vers *Outina* il les fit marcher contre ses autres ennemis. Ce qui depleut au sieur d'Ottigni conducteur de l'œuvre, & cust mis *Outina* en pieces sans le respect de son Capitaine. Cette moquerie rapportée au Fort de la Caroline, les soldats r'ëtrent en leur premiere deliberation de punir l'audace & mechâceté des Sauvages, & prendre vn de leurs *Paraoustis* prisonnier. Le Capitaine Laudonniere côme forcé à ceci en voulut estre le conducteur, & s'embarquerent cinquante des meilleurs soldats en deux barques cinglans vers le pais d'*Outina*, lequel ilz prindrent prisonnier, ce qui ne fut sans grands cris & lamentations des siens, mais on leur dit que ce n'estoit pour lui faire mal, ains pour recouvrer des vivres par son moyen. Le lendemain cinq ou six cens archers Indiens vindrēt annoncer que leur ennemi *Potavon* averti de la capture de leur *Paraousti* estoit entré en leur village, éloigné de six lieues de la riviere, &

*Troperie*  
*d'Outina.*

*Prise*  
*d'Outina.*

avoit tout brulé, & partant prioient les François de les secourir. Cependant ils avoient des gens en embuscade en intention de les charger silz fussent descendus à terre. Se voyans découverts ils envoyèrent quelque peu de vivres. Et mesurans les François à leur cruauté, qui est de faire mourir tous les prisonniers qu'ilz tiennent, & partant desespérons de la liberté d'*Outina*, ilz procederent à l'election d'un nouveau *Paraousti*, mais le beau-pere d'*Outina* eleva dessus le siege Royal (pour user de notre mot) l'un des petis enfans d'icelui *Outina*, & fit tant que par la pluralité des voix l'honneur lui fut rendu d'un chacun. Ce qui fut presque cause de grands troubles entre eux. Car il y avoit le parent d'un *Paraousti* voisin delà qui y pretendoit, & avoit beaucoup de voix entre ce peuple. Cependant *Outina* demouroit prisonnier avec un sien fils; & entendu par ses sujets le bon traitement qu'on lui faisoit, ils le vindrent visiter avec quelques vivres. Les ennemis d'*Outina* ne dormoient point, & venoient de toutes parts pour le voir, s'efforcans de persuader à *Laudonniere* qu'il le fist mourir, & qu'il ne manqueroit de vivres, mesmes *Sutouriona*, lequel envoya plusieurs fois des presens de victuailles pour l'avoir en sa puissance, dont se voyant éconduit il se desista d'y plus pretendre. La famine cependant pressoit de plus en plus; car il ne se trouvoit ni mil, ni fèves partout, ayant esté employé ce qui restoit aux semailles: & fut li

*Electio  
d'un autre  
Paraousti.*

*Extremes  
famine.*

grande la disette qu'on faisoit bouillir & piler dans vn mortier des racines pour en faire du pain: mesmes vn soldat ramassa dans les baliures toutes les arretes de poisson qu'il peut trouver, & les mit secher pour les mieux briser, & en faire aussi du pain, si bien qu'à la pluspart les os perçoient la peau, même la riviere estoit en sterilité de poissons: & en cette deffailance il estoit difficile de se deffendre si les Sauvages eussent fait quelque effort.

En ce desespoir vint vn avis des Indiens voisins, sur le commencement de Juin, qu'au haut pais de la riviere il y avoit du mil nouveau. L'andonniere y alla avec quelques vns de siés, & trouva qu'il estoit vray. Mais d'un bien avint vn mal: Car la pluspart de ses soldats pour en avoir plus mangé que leur estomac n'en pouvoit cuire, en furent fort malades. Et de verité il y avoit quatre jours qu'ilz n'avoient mangé que de petis pinocs (fruits verds qui croissent parmi les herbes des rivieres, & sont gros come cerises) & quelque peu de poisson.

*Pinocs.*

*Edelano.*

De là il s'achemina pour aller surprendre le Paroustr d'Edelano, lequel avoit fait tuer vn de ses hommes, pour avoir son or, mais il en eut le vent, & gagna aux pieds avec tout son peuple. Les soldats François brulerent le village, mais il n'y avoit pas grand perte. Arrivé à la Caroline, les pauvres soldats & ouvriers affamez ne prindrēt le loisir d'egrener le mil qui leur fut distribué, ains le mangerent en epic. Et est chose étrange qu'il faut garder les chaps

de  
app  
est  
qu  
son  
req  
esta  
fy t  
la fe  
aux  
treta  
de le  
diren  
enco  
ner O  
dats,  
Q  
Capi  
sujets  
vres,

DE LA NOUVELLE FRANCE. 101  
en ce pais-là; depuis que les bleds (ou mils) viennent à maturité, non seulement à cause des mulots, mais aussi à cause des larrons, ainsi qu'on fait par deçà les raisins en temps de vendange. Ce que ne sçachans deux charpentiers François ilz furent tuez pour en avoir cueilli vn peu. La canne, ou tuyau de ce mil est si douce & sucrée, que les petis animaux de la terre la mangent bien souvent par le pied, comme il m'est aduenü en ayant semé en nôtre voyage fait avec le sieur de Poutrincourt.

Deux  
charpen-  
tiers Fran-  
çois tuez.  
Tuyau de  
mil sucré.

Ainsi que ces choses se passoient deux des sujets d'*Outina*, & vn hermaphrodite apporterent nouvelles que dés-jà les mils estoïent meurs en leur terroir. Ce qui fut cause qu'*Outina* promit du mil & des fèves à foison si on le vouloit remener. Conseil pris, la requête lui fut accordée, mais sans fruit, car estans pres de son village, on y envoya, & ne s'y trouua personne, toutefois le beau-pere & la femme d'*Outina* en estans avertis, vindrent aux barques Françoises avec du pain, & entretenans d'esperance le Capitaine tachoient de le surprendre. En fin se voyans découverts, dirent ouvertement que les grains n'estoient encores meurs. De maniere qu'il fallut remener *Outina*, lequel pensa estre tué par les soldats, voyans la méchanceté de ces Indiens.

Quinze jours apres *Outina* pria derechef le Capitaine de le remener, l'assurant que ses sujets ne feroient difficulté de bailler des viures, & que le mil estoit meur: & en cas de

refus, qu'on fit de lui tout ce qu'on voudroit. Laudonniere en personne le conduit jusqu'à la petite riviere, qui venoit de son village. On envoya *Ouinta* avec quelques soldats moyennant otages, qui furent mis à la chene, craignant l'evasion; sur ce divers pourparlers, *Ottigni* avec sa troupe s'en alla en la grande maison d'*Ouinta*, où les principaux du pais se trouverent: & pèdant qu'ilz faisoient écouler le temps ils amassoient des hommes, se plaignoient que les François tenoient leurs meches allumées, demandoient qu'elles fussent eteintes, & qu'ils quitteroiè leurs arcs: ce qui ne leur fut accordé. *Ouinta* cependant demuroit clos & couvert & ne se trouvoit point es assemblées: Et comme on se plaignoit à lui de tant de longueurs, il répondit qu'il ne pouvoit empêcher les sujets de guerroyer les François, qu'il avoit veu par les chemins des fleches plantées, au bout desquelles y avoit des che-

*Signal de guerre ouverte.* yeux longs, signe certain de guerre denoncée & ouverte: & que pour l'amitié qu'il portoit aux François il les avertissoit que ses sujets avoient deliberé de mettre des arbres au travers de la petite riviere, pour arrêter là leurs barques, & les cōbattre à l'aise. Sur ce on ouit la voix d'un François qui avoit presque tousjours esté parmi les Indiens, lequel crioit pour autant qu'on le vouloit porter dans le bois pour l'égorger, dont il fut secouru & delivré. Toutes ces choses considerées arrêta de se re-

27 juillet. tirer le 27. de Juillet. Parquoy il fit mettre ses

soldats en ordre, & leur bailla à chacun vn sac  
 de mil: puis s'achemina vers les barques, pen-  
 sant prevenir l'entreprise des Sauvages. Mais *Ecarmon-*  
 il rencontra au bout d'une allée d'arbres de *che entre*  
 deux à trois cens Indiens, lesquels les saluerēt *les Sau-*  
 d'une infinité de flechades bien furieusement, *ges &*  
 Cet effort fut vaillamment soutenu par l'ensei- *François.*  
 gne de Laudoniere, si bien que ceux qui tom-  
 berent morts rafraichirent vn peu la colere  
 des survivans. Cela fait, les nôtres hâtent le pas *Seconda*  
 en bon ordre pour gagner pais. Mais au bout *écarmon-*  
 de quatre cens pas il fut rechargé d'une nou- *che.*  
 velle troupe de Sauvages en nombre de trois  
 cens, qui les assaillirent en front, ce-pendant  
 que le reste des precedens leur donnoient en  
 queue. Ce second assaut fut soutenu avec tant  
 de valeur qu'il est possible par le sieur d'Otti-  
 gni. Et bien en fut besoin estant si petit nom-  
 bre contre tant de Barbares qui n'ont autre  
 étude que la guerre.

Leur façon de combattre estoit telle, que *Façon de*  
 quand deux cens avoient tiré, ilz se retiroient & *combattre*  
 faisoient place aux autres qui estoient derriere: *des Sau-*  
 & avoient ce-pendant le pied & l'œil si prompts, *vages.*  
 qu'aussi-tot qu'ils voyoient coucher l'arque-  
 buse en jouë, aussi-tot estoient-ils en terre, &  
 aussi-tot relevés pour répondre de l'arc, & se  
 détourner si d'aventure ilz sentoient que l'on  
 voulust venir aux prises: car il n'y a rien que  
 plus ilz craignent, à cause des dagues & des  
 épées. Ce combat dura depuis neuf heures du  
 matin jusques à ce que la nuit les separa. Et  
 n'eust esté qu'Ottigni s'avisâ de faire rompre

les fleches qu'ilz trouvoient par les chemins, il n'y a point de doute qu'il eust eu beaucoup d'affaires: car les fleches par ce moyen defaillirēt aux Barbares, & furent cōtraints se retirer. La reveuëfaite, se trouva faite de deux hōmes qui avoiēt esté tués, & 22. y en avoit de navrés, lesquels à peine peurēt estre conduits jusques aux barques. Tout ce qui se trouva de mil ne fut que la charge de deux hommes, qui fut distribuée également. Car lors que le combat avoit commencé, chacun fut contraint de quitter son sac pour se deffendre.

Voila cōme pour la vie on est contraint de rōpre les plus étroites amitiés. La pestilence (disoit vn ancien\*) est chose heureuse, le carnage d'vne bataille perduë chose heureuse, bref toute sorte de mort est aisée: mais la cruele faim epuise la vie, saisit les entrailles, tourment de l'esprit, dessèchement du corps, maitresse de transgression, la plus dure de toutes les necessitez, la plus difforme de tous les maux, la peine la plus intolerable qui soit même aux enfers. Ce fut vne pauvre providence aux François de porter des vivres si écharcement qu'il n'y en eust que pour vne chetive année. Et puis qu'on vouloit habiter en la province, & qu'on la tenoit pour bōne, & de bon rapport, il falloit tout d'vn coup se pourvoir de vivres pour deux ou trois ans, puis que le Roy embrassoit cette affaire; & s'addonner courageusement à la culture de la terre ayans l'amitié du peuple. Les accidens de mer sont si journaliers, qu'il est difficile

*Quintil.  
en la De-  
clar. 12*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 105  
d'executer les promesses à point nommé, quand bien on auroit bonne volonté de les executer. Noz voyages, graces à Dieu, n'ont point esté reduits à cette misere, ny en ont approché. Et en tout cas noz rives de mer sont en tout téps remplies de coquillages, comme de moules, coques, & palourdes, qui ne manquent point au plus long & plus rigoureux hiver.

*Provisions de mil: Arrivée de quatre navires Angloises: Reception du Capitaine & general Anglois: Humanité & courtoisie d'iceluy envers les François.*

CHAP. XVI.

**A** PRES que Laudonniere eut rendu & fait rédre graces à Dieu de la delivrance de ses gens, se voyas frustré de ce côté, il fit diligence de trouver des vivres d'ailleurs. Et de fait en trouva quantité à l'autre part de la riviere aux villages de *Saranai* & d'*Emoloa*. Il envoya aussi vers la riviere de Somme, dite par les Sauvages *Ircana*, où le Capitaine Vasseur & son Sergent allerent avec deux barques, & y trouverent vne grande assemblée des *Paraoustis* du pais, entre lesquels estoit *Athore* fils de *Satouriona*, *Apalou*, & *Tacadocrou*, assemblez là pour se jouir, pour ce qu'il y a de belles femmes & filles. Noz François leur firét des presens; encontre-chage de quoy leurs barques furent incontinent chargées de mil. Se voyans honestement pourvez de vivres ilz diligenterent au parachevement des

*Quantité de mil, autrement Bled Sarazin, ou de Turque.*

vaisseaux, pour retourner en France, & commencerent à ruiner ce qu'avec beaucoup de peines ils avoient bati. Ce-pendant il n'y avoit celuy qui n'eust vn extreme regret d'abandonner vn pais de verité fort riche & de bel espoir, auquel il avoit tant endure pour decouvrir ce que par la propre faute des nôtres il falloit laisser. Car si en temps & lieu on leur eust tenu promesse, la guerre ne se fust meue alencontre d'*Ostina*, lequel, & autres, ils avoient entretenus en amitié avec beaucoup de peines, & n'avoient encor perdu leur alliance, nonobstant ce qui s'estoit passé.

3.<sup>e</sup> jour  
d'Aoust.

Comme vn chacun rongeoit ces choses en son esprit, voici paroître quatre voiles en mer le troisieme jour d'Aoust, dont ilz furent épris d'une excessive joie melée de crainte tout ensemble. Apres que ces navires eurent mouillé l'ancre ilz decouvrirent comme ils envoioient vne de leurs barques en terre, veu laquelle Laudonniere fit armer en diligence l'une des siennes pour envoyer au devant, & sçavoir quelles gens c'estoient. Ce pendant craignant que ce ne fussent Hespagnols il fit mettre ses soldats en ordre, & les tenir prêts. La barque retournée, il eut avis que c'estoient Anglois, & de fait ils amenerent avec eux vn Diepois, lequel au nom du general Anglois vint prier Laudonniere de permettre qu'ilz prinsent des eaux, dont ils avoient grande necessité, faisant entendre qu'il y avoit plus de quinze jours qu'ilz rodoient du lóg de la côte sans en pouvoir trouver. Ce Diepois apporta deux flac-

Arrivée  
d'Anglois

cons de vin avec du pain de froment, qui furent departis à la plupart de la compagnie. Chacun peut penser si cela leur apporta de la jouissance. Car le Capitaine même n'avoit point beu de vin il y avoit plus de sept mois. La requeste de l'Anglois accordée il vint trouver le Capitaine Laudonniere dans vne grande barque accompagné de ses gens honorablement vetuz, toutefois sans armes: & fit apporter grande quantité de pain & de vin pour en donner à vn chacun. Le Capitaine ne s'oublia à lui faire la meilleure chere qu'il pouvoit. Et à cette occasion fit tuer quelques moutons & poules qu'il avoit jusques alors soigneusement gardez, esperant en peupler la terre. Car pour toutes fortes de maladies & de necessités qui lui fussent survenuës il n'avoit voulu qu'un seul poulet fust tué. Ce qui fut cause qu'en peu de temps il en avoit amassé plus de cent chefs.

*Les François tuent leurs montons pour festoyer l'Anglois.*

Or ce pendant que le general Anglois estoit là trois jours se passerent, pendant lesquels les Indiens abordoient de tous côtés pour le voir, demandans à Laudonniere si c'estoit pas son frere, ce qu'il leur accordoit: & adjoutoit qu'il l'estoit venu secourir avec si grande quantité de vivres, que de là en avät il se pourroit bien passer de prendre aucune chose d'eux. Le bruit incontinent en fut épandu par tout la terre, si bien que les ambassadeurs venoient de tous côtés pour traiter alliance au nom de leurs maistres avec lui, & ceux mêmes qui par ayant avoient envie

*Grand abord des Sauvages.*

*Sauvages amis du temps.*

de lui faire la guerre, se declarerent ses amis & serviteurs: à quoy ilz furent receuz. Le general conceut incontinent l'envie & la necessité qu'avoient les François de retourner en France: & pource il offrit de les passer tous. Ce que Laudonniere ne voulut, estât en doute pour quelle raison il s'offrit si liberalement & ne sçachant en quel estat estoient les affaires de France avec les Anglois: & craignant encore qu'il ne voulust attéter quelque chose en la Floride au nom de sa maitresse. Parquoy il fut refusé tout à plat: dont seleva vn grand murmure entre les soldats, lesquels disoient que leur Capitaine avoit envie de les faire tous mourir. Ilz vindrent donc trouver le Capitaine en sa chambre, & lui firent entendre leur dessein, qui estoit de ne refuser l'occasion. Laudonniere ayant demandé vne heure de temps pour leur répondre, amassa les principaux de sa cōpagnie, lesquels (apres leur en avoir communiqué) répondirent tous d'une voix qu'il ne devoit refuser la commodité qui se presentoit, & qu'estans delaissez il estoit loisible de se servir des moyens que Dieu avoit envoyez.

*Achapt  
d'un na-  
vire An-  
glois.  
Humani-  
té du  
general  
Anglois.*

Ilz acheterent donc vn des navires de l'Anglois à pris honeste pour la somme de sept cens escus, & lui baillerent partie de leurs canons & poudres en gage. Ce marché ainsi fait il considera la necessité des François qui n'avoient pour toute nourriture que du mil & de l'eau: dont émeu de pitié il s'offrit de les aider de vingt bariques de farine, six pipes de

feves, vn poinçon de sel, & vn quintal de cire pour faire de la chandele. Or pour autant qu'il voioit les pauvres soldats pieds nus, il offrit encore cinquante paires de souliers. Ce qui fut accepté, & accordé de pris avec lui. Et particulièrement encore il fit present au Capitaine d'une jare d'huile, d'une jare de vinaigre, d'un baril d'olives, d'une assez grande quantité de ris, & d'un baril de biscuit blanc. Et fit encore plusieurs autres presens aux principaux officiers de la compagnie, selon leurs qualitez: Somme, il ne se peut exprimer au monde plus grande courtoisie que celle de cet Anglois, appelé maître Iean Havvins, duquel si j'oublois le nom, ie penserois avoir contre lui commis ingratitude.

Incontinent qu'il fut parti, on fait diligence de se fournir de biscuit, au moyen des farines que les Anglois avoient laissé, on relis les futailles nécessaires pour les provisions d'eau. Ce qui fut d'autant plus tost expédié que le desir de retourner en France fournissoit à vn chacun de courage. Estans prêts de faire voile il fut avisé de mener en France quelques beaux Indiens & Indiennes, à fin que si derechef le voyage s'entreprendoit ilz peussent raconter à leur *Parousis* la grandeur de noz Rois, l'excellence de noz Princes, la bonté de nôtre pais, & la façon de vivre des François. A quoy le Capitaine avoit fort bien pourveu, si les affaires ne se fussent ruinées, comme il sera dit aux chapitres prochainement suivans.

*Prepara-  
tifs pour  
faire  
voile.*

*Preparation du Capitaine Laudonniere pour  
retourner en France: Arrivée du Capita-  
taine Jean Ribaut: Calomnies contre Lau-  
donniere: Navires Hespagnoles ennemies;  
Deliberation sur leur venue.*

CHAP. XVII.



N n'attendoit plus que le vent  
& la marée, lesquels se trouve-  
rent propres le vingt-huitieme  
jour du mois d'Aoust, quand  
(sur le point de sortir) voici  
que les Capitaine Vasseur &  
Verdier commencerent à decouvrir des voi-  
les en la mer, dont ils avertirent leur general  
Laudonniere; sur quoy il ordonna de bien ar-  
mer vne barque pour aller decouvrir & re-  
conoitre quelles gens c'estoient; & cependat  
fit mettre les gens en ordre & en tel equipa-  
ge que si c'eussent esté ennemis: de quoy il y  
avoit sujet de doute: car la barque estoit arri-  
vée vers le vaisseau à deux heures apres midi,  
& n'avoient fait sçavoir aucunes nouvelles de  
tout le jour. Le lendemain au matin entrerent  
en la riviere environ sept barques (entre les-  
quelles estoit celle de Laudonniere) chargées  
de soldats, tous ayas l'arquebuzé & le morion  
en teste, lesquels marchoiét toutes, en bataille  
le long des côtaux où estoient quelques sen-

*Appari-  
tion de  
voiles en  
mer.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. IN  
tinelles Françoises, auxquelles ilz ne voulurent  
donner aucune réponse, nonostant toutes les  
demandes qu'on leur fit: tellement que l'vne  
desdites sentinelles fut contraint leur tirer vne  
arquebuzade, sans toutfois les assener à cau-  
se de la trop grande distance. Laudonniere  
pésant que ce fussent ennemis fit dresser deux  
pièces de campagnes, qui lui estoit restées: De  
façon que si approchans du Fort ilz n'eussent  
crié que c'estoit le Capitaine Ribaut, il n'eust  
failli à leur faire tirer la volée. La cause pour  
laquelle le Capitaine Ribaut estoit venu de  
cette façon, estoit pource qu'on avoit fait des  
rapports en France que Laudonniere tren-  
choit du grand, & du Roy, & qu'à grand  
peine pourroit-il endurer qu'un autre que lui  
entraist au Chateau de la Caroline pour y cō-  
mander. Ce qui estoit calomnieux. Estant dōc  
fait certain que c'estoit le Capitaine Ribaut,  
il sortit du Fort pour aller au devant de lui, &  
lui rendre tous les honneurs qu'il lui estoit  
possible. Il le fit saluer par vne gentille sco-  
peterie de ses arquebuziers, à laquelle il ré-  
pondit de même. La jouissance fut telle que  
chacun se peut facilement imaginer. Sur les  
faux rapports susdits, le Capitaine Ribaut  
vouloit arrester le Capitaine Laudonniere  
pour demeurer là avec lui, disant qu'il étoit  
en France, & feroit evanouir tous ces bruits.  
Laudonniere dit qu'il ne lui seroit point ho-  
norable de faire telle chose, d'estre inférieur  
en vn lieu où il auroit commandé en chef, &

*Arrivée  
du Capiti-  
taine Ri-  
baut.*

*Faux rap-  
ports con-  
tre Lan-  
donniere.*

où il auroit enduré tant de maux. Et que lui même Ribaut, mettant la main à la conscience, ne lui conseilleroit point cela. Plusieurs autres propos furent tenez tant avec ledit Ribaut, que d'autres de sa compagnie, & répondu par Laudonniere aux calomnies qu'on lui avoit mis sus en Cour, mémement sur ce qu'ô avoit fait trouver mauvais à Monsieur l'Admiral qu'il avoit mené vne bonne femme pour subvenir aux necessitez du ménage, & des malades, laquelle plusieurs là même avoient demandé en mariage, & de fait a esté mariée depuis son retour en France à vn de ceux qui la desiroient estans en la Floride. Au reste qu'il est necessaire en telles entreprises se faire reconoistre & obeir suivant sa charge. de peur que chacun ne vueille estre maistre se sentant éloigné de plus grandes forces. Que si les rapporteurs avoient appellé cela rigueur, cette chose venoit plustot de la desobeissance des complaignans, que de la nature moins sujette à estre rigoureuse qu'ilz n'estoient à estre rebelles, comme les effects l'ont montré.

Le lendemain de cette arrivée voici venir Indiens de toutes parts pour sçavoir quelles gens c'estoient. Aucuns reconeurent le Capitaine Ribaut à la grande barbe, & lui firent des presens, disans qu'en peu de jours ilz le meneroient aux montagnes du *Palaci*, où se trouvoit du cuivre rouge, qu'ilz nomment en leur langage *Sieroa pira*, duquel le Capitaine Ribaut ayant fait faire quelque essay par son Orfevre,

*Cuivre  
rouge  
épruvé,  
se trouve  
estre vray  
or.*

Orfevre, il lui rapporta que c'estoit vray or.

Pendant ces parlemens comme le Capitaine Ribaut eut fait décharger ses vivres, voici que le quatrième de Septembre six grandes navires Hespagnoles arriverent en la rade où les quatre plus grandes des François estoient demeurées, lesquelles mouillerent l'ancre en assurant noz François de bonne amitié. Ilz demanderent comme se portoient les chefs de cette entreprise, & les nommerent tous par noms & surnoms. Mais le lendemain sur le point du jour ilz commencerent à canonner sus les nôtres, lesquels reconnoissans leur equipage estre trop petit pour leur faire teste, à raison que la pluspart de leurs gens estoient en terre, ils abandonnerent leurs ancres & se mirent à la voile. Les Hespagnols se voyans découverts leur lacherent encore quelques volées de canons, & les pourchasserent tout le iour, & voyas les navires Françoises meilleures de voile que les leurs, & aussi qu'ils ne se vouloient point depouiller de la côte, ilz se retirerent en la riviere des Dauphins, que les Indiens nomment *Seloy*, distante de huit ou dix lieues de la Caroline. Les nôtres donc se sentans forts de voiles les suivirent pour voir ce qu'ilz feroient : Ce qu'ayans fait ilz revindrent en la riviere de May, là où le Capitaine Ribaut estant allé dans vne barque, on luy fit le recit de ce qui estoit, même qu'il y estoit entré trois navires Hespagnoles dans la riviere des Dauphins, & les trois autres

4. de Sep-  
tembre  
1565. Six  
navires  
Hespa-  
gnoles en-  
nemies.

*Delibera-  
tion sur la  
venue des  
Hespa-  
gnols.*

estoyent demeurées à la rade : Aussi qu'ils avoient fait descendre leur infanterie , leurs vivres & munitions. Ayant entendu ces nouvelles il revint vers la Forteresse , & en presence des Capitaines & autres Gentil-hommes, il proposa qu'il estoit necessaire pour le service du Roy de s'embarquer avec toutes les forces , & aller trouver les trois navires Hespagnoles qui estoient en la rade ; surquoy il demanda avis. Le Capitaine Laudonniere malade au lict, remonstra les perilleux coups de vents qui surviennent en cette côte, & que là où il aviendroit qu'il la depouillast , il seroit mal-aisé de la pouvoir reprendre: que ce pendant ceux qui demeureroient au Fort seroient en peine & danger. Les autres Capitaines lui en remontrèrent encore davantage , & qu'ilz n'estoient point d'avis que telle entreprise se fist, mais estoit beaucoup meilleur de garder la terre, & faire diligence de se fortifier. Ce nonobstant il se resolut de le faire & persista en son embarquement: print tous les soldats qu'il avoit souz sa charge, & les meilleurs de la compagnie de Laudonniere, avec son Lieutenant, son Enseigne, & son Sergent. Laudonniere lui dit qu'il avisast bien à ce qu'il vouloit faire, puis qu'il estoit chef dedans le pais, de crainte qu'il n'arrivast quelque chose de sinistre. A quoy il répondit qu'il ne pouvoit moins faire que de continuer cette entreprise : & qu'en la lettre qu'il avoit receu de Monsieur l'Admiral il y avoit vne apo-

Er  
m  
lec

DE LA NOUVELLE FRANCE. 115  
style, laquelle il montra écrite en ces termes:  
*Capitaine Jean Ribaut en fermant cette lettre s'ay  
eu certain avis comme Dom Petro Melandes  
se part d'Espagne pour aller à la côte de la Nou-  
velle France. Vous regarderez de n'endurer qu'il  
entreprene sur nous, non plus qu'il veut que nous  
entreprenions sur eux. Vous voyez (ce dit-il) la  
charge que j'ay, & vous laissez à juger à vous-  
même si vous en feriez moins, attendu le cer-  
tain avertissement que nous avons que des ja-  
ilz sont en terre, & nous veulent courir sus.  
A cela Laudonniere ne sceut que repli-  
quer.*

---

*Opiniatreté du Capitaine Ribaut: Prise du  
Fort des François: Retour en France:  
Mort dudit Ribaut & des siens: Brief re-  
cit de quelques cruautés Espagnoles.*

CHAP. XVIII.



LE Capitaine Ribaut opiniaté  
en sa premiere proposition,  
s'embarqua le 8. de Septem-  
bre, & emmena avec lui tren-  
te-huit des gens du Capitaine  
Laudonniere, ensemble son  
Enseigne. Ainsi ne lui demeura aucun hom-  
me de commandement, car chacun suivit  
ledit Ribaut comme chef, au nom duquel

8. de Se-  
ptembre  
1565.

depuis son arrivée tous les cris & bans se faisoient. Le dixième de Septembre survint vne tempete si grande en mer que jamais ne s'en estoit veüe vne pareille. Ce qui fut cause que Laudonniere remontra à ce qui lui restoit de gens le danger où ils estoient d'endurer beaucoup de maux si le cas estoit écheu qu'il fust arrivé inconvenient au Capitaine Ribaut & ceux qui estoient avec lui : ayans les Hespagnols si pres d'eux, qui se fortifioiēt. Partant qu'il falloit aviser à se remparer & racourrer ce qui avoit esté demoli. Les vivres estoient petits ; car même le Capitaine Ribaut avoit emporté le biscuit que Laudonniere avoit fait faire des farines Angloises : & ne s'estoit senti d'aucune courtoisie dudie Ribaut, lequel luy avoit distribué son vivre comme à vn simple soldat. Nonobstant toute leur diligence ilz ne peurent achever leur cloture. En cette necessité donc on fait la reveüe des hommes de defense, qui se trouverent en bien petit nombre. Car il y avoit plus de quatre-vingtz que de goujats, que femmes, & enfans, & bon nombre de ceux d'icelui Laudonniere encore estropiez de la journée qu'ilz eurent contre *Outina*. Cette reveüe faite le Capitaine ordonne les gardes, desquelles il fit deux escouades pour se soulager l'une l'autre.

19. Se-  
ptembre.

La nuit d'entre le dix-neuf & vingtième de  
Septembre vn nommé la Vigne estoit de

garde avec son escouade, là où il fit tout le  
devoir, encores qu'il pleust incessamment.  
Quand donc le jour fut venu, & qu'il vit la  
pluie continuer mieux que devant, il eut pitié  
des sentinelles ainsi mouillées: & pensant  
que les Hespagnols ne d'eussent venir en vn  
si estrange temps, il les fit retirer, & de fait  
lui-mêmes'en alla en son logis. Ce pendant  
quelqu'un qui avoit à faire hors le Fort, &  
le trompette qui estoit allé sur le rempart,  
apperceurent vne troupe d'Hespagnols qui  
descendoient d'une montagnette, & com-  
mencerent à crier alarmes, & même le trom-  
pette. Ce qu'entendu, le Capitaine sort la  
rondelle & l'épée au poing, & s'en va au mi-  
lieu de la place criant apres ses soldats. Au-  
cuns de ceux qui avoient bonne volonté, al-  
lerent devers la breche là où estoient les mu-  
nitions de guerre, où ilz furent forcés &  
tués. Par ce même lieu deux enseignes en-  
trerent, lesquelles furent incontinent plan-  
tées. Deux autres enseignes aussi entrerent  
du côté d'Ouest, où il y avoit aussi vne autre  
breche, à laquelle ceux qui se presenterent  
furent tués & deffaits. Le Capitaine allant  
pour secourir vne autre breche trouva en  
teste vne bonne troupe d'Hespagnols, qui ja  
estoient entrez, & le repousserent iusques  
en la place, là où estant il découvrit vn nom-  
mé François Iean, l'un des mariniers qui  
deroberent les barques dont a esté parlé ci-

*Atord des  
Hespa-  
gnols.*

*Vn mari-  
nier François  
con-  
ducteur  
des Hespas-  
gnols.*

dessus, lequel avoit amené & conduit les Hespagnols. Et voyant Laudonniere il commença à dire, c'est le Capitaine: & lui ruèrent quelques coups de picques. Mais voyant la place desja prise & les enseignes plantées sur les rempars, & n'ayant qu'un homme auprès de soy, il entra en la cour de son logis, dedans laquelle il fut poursuivi, & n'eust esté un pavillon qui estoit tendu, il eust esté pris: mais les Hespagnols qui le suivoient s'amuserent à couper les cordes du pavillon, & cependant il se sauva par la breche du côté de l'Ouest, & s'en alla dans les bois, là où il trouva une quantité de ses hommes qui s'estoient sauvez, du nombre desquels il y en avoit trois ou quatre fort blesez. Alors il leur dit: Enfants, puis que Dieu a voulu que la fortune nous soit venue, il faut que nous mettions peine de gagner à travers les marais jusques aux navires qui sont à l'emboucheure de la riviere. Les uns voulurent aller en un petit village qui estoit dans les bois, les autres le suivirent au travers des roseaux dedans l'eau, là où ne pouvant plus aller pour la maladie qui le tenoit, il envoya deux hommes sachans bien nager, qui estoient auprès de lui, vers les vaisseaux, pour les avertir de ce qui estoit venu, & qu'ilz le vinssent secourir. Ilz ne sceurent pour ce jour là gagner les vaisseaux pour les avertir, & fallut que toute la nuit il demeurast

DE LA NOUVELLE FRANCE. 119  
en l'eau iusques aux épaules, avec vn de ses  
hommes, qui jamais ne le voulut abandon-  
ner. Le lendemain pensant mourir là, il se mit  
en devoir de prier Dieu. Mais ceux des na-  
vires ayans sceu où il estoit, ilz le vindrent  
trouver en piteux estat, & le portèrent en la  
barque. Ils allerent aussi du long de la riviere  
pour recueillir ceux qui s'estoient sauvés. Le  
Capitaine aiant changé d'habits, dont on l'ac-  
commoda, ne voulut entrer dans les navires,  
que premierement il n'allast avec la barque  
le long des roseaux chercher les pauvres gens  
qui estoient épars, là où il en recueillit dix-huit  
ou vingt. Estant arrivé aux vaisseaux on lui  
conta comme le Capitaine Iacques Ribaut  
neveu de l'autre (qui estoit en son navire di-  
stant du Fort de deux arquebuzades) auoit  
parlementé avec les Hespagnols, & que Fran-  
çois Iean estoit allé en son navire, où il avoit  
long temps esté, dont on s'emerveilla fort,  
veu que c'estoit celui qui estoit cause de cette  
entreprise.

Après s'estre r'assemblés on parlements  
de revenir en France, & des moyens de s'ac-  
commoder. Ce qu'estant fait le vingt-cin-  
quième de Septembre Laudonniere & Iac-  
ques Ribaut firent voiles, & environ le vingt-  
huitieme Octobre decouvrirrent l'ile de  
Flors aux Açores, ayans assez heureusement  
navigué, mais avec telle incommodité de  
vivres, qu'ilz n'avoient que du biscuit &  
de l'eau. L'onzième de Novembre ilz se

*La Flo-  
ride abā-  
donnée le  
25. Se-  
ptembre  
1565.*

trouverent à soixante-quinze brasses d'eau, & s'estant trouvé le Capitaine Laudonniere porté sur la côte de l'Angleterre en Galles, il y mit pied à terre, & renvoya le navire en France, attendant qu'il se fust vn petit rafraichi, & peu apres vint trouver le Roy pour lui rendre compte de sa charge.

Voila l'issue des affaires qui ne marchent pas par bonne conduite. Lelong d'e-lay fait en l'embarquement du Capitaine Jean Ribaut : & les quinze jours de temps qu'il employa à côtoyer la Floride avant que d'arriver à la Caroline, ont esté cause de la perte de tout. Car s'il fust arrivé quand il pouvoit, sans s'amuser à aller de riviere en riviere, il eust eu du temps pour décharger ses navires, & se mettre en bonne defense, & les autres fussent revenus paisiblement en France. Aussi lui a-il fort mal pris d'avoir voulu plustot suivre les conceptions de son esprit, que son devoir. Car il n'eut point plustot laissé le Fort François pour se mettre en mer apres les navires Hespagnoles, que la tempéte le print, laquelle à la fin le contraignit de faire naufrage contre la côte, là où tous ses vaisseaux furent perdus, & lui à peine se peut-il sauver des ondes, pour tomber entre les mains des Hespagnols qui le firent mourir & tous ceux de sa troupe : je dy

*Mort de  
Jean Ri-  
baut.*

mourir, mais d'une façon telle que les Canibales & Lestrygons en auroient horreur. Car apres plusieurs tourmens ilz l'écorche-

ren  
gu  
pea  
Ch  
l'or  
ligi  
tale  
de  
rap  
lem  
gnc  
cres  
exc  
don  
por  
mo  
que  
esta  
de sa  
leur  
Roy  
tent  
afin  
dien  
l'aut  
tem  
ctri  
là, q  
des  
Jean  
rant  
ville

rent cruellement ( contre toutes les loix de guerre qui furent jamais ) & envoyerent sa peau en Europe. Exemple indigne d'un Chrétien , & d'une nation qui veut que l'on croye qu'elle marche d'un zele de religion en la conquête des terres Occidentales , ce que tout homme qui sçait la verité de leurs histoires ne croira jamais. Je m'en rapporte à ce qu'en a écrit Dom Barthlemi de las Casas , moyne & Evesque Hespagnol , qui a esté present aux horribles massacres , boucheries , cruautés , & inhumanités exercées sur les pauvres peuples qu'ils ont domtés en ces parties-là , entre lesquels il rap-  
 porte qu'en quarante-cinq ans ils en ont fait mourir & destruit vingt millions : concluant que les Hespagnols ne vont point és Indes y estans menez de l'honneur de Dieu, & du zele de sa foy, ni pour secourir & avancer le salut à leurs prochains , ni aussi pour servir à leur Roy , dequoy à faulses enseignes ilz se vantent: mais l'avarice & l'ambition les y pousse, afin de perpetuellement dominer sur les Indiens en tyrans & diables. Ce sont les mots de l'auteur ; lequel recite qu'on n'avoit ( au temps qu'il y a esté ) non plus de soin d'endoctriner & mener à salut ces pauvres peuples-là, que s'ils eussent esté des bois, des pierres, des chiens, ou des chats: adjoutant qu'un Iean Colmenero homme fantastique, ignorant, & sot, à qui estoit donnée vne grande ville en comande, & lequel avoit charge d'a-

*Cruautés  
Hespagno-  
les.*

mes, estant vne fois par lui examiné, ne sçavoit seulement faire le signe de la Croix: & estant enquis quelle chose il enseignoit aux Indiens, il répondit qu'il les donnoit aux diables, & que c'estoit assez qu'il leur disoit: *Per segnum sanctin cruces*. Cet autheur nous a laissé vn Recueil, ou Abbregé intitulé, *Destruction des Indes par les Hespagnols*: meu à ce faire voyant que tous ceux qui en écrivent les histoires, soit pour agréer, soit par crainte, ou qu'ilz soient pensionnaires, passent souz silence leurs vices, cruautés & tyránies, afin qu'on les repute gens de bien. Je mettray ici seulement ce qu'il recite de ce qu'ils ont fait en l'ile de *Cuba*, qui est la plus proche de la Floride. En l'an mil cinq cens & onze (dit-il) passerent à l'ile de *Cuba*, où il avint choses fort remarquables. Vn *Cacique* (c'est ce que les Floridiens appellent *Paraousti*, Capitaine, ou Prince) grand seigneur nommé *Hathuey*, qui s'estoit transporté de l'ile Hespagnole à celle de *Cuba*, avec beaucoup de ses gens pour fuir les cruautés & actes inhumains des Hespagnols: Comme quelques Indiens lui disoient les nouvelles que les Hespagnols venoient vers *Cuba*, il assembla son peuple, & leur dit: Vous sçavez le bruit qui court que les Hespagnols viennent par deçà, & sçavés aussi par experience comment ils ont traité tels & tels, & les gens de *Hayti* (qui est l'ile Hespagnole voisine de *Cuba*) ils viennent faire le même ici. Sçavez-vous pourquoy ilz le font? Ilz ré-

DE  
pondire  
font de  
dit. Ilz  
mais au  
adorent  
d'avoir  
tent pei  
Il avoit  
de joyau  
gnols. Fa  
( qui for  
donner  
Hespagn  
déplaisir  
C'est bie  
rent dev  
gneur H  
si nous l  
car à la fi  
le en la ri  
& ainsi i  
riviere q  
Ceseig  
les Hesp  
à l'ile de  
trop, & il  
A la fin il  
il estoit a  
François  
de nôtre  
n'avoit ja  
re en si pe

pondirent que non, sinon (disoient-ils) qu'ilz font de leur nature cruels & inhumains. Il leur dit: Ilz ne le font point seulement pour cela, mais aussi par-ce qu'ils ont vn Dieu lequel ils adorent, & demâdent avoir beaucoup; & afin d'avoir de nous autres, pour l'adorer, ilz mettent peine à nous subjuguier, & ilz nous tuent. Il avoit aupres de soy vn coffret plein d'or & de joyaux, & dit: Voici le Dieu des Hespagnols. Faisons lui si il vous semble bon *Areyros* ( qui sont bals & danfes ) & en ce faisant lui donnerons contentement, & cōmandera aux Hespagnols qu'ilz ne nous facent point de déplâir. Ilz répondirent tous à claire voix, C'est bien dit, c'est bien dit. Et ainsi ilz danserent devant lui jusques à se lasser. Et lors le seigneur *Hatney* dit: Regardez quoy qu'il en soit, si nous le garderons afin qu'il nous soit oté, car à la fin ilz nous tueront. Parquoy jettons-le en la riviere. A quoy ils s'accorderent tous, & ainsi ilz jetterent ce Dieu en vne grande riviere qui estoit là tout prés.

Ce seigneur & *Cacique* alloit toujours fuiant les Hespagnols incontinent qu'ils arrivoient à l'ile de *Cuba*, comme celui qui les conoissoit trop, & il se defendoit quand il les rencōtroit. A la fin il fut pris, & brulé tout vif. Et comme il estoit attaché au pal vn Religieux de saint François homme saint lui dit quelque chose de nôtre Dieu, & de nôtre Foy, lesquelles il n'avoit jamais ouïes, & ne pouvoient l'instruire en si peu de temps. Le Religieux adjousta

que fil vouloit croire à ce qu'il lui disoit il iroit au ciel où y a gloire & repos eternel: & fil ne le croyoit point, il iroit en enfer pour y estre tourmenté perpetuellement. Le *Cacique* apres y avoir vn peu pensé, demanda si les Hespagnols alloient au ciel, Le Religieux répondit qu'oui, quant aux bons. Le *Cacique* à l'heure sans plus penser dit qu'il ne vouloit point aller au ciel, mais en enfer, afin de ne se trouver en la compagnie de telles gens. Et voici les louanges que Dieu & nôtre Foy ont receu des Hespagnols qui sont allez aux Indes.

Vne fois (poursuit l'Autheur) les Indiens venoient au devant de nous nous recevoir avec des vivres & viandes delicates, & avec toute autre caresse de dix lieuës loin, & estans arrivés ilz nous donnerent grande quantité de poisson, de pain, & autres viandes. Voila incontinent que le diable se met és Hespagnols, & passent par l'epée en ma presence, sans cause quelconque, plus de trois mille ames, qui estoient assis devant nous, hommes, femmes, & enfans. Je vis-là si grandes cruautés, que jamais hommes vivans n'en virent, ni n'en verront de semblables.

Vne autrefois & quelques jours apres, j'envoïay des messagers à tous les Seigneurs de la province de *Havana*, les assurant qu'ilz n'eussent peur (car ils avoient oui de mon credit) & que sans s'absenter ilz nous vissent voir, & qu'il ne leur seroit fait aucun déplaisir: car

tout le país estoit effrayé des maux & tueries  
 passées ; & fis ceci par l'avis du Capitaine  
 même. Quand nous fumes venus à la pro-  
 vince, vingt & vn *Caciques* nous vindrent re-  
 voir, lesquels le Capitaine print incontinent,  
 rompant l'assurance que je leur avoy don-  
 née, & les voulut le jour ensuivant bruler  
 vifs, disant qu'il estoit expedient de faire ainsi:  
 qu'autrement ilz feroient vn jour quelque  
 mauvais tour. Le me trouvoy en vne tres-  
 grande peine pour les sauver du feu: toutefois  
 à la fin ilz échapperent.

Apres que les Indiens de cette ile furent  
 mis en la servitude & calamité de ceux de  
 l'ile Hespagnole: & qu'ilz virent qu'ilz mou-  
 roient & perissoient tous sans aucun remede,  
 les vns commencerent à s'enfuir aux monta-  
 gnes, les autres tout desesperez se pendirent  
 hommes & femmes, pendans quant & quant  
 leurs enfans. Et par la cruauté d'vn seul Hesp-  
 agnol que je cognoy, il se pendit plus de deux  
 cens Indiens, & est mort de cette façon vne  
 infinité de gens.

Il y avoit en cette ile vn officier du Roy, à  
 qui ilz donnerent pour sa part trois cens In-  
 diens, dont au bout de trois mois il lui en  
 estoit mort au travail des minieres deux cens  
 soixante : Apres ilz lui en donnerent encore  
 vne fois autant, & plus, & les tua aussi bien: &  
 autant qu'on lui en donnoit, autant en tuoit-  
 il, jusques à ce qu'il mourut, & que le diable  
 l'emporta.

En trois, ou quatre mois, moy estant présent, il est mort plus de six mille enfans, pour leur estre otez peres & meres qu'on avoit mis aux minieres. Je vis aussi d'autres choses épouvantables au depeuplement de cette-ile; laquelle c'est grand' pitié de voir ainsi maintenant desolée.

Je n'ay voulu mettre que ceci des cruautéz des Hespagnols en l'ile de *Cuba*. Car qui voudroit écrire ce qu'ils ont fait en trois mille lieuës de terre, on en pourroit faire vn gros volume, tout de mesme étoffe que ce que dessus. Comme par exemple j'ajousteray ce que le même dit des cruautéz faites es iles de saint Iean & de *Jamaïca*: Les Hespagnols (dit-il) passerent à l'ile saint Iean & à celle de *Jamaïca* (qui estoient comme de jardins & ruches d'abeilles) en l'an mil cinq cens neuf, festans proposé la mesme fin & but qu'ils avoiet eu en l'ile Hespagnole, faisans & commettans les brigandages & pechez susdits, & y adjoustant davantage beaucoup de tres-grandes & notables cruautéz, tuans, brulans, rotissans, & jettans aux chiens, puis apres aussi opprimans, tourmentans, & vexans en des minieres, & par autres travaux, jusques à consumer & extirper tous ces pauvres innocens, qui estoient en ces deux iles, jusques à six cens milles: voire je croy qu'ils estoient plus d'un milion: & il n'y a point aujourd'hui en chacune ile deux cens personnes, & tous sont peris sans foy & sans sacremens.

Toutes lesquelles cruautés, & cent mille autres, ce bon Evêque ne pouvant supporter il en fit ses remonstrances & plaintes au Roy d'Espagne, qui ont esté redigées par écrit, au bout desquelles est la protestation qu'il en a fait, appellant Dieu à témoin, & toutes les hierarchies des Anges, & tous les Saints de la Cour celeste, & tous les hommes du monde, mêmes ceux-là qui vivront ci apres, de la certification qu'il en donne, & de la décharge de sa conscience; en l'année mil cinq cens quarante-deux. Chose certes au recit de laquelle paraventure ceux qui ont l'Espagne en l'ame ne me croiront point: mais ce que j'ay dit n'est qu'une petite parcelle du contenu au livre de cet auteur, lequel se vend chez les libraires à qui en a affaire. Et pour mieux confirmer tels scrupuleux je les renvoye à un autre qui a décrit l'histoire naturelle & morale des Indes tant Orientales qu'Occidentales. Joseph Acosta, lequel quoy qu'il couvre ces horribles cruautés (comme estant de la nation) toutefois en adoucissant la chose il n'a pas peu se tenir de dire: *Mais nous autres à present ne considerans rien de cela* (il parle de la bõne police, & entendement des Mexiquains) *nous y entrons par l'épee, sans les oïr ni entendre &c.* Et ailleurs rendant la raison pourquoy les îles qu'on appelle de Barlouente, c'est à sçavoir l'Espagnole, Cube, Port-riche, & autres en ces environs, sont aujourd'hui si peu habitées: *Pource, dit-il, qu'il y est resté peu d'Indiens naturels*

Joseph

Acosta

liv 6.

chap. 1.

Livre 3.

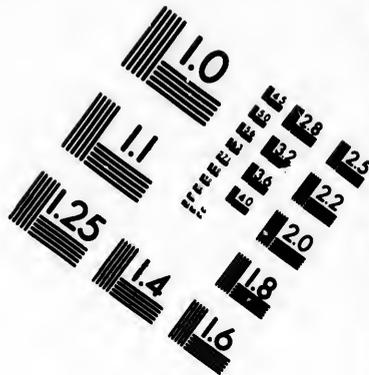
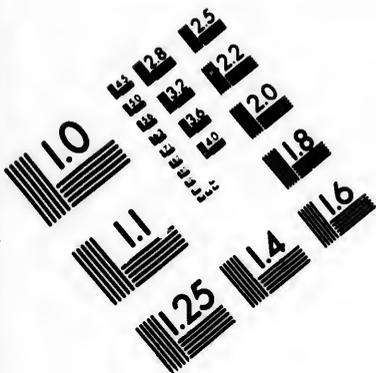
chap. 22.

*par l'inconsideration & desordre des premiers conqueteurs & penpleurs.* Par ces paroles se reconnoit qu'ilz disent vne même chose, mais l'un parle par zele, & l'autre comme vn homme qui ne veut point scandalizer son pais.

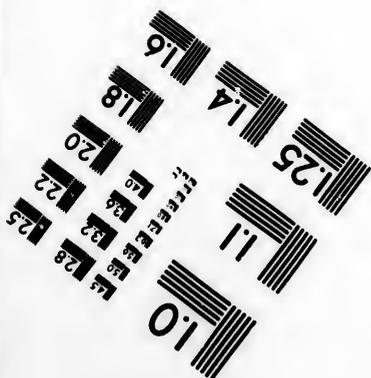
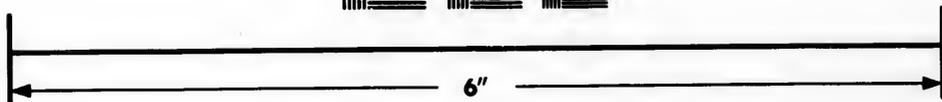
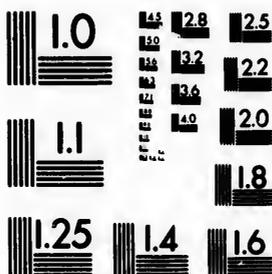
Que s'ils ont fait telles choses aux Indiens: estans des-ja accoutumés au carnage, il ne se faut étonner de ce qu'ils ont fait au Capitaine Ribaut & aux siens: & s'ils eussent tenu Laudonniere, il n'en eust pas eu meilleur marché. Car les François demeurez avec lui qui tomberent entre leurs mains furent tous pendus, avec cet écriteau: *Je ne fay ceci comme à François, mais comme à Lutheriens.* Je ne veux point defendre les Lutheriens: mais je diray que ce n'estoit aux Hespagnols de conoitre de la Religion des sujets du Roy, mémement n'estans point sur les terres d'eux Hespagnols, mais sur ce qui appartenoit au Roy de son propre conquest. Et puis que les François estoient abstenuz de les troubler (car la rebellion de laquelle nous avons parlé ci dessus ne vient point ici en consideration) ilz devoient tout de même laisser les François en leurs limites, & ne point empêcher l'avancement du nom Chrétien. Car quoy qu'il y eust des heretiques, il y avoit aussi des Catholiques, & y en eust eu plus abondamment avec le temps: là où maintenant ces pauvres peuples-là sont encore en leur ignorance premiere. Quelques hommes sots & trop scrupuleux diront qu'il vaut mieux les laisser tels qu'ilz sont, que de leur

de leur donner vne mauuaife teinture: mais je repliqueray que l'Apostre sainct Paul se re-<sup>Aux Phi</sup> jouissoit de ce que (quoy que par envie & cō-<sup>lip. 1.</sup> tention, & non purement) en quelque maniere que ce fust, ou par feintise, ou en verité, Christ estoit annoncé. Il est difficile, voire impossible aux mortels d'amener tous les hommes à vne mesme opinion, & principalement où il y va des choses. qui peuvent estre sujettes à interpretation. C'eust esté beaucoup fait d'avoir donné à ce peuple. quelque connoissance de Dieu, & par la bonté & l'assistâce de sō sainct Esprit il eust fait le reste. L'Admiral de Colligni n'a pas toujours duré; vn autre eust fait des colonies purement Catholiques, & eust revoqué les autres: & ne trouve point quant à moy que les Hespagnols soient plus excusables en leurs cruautés, que les Lutheriens en leur religion. Au reste les Terres neuves & Occidentales estans d'vne si grande étendue que toute l'Europe ne suffiroit à peupler ce qui y est de vague, c'est vne envie bien maudite, vne ambition damnable, & vne avarice cruelle aux Hespagnols de ne pouvoir souffrir que personne y aborde pour y habiter; & vne folie de se dire seuls seigneurs de ce dequoy personne y ayant droit ne les a fait heritiers. Or cette cruauté barbare que exercée alencontre des François fut vengée deux ans apres par le gentil courage du Capitaine Gourgues, comme sera veu au chapitre suivant.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
1.8 2.0  
2.0 2.2  
2.2 2.5  
2.5 2.8  
2.8 3.2  
3.2 3.6  
3.6 4.0

10  
1.5 1.8  
1.8 2.0  
2.0 2.2  
2.2 2.5  
2.5 2.8  
2.8 3.2  
3.2 3.6  
3.6 4.0

*Entreprise haute & genereuse du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François en la Floride: Renouuellement d'alliance avec les Sauvages: Prise des deux plus petits Forts des Hespagnols.*

## CHAP. XIX.

1567.



'An mil cinq cens soixante-sept le Capitaine Gourgues Gentil-hôme Bourdelois poussé d'un courage vrayement François, & du desir de relever l'honneur de sa nation, fit vn emprunt à ses amis, & vedit vne partie de ses biens pour dresser & fournir de tout le besoin trois moyens navires portans cent cinquâte soldats, avec quatre-vingts mariniers choisis souz le Capitaine Cazenove son Lieutenant, & François Bourdelois maistre sur les matelots. Puis partit le vingt-deuxieme d'Aoust an susdit, & apres avoir quelque temps combattu les vents & tempêtes contraires, en fin arriva & territ à l'ile de *Cuba*. De là fut au Cap saint Antoine au bout de l'ile de *Cuba* éloignée de la Floride environ deux cés lieuës, où ledit Gourgues declara à ses gés son dessein qu'il leur avoit toujours celé, les priant & admonestant de ne l'abandonner si pres de l'ennemi, si bien pourvus, & pour vne telle occasion. Ce qu'ilz lui jurerent

21. d'Aoust  
1567.

tous, & ce de si bon courage qu'ilz ne pou- *Bon cou-  
rage des  
soldats  
François.*  
voient attendre la pleine lune à passer le dé-  
troit de Baham, ains découvrirent la Floride  
assez tot, du Fort de laquelle les Hespagnols  
les saluerent de deux canonades, estimans  
qu'ils fussent de leur nation, & Gourgues leur  
fit pareille salutation pour les entretenir en  
cet erreur, afin de les surprendre avec plus  
d'avantage, passant outre neantmoins, & fei-  
gnant ailler ailleurs, jusques à ce qu'il eut per-  
du le lieu de veuë: si que la nuit venuë il des-  
cend à quinze lieuës du Fort devant la riviere  
*Tacatacourou*, que les François ont nommée *Abord des  
François à  
la riviere  
de Seine.*  
*Seine*, pour-ce qu'elle leur sembla telle que  
celle de France. Puis ayant découvert la rive  
toute bordée de Sauvages pourvez d'arcs &  
fleches, leur envoya son trompette pour les  
asseurer ( outre le signe de paix & d'amitié  
qu'il leur faisoit faire des navires ) qu'ilz n'e-  
stoient là venus que pour renouier l'amitié &  
confederation des François avec eux. Ce que  
le Trompette executa si bien ( pour y avoir  
demeuré souz *Laudonniere* ) qu'il rapporta  
du *Paraousti Satouriona* vn chevreuil & autres  
viandes pour rafraichissement : puis se retire-  
rent les Sauvages dansans en signe de joye,  
pour avertir tous les *Paraoustis* d'y retourner  
le lendemain. A quoy ilz ne manquerent:  
& entre-autres y estoient le grand *Satouriona*, *Nouvelle  
alliance  
avec les  
Sauvages  
Indiens.*  
*Tacadorou*, *Halmacanir*, *Athore*, *Harpaha*,  
*Helmacapé*, *Helycopile*, *Molona*, & autres avec  
leurs armes accoutumées, lesquelles recipro-

*Plainte  
des Sau-  
vages  
contre les  
Hespa-  
gnols.*

quement ilz laisserent pour conferer ensemble avec plus d'assurance. *Satouriona* estant allé trouver le Capitaine Gourgues sur la rive, le fit seoir à son côté droit: & comme Gourgues voulut parler, *Satouriona* l'interrompit, & commença à lui deduire les maux incroyables & continuelles indignitez que tous les Sauvages, leurs femmes & enfans avoient receu des Hespagnols depuis leur venuë, & le bon desir qu'il avoit de s'en venger pourveu qu'on le voulust aider. A quoy Gourgues prestant le serment, & la confederation entre-eux jurée, il leur donna quelques dagues, couteaux, miroirs, haches, & autres marchandises à eux propres. Ce qu'ayant fait ilz demanderent encore chacun vne chemise pour vêtir en leurs jours solennels, & estre enterrées avec eux à leur mort. Eux en recompense firent des presens au Capitaine Gourgues de ce qu'ils avoient, & se retirèrent dansans fort joyeux avec promesse de tenir le tout secret, & d'amener au même lieu bonnes troupes de leurs sujets tous embatonez pour se bien venger des Hespagnols. Cependant Gourgues ayant interrogé Pierre de Bré natif du Havre de Grace, autrefois échappé jeune enfant du Fort à travers les bois, tandis que les Hespagnols tuoient les autres François, & depuis nourri par *Satouriona*, qui le donna audit Gourgues, il se servit fort de ses avis, sur lesquels il envoya reconnoitre le Fort & l'état des ennemis par quel-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 133  
ques-vns des siens conduits par *Olotaraca* ne-  
veu de *Satouriona*.

La demarche conclüe, & le rendez-vous donné aux Sauvages au delà la riviere *Salincani*, autrement *Somme*, ilz beurent tous en grande solennité leur breuvage dit *Cassine* fait de jus de certaines herbes, lequel ils ont accoutumé de prendre quand ilz vont en lieu hazardeux, par-ce qu'il leur ote la soif & la faim par vingt-quatre heures: & fallut que *Gourgues* fist semblant d'en boire: puis leverent les mains, & jurèrent tous de ne l'abandonner jamais. Ils eurent des difficultez grandes pour les pluies & lieux pleins d'eau qu'il fallut passer avec du retardement qui leur accroissoit la faim. Or avoient-ilz sçeu que les *Hespagnols* estoient quatre cens hommes de defense repartis en trois forts dressez & flanquez, & bien accommodez sur la riviere de *May*. Car outre la *Caroline*, ils en avoient encore fait deux autres plus bas vers l'emboucheure de la riviere, aux deux côtez d'icelle. Estant donc arrivé assez pres, *Gourgues* delibera d'assaillir le Fort à la diane du matin suivant: ce qu'il ne peut faire pour l'injure du ciel & obscurité de la nuit. Le *Paraousta Helicopile* le voyant fâché d'y avoir failli l'asseur de le conduire par vn plus aisé, bien que plus long, chemin: si que le guidant par les bois il le meine en veüe du Fort, où il reconeut vn quartier qui n'avoit que certains

*Resolu-  
tion; &  
le rendez-  
vous don-  
né.*

*Cassine  
qu'est-ce.*

*400. Hesp-  
pagnols à  
la Caroli-  
ne.*

*Fort des  
Hespa-  
gnols at-  
taqué par  
les Fran-  
çois.*

commencemens de fossez : si bien qu'après avoir fait sonder la petite riviere qui se rend là, ilz la passerent, & aussi tot s'appréterent au combat la veille de Quasimodo en Avril mil cinq cens soixante-huit. Tellement que Gourgues pour employer ce feu de bonne volonté, donne vingt arquebuziers à son Lieutenant Cazenove, avec dix mariniers chargez de pots & grenades à feu pour bruler la porte : puis attaque le Fort par autre endroit, après avoir vn peu harangué ses gens sur l'étrange trahison que ces Hespagnols avoient joué à leurs compagnons. Mais aperceuz venans à teste baissée, à deux cens pas du Fort, le canonier monté sur la terrasse d'icelui, ayât crié Arme, Arme, ce sont François; leur envoya deux coups d'une coulevrine portant les armes de France prinse sur Laudonniere. Et comme il vouloit recharger pour le troisieme coup, *Olotocara* transporté de passion sortant de son rang, monta sur vne plate-forme, & lui passa sa picque à travers le corps. Surquoy Gourgues s'avancant, & ayant oui crier par Cazenove que les Hespagnols sortis armez au cri de l'alarme; s'enfuiroient; tire cette part, & les enferme de sorte entre lui & son Lieutenant, que de soixante il n'en rechappa que quinze réservés à même peine qu'ils avoient fait porter aux François. Les Hespagnols de l'autre Fort cependant ne cessent de tirer des ca-

nonades, qui incommodoient beaucoup les nôtres. Surquoy Gourgues se jette (suivi de quatre-vingts arquebuziers) dans vne barque qui se trouva là bien à point pour passer dans le bois joignant le Fort, duquel il jugeoit que les assiegez sortiroient pour se sauver à la faveur dudit bois dedans le grand Fort, qui n'en estoit cloigné que d'une lieue d'autre-part. Les Sauvages impatiens d'attendre le retour de la barque se jettent tous en l'eau tenans leurs arcs & fleches elevées en vne main, & nageans de l'autre: en sorte que les Hespagnols voyans les deux rives couvertes de si grand nombre d'hommes penserent fuir vers les bois, mais tirez par les François, puis repoussez par les Sauvages, vers lesquels ils se vouloient ranger, on leur otoit la vie plustot qu'ilz ne l'avoient demandé: Somme que tous y finirent leurs jours hors-mis les quinze qu'on reservoit à punition exemplaire. Et fit le Capitaine Gourgues transporter tout ce qu'il trouva du deuxieme Fort au premier où il vouloit se fermer pour prendre resolution contre le grand Fort, duquel il ne sçavoit l'état.

*Assant de  
l'autre  
petit Fort  
des Hef-  
pagnols.*

*Hespagnol desguisé en Sauvage : Grande resolution d'un Indien : Approches & prise du grand Fort : Demolition d'icelui, & des deux autres: Execution des Hespagnols prisonniers : Regret des Sauvages au partir des François : Retour de Gourgues en France : Et ce qui lui avint depuis.*

CHAP. XX.



E n'estoit peu avancé d'avoir fait l'execution que nous avons dit en la prise des deux petits Forts, mais il en restoit encore vne bien importante & plus difficile que les deux autres ensemble, qui estoit de gagner le grand Fort nommé la Caroline par les François, où il y avoit trois cens hommes bien munis, sous vn brave Gouverneur, qui estoit homme pour se faire bien battre en attendant secours. Gourgues donc ayant eu le plan, la hauteur, les fortifications & avenues dudit Fort par vn Sergent de bande Hespagnol son prisonnier, il fait dresser huit bonnes échelles, & soulever tout le país contre l'Hespagnol, & delibere sortir sans lui donner loisir de débaucher les peuples voisins pour le venir secourir. Cependant le Gouverneur envoie vn Hespagnol deguisé en Sauvage. *Hespagnol espion deguisé en Sauvage.* pour reconoitre l'état des François.

Et bien que découvert par *Olotocara* il subtiliza tout ce qu'il peut pour faire croire qu'il estoit du second Fort, duquel échappé, & ne voyât que Sauvages de toutes parts, il s'estoit ainsi deguisé pour mieux parvenir aux François, de la misericorde desquels il esperoit plus que de ces barbares. Confronté toutefois avec le Sergent de bâdes, & cōveincu être du grād Fort, il fut de la reserve, apres qu'il eut assuré *Gourgues* qu'ō le disoit accompagné de deux milles François, crainte desquels ce qui restoit d'Hespagnols au grand Fort, estoiet assés étōnez. Surquoy *Gourgues* resolu de les presser en telle épouvēte, & laissant son Enseigne avec quinze arquebuziers pour la garde du Fort, & del'entrée de la riuere, fait de nuit partir les Sauvages pour s'embusquer dans les bois deçà & delà la riviere: puis part au matin, menāt liez le Sergēt & l'espiō pour lui mōtrer à l'œil ce qu'ilz n'avoient fait entendre qu'en peinture. S'estans acheminez, *Olotocara* déterminé Sauvage, qui n'abandonnoit iamais le Capitaine, lui dit qu'il l'avoit bien servi, & fait toute qu'il lui avoit commandé: qu'il s'asseuroit de mourir au combat du grand Fort. Partant le prioit de donner à sa femme apres sa mort ce qu'il lui donneroit s'il ne mouroit point, à fin qu'elle l'ēterre avec lui, pour estre mieux venu au village des esprits. Le Capitaine *Gourgues* apres l'avoir loué de sa fidele vaillance, amour conjugal, & soin genereux

*Belle resolution, & amour conjugal d'un Sauvage.*

*Sauvages terrens usbiens des morts avec eux.*

*Opinion des Sauvages de l'estat des ames apres la mort.*

*Grande roches & on d'icelui, des Hespagnols au Gourgues depuis.*

*é d'avoir nous avons aux petits bit encore e & plus ble, qui omme la voit trois yn brave ur se faire Gourgues fortifica- rgent de it dresser ut le pais r sans lui bles voi- ndant le guisé en François.*

d'un honneur immortel, répond qu'il l'aimoit mieux honorer vif que mort, & que Dieu aidant il le rameneroit victorieux.

*Approches du grand Fort.*

Dés la découverte du Fort, les Hespagnols ne furent chiches de canonades, mémemment de deux doubles coulevrines, lesquelles montées sur vn boulevert commandoient le long de la riviere. Ce qui fit retirer le Capitaine Gourgues dans le bois, où estant il eut assez de couverture pour s'approcher du Fort sans offense: Et avoit bien deliberé de demeurer là iusques au matin qu'il estoit resolu d'assailir les Hespagnols par escalade du côté du mont où le fossé ne lui sembloit assez flanqué pour la defense de ses courtines; mais le Gouverneur avança son desastre, faisant sortir soixante arquebuziers, lesquels coulez le long des fossés s'avancerent pour découvrir le nombre & valeur des François: vingt desquels François se mettans souz Cazenove entre le Fort & eux ja fortis, leur coupent la retraite, pendant que Gourgues commande au reste de les charger en teste, mais ne tirer que de prés & coups qui portassent, pour puis apres les sagmenter plus aisément à coups d'épée. Ce qui fut fait, mais tournans le dos aussi-tot que chargez, & resserrez d'ailleurs par Cazenove, tous y demeurèrent. Dont le reste des assiegez furent si effrayez qu'ilz ne sceurent prendre autre resolution pour garantir leur vie, que par la fuite dans les bois

*Defaite des Hespagnols.*

prochains, où neantmoins rencontrez par les fleches des Sauvages qui les y attendoient, furent aucuns contrains de tourner teste, aimas mieux mourir par les mains des François qui les poursuivoient, s'assurans de ne pouvoir trouver lieu de misericorde en l'une ni en l'autre nation qu'ils avoient également & si fort outragée.

Le Fort pris fut trouvé bien pourveu de toute chose necessaire, nommement de cinq doubles coulevrines, & quatre moyennes, avec plusieurs autres petites de toutes sortes: & dix-huit gros caques de poudre, & toutes sortes d'armes, que Gourgues fit soudain charger en la barque, non les poudres & autres meubles, d'autant que le feu emporta tout par l'inadvertence d'un Sauvage, lequel faisant cuire du poisson, mit le feu à vne trainée de poudre faite & cachée par les Hespagnols pour fétoyer les François au premier assaut.

Les restes des Hespagnols menez avec les autres, apres que Gourgues leur eut remontré l'injure qu'ils avoient fait sans occasion à toute la nation Françoisse, furent tous pendus aux branches des mêmes arbres qu'avoient esté les François, cinq desquels avoient esté estranglés par vn Hespagnol, qui se trouvant à tel defastre, confessa la faute, & la juste punition que Dieu lui faisoit souffrir. Et comme ils avoient mis des écriteaux aux François, on leur en mit tout de

*Munitiões  
trouvées  
dans le  
grand  
Fort.*

*Executiõ  
des Hef-  
pagnols  
prison-  
niers.*

*Demolition des trois Forts*

*Grande amitié d'une femme envers les François.*

*Regret des Sauvages au depart des François.*

même en ces mots: *le ne fay ceci comme à Hespagnols, ni comme à mariniers, mais comme à traitres, voleurs, & meurtriers.* Puis se voyant foible de gens pour garder ces Forts, moins encor pour les peupler, de crainte aussi que l'Hespagnol n'y retournast, à l'aide des Sauvages les mit to<sup>u</sup>rez pieds rez terre en vn jour. Cela fait il r'envoye l'artillerie par eau à la rivierere de Seine où estoient ses vaisseaux: & quant à lui retourne à pied accompagné de quatre-vingts arquebuziers armez sur le dos & meches allumees, suiviz de quarante mariniers portans picques, pour le peu d'assurance de tant de Sauvages, toujours marchans en bataille, & trouvans le chemin tout couvert d'Indiens, qui le venoiét honorer de presens & loüâges, comme au liberateur de tous les païs voisins. Vne vieille entre autres lui dit qu'elle ne se soucioit plus de mourir, puis que les Hespagnols chasséz elle avoit vne autrefois veu les François en la Floride. En fin arrivé & trouvât ses navires prêts à faire voile, il conseilla les *Paraoustis* de persister en l'amitié & confederation ancienne qu'ils ont eu avec les Rois de France, qui les defendra contre toutes natiôs. Ce que tous lui promirent, fondans en larmes pour son depart, & sur tous *Olococara*. Pour lesquels appaiser il leur promit estre de retour dans douze lunes (ainsi cõtent-ils leurs années) & que son Roy leur envoyeroit armée, & force presens de coureaux, haches, & toutes autres choses de besoin. Cela fait il ré-

dit graces à Dieu, avec tous les siens, faisant lever les ancrs le troisieme iour de May mil cinq cens soixante huit, & cinglerent si heureusement qu'en dix-sept jours ilz firent vnze cens lieues, d'où continuans le sixieme Iuin arriverent à la Rochelle. Apres les caresses qu'il receut des Rochelois il fit voile vers Bourdeaux: mais il l'échappa belle. Car le jour mesme qu'il partit de la Rochelle arriverent dix-huit paraches & vne roberge de deux cens tonneaux chargées d'Hespagnols, lesquels assurez du desastre de la Floride, venoient pour l'enlever, & lui faire vne merveilleuse feste, & le suivirent iusques à Blaye, mais il estoit ja rendu à Bourdeaux.

Depuis le Roy d'Hespagne averti qu'on ne l'avoit sceu attraper, ordonna vne grande somme de deniers à qui lui pourroit apporter sa teste: priant en outre le Roy Charles d'en faire iustice, comme d'un infracteur de leur bonne alliance & confederation, sans faire mention que les siens premierement avoient esté infracteurs de cette confederation. Tellement que Gourgues venu à Paris pour se presenter au Roy, & luy faire entendre avec le succcez de son voyage le moyen de remettre tout ce pais en son obeissance, à quoy il protestoit d'employer sa vie & ses moyens, il eut vn recueil & réponse tant diverse, qu'il fut en fin forcé de se celer long-temps en la ville de Rouën environ l'an mil cinq cens soixante dix: & sans l'assistance de ses amis il eust esté

*Les ancrs levés le 3. May 1568.*

*Arrivée en France le 6. Iuin.*

*plainte du Roy d'Hespagne au Roy Charles.*

*Gourgues malreceu.*

*Diverses  
fortunes  
de Domini-  
nique de  
Gour-  
gues.*

en danger. Ce qui le facha merveilleusement, considerant les services par lui rendus tant au Roy Charles, qu'à ses predecesseurs Rois de France. Car il avoit esté en toutes les armées qui s'estoient levées l'espace de vingt-cinq à trente ans, esquelles il avoit rendu service à noz Rois, & avec trente soldats avoit soutenu en qualité de Capitaine les efforts d'une partie de l'armée Hespagnole en vne place près Siene, en laquelle les gens furent taillés en pièces, & lui mis en galère pour témoignage de bonne guerre & bien rare faveur Hespagnole. En fin pris du Turc, & depuis par le Commandeur de Malte, il retourna en sa maison, où il ne demeura oisif; mais il dressa vn voyage au Bresil, & en la mer du Su, & depuis en la Floride: si que la Royne d'Angleterre desira l'avoir pour le merite de ses vertus. Somme qu'en l'an quatre-vingts deux il fut choisi par Dom Antoine pour conduire en tiltre d'Admiral la flote qu'il deliberoit envoyer contre le Roy d'Hespagne lors qu'il s'empara du Royaume de Portugal. Mais arrivé à Tours il fut saisi d'une maladie qui l'enleva de ce monde au grand regret de ceux qui le conoissoient.

*Mort du  
Capitaine  
Gour-  
gues.*



# LA FRANCE ANTARCTIQUE.

Avant-propos sur le voyage fait en la  
France Antarctique par le Sieur  
de Villegagnon.

**T**ROIS choses volontiers induisent les hommes à rechercher les pais lointains, & quitter leurs habitations naturelles & le lieu de leur naissance. La premiere est l'espoir de mieux : La seconde quand vne province est tellement inondée de peuple, qu'il faut qu'elle déborde, & envoie ce qu'elle ne peut plus contenir sur les regions ou voisines, ou éloignées : ainsi qu'après le deluge les hommes se disperserent selon leurs langues & familles iusques aux dernieres parties du monde, comme en Iava, en Iapan Gen. 10 & autres lieux en l'Orient, & en Italie & es Gaules en l'Occident : & les parties Septentrionales se repandirent par tout l'Empire Romain, iusques en Afrique au temps des Empereurs Honorius, & Theodose le jeune,

& autres de leur siecle. Les Hespagnols qui ne sont si abondans en generation, ont eu d'autres sujets qui les ont tiré hors de leurs provinces pour courir la mer: ç'a esté la pauvreté, n'estant leur terre d'assez ample rapport pour leur fournir les necessitez de la vie. La Frâce n'est pas de même. Chacun est d'accord que c'est l'œil de l'Europe, laquelle n'emprunte rien d'autrui si elle ne veut. Sa fertilité se reconoit en la proximité des villes & villages, qui se regardent de tous côtés: ce qu'ayant quelquefois observé, j'ay pris plaisir estant en Picardie, à compter dix-huit & vingt villages à l'entour de moy, lesquels reçoivent leur nourriture en un petit pourpris comme de de deux ou trois lieues Françoises détenduë de toutes parts. Nos Rois saoulez de cette felicité, & à leur exemple leurs vassaux & sujets qui avoient moyen de faire quelque belle entreprise, pensans qu'ilz ne pouvoient trouver mieux qu'en leur país, ne se sont autrement souciés des voyages d'outre l'Ocean, ny de la conquête des Nouvelles terres. Ioinct que (comme a esté dit ailleurs) depuis la découverte des Indes Occidentales la France a toujours esté travaillée de guerres intestines & externes, qui en ont retenu plusieurs de tenter la même fortune qu'ont fait les Hespagnols.

La troisieme chose qui fait sortir les peuples hors de leurs pais & s'y deplaire, c'est la division, les querelles, les procès; sujet qui fit iadis sortir les Gaullois de leurs terres, & les abandonner pour en aller chercher d'autres en Italie (à ce que dit Justin l'historien) là où ilz chasserent les Toskans hors de leur pais, & habitèrent les villes de Milan, Come, Bresse, Verone, Bergome, Trente, Vicence, & autres.

Justin  
livre  
20.

Quoy que ce soit qui ait poussé quelques François à traverser l'Océan, leurs entreprises n'ont encore bien réussi. Vray est qu'ils sont excusables en ce qu'ayans rendu des témoignages de leur bonne volonté & courage, ilz n'ont point esté virilement soutenus, & n'a-on marché en ces affaires ici, que comme par maniere d'acquit. Nous en avons veu des exemples es deux voyages de la Floride; & puis que nous sommes si avât, passons du Tropicque de Cancer à celui du Capricorne, & voyons s'il est mieux arivé au Chevalier de Villeagnon en la France Antarctique du Bresil: puis nous viendrons visiter le Capitaine Jacques Quartier, lequel est dès y a long temps à la découverte des Terres neuves vers la grande riviere de Canada.

*Entreprise du Sieur de Villegagnō pour aller au Bresil: Discours de tout son voyage iusques à son arrivée en ce païs là: Fièvre pestilente à cause des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques uns: Zone Torride tempérée: Multitude de Poissons: Ile de l'Ascension: Arrivée au Bresil: Riviere de Ganabara: Fort des François.*

## C H A P. XXI.

**LE** N l'an mil cinq cens cinquante cinq le sieur de Villegagnō Chevalier de Malte, se fachât en France, & même ayant (à ce qu'ô dit) receu quelque mécontentement en Bretagne, où il se tenoit lors, fit sçavoir en plusieurs endroits le desir qu'il avoit de se retirer de la France, & habiter en quelque lieu à l'écart, éloigné des soucis qui rongent ordinairement la vie à ceux qui se trouvent enveloppés aux affaires du mode de deça. Partât il jette l'œil & son desir sur les terres du Bresil, qui n'estoient encores occupées par aucuns Chrétiens, en intention d'y mener des colonies Françoises, sans troubler l'Hespagnol en ce qu'il avoit découvert & possedoit. Et d'autant que telle entreprise ne se pouvoit bonnement faire sans l'avœu, entremise, consentement & autorité de l'Admiral, qui estoit pour lors Messire Gaspar de Colligni, imbeu des opinions de la Religion pretendue reformée, il fit entendre (soit par feinte ou autrement) audit sieur Admiral, & à plusieurs gentilhōmes & autres soy disans reformés, que dès long-temps il avoit non seulement vu

desir extreme de se renger en quelque pais lointain où il peust librement & purement servir à Dieu selon la reformation de l'Evangile: mais aussi qu'il desiroit y preparer lieu à tous ceux qui s'y voudroient retirer pour éviter les persecutions: lesquelles de fait estoient telles en ce temps là cõtre les heretiques, que plusieurs d'entre-eux, & de tout sexe & qualité, estoient en tout lieu du Royaume de France, par Edits du Roy, & par Arrests de la Cour de Parlement, brulez vifs, & leurs biens confisquez. L'Admiral ayant entëdu cette resolution en parla au Roy Henry II. lors regnãt, aupres duquel il estoit bien venu, & luy dist courut de la consequence de l'affaire, & combien cela pourroit à l'avenir estre vtile à la France si Villegagnon hõme entëdu en beaucoup de choses, estant en cette volõté, entreprenoit le voyage. Le Roy facile à persuader, mesmement en ce qui estoit de son service, accorda volontiers ce que l'Admiral luy proposa, & fit donner à Villegagnon deux beaux navires equippez & fournis d'artillerie, & dix mille francs pour faire son voyage. Duquel j'avois omis les particularitez pour n'en avoir sceu recouvrer les memoires, mais sur le point que l'Imprimeur achevoit ce qui est de la Floride vn de mes amis m'en a fourni de bien amples, lesquels en ce temps-là ont esté envoyez par deçã de la France Antarctique par vn des gens dudit sieur de Villegagnon, dont voici la teneur.

*Le Roy  
fournit  
de deux  
vaisseaux  
avec un  
hourquin.*

*Northou  
Northest,  
est Aquilo  
vent de  
Bize, qui  
viēt d'en-  
tre Sep &  
trion &  
Orient.  
Suroest,  
est Auſter  
ou Aphri-  
cus, vent  
d'entre  
Midy &  
Occident.  
Le Blan-  
quet.*

L'an du Seigneur mil cinq cens cinquante cinq le douzième iour de Iuillet, Monsieur de Villegagnon ayant mis ordre, & appareillé tout ce qu'il lui sembloit estre convenable à son entreprinse: accompagné de plusieurs gentils-hommes, manouvries & marinters, équippa en guerre & marchandise deux beaux vaisseaux, lesquels le Roy Henry second de ce nom luy avoit fait delivrer, du port chacun de deux cens tonneaux, muniz & garniz d'artillerie, tant pour la defenſe desdits vaisseaux, que pour en delaisser en terre: avec vn hourquin de cent tonneaux, lequel portoit les vivres, & autres choses necessaires en telle faction: Ces choses ainsi bien ordonnées, commanda qu'on fist voile le dit iour sur les trois heures apres midi, de la ville du Hast, vers de Grace; auquel lieu s'estoit fait son embarquement. Pour lors la mer estoit belle, afflorée du vent Northest, qui est Grec levant, lequel (s'il eust duré) estoit propre pour notre navigation, & d'icelui eussions gaigné la terre Occidentale. Mais le lendemain & jours suivants il se changea au Suroest; auquel avions droitement affaire: & tellement nous tourmenta, que fumes contraints relacher à la côte d'Angleterre nommée le Blanquet, auquel lieu mouillames les ancras, ayans esperance que la fureur de cetui vent cesseroit; mais ce fut pour rien, car il nous convint icelles lever en la plus grande diligence qu'on scauroit dire, pour relacher & retourner en France, au lieu de Dieppe. Avec laquelle tourmente

il survint au vaisseau auquel s'estoit embarqué le dit seigneur de Villegagnon, un relachement d'eau, qu'en moins de demie heure lon tiroit par des sentines le nombre de huit à neuf cens batonnées d'eau, qui revient à quatre cens seaux. Qui estoit chose étrange & encore non ouïe à navire qui fort d'un port. Pour toutes ces choses nous entrâmes dans le havre de Dieppe, à grande difficulté, par ce que ledit havre n'a que trois brassées d'eau, & noz vaisseaux tiroient deux brassées & demie. Avec cela il y avoit grande levée pour le vent qui venoit, mais les Dieppois (selon leur coutume louable & honnête) se trouverent en si grand nombre pour haller les emmâres & cables, que nous entrâmes par leur moyen le dix-septieme jour dudit mois. De celle venue plusieurs de noz gentils-hommes se contenterent d'avoir veu la mer, accomplissans le proverbe, *Mare vidit & fugit*. Aussi plusieurs soldats, manouvriers & artisans furent dégoutez & se retirerent. Nous demourâmes là l'espace de trois semaines, tât pour attendre le vent bon, & second, que pour le radoubement des dites navires. Puis apres le vent retourna au Northest, duquel nous-nous mimes encor en mer, esperans toujours sortir hors les côtes & prendre la haute mer. Ce que ne peûmes, ains nous convint relacher au Havre d'où nous estions partis, par la violence du vent qui nous fut autant contraire qu'auparavant. Et là demourâmes jusques à la vigile nôtre Dame de la my

Huit ou  
neuf cens  
batonnées  
d'eau  
vallery  
quatre  
cens seaux.  
Le havre  
de Dieppe  
a seule-  
ment trois  
brasses  
d'eau.  
Dieppois  
secour-  
ables.

Second  
embar-  
quement.

Troisième  
embar-  
quement  
le Mer-  
dy 14.  
d'Aoust  
1555.  
Le de-  
troit de  
la Manche.  
Le de-  
troit de  
Gibraltar  
sous les  
Colomnes  
de Hercu-  
les.  
Le Pic  
Tanariffe  
selon les  
anciens,  
le mont  
Atlas.  
Ce Di-  
menche  
est le 1.  
de Sep-  
tembre.  
Sucre en  
grand nō-  
bre & de  
bons vins  
en l'ile  
Tanariffe  
qui est ha-  
bitée des  
Hespa-  
gols.

Aoust. Entre lequel chacun s'efforça de pren-  
dre nouveaux rafraichissemens pour s'entrec-  
encor, & pour la troisieme fois, en mer. Au-  
quel jour nous apparut la clemence & beni-  
gnité de nôtre bō Dieu: car il appaisa le cour-  
roux de la mer, & le ciel furieux contre nous,  
& les changea selon que nous lui avions de-  
mandé par noz prieres. Quoy voyans, & que  
le vêt pourroit durer de la bēde d'où il estoit,  
de-rechef avec plus grand espoir que n'aviōs  
encor eu, pour la troisieme fois nous-nous  
embarquames, & feimes voiles le dit jour qua-  
torzieme d'Aoust. Celui vent nous favorisa  
tant, qu'il fit passer la Manche, qui est vn de-  
troit entre l'Angleterre & Bretagne, le gouf-  
fre de Guyenne & de Biscaye, Hespagne, Por-  
tugal, le Cap de saint Vincent, le detroit de  
Gibralthar appellé les Colomnes de Hercu-  
les, les iles de Madere, & les sept iles Fortu-  
nées, dites les Canaries. L'une desquelles re-  
conumes, appelée le Pic Tanariffe, des anciens  
le Mont d'Atlas: & de cetui selon les Cosmo-  
graphes, est dite la mer Atlārique. Cetui Mōt  
est merueilleusement haut: il se peut voir de  
vingt-cinq lieuës. Nous en approchames à la  
portée du canon le Dimēche vingtieme iour  
de nôtre troisieme embarquement. Du Ha-  
vre de Grace iusques audit lieu il y a quinze  
cens lieuës. Cetuy est par les vingt-&-huit de-  
grez au Nort de la ligne Torride. Il y croit, à  
ce que ie puis entēdre, des sucres en grande  
quantité, & de bons vins. Cette ile est habitée

DE LA NOUVELLE FRANCE. 151  
 des Hespagnols, comme nous sceumes : car  
 comme nous pensions mouiller l'ancre pour  
 demander de l'eau douce & des rafraichis-  
 ments d'une belle forteresse située au pied d'une  
 montagne, ilz depleroient vne enseigne rouge,  
 nous tiras deux ou trois coups de coulevrine,  
 l'un desquels perça le Vic'admiral de nôtre  
 cōpagnie: c'estoit sur l'heure de vnze ou dou-  
 ze du jour, qu'il faisoit vne chaleur merveil-  
 leuse, sans aucun vent. Ainsi il nous convint  
 soutenir leurs coups. Mais aussi de nôtre part  
 nous les canonames tant qu'il y eut plusieurs  
 maisons rôpuës & brisées : & les femmes &  
 enfans fuioient par les chāps. Si noz barques  
 & bateaux eussēt esté hors les navires, ie croy  
 que nous eussions fait le Bresil en cette belle  
 ile. Il n'y eut qu'un de noz canonniers qui se  
 blessa en tirant d'un cardinac, dont il mourut  
 dix jours apres. A la fin l'on vit que nous ne  
 pouvions rien pratiquer là que des coups : &  
 pour ce nous-nous retirames en mer, appro-  
 chans la côte de Barbarie, qui est vne partie  
 d'Affrique. Nôtre vent second nous cōtinua  
 & passāmes la riviere de Loyre en Barbarie, le  
 Promontoire blanc, qui est souz le Tropicque  
 de Cancer: & vimmes le huitième jour dudit  
 mois en la hauteur du Promontoire d'Æthio-  
 pie, où nous cōmençames à sentir la chaleur.  
 De l'ile qu'avions reconuë, jusques audit Pro-  
 mōtoire, il ya trois cens lieuës. Cette chaleur  
 extreme causa vne fièvre pestilentieuse dans  
 le vaisseau où estoit ledit seigneur, pour raison

*Le Vic'admiral perçé d'un coup de coulevrine par les Hespagnols.*

*Canonnier blessé par soy-même, tirans d'un cardinac, dont il mourut dix jours apres.*

*La riviere de Loyre en Barbarie.*

*Le Promōtoire blanc.*

*Fièvres  
pestilen-  
cieuses à  
caus: des  
eaux in-  
fectées.*

*Le Pro-  
montoire  
d'Ethio-  
pie.*

*Tourbillons  
de vens  
impetu-  
eux &  
pluies pu-  
antes.*

*Papefust.*

*La Gui-  
née.*

*La Zone  
Torrède  
est téperée  
contre l'o-  
pinion des  
anciens.*

que les eaux estoient puantes & tant infectes que c'estoit pitie, & les gens dudit navire ne se pouvoient garder d'en boire. Celle fièvre fut tant contagieuse & pernicieuse, que de cent personnes elle n'en épargna que dix, qui ne furent malades: & des nonante qui estoient malades, cinq moururent, qui estoit chose pitoyable & pleine de pleurs. Ledit seigneur de Villegagnon fut contraint soy retirer dedans le Vic admiral, où il m'avoit fait embarquer, dans lequel nous estions tous dispos & fraiz, bien fachez toutefois de l'accident qui estoit dans nôtre compagnon. Ce Promontoire est quatorze degrez pres de la Zone Torride: & est la terre habitée des Mores. Là nous faillit nôtre bon vent, & fumes persecutez six jours entiers de bonasses & calmes, & les soirs sur le soleil couchant, des tourbillons de vens les plus impetueux & furieux, ioints avec pluie tant puante, que ceux qui estoient mouillez de ladite pluie, soudain estoient couvers de grosses pustules, de ces vens tant furieux. Nous n'osions partir, que bien peu, de la grad' voile du Papefust: toutefois le Seigneur nous secourut: car il nous envoya le vent Suroest, contraire neâtmoins, mais nous estios trop Occidetaux. Ce vêt fut toujours fraiz, qui nous recrea merveilleusement l'esprit & le corps, & d'icelui nous cotoiames la Guinée, approchans peu à peu de la Zone Torride: laquelle trouva mes tellemét téperée (côtrel'opinion des anciens) que celui qui estoit vêtu n'avoit besoin

de se dépouïller pour la chaleur, ne celui qui estoit devêtu, se vêtir pour la froideur. Nous passames ledit cêtre du monde le 10. Octobre pres les îles saint Thomas, qui sont droict souz l'Equinoctial, prochaines de la terre de Manicongo. Combien que ce chemin ne nous estoit propre, si est-ce qu'il convenoit faire cette route-là, obeïssans au vent qui nous estoit contraire: & tellement y obeïmes que pour trois cens lieues qu'avions seulement à faire de droict chemin, nous en fimes mille ou quatorze cens. Voire que si nous eussions voulu aller au Promontoire de Bonne esperance, qui est trente-sept degrez deçà la ligne en l'Inde Orientale, nous y eussions plustot esté qu'au Bresil, cinq degrez North dudit Equateur, & cinq degrez Suroest du même Equateur. Nous trouvames si grand nombre de poissons & de diverses especes, que quelquefois nous pensions estre allechez sur lesdits poissons. Les especes sont Marsouïns, Dauphins, Baleines, Stadins, Dorades, Albacorins, Pelamides, & le poisson volant, que nous voyons voler en troupe comme les étourneaux en nôtre pais. Là nous faillirent nos eaux, sauf celle des ruisseaux, laquelle estoit tant puante & infecte, que nulle infection n'est à y comparer. Quand nous en buvions il nous falloït boucher les yeux, & étouper le nez. Estans en ces grandes perplexitez & presque hors d'espoir de venir au Bresil, pour le long chemin qui nous restoit,

*Les îles  
saint  
Thomas.  
Manicon-  
go.*

*Erreur de  
mille ou  
1400.  
lieues,  
pour en  
devoir  
faire trois  
cens.*

*Le Pro-  
montoire  
de Bonne  
esperance.  
Poissons  
de diver-  
ses sortes  
& espe-  
ces.*

*Poissons  
volans en  
l'air com-  
me étour-  
neaux.*

*Defaut  
d'eau  
douce à  
mille ou  
neuf cens  
lieues du  
Bresil.*

qui estoit de neuf cens à mille lieuës, le Seigneur Dieu nous envoya le vent au Suroüest, dont nous convint mettre la Prore à l'Oüest, qui estoit le lieu où nous avions affaire. Et tant fumés portez de ce bon vent, qu'un Dimenche matin vingtieme d'Octobre eumes conoissance d'une belle ile, appelée dans la Charte marine, l'Ascension. Nous fumés tous rejouis de la voir, car elle nous monroit où nous estions, & quelle distance y pouvoit avoir jusques à la terre de l'Amerique. Elle est elevée de huit degrez & demi. Nous n'en peumes approcher plus pres que d'une grande lieuë. C'est vne chose merveilleuse que de voir cette ile loin de la terre ferme de cinq cens lieuës. Nous poursuivimes nôtre chemin avec ce vent second, & fimes tant par jour & par nuit que le troisieme jour de Novembre, un Dimenche matin, nous eumes conoissance de l'Inde Occidentale, quatrième partie du monde, dite Amerique, du nom de celui qui la découvrit l'an mil quatre cens nonante-trois. Il ne faut demander si nous eumes grande joye, & si chacun rendoit grâces au Seigneur, veu la pauvreté, & le long-temps qu'il y avoit que nous estions partis. Ce lieu que nous découvrimés est par vingt degrez, appelé des Sauvages *Pararbe*. Il est habité des Portugais, & d'une nation qui ont guerre mortelle avec ceux auxquels nous avôs alliance. De ce lieu nous avons encor trois degrez jusques au Tropicque de Capricorne,

*Ile de  
l'Ascen-  
sion.*

*L'Ame-  
rique dé-  
couverte,  
l'an 1493.  
par Ame-  
ricus Ves-  
putius.*

*Arrivée  
en icelle.*

*Pararbe.*

qui  
dixi  
Elle  
pric  
tans  
gner  
Sauv  
nou  
estio  
bien  
estio  
Port  
& ca  
facile  
étroi  
mon  
possi  
chel  
sur la  
vn F  
artill  
vien  
tant  
de y  
preau  
jours  
du ca  
reste  
gnât  
vages  
marc

V

qui valent octante lieuës. Nous arrivames le dixieme de Novëbre en la riviere de *Ganabara*. Elle est droitement souz le Tropicque de Capricorne. Là nous mimes pied en terre, chantans louanges & action de graces au Seigneur. Nous y trouvames de cinq à six cens Sauvages tous nuds, avec leus arcs & fleches, nous signifians en leur langage que nous estions les bien venus, nous offrans de leurs biens, & faisans les feuz de joye dont nous estions venuz pour les defendre contre les Portugais & autres leurs ennemis mortels & capitaux. Le lieu est naturellement beau & facile à garder, à raison que l'entrée en est étroite, close des deux côtez de deux hauts monts. Au milieu de ladite entrée (qui est, possible de demie lieuë de large) y a vne rochelonge de cent piez, & large de soixante, sur laquelle Monsieur de Villegagnon a fait vn Fort de bois, y mettant vne partie de son artillerie, pour empêcher que les ennemis ne viennent les endommager. Cette riviere est tant spacieuse, que toutes les navires du monde y seroient seurement. Elle est semée de preaux & illes fort belles, garnies de bois toujours verd: à l'vn desquels (estant à la portée du canon de celui qu'il a fortifié) il a mis le reste de son artillerie & tous ses gens, craignât que sil se fust mis en terre ferme, les Sauvages ne nous eussent saccagez pour avoir sa marchandise.

Voila le discours du premiere voyage fait

*Fort des  
François  
au Bresil.  
R de Ga-  
nabara.*

*Bois tou-  
jours ver-  
doyant.*

en la terre du Bresil; où je reconois vn grand defaut, soit au Chevalier de Villegagnon, soit en ceux qui l'avoient envoyé. Car que sert de prendre tant de peine pour aller à vne terre de conquête, si ce n'est pour la posseder entiere-ment? Et pour la posseder il faut se cāper en la terre ferme & la bien cultiver: car en vain habitera-on vn pais s'il n'y a dequoy vivre. Que si on n'est assez fort pour s'en faire à croire, & commander aux peuples qui occupent le pais, c'est folie d'entreprendre, & s'exposer à tant de dangers. Il y a assez de prisons par tout sans en aller rechercher si loin.

Quant à ce qui est des mœurs & coutumes des Bresiliens, & du rapport de la terre, nous recueillerons au dernier livre tant ce que l'auteur du Memoire sus-écrit en a dit, que ce que d'autres nous en ont laissé.

---

*Renvoy de l'un des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil: Coniuration contre Villegagnon: Decouverte d'icelle: Punition de quelques uns: Description du lieu & retraite des François: Partement de l'escoiade Genevoise.*

CHAP. XXII.

**Q**U'EST PRES que le sieur de Villegagnon eut dechargé ses vaisseaux, il pensa d'en renvoyer l'un en France, & quant & quant don-

ner avis au Roy, à Monsieur l'Admiral & autres, de tout son voiage, & de l'esperance qu'il avoit de faire là quelque chose de bon qui reüssiroit à l'honneur de Dieu, au service du Roy, & au soulagement de plusieurs de ses sujets. Et pour ne manquer de secours & rafraichissement l'an suivant, & ne demeurer là comme dégradé (ainsi que ceux qui estoient anciennement relegués en des isles par maniere de punition) cognoissant qu'il ne pouvoit rien faire sans ledit Admiral, & qu'il se falloit conformer à son humeur, ou quitter l'entreprise, il écrivit aussi particulièrement à l'Eglise de Geneve & aux Ministres dudit lieu, les requerant de l'aider autant qu'il leur seroit possible à l'avancement de son dessein, & à cette fin qu'on lui envoyat des Ministres & autres personnes bien instruites, en la Religion Chrétienne pour endoctriner les Sauvages, & les attirer à la conoissance de leur salut.

Les lettres receuës & leuës, les Genevois desirieux de l'amplification de leur Religion (comme chacun naturellement est porté à ce qui est de sa secte) rendirent solennellement grâces à Dieu de ce qu'ils voyoient le chemin preparé pour établir par delà leur doctrine, & faire reluire la lumiere de l'Evangile parmi ces peuples Barbares, sans Dieu, sans Loy, sans Religion. Ledit sieur Admiral sollicita par lettres Philipppe de Corguilleray dit le sieur du Pont son voisin en la terre de Cha-

*Receuf.  
santé de  
ceux de  
Geneve.*

tillon sur Loin, (lequel avoit quitté sa maison pour aller demeurer auprès de Geneve) d'entreprendre le voyage pour conduire ceux qui se voudroient acheminer au Bresil vers Villegagnon. L'Eglise de Geneve aussi l'en pria, & les Ministres encor: si bien que, quoy que vieil & caduc, porté neantmoins de zele & affection, il postposa le soin de sa femme & de ses enfans à cette entreprise, pour laquelle il accepta ce dont il estoit requis.

On lui trouva nombre de jeunes hommes ayans bien estudié à leur mode, lesquels furent par l'examen trouvez capables de pouvoit instruire ces peuples en la Religion Chrétienne. On lui fournit aussi d'artisans & ouvriers, selon que Villegagnon avoit mandé, lesquels sans apprehender la dure façon de vivre qui leur estoit proposée en ce pais-là par les lettres dudit Villegagnon (car il n'y avoit ni pain, ni vin, mais au lieu de pain il falloit vser de certaine farine faite d'une racine blanche de laquelle vsent les Bresiliens comme sera dit en ce même chapitre) de gayeté de cœur suivirent ledit sieur du Pont en nombre de quatorze, sans les manouvriers. D'autres apprehendans la façon de vivre de delà aimèrent mieux flairer l'odeur des cuisines Françoises ou de Geneve, que le boucan du Bresil: & conoitre ce pais-là par theorique plustot que par pratique. Mais avant que les laisser mettre en chemin, il est besoin de dire

*Dureté  
de vie au  
Bresil.*

ce qui se faisoit & brasloit en la France Antarctique du Bresil parmi la troupe que Villegagnon y avoit menée. Ce que je feray suivant le memoire d'une secóde lettre envoyée en France au mois de May l'an mil cinq cens cinquante-six, conceuë en ces mots:

Mes freres & meilleurs amis, &c. Deux jours apres le partement des navires ( qui fut le quatrieme jour de Février mil cinq cens cinquante-six ) nous découvrimes vne conjuration faite par tous les artisans & manouvriers qu'avions amenez, qui estoient au nombre d'une trentaine: contre Monsieur de Villegagnon, & tous nous autres qui estions avec lui, qui n'estions que huiët de defense. Nous avons sçeu que ce avoit esté conduit par vn truchement, lequel avoit esté donné audit seigneur par vn Gentilhomme Normand, qui avoit accompagné ledit seigneur jusques en ce lieu. Ce truchement estoit marié avec vne femme Sauvage, laquelle il ne vouloit ni laisser, ne la tenir pour femme. Or ledit seigneur de Villegagnon, en son commencement regla sa maison en homme de bien, & craignant Dieu: defendant que nul homme n'eust affaire à ces chiennes Sauvages, si l'on ne les prenoit pour femmes, & sur peine de la mort. Ce truchement avoit vécu ( comme tous les autres vivent ) en la plus grande abomination & vie Epicurienne qu'il est possible de raconter: sans Dieu, sans Foy, ne Loy, l'espace de sept ans. Pourtant lui fai-

*Conjuration  
contre  
Villegagnon.*

*Paillassage avec  
les femmes  
Savages.*

soit mal de laisser sa putain, & vie superieure, pour vivre en homme de bien, & en compagnie de Chrétiens. Premièrement il proposa d'empoisonner Monsieur de Villegagnon, & nous aussi: mais vn de ses compagnons l'en détourna. Puis s'adressa à ceux des artisans & mandouvriers, lesquels il conoissoit vivre en regret, en grand travail, & à peu de nourriture. Car par ce que l'on n'avoit apporté vivres de France, pour vivre en terre, il convint du premier jour laisser le cidre, & au lieu boire del'eau cruë. Et pour le biscuit s'accommoder à vne certaine farine du pais faite de racines d'arbres, qui ont la fueille comme le *Paonia-mas*: & croit plus haut en hauteur qu'un homme. Laquelle soudaine & repentine mutation fut trouvée étrange, même ment des artisans, qui n'estoient venuz que pour la lucrative & profit particulier. Joint les eaux difficiles, les lieux après & deserts, & labeur incroyable qu'on leur donnoit, pour la nécessité de se loger où nous estions: parquoy aisément les seduit, leur proposant la grande liberté qu'ils auroient, & les richesses aussi par après, desquelles ils en donneroient aux Sauvages en abandon; pour vivre à leur desir. Lesquels volontairement s'accorderet, & à la chaude voulurent mettre le feu aux poudres, qui avoient esté mises dans vn cellier fait legerement, sur lequel nous couchions tous: mais aucuns ne le trouverent pas bon, par ce que toute la marchandise, meubles & joyaux:

que

*On n'a  
voit porté  
vivres de  
France  
que pour  
le passage  
de la mer.*

*Quelles  
sont les  
racines  
dont on  
fait la  
farine.*

que nous avions eussent esté perdus, & n'y eussent rien gagné. Ilz conclurent donc entre-eux de nous venir saccager, & couper la gorge, durant que nous serions en nôtre premier somme. Toutefois ils y trouverent vne difficulté, pour trois Ecoslois qu'avoit ledit seigneur pour sa garde: lesquels ilz s'efforcerét pareillemét à seduire. Mais eux, apres avoir conçu leur mauvais vouloir, & la chose estre certaine, m'en vindrent avertir, & decelerent tout le fait. Ce que soudainement je declaray audit seigneur, & à mes compagnôs, pour y remedier. Nous y remediames soudainement, en prenant quatre des principaux, qui furent mis à la chaîne & aux fers devant tous: l'auteur n'y estoit pas. Le lendemain, l'un de ceux qui estoit aux fers, se sentant conveincu, se traîna pres de l'eau, & se noya miserablement: vn autre fut étranglé. Les autres servent ores comme esclaves: le reste vit sans murmure, travaillant beaucoup plus diligemment qu'au paravant. L'auteur truchement (par-ce qu'il n'y estoit pas) fut averti que son affaire avoit esté découverte. Il n'est retourné du depuis à nous: il se tient maintenant avec les Sauvages: lequel a debauché tous les autres truchements de ladite terre, qui sont au nombre de vingt ou vingt-cinq: lesquels font & disent tout du pis qu'ils peuvent, pour nous étonner, & nous faire retirer en France. Et par-ce qu'il est avvenu que les Sauvages ont esté persecutez d'une fièvre

*Conspira-  
tion dé-  
couverte.  
Remede.*

*Vingt ou  
vingt-cinq  
truchemens  
revoltes.*

*Fievre pestilentielle entre les Sauvages.* pestilentielle depuis que nous sommes en terre, dont il en est mort plus de huit cens: ilz leur ont persuadé que c'estoit Monsieur de Villegagnon qui les faisoit mourir: parquoy ilz conçoivent vne opinion contre nous en telle sorte qu'ilz nous voudroient faire la guerre, si nous estions en terre continente: mais le lieu où nous sommes les retiét.

*Descriptiõ de la demeure des François.* Ce lieu est vne illette de six cens pas de long, & de cent de large, environnée de tous côtez de la mer, large & long d'un côté & d'autre de la portée d'une coulevrine, qui est cause qu'eux n'y peuvent approcher, quand leur frenesie les prent. Le lieu est fort naturellement, & par art nous l'avons flanqué & remparé tellement que quand ilz nous viennent voir dans leurs auges & *almadas*, ilz tremblent de crainte. Il est vray qu'il y a vne incommodité d'eau douce, mais nous y faisons vne

*Cisterne.* cisterne, qui pourra garder & contenir de l'eau, au nombre que nous sommes, pour six mois. Nous avons dû depuis perdu vn grand bateau, & vne barque, contre les roches: qui nous ont fait grande faute, pour ce que ne

*Grande incommodité.* scaurions recouvrer ni eau, ni bois, ni vivres, que par bateaux. Avec ce, vn maître Charpentier & deux autres manouvriers se sont allez rendre aux Sauvages, pour vivre plus à leur liberté. Nonobstant Dieu nous a fait la grace de resister constamment à toutes ces entreprises, ne nous desians de sa misericorde. Lesquelles choses il nous a voulu envoyer,

pour montrer que la parole de Dieu prend difficilement racine en vn lieu, afin que la gloire lui en soit rapportée: mais aussi quand elle est enracinée elle dure à jamais. Ces troubles m'ont empêché, que n'ay peu reconoitre le país, sil y avoit minéraux, ou autres choses singulieres: qui sera pour vne autre fois. L'on nous menace fort que les Portugais nous viendront assieger, mais la bôté divine nous en gardera. Je vous supplie tous deux de m'écrire amplement devôz nouvelles, &c. De la riviere de *Garabara*, au país du Bresil en la France Antarctique, souz le Tropique de Capricorne, ce vingt-cinquième jour de May, mil cinq cens cinquante-six. Votre bon amy N. B.

Or pour revenir aux termes de ce que nous avions commencé à dire touchant le voyage du sieur du Pont, les volontaires qui se rangerent de sa troupe partirent de Geneve le dixième de Septembre mil cinq cens cinquante-six, & allerent trouver ledit sieur Admiral en sa maison de Chatillon sur Loin, où il les encouragea à poursuivre leur entreprise; avec promesse de les assister pour le fait de la marine. Delà ils vindrent à Paris, où durant vn mois qu'ils y séjournerent, plusieurs Gentilshommes & autres avertis de leur voyage se joignirent avec eux. Puis s'en allerent à Honfleur où ils attendirent que leurs navires fussent prêts & appareillez pour faire voiles.

*Partemē.  
de Gene-  
ve le 10.  
Septemb.  
1556.*

*Arrivée  
à Hon-  
fleur.*

*Seconde navigation faite au Bresil aux dépens du Roy: Accident d'une vague de mer: Discours des isles de Canaries: Barbarie pais fort bas: Poissons volans, & autres pris en mer: Tortues merveilleuses.*

CHAP. XXIII.



ANDIS que les Genevois dispo-  
soient les choses, comme  
nous avons dit, le sieur de Bois-  
le-Comte neveu du sieur de  
Villegagnon preparoit les vais-  
seaux à Honfleur, lesquels il fit equipper en  
guerre au nombre de trois, aux dépens du  
Roy. Fournis qu'ilz furent de vivres & autres  
choses necessaires, les ancres furent levées, &  
se mirent en mer le dix-neufiéme Novembre.  
Ledit sieur de Bois-le-Comte eleu Vice-  
Admiral de cete flotte avoit quatre-vingts  
personnes tant soldats que matelots dans  
son vaisseau: dans le second y en avoit six-  
vingts: dans le troisiéme il y en avoit en-  
viron quatre-vingts dix personnes, compris  
six jeunes garçons qu'on y menoit pour ap-  
prendre le langage du pais: & cinq jeunes  
filles & vne femme pour les gouverner, afin  
de commencer à faire multiplier la race des  
Francois par delà.

*Le Roy  
fournit de  
trois na-  
vires.  
19. No-  
vembre  
1556.*

Au partir les canonades ne manquerent  
point, ni l'éclat des trompettes, ni le son des

DE LA NOUVELLE FRANCE. 165  
tabours & fifres, selon la coutume des navires  
de guerre qui vont en voyage. Au bout de  
quelques jours ils arriverent de bon vent aux  
iles Fortunées, dites Canaries, où quelques  
matelots penserent mettre pied à terre pour  
butiner quelque chose, mais ilz furent re-  
poulliez par les Hespagnols qui les avoient  
apperceuz de loin. Le sezième Decembre  
ilz furent pris d'une forte tempête qui mit à  
fonds vne barque attachée à vn navire, en  
laquelle y avoit deux matelots pour la garde  
d'icelle, qui penserent boire à tous leurs  
amis pour vne dernière fois. Car il est bien  
difficile en tel accident de sauver vn homme  
parmi les fortes vagues de la mer. Neant-  
moins apres beaucoup de peine ilz furent  
sauvez avec les cordages qu'on leur jetta.  
En cette tempête arriva vn hazard fort re-  
marquable, & que je mettray volontiers ici  
(quoy que je ne me vueille arrêter à toutes  
les particularitez qu'a écrit Iean de Lery  
auteur de l'histoire de ce voyage.) C'est  
que comme le cuisinier eust mis vn matin  
deffaller dans vn cuvier de bois du lard pour  
le repas, vn coup de mer sautant impetueu-  
sément sur le pont du navire, l'emporta plus  
de la longueur d'une pique hors le bord (c'est  
à dire hors le navire) & vne autre vague  
venant à l'opposite, sans renverser ledit cu-  
vier, de grande roideur le rejeta au même  
lieu dont il estoit parti, avec ce qui estoit de-  
dans. Le même auteur rapporte à propos

16. De-  
cembre  
1556.

*Valere* un exemple de Valere le Grand, que j'ay des  
*liv. 1.* y a long-temps admiré; sçavoir d'un matelot  
*chap. 8.* qui voidant l'eau de la ballée partie d'un navi-  
 re, avec la pompe (comme il faut presumer)  
 fut jetté en mer par un coup de vague, & in-  
 continent repoullé dedans par vne autre va-  
 gue contraire.

*Iles Ca-* Le dix-huitième dudit mois de Decembre  
*naries* noz François découvrirent la grand' Canarie,  
*pourquoy* ainsi appelée (je croy) à cause des Cannes  
*ainsi ap-* de sucre qu'elle produit en abondance, &  
*pellées.* non point pour-ce qu'elle produit grande  
*Solin. ch.* quantité de chiens, ainsi que dit Solin. A cette  
*70.* ile est voisine celle qui est aujourd'hui appel-  
 lée *Teneriffé*, de laquelle nous avons parlé au

*Iles Ca-* huitième chapitre. Et puis que nous som-  
*naries* mes sur le propos des iles Canaries, il n'y  
*pourquoy* a point danger de nous y arrêter un petit,  
*dites For-* mément veu que la possession qu'en ont  
*tunées.* aujourd'hui les Hespagnols, ilz la doivent  
 aux François: Elles sont sept en nombre  
 distantes de quarante & cinquante lieuës les  
 vnes des autres, appellées par les anciens d'un  
 mot general Fortunées, à cause de leur beau-  
 té, & pour la temperature de l'air, n'y ayant  
 jamais ni de froid, ni de chaut excessif: dont  
 ne faut s'étonner si plusieurs les ont pris pour  
 les Hesperides, desquelles les Poëtes ont  
 chanté tant de fables. De ces sept il y en a  
 quatre Chrétiennes, à sçavoir Lanzarette,  
 Forteventure, la Gomere, & l'ile du Fer.  
 Les trois autres sont peuplées d'idolâtres,

*Noms*  
*des iles*  
*Canaries.*

qui sont appellées la grand' Canarie, Teneriffe, & la Palme, non encore domtées par les Chrétiens, que je sçache. Ces peuples sont Barbares, toujours en guerre, & se tuent l'un l'autre comme bestes, & qui est le plus fort, est celui qui emporte la seigneurie & domination d'entre-eux. Ilz vont tous nuds comme ceux de la Nouvelle France, ne souffrent aucun approcher de leurs iles. Neantmoins comme les Chrétiens se mettent quelquefois aux aguets pour les attraper, & les envoyer vendre en Hespagne, il avient souvent qu'eux-mesmes sont pris: mais les Barbares ont cette humanité qu'ilz ne tuent point leurs prisonniers, ains leur font faire le plus vil exercice qu'ils estiment estre possible, qui est d'écorcher leurs chèvres, & les decerainfi que font les bouchers, jusques à ce qu'ils aient payé leur rançon: & lors ilz sont delivrés; & par le moyen de ces prisonniers on sçait ce qui est en leurs iles, & leurs coutumes & façons de vivre, que je n'ay entrepris de représenter en ce lieu, pour ne m'égarer de mon sujet. Mais je repeteray ce que j'ay dés-ja dit, que les Hespagnols doivent aux François la possession qu'ils ont de ces iles, suivant le rapport qu'en fait Pierre Martyr, celui qui a écrit l'histoire des Indes Occidentales, lequel en parle en cette sorte: Ces iles (dit-il) bien qu'elles furent venuës à la conoissance des anciens,

*Barbares  
& Sauvages  
Canariens  
plus hu-  
mans que  
les Hespagnols.*

*Boucher,  
mèner  
vil.*

*Les Hespagnols  
tiennent  
des François  
les  
Canaries.*

„ si est-ce que la mémoire en estoit effacée;  
 „ & en l'an mil quatre cens cinq il y eut vn  
 „ François de nation nommé Guillaume de  
 „ Bentachor, lequel ayant congé d'une Rome  
 „ de Castille de découvrir nouvelles terres,  
 „ trouva les deux Canaries, qui ores se nom-  
 „ ment Lancelotte, & Forteventure, lesquel-  
 „ les apres la mort ses heritiers vendirent aux  
 „ Hespagnols, &c. Quant à la situation de  
 ces illes tous sont aujourd'hui d'accord qu'el-  
 les gisent par les vingt-sept degrez & demi au  
 deçà de l'Equateur. Et partant les Geogra-  
 phes & historiens qui ont situé lesdites illes  
 par les dix-sept degrez, ou environ, en se  
 trompant en ont trompé beaucoup d'autres,  
 festans en cela arretés au calcul de Ptolomée,  
 lequel a marqué les illes Fortunées au Pro-  
 montoire Arsinarie, qui sont les illes du Cap  
 de Verd. Mais il y a lieu d'excuser Ptolomée  
 en cet endroit, & dire que ceux qui ont trans-  
 crit ses livres ne pouuans discerner les nom-  
 bres des Grecs, ont esté causes de l'erreur  
 qui se trouve en cet auteur. Car il n'est  
 point à croire qu'un homme tel que lui,  
 qui ne marche qu'avec vne grande solidité  
 & doctrine, eust si lourdement choppé en  
 ceci.

*En quel  
 degré sont  
 les illes  
 Canaries.*

*Barbarie  
 pais fort  
 bas.*

Noz François doncayans passé les Canaries  
 cotoyerent la Barbarie habitée des Mores,  
 qui est vn pais fort bas, si bien qu'à perte  
 de veüe ilz découvroient des campagnes

immenses, & leur sembloit qu'ilz deussent aller fondre là dessus. Et comme ordinairement où est la force là est l'insolence, noz gens se sentans forts d'hommes & d'armes, ne faisoient difficulté d'attaquer quelque navire, ou caravelle si elle se rencontroit à leur chemin, & prendre ce que bon leur sembloit. En quoy ie ne les veux louer; & valoit mieux faire des amis en s'établissant paisiblement, que de proceder par ces voyes. Aussi Dieu n'a-il point beni leurs entreprises. Es derniers voyages faits en la Nouvelle France, on y est allé honnetement équipé, & y a eu moyen quelquefois (même de ma conoissance) de prendre le dessus du vent, & faire ammener les voiles à plusieurs navires qui se sont rencontrez, mais on n'a iamais mis en avant de leur faire tort. Aussi n'est-ce pas le dessein de ceux qui en ce dernier temps veulent habiter la Nouvelle-France, lesquels ne recherchent que ce que la mer & la terre par vn juste exercice leur acquerront, sans envier la fortune d'autrui.



écée:  
t vn  
e de  
oine  
erres,  
nom-  
quel-  
t aux  
on de  
qu'el-  
mi au  
eogra-  
es iles  
, en se  
autres,  
omée,  
u Pro-  
du Cap  
plomée  
t transf-  
s nom-  
l'erreur  
il n'est  
que lui,  
solidité  
oppé en

Canaries  
Mores,  
à perte  
mpagnes

*Passage de la Zone Torride: où navigation difficile: & pourquoy: Et sur ce, Refutation des raisons de quelques auteurs: Route des Espagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent Oriental perpetuel souz la ligne equinoctiale: Origine & causes d'icelui, & des vens d'abas, & de midi: Pluies puantes souz la Zone Torride: Effets d'icelle: Ligne equinoctiale pourquoy ainsi dite: Pourquoy sous icelle ne se voit ne l'un ne l'autre Pole.*

CHAP. XXIV.



**N**ostre François estans en ces parties de la Zone Torride à trois ou quatre degrez au deça de l'Equateur, ilz trouverent la navigation fort difficile pour l'inconstance de plusieurs vens qui s'assemblent là, & transportent les vaisseaux diversément, à l'Est, au Nort, à l'Oüest, selon qu'ilz se rencontrent. Jean de Lery cherchant la raisõ de cela, presuppose que la ligne equinoctiale tirant de l'Orient à l'Occident soit comme le dos & l'échine du monde à ceux qui voyagent du Nort au Su, c'est à dire du Septentrion au Midi: tellement que pour y aborder d'une part ou d'autre il faut comme

*Pourquoy  
la navigation est  
difficile  
souz la  
Zone  
Torride.*

monter à cette sommité du monde, ce qui est difficile. Il ajoute vne seconde raison, c'est que là est la source des vens qui soufflans oppositement l'un à l'autre assaillet les vaisseaux de toutes pars. Et pour vn troisieme il dit que les Courans de la mer prenans là leur commencement en rendent les approches difficiles. Or jaçoit que ces raisons soient studieusement recherchées, si est-ce que ie ne puis bonnement m'y accorder. Car quant à la premiere il est certain que la terre & la mer faisans vn globe rond il n'y a point d'ascendât plus difficile auprès de la ligne æquinoctiale, qu'au vingtième, quaratième, & soixantième degrés. Quant à la seconde, il est certain que le Nort ne prend point là sa source: & l'experience journaliere fait conoitre que sous la ligne & dedans la Torride, les vens de Levant y regnent toujours soufflans cōtinuellement, sans permettre leurs contraires y avoir aucun accès, ni vent d'Ouest, ni de Midi, qu'on appelle vens d'abas. Et c'est l'occasiō pourquoy les Hespagnols qui vont au Perou ont ordinairement plus de peine à gagner les Canaries, qu'en tout le reste du voyage, mais passées icelles, ilz cinglent aisément iusques à entrer en la Torride, où ilz trouvent incontinent ce vent Oriental qui les chasse en poupe de telle sorte, qu'à peine est-il plus besoin en tout le voyage de toucher aux voiles. Pour cetteraison ils appellent ce grand Golphe, le Golphe des Dames, pour sa douceur & serenité.

*Refutation des raisons de Jean de Lery.*

*Route des Hespagnols au Perou.*

*Navigation*

*e. Refuta-*

*ons: Route*

*origine du*

*etnel sans*

*& causes*

*de midi:*

*erride: Ef-*

*ficiale: pour-*

*icelle ne se*

*ans en ces*

*e Torride à*

*grez au de-*

*ilz trouve-*

*fort difficile*

*ens qui s'af-*

*vaisseaux di-*

*Duest, selon*

*ry cherchant*

*la ligne æqui-*

*occident soit*

*onde à ceux*

*est à dire du*

*que pour y*

*faut comme*

Et en fin arrivent aux îles de la Dominique, Guadelupe, Desirée, Marigualante, & les autres qui sont en cette part comme les faux-bourgs des Indes. Mais au retour ilz prennent vn autre chemin, & viennent à la Havane chercher leur hauteur hors le Tropicque de Cancer, là où regnent les vens d'abas ; ainsi qu'entre les Tropiques le vent de Levant: lesquels vens d'abas leur servent iusques à la veüe des Açores ou Tierceres, & de là à Seville. Et pour le regard de la troisieme raison; ie di qu'en la grande & pleine mer il n'y a point de Courans, ains les Courans se font quand la mer resserrée entre deux terres ne trouve point son passage libre pour cōtinuer son flus, de maniere qu'elle est contrainte de roidir son cours ainsi qu'un fleuve qui passe par vn canal. Mais posons le cas que son flus prenne là son origine ; estant lent en cette haute & spacieuse étendue il ne fait pas grand empeschement aux navires d'aborder l'Æquateur : & puis. sil y a six heures de flus contre les navigans, il y en a autant pour eux au retour de la mer, sans comprendre le chemin qu'ils avancent d'eux memes sans l'aide du flot. Or ne suis-je point d'accord que le principe du flot de la mer soit souz la ligne æquinoctiale, car il y a plus d'apparence de croire qu'elle n'a qu'un flus qui va d'un pole à l'autre, en sorte que quand il est Ebc au pole Arctique il est flot au pole Antarctique, que de lui donner double flus: ce qu'il faudra faire

*Principe  
de flot de  
la mer.*

si on en met le principe souz ladite ligne: si ce n'est qu'on vueille dire que le flux de la mer est comme le bœuillon d'un pot, lequel s'étend de toutes pars, & tout à la fois. De dire qu'il y a grandz calmes, c'est chose qui n'est point souz ladite ligne æquinoctiale, ni pres d'icelle, attendu ce que j'ay dit que le vent y est perpetuel d'Orient en Occident. Et si on veut sçavoir la cause de ce vent Oriental qui est perpetuel souz cette ligne, qui fait la ceinture du monde, ie m'en arreteray volontiers au jugement du docte naturaliste Ioseph Acosta, lequel attribue ceci au premier mobile, dont le mouvement circulaire est si rapide qu'il meine à la danse non seulement tous les autres cieus, mais aussi les elements plus legers, le feu & l'air, lesquels tournent aussi quant & lui de l'Orient en l'Occident en vingt-quatre heures; la terre & l'eau demeurans par leur trop grande pesanteur au centre du monde. Or ce mouvement est d'autant plus grand, vehement & puissant, qu'il s'approche de la ligne æquinoctiale, où est la plus grande circumferance du tournoyement du ciel, & diminue cette vehemence à mesure qu'on s'approche de l'un & de l'autre Tropicque: si bien qu'ès environs d'iceux, par ie ne sçay quelle repercussion du cours & mouvement de la Zone, les vapeurs que l'air attire quant & soy (d'où procedent les vents qui courent d'Orient en Occident) sont contraintes de retourner quasi au contraire; & de

*Souz la ligne n'y a point de calmes.*

*Livre 3. de son histoire naturels des Indes chap. 6. Pourquoi souz la ligne y a toujours vent Oriental.*

inique,  
 & les au-  
 es faux-  
 rennent  
 Havane  
 pique de  
 as, ainsi  
 vant: les-  
 ques à la  
 e là à Se-  
 ne raison;  
 er il n'y a  
 ans se font  
 x terres ne  
 ur cōtinuer  
 ntrainte de  
 e qui passe  
 ue son flux  
 ent en cette  
 ne fait pas  
 s d'aborder  
 eures de flux  
 nt pour eux  
 ndre le che-  
 es sans l'aide  
 ccord que le  
 souz la ligne  
 pparence de  
 a d'un pole  
 t Ebe au pole  
 ctique, que  
 il faudra faire

*Vens d'abas & de Mids d'où viennent.*

là viennent les vents d'abas & Suroest communs & ordinaires hors les tropiques. Je di donc que la plus vray-semblable cause de la difficulté qu'ont eu hoz François de parvenir à la ligne æquinoxiale, a esté qu'ilz n'estoient pas encore éloignez de terre (témoins les pluies puantes, qui ne venoient d'autre part que des vapeurs terrestres, qui sont grossieres & mal-faisantes) & ainsi se trouvoient enveloppez de certains vents terrestres, d'autant plus divers que la terre est inegale, à cause des montagnes & vallées, rivières, lacs, & situations de pais, & de quelques vents maritimes, lesquels s'encontrant ce vent fort & Oriental conduit par le mouvement du premier mobile, ne pouvoient passer outre, du moins qu'avec vn grand combat, qui arrestoit leurs vaisseaux, & les dispensoit de ça & de là.

*Pluies puantes vers la ligne æquinoxiale.*

*Eau & biscuit gâté & pleins de vers.*

Quant aux pluies puantes desquelles ie viens de parler, cela est tout commun au long de la côte de la Guinée souz la Zone Torride voisine de la terre: voire est tellement contagieuse, que si elle tombe sur la chair ils y levera des pustules & grosses vesicles, voire même imprime la tache de sa puanteur es habillemens. D'ailleurs l'eau douce leur faillit, du moins elle se corrompt tellement par les ardenes chaleurs du climat, qu'elle estoit remplie de vers, & falloit en la buvant tenir la tasse d'vne main, & se boucher le nez de l'autre, pour l'extreme puanteur qui en sortoit. Le biscuit en fut de même:

Car les longues pluies ayans penetré iufques dans la Soute, le gaterent entierement: si bien qu'il falloit manger autant de vers que de pain. Ce qui eut esté aucunement tolerable si estans en ce mauvais passage ilz en fussent bien tot sortis, mais ilz furent environ cinq semaines à tournoyer sans pouvoit approcher de cetté ligne æquinoctiale, à laquelle en fin ils arrivèrent avec un vent de Nort-nord'Est le quatrième jour de Fevrier mille cinq cens cinquante sept. Ici il est bon de dire pour les moins scavans que cette partie du monde est dite estre souz la ligne æquinoctiale ( autrement souz l'Æquateur) pour ce que le Soleil venant à cette partie du ciel qui fait le milieu entre les deux poles ( ce qui arrive deux fois l'année, scavoir l'onzieme de Mars, quand il s'approche de nous; & le trezieme de Septembre, quand il se recule pour porter l'Esté aux terres Antarctiques ) les jours & les nuits sont égaux par tout le monde. Et comme le Soleil ayant passé cette ligne noz iours raccourcissent, aussi venant au deça dela même ligne ilz diminuent aux regions Antarctiques. Or cette ligne n'est qu'une chose imaginaire, mais il est necessaire vser de ce mot pour entendre la chose, & en scavoir discourir. Et au surplus est à remarquer que les peuples qui habitent souz cetté ligne imaginaire ont en tout tēps les nuits & les jours égaux, pour raisō de quoy aussi elle pourroit biē estre dite æquinoctiale.

4. Fevrier  
1557.

Ligne  
æquino-  
ctiale  
pourquoy  
ainsi dite.

*Ceremo-  
nies des  
matelots  
venans  
souz lali-  
gne equi-  
noctiale.*

Or comme en beaucoup de choses on fait des ceremonies pour la resouvenance, aussi c'est la coutume des matelots (qui se jouissent volontiers) de faire la guerre à ceux qui n'ont point encores passé la ligne æquinoctiale, quand ils y arrivent. Ainsi ilz les plongent dans l'eau, ou leur donnent la bacle, ou les attachent au grand mast pour resouvenance. Toutefois il ya moyen de se racheter de cette condemnation en payant le vin des compagnons.

*Que les  
poles ne se  
peuvent  
point voir  
de dessous  
la ligne  
æquino-  
ctiale.*

Aidez de ce vent de Nort-nord'Est (côme nous ayons dit) ilz franchiront quatre degres au delà de l'Æquateur, d'où ilz commencerét à découvrir le pole Antarctique, ayans demeuré long temps sans voir ni l'un ni l'autre, tant à cause des calmes, que des vens divers qui se rencontrent environ le milieu du monde que ie prens souz ladite ligne æquinoctiale. Et neanmoins encores qu'on eust le vent à propos, si est-ce qu'estant au milieu d'une si grande circumferance qui est celle du ciel, il n'est pas possible de voir l'un ou l'autre pole, moins les deux ensemble, si-tot qu'on est venu souz ladite ligne, ains faut s'approcher de quelques degrez de l'un ou de l'autre: d'autant que les poles sont comme deux points imaginaires & immobiles, ainsi que le point milieu d'une rouë à l'entour duquel se fait le mouvement d'icelle, ou comme les deux points invisibles qu'on se peut imaginer aux deux côtez d'une boule roulante.

lante; pour lesquels voir tout ensemble il faudroit estre au centre de ladite boule; aussi pour voir les deux poles ou effieux du monde, il faudroit estre au centre de la terre. Mais y ayant grande distance de ce centre à la superficie d'icelle, ou de la mer; de-là vient que nonobstant la rondeur de ces deux plus bas elemens on ne peut pas si tot appercevoir le pole quand on est parvenu à la ligne equinoctiale.

*Découverte de la terre du Bresil: Margajas quels peuples: Façon de troquer avec les Guetaeas peuple le plus barbare de tous les autres: Plante roche appellée l'Emeraude de Max-hé: Cap de Frie: Arrivée des François à la riviere de Ganabara, où estoit le sieur de Villegagnon.*

CHAP. XXV.

**L**E trezième de Fevrier les maistres de noz navires Francoises ayans pris hauteur à l'astrolabe, se trouverent avoir le soleil droit pour zenith: & apres quelques tourmentes & calmes, par vn bon vent d'Ouest qui dura quelques jours, ils eurent la veüe de la terre du Bresil le vingt-sixième de Fevrier mil cinq cèns cinquante-sept, au grand contentement de tous, comme

*Découverte de la terre du Bresil. 26. Feb. 1557.*

on peut penser, apres avoir demeuré pres de quatre mois sur la mer sans prendre port en aucun lieu.

La premiere terre qu'ilz decouvrirent est montueuse, & s'appelle *Huvassou* par les Sauvages de ce pais-là, à l'abord de laquelle (selon la coutume) ilz tirerēt quelques coups de canons pour avertir les habitans, qui ne manquerent de se trouver en grande troupe sur la rive. Mais les François ayans reconeu que c'estoient *Margajas* alliez des Portugais, & par consequent leurs ennemis, ilz ne descendirent point à terre, sinon quelques marabouts qui dans vne barque allerent pres du rivage à la portée de leurs fleches, leur montrans des couteaux, miroirs, peignes, & autres bagatelles, pour lesquelles ilz leur demanderent des vivres. Ce que les Sauvages firent en diligence, & apporterent de leur farine de racines, des jambons, & de la chair d'une certaine espece de sanglier qu'ils ont, avec autres victuailles, & fruits tels que le pais le porte: car en cette saison-là, quoy que ce fust le mois de Fevrier les arbres estoient aussi verds qu'ilz sont ici en Juin. Les Sauvages ne furent point tant scrupuleux d'aborder les navires François. Car il y en vint six avec vne femme entierement nuds, peints, & noircis par tout le corps, ayans les levres de dessous percées, & en chaque trou vne pierre verte, bien polie, & proprement appliquée, de la largeur d'un telon, pour estre plus coints & jolis. Mais

*Marga-  
jas.*

quand la pierre est levée; ilz sont effroyablement hideux, ayans comme deux bouches au dessous du nez. La femme avoit les oreilles de même si hideusement percées, que le doigt y pourroit entrer, auxquelles elle portoit des pendans d'os blancs, qui lui battoient sur les épaules. Ces Sauvages eussent fort désiré qu'on se fust là arrêté, mais on ne sy voulut pas fier, joint qu'il falloit tendre ailleurs. A neuf ou dix lieues de là les François se trouverent à l'endroit d'un Fort des Portugais dit par eux *Spiritus Sanctus*, & par les Sauvages *Moab*, qui est par les vingt degrez audelà de l'Equateur. Les gardes de ce Fort reconnoissans à l'equipage que ce n'estoient pas de leurs gens, tirerent trois coups de canon sur les François, lesquels firent de même envers eux, mais l'un & l'autre en vain. De là passerent auprès d'un lieu nommé *Tapemiri*, & plus avant vindrent cotoyans les *Parabes*: outre lesquels tirant vers le Cap de Frieil y a des basses & escueils entremelez de pointes de rochers qu'il faut soigneusement éviter. Et à cet endroit y a vne terre plaine d'environ quinze lieues de longueur habitée par vn certain peuple farouche & étrange nommé *Ou-etacis* dispos du pied autant & plus que les cerfs & biches, lesquels ilz prennent à la course: portent les cheveux longs jusques aux feilles, contre la coutume des autres Brésiliens qui les rongnent par derriere: mangent la chair crüe: ont langage particulier: n'ont aucun trafic avec

Peuple  
particulier au  
Brésil  
étrange-  
ment fa-  
rouche.

les nations de Ilega, d'autant qu'ilz ne veulent point que leur païs soit coneu & semblable aux Hespagnols de l'Amérique, qui ne souffrent aucune nation étrangere vivre parmi eux. Toutefois quand les voisins de ces *Ouatacas* ont quelques marchandises dont ils les veulent accommoder, voici leur façon & maniere de permuer. Le *Margaja*, *Caraja*, ou *Tanoupinambante* ( qui sont les peuples voisins d'eux ) ou autres Sauvages de ce païs là, sans se fier, ni approcher de l'*Ouataca*, lui montrant de loin ce qu'il aura, soit serpe, couteau, pigne, miroir, ou autre chose, il lui fera entendre par signes s'il veut changer quelque chose de cela. Que si l'*Ouataca* s'y accorde, lui montrant au reciproque de la plumasserie, des pierres vertes, pour servir d'ornement à la levre d'embas, ou autre chose provenant de leur terre, le premier mettra sa marchandise sur vne pierre, ou piece de bois, & se retirera : & lors l'*Ouataca* apportera ce qu'il aura & le laissera à la place : puis se retirant, permettra que le *Margaja*, ou autre, le vienne querir, & jusques là se tiennent promesse l'un à l'autre. Mais chacun ayant son change, si tot que chacun est retourné en ses limites d'où il avoit parlementé, les treves rompues, c'est à qui pourra attrapper son compagnon : ainsi que noz soldats es derniers guerres sortans de quelque ville neutre, telle qu'estoit la petite ville de Vervin en Tierache lieu de ma naissance, appartenant à la tres-illustre maison de Couci. Apres avoir laissé

Maniere  
de trafiquer  
avec  
les Ouatacas.

derrière ces Espiegles d'*Ouataca* Ilz passerent  
à la vue d'un autre país voisin nommé *Mak-  
hé*, d'où certes les habitans n'ont besoin de  
toujours dormir ayans de tels reveilles-matin  
aupres d'eux. En cette terre, & sur le bord de la  
mer se voit vne grosse roche faite en forme  
d'une tout, laquelle au rayons du soleil reluit  
& brille si fort, qu'aucuns pensent que ce soit  
vne sorte d'Emeraude. Et de fait les mari-  
niers tant Portugais que François l'appellent  
l'Emeraude de *Mak-hé*. Mais le lieu est inac-  
cessible estant environné de mille pointes de  
rochers qui se jettent fort avant en mer.

*Mak-hé.**L'Eme-  
raude de  
Mak-hé.*

Là pres il y a trois petites îles dites les îles  
de *Mak-hé*, où ayans mouillé l'ancre, vne  
tempête de nuit se leva si furieuse que le cable  
d'un des navires fut rompu, tellement que  
porté à la merci des vagues contre terre il vint  
jusques à deux brasses d'eau. Ce que voyans le  
Maître & le Pilote, comme au desespoir ilz  
crierent deux ou trois fois nous sommes per-  
dus. Toutefois en ce besoin les matelots  
ayans fait diligence de jeter vne autre ancre,  
Dieu voulut qu'elle tint, & par ce moyen fu-  
rent sauvés. C'est chose rude qu'une tempête  
en pleine mer où l'on ne voit que montaignes  
d'eau, & profondes vallées; mais encore n'est-  
ce que jeu au pris du peril où est réduit un  
vaisseau qui est sur vne côte en perpetuel dan-  
ger de s'aller échoüer sur la rive, ou briser  
contre les rochers. Mais en pleine mer on ne  
craint point tout cela, quand on a fait diligence

*Amme-  
ner mot de  
marine,  
signifie  
baïffer.*

d'amener les voiles à temps. Vray est qu'on est balotté de merveilleuse façon, en telle occasion, mais le peril en est dehors, j'etens en vn bon vaisseau: car vn coup de mer emportera quelquefois vn quartier d'vn mauvais navire, comme j'ay oui reciter n'a pas long temps d'vn Capitaine qui fut emporté étant dans sa chambre vers le gouvernail.

*Cap de  
Fric.*

La tempéte passée le vent vint à souhait pour gagner le Cap de la Fric, port & havre des plus renommés en ce pais là pour la navigation des François. Là apres avoir mouillé l'ancre & tiré quelques coups de canons, ceux qui se mirent à terre trouverent d'abordée grand nombre de Sauvages nommez *Touou-pinambaouls* alliés & confederez de nôtre nation, lesquels outre la caresse & bonne reception dirent à noz François des nouvelles de *Paycolas* (ainsi nommoient-ils le sieur de Villegagnon). En celieu ils virent nombre de perroquets, qui volent par troupes, & fort haut, & volontiers s'accouplent comme les tourterelles. Partis de-là ayans vent à propos ils arriverent au bras de mer & riviere nommée *Ganabara* par les Sauvages, & *Genevre* par les Portugais le septième de Mars mil cinq cens cinquante-sept, où environ vn quart de lieue loïn ilz saluerent ledit sieur de Villegagnon à force de canonnades, & lui leur rendit la pareille en grande jouissance.

*Perro-  
quets.*

*Gana-  
bara.*

*Arrivée  
au Fort de  
Coligni  
le 7. Mars  
1557.*

Comme le Sieur du Pont exposa au Sieur de Villegagnon la cause de sa venue & de ses compagnons: Reponse dudit sieur de Villegagnon: Et ce que fut fait au Fort de Colligni apres l'arrivée des François.

## CHAP. XXVI.

**ESTANS** descendus à terre en l'île où le sieur de Villegagnon s'estoit logé, la troupe rendit graces à Dieu, puis alla trouver ledit sieur de Villegagnon qui les attendoit en vne place, où il les receut avec beaucoup de demonstration de ioye & contentement. Apres les accolades faites le sieur du Pont conducteur de la troupe Genevoise commença à parler & lui exposer les causes de leur voyage fait avec tant de perils, peines, & difficultés, qui estoient en vn mot pour dresser vne Eglise qu'il appelloit reformée selon la parole de Dieu en ce pais-là, suivant ce qu'il avoit écrit à ceux qui les avoient envoyé. A quoy il répondit (ce dit l'Authour) qu'ayant voirement dès long téps & de tout son cœur desiré telle chose il les recevoit volentiers à ces conditions: même par ce qu'il vouloit leur Eglise estre la mieux reformée pardessus toutes les autres, il déclara qu'il entendoit dès lors que les vices fussent reprimez, la sumptuosité des

*Exposi-  
tion de la  
venue de  
ceux de  
Geneve.*

*Reponse  
du sieur  
de Villegagnon.*

coutremés reformée (ie ne puis croire qu'il en fust si tot de besoin) & en somme tout ce qui pourroit apporter de l'épechemét au pur service de Dieu. Puis levât les yeux au ciel & joignât les mains: Seigneur Dieu (dit-il) ie te red graces de ce que tu m'as envoyé ce que dès si long temps ie t'ay si ardemment demandé. Et derechef s'adressant à eux, dit: Mes enfans (car ie veux estre vôtres pere) comme Iesus-Christ estant en ce monde n'a rien fait pour lui, ains tout ce qu'il a fait a esté pour nous: aussi ayant cette esperance que Dieu me préservera en vie iusques à ce que nous solons fortifiés en ce pais, & que vous vous puissies passer de moy, tout ce que ie pretens faire ici, est tant pour vous, que pour tous ceux qui viendront à même fin que vous estes venus. Car ie delibere d'y faire vne retraite aux pauvres fideles qui serôt persecutez en France, en Hespagne, & ailleurs outre mer, à fin que sans crainte ni du Roy, ni de l'Empereur, ou d'autres Potentats ils y puissent purement servir à Dieu selon sa volonté.

Après cet accueil la compagnie entre dans vne petite salle qui estoit au milieu de l'ile, & chanterent le Psalme cinquième, qui commence selon la traduction de Marrot, *Aux paroles que ie veux dire*, &c. lequel fut suivi d'un preche, où le Ministre Richer print pour texte ces versets du Psalme 26. & entre les Hebrieux 27. *I'ay demandé vne chose au Seigneur, laquelle ie requerray encore,*

*Preche  
fait au  
Fort de  
Coligni.*

*C'est que j'habite en la maison du Seigneur tous les jours de ma vie :* durant l'exposition desquels Villegagnon ne cessoit de joindre les mains, lever les yeux au ciel, faire des souspirs, & autres semblables contenance, si bien que chacun s'en émerveilloit. Apres les prieres chacun se retira hors-mis les nouveaux venus, lesquels dinerent en la même salle, mais ce fut vn diner de Philosophe, sans excès. Car pour toutes viandes ilz n'eurent que de la farine de racines, à la façon des Sauvages, du poisson boucané, c'est à dire roti, & de quelques autres sortes de racines cuites aux cendres. Et pour bruyage (par-ce qu'en cette ile il n'y a point d'eau douce) ilz beurent de l'eau des égouts de l'ile, lesquels on faisoit venir dans vn certain reservoir, ou cisterne; en façon de ces fossés où barbotent les grenouilles. Vray est qu'elle valoit mieux que celle qu'il falloit boire sur la mer. Mais il n'est pas besoin d'estre toujours en souffrance. C'est vne des principales parties d'vne habitation d'avoir les eaux douces à commandement. La vie depend delà, & la conservation du lieu qu'on habite, lequel ayant ce defect ne peut soutenir vn long siege. Le sieur de Monts, ces années dernieres s'estant logé en vne ile semblable, fut incommodé pour les eaux, mais vis à vis en la terre ferme il y avoit de beaux ruisseaux gazouillans à travers les bois, où ses gens alloient faire la lessive & autres necessitez du ménage. Ce qui me fait dire que puis

*Festin du  
sieur de  
Villegagnon.*

qu'il faut bâtir en vne ile & sy fortifier, il vaut beaucoup mieux employer ce travail sur la rive d'une rivière qui servira toujours de rempar en son endroit. Car ayant la terre ferme libre, on y peut labourer & avoir les commoditez du pais plus à l'aïse, soit pour se fortifier, soit pour préparer les moyens de vivre.

Le trouble vn autre défaut en ceux qui ont fait tât les voyages du Bresil que de la Floride, c'est de n'avoir porté grande quantité de blés & farines, & chairs salées pour vivre au moins vn an ou deux, puis que le Roy fournissoit honnêtement aux frais de l'equipage, sans s'en aller par delà pour y mourir de faim, par maniere de dire. Ce qui estoit fort aisé à faire, veu la fécondité de la France en toutes ces choses qui lui sont propres, & ne les emprunte point ailleurs.

*Exercice  
des Fran-  
çois.*

Le sieur de Villegagnon donc ayant ainsi traité ses nouveaux hôtes, il s'assura de les embesogner à quelque chose, de peur que l'oisiveté ne leur engourdit les membres. Il les employa donc à porter des pierres & de la terre pour le Fort commun qu'ils avoient nommé Colligni. En quoy ils eurent allés à souffrir, attendu le travail de la mer, duquel ilz se ressentoient encor, le mauvais logement, la chaleur du pais, & l'écharse nourriture, qui estoit en somme par chacun jour deux gobelets de farine dure faite de racines, d'une partie de laquelle ilz faisoient de la bouillie, avec de l'eau que nous avons dit des égouts de l'ile.

rent an

Toutefois le desir qu'ils avoient de s'établir & faire quelque chose de bon en ce pais-là leur faisoit prendre le travail en patience, & en oublier la peine. Même le Ministre Richer pour les encourager davantage, disoit qu'ils avoient trouvé vn second saint Paul en la personne dudit sieur de Villegagnon, comme de fait tous lui donnent cette loüange de n'avoir jamais ouï mieux parler de la Religion & reformation Chrétienne qu'à lui. Ce qui leur augmentoit la force & le courage parmi la debilité où ilz se trouvoient.

---

*Ordre pour le fait de la Religion : Prieres de Villegagnon : Pourquoi Villegagnon a dissimulé sa Religion : Sauvages amenez en France: Mariages celebrés en la France Antarctique : Débats pour la Religion: Conspirations contre Villegagnon : Rigueur d'icelui : Les Genevois se retirent d'avec lui : Question touchant la celebra- tion de la Cene à faute de pain & de vin.*

CHAP. XXVII.

**D**'AVTANT que la Religion est le lien qui maintient le peuple en concorde, & est côme le pivot de l'Etat, dès la premiere semaine que les François furent arrivés auprès de lui, il établit vn ordre

*Ordre  
pour le  
fuit de la  
Religion.*

*Prieres  
publiques  
au soir.*

pour le service de Dieu, qu'out: e les prieres publiques qui se faisoient tous les soirs apres qu'on avoit laisse la besogne (ou l'on chantoit l'Oraison Dominicale en rhimes Françoises) les Ministres precheroient deux fois le Dimanche, & tous les jours ouvriers vne heure durant: declarant aussi par exprez, qu'il vouloit & entendoit que sans aucune addition humaine les Sacremens fussent administrez selon la pure parole de Dieu, & qu'au reste la discipline Ecclesiastique fust pratiquée contre les defaillans. Suivant quoy le Dimenche vingt-vnieme de Mars ilz firent la celebration de leur Cene, apres avoir catechizé tous ceux qui y devoient communier. Et ce faisant firent sortir les matelots & autres Catholiques, disans qu'ils n'estoient pas capables d'un tel mystere. Et lors Villegagnon s'estant mis à genoux sur vn carreau de velours, lequel son page portoit ordinairement apres lui, tant pour dedier son Fort à Dieu, que pour faire confession de sa Foy en la face de leur Eglise, prononça à haute voix deux oraisons, que Iean de Lery fait état d'avoir fidelement rapportées, & les coucheray d'autant plus volontiers ici, qu'elles servent aussi à la presente histoire, & pour montrer que ledit sieur de Villegagnon estoit homme bien-disant, & ayant la parole fort à commandement.

*Oraison du sieur de Villegagnon avant que  
se presenter à la Cene.*

**M**ON Dieu ouvre les yeux & la bouche  
de mon entendement, adresse-les à te  
faire confession, prieres, & actions de grâces  
des biens excellens que tu nous as fait! Dieu  
tout-puissant, vivant & immortel, Pere Eter-  
nel de ton Fils Iesus-Christ nôtre Seigneur,  
qui par ta providence avec ton Fils gouvernes  
toutes choses au ciel & en terre, ainsi que par  
ta bonté infinie tu as fait entendre à tes eliez  
depuis la creation du monde, spécialement  
par ton Fils, que tu nous as envoyé en terre,  
par lequel tu te manifestes, ayant dit à haute  
voix, Ecoutez-le: & après son Ascension par  
ton saint Esprit épandu sur les Apôtres: je  
reconoy à ta sainte Majesté ( en présence de  
ton Eglise, plantée par ta grace en ce pais) de  
cœur, que je n'ay jamais trouvé par la preuve  
que j'ay faite, & par l'essay de mes forces &  
prudence, sinon que tout le mien qui en peut  
fortir sont pures œuvres de tenebres, sa-  
pience de chair, pollué en zele de vanité,  
tendant au seul but & utilité de mon  
corps. Au moyen dequoy je proteste & con-  
fesse franchement, que sans la lumiere de ton  
saint Esprit je ne suis idoine sinon à pecher:  
par ainsi me dépouillant de toute gloire je  
veux qu'on sçache de moy que fil y a lumie-  
re ou scintille de vertu en l'œuvre prinse que  
tu as fait par moy, je la confesse à toy seul,

*Oraison  
de Ville-  
gagnon  
avant que  
se presen-  
ter à la  
Cene.*

source de tout bien. En cette foy doncques, mon Dieu je te rends graces de tout mon cœur, qu'il ta pleu m'evoquer des affaires du monde, entre lesquels je vivois par appetit d'ambition, t'ayant pleu par l'inspiration de ton saint Esprit me mettre au lieu, où en toute liberté je puisse te servir de toutes mes forces & augmentation de ton saint regne. Et ce faisant, appréter lieu & demeure paisible à ceux qui sont priez de pouvoir invoquer publiquement ton nom, pour te sanctifier & adorer en esprit & verité, reconoitre ton Fils nostre Seigneur Iesus, estre l'unique Mediateur, nostre vie & adresse, & le seul merite de nostre salut. Dayantage, je te remercie, ô Dieu de toute bonté, que m'ayant conduit en ce pais entre ignorans de ton nom & de ta grandeur, mais possédez de Satan, comme son heritage, tu m'ayes preservé de leur malice, combien que je fusse destitué des forces humaines; mais leur as donné terreur de nous, tellement qu'à la seule mention de nous ilz tremblent de peur, & les as disposez pour nous nourrir de leurs labeurs. Et pour refrener leur brutale impetuosité, les as affligé de tres-cruelles maladies, nous en preservant: tu as oté de la terre ceux qui nous estoient les plus dangereux, & réduit les autres en telle foiblesse qu'ilz n'osent rien entreprendre sur nous. Au moyen dequoy ayons loisir de prendre racine en celieu, & pour la compagnie qu'il t'a pleu y amener sans détourbier,

*Il disoit  
ceci par-ce  
que les  
Sauvages  
extraordi-  
naires me  
firent  
cette mè-  
me année  
affligé  
d'une jé-  
vre pesti-  
lentielle,  
qui en  
emporta  
beaucoup  
Et des  
plus mu-  
vais gar-  
çons.*

tu y as établi le regime d'une Eglise pour nous entretenir en vnité & crainte de ton saint nom, afin de nous adresser à la vie éternelle.

Or Seigneur, puis qu'il te plu établir en nous ton Royaume, je te supplie par ton Fils Jesus-Christ, lequel tu as voulu qu'il fust hostie pour nous confirmer en ta dilection, augmente tes graces & nôtre foy, nous sanctifiât & illuminât par tô saint Esprit & nous dediet tellement à ton service, que tout nôtre étude soit employé à ta gloire. Plaise toy aussi nôtre Seigneur & pere étendre ta benediction sur ce lieu de Colligni, & pais de la France Antarctique, pour estre inexpugnable retraite à ceux qui à bon escient, & sans hypocrisie y auront recours, pour se dedier avec nous à l'exaltation de ta gloire, & que sans trouble des heretiques, te puissions invoquer en vérité: fay aussi que ton Evangile regne en ce lieu, y fortifiant tes serviteurs, de peur qu'ilz ne trebuchent en l'erreur des Epicuriens, & autres apostats: mais soient constans à perseverer en la vraye adoration de ta Divinité selon ta sainte Parole.

Qu'il te plaise aussi ô Dieu de toute bonté, estre protecteur du Roy nôtre souverain seigneur selon la chair, de la femme, de la lignée & son conseil: Messire Gaspard de Colligni, sa femme & sa lignée, les conservant en volonté de maintenir & favoriser cette tiene Eglise: & vueille à moy ton tres-humble esclave donner prudence de me conduire, de sorte que je ne

fourvoie point du droit chemin, & que je puisse résister à tous les empêchemens que Satan me pourroit faire sans ton aide: que te conoissions perpetuellement pour nôtre Dieu misericordieux, juste Inge & cōservateur de toute chose avec ton Fils Iesus-Christ, regnant avec toy & ton saint Esprit, épanché sur les Apôtres. Créé donc vn cœur droit en nous, mortifie nous à peché: nous regenerant en homme interieur pour vivre à justice, en assujettissant nôtre chair pour la rendre idoine aux actions de l'ame inspirée par toy, & que faisons ta volonté en terre, comme les Anges au ciel. Mais de peur que l'indigence de chercher noz necessitez, ne nous face trébucher en peché par defiance de ta bonté, plaise toy pourvoir à nôtre vie, & nous entretenir en santé. Et ainsi que la viande terrestre par la chaleur de l'estomac se convertit en sang & nourriture du corps: vueille nourrir & sustenter nos ames de la chair & du sang de ton Fils, jusques à le former en nous, & nous en lui: challant toute malice (pature de Satan) y subrogeant au lieu d'icelle, charité & foy, afin que soyons conçus de toy pour tes enfans: & quand nous t'aurons offensé, plaise toy Seigneur de misericorde, laver noz pechés au sang de ton Fils, ayant souvenance que nous sommes conçus en iniquité, & que naturellement par la desobéissance d'Adam, peché est en nous. Au surplus, conoy que nôtre ame ne peut excuter le saint desir de t'obeir, par l'organe du corps imparfait

imparfait & rebelle. Par ainsi plaise toy par le  
 merite de tō Fils Iesus, ne nous imputer point  
 noz fautes, mais nous imputant le sacrifice de  
 sa mort & passion, que par foy avons souffert  
 avec lui, ayans esté entez en lui par la per-  
 ceptiō de son corps au mystere de l'Eucharistie.  
 Semblablement fay nous la grace qu'à l'exēple  
 de tō Fils qui a prié pour ceux qui l'ont perse-  
 cuté, nous pardonnions à ceux qui nous ont  
 offensé, & au lieu de vengeance produirions  
 leur bien comme fils estoient nos amis. Et  
 quand nous serions sollicitez de la memoire  
 des biens, splendeurs, pompes, & honneurs de  
 ce monde, estans au contraire abatus de pau-  
 vreté & de pesanteur de la Croix de ton Fils,  
 esquels il te plaise nous exercer pour nous  
 rendre obeissans: de peur qu'en gaissez en fe-  
 licité mondaine, ne nous rebellions contre toi,  
 soutien nous & adouci l'aigreur des afflictions,  
 afin qu'elles ne suffoquent la sēmece que tu  
 as mise en noz cœurs. Nous te prios aussi Pere  
 celeste, nous garder des entreprises de Satan,  
 par lesquelles il cherche à nous dévoyer: pre-  
 serve nous de ses Ministres & des Sauvages  
 insensez, au milieu desquels il te plait nous  
 contenir & entretenir, \* & des apostats de  
 la Religion Chrétienne épars parmi eux: mais  
 plaise toy les rappeler à ton obeissance, afin  
 qu'ils se convertissent, & que ton Evāgile soit  
 publié par toute la terre, & qu'en toute nation  
 ton salut soit annoncé. Qui vis & regnes avec  
 ton Fils & le saint Esprit és siecles des siecles.  
 Amen.

\* C'estoient  
 truchemens  
 de Nor-  
 mandie,  
 qui estans  
 épars par-  
 mi les  
 Sauvages  
 avant que  
 Villega-  
 gnon alast  
 en ce pass  
 là, ne von-  
 lurent se  
 ranger  
 sous lui à  
 son arri-  
 vée.

N

e je puis-  
 ue Satan  
 e conoif-  
 ieu mise-  
 r de toute  
 nant avec  
 r les Apō-  
 us, morti-  
 n homme  
 i jetifiant  
 ux actions  
 faisons ta  
 ges au ciel.  
 ercher noz  
 er en peché  
 y pour voir  
 n santé. Et  
 chaleur de  
 nourriture  
 er nos ames  
 jusques à le  
 allant toute  
 brogeant au  
 n que foyons  
 t quand nous  
 neur de mise-  
 g de ton Fils,  
 ames conçus  
 nt par la def-  
 en nous. Au  
 e peut excuter  
 gane du corps  
 imparfait

*Autre Oraison à nostre Seigneur Iesus-  
Christ, que ledit Villegagnon profera  
tout d'une suite.*

**I**ESUS-CHRIST Fils de Dieu vivant eter-  
nel, & consubstantiel, splendeur de la gloi-  
re de Dieu, sa vive image, par lequel toutes  
choses ont esté faites, qui ayant veu le genre  
humain condamné par l'infailible jugement  
de Dieu ton Pere, par la transgression d'A-  
dam, lequel homme pour jouir de la vie du  
Royaume Eternel, ayant esté fait de Dieu,  
d'une terre non pollüe de semence virile, dont  
il prätira necessité de pecher, doüé de tou-  
te vertu, en liberté de franc arbitre de se con-  
server en sa perfection, ce neantmoins alle-  
ché par la sensualité de sa chair, sollicité &  
ému par les dars enflammez de Satan, se  
laissa vaincre, au moyen de quoy il encourut  
l'ire de Dieu, dont s'enfuyoit l'infailible per-  
dition des humains, sans toy nostre Seigneur,  
qui meü de ton immense & indicible charité  
tes présenté à Dieu ton Pere, t'estant tant hu-  
milié de daigner te substituer au lieu d'Adam,  
pour endurer tous les flots de la mer de l'indi-  
gnation de Dieu ton Pere, pour nostre purga-  
tion. Et ainsi qu'Adam avoit esté fait de terre  
non corrompüe, sans semence virile, as esté  
conceu du saint Esprit en vne Vierge, pour  
estre fait & formé en vraye chair comme celle  
d'Adam sujette à tentation, & continuelle-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 195  
ment exercee par dessus tous humains, sans  
peché: & finalement ayant voulu enter en ton  
corps par toy, eclui Adam & toute la posterite,  
nourrissant leurs ames de ta chair & de ton  
sang, tu as voulu souffrir mort, afin que com-  
me membre de ton corps ilz se nourrissent en  
toy, & plaisent à Dieu ton Pere, offrant ta  
mort en satisfaction de leurs offenses, comme  
si c'estoient leur propre corps. Et ainsi que le  
peché d'Adam estoit derivé en sa posterité, &  
par le peché, la mort, tu as voulu & impetré  
de Dieu ton Pere, que ta justice fust imputée  
aux croyans, lesquels par la mādication de ta  
chair & de ton sang, tu as fait vns avec toy, &  
transformez en toy comme nourris de ta  
chair & substances, leur vray pain, pour vivre  
eternellement comme enfans de justice, &  
non plus d'ire. Or puis qu'il t'a plu nous faire  
tant de bien, & qu'estant assis à la dextre de  
Dieu ton Pere, là eternellement es ordonné  
notre intercesseur, & souverain Prestre, selon  
l'ordre de Melchisedec, aye pitié de nous,  
conserve nous, fortifie & augmente notre  
Foy, offre à Dieu ton Pere la confession que je  
fay de cœur & de bouche, en presence de ton  
Eglise, me sanctifiant par ton Esprit, comme  
tu as promis, disant: Je ne vous laisseray point  
orphelins. Avance ton Esprit en ce lieu, de  
sorte qu'en toute paix tu y sois adoré pure-  
ment. Qui vis & regnes avec lui & le saint  
Esprit, es siecles des siecles eternellement,  
Amen.

*Villegagnon simulat en Religion, & pourquoy.*

Ces deux prieres finies Villegagnon se presenta le premier à la Cene, & receut à genoux le pain & le vin de la main du Ministre. Et neantmoins on tient qu'il y avoit de la simulation en son fait. Car quoy que lui & vn certain Maistre Iean Cointa (qu'on dit avoir esté Docteur de la Sorbone) eussent abjuré publiquement l'Eglise Catholique-Romaine; si est-ce qu'ilz ne demurerent gueres à émouvoir des disputes touchant la doctrine, & principalement sur le point de la Cene. Voire même il y a apparence que Villegagnon ne fut jamais autre que Catholique, en ce qu'il avoit ordinairement en main les œuvres du subtil l'Escot, pour se tenir pret à la defense contre les Calvinistes sur toutes les disputes susdites. Mais il lui sembloit estre necessaire de faire ainsi, ne pouvant venir à chef d'vne telle entreprise s'il n'eust eu apparence d'estre des pretédus reformez, du côté de lesquels d'ailleurs s'il se fust voulu maintenir, il estoit en danger d'estre accusé envers le Roy (qui le tenoit pour Catholique) par les Catholiques qui estoient avec lui, & de perdre vne pension de quelques milles de livres que sa Majesté lui bailloit. Toutefois faisant toujours bonne mine, & protestant ne desirer rien plus que d'estre droitement enseigné, il l'envoya en France le Ministre Chartier, dans l'vn des navires, lequel (apres qu'il fut chargé de Bresil, & autres marchandises du pais) partit le quatrième de Iuin pour s'en revenir, afin que sur ce different

*Navire retourna en France le 4. de Iuin. Vn autre s'en estoit retourné dès le 1. Avril.*

D  
de la C  
cteurs  
portés  
âgez d  
ayans e  
des Fra  
ves au  
cher let  
faites p  
pleust à  
furent p  
en fit pr  
sa Cour  
Au su  
premier  
esté fait  
hômes d  
de ces j  
esté mer  
presens à  
éronnez  
& parée  
de May  
Maistre  
sieur He  
Comme  
autres fil  
res à estr  
ge elles  
forcé gen  
mieux q  
terre. E

de la Cène il rapportast les opinions des Docteurs de la secte. Dans ce navire furent apportés en France dix jeunes garçons Bresiliés, âgez de neuf à dix ans, & au dessous, lesquels ayans esté pris en guerre par les Sauvages amis des François, avoient esté venduz pour esclaves au sieur de Villegagnon. Le Ministre Richer leur imposa les mains, & prieres furent faites pour eux avant que partir, à ce qu'il pleust à Dieu en faire des gens de bien. Ilz furent présentés au Roy Henry second, lequel en fit present à plusieurs grands seigneurs de la Cour.

Au surplus le 3. d'Avril precedent se firét les premiers mariages de François qui aient jamais esté faits en ce pais-là; ce fut de deux jeunes hommes domestics de Villegagnon avec deux de ces jeunes filles que nous avons dit avoir esté menées au Bresil. Il y avoit des Sauvages presens à telles solénitez, lesquels estoiet tout étonnez de voir des femmes Françoises vétuës & parées au jour des nopces. Le dix-septième de May ensuivant se maria semblablement Maistre Jean Cointa, (quel'on nōmoit Monsieur Hector) à vne autre de ces jeunes filles. Comme le feu fut mis aux étouppes les deux autres filles qui restoient ne demurerent gueres à estre mariées, & s'il y en eust eu davantage elles l'eussent aussi esté. Car il y avoit là force gens deliberez qui ne demandoient pas mieux que d'aider à remplir cette nouvelle terre. Et de prendre en mariage des femmes

*Premiers  
mariages  
faits en la  
France  
Antarcti-  
que.*

*Exod. 24.* infideles il n'estoit pas juste, la loy de Dieu  
*Dent. 7.* estant rigoureuse alencontre de ceux qui font  
*Nomb. 25.* telle chose, laquelle même en la loy Evange-  
 En la 2. lique est aussi defendue par l'Apôtre saint  
 aux Co. Paul, quand il dit: *Ne vous accomplez point avec les*  
 rinth. ch. *infideles*, là où jaçoit qu'il discoure de la pro-  
 6. ver. 14. fession de la Foy, toutefois cela se peut fort  
 commodément rapporter au fait des maria-  
 ges. Et en l'ancien Testament il estoit defendu  
*Dent. 22.* d'accoupler à la charrue deux animaux de di-  
*ver. 10.* verses especes.

*Paillards-  
 se avec les  
 femmes  
 Et filles  
 Sauvages  
 defendue.*

Ce sujet de conjunction charnelle avec les femmes infideles fut cause que sur l'avis qu'eut Villegagnon que certains Normans festâs autrefois dés y avoit long-temps sauvé du naufrage, & devenus comme Sauvages, paillardoyent avec les femmes & filles, & en avoient des enfans; pour obvier à ce que nul des siens n'en abusat de cette façon, par l'avis du Conseil fit defenses à peine de la vie que nul ayant titre de Chrétien n'habitat avec les femmes & filles des Sauvages, sinon qu'elles fussent instruites en la conoissance de Dieu & baptizées. Ce qui n'arriva point en tous les voyages des François par delà; car ce peuple est si peu susceptible de la Religion Chrétienne, qu'il n'a point esté possible en trois ans d'en donner aucun assure fondement au cœur de pas un d'eux. Ce qui n'est pas en nôtre nouvelle France. Car toutes & quantes fois qu'on voudra ilz seront Chrétiens, & sans difficulté recevront la doctrine de salut. Je le dy, pour ce

que je le ſçay, & en ay fait des plaintes en mon  
Adieu à la Nouvelle France.

Or pour revenir au different de la Cene, la  
Pentecoste venue, nouveau debat ſ'eleve en-  
core tant pour ce ſujet qu'autres points. Car *Nouveaux  
debats  
pour le  
ſeiz de la  
Religion.* Car  
jaçoit que Villegagnon eust au cōmencement  
declaré qu'il vouloit bannir de la Religion  
toutes inventions humaines, toutefois il mit  
en avant qu'il falloit mettre de l'eau au vin de  
ladite Cene, & vouloit que cela ſe fiſt, diſant que  
ſainct Cyprie & ſainct Clement l'avoiet écrit:  
qu'il falloit meler l'vſage du ſel & del huile avec  
l'eau du bapteme: qu'un Miniſtre ne ſe pou-  
voit marier en ſecō des nopces; amenant pour  
preuve le paſſage de ſainct Paul à Timothée: *1. à Timō-  
thée. 3.*  
Que l'Eveſque ſoit mary d'une ſeule femme.  
Somme il ſ'en fit à croire; & ſit faire des le-  
çons publiques de Theologie à Maïſtre Jean  
Cointa, lequel ſe mit à interpreter l'Evangile  
ſelon ſainct Jean, qui eſt la Theologie la plus  
ſublime & relevée. Le feu de diſiſion ainſi  
allumé entre ce petit peuple; Villegagnon, *Villega-  
gnon re-  
noue la  
ſeiz de  
Calvin.*  
ſans attendre la reſolution que le Miniſtre  
Chartier devoit apporter, dit ouvertement  
qu'il avoit changé l'opinion qu'il diſoit autre-  
fois avoir eu de Calvin, & que c'eſtoit un he-  
retique devoyé de la Foy. On tient que le Car-  
dinal de Lorraine par quelques lettres l'avoit  
fort apremment repris de ce qu'il avoit quitté la  
Religion Catholique-Romaine, & que cela  
lui donna ſujet de faire ce qu'il ſit, mais cōme  
j'ay déjà dit il ne ne pouvoit bonnement en-

treprendre les voyages du Bresil sans le support de l'Admiral, pour à quoy parvenir il fallut faire du reformé. Dès lors il comença à devenir chagrin, & menacer par le corps de saint Jacques (c'estoit son serment ordinaire) qu'il romproit bras & jambes au premier qui le feroit. Ces rudesses, avec le mauvais traitement, firent cōspirer quelques-uns contre lui, lesquels ayant découvert, il en fit jeter vne partie en l'eau, & chatia le reste. Entre autres vn nommé François la Roche, lequel il tenoit à la cadene: l'ayât fait venir il le fit coucher tout à plat contre terre, & par vn de ses satellites lui fit battre le ventre à coups de batons, à la mode des Turcs, & au bout de là il falloit aller travailler. Ce que quelques-uns ne pouvans supporter, s'allerēt rendre parmi les Sauvages. Jean de Lery qui n'aime gueres la memoire de Villegagnon rapporte d'autres actes de sa severité: & remarque que par ses habits (qu'il prenoit à rechange tous les jours, & de toutes couleurs) on jugéoit dès le matin s'il seroit de bonne humeur, ou non, & quand on voyoit le jaune, ou le vert en pais, on se pouvoit assurer qu'il n'y faisoit pas beau: mais sur tout quand il estoit paré d'une robe de camelot jaune bendée de velours noir: ressemblant (ce disoient aucuns) son enfant sans souci.

*Chatimés de quelques conspirateurs.*

*Pronostication par les habits de Villegagnon.*

*Genevois se retirent de l'obeissance de Villegagnon.*

Finalemēt les Genevois se voyans frustrés de leur attente, lui firent dire par leur Capitaine le sieur du Pont, que puis qu'il avoit rejetté l'Evangile ilz n'estoient plus à son service, & ne vouloient plus travailler au Fort.

Là dessus on leur retranche les deux gobelets de farine de racine qu'on avoit accoutumé de leur bailler par jour : dequoy ilz ne se tourmenterent gueres: car ils en avoient plus pour vne serpe, ou deux ou trois couteaux qu'ils échangeoient aux Sauvages, qu'on ne leur en eust sceu bailler en demi an. Ainsi furent bien aises d'estre delivrés de sa sujétion. Et neantmoins cela n'aggreoit pas beaucoup à Villegagnon, lequel avoit bien envie de les domter, si l'eut peu, & comme il est bien à presumer: mais il n'estoit pas le plus fort. Et pour en faire preuve, certains d'entre-cux ayans pris congé du Lieutenant de Villegagnon, sortirent vne fois de l'ile pour aller parmi les Sauvages, où ilz demeurèrent quinze jours. Villegagnon feignant ne rien sçavoir dudit congé, & par ainsi pretendant qu'ils eussent enfreint son ordonnance, portant defense de sortir de ladite ile sans licence, leur voulut mettre les fers aux pieds, mais se sentans supportez d'un bon nombre de leurs compagnons mal-contens & bien vnis avec eux, lui dirent tout à plat qu'ilz ne souffriroient pas cela, & qu'ils estoient affranchis de son obeissance, puis qu'il ne les vouloit maintenir en l'exercice & liberté de leur religion. Cette audace fit que Villegagnon appaisa sa colere. Neantmoins sur cette occasiō il y en avoit plusieurs & des principaux de ses gens (pretendus reformez) qui desiroient fort d'en voir vne fin, & le jetter en l'eau, à fin (disoient ilz) que sa

*Haine  
contre  
Villegagnon.*

*Question  
touchant  
le pain &  
le vin de  
la Cene.*

chair & ses grosses épaules seruiſſent de nourriture aux poiſſons. Mais le reſpect de Monſieur l'Admiral ( lequel ſouz l'authorité du Roy l'auoit enuoyé ) les retint. Auſſi qu'ilz ne laiſſoient de faire leur preche ſans lui, horsmis que pour obvier à trouble ilz faiſoient leur Cene de nuit, & ſans ſon ſceu. Sur laquelle Cene comme le vin porté de France vint à defaillir & n'y en auoit plus qu'un verre, il y eut queſtion entre-eux, ſçauoir ſi à faute de vin ilz ſe pourroient ſeruir d'autres bruyages communs au païs où ils eſtoient. Cette queſtiõ ne fut point reſoluë entre-eux, mais elle fut en balance, les vns diſans qu'il ne falloit point changer la ſubſtance du Sacrement, & pluſtot que de ce faire qu'il vaudroit mieux ſ'en abſtenir. Les autres au contraire diſans que lors que Ieſus-Chriſt institua ſa Cene, il auoit vſé du bruyage ordinaire en la province où il eſtoit: & que ſil euſt eſté en la terre du Breſil il eſt vray-ſemblable qu'il euſt vſé de leur farine de racine en lieu de pain, & de leur bruyage au lieu de vin. Et partâs qu'au deſaut de nôtre pain & vin, ilz ne feroient point difficulté de ſ'accommoder à ce qui eſt lieu de pain & de vin. Et de ma part, quand ie conſidere la varieté du monde, & que la terre en tout endroit ne produit pas memes fruits & ſemences, ains que les païs Meridionaux en rapportent d'une forte, & les Septentrionaux d'une autre, ie trouue que la queſtion n'eſt pas petite, & euſt bien

merité que saint Thomas d'Aquin en eust dit quelque chose. Car de reduire ceci tellement à Pétroit qu'il ne soit loisible de communiquer la sainte Eucharistie que souz l'espece de pain de pur froment, sous ombre qu'il est écrit *Cibavit eos ex adipe frumenti*, cela est bien dur: & faut considerer qu'il y a plus des deux pars du mode qui n'vsent pas de nôtre froment, & toutefois à faute de cela ne devroient pas estre exclus du Sacrement, silz se trouvoient disposés à le recevoir dignement, ayans du pain de quelque autre sorte de grain, comme de mahis, ou autre. Car és pais chauds nôtre froment (qui veut estre hiverné) ne profite point bien: & és Indes Occidentales il n'y en avoit point avant que nos Europeans y en eussent porté: bien avoient-ils du mahis (que nous appellons blé Sarrazin, ou de Turquie) en certaines provinces, dequoy on fait de fort bon pain: & par aventure estoit-ce de ce blé-là duquel nôtre Seigneur vsa au pain de sa sainte Cene, car il n'est pas dit que ce fust du nôtre. Mais d'ailleurs le passage susdit du Psalme 81. ne donne point loy en cet endroit, d'autant que là, nôtre Dieu dit à son peuple que sil eust écouté sa voix, & cheminé en ses voyes, il lui eust fait des biens exprimez audit lieu du Psalme, & feust repeu de la graisse de froment, & saoulé du miel tiré de la roche. En somme l'Eglise qui scait dispenser de beaucoup de choses selon les temps, & lieux, & personnes,

comme elle a dispensé les laics de l'usage du Calice, & en certaines Eglises du pain sans levain; aussi pourroit-elle bien dispenser là dessus, estant vne même chose: car elle ne veut point que ses enfans meurent de faim nō plus souz le Pole qu'és autres lieux. Si quelqu'un dit qu'on y en peut porter des païs lointains, ie lui repliqueray qu'il y a plusieurs peuples qui n'ont de quoy fournir à la depense d'une navigation: & on ne va point en païs étranger (nōmmément au Nort) pour plaisir, ains pour quelque profit. Joint à ceci que les navigations sur l'Ocean sont, par maniere de dire, encore recentes, & estoit bien difficile auparavant l'invention de l'aiguille marine, de trouver le chemin à de si lointaines terres. Ceci soit dit souz la correction des plus sages que moy.

Or en fin Villegagnon se voulant depettrer des pretenduz reformez, detestant publiquement leur doctrine, leur dit qu'il ne vouloit plus les souffrir en sō Fort ni en son ile, & partant qu'ils en sortissent. Ce qu'ils firent (quoy qu'ils eussent peu remuer du menage) apres y avoir demeuré environ huit mois, se retirerent en la terre ferme, attendans qu'un navire du Havre de Grace là venu pour charcher du bresil fust pret à partir, où par l'espace de deux mois ils eurent des frequentes visites des Sauvages circonvoisins.

*Description de la Riviere, ou Fort de Ganabara: Ensemble de l'ile où est le Fort de Colligni. Ville-Henry de Thevet: Balaine dans le Port de Ganabara: Balaine échouée.*

## CHAP. XXVIII.

**D**E VANT que ramener noz Genevois en France, après avoir vû leurs comportements au Bresil, & ceux du sieur de Villegagnon, il est à propos de contenter les plus curieux en décrivant un peu plus amplement qu'il n'a esté fait ci devant, le lieu où ils avoient jetté les premiers fondemens de la France Antarctique. Car quant aux meurs du peuple, animaux quadrupedes, volatiles, reptiles, & aquatiques, bois, herbes, fruits de ce pais là, selon qu'il viendra à propos nous les touchons en parlant de ce qui est en nôtre Nouvelle France Arctique, & Occidentale.

Nous avons dit que le sieur de Villegagnon arrivant au Bresil, ancra en la riviere dite par les Sauvages *Ganabara*, & Genevre par les Portugais, par ce qu'ilz la découvrirent le premier jour de Janvier qu'ilz nomment ainsi. Cette riviere demeure par les vingt-trois degrez au delà de la ligne æqu-

*Port de  
Gana-  
bara.*

noctiale, & droit souz le Tropique de Capricorne. Le port en est beau & de facile defense, cōme se peut voir par le pourtrait que i en ay icy representé, & d'une étendue cōme d'une mer. Car il s'avance environ de douze lieuës dans les terres en longueur, & en quelques endroits il a sept ou huit lieuës de large. Et quant au reste il est environné de montagnes de toutes parts, si bien qu'il ne ressembleroit pas mal au lac de Geneve, ou de Lemā, si les montagnes des environs estoient aussi hautes. Son embouchure est assez difficile, à cause que pour y entrer il faut cotoyer trois petites îles inhabitables, contre lesquelles les navires sont en danger de hürter & se briser si elles ne sont bien conduites. Apres cela il faut passer par vn détroit, lequel n'ayant pas demi quart de lieuë de large est limité du côté gauche en y entrant) d'une montagne & roche pyramidale, laquelle n'est pas seulement d'admervable & excessive hauteur, mais aussi à la voir de loïn on diroit qu'elle est artificielle. Et de fait par ce qu'elle est ronde, & semblable à vne grosse tour, noz François l'appelloiēt le pot de beurre. Vn peu plus avant dans la riviere il y a vn rocher assez plat, qui peut avoir cēt ou six-vingtz pas de tour, sur lequel Villegagnon à son arrivée ayāt premièrement déchargé ses meubles & son artillerie, s'y pésa fortifier, mais le flus & reflux de la mer l'en chassa. Vne lieuë plus outre est l'île ou demouroient les François ayant seulement vne

*Demeure  
des Fran-  
çois.*

petite demie lieuë de circuit, & estant beaucoup plus longue que large, environnée de petits rochers à fleur d'eau, qui empeche que les vaisseaux n'en peuvent approcher plus près que la portée du canon, ce qui la rend merveilleusement forte. Et de fait il n'y a moyen d'y aborder, même avec les petites barques, sinon du côté du Port, lequel est encore à l'opposite de l'avenue de la grand' mer. Or cette ile estant rechauffée de deux montagnes aux deux bouts, Villegagnon fit faire sur chacune d'icelles vne maisonnette, comme aussi sur vn rocher de cinquante ou soixante pieds de haut qui est au milieu de file il avoit fait bâtir sa maison. De côté & d'autre de ce rocher on avoit aplani des petites places, esquelles estoit bâti tant la salle où on s'assembloit pour faire les prières publiques & pour manger, qu'autres logis, esquels (compris les gens de Villegagnon) environ quatre-vingt personnes qu'estoient noz François faisoient leur retraite. Mais faut noter que (excepté la maison qui est sur la roche, où il y a vn peu de charpenterie, & quelques boulevers mal-bâtis, sur lesquels l'artillerie estoit placée) tous ces logis ne sont pas des Louvres, mais des loges faites de la main des Sauvages, couvertes d'herbes & gazons, à leur mode. Voila l'état du Fort que Villegagnon pour agréer à l'Admiral (sans lequel il ne pouvoit rien faire) nomma Colligni en la France An- *For: de*  
*Colligni.*  
 tarctique, nom de triste augure (dit vn certain

historien) duquel faute de bonne garde il fest  
 laissé chasser par les Portugais, au grand des-  
 honneur de lui & du nom François, apres  
 tant de frais, de peines, & de difficultés. Il vau-  
 droit beaucoup mieux demeurer en sa mai-  
 son, que d'entreprendre pour estre mocqué  
 par apres, principalement quand on a des-ja  
 vn pied bié ferme en la terre. qu'on veut habi-  
 ter. Je ne scay quand nous serons bien resolu  
 en nos irresolutions, mais il me sèble que c'est  
 trop prophaner le nom François & la Ma-  
 jesté de noz Rois de parler tât de la Nouvelle  
 France, & de la France Antarctique, pour  
 avoir seulement vn nom en l'air, vne posses-  
 sion imaginaire en la main d'autrui, sans faire  
 aucun effort de se redresser apres vne cheute.  
 Dieu doit meilleur succès aux entreprises  
 qui se renouvellēt aujourd'hui pour le même  
 sujet, lesquelles sont vrayement saintes, &  
 sans autre ambition que d'accroître le roy-  
 aume celeste. Je ne veux pas dire pourtant  
 que les autres eussent vn autre desir & but  
 que cetui-ci, mais on peut dire que leur zele  
 n'estoit point accompagné de science.

Es chartes geographiques qu'André The-  
 vet fit imprimer au retour de ce pais là, il y a à  
 côté gauche de ce Port de *Ganabara* sur la  
 terre ferme vne ville depeinte, qu'il a nomée  
**VILLE-HENRI** en l'honneur du Roy Henri  
 II. Ce que quelques vns blament, attendu  
 qu'il n'y eut iamais de ville en ce lieu. Mais  
 soit qu'il y ait ville, ou non, ie n'y trouve

point

*Ville-  
Henri.*

point sujet de blame si on a égard au temps que les François possedoient cette terre, ayant fait cela, à fin d'inviter le Roy à avancer cette entreprise.

Pour continuer donc ce qui reste à décrire tant de la riviere de *Ganabara*, que de ce qui est situé en icelle, quoy que nous en ayons touché quelque chose ci-devant en la relation du premier voyage, toutefois nous ajouterons encore que quatre ou cinq lieux plus avant que le Fort de Colligni, il y a vne autre ile belle & fertile contenant environ six lieux de tour, fort habitée de Sauvages nommez *Totoupinambouls* alliez des François. Davantage il ya beaucoup d'autres petites ilettes inhabitées, esquelles il se trouve de bonnes & grosses huitres. Quant aux autres poissons il n'en manque point en ce port, ni en la riviere, comme mulets, requiens, rayes, marfoins, & autres. Mais principalement est admirable d'y voir des horribles & épouvantables baleines montrans iournellement leurs grandes nageoires comme ailes de moulins-à-vent hors de l'eau, s'égaians dans le profond de ce port, & s'approchans souvent si pres de l'ile, qu'à coups d'arquebuzes on les pouvoit tirer: ce qu'on faisoit quelquefois par plaisir, mais cela ne les offensoit gueres, ou point du tout. Il y en eut vne qui se vint échoüer à quelques lieux loin de ce Port en tirant vers le Cap de Frie ( qui est à la partie Orientale ) mais nul

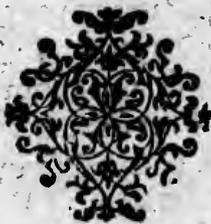
*Baleines dans le Port de Ganabara.*

*Baleine échoüée*

n'en osa approcher tant quelle fût morte d'elle même, tant elle estoit effroyable. Car en se debattant (à faute d'eau) elle faisoit trembler la terre tout autour d'elle, & en oyoit-on le briut & étonnement à plus de deux lieues loin. On la mit en pieces, & tant les François que grand nombre de Sauvages en prindrent ce qu'ilz voulurent, & neantmoins il y en demeura plus des deux tiers. La chair n'en est gueres bonne, mais du lart on en fait de l'huile en grande quantité. La langue fut mise en des barils, & envoyée au sieur Admiral, comme la meilleur piece.

A l'extremité & au cul du sac de ce Port il y a deux fleuves d'eau douce, sur lesquels noz François alloient souvent se rejouir en decouvrant pais.

A vingt-huit ou trentre lieues plus outre en tirant vers la Plate, ou le détroit de Magellan, il y a vn autre grand bras de mer appelé par les François *La riviere des vases*, en laquelle ceux qui vont pardelà prennent Port, comme ilz font encore au havre du Cap de Frie qui est de l'autre côté vers l'Orient.



qu  
ait  
cro  
Plu  
fau  
les  
ven  
fait  
des  
il n  
que  
le.  
me  
bie  
pou  
ble  
sou  
pre

*Que la division est mauvaise, principalement  
en Religion : Retour des Genevois en  
France : Divers perils en leur voyage:  
Mer herbuë.*

## CHAP. XXIX.



OMME la Religion est le plus solide fondement d'un Etat, contenant en soy la Justice, & consequemment toutes les vertus; Aussi faut-il bien prendre garde qu'elle soit vniforme, si est possible, & n'y ait point de varieté en ce que chacun doit croire soit de Dieu, soit de ce qu'il a ordonné. Plusieurs au moyen de la Religion vraie ou faulse ont domté des peuples farouches, & les ont maintenu en concorde, là où ce point venant à estre debattu, les esprits alterés ont fait des bendes à part, & ont causé la ruine & desolation des royaumes & republicues. Car il n'y a rien qui touche les hommes de si pres que ce qui regarde l'ame & le salut d'icelle. Et si les grandes assemblées des hommes qui sont fondées de longue main, sont bien souvent ruinées par cette division, que pourra faire vne petite poignée de gens foible & imbecille de soy qui ne se peut à-peine soutenir? Certes elle deviendra en proye au premier qui la viendra attaquer, ainsi qu'il est

*Division  
mauvaise  
en la Re-  
ligion.*

arrivé à cette petite troupe de François, qui avec tant de peines & perils s'estoit transportée au Bresil, & comme nous avons rapporté de ceux qui s'estoient divisés en la Floride, encores qu'ilz ne fussent en discord pour la Religion.

*Congé  
aux Gé-  
nevois  
pour s'en  
retourner  
en Fran-  
ce.*

Doncques tandis que noz Genevois estoient logez en quelques cabanes dressées en la terre ferme du port de *Ganabara*, & qu'un navire François estoit à l'ancre dans ledit port, attendant qu'il eust sa charge parfaite, le sieur de Villegagnon envoya ausdits Genevois un congé écrit de sa main, & écrivit vne lettre au Maitre dudit navire par laquelle il luy mandoit (car le marinier n'eust rien osé faire sans la volonté dudit Villegagnon, lequel estoit comme Vice-Roy en ce paislà) qu'il ne fist difficulté de les repasser en France pour son égard; disant que comme il avoit esté bien aise de leur venue pensant avoir trouvé ce qu'il cherchoit, aussi que puis qu'ilz ne s'accordoient pas avec lui il estoit content qu'ilz s'en retournassent. Mais on se plaint que souz ces beaux mots il leur avoit brassé vne étrange tragedie, ayant donné à ce maitre de navire un petit coffret enveloppé de toile cirée (à la façon de la mer) plein de lettres qu'il envoyoit pardeça à plusieurs personnes, parmi lesquelles y avoit aussi un procès qu'il avoit fait contre eux à leur desceu, avec mandement exprés au premier juge auquel on le bailleroit en France, qu'en vertu d'icelui il les

DE LA NOUVELLE FRANCE. 217  
retint & fist bruler comme heretiques : mais  
il en avint autrement , comme nous di-  
rons apres que nous les aurons ramenez en  
France.

Ce navire donc estant chargé de bresil,  
poivre Indic, cotons, guénons, sagoins, per-  
roquets, & autres choses , le quatrieme de  
Janvier mille cinq cens cinquante-huit ilz  
s'embarquerent pour le retour quinze en  
nombre, sans l'equipage du navire, non sans  
quelque apprehension, attendu les difficultez  
qu'ils avoient eu en venant. Et se fussent vo-  
lontiers quelques vns resolus de demeurer là  
perpetuelemét, sans la revolte (ainsi l'appeller-  
ils) de Villegagnon, reconoissans les traverses  
qu'il faut souffrir pardeça durant la vie, la-  
quelle ilz treuvoient aisée pardela apres vn  
bon establissement, lequel estoit d'autant plus  
asseuré, que sans cette division sept ou huit  
cés personnes a voient deliberé d'y passer cette  
même année dans des grandes hourques de  
Flandre , pour commencer à peupler l'en-  
viron du port de *Ganabara*, & n'eussent man-  
qué les nouvelles peuplades es années ensui-  
vantes, lesquelles à present seroient accreues  
infiniment , & auroient là planté le nom  
François souz l'obeissance du Roy, si bien  
qu'aujourd'hui nôtre nation y auroit vn facile  
accès, & y seroient les voyages journaliers;  
pour la commodité & retraite de plusieurs  
pauvres gens dont la France n'abonde que  
trop, lesquels pressez ici de necessité ou au-

4. Janvier  
1558.

trement, s'en fussent allé cultiver cette terre pluſtot que d'aller chercher leur vie en Heſpaigne (comme font pluſieurs) & ailleurs hors le Royaume,

*Grand  
danger.*

*Louvier  
c'est com-  
me qui  
droit  
Tourner  
ſà & là.*

Or (pour revenir à nôtre propos) le commencement de cette navigation ne fut ſans difficulté: car il falloit doubler des grandes baſſes, c'eſt à dire des ſables & rochers entremelez, qui ſe jettent environ trente lieuës en mer (ce qui eſt fort à craindre) & ayans vent mal propre, ilz furent long-temps à louvier ſans gueres avancer: & parmi ceci vn inconvenient arrive qui les penſa tretous perdre. Car environ la miñuit les matelots tirans à la pompe pourvuider l'eau ſelon la coutume (ce qu'ilz font par chacun quart) ilz ne la peürent epuiſer. Ce que voyãs le Contremaitre il deſcendit en bas, & vit que non ſeulement le vaiſſeau eſtoit entr'ouvert en bas, mais auſſi déjà ſi plein d'eau, que de là peſáteur il ne gouvernoit plus, & ſe laiſſoit aller à fonds. S'il y en auoit des étonnez ie le laiſſe à penſer: car ſi en vn vaiſſeau bien entier on eſt (comme on dit) à deux doigts pres de la mort, ie croy que ceux-ci n'en eſtoient point éldignés de demi doigt. Toutefois après que les matelots furent haraſſez, quelques vns prindrét tel courage, qu'ilz ſoutindrét le travail de deux pompes iuſques à midi, vuidãs l'eau, qui eſtoit auſſi rouge que ſang à cauſe du bois de bresil duquel elle avoit pris la teinture. Ce pendant les charpentiers & mariniers aians trouvé les plus

grandes ouvertures ilz les etouperent, tellement que n'en pouuans plus ils eurent vn peu de relache, & decouurent la terre, vers laquelle ilz tournerent le cap. Et sur ce fut dit par lesdits charpentiers que le vaisseau estoit trop vieil & tout mangé de vers, & ne pourroit retourner en France. Partât valoit mieux en faire vn neuf, ou attendre qu'il y en vinst quelqu'vn de France. Cela fut bien debattu. Neantmoins le maitre mettant en avant que s'il retournoit en terre ses matelots le quitteroient, & qu'il aimoit mieux hazarder sa vie, que de perdre son vaisseau & sa marchandise, il conclut, à tout peril de poursuivre sa route. Et pource que les vivres estoient courts, & la navigation se preuoioit de voir estre longue, on en mit cinq dans vne barque, lesquels à la mal-heure on renvoya à terre, car ilz n'y firent pas de vieux os.

*Retour de quelques uns vers Valleganon.*

Ainsi se mit derechef le vaisseau en mer passant avec grand hazard par dessus lesdites basses, quoy qu'il fust petit, & ayans éloigné la terre d'environ deux cens lieuës ilz decouurent vne ile inhabitée ronde cōme vne tour, de demie lieuë de circuit, fort agreable à voir à cause des arbres y verdoyans en nôtre plus froide saison. Plusieurs oiseaux en sortoient qui se venoient reposer sur les mastz du navire, & se laissoient prendre à la main. Ils estoient gros en apparence, mais le plumage oté ce n'estoit quasi que passereaux. En cinq mois que dura le voyage, on ne decouurit autre terre.

*Voyage du Bresil de cinq mois.*

que cette ile, & autres petites à l'environ, lesquelles n'estoiēt marquées sur la carte marine.

Sur la fin de Fevrier n'estās encore qu'à trois degrez de la ligne æquinoctiale (qui n'estoit pas la troisieme partie de leur route) voyans que leurs vivres defailloient ils furent en deliberation de relacher au Cap saint Roch (qui est par les cinq degrez en la terre du Bresil) pour y avoir quelques rafraichissemens: toutefois la pluspart fut d'avis qu'il valoit mieux passer outre, & en vn besoin manger les guenons & perroquets qu'ils portoiēt. Et arrivez qu'ilz furent vers ladite ligne ilz n'eurent moins d'empeschement que devāt, & furent long tēps à tournoyer sans pouvoir franchir ce pas. I'en ay rédu la raisō ci dessus au chapitre xxiv. où j'ay aussi dit que les vapeurs qui l'eleuent de la mer es environs de l'Æquinoxe, attirées par l'air & trainées quant & lui en la course qu'il fait suivant le mouvement du premier mobile, venans à rencontrer le cours & mouvement de la Zone, sont cōtraintes par la repercussion de retourner quasi au cōtraire, d'où viennent les vens d'abas, c'est à dire du Ponant, & du Suroest: aussi fut-ce vn vēt de Suroest qui tira noz François hors de difficulté & les porta outre l'Æquinoxe, lequel passé, peu apres ilz cōmencerent à découvrir nôtre pole arctique.

Or comme il y a souvent de la jalousie entre mariniers & conducteurs de navires, il avint ici vne querelle entre le Pilote & le Contre-maitre, qui pensa les perdre tous. Car en dépit l'vn de l'autre ne faisans pas ce qui estoit de

leurs charges, vn grain de vent s'éleva la nuit, à quoy le Pilote ne preveut point, lequel s'enveloppa tellement dans les voiles, que le vaisseau fut presque renversé la quille en haut: & n'eut-on plus beau que de couper en grande diligence les écoutes de la grand' voile: & en cet accident tomberent & furent perduz dans l'eau les cables, cages d'oiseaux, & toutes autres hardes qui n'estoient pas bien attachées.

*Peril de  
26. Mars.*

Après s'entrans en nouveau danger, quelques jours après vn charpentier cherchant au fond du vaisseau les fentes par où l'eau y entroit, il s'éleva pres la quille (or la quille est le fondement du navire, comme l'eschine à l'homme & es animaux, sur laquelle sont entées & arrangées les côtes) vne piece de bois large d'un pied en quarré, laquelle fit ouverture à l'eau en si grande abondance, que les matelots qui assistoient ledit charpentier montans en haut tout éperduz ne sceurent dire autre chose, Nous sommes perdus, nous sommes perdus. Sur quoy les Maitre & Pilote voyans le peril evident firent jeter en mer grande quantité de bois de Bresil, & les panneaux qui couvroient le navire, pour tirer la barque dehors, dans laquelle ilz se vouloiēt sauver: Et craignans qu'elle ne fust trop chargée (par-ce que chacun y vouloit entrer) le Pilote se tint dedans l'épée à la main, disant qu'il couperoit les bras au premier qui feroit semblant d'y entrer: de maniere qu'il se falloir

*Autre peril.*

*Quille  
d'un navire  
qui est  
ce.*

resoudre à la mort, comme quelques-uns faisoient. En fin toutefois le charpentier petit homme courageux n'ayant point abandonné la place avoit bouché le trou avec son caban ou cappot de mer, soutenant tant qu'il pouvoit la violence de l'eau qui par fois l'emportoit: & apres qu'on lui eut fourni de plusieurs hardes & liets de coton, à l'aide d'aucuns il racoutra la piece qui avoit esté levée, & ainsi evaderent ce danger, l'ayans echappée belle. Mais il en falloit encore bien endurer d'autres, estans à plus de mille lieues du port où ilz pretendoient aller.

Après ce danger ilz trouverent force vents contraires, ce qui fut cause que le Pilote ( qui n'estoit pas des mieux entendus en son métier ) perdit sa route, & navigerent en incertitude jusques au Tropicque de Cancer. Pendant lequel temps ilz rencontrerent vne mer si epeusement herbuë qu'il falloit trancher les herbes avec vne coignée, & comme ilz pensoient estre entre des marais ilz jetterent la sonde & ne trouverent point de fond. Aussi ces herbes n'avoient point de racines, ains s'entretenoient l'une l'autre par longs filamés comme lierre terrestre, ayans les feuilles assez semblables à celles de rue de jardins, la graine ronde, & non plus grosse que celle de genivre. Es navigations de Christophe Colomb se trouve qu'au premier voyage qu'il fit à la découverte des Indes ( qui fut l'an mille quatre cens nonante-deux ) ayant passé les iles Cana-

*Mer her-  
buë.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 219  
ries, apres plusieurs journées il rencontra tant  
d'herbes qu'il sembloit que ce fust vn pré. Ce  
qui lui donna de la peur, encores qu'il n'y eust  
point de danger.

*Famine extreme, & les effects d'icelle: Pour-  
quoy on dit Rage de faim: Découverte de  
la terre de Bretagne: Recepte pour r'affer-  
mir le ventre: Procez contre les Genevois  
en voyé en France: Retour de Villegagnon.*

CHAP. XXX.

**L**E Tropicque passé, & estans en-  
core à plus de cinq cens lieues  
de Frâce, il fallut retrencher les  
vivres de moitié, f'estât la pro-  
visiõ cõsommée par la lõgueur  
du voyage causée par les vêts contraires, & le  
defaut de bonne conduite. Car (comme nous  
avons dit) le Pilote ignorât avoit perdu la co-  
noissance de sa route: si bien que pensant estre  
vers le Cap de Fine-terre en Hespagne, il n'e-  
stoit qu'à la hauteur des Açores, qui en sont à  
plus de trois cens lieues. Cet erreur fut cause  
qu'à la fin d'Avril depourveuz de tous vivres  
il se fallut mettre à balayer & nettoyer la Sou-  
re ( qui est le lieu où se met la provision du  
biscuit ) en laquelle ayans trouvé plus de vers  
& de crottes de rats que de miettes de pain;  
neâtmoins cela se partissoit avec des culieres,

*Famine  
extreme.*

& en faisoient de la bouillie : & sur cela on fit apprendre aux guenons & perroquets des gambades & langages qu'ilz ne sçavoient pas : car ilz servirent de pature à leurs maitres. Bref dès le commencement de May que tous vivres ordinaires estoient faillis , deux mariniers moururent de male-rage de faim , & furent ensevelis dans les eaux. Outre-plus durant cette famine la tourmente continuant jour & nuit l'espace de trois semaines, ilz ne furent pas seulement contraints de plier les voiles & amarrer ( *attacher* ) le gouvernail, mais aussi durant trois semaines que dura cette tourmente ilz ne peurent pas pecher vn seul poisson : qui est chose pitoyable , & sur routes autres déplorable. Somme les voila à la famine jusques aux dents ( comme on dit ) assaillis d'vn impitoyable element & par dedans & par dehors.

Or estans ja si maigres & affoiblis qu'à peine se pouvoient-ilz tenir debout pour faire les manœuvres du navire , quelques-vns s'avisèrent de couper en pieces certaines rondelles faites de peaux , lesquelles ils firent bouillir pour les manger, mais elles ne furent trouvées bonnes ainsi , à-cause de quoy quelques-vns les firent rotir en forme de carbonnades : & estoit heureux celui-là qui en pouvoit avoir. Apres ces rondelles succederent les colets de cuir, souliers, & cornes de lanternes, lesquels ne furent point epargnés. Et nonobstant, sur peine de couler à fond, il falloit

DE LA NOUVELLE FRANCE. 221  
perpetuellement estre à la pompe pourvuider  
l'eau.

En ces extremitez le douzième May, mourut encores de rage de faim le canonnier, duquel le métier ne pouvoit gueres servir alors, car quand ils eussent fait rencontre de quelques pyrates, ce leur eust esté grand plaisir de se donner à eux: mais cela n'avint point: & en tout le voyage ilz ne virent qu'un vaisseau, duquel à cause de leur trop grande foiblesse ilz ne peurent approcher.

Tant qu'on eut des cuirs on ne savisa point de faire la guerre aux rats, qui sont ordinairement beaux & potelez dans les navires: mais se ressentans de cette famine, & trottans continuellement pour chercher à vivre, ilz donnerent avis qu'ilz pourroient bien servir de viande à qui en pourroit avoir. Ainsi chacun va à la chasse, & dresse-on tant de pieges, qu'on en prend quelques-vns. Ils estoient à si haut pris qu'un fut vendu quatre escus. Un autre fit promesse d'un habit de pied en cap à qui lui en voudroit bailler un. Et comme le Contre-maître en eust appreté un pour le faire cuire, ayant coupé & jetté sur le tillac les quatre pattes blanches, elles furent soigneusement recueillies, & grillées sur les charbons, disant celui qui les mangea n'avoir jamais trouvé ailes de perdrix si bonnes. Mais cette nécessité n'estoit seulement des viandes, ains aussi de toute sorte de boisson: car il n'y avoit ni vin, ni eau douce. Seulement restoit un peu

de cidre, duquel chacun n'avoit qu'un petit verre par jour. A la fin fallut ronger du bresil pour en tirer quelque substance: ce que fit le sieur du Pont, lequel desiroit avoir donné bonne quittance d'une partie de quatre mille francs qui lui estoient deuz, & avoir un pain d'un sol, & un verre de vin. Que si cetui-ci estoit tellement pressé, il faut estimer que la misere estoit venue au dessus de tout ce que la langue, & la plume peuvent exprimer. Aussi y mourut-il encores deux mariniers le quinziesme & sezieme de May, de cette miserable pauvreté, laquelle non sans cause est appellée rage, d'autant que la nature defaillant, les corps estans attenuez, les sens alienez, & les esprits dissipéz, cela rend leurs personnes non seulement farouches, mais aussi engendre une colere telle qu'on ne se peut regarder l'un l'autre qu'avec une mauvaise intention, comme faisoient ceux-ci. Cette famine & miserable necessité estant si étrange, je n'ay que faire de m'amuser à rapporter les exemples des sieges des villes, où l'on trouve toujours quelque suc, ni de ceux qu'on rapporte estre morts en passant les deserts de l'Afrique: car il n'y auroit jamais de fin. Cet exemple seul est suffisant pour faire étonner le monde. Et quoy que ceux-ci ne soient point venus jusques à se tuer l'un l'autre pour se repaître de chair humaine, comme firent ceux qui retournerent du premier voyage de la Floride, (ainsi que nous avons veu au chapitre sepré-

*Pourquoy  
on dit  
Rage de  
faim.*

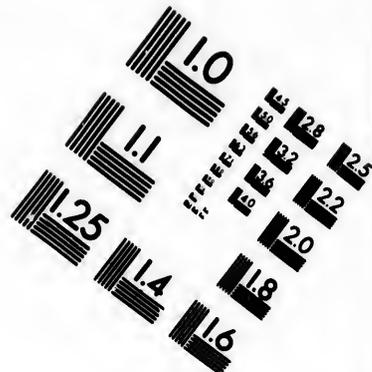
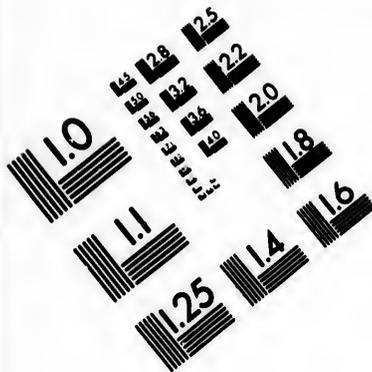
me) toutefois ilz sont venus jusques en pareille, voire plus grande necessité : car ceux-là n'attendirent point vne si extreme faim que d'en mourir: & ne fait point mention l'histoire qu'ils aient rongé le bois de bresil, ou grillé les cornes de lanternes.

Or à la parfin Dieu eut pitié de ces pauvres affligés, & les amena à la veüe de la basse Bretagne le vingt-quatriéme jour de May, mille cinq cens cinquante-huit, estans tellement abbatu, qu'ils gisoient sur le tillac sans pouvoir remuer ni bras, ni jambes. Toutefois parce que plusieurs fois ils avoient esté trompés cuidans voir terre là où ce n'estoient que des nuées, ilz pensoient que ce fust illusion, & quoy que le matelot qui estoit à la hune criaist par plusieurs fois Terre, terre, encore ne le pouvoient-ils croire; mais ayans vent propice, & mis le cap droit dessus, tot apres ilz s'en assurerent, & en rendirent grâces à Dieu. Apres quoy le Maistre du navire dit tout haut que pour certain filz fussent demeurez encor vingt-quatre heures en cet état, il avoit deliberé & resolu de tuer quelqu'un sans dire mot, pour servir de pature aux autres.

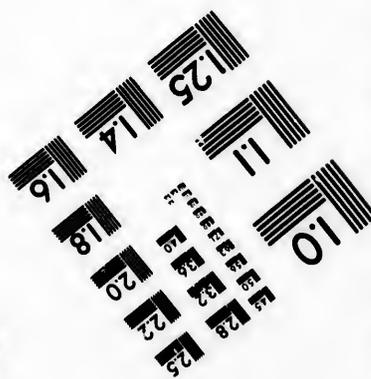
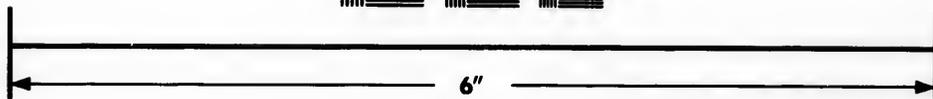
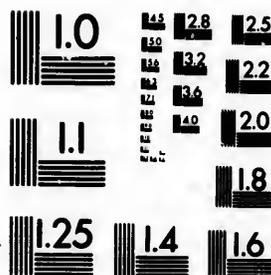
Approchez qu'ils furent de terre ils mouillerent l'ancre, & dans vne chaloupe quelques-vns s'en allerent au lieu plus proche dit Hodierne, acheter des vivres: mais il y en eut qui ayans pris de l'argent de leurs compagnons, ne retournerent point au navire, & laisserent là leurs coffres & hardes, protestans

*Veno de la terre le 24. May 1558.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
18 128 25  
16 12 22  
14 20  
18

11  
11  
10  
16  
11

de jamais n'y retourner, tant ils avoient peur de s'entrer au pais de famine. Tandis il y eut quelques pêcheurs qui s'estans approché du navire, comme on leur demandoit des vivres ilz se voulurent reculer, pensans que ce fust mocquerie, & que souz ce prétexte on leur voulust faire tort: mais nos affamez se saisirent d'eux, & se jetterent si impetueusement dans leur barque (que j'appelle chaloupe) que les pauvres pêcheurs pensoient tous estre sacagez: toutefois on ne prit rien d'eux que de gré à gré: & y eut vn vilain qui print deux reales d'vn quartier de pain bis qui ne valoit pas vn liart au pais.

*Abord à  
Blavet.*

Or ceux qui estoient descendus à terre estans retournés avec pain, vin, & viandes, il faut croire qu'on ne les laissa point moisir, ni aigrir. Ilz leverent donc l'ancre pour aller à la Rochelle, mais avertis qu'il y avoit des pyrates qui rodoient la côte, ilz cinglerent droit au grand, beau, & spacieux havre de Blavet pais de Bretagne, là où pour lors arrivoient grand nombre de vaisseaux de guerre tirans force coups d'artillerie, & faisans les bravades accoutumées en entrant victorieux dans vn port de mer. Il y avoit des spectateurs en grand nombre, dont quelques vns vindrent à propos pour soutenir noz Bresiliens par dessous les bras, n'ayans aucune force pour se porter. Ils eurent avis de se garder de trop manger, mais d'vsér peu à peu de bouillons pour le commencement, de vieilles poullailles

bien

bie.  
cho  
lesq  
rez.  
la p  
mou  
subi  
tré d  
suivi  
abho  
lequ  
outre  
la pla  
teste,  
re en  
de vo  
qu'ilz  
Mais  
du jus  
quel o  
dans l  
l'ento  
meler  
recha  
culier  
dain r  
Or  
après t  
flots e  
donne  
leur m  
Villeg

bien consommées, de lait de chevre, & autres choses propres pour leur elargir les boyaux, lesquels par le long jeune estoient tout retirez. Ce qu'ilz firent: mais quant aux matelots la pluspart gens goulus & indiscrets, il en mourut plus de la moitié, qui furent crevez subitement pour s'estre voulu remplir le ventre du premier coup. Apres cette famine s'ensuivit vn degoutement si grand, que plusieurs abhorroient toutes viandes, & même le vin, lequel sentans ilz tomboient en defaillance: outre ce la pluspart devindrent enflez depuis la plante des pieds jusques au sommet de la teste, d'autres tant seulement depuis la ceinture en bas. Davantage il survint à tous vn cours de ventre & tel devoyement d'estomach qu'ilz ne pouvoient rien retenir dans le corps. Mais on leur enseigna vne recepte: à sçavoir du jus de lierre terrestre, du ris bien cuit, lequel oté de dessus le feu il faut faire étouffer dans le pot, avec force vieux drappeaux à l'entour, puis prendre des moieux d'œufs, & meler le tout ensemble dans vn plat sur vn rehaut. Ayant di-je mangé cela avec des culieres en forme de bouillie, ilz furent soudain r'affermiss.

Or ce ne fut ici tout, ni la fin des perils. Car apres tant de maux, ces gens ici ausquels les flots enragés, & l'horrible famine avoit pardonné, portoient quant & eux les outils de leur mort, si la chose fust arrivée au desir de Villegagnon. Nous avons dit au chapitre pre-

*Degoutement & autres accidens apres la famine.*

*Recepte pour r'affermir le ventre.*

*Procez  
contre les  
Genevois  
envoyés en  
France.*

cedent qu'icelui Villegagnon avoit baillé au Maître de navire vn coffret plein de lettres qu'il envoyoit à diverses personnes, parmi lesquelles y avoit aussi vn procez par lui fait contre-eux à leur desceu, avec mandement au premier Juge auquel on le bailleroit en France qu'en vertu d'icelui il les retinst & les fist bruler cōme herctiques. Avint que le sieur du Pont chef de la troupe Genevoise, ayāt eu connoissance à quelques gés de justice de ce pais-là lesquels avoiet sentiment de la Religion de Geneve, le coffret avec les lettres & le procès leur fut baillé & delivré, lequel ayans veu tāt s'en faut qu'ilz leur fissent aucun mal, ni injure, qu'au contraire ilz leur firent la meilleure chere qu'il leur fut possible, offrans de l'argent à ceux qui en avoient à faire: ce qui fut accepté par quelques-vns, ausquels ilz baillerent ce qui leur fut necessaire.

*Autre ef-  
fects de la  
famine.*

Ils vindrent puis apres à Nantes là où comme si leurs sens eussent esté entierement renversez, ilz furent environ huit jours oyans si dur & ayans la veuë si offusquée qu'ilz pensoient devenir sourds & aveugles; ceci causé, à mon avis, par la perception des nouvelles viandes, de qui la force s'étendant par les veines & conduits du corps chassoit les mauvaises vapeurs, lesquelles cherchans vne sortie par les yeux, où les oreilles, & n'en trouvant point estoient contraintes de s'arrêter là. Ilz furent visitez par le soin de quelques doctes Medecins qui apporterent envers eux ce qui

DE LA NOUVELLE FRANCE. 227  
estoit de leur art & science: puis chacun prit  
parti où il avoit à faire.

Quant aux cinq lesquels comme au partir *Trois*  
du Bresil le temps fust fort contraire & le vais- *noyés.*  
seau mauvais & caduque, furent renvoyés à  
terre vers Villegagnon, icelui Villegagnon en  
fit noyer trois comme seditieux & hereti-  
ques, lesquels ceux de Geneve ont mis au ca-  
talogue de leurs martyrs.

Pour le regard dudit Villegagnon Jean de *Retour de*  
Lery dit qu'il abandonna quelque temps apres *Villega-*  
le Fort de Colligni pour revenir en France, y *gnon en*  
laissant quelques gens pour la garde, lesquels *France.*  
mal conduits, & foibles, soit de vivres, soit de  
nombre, furent surpris par les Portugais, qui  
en firent cruelle boucherie. I'ose croire que  
les cōportemens de Villegagnon envers ceux  
de la Religion prétendue reformée le disgraci-  
erent du sieur Admiral, & n'ayant plus le ra-  
fraichissement & secours ordinaire il jugea  
qu'il ne faisoit plus bon là pour lui, & va-  
loit mieux s'en retirer. En quoy faisant il eust  
mieux fait de ramener son petit peuple, estant  
bien certain que les Portugais ne les lairroient  
gueres en repos, & de vivre toujours en ap-  
prehension, c'est perpetuellement mourir. Et  
davantage si vn homme d'authorité ha assez de  
peine à se faire obeir, même en vn pais elo-  
igné de secours: beaucoup moins obeira-on à  
vn Lieutenant, de qui la crainte n'est point si  
bien enracinée es cœurs des sujets qu'est celle  
d'un Gouverneur en chef. Telles choses

considérées, ne se faut emerveiller si cette entreprise a si mal reüssi. Mais elle n'avoit garde de bien reüssir, veu que Villegagnon n'avoit point envie de resider là. Qu'il n'en ait point eu d'envie je le conjecture, par-ce qu'il ne s'est point addonné à la culture de la terre. Ce qu'il falloit faire dés l'entrée, & ayant pais découvert semer abondamment, & avoir des grains de reste sans en attendre de France. Ce qu'il a peu & deu faire en quatre ans ou environ qu'il y a esté, puis que c'estoit pour posseder la terre. Ce qui lui a esté d'aurant plus facile, que cette terre produit en toute saison. Et puis qu'il s'estoit voulu meler de dissimuler il devoit attendre qu'il fust bien fondé pour découvrir son intétion: & en cela git la prudence. Il n'appartient pas à tout le monde de conduire des peuplades & colonies. Qui veut faire cela il faut qu'il soit populaire & de tous metiers, & qu'il ne se dedaigne de rien: & sur tout qu'il soit doux & affable, & éloigné de cruauté.



quand  
y deduis  
peinture  
des Cost  
la delec



SECON D LIVRE  
 DE L'HISTOIRE DE LA  
 NOUVELLE-FRANCE CONTE-  
 nant les navigations & découvertes  
 des François faites souz l'authorité  
 & aux dépens de noz Rois tres-  
 Chrétiens en ladite province depuis  
 le quarantième degré jusques au  
 cinquante-deuxième.

AVANT-PROPOS.

**L'**HISTOIRE bien décrite est  
 chose qui donne beaucoup de  
 contentement à celui qui prend  
 plaisir à la lecture d'icelle, mais  
 principalement cela avient  
 quand l'imagination qu'il a conceüe des choses  
 y deduites, est aidée par la representation de la  
 peinture: C'est pourquoy en lisant les écrits  
 des Cosmographes il est difficile d'y avoir de  
 la delectation ou de l'utilité sans les Tables

geographiques. Or ayant en ce livre ici à recueillir les voyages faits en la Terre-neuve & grande riviere de Canada tant par le Capitaine Jacques Quartier, que de fresche memoire par le sieur Champlain ( qui est une même chose ) & les découvertes & navigations faites souz le gouvernement de Monsieur de Monts : considerant que les descriptions desdits Capitaine Quartier & Champlain sont des iles, ports, caps, rivieres, & lieux qu'ils ont veu, lesquels estans en grand nombre apporteroient plustot un degout au lecteur, qu'un appetit de lire, ayāt moy-même quelquefois en semblable sujet passé par dessus les descriptions des provinces que Pline fait es livres troisieme, quatrieme, cinquieme & sixieme de son Histoire Naturele : ce que je n'eusse fait, si i'eusse eu la Charte géographique presente : J'ay pensé estre à propos de représenter avec le discours, le pourtrait tant desdites Terres-neuves, que de ladite riviere de Canada jusques à son premier saut, qui sont cinq cens lieues de país, avec les noms des lieux plus remarquables, afin qu'en lisant le lecteur voye la route suivie par noz François en leurs découvertes. Ce que j'ay fait au mieux qu'il m'a esté possible, ayant rapporté chacun

lieu à sa propre elevation & hauteur: en quoy se sont equivoqué tous ceux qui s'en sont mêlez jusques à present.

Quant à ce qui est de l'Histoire i'avois en volonté de l'abreger, mais i'ay consideré que ce seroit faire tort aux plus curieux, voire même aux mariniers, qui par le discours entier peuvent reconoitre les lieux dangereux, & se prendre garde de toucher. Joint que Pline & autres geographes n'estiment point estre hors de leur sujet d'écrire de cette façon, jusques à particulariser les distances des lieux & provinces. Ainsi i'ay laissé en leur entier les deux voyages dudit Capitaine Jacques Quartier: le premier desquels estoit imprimé: mais le second ie l'ay pris sur l'original présenté au Roy écrit à la main, converti en satin bleu. Et en ces deux ie trouve de la discordance en une chose, c'est qu'au premier voyage il est mentionné que ledit Quartier ne passa point plus de quinze lieues par delà le cap de Montmorenci: & en la relation du second il dit qu'il remena en la terre de Canada qui est au Nort de l'ile d'Orleans (à plus de huit vingts lieues dudit cap de Montmorenci) les deux Sauvages qu'il y avoit pris l'an precedent. I'ay donc mis au front de ce deuxieme

livre la Charte de ladite grande riviere, & du Golfe de saint Laurent tout environné de terres & îles, sur lesquelles le lecteur semblera estre port é quand il y verra les lieux designez par leurs noms. Au regard de la côte de dehors qui va à la Floride, il s'en faut cent ou six, vingts lieues que nôtre navigation entiere y soit. Ce que j'eusse bien desiré représenter ici, mais la chose estant de trop grande haleine, le graveur a beaucoup fait de m'avoir fourny ce peu de tableaux qui sont ici depeints. Si ce livre retourne sous la presse il y aura moyen de satisfaire à ce défaut. Et cependant les esprits curieux jouiront de ceci, & le prendront s'il leur plait, de bonne part.

Au surplus ayant trouvé en tête du premier voyage du Capitaine Jacques Quartier quelques vers François, ie n'en ay voulu frustrer l'auteur, duquel j'eusse mis le nom, s'il se fust donné à conoitre.

Fa  
D'  
Et  
(C  
Qu  
Du  
En  
Ou  
Laf  
Ced  
Con  
De  
Crim  
No  
Afr  
Des  
Com  
Au  
Et d  
Ain

SUR LE VOYAGE  
DE CANADA.



VOY? serons-nous toujours esclaves  
des fureurs?

Gemirons-nous sans fin nos éternels  
mal-heurs?

Le Soleil a roulé quarante entiers  
voyages,

Faisât sourdre pour nous moins de jours que d'orages:

D'un desastre mourant un autre pire est né!

Et n'apercevons pas le destin obstiné:

(Cherifs) qui noz conseils ravaage, comme l'onde

Qui es humides mois culbutans vagabonde

Du negeux Pyrenée, ou des Alpes fourchus,

Entreine les rochers, & les chenes branchus:

Ou comme puissamment une tempête brise

La fragile chaloupe en l'Océan surprise.

Cedons, sages, cedons au ciel qui dépité

Contre nôtre terroir, profane, ensanglanté

De meurtres fraternels, & tout puant de crimes,

Crimes qui font horreur aux infernaux abymes,

Nous chasse à coups de foïet à des bords pl<sup>is</sup> heureux:

Afin de r'aviner aux actes valeureux

Des renommez François la race abatardiez

Comme on voit la vigueur d'une plante engourdie,

Au changement de place, aligre s'e veiller,

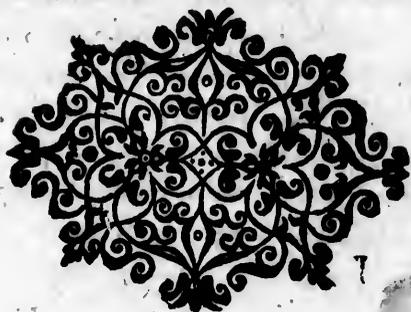
Et de plus riches fleurs le parterre émailler.

Ainsi France Alemande en Gaule replantées

Ainsi l'antique Saxe en l'Angleterre entée,  
 Bref, les peuples ainsi nouveaux sieges traçans,  
 Ont redoublé gaillars leurs sceptres florissans.  
 Faisans voir que la mer qui les astres menace,  
 Et les plus affres mons à la vertu fons place.  
 Sus sus donc compagnons qui bouilloz d'un beau sang,  
 Be ausquels la vertu esperonne le flanc,  
 Allons ou le bon-heur & le ciel nous appellez,  
 Et provignons au loin une France plus belle.  
 Quittons aux faineans, à ces masses sans cœur,  
 A la peste, à la faim, aux ébats du vainqueur,  
 Au vice, au desespoir, cette campagne vsee,  
 Haine des gens de bien, du monde la risée.  
 C'est pour vous que reluit cette riche toison  
 Deuë aux braves exploits de ce François l'ason,  
 Auquel le Dieu marin favorable fait fête,  
 D'un rude Cameçon arrestans la tempête.  
 Les filles de Nérée attendent vos vaisseaux,  
 J'à caressent leur pronè, & baliens les eaux  
 De leurs paumes d'yvoire, en double rang fenduës,  
 Comme percent les airs les voyageres Grées  
 Quand la saison severe & la gaye à son tour,  
 Les convie à changer en troupes de sejour.  
 C'est pour vous que de lait & gazonillent les rivieres:  
 Que maçonnent & troncs les mouches menageres:  
 Que le champ volontaire en drus epicis jaunit:  
 Que le fidele sep sans peine se fournit  
 D'un fruit qui sous le miel ne couvo la tristesse,  
 Ains enclot innocent la vermeille lieffe.  
 La marâtre n'y sçait l'aconide tremper:  
 Ny la fieure alderée & entrailles camper.

Le favori  
 Aux cha  
 Et mille  
 Que refer  
 Mais t  
 Disons ph  
 Des stamb  
 Echange  
 Les prez h  
 Sans mon  
 L' Aigle  
 Dans les f  
 Plus tot qu  
 Et si nous  
 O quels re  
 Quels fleu  
 Quels Roy  
 Quels laur  
 Quelle ar  
 Faites voy  
 De mon ca  
 D'un essai

Le favorable trait de Proserpine envoie  
 Aux champs Elysiens l'ame soule de soy:  
 Et mille autres souhaits que vous irez cueillans,  
 Que reserve le ciel aux estomachs vaillans.  
 Mais touz au demorer fermons cette promesse:  
 Disons plustot la terre usurpe la vitesse  
 Des flambeaux immortels: les immortels flambeaux  
 Echangent leur lumiere aux ombres des tombeaux:  
 Les prez hument plustot les montagnes fondues:  
 Sans montagnes les vaux foulent les basses nues:  
 L' Aigle soit veu nageant dans la glace de l'air:  
 Dans les flots allumez la Baleine voler  
 Plustot qu'en nostre esprit le retour se figure:  
 Et si nous parjurons, la mer nous soit parjure.  
 O quels rempars ie voy! quelles tours se lever!  
 Quels fleuves à fons d'or de nouveaux murs laver!  
 Quels Royaumes s'enfler d'honorables conquêtes!  
 Quels lauriers ombrager de genereuses têtes!  
 Quelle ardeur me souleve! Ouvrez-vous larges airs,  
 Fastes voye à mon aile: es bors de l'Univers,  
 De mon cor haut-sonnant les victoires s'entonne  
 D'un essaim belliqueux, dont la terre frissonne.





## AV LECTEUR

 My Lecteur n'ayant peu bonnement arranger en peu d'espace tant de ports, iles, caps, golfes ou bayes, détroits, & rivières, desquels est fait mention es voyages que j'ay d'orenavant à te représenter en ce deuxieme livre, j'ay estimé meilleur & estre plus commode de te les indiquer par chiffres, ayant seulement chargé la Charte que ie te donne des noms les plus celebres qui soient en la Terre-neuve & grande riviere de Canada.

### Lieux de la Terre-neuve.

- 1 *Cap de Bonne-veuë* premier abord du Capitaine Jacques Quartier.
- 2 *Port de Sainte Catherine*
- 3 *Ile aux oyseaux.* En cette ile y a telle quantité d'oiseaux, que tous les navires de France s'en pourroient charger sans qu'on s'en apperceut: ce dit le capitaine Jacques Quartier. Et ie le croy bié pour en avoir veu préque de semblables.
- 4 *Golfe des Chateaux*
- 5 *Port de Carpins*
- 6 *Cap RaZé*
- 7 *Cap & Port de Degrad*

D  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
Ayan  
qui rega  
de la tet  
Terre-n

- 8 *Ile sainte Catherine, & là mesme le Port des Chateaux.*
- 9 *Port des Gouttes*
- 10 *Port des Balances*
- 11 *Port de Blanc sablon*
- 12 *Ile de Brest*
- 13 *Port des ilettes*
- 14 *Port de Brest*
- 15 *Port saint Antoine*
- 16 *Port saint Servain*
- 17 *Elevve saint Jacques, & Port de Jacques Quartier*
- 18 *Cap Tiennot*
- 19 *Port saint Nicolas*
- 20 *Cap de Rabast*
- 21 *Baye de saint Laurent*
- 22 *Iles saint Guillaume*
- 23 *Ile sainte Marthe*
- 24 *Ile saint Germain*
- 25 *Les sept iles*
- 26 *Riviere dite Chischedec, où il ya grande quantité de chevaux aquatiques dits Hippopotames.*
- 27 *Ile de l'Assumption, autrement dite Anticosti, laquellea environ trente lieuës de longueur: & est à l'entrée de la grande riviere de Canada.*
- 28 *Détroit saint Pierre*

Ayant indiqué les lieux de la Terre-neuve qui regardent à l'Est, & ceux qui sont le long de la tette ferme du Nort: retournons à ladite Terre-neuve, & faisons le tour entier. Mais

faut sçavoir qu'il y a deux passages principaux pour entrer au grand Golfe de saint Laurent. Jacques Quartier en ses deux voyages alla par le passage du Nort. Aujourd'hui pour eviter les glaces & pour le plus court plusieurs prennent celui du Su par le détroit qui est entre le Cap Breton & le Cap de Raye. Et cette route ayant esté suivie par le sieur Champlain, la premiere terre découverte en son voyage fut

29 *Le Cap sainte Marie*

30 *Iles saint Pierre*

31 *Port du saint Esprit*

32 *Cap de Lorraine*

33 *Cap saint Paul*

34 *Cap de Raye, que ie pense estre le Cap pointu de Jacques Quartier.*

35 *Les Monts des Cabanes*

36 *Cap double*

Maintenant passons à l'autre terre vers le Cap saint Laurent, laquelle i'appellerois volontiers l'ile de *Bacillos*, c'est à dire de Moruës (ainsi qu'à peu pres l'a marquee Postel) pour lui donner vn propre nom, quoy que tout l'environ du Golfe saint Laurent se puisse ainsi nommer: car jusques à *Gachepe*, tous les ports sont propres à la pecherie desditz poissons, voire même encore les ports qui sont au dehors & regardent vers le Su, c'est à dire le *Midi*, côme le Port aux Anglois, de *Campseau*, & de *Savalet*. Or en cōmençant au détroit d'entre le Cap de Raye & le Cap saint Laurent (lequel a dix-huit lieues de large) on trouve

Dep

pein

pou

à Pa

bité

Nou

de C

seau

que

Nou

qué

augu

ruës.

Jacq

la tro

rema

serve

sition

si, Ga

Batis

tres.

qu'il

- 37 *Les isles saint Paul*  
 38 *Cap saint Laurent*  
 39 *Cap saint Pierre*  
 40 *Cap Dauphin*  
 41 *Cap saint Jean*  
 42 *Cap Royal*  
 43 *Golfe saint Julien*  
 44 *Passage, ou Détroit de la baye de Campseau, qui  
 separe l'île de Bacillos de la terre ferme.*

Depuis tant d'années ce détroit n'est point à peine reconu, & toutefois il sert de beaucoup pour abbreger chemin (ou du moins servira à l'avenir, quand la Nouvelle-France sera habitée) pour aller à la grande riviere de *Canada*. Nous le vîmes l'année passée estans au port de *Campseau*, allans chercher quelque ruisseau pour nous pourvoir d'eau douce avant que lever les ancrs pour nous en revenir. Nous en trouvâmes vn petit que j'ay marqué vers le fond de la baye dudit *Campseau*, auquel lieu se fait grande pecherie de *Morues*. Or quand ie considere la route de *Jacques Quartier* en son premier voyage, ie la trouve si obscure qu'ie ne plus, faute d'avoir remarqué ce passage. Car noz mariniers se servent le plus souvent des noms de l'imposition des Sauvages, comme *Tadoussac*, *Anticosti*, *Gachepe*, *Tregate*, *Misamichis*, *Campseau*, *Kebec*, *Batiscan*, *Sagnay*, *Chischedec*, *Mantanne*, & autres. En cette obscurité j'ay pensé que ce qu'il appelle les *Iles Columbares* sont les isles

dites Ramées qui sont plusieurs en nombre, ayant dit en son discours qu'une tempête les avoit portez du Cap pointu à trente-sept lieuës loïn : car il estoit ja passé de la bende du Nort vers le Su.

45 *Iles Colombaires, aliàs Iles Ramées.*

46 *Iles des Margaux.* Il y a trois iles remplies de ces oiseaux comme vn pré d'herbes, ainsi que dit Iacques Quartier.

47 *Ile de Brion,* où y a des Hippopotames, ou Chevaux marins.

48 *Ile d'Alexay*

Delà il dit qu'ilz firent quelques quarante lieuës, & trouverent.

49 *Le Cap d'Orleans*

50 *Fleuve des Barques,* que ie prens pour *Mesamichis.*

51 *Cap des Sauvages*

52 *Golfe saint Lunaire,* que ie prens pour *Tregate.*

53 *Cap d'Esperance*

54 *Baye, ou Golfe de Chaleur,* auquel Iacques Quartier dit qu'il fait plus chaut qu'en Hespagne : En quoy ie ne le croiray point volontiers iusques à ce qu'il y ait fait vn autre voyage, attendu le climat. Mais il se peut faire que par accident il y faisoit fort chaud quād il y fut, qui estoit au mois de Iuillet.

55 *Cap du Pré*

56 *Saint Martin*

57 *Baye des Morües*

Cap

58

59

60

61

62

B  
de  
de  
qua  
cher  
chepe

63

64

65

66

Al

dessus

67 R

68 P

P

69 P

vi

tr

70 R

b

riv

qu

C

71 Fl

72 Ile

lée

- 58 Cap saint Louis  
 59 Cap de Montmorency  
 60 Gachepe  
 61 Ile percée  
 62 Ile de Bonn' aventure

Entrons maintenant en la grande riviere de *Canada*, en laquelle nous trouverons peu de ports en l'espace de plus trois cens cinquante lieuës: car elle est fort pleine de rochers & battures. A la bende du Su passé *Gachepe* il y a

- 63 Le Cap à l'Evêque  
 64 Riviere de *Mantanne*  
 65 Les ileaux saint Jean, que ie prens pour Le Pic  
 66 Riviere des *Iroquois*.

A la bende du Nort, apres *Chischedec* mis ci dessus au numero 27.

- 67 Riviere sainte *Marguerite*  
 68 Port de *Lesquemini*, où les Basques vont à la pecherie des Baleines  
 69 Port de *Tadoussac*, à l'embouchure de la riviere de *Saguenay*, où se fait le plus grand trafiq de pelleterie qui soit en tout le pais  
 70 Riviere de *Saguenay* à cent lieuës de l'embouchure de la riviere de *Canada*. Cette riviere est si creuse qu'on n'en trouve quasi point le fond. Ici la grãde riviere de *Canada* n'a plus que sept lieuës de large.  
 71 Fle du Lièvre  
 72 Ile aux *Coudres*. Ces deux iles ainsi appellées par *Iacques Quartier*

HISTOIRE

242

73 *Ile d'Orleans*, laquelle Iacques Quartier nomma *l'ile de Bacchus*, à-cause de la grande quantité de vignes qui y sont. Ici l'eau de la grande riviere est douce, & monte le flot plus de quarante lieuës par dela.

74 *Kebec*. C'est vn détroit dela grande riviere de Canada, où le Sieur De Monts a fait vn Fort & habitation de François, aupres duquel lieu y a vne riviere qui tombe d'vn rocher fort haut & droit.

75 *Port de sainte Croix* où hivernale Capitaine Iacques Quartier, & dit le sieur Champlain qu'il ne passa point plus outre, mais il se trompe: & faut conserver la memoire de ceux qui ont bien fait.

76 *Riviere de Batiscan*

77 *Ile saint Eloy*

78 *La riviere de Foix*, nommée par Champlain *Les trois rivieres*

79 *Hochelaga*, ville des Sauvages, du nom de laquelle Iacques Quartier a appelé la grande riviere que nous disons *Canada*.

80 *Mont Royal*, montagne voisiné de *Hochelaga*, d'où on découvre la grande riviere de *Canada* à perte de veüe au dessus du grand Saut.

81 *Saut* dela grande riviere de *Canada*, qui dure vne lieuë, tombant icelle riviere des rochers en bas avec vn bruit étrange.

82

Som  
pi  
ne  
gr  
m  
Ca  
Be



sieur  
Messir

82 *La grande Riviere de Canada*, de laquelle on ne sçait encore l'origine, & a plus de huit cens lieuës de conoissance, soit pour avoir veu, soit par le rapport des Sauvages. Le trouve au second voyage de Jacques Quartier qu'elle a trente lieuës de large à son entrée, & plus de deux cens brasses de profond. Cette riviere a esté appellée par le même Jacques Quartier *Hochelaga*, du nom du peuple qui de son temps habitoit vers le Saut d'icelle.

---

*Sommaire de deux Voyages faits par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve: Golfe de saint Laurent: & de la grande riviere de Canada: Eclaircissement des noms de Terre-neuve, Bacalos, Canada, & Labrador: Erreur du sieur de Belle-forest.*

C H A P. I.



EN l'année mil cinq cens 1533, trente-trois Jacques Quartier excellent pilote Maloin desirieux de perpetuer son nom par quelque action signalée, fit sçavoir à Monsieur l'Admiral ( qui estoit pour lors Messire Philippe Chabot Comte de

Burenfais, & de Charni Seigneur de Brion) la bonne volonté qu'il avoit de découvrir des terres ainsi que les Hespagnols auoient fait aux Indes Occidentales, & même neuf ans auparavant Iean Verazzano souz l'aveu du Roy François I. lequel Verazzano prevenu de mort n'avoit conduit aucunes colonies és terres qu'il avoit decouvertes, ains avoit seulement remarqué la côte depuis environ le trétième degré de la Terre-neuve qu'on appelle aujourd'hui La Floride iusques au quarantième. Pour lequel dessein continuer il offroit ce qui estoit de son industrie s'il plaisoit au Roy lui fournir les moyens à ce nécessaires. Ledit Sieur Admiral ayant pris de bonne part ces paroles, il les representa à sa Majesté, & fit en sorte que ledit Quartier eut la charge de deux vaisseaux de chacun soixante tonneaux garnis de soixante & vn hommes pour l'exécution de ce qu'il avoit proposé. Et moyennant ce il fit vn voyage à la Terre-neuve du Nort, là où il découvrit les iles de ladite Terre-neuve, qui sont comme vn Archipelague, en nombre infini, & les côtes iusques à l'embouchure de la grande riviere de *Canada* au Golfe dit de saint Laurent tant à la bende du Nort, que du Su, & ne cessa de rechercher les ports & havres desdites terres, & reconoitre leur assiette, utilité, & nature, iusques à ce que la saison se passant, & les vents contraires à la route de France venant à s'élever, il print avis de re-

Deux  
vaisseaux  
de soixante  
vn hom-  
mes.

sour  
plus  
tiner  
geiu  
Cana  
ner c  
çoife  
lation  
quell  
ment  
comm  
res à la  
les pla  
en leu  
tées n  
naturel  
même  
peuven  
comme  
en Prov  
sont co  
tre end  
vieux:  
quête a  
par les  
Ainsi du  
dit Qu  
bien sy  
de l'air d  
inconeu  
bre, & c

tourner, & attendre à vne autre année à faire plus ample découverte, comme il fit incontinent apres, & penetra en son second voyage iusques au grand saut de ladite riviere de *Canada*, en laquelle il avoit deliberé de donner commencement à vne habitation Françoise au lieu dit sainte Croix d'écrit en la relation qu'il a fait de son second voyage: auquel lieu il hiverna, & y a encore presentement des meules à moulin qu'il y avoit porté comme instrumens principalement necessaires à la nourriture d'un peuple. Mais comme les plantes portées hors de leur province, & en leur propre province souvent transplantées ne profitent point tant qu'en leur lieu naturel. Et comme il y a des pais en la France même où plusieurs forains & étrangers ne peuvent vivre (du moins en bonne santé) comme à Narbone en Languedoc, & à Yeres en Provence, d'où i'entens que les habitans sont contraints de rebatir leur ville en vn autre endroit, pource qu'ils n'y peuvent devenir vieux: Et pour l'effect de ce ont présentée requête au Roy: sur quoy il y a des oppositions par les Marseillois & les habitans de Tolon. Ainsi durant cet hiver plusieurs des gens du dit Quartier n'ayans la disposition du corps bien sympathizante avec le temperament de l'air de ce pais là, furent saisis de maladies *Maladies* inconnues. qui en emporterent vn bon nombre, & eussent pis fait sans le secours du re-

mede que Dieu leur envoya , duquel nous rapporterons en son lieu ce que ledit Quartier en a écrit.

Après que l'hiver fut passé les gens dudit Quartier se fachèrent de cette demeure & voulurent retourner en France , mêmes d'autant que les vivres commençoient à leur defaillir : de maniere que retournés pardeçà sur l'épouvantement qu'ilz donnerent de cette étrange maladie nul ne se presenta pour continuer les voyages dudit Quartier, lequel se trouvant enveloppé de quelques affaires n'eut moyen de retourner si tot, & là dessus alla faire vn plus lointain voyage au village des esprits, comme disent les Floridiens, & ce non mal à propos: car nous appellons bien le Paradis celeste *la cite sainte*, qui nous est représentée par la Jerusalem visible.

C'est ainsi que de tout temps nous avons fait des levées de boucliers, que nous-nous sommes portés avec ardeur à des grandes entreprises, que nous avons projeté des beaux commencemens, & puis nous avons tout quitté, & nous sommes contentés d'avoir veu le pais, rendans ce nom de Nouvelle-France plus illusoire qu'une Chimere. Deverité pour faire telles entreprises il faut de Paide & du support, mais aussi faut-il des hommes de resolution, qui ne reculent point en arriere, & qui ayent ce point d'honneur devant les yeux **VEINCRE OV MOVRIR,**

estan  
arriv  
pou  
nouv  
des p  
concu  
des, &  
bonne  
dies e  
Mont  
bien et  
s'en est  
aspects  
gouver  
ne veu  
ques Q  
tout ce  
croire q  
de pierr  
& vne a  
pas suffi  
conuë,  
pres pou  
s'y fortie  
terre.  
Or ay  
Terre-ne  
bon avan  
ces trois  
ne convi  
premier

estant vne belle & glorieuse mort celle qui arrive en executant vn beau dessein, comme pour jeter les fondemens d'un Royaume nouveau, & établir la Foy Chrétienne parmi des peuples entre lesquels Dieu n'est point conçu. Vn soldat qui s'étonne des arquebuzades, & de l'éclat de ses ennemis, ne fera iamais bonne guerre. Le même accident de maladies estant arrivé en la troupe du sieur De Monts on n'a pas quité l'entreprise pour cela: bien est vray qu'on a changé de lieu, & on s'en est bien trouvé. Car les abris des vents, & aspects des astres servent de beaucoup au gouvernement de la santé des hommes. Je ne veux pourtant blamer le Capitaine Jacques Quartier, lequel ie reconois avoir fait tout ce qu'un homme peut faire, mais i'ose croire qu'il n'a pas esté secondé; & vne si lourde pierre ne se peut pas remuer par vn seul: & vne année, ni deux, ni à peine trois, ne sont pas suffisantes pour decouvrir vne terre inconnüe, y chercher des ports, & lieux propres pour demeurer, y faire des batimens, s'y fortifier, y cultiver & ensemençer la terre.

Or ayans d'orenavant à parler des païs de Terre-neuve, de *Bacalos*, & de *Canada*, il est bon avant qu'y entrer d'éclaircir le lecteur de ces trois mots, desquels tous les Geographes ne conviennent point entre-eux. Quant au premier il est certain que tout ce païs que

Terre-  
neuve.

248

HISTOIRE

nous avons dit se peut appeller Terre-neuve, & le mot n'en est pas nouveau: car de toute memoire & des plusieurs siecles noz Diepois, Maloins, & autres mariniers du Havre de Grace, de Honfleur, & autres lieux, ont les voyages ordinaires en ces pais là pour la pecherie des Moruës dont ilz nourrissent presque toute l'Europe, & pourvoient tous vaisseaux de mer. Et quoy que tout pais de nouveau decouvert se puisse appeller Terre-neuve comme nous avons rapporté au quatrieme chapitre du premier livre que Jean Verazzano appella la Floride Terre-neuve, pour ce qu'avant lui aucun n'y avoit encore mis le pied, & n'avoit point ce nom de Floride: toutefois ce mot est particulier aux terres plus voisines de la France és Indes Occidentales, lesquelles sont par les quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, & cinquante degrez en tirant au Nort. Et par vn mot plus general on peut appeller Terre-neuve tout ce qui environne le Golfe de saint Laurent, où les Terre-neuviens indifferemment vont tous les ans faire leur pecherie: ce que j'ay dit estre des plusieurs siecles; & partant ne faut qu'aucune autre nation se glorifie d'en avoir fait la decouverte. Outre ce que cela est tres-certain entre noz mariniers Normans, Bretons, & Basques, lesquelles avoient imposé nom à plusieurs ports de ces terres avant que le Capitaine Jacques Quartier y allast,

DE  
je mettr  
stel que  
que en c  
rationis  
Gallia ad  
quentaris  
vasta, s  
neuve et  
c'est aux  
la premie  
tales, & n  
Quant  
tion de no  
Moruë B  
ples de la  
mer aussi  
langage le  
gé. Et ont  
desdits Bas  
terres est à  
toute la pe  
se fait au G  
te y adjacen  
Ports des A  
cause toute  
avons dite  
dire Terre  
Moruës.  
Et pour l  
celebré en l  
lation d'vne  
de cette gran

je mettray encore ici le témoignage de Postel que j'ay extrait de sa Charte geographique en ces mots: *Terra hac ob lucrosissimam piscationis utilitatem summa literarum memoria à Gallia adiri solita, & antè mille sexcentos annos frequentari solita est: sed eò quòd sit urbibus inculta & vasta, spreta est.* De maniere que nôtre Terre-neuve estant du continent de l'Amérique, c'est aux François qu'appartient l'honneur de la premiere découverte des Indes Occidentales, & non aux Hespagnols.

Quant au nom de *Bacalos* il est de l'imposition de noz Basques, lesquels appellent vne Moruë *Bacillos*, & à leur imitation noz peuples de la Nouvelle-France ont appris à nommer aussi la Moruë *Bacillos*, quoy qu'en leur langage le nom propre de la Moruë soit *Apçgé*. Et ont dès si long-temps la frequentation desdits Basques, que le langage des premieres terres est à moitié de Basque. Or d'autant que toute la pecherie des Moruës (passé le Banc) se fait au Golfe de saint Laurent, ou en la côte y adjacente qui est au Su hors ledit Golfe, és Ports des Anglois, & de *Campseau*: pour cette cause toute cette premiere terre que nous avons dite Terre-neuve en general, se peut dire Terre de *Bacillos*, c'est à dire Terre de Moruës.

Et pour le regard du nom de *Canada* tant célébré en l'Europe, c'est proprement l'appellation d'une certaine province qui est au Nort de cette grande riviere à laquelle on a donné

Les François depuis 1600. ans vont aux

Terres-neuves.

Les François ont premiers

découvert les Indes

Occidentales, que

les Hespagnols.

*Bacalos.*

*Canada.*

le nom de *Canada*, comme au fleuve d'Inde le nom du peuple & de la province qu'il arrouse. D'autres ont appelé cette riviere *Hochelaga* du nom d'une autre terre que cette riviere baigne au dessus de sainte Croix, où Jacques Quartier hiverna. Or j'avoit que *Canada* soit cette region qui est environnée au Septentrion des hautes montagnes de *Saguenay*, du Golfe de saint Laurent au Levant, de la terre de *Hochelaga* au Ponant, & de ladite grande riviere au Midi, toutefois j'ay appris du sieur François Adenain domestique de Monsieur de Monts, qui va tous les ans en ce pais-là, que les peuples de *Gachepe*, & de la baye de Chaleur qui sont environ le quarante-huitième degré de latitude au Sud de ladite grande riviere, se disent *Canadaquos* (ilz prononcent ainsi) c'est à dire *Canadaquois*, comme nous disons *Souriquois*, & *Iroquois*, autres peuples de cette terre. Cette diversité a fait que les Geographes ont varié en l'assiette de la province de *Canada*, les vns l'ayant située par les cinquante, les autres par les soixante degrez. Cela presuppolé, je dy que l'un & l'autre côté de ladite riviere est *Canada*, & par ainsi justement icelle riviere en porte le nom, plustot que de *Hochelaga*, ou de saint Laurent.

Riviere  
de *Canada*  
de.

Du mot  
de *Canada*  
de.

J'ay dit que *Canada* est proprement le nom d'une province. Et pource je ne me puis accorder avec le sieur de Belle-forest, lequel dit qu'il signifie Terre; ni à peine avec le Capitain

DE  
ne lacque  
signifie  
abusé,  
(comme  
peuples)  
les Sauvages  
lui mont  
circuit de  
*Canada*,  
ou la terre  
tendue de  
Le méri  
qui habite  
Chaleur, le  
tre tous les  
quoy il se  
*Labrador* est  
Golfe de C  
huit & dem  
Mais quan  
il ne fait nu  
lations. Et  
Belleforest  
mis *Labrad*  
xante degr  
pecherie d  
estre appell  
la baye de C  
*chi*, & la Ba

ne Jacques Quartier, lequel écrit que *Canada* signifie Ville. Je croy que l'un & l'autre s'est abusé, & est venuë la deception de ce que (comme il falloit parler par signes avec ces peuples) quelqu'un des François interrogeant les Sauvages comment s'appelloit leur païs, lui montrans leurs villages & cabannes, ou un circuit de terre, ils ont répondu que c'estoit *Canada*, non pour signifier que leurs villages ou la terre s'appellassent ainsi, mais toute l'étendue de la province.

Le même Belleforest parlant des peuples qui habitent environ la baye (ou Golfe) de Chaleur, les appelle peuples de *Labrador*, contre tous les Geographes uniuersélement. En quoy il s'est equivoqué, veu que le païs de *Labrador* est par les soixante degres, & ledit Golfe de Chaleur n'est que par les quarante-huit & demi. Je ne sçay quel est son auteur, Mais quant au Capitaine Jacques Quartier il ne fait nulle mention de *Labrador* en ses Relations. Et vaudroit mieux que ledit sieur de Belleforest eust situé le païs de *Bacalos* là où il a mis *Labrador*, que de l'auoir mis par les soixante degrez. Car de verité la plus grande pecherie des Moruës (que nous auons dit estre appellées *Bacaillos*) se fait es environs de la baye de Chaleur, comme à *Tregate*, *Misamichi*, & la Baye qu'on appelle des Moruës.

*Relation du premier voyage fait par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve du Nort jusques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. Et premierement l'état de son equippage, avec les découvertes du mois de May.*

CHAP. II.



*Partenir  
de France  
le 20.  
Avril  
1534*

*Arrivée  
à la Terre  
neuve.*

*Cap de  
Bonne  
venue.*

APRES que Messire Charles de Moüy, sieur de la Meilleraye, & Vic'admiral de France eut fait jurer les Capitaines, Maistres & compagnons des navires, de bien & fidelement se comporter au service du Roy Tres-Chrétien, souz la charge du Capitaine Jacques Quartier; Nous partimes le vingtième d'Avril en l'an mil cinq cens trente-quatre du port de saint Malo avec deux navires de charge chacun d'environ soixante tonneaux, & armé de soixante & vn hommes: Et navigames avec tel heur que le dixième de May nous arrivames à la Terre-neuve, en laquelle nous entrames par le *Cap de Bonne-venue*, lequel est au quarante-huitième degré & demi de latitude. Mais pour la grande quantité de glaces qui estoit le long de cette terre, il nous fut besoin d'entrer en vn port que nous nom-

D  
mames  
du port  
tames  
temps,  
pareilla  
Le v  
vent d'  
le Cap d  
laquelle  
glace,  
en piec  
barques  
oyseaux  
c'est cho  
que cor  
avoir vn  
qu'il ser  
portez &  
moins il y  
en l'air qu  
comme l  
Corbeau  
vent vole  
petites, p  
main, av  
telle vites  
seaux en l  
estoit ap  
desquels n  
moins de  
faire de ca  
nous en fir

mames de *sainte Catherine* distant cinq lieuës du port susdit vers le Su-Suest, là nous y arrames dix jours attendans la commodité du temps, & ce-pédant nous équippames & appareillames noz barques.

*Port de  
sainte  
Catheri-  
ne.*

Le vingtunième de May fines voile ayans vent d'Ouest, & tirames vers le Nort depuis le *Cap de Bonne-veuë* jusques à *l'île des Oyseaux*, laquelle estoit entierement environnée de glace, qui toutefois estoit rompuë & divisée en pieces, mais nonobstant cette glace noz barques ne laisserent d'y aller pour avoir des oyseaux, desquels ya si grand nombre que c'est chose incroyable à qui ne le void, par-ce que combien que cette Ile (laquelle peut avoir vne lieuë de circuit) en soit si pleine qu'il semble qu'ils y soient expressément apportez & presque comme semez: Neantmoins il y a cent fois plus à l'entour d'icelle, & en l'air que dedans, desquels les vns sont grâds comme Pies, noirs & blancs, ayans le bec de Corbeau: ilz sont toujours en mer, & ne peuvent voler haut, d'autant que leurs ailes sont petites, point plus grandes que la moitié de la main, avec lesquelles toutefois ils volent de telle vitesse à fleur d'eau, que les autres oyseaux en l'air. Ilz sont excessivement gras, & estoient appellez par ceux du pais *Apponath*, desquels noz deux barques se chargerent en moins de demi heure, comme l'on auroit peu faire de cailloux, de sorte qu'en chaque navire nous en fines saler quatre ou cinq tonneaux,

*Ile aux  
oyseaux.*

*Merveil-  
leuse abô-  
dâce d'oy-  
seaux.*

sans ceux que nous mangeames frais.

En outre il y a vne autre espece d'oyseaux qui volent haut en l'air, & à fleur d'eau, lesquels sont plus petits que les autres, & sont appelez *Godess*. Ilz s'assembloit ordinairement en cette Ile, & se cachent souz les ailes des grands. Il y en a aussi d'une autre sorte (mais plus grands & blancs) separez des autres en vn canton del'Ile, & sont tres-difficiles à prendre, par-ce qu'ilz mordent comme chiens, & les appelloient *Margaux*: Et bien que cette Ile soit distante quatorze lieuës de la grande terre, neantmoins les Ours y viennent à nage, pour y manger de ces oyseaux, & les nôtres y en trouverent vn grand comme vne Vache, blanc comme vn Cygne, lequel sauta en mer devant eux, & le lendemain de Pasques qui estoit en May, voyageans vers la terre, nous le trouuames à moitié chemin nageant vers icelle, aussi vite que nous qui allions à la voile; mais l'ayans apperceu luy donnames la chasse par le moyen de noz barques, & le primmes par force. Sa chair estoit aussi bonne & delicate à manger que celle d'un bouveau. Le Mercredy ensuiuant qui estoit le vingt-septième dudit mois de May, nous arrivames à bouche du *Golfe des Chateaux*, mais pour la contrarieté du temps, & à cause de la grande quantité de glaces il nous fallut entrer en vn port qui estoit aux environs de cette embouchure, nommé *Carpunt*, auquel nous demeurames sans pouvoit sortir, jusques au

*Godess.*

*Margaux.*

*Ours tra-*  
*versans*  
*14 lieuës*  
*de mer.*

*Golfe des*  
*Chateaux*

*Carpunt.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 255  
neufième de Iuin, que nous partimes de là  
pour passer outre celieu de *Carpunt*, lequel est  
au cinquante-vnième degré de latitude.

La terre depuis le *Cap Rasé* jusques à celui  
de *Degrad* fait la pointe de l'entrée de ce Golfe  
qui regarde de Cap à Cap vers l'Est, Nort, &  
Su. Toute cette partie de terre est faite d'Iles  
situées l'une auprès de l'autre, si qu'entre icel-  
les n'y a que comme petis fleuves, par lesquels  
l'on peut aller & passer avec petis bateaux, &  
là y a beaucoup de bons ports, entre lesquels  
sont ceux de *Carpunt*, & *Degrad*. En l'une de ces  
Iles la plus haute de toutes, l'on peut estant  
debout clairement voir les deux Iles basses  
pres le *Cap Rasé*, duquel lieu l'on conte vingt-  
cinq lieues jusques au port de *Carpunt*, & là y a  
deux entrées l'une du côté d'Est, l'autre du Su,  
mais il faut prendre garde du côté d'Est, parce  
qu'on n'y void que bancs & eaux basses, &  
faut aller à l'entour de l'ile vers Oüest, la lon-  
gueur d'un demi cable ou peu moins qui veut,  
puis tirer vers le Su, pour aller au susdit *Car-  
punt*, & aussi l'on se doit garder de trois bancs  
qui sont sous l'eau, & dans le canal, & vers  
l'ile du côté d'Est, y a fond au canal de trois  
ou quatre brasses, l'autre entrée regarde  
l'Est, & vers l'Oüest l'on peut mettre pied à  
terre.

Quittant la pointe de *Degrad*, à l'entrée du  
Golfe susdit, à la volte d'Oüest, l'on doute de  
deux Iles qui reste au côté droit, desquelles  
l'une est distée trois lieues de la pointe susdite,

Cap Rasé  
Cap de  
Degrade

Carpunt  
& De-  
grad bons  
ports.  
25. lieues  
du Cap  
Rasé à  
Carpunt.

& l'autre sept, ou plus ou moins, de la premiere, laquelle est vne terre plate & basse, & semblable qu'elle soit de la grande terre. I'appellay cette Ile du nom de *Sainte Catherine* en laquelle vers Est, y a vn pais sec & mauvais terroir environ vn quart de lieuë, pour-ce est-il besoin faire vn peu de circuit. En cette Ile est le *port des Chateaux* qui regarde vers le Nord-Nordest & le Su-Suroüest, & y a distance de l'vn à l'autre environ quinze lieuës. Du susdit *port des Chateaux*, jusques au *port des Gouttes*, qui est la terre du Nord du Golfe susdit qui regardel'Est-Nordest, & l'Oüest-Suroüest, y a distance de douze lieuës & demie, & est à deux lieuës du *port des Balances*, & se trouve qu'en la tierce partie du trauers de ce Golfe y a trente brasses de fond à plomb. Et de ce *port des Balances* jusques au *Blanc-sablou* y a vingt-cinq lieuës vers l'Oüest-Suroüest. Et faut remarquer que du côté du Suroüest de *Blanc-sablou* l'on void par trois lieuës vn banc qui paroît dessus l'eau ressemblant à vn bateau. *Blanc-sablou* est vn lieu où n'y a aucun abry, du Su ni du Suest, mais vers le Su-Suroüest de ce lieu, y a deux iles, l'vne desquelles est appellée *Ile de Brest*, & l'autre *Ile des Oyseaux*, en laquelle y a grande quantité de *Godets* & *Corbeaux* qui ont le bec & les pieds rouges, & font leurs nids en des trous souz terre comme connils. Passé vn Cap de terre distant vne lieuë de *Blanc-sablou*, l'on trouve vn port & passage appellé les *Ilettes*, qui est le meilleur lieu

*Ile Sainte Catherine.*

*Port des Chateaux.*

*Port des Gouttes.*

*Port des Balances.*

*Banc.*

*Blanc-sablou.*

*Ile de Brest.*

*Ile des Oyseaux.*

*Godets.*

*Corbeaux.*

*Port des Ilettes.*

*Ilettes.*

lieu  
gran  
Brest  
est a  
cinq  
jusqu  
Brest e  
ronne  
bassés  
icelles

Le



de saint  
nous tira  
découvr  
Nous pas  
les font e  
de les co  
lieuës ou  
l'vne d'ice  
vames gra  
d'autres o

lieu de Blanc-fablon, & où la pecherie est fort grande. De ce lieu des illetes jusques au *Port de Brest* y a dix-huit lieuës de circuit: & ce port est au cinquante-vnième degré cinquante-cinq minutes de latitude. Depuis les Illetes jusques à ce lieu y a plusieurs Iles, & le *Port de Brest* est memes entre les Iles, lesquelles l'environnent de plus de trois lieuës, & les Iles sont baissés, tellement que l'on peut voir par dessus icelles les terres susdites.

*Les navigations & decouvertes du*  
*mois de Juin.*

CHAP. III.

**L**E dixième du susdit mois de *Port de Brest.* Juin, entrames dans le *Port de Brest* pour avoir de l'eau & du bois, & pour nous apprêter de passer outre ce Golfe: Le jour de saint Barnabé apres avoir oui la Messe, nous tirames outre ce port vers Oüest, pour decouvrir les ports qui y pouvoient estre: Nous passames par le milieu des Iles, lesquelles sont en si grand nombre qu'il n'est possible de les conter, parce qu'elle continuent dix lieuës outre ce port: Nous demeurames en l'une d'icelles pour y passer la nuit, & y trouvames grande quantité d'œufs de Canes, & *Iles en grand nombre.* *Quantité d'œufs.* & les

R

appellames toutes en general, *les Iles.*

*Port de  
saint  
Antoine.* Le lendemain nous passames outre ces Iles,  
& au bout d'icelles trouvames vn bon port,  
que nous appellames de *saint Antoine*, & vne  
ou deux lieuës plus outre découvrimes vn  
petit fleuve fort profond vers le Suroüest, le-  
quel est entre deux autres terres, & y a là vn

*Port de  
saint  
Servain.* bon port. Nous y plantames vne croix, & l'ap-  
pellames le *Port saint Servain*: & du côté du  
Suroüest de ce port & fleuve se trouve à en-  
viron vne lieuë vne petite Ile ronde cōme vn

*Fleuve  
Es ports  
de saint  
Iacques,  
dit de Iac-  
ques Quar-  
tier.* fourneau, environnée de beaucoup d'autres  
petites, lesquelles donnent la conoissance de  
ces ports. Plus outre à deux lieuës, y a vn au-  
tre bon fleuve plus grand, auquel nous pecha-  
mes beaucoup de Saumons, & l'appellames le  
*fleuve de saint Iacques*. Estans en ce fleuve nous  
avisames vne grande nave qui estoit de la Ro-  
chelle, laquelle avoit la nuit précédente passé  
outre le port de Brest, où ilz pensoient aller  
pour pêcher, mais les mariniers ne sçavoient  
où estoit le lieu. Nous nous accostames d'eux,

& nous nimes ensemble en vn autre port, qui  
est plus vers Oüest, environ vne lieuë plus ou-  
tre que le susdit fleuve de saint Iacques, le-  
quel j'estime estre vn des meilleurs ports du  
monde, & fut appelé le *port de Iacques Quartier*.  
Si la terre correspondoit à la bonté des ports,  
ce seroit vn grand bien, mais on ne la doit

*Terre de  
australis* point appeller terre, air s'plustot cailloux &  
rochers sauvages, & lieux propres aux bestes  
farouches: D'autant qu'en toute la terre de-

vers  
en p  
desc  
Blan  
petit  
demi  
terre  
void  
mais  
cheve  
comm  
travers  
clou:  
d'oyse  
aussi bi  
quelles  
en leur  
corps,  
peinder  
ont leur  
Boul;  
semblab  
pêchent  
Et depuis  
faisoient  
viennent  
prendre  
vivre.

Le tre  
names à r  
que le tēp  
dire la Me

vers le Nort, je n'y vis pas tant de terre, qu'il en pourroit en vn benneau: & là toutefois je descendi en plusieurs lieux: & en l'Isle de Blanc-sablon n'y a autre chose que mouffe, & petites épines & buissons çà & là sechez & demi morts. Et en somme je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Cain. Là on y void des hommes de belle taille & grandeur, mais indomtez & sauvages. Ilz portent les cheveux liés au sommet de la teste, & étreins comme vne poignée de foin, y mettans au travers vn petit bois, ou autre chose au lieu de clou: & y tient ensemble quelques plumes d'oyseaux. Ils vont vétus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes, lesquelles sont toutefois percluses & renfermées en leurs habits, & ceintes par le milieu du corps, ce que ne font pas les hommes: ilz se peignent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs barques faites d'écorce d'arbre de Boul, qui est vn arbre ainsi appellé au pays, semblable à noz chenes, avec lesquelles ilz pechent grande quantité de Loups-marins: Et depuis mon retour, j'ay entendu, qu'ilz ne faisoient pas là leur demeure, mais qu'ils y viennent de país plus chauds par terre, pour prendre de ces Loups, & autres choses pour vivre.

Le trezième jour dudit mois, nous retournames à noz navires, pour faire voile, pource que le téps estoit beau, & le Dimanche fimes dire la Messe: Le Lundy suivant qui estoit le

*Puis s'en  
vint vers  
le Nort.*

*Beaux  
hommes,  
& leurs  
façons.*

*Vêtement:*

*Barques,  
ou Canots  
des Sauvages.*

*Traverse  
du Nord  
au Sud.*

*Cap-dou-  
ble.*

*Les mon-  
tagnes des  
Cabanes.*

vingt-cinquième partimes outre le port de Brest, & primmes nôtre chemin vers le Sud, pour avoir conoissance des terres que nous avions apperceuës, qui sembloient faire deux Iles. Mais quand nous fumes environ le milieu du Golfe, conumes que c'estoit terre ferme, où estoit vn gros Cap double l'vn dessus l'autre, & à cette occasion l'appellames *Cap-double*. Au cômencement du Golfe nous sondames aussi le fôd, & le trouvames de cent brasses de tous côtez. De Brest au Cap-double y a distance d'environ vingt lieües, & à cinq lieües delà nous sondames aussi le fond, & le trouvames de quarante brasses. Cette terre regarde le Nord-est-Suroüest. Le jour ensuivant qui estoit le seizième de ce mois, nous navigames le long de la côte par Suroüest & quart du Sud, environ trente-cinq lieües loin du Cap-double, & trouvames des montagnes tres-hautes & sauvages, entre lesquelles l'on voyoit je ne sçay quelles petites cabannes, & pour ce les appellames *Les montagnes des Cabannes*: les autres terres & montagnes sont taillées, rompues, & entre-coupées, & entre icelles & la mer, y en a d'autres basses. Le jour precedent pour le grâd broüillas & obscurité du temps, nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre, mais le soir il nous apparut vne ouverture de terre ressemblante à vne embouchure de riviere, qui estoit entre ces monts des Cabannes. Et y avoit là vn Cap vers Suroüest, éloigné de nous environ trois lieües, & ce Cap

en fo  
& en  
ce il f  
de ce  
nous  
boucl  
port,  
nuit. J  
dudit  
du ven  
tre la c  
mes ve  
fimes c  
trouva  
comm  
mes le  
Le Go  
Cap nô  
de Sur  
Cap, y  
entre-r  
du Nord  
& ce C  
deux C  
lesquell  
tre bien  
lieües d  
vingt b  
rie de g  
voir, d  
cent en  
compag

en son sommet est sans pointe tout à Pentour, & en bas vers la mer il finit en pointe, & pour ce il fut appellé le *Cap pointu*. Du côté du Nort de ce Cap, y a vne Ile plate. Et d'autant que nous desirions avoir conoissance de cette embouchure pour voir s'il y avoit quelque bon port, nous mimes la voile bas pour y passer la nuit. Le jour suivât qui estoit le dix-septième dudit mois, nous courumes fortune à cause du vent de Nordest, & fumes contraints mettre la caucque souris & la cappe, & cheminames vers Suroüest jusques au Ieudy matin, & fimes environ trente-sept lieues: & nous nous trouvames au travers de plusieurs Iles rondes comme Colombiers, & pource leur donnames le nom de *Colombaires*.

Le *Golfe saint Iulien* est distât sept lieues d'un *Cap* nommé *Royal*, qui reste vers Su & un quart de Suroüest. Et vers l'Oüest - Suroüest de ce Cap, y en a un autre, lequel au dessous est tout entre-rompu, & est rond au dessus. Du côté du Nort y a vne Ile basse à environ demilieu: & ce Cap fut appellé le *Cap de Lait*. Entre ces deux Caps y a de certaines terres basses, sur lesquelles y en a encores d'autres, qui demontre bien qu'il y doit avoir des fleuves. A deux lieues du *Cap Royal*, l'on y trouve fond de vingt brasses, & y a la plus grande pecherie de grosses Morües qu'il est possible de voir, desquelles nous en primmes plus de cent en moins d'une heure, en attendans la compaignie.

*Cap pointu.*

*Iles Colombaires.*

*Cap Royal.*  
*Golfe saint Iulien.*

*Cap de Lait.*

*Grande pecherie de Morües.*

Le lendemain qui estoit le dix-huitième du mois le vent devint contraire & fort impetueux, en sorte qu'il nous fallut retourner vers le Cap-Royal, pensans y trouver port: & avec noz barques allames decouvrir ce qui estoit entre le Cap Royal, & le Cap de Laiet: & trouvames que sur les terres basses y a vn grand Golfe tres-profond, dans lequel y a quelques Iles, & ce Golfe est clos & fermé du côté du Su. Ces terres basses font vn des côtez de l'entrée, & le Cap-Royal est de l'autre côté, & s'avancent lescrites terres basses plus de demi lieuë dans la mer. Le pais est plat, & consiste en mauvaise terre: & par le milieu de l'entrée y a vne Ile: & en ce jour nous ne trouvames point de port: & pource la nuit nous retirames en mer, apres avoir tourné le Cap à l'Oüest.

Depuis ledit jour jusques au vingt-quatrième du mois qui estoit la fête de saint Iean, fumes battus de la tempête & du vent contraire: & survint telle obscurité que nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre jusques audit jour saint Iean, que nous decouvrimes vn Cap qui restoit vers Suroüest, distant du Cap-Royal environ trente-cinq lieuës: mais en ce jour le brouillas fut si épais, & le temps si mauvais, que nous ne peumes approcher de terre. Et d'autant qu'en ce jour l'on celebroit la feste de saint Iean Baptiste, nous le nommames *Cap de saint Iean*.

*Cap de  
saint  
Iean.*

Le lendemain qui estoit le vingt-cinquième le temps fut encores facheux, obscur, & ven-

DE  
teux, &  
Oüest, &  
travers  
times de  
moyen  
Nortou  
sept lieu  
me nous  
ça à sou  
vers Sue  
trois Iles  
droites c  
possible  
vn petit  
d'oiseau  
faisoient  
ces Iles y  
appellio  
grands q  
canton,  
mais sur  
grans *Ap*  
dons nou  
mes au p  
plus de m  
mes tant  
eussio  
semblabl  
du nom d  
avoit vne  
ron deux  
là nous pa  
& du bois

teux, & navigames vne partie du jour vers Oüest, & Nortouëst, & le soir nous primmes le travers jusques au second quart que nous partimes de là, & pour lors nous conueumes par le moyen de nôtre quadran que nous estiôs vers Nortouëst, & vn quart d'Oüest, cloignez de sept lieues & demie du Cap saint Iean, & cōme nous voulumes faire voile, le vent cōmença à souffler de Nortouëst, & pource tirames vers Suest quinze lieues, & approchames de trois Iles, desquelles y en avoit deux petites droites cōme vn mur, en sorte qu'il estoit impossible d'y monter dessus, & entre icelles y a vn petit escueil. Ces Iles estoiet plus remplies d'oiseaux que nescroit vn pré d'herbe, lesquels faisoient là leurs nids, & en la plus grande de ces Iles y en avoit vn môde de ceux que nous appellions *Margaux* qui sont blancs & plus grands qu'oysons, & estoient separez en vn canton, & en l'autre part y avoit des *Godets*, mais sur le rivage y avoit de ces *Godets* & grans *Apponats* semblables à ceux de cette Ile dont nous avôs fait mention. Nous descendimes au plus bas de la plus petite, & tuames plus de mille *Godets* & *Apponats*, & en mimes tant que voulumes en noz barques, & en eussîôs peu en moins d'vne heure réplir trente semblables barques. Ces Iles furent appellées du nom de *Margaux*. A cinq lieues de ces Iles y avoit vne autre Ile du côté d'Oüest qui a environ deux lieues de lōgueur & autât de largeur, là nous passames la nuit pour avoir de l'eau & du bois. Cette Ile est environnée de sablon,

*Oiseaux  
en mer-  
veilleuse  
abondan-  
ce.*

*Margaux.*

*Godets.*

*Apponats.*

*Nompa-  
zeille ab-  
dante d'oi-  
seaux.*

*Iles des  
Margaux.  
Ile de  
Brion.*

*Bonne  
terre.*

& autour d'icelle y a vne bonne source de six ou sept brasses de fond. Ces Isles ont de meilleure terre que nous eussions oncques veüe, en sorte qu'un champ d'icelles vaut plus que toute la Terre-Neuve. Nous la trouvames

*Pois na-  
turels &  
beaux.*

pleine de grands arbres, de prairies, de campagnes pleines de froment sauvage, & de pois qui estoient fleuris aussi épais & beaux cōme l'on eust peu voir en Bretagne, qui sembloient

*Raisins.*

*Fraises.*

*Roses.*

*Perfil.*

*Beufima-  
rins à dents  
d'Elephāt*

avoir esté semés par des laboureurs. L'on y voyoit aussi grande quantité de raisins ayās la fleur blanche dessus, des fraises, roses incarnates, perfil, & d'autres herbes de bōne & forte odeur. A l'entour de cette Ile y a plusieurs grādes bestes comme grands bœufs, qui ont deux dents en la bouche comme d'un Elephant, & vivent memes en la mer. Nous en vimes vne qui dormoit sur le rivage, & allames vers elle avec noz barques pēsans la prédre, mais aussitot qu'elle nous ouit elle se jetta en mer. nous

*Ours,*

*Loups.*

*Ile de*

*Brion.*

*Ce passage*

*estansour*

*d'hus or-*

*dinaire,*

*Esy 420*

*lieues de*

*mer entre*

*l'une &*

*l'autre*

*terre.*

*Cap-Dau-*

*phin.*

y vimes semblablement des Ours & des Loups. Cette Ile fut appellée l'Ile de Brion. En son contour y a de grands marais vers Suest & Norouest. Je croy par ce que j'ay peu cōprendre, qu'il y ait quelque passage entre la terre Neuve & la terre de Briō. S'il estoit ainsi ce seroit pour racourcir le tēps & le chemin, pourveu que l'on peust trouver quelque perfection en ce voyage. A quatre lieues de cette Ile est la terre ferme vers Oüest-Suroüest, laquelle semble estre comme vne Ile environnée d'Iettes de sable noir. Là y a vn beau Cap que nous appellames le Cap-Dauphin, pource que là est le

DE LA NOUVELLE FRANCE. 265  
commencement des bonnes terres.

Le vingt-septieme de Iuin nous circui-  
mes ces terres qui regardent vers Oueſt-Sur-  
oueſt, & paroiffent de loin comme collines  
ou montagnes de ſablon, bien que ce ſoient  
terres baſſes & de peu de fond. Nous n'y  
peumes aller, & moins y deſcendre, d'autant  
que le vent nous eſtoit contraire; & ce iour  
nous fimes quinze lieuës.

Le lendemain allames le long deſdites ter-  
res environ dix lieuës iuſques à vn Cap de  
terre rouge qui eſt roide & coupé comme vn  
roc, dans lequel on void vn entre-deux qui  
eſt vers le Nort, & eſt vn païs fort bas, & y a  
auſſi comme vne petite plaine entre la mer &  
& vn eſtang, & de ce Cap de terre & eſtang,  
iuſques à vn autre Cap qui paroifſoit, y a en-  
viron quatorze lieuës, & la terre ſe fait en fa-  
çon d'vn demy cercle tout environné de ſa-  
blon comme vne foſſe ſur laquelle l'on void  
des marais & eſtangs auſſi loin que ſe peut  
eſtendre l'œil. Et auant qu'arriver au premier  
Cap l'on trouve deux petites Iles aſſez pres  
de terre. A cinq lieuës du ſecond Cap y a vne  
Ile vers Suroueſt, qui eſt tres-haute & poin-  
tue laquelle fut nommee Alezay, le premier  
Cap fut appellé de ſainct Pierre, parce que nous  
y arrivames au iour & feſte dudit Sainct.

*Ile d'Al-  
lezay.  
Cap ſainct  
Pierre.*

Depuis l'Ile de Brion iuſques en ce lieu y a  
bon fond de ſablon, & ayans fondé egale-  
ment vers Suroueſt iuſques à en approcher de  
cinq lieuës de terre nous trouvames vingt-

cinq brasses, & à vne lieue pres, douze brasses,  
 & pres du bord six plus que moins, & bon  
 fond. Mais parce que nous voulions avoir  
 plus grâde conoissance de ces fonds pierreux  
 pleins de rochès, mimes les voiles bas & de  
 travers. Et le lendemain penultième du mois  
 le vent vint de Su & quart de Surouest, alla-  
 mes vers Ouest iusques au Mardi matin der-  
 nier jour du mois, sans conoitre, & moins dé-  
 couvrir aucune terre, excepté que vers le soir  
 nous apperçumes vne terre qui sembloit  
 faire deux Iles qui demeuroit derriere nous  
 vers Ouest & Surouest à environ neuf ou dix  
 lieues. Et ce jour allames vers Ouest jusques au  
 lendemain lever du Soleil quelques quarante  
 lieues: Et faisant ce chemin coneumes que  
 cette terre qui nous estoit apparue comme  
 deux Iles estoit la terre ferme située au Sur-  
 ouest & Nort-Nortouest iusques à vn tres-  
 beau Cap de terre nommé le *Cap d'Orleans*.  
 Toute cette terre est basse & plate, & la plus  
 belle qu'il est possible de voir, pleine de beaux  
 arbres & prairies, il est vray que nous n'y peu-  
 mes trouver de port, parce qu'elle est entie-  
 rement pleine de bancs & sables. Nous des-  
 cendimes en plusieurs lieux avec noz bar-  
 ques, & entre autres nous entrames dans vn  
 beau fleuve de peu de fond, & pource fut ap-  
 pellé le *Fleuve des barques*: d'autant que nous  
 vimes quelques barques d'hommes sauva-  
 gés qui traversoient le fleuve, & n'eumes au-  
 tre conoissance de ces sauvages, parce que

*Cap d'Or-  
leans.*

*Fleuve  
des bar-  
ques.  
Or faut  
noier que*

le v  
 bie  
 No  
 du  
 auq  
 pét  
 voi  
 mid  
 app  
 qui  
 No  
 Cap  
 Cap  
 pier  
 estio  
 vn h  
 qui  
 soit  
 vers  
 men  
 veni  
 mim  
 de la  
 mes  
 tour  
 cuid  
 ne fu  
 dit te  
 envi  
 nous  
 pour  
 beau

le vent venoit de mer & chargeoit la côte, si bien qu'il nous fallut retirer vers noz navires. Nous allames vers Nordest iusques au lever du Soleil du lendemain premier de Juillet, auquel temps s'eleva vn brouïllas & tem-  
pête, à-cause dequoy nous abbaissames les voiles, iusques à environ deux heures avant midi, que le temps se fit clair, & que nous apperceumes le Cap d'Orleans, avec vn autre qui en estoit éloigné de sept lieuës vers le Nort vn quart de Nordest, qui fut appelé *Cap des Sauvages*: du côté du Nordest de ce Cap à environ demi-lieuë, y a vn banc de pierre tres-perilleux. Pendant que nous estions pres de ce Cap, nous apperceumes vn homme qui couroit derriere noz barques qui alloit le long de la côte, & nous faisoit plusieurs signes que devions retourner vers ce Cap. Nous voyans tels signes commençames à tirer vers luy, mais nous voyant venir, se mit à fuir. Estans descendus en terre mimmes devant luy vn couteau, & vne ceinture de laine sur vn baton. Ce fait nous retournames à noz navires. Ce jour nous allames tournoyans cette terre neuf ou dix lieuës cuidans trouver quelque bon port, ce qui ne fut possible, d'autât que comme i'ay desja dit toute cette terre est basse, & est vn pais environné de bancs & sablons. Neantmoins nous descendimes ce jour en quatre lieux pour voir les arbres qui y estoient tres-beaux, & de grande odeur, & trouvames

*ces barques ne sont autre chose que les Canots des Sauvages faits de corces d'arbres.*

*Cap des Sauvages.*

*Arbres de grande odeur.*

que c'estoient Cedres, Yfs, Pins, Ormeaux, Frenes, Saulx, & plusieurs autres à nous inconeus, tous neantmoins sans fruit. Les terres où il n'y a point de bois sont tresbelles & toutes pleines de pois de raisin blâc & rouge ayant la fleur blanche dessus, de fraizzes, meures, froment sauvage, comme segle qui semble y avoir esté semé & labouré, & cette terre est de meilleure réperature qu'aucune qui se puisse voir & de grande chaleur, l'on y voit vnc infinité de Grives, Ramiers, & autres oiseaux, en somme il n'y a fauçe d'autre chose que de bons ports.

*Quantité  
de pois,  
Raisins,  
Fraizzes,  
meures,  
froment.*

*Les navigations & découvertes du mois de  
Iuillet.*

CHAP. IV.



Elendemain second de Iuillet nous découvrimes & apperceumes la terre du côté du Nort à nôtre opposite, laquelle se ioignoit avec celle-ci devant dite. Apres que nous l'eumes circuite tout autour, trouvames qu'elle contenoit en rondeur \* de profond & autant de diametre. Nous l'appellames *Le golfe saint Lunaire*, & allames au Cap avec noz barques vers le Nort, & trouvames le país si bas, que par l'espace

*Golfe  
saint  
Lunaire.*

D  
d'vn  
Duc  
sept  
terre  
de tr  
pouv  
vers  
blon  
de de  
ques  
ze lie  
couv  
au N  
nous  
fut fo  
fut bo  
au l'en  
le ven  
Nort  
stoit d  
basses  
estoit  
quâte  
& larg  
profon  
res eu  
sage co  
se rega  
Leterr  
est au  
belles  
veu, to

d'une lieue il n'y avoit qu'une brasse d'eau. Ducôté vers Nordest du Cap susdit environ sept ou huit lieues y avoit vn autre Cap de terre, au milieu desquels est vn golfe en forme de triangle qui a tresgrand fond de tant que pouvions estendre la veue d'iceluy : il restoit vers Nordest. Ce golfe est environné de sablons & lieux bas par dix lieues, & n'y a plus de deux brasses de fond. Depuis ce Cap jusques à la rive del'autre Cap de terre y a quinze lieues. Estans au travers de ces Caps, découvrimus vne autre terre & Cap qui restoit au Nort vn quart de Nordest pour tant que nous pouvions voir. Toute la nuit le temps fut fort mauvais & venteux, si bien qu'il nous fut besoin mettre la Cappe de la voile jusques au lendemain matin troisieme de Juillet que le vent vint d'Ouest, & fumes portez vers le Nort pour conoitre cette terre qui nous restoit du côté du Nort & Nordest sur les terres basses, entre lesquelles basses & hautes terres, estoit vn grand golfe & ouverture de cinquante cinq brasses de fond en quelques lieux, & large environ quinze lieues. Pour la grande profondeur & largeur & changement des terres eumes esperance de pouvoir trouver passage comme le passage des Chateaux. Ce golfe regarde vers l'Est-Nordest, Ouest-Suroest. Leterroir qui est du côté du Su de ce golfe, est aussi bon & beau à cultiver & plein de belles campagnes & prairies que nous ayons veu, tout plat comme seroit vn lac, & celui

*Golfe  
sainte  
Lunaire  
large de  
15. lieues.*

*Grand  
golfe. Baye  
de Cha-  
leur large  
de 15.  
lieues.*

*Cedres  
Sapins.*

qui est vers le Nort est vn país haut avec montagnes hautes pleine de forets, & de bois tres-hauts & gros de diverses sortes. Entre autres y a de tresbeaux Cedres & Sapins autant qu'il est possible de voir, & bons à faire mats de navires de plus de trois cens tonneaux, & ne vimes aucun lieu qui ne fut plein de ces bois, excepté en deux places que le país estoit bas, plein de prairies, avec deux tresbeaux lacs. Le mitan de ce golfe est au quarante-huitième degré & demi de latitude.

*Cap d'Es-  
perance.*

*Saint  
Martin.*

Le Cap de cette terre du Su fut appelée *Cap d'Esperance*, pour l'esperance que nous avions d'y trouver passage. Le quatrième jour de Juillet allames le long de cette terre du côté du Nort pour trouver port, & entrames en vn petit port & lieu tout ouvert vers le Su, où n'y a aucun abry pour ce vent, & trouvames bon d'appeller le lieu *Saint Martin*, & demeurames là depuis le quatrième de Juillet iusques au douzième. Et pendant le temps que nous estions en ce lieu, allames le Lundi sixième de ce mois apres avoir ouy la Messe avec vne de noz barques pour découvrir vn Cap & pointe de terre, qui en estoit éloigné sept ou huit lieuës du côté d'Ouest, pour voir de quel côté se tournoit cette terre, & estans à demi-lieuë de la pointe apperceu- mes deux bandes de barques d'hommes sauvages qui passioient d'une terre à l'autre, & estoient plus de quarante ou cinquante barques desquelles vne partie approcha de cette

pointe, & futa en terre vn grand nombre de ces gens faisans grand bruit, & nous faisoient signe qu'allassions à terre, môtrant des peaux sur quelques bois, mais d'autant que n'avions qu'une seule barque nous n'y voulumes aller & navigames vers l'autre bande qui estoit en mer. Eux nous voyans fuir, ordonnerét deux de leurs barques les plus grandes pour nous suivre, avec lesquelles se ioignirent ensemble cinq autres de celles qui venoient du côté de mer, & tous s'approchèrent de nôtre barque sautans & faisans signes d'allegresse & de vouloir amitié, disans en leur langue, *Napeu son damen assur cah*, & autres paroles que nous n'entendions. Mais parce que cômme nous avons dit, nous n'avions qu'une seule barque, nous ne voulumes nous fier en leurs signes, & leur donames à entendre qu'ils se retirassent, ce qu'ils ne voulurent faire, ains venoiet avec si grande furie vers nous, qu'aussi-tot ils environnerent nôtre barque avec les sept qu'ils avoient. Et parce que pour signes que nous fissions ils ne se vouloient retirer, lachames deux passe-volans sur eux, dont espouvantez retournerét vers la susdite pointe faisans tres-grand bruit, & demeurez là quelque peu, cômencerét derechef à venir vers nous comme devant, en sorte qu'estans approchez de la barque, de cochames deux de noz dars au milieu d'eux, ce qui les epouvâta tellemét, qu'ils commencerent à fuir en grand' hate, & n'y voulurent onc plus revenir.

*Belle-foi  
est inter-  
prete ceci:  
Nom  
voulont  
avoir vô-  
tre amitié  
le ne sçay  
d'où il l'a  
appris,  
mais au-  
jourd'hu  
ilz ne par-  
lent plus  
ainsi.*

Le lendemain partie de ces Sauvages vindrent avec neuf de leur barques à la pointe & entrée du lieu d'où noz navires estoient partis. Et estans avertis de leur venue, allames avec noz barques à la pointe où ils estoient, mais si tot qu'ils nous virent ils se mirent en fuite, faisans signe qu'ils estoient venus pour trafiquer avec nous, montrans des peaux de peu de valeur, dont ils se vétent. Semblablement nous leur faisons signe que ne leur voulions point de mal, & en signe de ce, deux des nôtres descendirent en terre pour aller vers eux, & leur porter couteaux & autres ferremens avec vn chapeau rouge pour donner à leur Capitalne. Quoy voyans descendirent aussi à terre portans de ces peaux, & commencerent à trafiquer avec nous, montrans vne grande & merueilleuse allegresse d'avoir de ces ferremens & autres choses, dansans toujours, & faisans plusieurs ceremonies, & entre autres ils se jettoient de l'eau de mer sur leur teste avec les mains: Si bien qu'ils nous donnerent tout ce qu'ils avoient, ne retenans rien; de sorte qu'il leur fallut s'en retourner tous nuds, & nous firent signe qu'ils retourneroient le lendemain & qu'ils apporteroient d'autres peaux.

*Trafic des  
sauvages  
avec les  
Chrétiens.*

Le Ieudi huitième du mois parce que le vent n'estoit bon pour sortir hors avec noz navires, appareillames noz barques pour aller découvrir ce golfe, & courumes en ce jour ving-cinq lieues dans icelui. Le lendemain

ayans

ayans bon temps navigames iusques à midy, auquel temps nous eumes conoissance d'une grande partie de ce golfe, & comme sur les terres basses il y avoit d'autres terres avec hautes montagnes. Mais voyans qu'il n'y avoit point de passage commençames à retourner faisans nôtre chemin le long de cette côte, & navigans vimes des Sauvages qui estoient sur le bord d'un lac qui est sur les terres basses, lesquels sauvages faisoient plusieurs feuz. Nous allames là & trouvames qu'il y avoit un canal de mer qui entroit en ce lac, & vimes noz barques en l'un des bords de ce canal. Les Sauvages s'approcherent de nous avec une de leurs barques & nous apporterent des pieces de Loups-marins cuites, lesquelles ils mirent sur des boises, & puis se retirerent nous donnant à entendre qu'ils nous les donnoient. Nous envoyames des hommes en terre avec des mitaines, couteaux, chapelets, & autres marchãdises, desquelles choses ils se rejouirêt infiniment, & aussi-tot vindrent tout à coup au rivage où nous estions, avec leurs barques apportãs peaux & autres choses qu'ils avoyêt pour avoir de noz marchandises, & estoient plus de trois cens tant hommes que femmes & enfans. Et voyons une partie des femmes qui ne passerent, lesquelles estoient iusques aux genoux dans la mer, sautans & chantans. Les autres qui avoient passé là où nous estiõs venoient privéement à nous frottãs leurs bras avec leurs mains, & apres les haussioient vers

*Trafic  
avec les  
Sauvages.*

*L'Auteur  
s'est icy  
equivoc-  
que, ou a  
voulu  
faire une  
regle per-  
petuelle  
d'un acci-  
dent de  
chaleur,  
car ce Gol-  
fe estant  
au 48. de-  
gré S de-  
mi, ne  
peut estre  
si chaud,  
même-  
ment en  
ce pais là.  
Golfe de  
Chaleur.*

le ciel sautans & rendans plusieurs signes de  
rejouissance, & tellement s'asséurerent avec  
nous qu'en fin ils trafiquoient de main à main  
de tout ce qu'ils avoient, en sorte qu'il ne leur  
resta autre chose que le corps tout nud, par ce  
qu'ilz donnerent tout ce qu'ilz avoient qui  
estoit chose de peu de valeur. Nous conceu-  
mes que cette gent se pourroit aisément con-  
vertir à nôtre Foy. Ils vont de lieu en autre,  
vivans de la peche. Leur pais est plus chaud  
que n'est l'Hespagne, & le plus beau qu'il est  
possible de voir, tout égal & vni, & n'y a lieu  
si petit où il n'y ait des arbres, combien que  
ce soient sablons, & où il n'y ait du froment  
sauvage, qui a l'épic cōme le segle, & le grain  
comme de l'avoine, & des pois aussi épais  
comme s'ils y avoient esté semez & cultivez,  
du raisin blanc & rouge avec la fleur blanche  
dessus, des fraises, meures, roses rouges &  
blanches, & autres fleurs de plaisante douce  
& agreable odeur. Aussi il y-a là beaucoup de  
belles prairies, & bonnes herbes & lacs où il  
y a grande abondance de Saumons. Ils apel-  
lent vne mittaine en leur langue *Cochi*, & vn  
couteau *Bacon*. Nous appellames ce golfe,  
*Golfe de la chaleur.*

Estans certains qu'il n'y avoit aucun pas-  
sage par ce golfe fines voile, & partimes de  
ce lieu de Saint Martin le Dimenche dou-  
zième de Juillet pour découvrir outre ce  
golfe, & allames vers Est le lōg de cette côte  
envirō dix-huit lieuës iusques au Cap du Pré,

où  
peu  
tueu  
entr  
ron  
mes  
mati  
côte  
dest,  
petu  
lieu d  
mes t  
nous  
fleuu  
Pré, &  
chef l  
& ob  
trer en  
mois,  
féziem  
voir fo  
ie Ieuc  
noz na  
fut bes  
que sep  
port o  
esté dé  
mauva  
demeu  
cinq  
vimes  
ges qui

où nous trouuames le flot tres grand & fort peu de fond, la mer courroucée & tempe- tueuse, & pource il nous fallut retirer à terre entre le Cap susdit & vne Ile vers Est à envi- ron vn lieuë de ce Cap, & là nous mouilla- mes l'ancre pour icelle nuit. Le lendemain matin fimes voile en intétion de circuir cetté côte, laquelle est située vers le Nort & Nor- dest, mais vn vent survint si contraire & im- petueux qu'il nous fut necessaire retourner au lieu d'où nous estions partis, & là y demeura- mes tout ce jour iusques au lendemain que nous fimes voile, & vimmes au milieu d'un fleuve éloigné cinq ou six lieuës du *Cap du* *Fré,* & estans au travers du fleuve eumes dere- *Cap du* *Fré.* chef le vent cōtraire avec vn grand brouillas & obscurité, tellement qu'il nous fallut en- trer en ce fleuve le Mardi quatorzième du mois, & nous y arretâmes à l'entrée iusques au fezième attendans le bon temps pour pou- voir sortir. Mais en ce fezième jour qui estoit ie Ieudy, le vent creut en telle sorte qu'une de noz navires perdit vne ancre, & pource nous fut besoin passer plus outre en ce fleuve quel- que sept ou huit lieuës pour gaigner vn bon port où il y eust bon fond, lequel nous auions esté decouvrir avec noz barques, & pour le mauvais temps, tempête & obscurité qu'il fit demeurames en ce port iusques au vingt- cinquième sãs peuv oir sortir. Cependât nous vimes vne grande multitude d'hômes sau- ges qui pechoiët des tōbes, desquels y a grâde

quantité; ils estoient environ quelques quarante barques, & tant en hommes, femmes, qu'enfans, plus de deux cens, lesquels apres qu'ils eurent quelque peu conversé en terre avec nous, venoient privéement au bord de noz navires avec leurs barques. Nouts leur donnions des couteaux, chappelets de verre, peignes, & autres choses de peu de valeur d'os ilz se rejoüissoient infinimēt levans les mains au ciel, chātans & dansans dans leurs barques. Ceux-ci peuvent estre vrayement appelez sauvages, d'autant qu'il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde, & croy que tous ensemble n'eussent peu avoir la valeur de cinq sols excepté leurs barques & rets. Ils n'ont qu'une petite peau pour tout vestement, avec laquelle ils couvrent les parties honteuses du corps avec quelques autres vieilles peaux dont ilz se vétent à la mode des Ægyptiens. Ils n'ont ni la nature ni le langage des premiers que nous avons trouvez. Ilz portent la teste entierement rase horsmis vn floquet de cheveux au plus haut de la tête, lequel ils laissent croître long comme vne queue de cheval qu'ilz lient sur la tête avec des éguillettes de cuir. Ilz n'ont autre demeure que dessous ces barques, lesquelles ilz renversent, & s'estendent sous icelles sur la terre sans aucune couverture. Ils mangent la chair préque crüe & la chauffent seulement le moins du monde sur les charbons, le même est du poisson. Nous allames

*Diversité  
de meurs*

*Et langage  
entre  
les Sau-*

*vages de*

*la Terre*

*neuve Et*

*de ceux de*

*la baye de*

*Chaleur*

*Et de Gu-*

*chépe.*

*Sauvages  
Ingeans  
sous leurs  
barques  
ou canoas.*

D E  
le jou  
lieu o  
descen  
ilz se  
se mir  
bande  
notre  
femme  
qui est  
quelles  
d'étain  
mercian  
& la p  
homm  
ques pr  
rent ve  
bois, à  
me les  
femmes  
mirent  
tans av  
caresser  
chette d  
nent co  
sans plu  
grande  
prises su  
prez pou  
en ce pa  
pource  
temps q  
entendu

le jour de la Magdeleine avec noz barques au lieu où ils estoient sur le bord du fleuve, & descendimes librement au milieu d'eux, dont ilz se réjouirent beaucoup, & tous les hōmes se mirent à chanter & danser en deux ou trois bandes, & faisans grands signes de ioye pour nôtre venuë. Ils avoient fait fuir les ieunes femmes dans le bois hors-mis deux ou trois qui estoient restées avec eux, à chacune desquelles donnames vn peigne, & clochette d'étain, dōt elles se réjouirent beaucoup, remercians le Capitaine & luy frottans les bras & la poitrine avec leurs propres mains. Les hommes voyans que nous avions fait quelques presens à celles qui estoient restées, firent venir celles qui s'estoient refugiées au bois, à fin qu'elles eussent quelque chose cōme les autres; elles estoient environ vingt femmes lesquelles toutes en vn monceau se mirent sur ce Capitaine, le touchans & frottans avec les mains selon leur coutume de caresser, & donna à chacune d'icelles vne clochette d'étain de peu de valeur, & incontinent commencerent à danser ensemble disans plusieurs chansons. Nous trouvames là grande quantité de tombes qu'ils avoient prises sur le rivage avec certains rets faits expréz pour pecher, d'vn fil de chāvre qui croit en ce pais où ils font leur demeure ordinaire, pource qu'ilz ne se mettent en mer qu'au temps qui est bon pour pécher, comme j'ay entendu. Semblablemēt croit aussi en ce pais

*Signes de remerciement & congratulation.*

*Coutumes de caresser des Sauvages.*

*Chanvre.*

*Mil, ou  
mahis.*

*Prunes.*

*Figues.*

*Noix,*

*Pommes.*

*Fèves.*

*Le langage  
de ces  
peuples a  
chagé, car  
aujourd'  
d'hui ilz  
ne parlent  
point  
ainsi.*

du mil gros comme pois, pareil à celui qui croit au Bresil dont ils mangent au lieu de pain, & en avoient abondance, & l'appellent en leur langue *Kapaige*; Ils ont aussi des prunes qu'ilz sechent comme nous faisons pour l'Hiver, & les appellent *Honestas*, mêmes ont des figues, noix, pommes, & autres fruits, & des fèves qu'ilz nomment *Sahu*, Les noix *Cabehya*, Les figues, \* Les pommes \* Si on leur monstroït quelque chose qu'ilz n'ont point & qu'ils ne pouvoient sçavoir que c'estoit, branlans la tête, ilz disoient *Nohda*, qui est à dire qu'ils n'en ont point, & ne sçavent que c'est. Ilz nous montroient par signes le moyen d'accoutter les choses qu'ils ont, & comme elles ont coutume de croître. Ilz ne mangent aucune chose qui soit salée, & sont grands larrons, & dérobent tout ce qu'ilz peuvent.

*S'ensuiuent les navigations & découvertes  
du mois d'Aoust, & le retour en France.*

C H A P. V.

*Croix  
plantée.*



Le premier jour d'Aoust nous fimes faire vne croix haute de trente piés, & fut faite en la presence de plusieurs d'iceux sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle mimes vn

D  
ecullé  
fus est  
du bo  
En ap  
dite p  
qu'on  
l'ayan  
tous a  
veüe,  
transl  
demp  
lerent  
regard  
en noz  
barque  
noir, a  
ne s'ap  
avoier  
rangu  
gne d'  
troit t  
eust v  
que no  
son co  
trames  
donne  
garde  
bord d  
pagno  
main  
dans a  
aussi-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 279  
ecusson relevé avec trois fleurs-de-Lis, & dessus estoit escrit en grosses lettres entrailles en du bois, VIVE LE ROY DE FRANCE. En apres la plantames en leur prensence sur la dite pointe, & la regardoyent fort, tant lors qu'on la faisoit que quand on la plantoit. Et l'ayans levée en haut, nous nous agenouillios tous ayans les mains iointes, l'adorans à leur veüe, & leur faisons signe, regardans & montrans le ciel, que d'icelle dependoit nostre redemption: de laquelle chose ils s'esmerveillerent beaucoup, se tournans entr'eux, puis regardans cette croix. Mais estans retournez en noz navires, leur Capitaine vint avec vne barque à no<sup>r</sup>, vestu d'vne vieille peau d'Ours noir, avec ses trois fils & vn sien frere, lesquels ne s'approcherent si pres du bord comme ils avoient accoutumé, & y fit vne longue harangue montrant cette croix, & faisans le signe d'icelle avec deux doigts. Puis il monroit toute la terre des environs, comme s'il eust voulu dire qu'elle estoit toute à luy, & que nous n'y devions planter cette croix sans son congé. Sa harengue finie nous luy montrames vne mitaine feignans de luy vouloir donner en échange de sa peau, à quoy il prit garde, & ainsi peu à peu s'accosta du bord de noz navires: mais vn de noz compagnons qui estoit dans le bateau, mit la main sur sa barque, & à l'instant sauta dedans avec deux ou trois, & le contraignirent aussi-tôt d'entrer en noz Navires, dont

*Vn Capitaine Sauvage se scandalize de ce qu'il entrepret sur sa terre.*

ilz furent tous étonnez. Mais le Capitaine les asseura qu'ils n'auroient aucun mal, leur montrant grand signe d'amitié, les faisant boire & manger avec bon accueil. En apres leur donna-on à entendre par signes, que cette croix estoit là plantée, pour donner quelque marque & conoissance pour pouvoit entrer en ce port, & que nous y voulions retourner en bref, & qu'apporterions des ferremens & autres choses, & que desirions mener avec nous deux de ses fils, & qu'en apres nous retournerions en ce port. Et ainsi nous fimes vêtir à ses fils à chacun vne chemise, vn sayon de couleur, & vne toqué rouge, leur mettrons aussi à chacun vne chaine de laitron au col dont ilz se contenterent fort, & donnerent leurs vieux habits à ceux qui s'en retournoient. Puis fimes present d'vne mitaine à chacun des trois que nous renvoyames & de quelques couteaux; ce qui leur apporta grâde ioye. Iceux estans retournez à terre, & ayans raconté les nouvelles aux autres environ sur le midy vindrent à noz navires six de leurs barques ayans chacune cinq ou six hommes qui venoient dire Adieu à ceux que nous avions retenus, & leur apporterét du poisson, & leur tenoient plusieurs paroles que nous n'entendions point, faisant signe qu'ils n'oteroient point cette croix.

Le lendemain seleva vn bon vent & nous mimes hors du port. Estans hors du fleuve susdit tirames vers Est-Nordest, d'autant que

*Deux enfans donnez au Capitaine Quartier.*

D  
pres de  
fait vn  
demi ce  
voyons  
chemin  
terre sit  
vn autre  
dit fleu

Nou  
qui est  
& Nor  
vn autre  
ner ven  
que sei  
ce à tou  
Cap y  
Cester  
de bois  
a de be  
Ce Ca  
qu'en  
quaran  
& del  
estion  
Nor  
estant  
gardo  
lain Et  
Mtōm  
comm  
voulu  
ce Ca

DE LA NOUVELLE FRANCE, 281  
pres de l'embouchure de ce fleuve, la terre  
fait vn circuit, & fait vn Golfe en forme d'vn  
demi cercle, en sorte que de noz navires nous  
voyons tout la côte, derriere laquelle nous  
cheminames, & nous mimes à chercher la  
terre située vers Oüest & Noroüest, & y avoit  
vn autre pareil Golfe distant vingt lieuës du-  
dit fleuve.

Nous allames donc le long de cette terre  
qui est comme nous avons dit située au Suest  
& Noroüest, & deux jours apres nous vimes  
vn autre Cap où la terre commence à se tour-  
ner vers l'Est, & allames le long d'icelle quel-  
que seize lieuës, & de là cette terre commen-  
ce à tourner vers le Nort, & à trois lieuës de ce  
Cap y a fond de vingt-quatre brasses de plöb.  
Ces terres sont plates, & les plus découvertes  
de bois que nous ayons encores peu voir. Il y  
a de belles prairies & campagnes tres-vertes.

Ce Cap fut nommé de *saint Louys*, pource *Cap saint*  
qu'en ce jour l'on celebroit sa feste, & est au *Louys au.*  
quarante-neufieme degre & demi de latitude *49. degre.*  
& de longitude \* Ce jour au matin, nous *& demi.*  
estions vers l'Est de ce Cap, & allames vers  
Noroüest pour approcher de cette terre,  
estant préque nuit, & trouvames qu'elle re-  
gardoit le Nort & le Su. Depuis ce Cap de  
*saint Louys* jusques à vn autre nommé le *Cap de*  
*Montmorency* y a quelques quinze lieuës, la terre *Montmo-*  
commence à tourner vers Noroüest. Nous *rency.*  
voulumes sonder le fond à trois lieuës pres de  
ce Cap: mais nous ne le peumes trouver avec

cent cinquante brasses, & pource allames le long de cette terre environ dix lieuës jusques à la latitude de cinquante degrez.

Le Samedy ensuivant au lever du Soleil conumes & vimes d'autres terres qui nous restoient du côté du Nort & Nordest, lesquelles estoient tres-hautes & coupées, & sembloient estre montagnes, entre lesquelles y avoit d'autres terres basses ayans bois & rivieres. Nous passames autour de ces terres tant d'un côté que d'autre tirans vers Nort-ouëst, pour voir s'il y avoit quelque Golfe ou bien quelque passage. D'une terre à l'autre il y a environ quinze lieuës, & le mitan est au cinquante & vn tiers degre de latitude, & nous fut tres-difficile de pouvoir faire plus de cinq lieuës à cause de la marée qui nous estoit contraire & des grands vents qui y sont ordinairement. Nous ne passames outre les cinq lieuës d'où l'on voyoit aisément la terre de part en part, laquelle commence là à s'elargir. Mais d'autant que nous ne faisons autre chose qu'aller & venir selon le vent, nous tirames pour cette raison vers la terre pour tacher de gagner vn Cap vers le Su, qui estoit le plus loin & le plus avancé en mer que nous peussions découvrir, & estoit distant de nous environ quinze lieuës: Mais estans proches de là trouvames que c'estoient rochers, pierres & escueils, ce que nous n'avions encores point trouvé aux lieux où nous avions esté auparavant vers le Su, depuis le Cap de saint Jean,

*Le dedans de la grande riviere de Canada large de 15 lieuës. Et son milieu au 51. degre Et va vers.*

*Cap saint Jean mentionné ci dessus.*

DE  
& pour  
contre l  
navigan  
barques  
de passe  
hors po

Ayan  
deux he  
petuosi  
passer a  
d'un jet  
quitter  
gens po  
que dix  
ou nou  
ce là à s  
veu &  
vimme  
qui per  
mais il  
plus de  
avons  
bler toi  
compa  
ce qui  
apres q  
que les  
gner &  
grand  
& qu'i  
aucun  
comm

& pour lors estoit la marée qui nous portoit contre le vent vers l'Oüest : De maniere que navigans le long de cette côte vne de noz barques heurta contre vn escueil & ne laissa de passer outre, mais il nous fallut tous sortir hors pour la mettre à la marée.

Ayans navigé le long de cette côte environ deux heures, la marée survint avec telle impetuosité qu'il ne nous fut jamais possible de passer avec treize avirons outre la longueur d'un jet de pierre. Si bien qu'il nous fallut quitter les barques & y laisser partie de noz gens pour la garde, & marcher par terre quelque dix ou douze hommes jusques à ce Cap, où nous trouvames que cette terre commençait à s'abbaisser vers Suroüest. Ce qu'ayans veu & estans retournez à noz barques, revinmes à noz navires qui estoient ja à la voile qui pensoient toujours pouvoir passer outre: mais ils estoient avallez à cause du vent de plus de quatre lieues du lieu où nous les avions laissez, où estans arrivez fimes assembler tous les Capitaines, mariniers, maitres & compagnons pour avoir l'avis & conseil de ce qui estoit le plus expedient à faire. Mais apres qu'un chacun eut parlé, l'on considéra que les grands vents d'Est cōmençoient à regner & devenir violens, & que le flot estoit si grand que nous ne faisons plus que ravaller, & qu'il n'estoit possible pour lors de gagner aucune chose : mêmes que les tempêtes commençoient à selever en cette saison en

*Deliberation pour le retour.*

la Terre-neuve; que nous estions de lointain  
païs, & ne sçavions les hazars & dangers du  
retour, & pource qu'il estoit temps de se re-  
tirer, ou bien s'arrêter là pour tout le reste de  
l'année. Outre cela nous discourions en certe  
sorte, que si vn changement de vent de Nort  
nous surprénoit qu'il ne seroit possible de  
partir. Lesquels avis ouïs & bien considerez  
nous firent entrer en deliberation certaine de  
nous en retourner. Et pource que le jour de la  
fête de saint Pierre, nous entrames en ce dé-  
troit, nous l'appellames à cette occasion *Dé-*

*Détroit  
de saint  
Pierre.*

*Traverse-  
ment de  
la grande  
rroiere de  
Canada.*

*Privanté  
des Sau-  
vages.*

*troit de saint Pierre*, où ayans jecté la sonde en  
plusieurs lieux, trouvames en aucuns cent  
cinquante brasses, autres cent, & pas de terre  
soixante avec bon fond. Depuis ce jour jus-  
ques au Mercredy nous eumes vent à souhait  
& circuimes ladite terre du côté du Nort, Est-  
Suest, Oüest, & Norouest: car telle est son as-  
frette, horsmis la longueur d'un Cap de terres  
basses qui est plus tourné vers Suest, éloigné à  
environ vingt-cinq lieues dudit détroit. En ce  
lieu nous vîmes de la fumée qui estoit faite  
par les gens de ce país au dessus de ce Cap,  
mais pource que le vent ne Qingloit vers la  
côte nous ne les accostames point, & eux  
voyans que nous n'approchions d'eux, douze  
de leurs hommes vindrent à nous avec deux  
barques, lesquels s'accosterent aussi librement  
de nous comme si ce fussent esté François, &  
nous donnerent à entendre qu'ils venoient du  
grand Golfe, & que leur Capitaine estoit vn

I  
nomr  
fant s  
nous  
poisse  
Passé  
Suest  
sôt b  
de m  
pace  
menc  
& est  
de ter  
il nou  
plus d

De  
medy  
qui no  
mes c  
ve ent  
comm  
grand  
mes le  
ler vo  
avons  
estans  
du Su  
bien c  
le lenc  
dans B  
avons  
En  
sump

DE LA NOUVELLE FRANCE. 285  
nommé Tiennot, lequel estoit sur ce Cap, fai-  
sant signe qu'ils se retiroient en leur pais, d'où  
nous estions partis, & estoient chargez de  
poissō, nous appellames ce Cap *Cap de Tiennot.*  
Passé ce Cap toute la terre est posée vers l'Est-  
Suest, Oüest, Nortouest, & toutes ces terres  
sōt basses, belles, & environées de sablōs, pres  
de mer, & y a plusieurs marais & bans par l'es-  
pace de vingt lieuës, & en apres la terre com-  
mence à se tourner d'Oüest à l'Est, & Nordest,  
& est entierement environné d'Iles cloignées  
de terre deux ou trois lieuës. Et ainsi comme  
il nous semble y a plusieurs bancs perilleux  
plus de quatre ou cinq lieuës loin de la terre.

*Cap de  
Tiennot.*

*Bancs à  
4 ou 5.  
lieuës en  
mer.*

Depuis le Mercredy susdit jusques au Sa-  
medy nous eumes vn grand vent de Surouest  
qui nous fit tirer vers l'Est-Nordest, & arriva-  
mes ce jour-là à la terre d'Est en la Terre-neu-  
ve entre les Cabannes & le Cap-double. Ici  
commença le vent d'Est avec tempête &  
grande impetuosité; & pour ce nous tourna-  
mes le Cap au Norouest & au Nort, pour al-  
ler voir le côté du Nort, qui est comme nous  
avons dit entierement environné d'Iles, &  
estans pres d'icelles, le vent se changea & vint  
du Su, lequel nous conduit dans le Golfe, si  
bien que par la grace de Dieu nous entrames  
le lendemain qui estoit le neuvième d'Aoust  
dans Blanc-sablō, & voila tout ce que nous  
avons découvert.

En apres le quinzième Aoust jour de l'As-  
sumption de nôtre Dame nous partimes de

Blanc-sablon apres avoir oui la Messe, & vîmes heureusement jusques au mitan de la mer qui est entre la Terre-neuve & la Bretagne, auquel lieu nous courumes grande fortune pour les vents d'Est, laquelle nous supportames par l'aide de Dieu, & du depuis eumes fort bon temps, en sorte que le cinquième jour de Septembre de l'année susdite nous arrivames au port de saint Malo d'où nous estions partis.

*Que la conoissance des voyages du Capitaine Iacques Quartier est necessaire principalement aux Terre-neuviers qui vont à la pecherie: Quelle route il a prise en cette seconde navigation: Voyage du sieur Champlain jusques à l'entrée de la grande riviere de Canada: Epitre présentée au Roy par ledit Capitaine Iacques Quartier sur la relation de son deuxieme voyage.*

CHAP. VI.

**P**LUSIEURS sedentaires, & autres gés qui ont leur vie arretée és villes, trouverôt par aventure cette curiosité superflue de mettre ici tant d'Iles, passages, ports, bancs, & autres particularitez, cōme si la côte d'une terre git Est-Nordest, & Ouest-Surouest, ou autrement. Ce que j'avois promis d'abbre-

ger a  
cette  
que  
neuv  
voja  
tion  
& pa  
failli  
j'ay  
chan  
mem  
voul  
au R  
n'av  
qu'el  
prise  
seco  
sieur  
avec  
pre  
equi  
men  
lesqu  
dra à  
sieur  
mén  
ense  
rem  
petit  
qu'a  
Ter  
côm

ger au commencement du premier livre de cette histoire. Mais ayant depuis considéré que ce seroit frustrer les mariniers & Terreneuuiers de ce qui leur est plus necessaire, le voyage des Terres-neuves estant en la Relation precedente & en celle-ci, si bien décrit, & par vn grand Pilote, qu'ilz ne sçauroient faillir de se bien conduire souz cette guide: j'ay pensé qu'il valoit mieux en cet endroit changer d'avis, & renouveler entierement la memoire de ce personnage, duquel aussi j'ay voulu mettre l'Épître liminaire qu'il adresse au Roy avant sadite Relation, laquelle je croy n'auoir point encore esté mise au jour, puis qu'elle est écrite à la main au livre d'où je l'ay prise, comme aussi tout le discours de cette seconde navigation, lequel a esté extrait par le sieur de Belleforest, mais non entierement, ni avec la grace & naïveté que je trouue au propre écrit de l'Auteur: & l'est quelquefois equivoqué, en voulant apporter son jugement sur des choses particulieres ici recitées, lesquelles nous remarquerons comme il viendra à propos. Et d'autant que le voyage du sieur Champlain fait depuis six ans est vne même chose avec celui-ci, je les conjoindray ensemble tant qu'il me sera possible, pour ne remplir inutilement le papier de vaines repetitions. Et neantmoins le lecteur sera averti qu'au téps du Capitaine Jacques Quartier les Terres-neuves n'estât pas si bien decouvertes cōme elles sōt aujourd'hui, il prit sa route plus

*Que le voyage de Jacques Quartier est necessaire aux Terreneuuiers.*

au Nort que ne fût à present les Terre-neuviens, pour entrer au Golfe de saint Laurent, qui est commel'entrée de la grande riviere de *Canada*, ne scachant pas au vray qu'il y eust passage par le Cap Breton, comme nous avons veu au troisieme chapitre de ce livre, là où il dit que fil y avoit passage entre la Terre-neuve & celle de Brion ce seroit pour racourcir & le teps & le chemin. Ainsi en ce second voyage il prit sa route droit au passage qui est entre la Terre-neuve & la terre ferme du Nort par les cinquante-vn degrez. Vray est qu'au retour je trouve qu'il passa entre lesdites Terre-neuve & de Brion, qui est aujourd'hui le passage plus ordinaire de noz mariniers, d'autant que prenant cette route en l'elevation de quarante-quatre, 45. & 46. degrez, ilz ne rencontrent point tant de grands bancs de glaces (où quelquefois les navires s'ahurtent à leur ruine) comme font ceux qui tirent plus au Nort. C'est pourquoy ledit sieur Champlain en la description de son voyage, dit qu'apres vne tourmentè de dix-sept jours, durant laquelle ils eurent plus de dechet que d'avancement, ilz rencontrerent des bans de glaces de huit lieuës de long, & autres moindres, haut elevez, ce qui les fit aller plus au Su chercher passage hors ces glaces par les quarante-quatre degrez, & en fin decouvrirent le *Cap* *sainte Marie* en la Terre-neuve, puis trois jours apres eurent conoissance des *Iles saint Pierre*. *Pierre*: & derechef apres autrestrois jours vindrent

*Bancs de glaces.*

*Cap sainte Marie.*

*Iles saint Pierre.*

vindrent au Cap de Raye ( où il y avoit encor  
des bancs de glaces de six & huit lieues de  
long) & delà aux Iles saint Paul & Cap saint  
Laurent, lequel il dit estre en la terre ferme du  
Su, & toutefois tout le trait de terre jusques à  
la baye de *Campseau* est vne Ile, d'autant qu'au  
fonds de ladite baye il y a vn passage ( que  
Jacques Quartier n'a point coneu, ni beau-  
coup d'autres après lui) par où on va au Golfe  
de saint Laurent, *alias de Canada*. Deux jours  
apresilz decouvrirent vne Ile de vingt-cinq  
à trente lieues de longueur, qui est l'entrée  
de la grande riviere de *Canada*. Cette Ile est  
appelée par les Sauvages du pais *Anticosti*,  
qui est celle que Jacques Quartier a nommée  
l'Ile de l'Assumption, parce qu'il y arriva le  
quinzième d'Aoust jour de l'Assumption  
notre Dame, comme nous verrons quand il  
nous aura conduit jusques là, qui est à peu  
près la borne du premier voyage représenté  
ci dessus.

Voici donc l'inscription du recit qu'il pre-  
senta au Roy de la seconde navigation &  
découvertes en la Terre-neuve & riviere de  
*Canada*, autrement par lui dite *Hochelaga* du  
nom du pais qui est au Nort vers le Saut de la  
dite riviere.

Seconde navigation faite par le commandement  
& vouloir du Tres-Chrétien Roy François premier  
de ce nom au parachevement de la découverte des  
terres Occidentales estandes souz le climat &  
paralleles des terres & Royaume dudit Seigneur,

Cap de  
Raye.  
Iles saint  
Paul.  
Cap saint  
Laurent.

Golfe de  
saint  
Laurent  
alias de  
Canada.  
Anticosti,  
alias Ile  
de l'As-  
sumption.

Et par lui précédemment ja commencées à faire  
 découvrir: icelle navigation faite par Jacques Quar-  
 tiernatif de saint Malo de l'île en Bresagne, pi-  
 lote dudit Seigneur en l'an mille cinq cés trente-cinq.

AV ROY TRES-CHRÉTIEN.

„ Considerant, ô mon tres-redouté Prince,  
 „ les grands biens & dons de grace qu'il a pleu  
 „ à Dieu le Createur faire à ses creatures, &  
 „ entre les autres de mettre & asseoir le Soleil,  
 „ qui est la vie & conoissance de toutes icel-  
 „ les, & sans lequel nul ne peut fructifier ni  
 „ generer en lieu & place là où il a son mou-  
 „ vement & declinaison contraire, & non  
 „ semblable aux autres planetes, par lesquels  
 „ mouvement & declinaison toutes creatures  
 „ estantes sur la terre en quelque lieu & place  
 „ qu'elles puissent estre en ont ou en peuvent  
 „ avoir en l'á dudit Soleil, qui est trois cés soi-  
 „ xante-cinq tours & six heures autát de veuë  
 „ oculaire les vns que les autres par ses rais &  
 „ reverberations, ni la division des jours &  
 „ nuits en pareille egalité, mais suffit qu'il est  
 „ de telle sorte & tant temperamment, que  
 „ toute la terre est, ou peut estre habitée en  
 „ quelque zone, climat, ou parallele que ce  
 „ soit; & icelle avec les eaux, arbres, herbes, &  
 „ toutes autres creatures de quelque genre ou  
 „ espece qu'elles soient, par l'influence d'ice-  
 „ lui Soleil donner fruits & generations selon  
 „ leurs natures pour la vie & nourriture des  
 „ creatures humaines. Et si aucuns vouloient  
 „ dire le contraire de ce que dessus en allegát

„ le dit des Sages Philosophes du temps passé,  
 „ qui ont écrit & fait division de la terre par  
 „ cinq zones, dont ils ont dit & affirmé trois  
 „ inhabitables; c'est à sçavoir la zone Torride,  
 „ qui est entre les deux Tropiques, ou solsti-  
 „ ces, pour la grande chaleur & reverberation  
 „ du Soleil, qui passe par le zenit de ladite zo-  
 „ ne; & les deux zones Arctique & Antarcti-  
 „ que, pour la grande froideur qui est en icel-  
 „ les, à-cause du peu d'elevation qu'elles ont  
 „ dudict Soleil, & autres raisons: je confesse  
 „ qu'ils ont écrit à la maniere, & croy ferme-  
 „ ment qu'ilz le pensoient ainsi, & qu'ilz le  
 „ le trouvoient par aucunes raisons naturelles,  
 „ là où ilz prenoient leur fondement, & d'i-  
 „ celles se contentoient seulement, sans aven-  
 „ turer, ni mettre leurs personnes aux dangers  
 „ esquels ils eussent peu enchoir à chercher  
 „ l'experience de leur dire. Mais je diray pour  
 „ ma repliche que le Prince d'icieux Philoso-  
 „ phes a laissé parmi les écritures vn bref mot  
 „ de grande consequence, qui dit que *Expe-*  
 „ *rientia est rerum, magistra*: par l'ensei-  
 „ gnement duquel j'ay osé entreprendre d'adreiller à  
 „ la veüe de vôtre Majesté Royale cetui pro-  
 „ pos & maniere de prologue de ce mien petit  
 „ labeur. Car suivât vôtre Royal cōmâdemēt  
 „ les simples mariniers de present non ayās eu  
 „ tāt de crainte d'eux mettre en l'aventure d'i-  
 „ ceux perils & dāgers qu'ils ont eu, & ont de-  
 „ sir de vous faire treshūble service à l'augmē-  
 „ tation de la tressaincte foy Chrétienne, ont

*Les Phi-*  
*losofes*  
*discourent*  
*du monde*  
*en leurs*  
*chambres,*  
*sans se*  
*hasarder*  
*pour co-*  
*noître la*  
*verité.*

„ coneu contraire de cette opiniõ desdits Phi-  
„ losophes par vraye experience. l'ay allegué  
„ ce que devantp, ource que je regarde que le  
„ Soleil qui chacun jour se leve à l'Orient &  
„ se reconse à l'Occident, faisant le tour &  
„ circuit de la terre, donnant lumiere & cha-  
„ leur à tout le monde en vingt-quatre heu-  
„ res, qui est vn jour naturel. A l'exemple de-  
„ quoy je pése en mon simple entendement,  
„ & sans autre raison y alleguer, qu'il pleust à  
„ Dieu par sa divine bonté que toutes hu-  
„ maines creatures estantes & habitantes sur  
„ le globe de la terre, ainsi qu'elles ont veüé  
„ & conoissance d'icelui Soleil, aient eu, &  
„ aient pour le temps à-venir conoissance &  
„ creance de nôtre sainte Foy. Car premie-  
„ rement icelle nôtre tres-sainte Foy a esté  
„ semée & plantée en la Terre-sainte qui est  
„ en l'Asie à l'Orient de nôtre Europe: & de-  
„ puis par succession de temps apportée &  
„ divulguée jusques à nous. Et finalement en  
„ l'Occident de nôtre-dite Europe à l'exem-  
„ ple dudit Soleil portant sa clarté & chaleur  
„ d'Orient en Occident, comme dit est. Et  
„ maintenant le temps semble se preparer, au-  
„ quel nous la verrons portée de vôtres France  
„ Orientale en l'Occidentale d'oultre-mer. A  
„ l'effect de quoy a esté faite la presente navi-  
„ gation par vôtres Royal commandement és  
„ terres non auparavant à nous coneuës, par  
„ le recit de laquelle pourrez voir & sçavoir  
„ la bonté & fertilité d'icelles, l'innombrable

„ quantité des peuples y habitans, la bonté &  
 „ paisibleté d'iceux, & pareillement la fecon-  
 „ dité du grád fleuve qui decourt & arrouse le  
 „ parmi d'icelles voz terres, qui est le plus C'est la  
 „ grand sans comparaison, qu'on sçache ja- grande  
 „ mais avoir veu. Quelles choses donnent à riviere de  
 „ ceux qui les ont veuës certaine esperance de Canada.  
 „ l'augmentation future de nôtre tres-saincte  
 „ Foy, de voz seigneuries & nom tres-Chré-  
 „ tien, ainsi qu'il vous plaira voir par ce pre-  
 „ sent petit livre, auquel sont amplement con-  
 „ tenuës toutes les choses dignes de memoire  
 „ qu'avons veuës, & qui nous sont avenuës  
 „ tant en faisant ladite navigation, qu'estans  
 „ & faisans sejour en vofdits païs & terres, les  
 „ routes, dangers, & gisemens d'icelles terres.

*Preparation du Capitaine Jacques Quartier  
 & des siens au voyage de la Terre-neuve:  
 Embarquement: Ile aux oiseaux: Décou-  
 verte d'icelui jusques au commencement  
 de la grande riviere de Canada, par lui  
 dite Hochelaga: Largeur & profon-  
 deur n'ompareille d'icelle: Son commence-  
 ment inconu.*

## CHAP. VII.

**L**E Dimanche jour & fête de Pentecôte 16. May  
 seizième de May audit an mille cinq 1535.  
 cens trente-cinq, du commandement  
 du Capitaine, & bon vouloir de tous, chacun

se confessa ; & receumes tous ensemblement nôtre Createur en l'Eglise cathedrale dudit sainct Malo : apres lequel avoir receu , fumes nous presenter au chœur de ladite Eglise devant reverend pere en Dieu Monsieur de sainct Malo, lequel en son état Episcopal nous donna sa benediction.

19. May.

*Appareil.  
Les noms  
des Cap-  
taines &  
Maitres  
de navires.*

Et le Mercredi ensuivant dix-neufième jour de May le vent vint bon & convenable, & appareillames avec lefdits trois navires, sçavoir *La grande Hermine* du port d'environ à cent ou six vingts tonneaux, où estoit ledit Capitaine general, & pour Maitre Thomas Froment, Claude du Pont-briant fils du sieur de Mont-real, & Eschâson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, & autres Gentils-hommes. Au second navire nommé *La petite Hermine* du port d'environ soixante tonneaux estoit Capitaine sous ledit Quartier Macé Ialobert, & Maitre Guillaume le Marié. Et au tiers navire & plus petit nommé *l'Emerillon* du port d'environ quarâte tonneaux, en estoit Capitaine Guillaume le Breton, & Maitre Jacques Maingart. Et navigames avec bon temps jusques au vingt-sixième dudit mois de May que le temps se trouva en ire & tourmente, qui nous a duré en vents contraires & ferraïsons autant que jamais navires qui passassent ladite mer eussent sans aucun amendement. Tellement que le vingt cinquième jour de Juin par ledit mauvais temps & ferraïson, nous entreperdimes tous trois, sans que nous

*Tourment  
se.*

ay  
à l  
no  
este  
ven  
Juil  
neu  
laqu  
terr  
navi  
chan  
tiré  
part  
leva  
quar  
E  
reilla  
mes  
nous  
la bay  
dit m  
dre: a  
jusqu  
arrive  
coun  
chosa  
voiles  
à l'aul  
côte d  
rouest  
que n

ayons eu nouvelles les vns des autres jusques à la Terre-neuve, là où nous ayons limité nous trouver ensemble.

Et depuis nous estre entreperdus avons esté avec la nef generale par la mer de tous vents contraires jusques au septième jour de Juillet que nous arrivames à ladite Terre-neuve, & primmes terre à l'Isle des Oiseaux. laquelle est à quatorze lieuës de la grande terre, & si trespleine d'oiseaux, que tous les navires de France y pourroient facilement charger sans qu'on s'apperceut qu'on en eut tiré; & là en primmes deux barquées pour parties de noz victuailles. Icelle Ile est en l'elevation du pole en quarante-neuf degrez quarante minutes.

*Arrivée à la Terre-neuve le 7. Juillet. Isles des Oiseaux. Incroyable multitude d'oiseaux.*

Et le huitième jour dudit mois nous appareillames de ladite Ile, & avec bon temps vimmes au hable (l'Autheur écrit ainsi ce que nous difons havre) de Blanc-sablon estant en la baye des Chateaux, le quinzième jour dudit mois, qui est le lieu où nous devons rendre: auquel lieu fumes attédans noz cōpagnōs jusques au vingt sixième jour dudit mois qu'ils arriverent tous deux ensemble: & là nous accoutrames & primmes eaux, bois, & autres choses necessaires: & appareillames & fimes voiles pour passer outre le 26. jour dudit mois à l'aube du jour: & fimes porter le long de la côte du Nort gisant Est-nordest, & Oüest-Suroüest jusques environ les huit heures du soir que mimes les voiles bas le travers de deux

*Havre de Blanc-sablon en la baye des chateaux.*

*Iles sainte  
Guillaume.* Iles que nous nommames Les Iles sainte  
Guillaume, lesquelles sont environ vingt  
lieuës outre le hable de Brest. Le tout de  
ladite côte depuis les Chateaux jusques ici  
git Est-Nordest, & Oüest-Suroüest, rangée  
de plusieurs Iles & terres toute hachées &  
*Terres ou-  
te hachée  
& pier-  
reuse.* & pierreuses, sans aucunes terres, ni bois,  
fors en aucunes vallées.

Le lendemain penultième jour dudit  
mois nous fimes courir à Oüest pour avoir  
conoissance d'autres Iles qui nous demou-  
roient environ douze lieuës & demie: entre  
lesquelles Iles se fait vne couche vers le  
Nort, toute à Iles & grandes bayes appa-  
roissantes y avoir plusieurs bons hables.  
*Iles sainte  
Marte.* Nous les nommames Les Iles sainte Mar-  
te, hors lesquelles environ vne lieuë &  
demie à la mer y a vne basse bien dange-  
reuse, où il y a quatre ou cinq têtes qui  
demeurent le travers desdites bayes en la  
route d'Est & Oüest desdites Iles sainte  
Guillaume, & autres Iles qui demeurent à  
Oüest-Suroüest des Iles sainte Marte envi-  
ron sept lieuës: lesquelles Iles nous vimmes  
querir ledit jour environ vne heure apres  
midi. Et depuis ledit jour jusques à l'orloge  
virante fimes courir environ quinze lieuës  
jusques le travers d'vn Cap d'Iles basses que  
nous nommames Les Iles sainte Germain:  
*Iles sainte  
Germain.* Au Suest duquel Cap environ trois lieuës  
y a vne autre basse fort dangereuse: & pa-  
reillement entre lesdits Cap saint Germain

& sainte Martey a yn banc hors desdites iles environ deux lieuës, sur lequel n'y a que quatre brasses : & pour le danger de ladite côte mimes les voiles bas, & ne fimes porter ladite nuit.

Le lendemain dernier jour de Iuillet fimes courir le long de ladite côté, qui git Est & Ouest quart de Suest, laquelle est toute rangées d'iles & basses, & côte fort dangereuse: laquelle cõtient dempuis ledit Cap des iles saint Germain jusques à la fin des iles environ dix-sept lieuës & demie: & à la fin desdites iles y avne moult belle terre basse pleine de grâds arbres & hauts: & est icelle côte toute rangée de sablons sans y avoir aucune apparoissance de hable jusques au Cap de Tiennot, qui se rabbat au Nor-Oüest, qui est à environ sept lieuës desdites iles: lequel Cap conoissions du voyage precedent: & pource fimes porter toute la nuit à Ouest-Norouest jusques au jour que le vent vint contraire, & allames chercher vn havre où mimes noz navires, qui est vn bon petit havre outre ledit Cap Tiennot environ sept lieuës & demie, & est entre quatre iles fortâtes à la mer. Nous le

Cap Tiennot.

Havre  
saint  
Nicolas.  
Croix  
plantée.

nômames *Le haure saint Nicolas*: & sur la plus prochaine ile plantames vne grande Croix de bois pour merche (*il veut dire, marque*) Il faut amener ladite Croix au Nordest, puis l'aller querir & la laisser de tribort (*Mot de marine signifiant à droite*) & trouverez de profond six brasses, posez dedans ledit hable à quatre

brasses: & se faut donner de garde de quatre basses qui demeurent des deux côtez à demie lieuë hors. Toute cette dite côte est fort dangereuse, & pleine de basses. Nonobstant qu'il semble y avoir plusieurs hables, n'y a que basses & plateis. Nous fumes audit hable depuis ledit jour iusques au Dimenche huitième jour d'Aoust, auquel nous appareillames, & vimmes querir la terre du Su vers le Cap de Rabast, qui est distant dudit hable environ vingt lieuës, gisant Nor-nord est, & Su-Suroüest. Et le lendemain le vét vint contraire: & pource que ne trouvames nuls hables à ladite terre du Su, fimes porter vers le Nort outre le precedent hable d'environ dix lieuës, où trouvames vne fort belle & grande baye pleine d'iles & bonnes entrées & posage de tous les temps qu'il pourroit faire, & pour connoissance d'icelle baye y a vne grande ile comme vn cap de terre qui s'avance dehors plus que les autres, & sur la terre environ deux lieuës y a vne montagne faite comme vn tas de blé. Nous nommames ladite baye *La baye saint Laurent.*

*Cap de Rabast.*

*Description de la baye saint Laurent.*

*Traverse vers l'île de l'Assumption.*

Le quatorzième dudit mois nous partimes de ladite baye saint Laurent, & fimes porter à Oüest, & vimmes querir vn cap de terre de vers le Su qui git environ l'Oüest vn quart de Suroüest dudit hable saint Laurent environ vingt-cinq lieuës. Et par les deux Sauvages qu'avions prins le premier voyage nous fut dit que c'estoit de la terre de vers le

Su, & que c'estoit vne ile, & que par le Su d'icelle estoit le chemin à aller de *Honguedo*, où nous les avions pris le premier voyage à *Canada*: & qu'à deux journées de là dudit Cap & ile commençoit le Royaume de *Saguenay* à la terre de vers le Nort allant vers ledit *Canada*. Le travers dudit Cap enviro trois lieuës ya de profond cent brasses & plus, & n'est memoire de jamais avoir veu tant de baillames, que nous vimes celle journée le travers dudit Cap. *Baillames*

Le lendemain jour nôtre Dame d'Aoust *C'est le* quinzième dudit mois nous passames le détroit: la nuit devant, & le lendemain eumes *Détroit* conoissance des terres qui nous demouroient *saint Pierre.* vers le Su, qui est vne terre à hautes montagnes à merveilles, dont le Cap susdit de ladite ile que nous avons nommée *l'ile de l'Assumption*, & vn Cap desdites hautes terres *l'ile de l'Assumption.* gisent Est-nordest, & Ouest-suroüest: & y a entre-eux vingt-cinq lieuës, & voit-on les terres du Nort encore plus hautes que celles du Su à plus de trente lieuës. Nous rangeames lesdites terres du Su depuis ledit iour jusques au Mardi-midi que le vent vint Ouest, & mimes le Cap au Nort *Retour* pour aller querir lesdites hautes terres *vers la* que voyons: & nous estans là trouva- *bende du* mes lesdites terres vnies & basses vers la *Nort.* mer & les montagnes de devers le Nort parus lesdites basses terres, gisantes

icelles Est & Ouest vn quart de Surouest : & par les Sauvages qu'avions nous a esté dit que c'estoit le commencement du *Saguenay*, & terre habitée, & que de là venoit le cuivre rouge, qu'ils appellent *CaquesdaXe*. Il y a entre les terres du Su & celles du Nort environ trente lieues, & plus de deux cés brasses de parfond. Et nous ont lesdits Sauvages certifié estre le chemin & commencement du grand fleuve de *Hochelaga* & chemin de *Canada*, lequel alloit toujours en étroitissant jusques à *Canada*: & puis, quel'on trouve l'eau douce audit fleuve, qui va si long que jamais homme n'avoit esté au bout, qu'ils eussent ouï, & qu'autre passage n'y avoit que par bateaux. Et voyans leur dire, & qu'ilz affermoient n'y avoir autre passage, ne voulut ledit Capitaine passer outre iusques à avoir veu la reste & côte de vers le Nort, qu'il avoit obmis à voir depuis la baye saint Laurent pour aller voir la terre du Su, pour voir s'il y avoit aucun passage.

*Commencement du Saguenay & de terre habitée. Cuivre.*

*Entrée de la riviere de Canada large de trente lieues. Fleuve merveilleux duquel on ne sçait l'origine.*



*Retour  
la B  
Con  
rivi  
de S*



qui git N  
arc, qui e  
me celle  
iles mou  
des rondes  
des terre  
trois ou  
a vn com  
de beaux  
geames l  
vers desc  
plus de d  
lesquels  
d'icelles  
ron dix li  
tante à la

*Retour du Capitaine Jacques Quartier vers la Baye saint Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, iusques à la riviere de Saguenay, qui sont cent lieuës.*

CHAP. VIII.

**L**E Mercredi dixhuitième jour d'Aoult ledit Capitaine fit retourner les navires en arriere, & mettre le Cap à l'autre bord, & rangeames ladite côte du Nort, qui gië Nordest & Suroüest, faisant vn demi arc, qui est vne terre fort haute, non tant comme celle du Su, & arrivames le Ieüdi à sept *Retour vers la bende du Nort.* *Les 7. iles rondes.* iles moult hautes, que nous nommames *Les 7. iles rondes.* Les iles rondes, qui sont à environ quarante lieuës des terres du Su, & s'avancent hors à la mer trois ou quatre lieuës: le travers desquelles y a vn commencement de basses terres pleines de beaux arbres, lesquelles terres nous rangeames le Vendredi avec noz barques: le travers desquelles y a plusieurs bancs de sablon plus de deux lieuës à la mer fort dangereux, lesquels demeurent de basse mer: & au bout d'icelles basses terres (qui contiennent environ dix lieuës) *Riviere de Chischedec.* y a vne riviere d'eau douce sortante à la mer, tellement qu'à plus d'une lieuë

de terre elle est aussi douce qu'eau de fontaine. Nous entrames en ladite riviere avec noz barques, & ne trouvames à l'entrée que brasses & demie. Il y a dedans ladite riviere plusieurs poissons qui ont forme de chevaux, lesquels vont à la terre de nuit, & de jour à la mer ainsi qu'il nous fut dit par noz deux Sauvages: & de cesdits poissons vimes grand nombre dedans ladite riviere *[laquelle est appelée aujourdhuy Chishedec d'un nom de l'imposition des Sauvages.]*

*Hippopotames, au Chevaux deriviere.*

Le lendemain vingt-vnième jour dudit mois au matin à l'aube du jour fimes voile, & porter le long de ladite côte tant que nous eumes conoissance de la reste d'icelle côte du Nort que n'avions veu, & de l'ile de l'Assumption que nous avions esté querir au partir de ladite terre: & lors que nous fumes certains que ladite côte estoit rangée, & qu'il n'y avoit nul passage, retournames à noz navires qui estoient esdites sept iles, où il y a bonne rades à dix-huit & à vingt brasses, & sablon: auquel lieu avôs esté sans pouvoir sortir, ni faire voiles pour la cause des bruines & vens cōtraires, jusques au vingt-quatrieme dudit mois, que nous appareillames, & avons esté par la mer chemin faisans jusques au vingt-neufièame dudit mois, que sommes arrivez à vn hable de la côte du Su, qui est environ quatre-vingtz lieues desdites sept iles, lequel est le travers de trois iles petites, qui sont par le parmi du fleuve, & environ le mi-chemin desdites iles,

&  
g  
te  
pl  
ge  
à  
ci  
cô  
Su  
la t  
val  
par  
coll  
vera  
ron  
tre t  
des I  
rées,  
leur l  
petit  
audit  
No  
jour  
da. Et  
l'Oue  
dit fle  
fort  
viere  
Saguen  
homm  
viere

& ledit hable, devers le Nort, y a vne fort grande riviere, qui est entre les hautes & basses terres, laquelle fait plusieurs bancs à la mer plus de trois lieuës, qui est vn país fort dangereux, & sonne de deux brasses & moins, & à la choïste d'iceux bancs trouverés vingt-cinq & trente brasses, bort à bort. Toute cette côte du Nort git Nor-nordest, & Su-Suroüest.

*Cette riviere est appelée Mairanne au discour du fleur Châplein.*

Le hable devant-dit où posames, qui est à la terre du Su est hable de marée, & de peu de valeur. nous les nomames *Les ileaux saint Jean*, par-ce que nous y entrames le iour de la Decollation dudit saint. Et auparavant quatrivier audit hable y a vne ile à l'Est d'iceluy environ cinq lieuës; où il n'y a point de passage entre terre & elle que par bateaux. Ledit hable des *Ileaux saint Jean* asseche toutes les marées, & y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu à mettre navires est vers le Su d'un petit ilot qui est au parmi dudit hable bort audit ilot.

*Les ileaux saint Jean.*

Nous appareillames dudit hable le premier jour de Septembre pour aller vers *Canada*. Et environ quinze lieuës dudit hable à l'Ouest-Suroüest y a trois iles au parmi dudit fleuve; le travers desquelles y a vne riviere fort profonde & courante, qui est la riviere & chemin du royaume & terre dudit *Saguenay*, ainsi que nous a esté dit par nos hommes du país de *Canada*: & est icelle riviere entre hautes montagnes de pierre nue,

*Riviere de Saguenay. Voyez le suivant Eslezz.*

Beaux  
arbres sur  
rochers.

sans y avoir que peu de terre, & nonobstant y croit grande quantité d'arbres, & de plusieurs sortes, qui croissent sur ladite pierre nue, comme sur bonne terre. De sorte que nous y avōs veu telle arbre suffisant à master navire de trente tonneaux aussi vert qu'il est possible, lequel estoit sus vn roc, sans y avoir aucune faveur de terre.

Ces bar-  
ques sont  
petits ca-  
nors, ou  
navicules  
faits de  
corce.

A l'entrée d'icelle riviere trouvames quatre barques de *Canada*, qui estoient là venues pour faire pecheries de loups-marins, & autres poissons. Et nous estans posez dedans ladite riviere, vindrent deux desdites barques vers noz navires, lesquelles venoient en vne peur & crainte, de sorte qu'il en ressortit vne, & l'autre approcha si pres, qu'ilz peurent entendre l'vn de noz Sauvages, qui se nomma, & fit sa conoissance, & les fit venir seurement à bord.

A bord,  
cest à dire  
dans le  
navire.

Où maintenant laissons le Capitaine Jacques Quartier deviser avec les Sauvages au Port de la riviere de *Saguenay*, qui est *Tadoussac* & allons au devant du sieur Champlain, lequel nous avons ci dessus laissé à *Anticosti* (qui est l'île de l'Assumption) car il nous décrira ledit Port de *Tadoussac*, & la riviere de *Saguenay*, selon le rapport des hommes du país, au par-dessus de ce qu'il a veu: voire encore nous dira-il la reception que leur aurōt fait les Sauvages à leur arrivée. Voici donc comme il continue le discours que nous avons laissé au chapitre sixieme.

Voyage

huit lieues  
tre lieues  
quelques  
le comm  
*nada*, sur l  
riere *M*  
huit lieues  
soixante li  
ges estans  
(qui sont  
vne lieue p  
Baye de Cl

*Voyage du sieur Champlain depuis Anticosti, jusques à Tadoussac: Description de Gachepé, riviere de Mantanne, port de Tadoussac, baye des Moruës, Ile percée, Baye de Chaleur: Remarques des lieux, isles, ports, bayes, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de Saguenay: Description du Port de Tadoussac, & de ladite riviere de Saguenay.*

## CHAP. IX.



PRES avoir decouvert *Anticosti*, le lendemain nous eumes conoissance de *Gachepé* C'est l'île de l'Assumptio. terre fort haute. C'est vne baye du côté du Su, laquelle contient quelques sept ou huit lieuës de long, & à son entrée quatre lieuës de large. Là y a vne riviere qui va quelques trente lieuës dans les terres. Ici est le commencement de la grande riviere de *Cannada*, sur laquelle à la bende du Su il y a la riviere *Mansanne*, laquelle va quelques dix-huit lieuës dans les terres. Elle est petite & a soixant lieuës dudit *Gachepé*. Mais les Sauvages estans au bout d'icelle portét leurs canots (qui sont petitz bateaux d'écorce) environ vne lieuë par terre, & se viennent rendre en la Baye de Chaleur: par où ilz font de grands

voyages. De ladite riviere de *Mantanne* on  
*Le Pic.* vient vers le *Pic* où il y a vingt lieües : & de là  
 en traversant la riviere on viét à *Tadoussac*, d'où  
*Tadoussac* il y a quinze lieües. C'est le chemin que nous  
 suivimes en allant. Mais comme nous eumes  
 là sejourné quelque temps, & apres que nous  
 fumcs allé au Saut de ladite grande riviere de  
*Canada*, nous retournames quelque nombre  
 de *Tadoussac* à *Gachepé*, & de là nous allames à  
*Bayes des* la *Baye des Moruës*, laquelle peut tenir quel-  
*Moruës.* ques trois lieües de long, & autant de large à  
*Ile percée.* son entrée : Puis vimmes à l'*Ile percée*, qui est  
 comme vn rocher fort haut élevé des deux  
 côtez, où il y a vn trou par où les chaloupes &  
 bateaux peuvent passer de haute mer, & de  
 basse mer on peut aller de la grand' terre à la-  
 dite ile, qui n'en est qu'à quatre ou cinq cens  
 pas. Et à l'environ d'icelle y a vne autre ile dite  
*Ile de Bo-* l'*Ile de Bonaventure*, & peut tenir de long de-  
*naventure.* mie-lieüe : En tous tous lesquels lieux se fait  
 grande pecherie de poisson sec & verd. Et  
 passé ladite Ile percée on vient à ladite Baye  
*Baye de* de Chaleur, qui va comme à l'Ouest-Suroüest  
*Chaleur.* quelques quatre-vingtz lieües dans les terres,  
 contenant de large en son entrée quelques  
 quinze lieües. Et disent les Sauvages qu'en  
 icelle Baye il y a vne riviere qui va quelques  
 vingt-lieües dans les terres, au bout dequoy  
 est vn lac qui peut tenir quelques vingt lieües,  
 auquel il y a fort peu d'eau, & qu'en été il asse-  
 che: auquel ilz trouvent (environ vn pié dans  
 la terre) vne maniere de metal, qui ressemble

à  
 la  
 ce  
 re  
 ne  
 l'E  
 mé  
 lac  
 le b  
 mes  
 tour  
 gaig  
 Nor  
 ler l'a  
 cause  
 est pa  
 minu  
 l'acre  
 Marqu  
 trois b  
 mer; el  
 terre d  
 entre d  
 cinqu  
 proced  
 cend d  
 sable,  
 brasse.  
 ble mo  
 que d  
 avance  
 côté de

à l'argent, & qu'en vn autre lieu proche dudit lac il y a vne mine de cuivre. Ayant trouvé ceux que nous cherchions à l'Isle percée, nous retournames derechef à *Tadoussac*. Mais cōme nous fumes à quelques trois lieues du Cap l'Evēque nous fumes cōtrariēz d'une tour-  
 mētelaquelle dura deux iours, qui nous fit relacher dedans vne grande ancre en attendant le beau temps. Le lendemain nous en partimes & fumes encores contrariēz d'une autre tourmente: Ne voulans relacher, & pensans gagner. chemin nous fumes à la côte du Nort le vingt-huitiēme jour de Juillet mouiller l'ancre à vne ancre qui est fort mauvaise, à cause des bācs de rochers qu'il y a. Cette ancre est par les cinquāte-vniēme degré & quelques minutes. Le lendemain nous vimmes mouiller l'ancre proche d'une riviere qui s'appelle *sainte Marquerite*, où il y a de pleine mer quelque trois brasses d'eau, & brasse & demie de basse mer; elle va assez avant. A ce que j'ay veu dās terre du côté de l'Est, il y a vn saut d'eau qui entre dans ladite riviere, & vient de quelque cinquante ou soixante brasses de haut, d'où proced la plus grand' part de l'eau qui descend dedans: A son entrée il y a vn banc de sable, où il peut avoir de basse eau demie brasse: Toute la côte du côté de l'Est est sable mouvante, où il y a vne pointe à quelque demie lieuē de ladite riviere, qui avance vne demie lieuē en la mer: & du côté de l'Ouest, il y a vne petite ile: cedit

*Tourmēte**Autre  
tourmēte.**Côte du  
Nort où  
nous relâ-  
chames.**De la ri-  
viere sainte  
Marquerite.**Côte sa-  
blonneuse*

*Terres  
mauvai-  
ses.*

*Riviere.*

*D'une  
pointe qui  
avance à  
la mer.*

*D'une  
autre  
pointe.*

*D'une  
bonne anse  
où il peut  
quantité  
de vaisse-  
aux.*

*Baye.*

*Anse.  
Côte sa-  
blonneuse.*

lieu & par les cinquante degrez. Toutes ces terres sont tres-mauvaises remplies de sapins: la terre est quelque peu haute, mais non tant que celle du Su. A quelques trois lieuës de là nous passames proche d'une autre riviere laquelle sembloit estre fort grande, barrée neantmoins la pluspart de rochers: A quelques huit lieuës de là il y a vne pointe qui avance vne lieuë & demie à la mer, où il n'y a que brasse & demie d'eau: Passé cette pointe il s'en trouve vne autre à quelque quatre lieuës où il y a assez d'eau: Toute cette côte est terre basse & sablonneuse. A quelques quatre lieuës de là il y a vne anse où entre vne riviere, il y peut aller beaucoup de vaisseaux du côté de l'Ouest, c'est vne pointe basse qui avance environ d'une lieuë en la mer. Il faut renger la terre de l'Est comme de trois cens pas pour pouvoir entrer dedans: Voila le meilleur port qui est en toute la côte du Nort, mais il y fait fort dangereux y aller pour les basses, & bancs de sable qu'il y a en la pluspart de la côte pres de deux lieuës à la mer. On trouve à quelque six lieuës de là vne baye, où il y avne ile de sable. Toute ladite baye est fort baturiere, si ce n'est du côté de l'Est, où il peut avoir quelque quatre brasses d'eau: dans le canal qui entre dans ladite baye à quelque quatre lieuës de là, il y a vne belle anse où entre vne riviere: Toute cette côte est basse & sablonneuse, il y descend vn saut d'eau qui est grand. A quelques cinq lieuës de là il y a vne

pointe qui avance environ demie lieüe en la mer où il y a vne anse, & d'une pointe à l'autre y a trois lieües; mais ce n'est que battures où il y a peu d'eau. A quelques deux lieües il y a vne plage où il y a vn bon port, & vne petite riviere, où il y a trois îles, & où des vaisseaux se pourriét mettre à l'abry. A quelques trois lieües de là il y a vne pointe de sable qui avance environ vne lieüe, où au bout il y a vn petit ilet. Puis allât à Lesquemin vous rencontrerez deux petites îles basses, & vn petit rocher à terre. Ces dites îles sont environ à demie lieüe de Lesquemin, qui est vn fort mauvais port, entourné de rochers, & assèche de basse mer, & faut variser pour entrer dedans au derrière d'une petite pointe de rocher, où il n'y peut qu'un vaisseau: Vn peu plus haut, il y a vne riviere qui va quelque peu dans les terres: c'est le lieu où les Basques font la peche des baleines. Pour dire verité le port ne vaut du tout rien. Nous vimmes de là audit port de *Tadoussac*. Toutes ces dites terres ci dessus sont basses à la côte, & dans les terres fort hautes. Elles ne sont si plaisantes ny fertiles que celles du Su, bien qu'elles soient plus basses.

Ayans mouillé l'ancre devant le port de *Tadoussac* à notre premiere arrivée, nous entrâmes dedans ledit port le vingt-sixième jour de May. Il est fait comme vne anse, gisant à l'entrée de la riviere de *Saguenay*, en laquelle il y a vn courant d'eau & marée fort étrange,

*De deux  
îles.*

*Port de  
Lesque-  
min.*

*Riviere.*

*Arrivée à  
Tadoussac*

*Riviere  
de Sa-  
guenay.*

pour sa vitesse & profondeur, où quelquefois il vient des vêts impetueux, lesquels amènent avec eux de grandes froidures. L'on tient que ladite riviere a quelques quarante cinq ou cinquante lieuës jusques au premier faut, & viêt du côté du Nort-norouïest. Ledit port de *Tadoussac* est petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaisseaux: mais il y a de l'eau assez à Est à l'abry de ladite riviere de *Saguenay* le long d'une petite môtagne qui est préque coupée de la mer: le reste ce sont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, sinon rochers & sables remplis de bois de pins, ciprez, sapins, bouilles, & quelques manieres d'arbres de peu: il y a vn petit étang proche dudit port renfermé de montagnes couverte de bois. Al'entrée dudit port il y a deux pointes, l'une du côté d'Ouest contenant vne lieuë en mer, qui s'appelle la pointe de saint Matthieu; & l'autre du côté de Suest, contenât vn quart de lieuë, qui s'appelle la pointe de tous les diables, les vens du Su & Su-suest & Su-suroüest, frappent dedans ledit port. Mais de la pointe de saint Matthieu jusques à ladite pointe de tous les diables, il y a pres d'vne lieuë: l'une & l'autre pointe asseche de basse mer.

*Riviere  
des Sa-  
guenay.  
Voyez ci  
dessous au  
chap. 22.  
le rapport  
d: Jacques  
Quartier.*

Quant à la riviere de *Saguenay* elle est tresbelle, & a vne profondeur incroyable. Elle proced selon que j'ay entendu d'vn lieu fort haut, d'où d'escend vn torrent d'eau d'vne grande impetuosité; mais l'eau qui en vient, n'est point capable de faire vn tel fleuve cōme cestui-là, & faut qu'il y ait d'autres rivieres qui

s'  
ju  
de  
ran  
&  
étr  
To  
tag  
bois  
mal  
lieu  
tre. L  
en la  
fin ce  
lemer  
assur  
sembl  
vay rie  
font c  
quels y  
qu'il n  
qu'il y  
Norou  
qu'ayan  
torrent  
puis vo  
puis pa  
dans vn  
& en ch  
quelque  
du lac il  
on entre

DE LA NOUVELLE FRANCE. 321  
s'y dechargent: & y a depuis le premier saut,  
jusques au port de Tadoussac ( qui est l'entré  
de ladite riviere du Saguenay ) quelques qua-  
rante ou cinquante lieuës, & vne bonne lieuë  
& demie de large au plus, & vn quart au plus  
étroit, qui fait qu'il y a grand courand d'eau:  
Toute la terre que i'ay veu, ce ne sont que mô-  
tagnes de rochers la plus part, couvertes de  
bois de sapins, cyprez, & bouilles, terre fort  
mal-plaisante, où ie n'ay point trouué vne  
lieuë de terre plaine, tant d'vn côté que d'au-  
tre. Il y a quelques montagnes de sable & illes  
en ladite riviere, qui sont hautes, élevées. En  
fin ce sont de vrais deserts habitables tant seu-  
lement aux animaux & oyseaux; car ie vous  
asseure qu'allant chasser par les lieux qui me  
sembloient les plus plaisans, ie ne trou-  
vay rien qui soit, sinon de petits oyseaux qui  
sont comme rossignols, & hirondelles, les-  
quels y viennent en été: car autrement ie croy  
qu'il n'y en a point, à cause de l'excessif froid  
qu'il y fait, cette riviere venant de devers le  
Norouest. Les Sauvages me firent rapport,  
qu'ayant passé le premier saut, d'où vient ce  
torrent d'eau, ilz passent huit autres sauts, &  
puis vont vne journée sans en trouver aucun,  
puis passent autres dix sauts, & viennent de-  
dans vn lac, où ilz sont deux iours à rapasser:  
& en chaque jour ilz peuvent faire à leur aise  
quelques douze à quinze lieuës. Audit bout  
du lac il y a des peuples qui sont cabânez: puis  
on entre dans trois autres rivieres, quelques

*Terres de  
môtagnes  
de rochers  
mal plai-  
santes.*

*Rapport  
quel'on  
m'a fait  
du com-  
mence-  
mēt de la  
riviere de  
Saguenay*

trois ou quatre journées dans chacune, où au bout desdites rivières, il y a deux ou trois manières de lacs, d'où prend sa source le *Saguenay*, de laquelle source jusques audit port de *Tadoussac*, il y a dix journées de leurs Canots. Au bord desdites rivières il y a quantité de cabannes, où il vient d'autres nations du côté du Nort, troquer avec les Montagnés des peaux de castor & martre, avec autres marchandises que donnent les vaisseaux François ausdits Môtagnez. Lesdits Sauvages du Nort disent, qu'ils voient vne mer qui est salée.

*Bonne reception faite aux François par le grand Sagamo des Sauvages de Canada, Leurs festins & dâses; La guerre qu'ils ont avec les Iroquois; La façon & de quoy sont faits leurs Canots & Cabannes: Avec la descriptiõ de la pointe de saint Matthieu.*

CHAP. X.



LE vingt-septième d'Auril nous fumes trouver les Sauvages à la pointe de saint Matthieu, qui est à vnelicüe de *Tadoussac*, avec les deux Sauvages que mena le sieur du Pont de Honfleur, pour faire le rapport de ce qu'ils avoient veu en France, & de la bonne reception que leur avoit fait le Roy. Ayans mis pié à terres nous fumes

à la cabanne de leur grand *Sagamo*, qui s'appelle *Anadabiyou*, où nous le trouvames avec quelques quatre-vingts ou cent de ses cōpagnons qui faisoient *Tabagie* ( qui veut dire festin) lequel nous receut fort bien selon la coutume du païs, & nous fit assoir apres lui, & tous les Sauvages arāgez lesvns aupres des autres des deux côtéz de ladite cabanne. L'un des Sauvages que nous avions amené commença à faire sa harangue, de la bonne reception que leur avoit fait le Roy, & le bon traitement qu'ils avoient receu en France, & qu'ils faisoient que sadite Majesté leur vouloient du bien, & desiroit peupler leur terre, & faire paix avec leurs ennemis ( qui sont les Iroquois ) ou leur envoyer des forces pour les vaincre : en leur contant aussi les beaux chateaux, palais, maisons, & peuples qu'ils avoient veu, & nôtre façon de vivre. Il fut entendu avec vn silence si grand, qu'il ne se peut dire de plus. Or apres qu'il eut achevé sa harangue, le dit grand *Sagamo Anadabiyou*, l'ayant attentivement oui, il commença à prendre du petun, & en donner audit sieur du Pont, & à moy, & à quelques autres *Sagamos* qui estoient aupres de lui. Ayant bien petuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrestant quelquefois vn peu, & puis reprenant sa parole, en leur disant : Que veritablement ils devoient estre fort contens d'avoir sadite Majesté pour grand ami. Ilz répondirent tous d'une voix, *ho, ho, ho,*

*François  
bien re-  
ceus par  
les Sau-  
vages.*

*Harangue  
de l'un  
des Sau-  
vages que  
nous a-  
vions a-  
mené.*

*Harangue  
du grand  
Sagamo.*

à au  
ma-  
gne-  
rt de  
nots.  
té de  
côté  
s des  
mar-  
nçois  
Nort  
ée.

s par le  
Canada,  
u'ils ont  
roy sont  
Avec la  
Matthieu.

uril nous  
vages à  
Matthieu,  
adoussac,  
ges que  
our faire,  
en Fran-  
eur avoit  
us fumes

qui est à dire, *oui, oui*. Lui continuant toujours ladite harangue, dit : Qu'il estoit fort aise que ladite Majesté peuplat leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avoit nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux François. En fin il leur fit entendre à tous le bien & vtilité qu'ilz pourroient recevoir de ladite Majesté. Apres qu'il eut achevé sa harangue, nous sortimes de la Cabanne, &

*Festin des Sauvages.*

eux commencerent à faire leur *Tabaque*, ou festin, qu'ilz font avec des chairs d'Orignac, qui est comme Bœuf, d'Ours, de Loup-marins & Castors, qui sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, & du gibier en quantité. Ils

*Comme ils font cuire leurs viandes.*

avoient huit ou dix chaudieres pleines de viandes au milieu de ladite Cabanne, & estoient éloignées les vnes des autres quelque six pas, & chacune ha son feu. Ilz sont assis des deux côtez (comme j'ay dit ci dessus) avec chacun son écuelle d'écorce d'arbre : & lors que la viande est cuite, il y en a vn qui fait les partages à chacun dans lefdites écuelles, où ilz mangent fort salement : car quand ils ont les mains grasses, ils les frottent à leurs cheveux faite de serviettes, ou bien au poil de leurs chiens, dont ils ont quantité pour la chasse.

*Mangent fort salement.*

*Sauvages dansent autour des chaudieres.*

Premier que leur viande fut cuite, il y en eut vn qui se leva, & print vn chien, & s'en alla sauter autour desdites chaudieres d'un bout de la Cabanne à l'autre ; Estant devant le grand *Sagamo*, il jetta son chien à terre de force, & puis tous d'une voix s'écrierent *ho*,

*ho, ho* : ce qu'ayant fait, s'en alla asseoir à sa place. En même instant, vn autre se leva, & fit le semblable, continuant toujours, jusques à ce que la viande fut cuite. Or apres avoir achevé leur *Tabagie*, ilz commencerent à danser, en prenant les têtes de leurs ennemis, qui leur pendoiet par derriere. En signe de rejouissance, il y en a vn ou deux qui chantent en accordant leur voix par la mesure de leurs mains qu'ils frappent sur leurs genoux, puis ils s'arrêtent quelquefois, en s'escrians, *ho, ho, ho*, & recommencent à danser en soufflant comme vn homme qui est hors d'haleine. Ilz faisoient cette rejouissance pour la victoire par eux obtenüe sur les Iroquois, dont ils en avoient tué quelque cent, auxquels ilz couperent les têtes, qu'ils avoient avec eux pour leur ceremonie.

*Victoire  
obtenue  
sur les  
Iroquois.*

Ils estoient trois nations quand ils furent à la guerre, les Etechemins, Algoumequins, & Montagnés, au nombre de mille, qui allerent faire la guerre ausdits Iroquois qu'ils rencontrerent à l'entrée de la riviere desdits Iroquois, & en asômerent vne cétaine. La guerre qu'ils font, n'est que par surprises, car autrement ils auroient peur, & craignent trop lesdits Iroquois, qui sont en plus grand nombre que lesdits Montagnés, Etechemins, & Algoumequins. Le vingt-huitième jour dudit mois ils se vindrent cabanner audit port de *Tadoussac*, où estoit nôtre vaisseau. A la pointe du jour, leurdit grand *sagamo* sortit de sa Cabanne, allant autour de toutes les autres Cabannes,

*Trois na-  
tions de  
Saurva-  
ges, Ete-  
chemins,  
Algoume-  
quins, &  
Monta-  
gnés.*

*Déloge-  
ment des  
Savvages  
de la  
pointe*

*de saint  
Math.  
pour ve-  
nir à Ta-  
doussac  
voir les  
François.*

*Que c'est,  
Et com-  
ment sont  
faits les  
Canots  
des Sau-  
vages.*

*Cabines  
des Sau-  
vages, de  
quoy, Et  
comment  
sont faites.*

en criant à haute voix, qu'ils eussent à déloger pour aller à Tadoussac, où estoient leurs bons amis. Tout aussi-tot vn chacun d'eux deffit sa cabanne, en moins d'un rien, & ledit grand Capitaine le premier commença à prendre son Canot, & le porter à la mer, où il embarqua sa femme & ses enfans, & quantité de fourrures, & se mirent ainsi pres de deux cens Canots, qui vont étrangement: car encore que nôtre Chaloupe fut bien armée, si alloient-ils plus vite que nous. Il n'y a que deux personnes qui travaillent à la nage, l'homme & la femme: Leurs Canots ont quelques huit ou neuf pas de long, & large comme d'un pas, ou pas & demi par le milieu, & vont toujours en amoindrissant par les deux bouts. Ilz sont fort sujets à tourner si on ne les sçait bien gouverner, car ilz sont faits d'écorce d'arbre appelé Boule, renforcez par le dedans de petits cercles de bois bien & proprement faits: & sont si legers, qu'un homme en porte vn aisément; & chacun Canot peut porter la pesanteur d'une pipe: Quand ils veulent traverser la terre pour aller à quelque riviere où ils ont affaire, ilz les portent avec eux. Leurs Cabannes sont basses, faites comme des tentes couvertes de ladite écorce d'arbre, & laissent tout le haut découvert comme d'un pied, d'où le jour vient, & font plusieurs feux droit au milieu de leur Cabanne, où ilz sont quelquefois dix ménages ensemble. Ilz couchent sur des peaux les vns parmi les autres, les chiens avec

eu-  
nes  
lieu  
esto  
plai  
plei  
poir  
vre  
vne  
demi  
fort  
Tout  
roche  
côtai  
lieu

La rej  
qu'  
Leu  
mal  
nion  
men

 E  
v  
en  
j'ay dit  
qu'ils av  
Or apres

eux. Ils estoient au nombre de mille personnes, tant hommes que femmes & enfans. Le lieu de la pointe saint Matthieu, où ils estoient premierement cabannez, est allez plaisant, ils estoient au bas d'un petit côté plein d'arbres de sapins & cyprés. A ladite pointe il y a vne petite place vnie qui découvre de fort loin; & au dessus dudit côté est vne terre vnie, cōtenant vne lieuë de long, & demie de large, couverte d'arbres. La terre est fort sablonneuse, où il y a de bons paturages. Tout le reste ce ne sont que montagnes de rochers fort mauvais: la mer bat autour dudit côté qui asseche pres d'une grande demie lieuë de basse eau.

*Descri-  
ption de la  
pointe de  
saint  
Matthieu.*

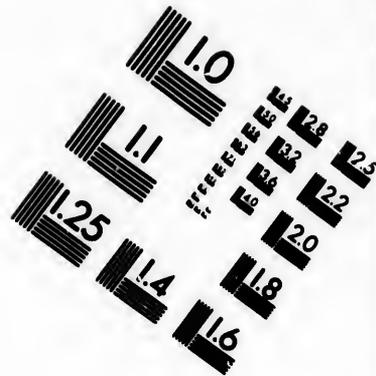
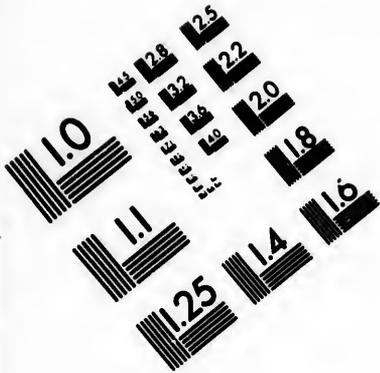
*La rejouissance que font les Sauvages apres  
qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis;  
Leurs humeurs: Endurent la faim: Sont  
malicieux; Leur croyance & faulses opi-  
nions. Que leurs devins parlent visible-  
ment aux diables.*

CHAP. XI.

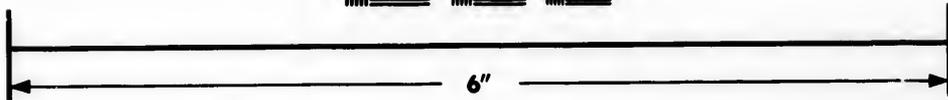
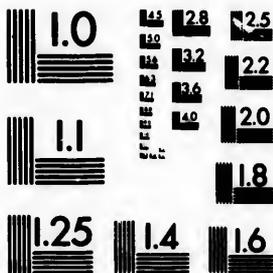
**L**E dix-neufième jour de Juin les Sauvages commencerent à se rejouir tous ensemble & faire leur *Tabagie*, comme j'ay dit ci dessus, & danser, pour ladite victoire qu'ils avoient obtenuë contre leurs ennemis. Or apres avoir fait bonne chere, les Algou-

*Rejouis-  
sance que  
les Sau-  
vages fi-  
rent de la  
victoire  
qu'ils a-  
voient ob-  
tenuë sur  
leurs en-  
nemis les  
Iroquois.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
11

mequins, vne des trois nations, sortirent de leurs Cabannes, & se retirèrent à-part dans vne place publique, firent arranger toutes leurs femmes & filles les vnes pres des autres, & eux se mirent derriere chantans tous d'une voix comme j'ay dit ci devant. Aussi-tot toutes les femmes & filles commencerent à quitter leurs robes de peaux, & se mirent toutes nuës montrans leur nature, neantmoins parée de Matachia, qui sont patenôtres & cordons entre-lassez faits de poil de Porc-épic, qu'ils teignent de diverses couleurs. Apres avoir achevé leurs chants, ilz dirent tous d'une voix, *ho, ho, ho*. A même instant toutes les femmes & filles se couvrirent de leurs robes (car elles les jettent à leurs piés) & s'arréterét quelque peu: & puis aussi-tot recommençans à chanter elles laisserent aller leurs robes comme auparavant. Ilz ne bougent d'un lieu en dançant, & font quelques gestes & mouvemens du corps, levans vn pied, & puis l'autre, en frappant contre terre. Or en faisant cette danse, le *Sagamo* des Algoméquins qui s'appelle *Befoiar*, estoit assis devant lesdites femmes & filles, au milieu de deux batons, où estoient les têtes de leurs ennemis penduës: quelquefois il se levoit & sen alloit haraguant & disant aux Montagnés & Etechemins, voyez comme nous-nous rejouïssons de la victoire que nous avons obtenuë de nos ennemis, il faut que vous en faciés autant, afin que nous soyons contents: puis tous ensemble

*Danses  
& chan-  
sons des  
femmes  
Sauvages*

*Sagamo  
des Algomé-  
quins.*

de  
pl  
gr  
nu  
d'v  
qu  
che  
gna  
lent  
quin  
cessa  
femm  
Caba  
honn  
qu'ilz  
à la co  
Tou  
assez jo  
fois ils l  
lent for  
faire ent  
geant v  
prenner  
de cette  
au conse  
qui sont  
assistent  
Tous  
fois, qu'  
ger les vn  
& neiges

DE LA NOUVELLE FRANCE. 319  
disoient, *ho, ho, ho*. Retourné qu'il fut en sa place, le grand *Sagamo* avec tous ses compagnons dépouillerent leurs robes estans tous nuds ( hors-mis leur nature qui est couverte d'une petite peau ) & prindrent chacun ce que bon leur sembla, comme matachia; ha-ches, espèces, chauderons, graisses, chair d'Orignac, Loup-marin : bref chacun avoit vn present qu'ils allerent donner aux Algoumequins. Apres toutes ces ceremonies la danse cessa, & lesdits Algoumequins hommes & femmes emporterent leurs presens à leurs Cabannes. Ilz firent encores mettre deux hommes de chacune nation des plus dispos qu'ilz firent courir & celui qui fut le plus vite à la course eut vn present.

*Present  
des Mon-  
sagnés &  
Eseche-  
mins.*

Tous ces peuples sont tous d'une humeur assez joyeuse, ils rient le plus souvent, toutefois ils sont quelque peu Saturniens; Ilz parlent fort posément, comme se voulans bien faire entendre, & s'arrêtent aussi-tot en songeant vne grande espace de temps, puis reprennent leur parole. Ils vsent bien souvent de cette façon de faire parmi leurs harangues au conseil, où il n'y a que les plus principaux, qui sont les anciens. Les femmes & enfans n'y assistent point.

*Humens  
des Sau-  
vages.*

Tous ces peuples patissent tant quelquefois, qu'ilz sont presque contraints de se manger les vns les autres pour les grades froidures & neiges : car les animaux & gibier de quoy

*Les Sau-  
vages en-  
durent la  
faim.*

ilz vivent se retirent aux pais plus chauds. Ie tiens que qui leur montreroit à vivre & enseigner le labourage des terres, & autres choses, ilz l'apprendroient fort bien; car je vous assure qu'il s'en trouve assez qui ont bon jugement, & répondent assez bien à propos sur ce que l'on leur pourroit demander. Ils ont vne méchanceté en eux, qui est, vser de vengeance & estre grands menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon s'asseurer, sinon qu'avec raison & la force à la main; promettent assez & tiennent peu.

*Malice des Sauvages.*

*Croyance des Sauvages & leur foy.*

Ces sont la pluspart gens qui n'ont point de loy, selon que j'ay peu voir & m'informer audit grand *Sagamo*, lequel me dit : Qu'ils croyoient veritablement qu'il y a vn Dieu qui a créé toutes choses. Et lors je lui dis, Puis qu'ils croient à vn seul Dieu: Comment est-ce qu'il les avoit mis au monde, & d'où ils estoient venus? Il me répondit, Apres que Dieu eut fait toutes choses, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où sortit hommes & femmes, qui ont multiplié au monde jusques à présent, & sont venus de cette façon. Ie lui répondis que ce qu'il disoit estoit faux: mais que veritablement il y avoit vn seul Dieu, qui avoit créé toutes choses, en la terre, & aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites, sans qu'il eust personne qui gouvernat en ce monde, il print du limon de la terre, & en crea Adam nôtre premier pere: & comme il sommeilloit; Dieu print vne de ses cottes, & en forma

en  
& c  
ven  
me j  
avou  
qu'il  
ne cr  
seul D  
Qu'il  
& le S  
que Di  
Fils est  
qu'ilz re  
& les m  
trop bon  
nôtre Fo  
creance. J  
veu, ni ou  
venu au m  
point veu  
hommes q  
chant, les  
demanda,  
allons cher  
vous la trou  
sans faire éta  
lequel print  
qui furent tr  
chef aux tro  
répondirent  
Dieu leur dit  
vous la trou

en forma Eve, qu'il lui donna pour compagne,  
 & que c'estoit la verité qu'eux & nous estions  
 venus de cette façon, & non de fleches com-  
 me ilz croyent. Il ne me dit rien, sinon: Qu'il  
 avoüoit plustot ce que je lui disois, que ce  
 qu'il me disoit: Je lui demanday aussi, si  
 ne croyoit point qu'il y eust vn autre qu'un  
 seul Dieu, il me dit, que leur croyance estoit:  
 Qu'il y avoit vn seul Dieu, vn Fils, vne Mere,  
 & le Soleil, qui estoient quatre. Neantmoins  
 que Dieu estoit par dessus tous; mais que le  
 Fils estoit bon & le Soleil, à cause du bien  
 qu'ilz recevoient: Mais la Mere ne valoit rien,  
 & les mangeoit; & que le Pere n'estoit pas  
 trop bon. Je lui remontray son erreur selon  
 nôtre Foy, enquoy il ajouta quelque peu de  
 creance. Je lui demanday si n'avoient point  
 veu, ni ouï dire à leurs ancestres que Dieu fust  
 venu au monde: il me dit, Qu'il ne l'avoit  
 point veu: mais qu'anciennement il y eut cinq  
 hommes qui s'en allerent vers le Soleil cou-  
 chant, lesquels rencontrerent Dieu, qui leur  
 demanda, Où allez-vous? Ilz dirent, Nous  
 allons chercher nôtre vie: Dieu leur répondit,  
 vous la trouverez ici. Ilz passerent plus outre,  
 sans faire état de ce que Dieu leur avoit dit,  
 lequel print vne pierre, & en toucha deux,  
 qui furent transmuez en pierre: Et dit dere-  
 chef aux trois autres, Où allez-vous? & ilz  
 répondirent comme à la premiere fois: &  
 Dieuleur dit derechef, Ne passez plus outre,  
 vous la trouverez ici: Et voyans qu'il ne leur

*Croyent  
 un Dieu,  
 un Fils,  
 vne Me-  
 re, & le  
 Soleil.*

*De cinq  
 hommes  
 que les  
 Sauvages  
 croyent  
 avoir veu  
 Dieu.*

*D'un au-  
tre hōme  
que les  
Sauvages  
croient  
auoir par-  
lé à Dieu.*

venoit rien, ilz passèrent outre ; & Dieu print deux batons & il en toucha les deux premiers, qui furent transmuez en batons, & le cinquième s'arréta, ne voulant passer plus outre : Et Dieu lui demanda derechef, Où vas-tu ? Je vois chercher ma vie, Demeure, & tu la trouveras : Il demeura sans passer plus outre, & Dieu lui donna de la viande, & en mangea: Apres avoir fait bonne chere, il retourna avec les autres Sauvages, & leur raconta tout ce que dessus. Il me dit aussi, Qu'vne autrefois il y avoit vn homme qui avoit quantité de *Tabcac* ( qui est vne herbe de quoy ilz prennent la fumée ) & que Dieu vint à cet homme, & lui demanda où estoit son petunoir, l'homme print son petunoir, & le donna à Dieu, qui petuna beaucoup. Apres avoir bien petuné, dieu rompit ledit petunoir en plusieurs pieces, & l'homme lui demāda, Pourquoi as-tu rompu mon petunoir, & tu vois bien que je n'en ay point d'autre? Et Dieu en print vn qu'il avoit, & le lui donna, lui disant : en voila vn que je te donne, porte-le à ton grand *Sagamo*, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne māquera point de chose quelconque, ni tous ses compagnōs: ledit homme print le petunoir, qu'il donna à son grand *Sagamo*, iequel tandis qu'il l'eut, les Sauvages ne manquerent de rien du monde: Mais que du depuis ledit *Sagamo* avoit perdu ce petunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Je lui demāдай s'il croioit tout cela, Il me dit qu'oui,

& qu  
pour  
bon.  
Dieu  
c'esto  
homm  
nous e  
qu'ils a  
voyoie  
créés de  
terre, &  
Dieu let  
ce grand  
envoyé s  
Esprit, pri  
ginal de la  
trois ans e  
cles, ressus  
lades, chāss  
gles, ensei  
Dieu son  
adorer, a e  
& passion p  
racheté le g  
ressuscité, d  
ciel, où il est  
Que c'estoit  
qui croyent a  
qui ne sont p  
& vn seul Die  
a point de plu  
ne de plus pet

& que c'estoit verité. Or je croy que voila  
 pourquoy ilz disent que Dieu n'est pas trop  
 bon. Mais je lui repliquay & lui dis, Que  
 Dieu estoit tout bon, & que sans doute  
 c'estoit le diable qui festoit montré à ces  
 hommes-là, & que silz croioient comme  
 nous en Dieu, ilz ne manqueroient de ce  
 qu'ils auroient besoin. Que le Soleil qu'ils  
 voyoient, la Lune & les Etoilles avoient esté  
 créés de ce grand Dieu, qui a fait le ciel & la  
 terre, & n'ont nulle puissance que celle que  
 Dieu leur a donnée: Que nous croyons en  
 ce grand Dieu, qui par sa bonté nous avoit  
 envoyé son cher Fils, lequel conçu du saint  
 Esprit, print chair humaine dans le ventre vir-  
 ginal de la Vierge Marie, ayant esté trente-  
 trois ans en terre, faisant vne infinité de mira-  
 cles, ressuscitant les morts, guerissant les ma-  
 lades, chassant les diables, illuminant les aveu-  
 gles, enseignant aux hommes la volonté de  
 Dieu son Pere, pour le servir, honorer &  
 adorer, a épanché son sang, & souffert mort  
 & passion pour nous & pour noz pechez, &  
 racheté le genre humain, étant enseveli &  
 ressuscité, descendu aux enfers, & monté au  
 ciel, où il est assis à la dextre de Dieu son Pere,  
 Que c'estoit là la croiâce de tous les Chrétiens,  
 qui croient au Pere, au Fils, & au saint Esprit,  
 qui ne sont pourtāt trois dieux, ains vne même,  
 & vne seul Dieu, & vne Trinité, en laquelle il n'y  
 a point de plustot, ou d'après, rien de plus grand  
 ne de plus petit. Que la Vierge Marie mere du

*le ne croy  
 point que  
 cette Theo-  
 logie se  
 puisse ex-  
 pliquer à  
 ces pen-  
 sées: quād  
 meme on  
 scauroit  
 parfaite-  
 ment leur  
 langue.*

Fils de Dieu, & tous les hommes & femmes qui ont vécu en ce monde, faisant les commandemens de Dieu, & enduré martyre pour son nom, & qui par la permission de Dieu ont fait des miracles, & sont saints au ciel en son Paradis, prient tous pour nous cette grande Majesté divine, de nous pardonner noz fautes & noz pechez que nous faisons contre sa loy & ses commandemens: Et ainsi par les prieres des saints au ciel, & par noz prieres que nous faisons à sa divine Majesté, il nous donne ce que nous avons besoin, & le diable n'a nulle puissance sur nous: & ne nous peut faire de mal. Que fils avoient cette croyance, ilz seroient comme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, & ne manquoient de ce qu'ils auroient besoin. Alors ledit *Sagamo* me dit, qu'il avoüoit ce que je disois: Il lui demanday de quelle ceremonie ils vsoient à prier leur Dieu: Il me dit, Qu'ilz n'vsoient point autrement de ceremonies, sinon qu'un chacun prioit en son cœur comme il vouloit: Voila pourquoy je croy qu'il n'y a aucune loy parmi eux, ne sçavent que c'est d'adorer & prier Dieu, & vivent la pluspart comme bêtes brutes, & croy que promptement ilz seroient reduits bons Chrétiens si l'on habitoit leurs terres, ce qu'ilz desiroient la pluspart. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent *Pilorona*, qui parlent au diable visiblement, & leur dit ce qu'il faut qu'ilz fassent, tant pour la guerre que pour autres

*Quels  
Sauvages  
parlent au  
diable.*

DE L  
choses, &  
lassent me  
prise, ou t  
nation, il  
mandemen  
songes qu'i  
y en a beau  
choses qui  
pour en par  
diable, qui l

Comme le C  
de la rivie  
on port, &  
sons incon  
Coudres: Il  
du pais: A  
vages: H  
vages.



prendre le Cap  
quel nous veut  
Canada jusques  
aite, eù nous v  
ce qui lui av

DE LA NOUVELLE FRANCE. 325  
choses, & que sil leur commandoit qu'ils al-  
lassent mettre en execution quelque entre-  
prise, ou tuer vn François, ou vn autre de leur  
nation, ils obeïroient aussi-tot à son com-  
mandement. Aussi ilz croient que tous les <sup>Sauvages</sup> <sup>croient</sup>  
songes qu'ilz font sont veritables; & de fait, il <sup>ferme-</sup>  
y en a beaucoup qui disent avoir veu & songé <sup>ment aux</sup>  
choses qui aviennent ou aviendront: Mais <sup>songes.</sup>  
pour en parler avec verité, ce sont visions du  
diable, qui les trompe & seduit.

Comme le Capitaine Jacques Quartier part  
de la riviere de Saguenay pour chercher  
un port, & s'arrête à sainte Croix: Pois-  
sons inconnus: Grandes Tortuës: Ile aux  
Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre  
du païs: Accueil des François par les Sau-  
vages: Harangue des Capitaines Sau-  
vages.

CHAP. XII.

**L**AISSONS maintenant le sieur  
Châplein faire la *Tabagie*, c'est  
à dire bâquet, & discourir de  
la Theologie avec les *Sagamos*  
*Anadabyou*, & *Bezoïat*, & allôs  
prendre le Capitaine Jacques Quartier, le-  
quel nous veut mener à-mont la riviere de  
*Amada* jusques à sainte Croix lieu de s'ar-  
rester, cù nous verrons quelle chere on lui fit,  
ce qui lui avint parmi ces peuples nou-

veaux (j'enten nouveaux, parce qu'avant lui jamais aucun n'estoit entré seulement en cette riviere) Voici donc comme il poursuit,

*Comme  
Jacques  
Quartier  
part de la  
riviere de  
Saguénay  
Illes dan-  
gereuses.*

Le deuxième jour de Septembre nous sortimes hors de ladite riviere pour faire le chemin vers *Canada*, & trouvames la marée fort courante & dangereuse, pource que devers le Su de ladite riviere y a deux isles à l'entour desquelles à plus de trois lieues n'y a que deux ou trois brasses semées de groz perrons comme tonneaux & pipes, & les marées decevantes par entre lesdites isles: de sorte que cuidames y perdre nôtre gallion, sinon le secours de noz barques, & à la choiste desdits plateis (*c'est à dire, à la cheute desdits rochers*) y a de profond trente brasses & plus. Passé ladite riviere de *Saguénay*, & lesdites isles environ cinq lieues vers le Suroüest y a vne autre ile vers le Nort, aux côtez de laquelle y a de moult hautes terres, le travers desquelles cuidames poser l'ancre pour estaller l'Ebe, & n'y peumes trouver le fond à six-vingts brasses à vn trait d'arc de terre: (*chose étrange, car là l'eau commence à estre douce à six vingts lieues de l'entrée de la riviere*) de sorte que fumes contraints de retourner vers ladite ile, où posames à trente-cinq brasses & beau fond.

*Ebe est  
quand la  
mer pert  
Et se re-  
tire.*

*Est aller  
l'Ebe est  
ietter l'an-  
cre, atten-  
dant que  
la mer  
soit basse.  
Merveil-  
leuse pro-  
fondeur de  
riviere.*

Le lendemain au matin fimes voiles, & appareillames pour passer outre, & cumes conoissance d'une sorte de poissons, desquels il n'est memoire d'homme avoir veu, ni ouï.

*Poissons  
inconus.*

Lesdits poissons sont aussi gros comme

Mor  
faits p  
vriar,  
tache  
ledit fl  
douce  
thuis,  
mange  
tout lea

Le si  
fimes c  
quinze  
est hort  
petite ba  
vn nom  
qui sont  
par ceux  
grande p  
écrits. Il  
de ladite i  
flot & eb  
lieues de  
fort bonn  
grands arb  
tres y a plu  
vames fort  
& de meill  
peu plus d  
Coudres.  
Le septi  
Dame, apre

Moroux, sans avoir aucun estoc, & sont assez faits par le corps & tête de la façon d'un levrier, aussi blancs comme neige, sans aucune tache, & y en a moult grand nombre dedans ledit fleuve, qui vivent entre la mer & l'eau douce. Les gens du pais les nomment *Edhothuis*, & nous ont dit qu'ilz sont fort bons à manger, & si nous ont affirmé n'y en avoir en tout ledit fleuve ni pais qu'en cet endroit.

*Adhothuis  
poisson.*

Le sixième jour dudit mois avec bon vent fimes courir à-mont ledit fleuve environ quinze lieuës, & vimmes poser à vne ile qui est borb à la terre du Nort, laquelle fait vne petite baye & couche de terre, à laquelle y a vn nombre inestimable de grandes tortuës, qui sont les environs d'icelle ile. Pareillement par ceux du pais se fait és environs d'icelle ile grande pecherie des *Edhothuis* ci devant écrits. Il y a aussi grand courant és environs de ladite ile, comme devant Bourdeaux, de flot & ebe. Icelle ile contient environ trois lieuës de long, & deux de large, & est vne fort bonne terre & grasse, pleine de beaux & grands arbres de plusieurs fortes: & entre autres y a plusieurs Coudres franches que trouuames fort chargez de noizilles aussi grosses & de meilleure saveur que les nôtres, mais vn peu plus dures. Et par ce la nommames l'ile és Coudres.

*Nombre  
inestimable de  
grandes  
tortues.*

*Flot, c'est  
quand la  
mer vient  
Gremote  
en dessus,  
Ebe quand  
elle se re-  
tire.*

*L'ile és  
Coudres.*

Le septième jour dudit mois jour de nôtre Dame, apres avoir ouï la Messe, nous partimes

*Commencement de la terre de Canada.*

*Cette ile est ores dite l'ile d'Orleans.*

de ladite ile pour aller à mont ledit fleuve, & vimmes à quatorze ilees qui estoit distées de ladite ile es Coudres de sept à huit lieuës, qui est le commencement de la terre & province de Canada: desquelles y en a vne grande environ dix lieuës de long, & cinq de large, où il y a gens demourans qui font grande pecherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve selon les saisons, dequoy sera fait ci-apres mention. Nous estans posez & à l'ancre entre icelle grande ile & la terre du Nort, fumes à terre & portames les deux hommes que nous aviõs prins le precedent voyage (*sur ce le m'etonne comme le precedent voyage finit un peu plus loin que le Cap de Montmorency, & n'est fait mention de ceci*) & trouyames plusieurs gens du pais, lesquels commencerent à fuir, & ne voulurent approcher jusques à ce que lesdits deux hommes commencerent à parler & leur dire qu'ils estoient *Taignuragni* & *Domagaya*: & lors qu'ils eurent conoissance d'eux, cõmencerent à faire grand' chere dansans & faisans plusieurs ceremonies, & vindrẽt partie des principaux à noz bateaux, lesquels nous apporterent force anguilles, & autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est le pain duquel ils vivent en ladite terre, & plusieurs gros melõs. Et icelle journée vindrent à noz navires plusieurs barques dudit pais, chargées de gens tãt hommes que femmes pour faire chere à noz deux hõmes, lesquels furent tous bien receuz par ledit Capitaine qui les fẽtoya de ce qu'il

*Pain des Canadiens.*

*Mil.  
Melons.*

DE  
peut. E  
aucuns  
quels s  
Le le  
mé Don  
gneur  
compag  
vires, p  
seulern  
accompa  
ledit Ag  
navires à  
à leur mo  
bres d'vn  
rimonie d  
arrivé à la  
guragny, &  
eux, & eu  
ter ce qu'il  
traitement  
ledit seigne  
de luy baill  
ler, qui est le  
terre. Et lon  
barque dud  
apportast pa  
ger ledit Sei  
Dequoy fur  
fut autre pre  
lieu & temp  
departirent l  
congé, & se

peut. Et pour faire sa conoissance leur donna aucuns petits presens de peu de valeur, desquels se contenterent fort.

Le lendemain le Seigneur de *Canada* nommé *Donnacana* en nom, & l'appellant pour Seigneur *Agouhanna*, vint avec deux barques accompagnées de plusieurs gens devant noz navires, puis en fit retirer en arriere dix, & vint seulement avec deux à bord desdites navires accompagné de seze hommes: & comença ledit *Agouhanna* le travers de plus petit de noz navires à faire vne predication & prechement à leur mode en demenant son corps & membres d'une merveilleuse sorte, qui est vne cerimonia de joye & assurance. Et lors qu'il fut arrivé à la nef generale où estoient lesditz *Taiguragny*, & *Demagaya*, parla ledit seigneur à eux, & eux à lui, & lui commencerent à conter ce qu'ils avoient veu en France, & le bon traitement qui leur avoit esté fait, dequoy fut ledit seigneur fort joyeux, & pria le Capitaine de luy bailler ses bras pour les baiser & accoler, qui est leur mode de faire chere en ladite terre. Et lors ledit Capitaine entra dedans la barque dudit *Agouhanna*, & commanda qu'on apportast pain & vin pour faire boire & manger ledit Seigneur & sa bende. Ce qui fut fait. Dequoy furent fort contents: & pour lors ne fut autre present fait audit seigneur, attendant lieu & temps. Apres lesquelles choses faites se departirent les vns des autres, & prindrent congé, & se retira ledit *Agouhanna* à ses bar-

*Agouhanna*  
na nom  
de Sei-  
gneur, ou  
Capitaine

*Harague*  
du *Agou-*  
*hanna* de  
*Canada*.

*Baisers*  
des bras,  
& accollemens.

ques, pour soy retirer & aller en son lieu. Et pareillement ledit Capitaine fit appreter noz barques pour passer outre, & aller à mont ledit fleuve avec le flot pour chercher hable & lieu de sauueté, pour mettre les navires, & fumes outre ledit fleuve environ dix lieues cottoyans ladite ile, & au bout d'icelle trouuames vn affoure d'eaux fort beau & plaisant, auquel lieu y a vne petite riviere, & hable de basse marinant de deux à trois brasses, que trouuames lieu à nous propice pour mettre nosdites navires à sauueté. Nous nommames ledit lieu **SAINCTE CROIX**, parce que ledit jour y arrivames. Aupres d'iceluy lieu y a vn peuple dont est Seigneur ledit *Donnacon* & y eist la demeure, lequel se nomme *Stadaconé*, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de voir & bien fructiferante, pleine de moult beaux arbres de la nature & sorte de France, comme Chenes, Ormes, Fraines, Noyers, Pruniers, Ifs, Cedres, Vignes, Aubépines, qui portent fruit aussi gros que prunes de Damas, & autres arbres, souz lesquels croit d'aussi bon Chanvre que celui de France, lequel vient sans seméce ni labour. Apres avoir visité ledit lieu, & trouué estre conuenable, se retira ledit Capitaine & les autres dedans les barques pour retourner aux navires. Et ainsi que fortimes hors ladite riviere, trouuames au devant de nous l'vn des seigneurs dudit peuple de *Stadaconé* accompagné de plusieurs gens tant hommes que femmes, lequel

*Hable de barre &c. c'est à dire Heure qui assèche de basse mer, & y a de deux à trois brasses d'eau de hausse mer. Saincte Croix, où hiverna Jacques Quartier.*

*Arbres de la serre de Saincte Croix. Chanvre.*

fa  
la  
at  
to  
no  
&  
est  
pa  
me  
dep  
env  
fête

Ret  
d'  
C  
au  
M  
no  
H  
ba



ver,  
en pa  
n'avo

seigneur commença à faire vn prechement à la façon & mode du pais, qui est est de joye & assurance, & les femmes dansoient & chantoient sans cesse estans en l'eau jusques és genoux. Le Capitaine voyant leur bonne amour & bon vouloir, fit approcher la barque où il estoit, & leur donna des couteaux & petites patenotres de verre, dequoy menerent vne merveilleuse joye: de sorte que nous estans departis d'avec eux, distans d'une lieuë ou environ, les oyons chanter, danser, & mener fête de nôtre venue.

*Harâgua  
d'un au-  
tre Cap-  
taine Ca-  
nadois.*

---

*Retour du Capitaine Iacques Quartier à l'ile d'Orleans, par lui nommée l'ile de Bacchus, & ce qu'il y trouua: Balizes fichées au port sainte Croix: Forme d'alliance: Navire mis à sec pour hiverner: Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en Hochelaga: Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.*

CHAP. XIII.



A saison s'avançoit des-ja fort & pres- soit le Capitaine Iacques Quartier de chercher vne retraite avant l'hiver, ce qui le faisoit hâter, se trouvant en pais inconeu, où jamais aucun Chrétien n'avoit esté: puis il vouloit voir vne fin

à la découverte de cette grande riviere de *Canada*, dans laquelle jamais noz mariniers n'estoient entrez, cuidans (à cause de son incroyable largeur) que ce fust vn golfe: & pour ce ledit Capitaine Quartier ne l'attéa gueres ni en la riviere de *Saguenay*, ni es îles aux *Coudres* & d'*Orleans* (ainsi s'appelle aujourd'huy celle où il mit à terre les deux Sauvages qu'il avoit ramené de France) Il passa donc chemin sans perdre temps, & ayant rencontré vn lieu assez commode pour loger ses navires (ainsi que nous avons n'a gueres veu) il delibera de s'y arreter. Et ayant laissé lesditz navires en ladite île d'*Orleans* il les retourna querir, comme nous verrons par la suite de son histoire, laquelle il continue ainsi:

Après que nous fumes arrivez avec les barques ausditz navires, & retournez de la riviere Sainte Croix, le Capitaine commanda appréter lesdites barques pour aller à terre à ladite île voir les arbres (qui sembloient à voir fort beaux) & la nature de la terre d'icelle. Ce qui fut fait. Et estant à ladite île, la trouvames pleine de fort beaux arbres, cōme Chenes, Ormes, Pins, Cedres, & autres bois de la sorte des nôtres, & pareillement y trouvames force vignes, ce que n'avions veu par ci devant en toute la terre. Et pour ce la nommanes *l'île de Bacchus*: Icelle île tient de longueur environ douze lieues: & est moult belle terre & vnie, pleine de bois, sans y avoir aucun labourage, fors qu'il y a petites maisons,

*Arbres de l'île d'Orleans.*

*Île d'Orleans dite par laques Quar tier l'île de Bacchus.*

où ilz font pecherie, comme par ci devant est fait mention.

Le lendemain partimes avec nosdits navires pour les mener audit lieu de sainte Croix, & y arrivames le lendemain quatorzieme dudit mois; & vindrent au devant de nous lesditz *Donnacoms*, *Taguragni*, & *Domagaya*, avec vingt-cinq barques chargées de gens, lesquels venoient du lieu d'où estions partis, & alloiēt audit *Stadacome* où est leur demeure: & vindrent tous à noz navires faisans plusieurs signes de joye, fors les deux hommes qu'avois apporté, sçavoir *Taguragni* & *Domagaya*, lesquels estoient tout changez de propos & de courage, & ne voulurent entrer dans nosdits navires, nonobstant qu'ils en fussent plusieurs fois priez: dequoy eumes aucune desfiance. Le Capitaine leur demanda: s'ils vouloient aller (comme ilz luy avoient promis) avec luy à *Hochelega*: & ilz répondirent qu'ouy, & qu'ils estoient deliberez d'y aller: & alors chacun se retira.

Et le lendemain quinzieme dudit mois le Capitaine accompagné de plusieurs de ses gens fut à terre pour faire planter balises & merches, pour plus seurement mettre les navires à seureté. Auquel lieu trouvames & se rendirent au devant de nous grand nombre des gens du pais: & entre autres lesditz *Donnacoms*, noz deux hommes, & leur bende, lesquels se tindrent à-part sous vne pointe de terre, qui est sur le bort dudit fleuve, sans

*Es part  
de mer  
à y a  
des de pro  
fondes  
plante des  
balises &  
remar  
ques pour  
la connois  
des vais  
seaux.*

*Sauvages  
fachez de  
ce que les  
François  
portent  
armes.*

qu'aucun d'eux vint environ nous, comme les autres qui n'estoient de leur bande faisoient. Et apres que ledit Capitaine fut averti qu'ils y estoient, commanda à partie de ses gens aller avec lui, & furent vers eux sous ladite pointe, & trouverent ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres. Et apres s'estre entre-saluez, s'avança ledit *Taiguragni* de parler, & dit au Capitaine que ledit seigneur *Donnacona* estoit mari dont ledit Capitaine & ses gens, portoient tant de batons de guerre, parce, que de leur part n'en portoient nulz. A quoy répondit le Capitaine que pour sa marri-son ne laisseroit à les porter, & que c'estoit la coutume de France, & qu'il le sçavoit bien. Mais pour toutes les paroles ne laisserent ledit Capitaine & *Donnacona* de faire grand' chere ensemble. Et lors apperceumes que tout ce que disoit ledit *Taiguragni* ne venoit que de lui & son compagnon. Car avant de partir dudit lieu firent vne assurance ledit Capitaine & seigneur de sorte merveilleuse. Car tout le peuple dudit *Donnacona* ensemblement jetterent & firent trois cris à pleine voix, que c'estoit chose horrible à ouir. Et à tant prindrent congé les vns des autres, & nous retirames à bord pour icelui jour.

*Alliance  
avec un  
Capitaine  
Savage.*

*Cheval  
mis en  
détable  
pour re-  
poser l'hi-  
ver.*

Le lendemain sezieme dudit mois nous mimes noz deux plus grandes navites dedans ledit hable & riviere, où il y a de pleine mer trois brasses, & de basse eau demie brasse, & fut laissé le gallion dedans la rade pour me-

ne  
dit  
ven  
con  
cin  
fanc  
autr  
fure  
& re  
nez a  
gni d  
estoi  
que l  
qui pa  
mis, p  
façon d  
dangere  
sainte  
taine, q  
lui esto  
demen  
avant d  
*Taigura*  
mis qu  
conten  
seuleme  
tourner  
qu'il n'i  
maisons  
Le le  
dit *Donn*  
devant, &

DE LA NOUVELLE FRANCE. 335  
 ner à Hochelaga. Et tout incontinent que les-  
 ditz navires furent audit hable & à sec, se trou-  
 verent devant lesditz navires lesditz Donna-  
 cona, Taignagni, & Domagaya, avec plus de  
 cinq ces personnes tant hommes, femmes, qu'en-  
 fans. Et entra ledit seigneur avec dix ou douze  
 autres des plus grandz personages, lesquels  
 furent par ledit Capitaine, & autres, fetoyez  
 & receuz selon leur estat, & leur furent don-  
 nez aucuns petitz presens: & fut par Taigna-  
 gni dit audit Capitaine que ledit seigneur  
 estoit marri dont il alloit à Hochelaga, &  
 que ledit seigneur ne vouloit point que lui  
 qui parloit allat avec lui, comme il avoit pro-  
 mis, parce que la riviere ne valoit rien <sup>ga est le</sup> (c'est une <sup>puis au</sup>  
 façon de parler des Sauvages, pour dire qu'elle est <sup>Nord de la</sup>  
 dangereuse, comme de verité elle est, <sup>grande</sup> passe le lieu <sup>de riviere à</sup>  
 sainte Croix) A quoy lit réponse ledit Capi- <sup>l'endroit</sup>  
 taine, que pour tout ce ne laisseroit y aller si <sup>du Saut.</sup>  
 lui estoit possible, parce qu'il avoit comman-  
 dement du Roy son maistre d'aller au plus  
 avant qu'il lui seroit possible: mais si ledit  
 Taignagni y vouloit aller, come il avoit pro-  
 mis qu'on luy feroit present de quoy il seroit  
 content, & grand' chere, & qu'ilz ne feroient  
 seulement qu'aller voir Hochelaga, puis re-  
 tourner. A quoy répondit ledit Taignagni  
 qu'il n'iroit point. Lors se retirerent en leurs  
 maisons.

Le lendemain dixseptième dudit mois le-  
 dit Donnacona, & les autres revindrent come  
 devant, & apporterét force anguilles & autres

poissons, duquel se fait grande pecherie audit fleuve, comme sera ci apres dit. Et lors qu'ilz furent arrivez devant nosditz navires, ilz commencerent à danser & chanter comme ils avoient de coutume. Et apres qu'ils eurent ce fait, fit ledit *Donnacona* mettre tous les gens d'un côté, & fit vn cerne sur le sablon, & y fit mettre ledit Capitaine, & ses gens, puis commença vne grande harangue tenant vne fille d'environ de l'aage de dix ans en l'une de ses mains, puis la vint presenter audit Capitaine, & lors toutes les gens dudit seigneur se prendrent à faire trois cris en signe de joye & alliance, puis derechef presenta deux petits garçons de moindre aage l'un apres l'autre, desquelz firent tels cris & ceremonies que que devant. Duquel present fut ledit seigneur par ledit Capitaine remercié. Et lors *Tasuragni* dit audit Capitaine que la fille estoit la propre fille de la sœur dudit seigneur, & l'un des garçons frere de luy qui parloit: & qu'on les luy donnoit sur l'intention qu'il n'allat point à *Hochelaga*. Lequel Capitaine répondit que si on les luy avoit donné sur cette intention, qu'on les reprint, & que pour rien il ne laisseroit à aller audit *Hochelaga*, par ce qu'il avoit commandement de ce faire. Sur lesquelles paroles *Domagaya* compagnon dudit *Tasuragni* dit audit Capitaine que ledit sieur luy avoit donné lesdits enfans pour bon amour, & en signe d'assurance, & qu'il estoit content d'aller avec ledit Capitaine à *Hochelaga*: dequoy eurent

*Harangue  
d'un Ca-  
pitaine  
Sauvage,  
& forme  
d'alliance  
avec les  
François.*

eu  
m  
gn  
tra  
qu  
tain  
res,  
d'air  
& en  
cont  
mand  
pria le  
rie, pa  
avoien  
avoien  
dit qu'i  
vne dou  
travers d  
vires. &  
tous si  
fust cheu  
hucher s  
fust viide  
ledit *Taig*  
sones qu  
quels esto  
leurs gens  
rent tous  
vouluffio  
car durant  
artillerie.

eurent grosses paroles lesditz *Taiguragni* & *Domagaya*. Dont apperceumes que ledit *Taiguragni* ne valoit riens, & qu'il ne songeoit que trahison, tant par cè, qu'autres mauvais tours que lui avions veu faire. Et sur ce ledit Capitaine fit mettre lesdits enfans dedans les navires, & apporter deux epées, vn grand bassin d'airain, plain, & vn ouvré à laver les mains, & en fit present audit *Donnacona*, qui fort s'en contenta, & remercia ledit Capitaine, & commanda à tous ses gens chanter & danser : & pria le Capitaine faire tirer vne picce d'artillerie, parce que *Taiguragni*, & *Domagaya* lui en avoient fait fête, & aussi que jamais n'en avoient veu ni oui. Lequel Capitaine répondit qu'il en estoit content, & commanda tirer vne douzaine de barges avec leurs boulets le travers du bois qui estoit joignant lesditz navires & hommes Sauvages; dequoy furent tous si étonnez qu'ilz pensoient que le ciel fust cheu sur eux, & se prindrent à hurler & hucher si tresfort, qu'il sembloit qu'enfer y fust vuidé. Et auparavant qu'ilz se retirassent ledit *Taiguragni* fit dire par interposées personnes que les compagnons du gallion, lesquels estoient en la rade, avoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie; dont se retirèrent tous si à grand hâte qu'il sembloit que les voulussions tuer. Ce qui ne se trouva verité: car durant ledit jour ne fut dudit gallion tirée artillerie.

*Sauvage  
malicieux*

*Chanter  
& danser  
façon de  
remercier  
entre les  
Savages.*

*Etonne-  
ment des  
Savages  
aux coups  
de Canons,  
ou Barges.*

*Ruse inepte des Sauvages pour détourner le  
Capitaine Jacques Quartier du voyage en  
Hochelaga: Côme ilz figurent le diable:  
Depart du sieur Champlain de Tadoussac  
pour aller à Sainte Croix : Nature &  
rapport du pais : Ile d'Orleans : Kebec,  
Diamans audit Kebec : Riviere de Ba-  
tiscan.*

CHAP. XIV.



En ne trouve point en tout ce discours le sujet pourquoy les Sauvages de *Canada* habituez près sainte Croix ne vouloïent point que le Capitaine Quartier allat en *Hochelaga* qui est vers le Saut de la grande riviere. Neantmoins ie pense que c'estoient leurs ennemis, & pour-ce n'avoient point ce voyage agreable: ou bien ilz craignoient que ledit Capitaine ne les abandonat, & allat demeurer en *Hochelaga*. Et pour ce voyas que pour leurs beaux yeux icelui Capitaine ne vouloit point differer son entreprise, ilz s'avisérét d'une ruse grossiere (de verité) envers nous, qui sommes armez du bouclier de la Foy, mais qui n'est point impertinente entre eux & leurs semblables. Voici donc ce que l'Autheur en dit.

Le dix-huictième jour dudit mois de Septembre pour nous cuider toujours empêcher d'aller à *Hochelaga*, songerent vne grãde finesse, qui fut telle: Ilz firent habiller trois hommes en la façon de trois diables, lesquels estoient vétuz de peaux de chiens noirs & blancs, & avoient cornes aussi longues que le bras, & estoient peints par le visage de noir cõme charbon: & les firent mettre dãs vne de leurs barques à nôtre non sceu. Puis vindrent avec leur bende, cõme avoient de coutume, aupres de noz navires, & se tindrent dedans le bois sans apparoitre environ deux heures attendãs que l'heure & marée fut venue pour l'arrivée de ladite barque: à laquelle heure sortirent tous, & se presenterent devant nosditz navires, sans eux approcher ainsi qu'ilz souloient faire. Et commença *Taiguragni* à saluer le Capitaine, lequel lui demanda sil vouloit avoir le bateau. A quoy lui répondit ledit *Taiguragni* que non pour l'heure, mais que tantot il entreroit dedans lesditz navires. Et incontinent arriva ladite barque, où estoient lesditz trois hommes apparoißans estre trois diables, ayans de grãdes cornes sur leurs têtes, & faisoit celui du milieu, en venant, vn merueilleux sermõ, & passerent le long de noz navires avec leur dite barque, sans aucunement tourner leur veuë vers nous, & allerët assener & dõner en terre avec leur dite barque, & tout incontinët ledit *Dõnacoña* & ses gës prindrët la dite barque & lesditz hõmes lesquels s'estoiët

*Ruses des Sauvages pour empêcher le voyage en Hochelaga. Sauvages figurent le diable comme on fait par des.*

lâissé cheoir au fond d'icelle, comme gens morts, & porterent le tout ensemble dans le bois, qui estoit distant desditz navires d'un jet de pierre, & ne demeura vne seule persone que tous ne se retirassent dedans ledit bois. Et eux estans retirez commencerent vne predication & prechement que nous oyons de noz navires, qui dura environ demie heure. Apres laquelle sortirent ledit *Taiguragni* & *Domagaya* dudit bois marchans vers nous ayâs les mains jointes & leurs chapeaux souz leurs coudes, faisans vne grande admiration. Et commença ledit *Taiguragni* à dire & proferer par trois fois Iesus, Iesus, Iesus, levant les yeux vers le ciel. Puis *Domagaya* comença à dire, Iesus Maria, Jacques Quartier, regardant le ciel comel'autre. Et le Capitaine voyant leurs mines & ceremonies leur commença à demander qu'il y avoit, & que c'estoit qui estoit survenu de nouveau; lesquels répondirent qu'il y avoit de piteuses nouvelles, en disant, Nenni est-il bon [c'est à dire qu'elle ne sont point bones] Et le Capitaine leur demâda derechef que c'estoit. Et ilz lui dirent que leur dieu nommé *Cudouagni* avoit parlé à *Hochelaga*, & que les trois hommes devant-dits estoient venus de par lui leur annoncer les nouvelles, & qu'il y avoit tant de glaces, & neges, qu'ilz mourroient tous. Desquelles paroles nous primmes tous à rire, & leur dire que *Cudouagni* n'estoit qu'un sot, & qu'il ne sçavoit qu'il disoit, & qu'ilz le dissent à ses messagers, & que Iesus les garde-

Il avoit  
appris  
cette sçavo  
de parler  
en Frâce.

Dieu des  
Canadiés

roit bien de froids s'ilz lui vouloient croire. Et lors ledit *Taiguragni* & son compagnon demanderent audit Capitaine s'il avoit parlé à Iesus. Et il répondit que ses Pretres y avoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Dequoy remercierent fort ledit Capitaine, & s'en retournerent dedans le bois dire les nouvelles aux autres, lesquels sortirét dudit bois tout incōtinent feignans estre joyeux desdites paroles. Et pour mōtrer q' ils en estoient ioyeux, tout incōtinent qu'ilz furent devāt les navires cōmencerent d'vne commune voix à faire trois cris & hurlemens, qui est leur signe de ioye, & se prendrent à danser & chāter cōme avoient de coutume. Mais par resolution lesdits *Taiguragni* & *Domagaya* dirent audit Capitaine que ledit *Donnacona* ne vouloit point que nul d'eux allāt à *Hochelaga* avec lui s'il ne bailloit plege qui demourāt à terre avec ledit *Donnacona*. A quoy leur répondit le Capitaine que s'ilz n'estoient deliberez y aller de bō courage, qu'ilz demourassent, & que pour eux ne lairroient mettre peine à y aller.

*Cris de ioye entre les Sauvages.*

*Sauvages demander plege.*

Or devant que nôtre Capitaine Iacques Quartier s'embarque pour faire son voyage, allons querir le sieur Champlain, lequel nous avons laissē à *Tadoussac* entretenant les Sauvages de discours Theologiques. Nous le lairrōs en garnison à Sainte Croix, tandis que ledit Capitaine fera la decouverte de la grande riviere jusques au Saur & à *Hochelaga*: & en venant par aventure remarquerōs-nous avec lui

quelques particularités que nous n'avons pas vœues. Car ie n'estime point qu'il ait peu fait d'avoir remarqué, & comme pontillé jusques aux petites roches & battures qui sont dans la riviere pour la seureté des navigans, & à fin qu'en moins de temps ilz puissent penetrer par tout, marchans souz cette conduite comme sur vn chemin tout fraye. Il dit donc:

Le Mercredi dixhuitième jour de Juin nous partimes de *Tadoussac* pour aller au Saut. Nous passames près d'une ile qui s'appelle l'ile du Lièvre qui peut estre à deux lieuës de la terre & bende du Nort, à quelques sept lieuës dudit *Tadoussac*, & à cinq lieuës de la terre du Su. De l'ile au Lièvre nous rengineames la côte du Nort, environ demie lieuë, jusques à vne pointe qui avance à la mer, où il faut prendre plus au large: Ladite pointe est à vne lieuë d'une ile qui s'appelle l'ile au Coudre qui peut tenir environ deux lieuës de large, & de ladite ile à la terre du Nort, il y a vne lieuë. Cette ile est quelque peu vnüe, venant en amoindrissant par les deux bouts. Au bout de l'Oüest il y a des prairies & pointes de rochers qui avancent quelque peu dans la riviere. Elle est quelque peu agreable pour les bois qui l'environnent. Il y a force ardoise, & y est la terre quelque peu graveleuse; au bout de laquelle il y a vn rocher qui avance à la mer environ demie lieuë. Nous passames au Nort de ladite ile, distante de l'ile au Lièvre de douze lieuës.

L'ile au  
Coudre.

dud  
l'ile  
la ba  
couv  
greab  
ger)le  
demi  
chers  
font  
grand  
l'ile d  
lieuë  
conte  
terre  
lieuës  
cent à  
qui p  
Su. A

Le Ieudy ensuiuant nous en partimes, & vimmes mouiller fancre à vne anee dangereuse du côté du Nort, où il y a quelques prairies, & vne petite riviere, où les Sauvages cabannent quelque-fois. Cedit iour rengans toujours ladite côte du Nort, jusques à vn lieu où nous relachames pour les vens qui nous estoient contraires, où il y avoit force rochers & lieux fort d'agereux, nous fumes trois jours en attendant le beau temps. Toute cette côte n'est que montagnes tant du côté du Su, que du côté du Nort, la plus part ressemblant à celle du Saguenay,

*Ance d'agereuse.*

*Côte d'agereuse.*

Le Dimanche vingt-deuxième jour dudit mois nous en partimes pour aller à l'ile d'Orleans, où il y a quantité d'iles à la bande du Su, lesquelles sont basses & couvertes d'arbres, semblans estre fort agreables, contenant (selon que l'on peu iuger) les vnes deux lieuës, & vne lieüe, & autres demie: Autour de ces iles ce ne sont que rochers & basses, fort dangereux à passer, & sont éloignez quelques deux lieuës de la grand' terre du Su. Et de là vimmes renger à l'ile d'Orleans du côté du Su. Elle est à vne lieuë de la terre du Nort, fort plaisante & vnie, contenant de long huit lieuës. Le côté de la terre du Su est terre basse, quelques deux lieuës avant en terre; lesdites terres commencent à estre basses à l'endroit de ladite ile, qui peut estre à deux lieuës de la terre du Su. A passer du côté du Nort, il y fait fort

*Iles belles & d'agereuses.*

*Ile d'Orleans.*

*Torrents  
d'eau.*

*Montagnes  
que l'on  
void estre  
loing.*

*Descriptio  
de Kebec.*

*Des dia-  
mans que  
l'on trouue  
à Kebec.*

*Du pais  
qui est en-  
tre Kebec  
& sainte  
Croix.*

dâgereux pour les bâcs de sable & rochers qui sont entre ladite ile & la grand' terre, & asseche préque toute de basse mer. Au bout de ladite ile ie vis vn torrent d'eau qui débordoit de dessus vne grande montagne de ladite riviere de Canada, & dessus ladite môtagne est terre vnie & plaisante à voir, bien que dedans lesdites terres l'on voit de hautes montagnes qui peuyent estre à quelques vingt ou vingt-cinq lieuës dans les terres, qui sont proches du premier Saut du *Saguenay*. Nous vimmes mouiller l'ancre à *Kebec* qui est vn détroit de ladite riviere de Canada, qui a quelque trois cës pas de large. Il y a à ce détroit du côté du Nort vne montagne assez haute qui va en abaissant des deux côtez. Tout le reste est pais vni & beau, où il y a de bônes terres pleines d'arbres comme chenes, cyprés, bouilles, sapins, & semblables, & autres arbres fruitiers, sauvages, & vignes: qui fait qu'à mon opinion si elles estoient cultivées elles seroient bônes comme les nôtres. Il y a le long de la côte dudit *Kebec* des diamans dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon. Dudit *Kebec* iusques à l'ile au Coudre il y a vingt-neuf lieuës.

Le Lundi vingt-troisième dudit mois nous partimes de *Kebec* où la riviere commence à s'élargir quelque-fois d'vne lieuë, puis de lieuë & demie, ou deux lieuës au plus. Le pais va de plus en plus en embellissant. Ce sôt toutes terres basses, sans rochers, que fort peu. Le

côte  
sable  
mie  
rivie  
n'est  
les y a  
mou  
stante  
point  
tez: I  
leures  
té de b  
Il sy tr  
noisett  
& de c  
d'vne p  
me tref  
bouillie  
cuns ro  
d'ardois  
bien cul  
côté du  
*Batiscan*,  
quefois  
autre du  
cte Croi  
où fut Ia  
de la dé  
point plu

côté du Nort est rempli de rochers & bacs de sable, il faut prédre celui du Su, cōme d'une de mie lieuë loin de terre. Il y a quelques petites rivieres qui ne sont point navigables, si ce n'est pour les Canots des Sauvages, ausquelles y a grande quantité de sauts. Nous vimmes mouiller l'ancre jusques à sainte Croix, distante de *Kebec* de quinze lieuës. C'est vne pointe basse qui va en haussant des deux côtez: Le pais est beau & vni, & les terres meilleures qu'en lieu que j'eusse veu, avec quantité de bois: mais fort peu de sapins & cyprez. Il sy trouve en quantité de vignes, poires, noisettes, cerizes, grozelles rouges & vertes, & de certaines petites racines de la grosseur d'une petite noix, ressemblant au gout comme treffes, qui sont tres-bonnes roties & bouillies; Toute cette terre est noire, sans aucuns rochers, sinon qu'il y a grande quantité d'ardoise: elle est fort tendre, & si elle estoit bien cultivée, elle seroit de bon rapport. Du côté du Nort il y a vne riviere qui s'appelle *Batiscan*, qui va fort avant en terre, par où quelquefois les *Algoumequins* viennent: & vne autre du même côté à trois lieuës dudit sainte Croix sur le chemin de *Kebec*, qui est celle où fut *Iacques Quartier* au commencement de la découverte qu'il en fit, & ne passa point plus outre.

*Pointe de sainte Croix.*

*Fruits.*

*Riviere qui s'appelle Batiscan.*

*Voyage du Capitaine Jacques Quartier à Hochelaga : Nature & fruits du pays : Reception des François par les Sauvages : Abondance de vignes & raisins : Grand lac : Rats musquez : Arrivée en Hochelaga : Merveilleuse rejouissance desdits Sauvages.*

## CHAP. XV.

*Horace en son art Poétique.*



UN Poëte Latin parlant des langues & dictions qui périssent bien souvent, & se remettent sus selon les humeurs & vsages des temps, dit fort bien

*Multa renascentur quae jam cecidere, cadent quae.*  
Ainsi est-il des faits de plusieurs personnages, desquels la memoire se pert bien souvent avec les hommes, & sont frustrez de la loüange qui leur appartient. Et pour n'aller chercher des exemples externes, le voyage de nôtre Capitaine Jacques Quartier depuis sainte Croix jusques au Saut de la granderivière, estoit inconnu en ce temps ici, les ans & les hommes ( car Belleforest n'en parle point) lui en avoient ravi la loüange, si bien que le sieur Châplein pensoit estre le premier qui en avoit gagné le pris. Mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & suivât ce, dire que ledit Champlein a ignoré l'histoire du voyage dudit Jacques Quartier : Et neantmoins ne

DE  
laisse p  
Mais je  
taine ha  
& conc  
plein, le  
ignoré  
descrip  
dessus d

Le d  
apparei  
& les de  
amont l  
deux cō  
resterre  
que l'ea  
monde  
le long d  
y aient  
trement  
ni taillé  
gros co  
trouvan  
rive dud  
gens qui  
poissons  
navires e  
eussions  
poisson,  
nôtre ma  
faisans pl  
Et nous  
lieuës de

laisse point d'estre louable en ce qu'il a fait. Mais je m'étonne que le sieur du Pont Capitaine hantant dés long-téps les Terres-neuves & conducteur de la navigation dudit Champlain, lequel a esté habitant de saint Malo, ait ignoré cela. Or pour ne nous amuser, voici la description du voyage dudit Quartier au dessus du port de sainte Croix.

Le dixneuvième jour de Septembre nous appareillames & fimes voile avec le gallion & les deux barques pour aller avec la marée amont ledit fleuve, où trouvames à voir des deux côtez d'icelui les plus belles & meilleures terres qu'il soit possible de voir, aussi vnies que l'eau, pleines des plus beaux arbres du monde, & tant de vignes chargées de raisins le long du fleuve, qu'il semble mieux qu'elles y aient esté plantées de main d'hôme, qu'autrement. Mais parce qu'elles ne sont cultivées ni taillées, ne sont lefdits raisins si doux, ne si gros comme les nôtres. Pareillement nous trouvames grand nombre de maisons sur la rive dudit fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pecherie de tous bons poissons selon les saisons. Et venoient en nos navires en aussi grand amour & privauté que si eussions esté du pais, nous apportans force poisson, & de ce qu'ils avoient, pour avoir de notre marchandise, tendans les mains au ciel, faisans plusieurs ceremonies & signes de joye. Et nous estans posés environ à vingt-cinq lieues de Canada à vn lieu nommé *Achelati,*

*Debar-  
quement  
de sainte  
Croix  
pour aller  
en Hoche-  
laga.*

*Beauté du  
pais.  
Vignes en  
abondan-  
ce.*

*Grande  
pecherie.  
Carettes  
du peuple  
sauvage  
faites aux  
François.*

*Abord: fa-  
çon de par-  
ler signi-  
fiant dans  
le navire.*

qui est yn détroit dudit fleuve fort courant & dangereux tant de pierres, que d'autres choses. Là vindrent plusieurs barques à bord, & entre autres y vint vn grand seigneur du païs, lequel fit vn grand sermon en venant & arrivant à bord, montrant par signes evidens avec les mains & autres ceremonies, que ledit fleuve estoit vn peu pl<sup>a</sup> môt fort dâgereux, nous avertissant de nous en donner garde. Et presenta celui seigneur au Capitaine deux de ses enfans à don, lequel print vne fille de l'âge d'environ huit à neuf ans, & refusa vn petit garçon de deux ou trois ans, parce qu'il estoit trop petit. Ledit Capitaine festiva ledit seigneur & sa bende de ce qu'il peut, & lui donna aucun petit present, duquel remercia ledit seigneur le Capitaine, puis s'en allerent à terre. Dempuis sont venuz celui seigneur & sa femme voir leur fille jusques à *Canada*, & apporter aucun petit present au Capitaine.

*Arbres du  
païs en  
allant à  
Hochelaga.*

*Quantité  
de vignes.*

Dempuis ledit jour dix-neufième jusques au vingt-huitième dudit mois nous avons esté navigans à-mont ledit fleuve sans perdre heure ni jour, durant lequel temps avons veu & trouvé aussi beaucoup de païs & terres aussi vnies que l'on scauroit desirer, pleines de plus beaux arbres du monde, sçavoir chenes, ormes, noyers, pins, cedres, pruches, fraines, bouls, fauls, oziers, & force vignes ( qui est le meilleur ) lesquels avoient si grande abondance de raisins, que les copagnons ( c'est à dire les *maseless* ) en venoient tout chargez à bord.

D  
Il y a p  
des, oy  
merles  
rins, lin  
comme  
Ledit  
arrivam  
ve large  
ze de lon  
lac sâs tre  
de parfo  
Et nous  
ne nous a  
ains nous  
aucune ri  
que brasse  
& mettre l  
ge avec no  
quatre ou d  
fleuve en ic  
laga. Mais  
& traverses  
avoit pour  
lesdites bar  
ses, qui esto  
l'année, ai  
eaux qu'elle  
de pic.  
Toutesie  
ronnent cir  
bour d'icelu  
quinze lieu

Il y a pareillement force gruës, cignes, ourar- *Oiseaux.*  
 des, oyes, cannes, aloüettes, faisans, perdris,  
 merles, mauvis, toutres, chardonnerets, se-  
 rins, linottes, rossignols; & autres oiseaux,  
 comme en France, & en grande abondance.

Ledit vingt-huitième de Septembre nous  
 arrivames à vn grand lac & plaine dudit fleu- *Grand lac*  
 ve large d'environ cinq ou six lieuës, & dou- *décrit par*  
 ze de long. Et navigames ce jour à-mont ledit *Châplein*  
 lac sàs trouver par tout icelui que deux brasses *ci dessous*  
 de parfond également sans hausser ni baïsser. *chap. 18.*  
 Et nous arrivans à l'vn des bouts dudit lac  
 ne nous apparoissoit aucun passage, ni sortie,  
 ains nous sembloit icelui estre tout clos, sans  
 aucune riviere, & ne trouvames audit bout  
 que brasse & demie, dont nous convint poser  
 & mettre l'ancre hors, & aller chercher passa-  
 ge avec noz barques, & trouvames qu'il y a  
 quatre ou cinq rivieres toutes sortantes dudit  
 fleuve en icelui lac, & venantes dudit *Hoche-*  
*laga.* Mais en icelles ainsi sortantes y a barres  
 & traverses faites par le cours de l'eau où il n'y  
 avoit pour lors qu'une brasse de parfond, &  
 lesdites barres passées y a quatre & cinq bras-  
 ses, qui estoit le temps des plus petites eaux de  
 l'année; ainsi que vimes par les flots desdites  
 eaux qu'elles croissent de plus de deux brasses  
 de pic.

Toutes icelles rivieres circuissent & envi- *Cinq ou*  
 ronnent cinq ou six belles îles qui font le *six îles au*  
 bout d'icelui lac, puis se r'assemblent environ *bout du*  
 quinze lieuës à-mont toutes en vne. Celui *lac.*

*Privant de Sauvages.*  
 jour nous fumes à l'une d'icelles, où trouvames cinq hommes qui prenoient des bêtes sauvages, lesquels vindrent aussi privement à noz barques, que s'ils nous eussent veu toute leur vie, sans en avoir peur ni crainte. Et nosdites barques arrivées à terre, l'un d'iceux hommes print ledit Capitaine entre ses bras, & le porta à terre ainsi qu'il eust fait un enfant de six ans, tant estoit icelui homme fort & grand. Nous leur trouvames un grand monceau de Rats sauvages qui vont en l'eau, & sont gros comme conils, & bons à merveilles à manger, desquels firent present audit Capitaine, qui leur donna des couteaux & patenôtres pour recompense. Nous leur demandames par signes si c'estoit le chemin de *Hochelaga*; & ilz nous montrerent qu'oui: & qu'il y avoit encore trois journées à y aller.

*Rats de riviere, dont les genitoires sont musquées comme celles du Castor.*  
 Le lendemain vingt-neufieme de Septembre le Capitaine voyant qu'il n'estoit possible de pouvoir pour lors passer ledit gallion, fit avictuailer & accouter les barques, & mettre victuailles pour le plus de tēps qu'il fut possible, & que lesdites barques en peurent accueillir & se partant avec icelles accompagné de partie des Gentils-hōmes, sçavoir de Claude du Pont-briand Echançon de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, Jean Gouyon, & vingt-huit mariniers, y compris Macé Lalouber, & Guillaume le Breton, ayant la charge souz ledit Quartier des deux autres navires, pour aller à mont ledit fleuve au plus

*Yngaillon ne peut aller au vent fortans du l.c.*

*Nombre de ceux qui allerent en Hochelaga.*

tr  
 ap  
 da  
 nu  
 no  
 con  
 mer  
 Et n  
 au d  
 tant  
 nous  
 fit à e  
 Carle  
 les fer  
 tre, les  
 & de  
 toient  
 sembl  
 taine d  
 de ses  
 bleren  
 vne ch  
 femme  
 touche  
 estoien  
 qui dur

loin qu'il nous seroit possible. Et navigames de temps à gré jusques au deuxième jour d'Octobre, que nous arrivames à *Hochelaga*, qui est distant du lieu où estoit demeuré le gallion d'environ quarante-cinq lieues.

Durant lequel temps, & chemin faisans, trouvames plusieurs gens du pais qui nous apportoiēt du poisson & autres victuailles, dansans & menans grand' jōye de nôtre venue. Et pour les attraire & tenir en amitié avec nous leur donnoit ledit Capitaine pour recompense des couteaux, patenôtres, & autres menuës hardes, dequoy se contentoient fort. Et nous arrivez audit *Hochelaga*, se rendirent au devant de nous plus de mille personnes tant hommes, femmes, qu'ensans, lesquels nous firent aussi bon recueil que jamais pere fit à enfant, menans vne jōye merveilleuse. Car les hommes en vne bende dançoient, & les femmes de leur part, & leurs ensans d'autre, lesquels nous apportoiēt force poisson, & de leur pain fait de gros mil, lequel ilz jetoient dedans nos dites barques, en sorte qu'il sembloit qu'il tombât del'air. Voyât ce le Capitaine descédant à terre accōpagné de plusieurs de ses gens, & si-tot qu'il fut descédu, s'assemblerent tous sur lui, & sur les autres, en faisant vne chere inestimable: & apportoiēt les femmes leurs ensans à brassées pour les faire toucher audit Capitaine, & es autres qui estoient en sa compagnie en faisant vne fête qui dura plus de demie heure. Et voyant

*Arrivée  
en Hochelaga.*

*Grande  
rejoissance des  
sauvages.*

*Pain des  
sauvages.*

ledit Capitaine leur largesse, & bon vouloir, fit asseoir & ranger toutes les femmes, & leur donna certaines patenôtres d'étain, & autres menües besongnes; & à partie des hommes des couteaux. Puis se retira à bord desdites barques pour souper & passer la nuit: durant laquelle demeura icelui peuple sur le bord dudit fleuve, au plus près desdites barques, faifans toute nuit plusieurs feuz & danfes, en disant à toutes heures *Aguiaze*, qui est leur dire de salut & joye.

*Mot de salutation.*

*Comment le Capitaine & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armés & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga. Situation du lieu: Fruits du pais: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages.*

CHAP. XVI.



Le lendemain au plus matin le Capitaine s'accoutra, & fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville & demourance dudit peuple, & vne montagne qui est jacente à ladite ville, où allerent avec ledit Capitaine les Gentils-hommes, & vingt mariniers, & laissa le par sus pour la garde des barques, & print trois hommes

H  
 n  
 e  
 fo  
 m  
 ya  
 to  
 aya  
 fur  
 ladi  
 son  
 pose  
 audi  
 gneu  
 com  
 de fai  
 gneur  
 quel  
 & vne  
 reméb  
 la lui p  
 dit Cap  
 & envi  
 trouve  
 campag  
 est com  
 que po  
 faisons  
 pagnes  
 chelaga,  
 est al'en  
 fertile,

hommes de ladite ville de *Hochelaga* pour les mener & conduire audit lieu. Et nous estans en chemin, le trouvames aussi battu qu'il soit possible de voir en la plus belle terre & meilleure plaine: des chenes aussi beaux qu'il y ait en forest de France, souz lesquels estoit toute la terre couverte de glans. Et nous ayans fait environ lieuë & demie trouvames sur le chemin l'un des principaux seigneurs de ladite ville de *Hochelaga*, avec plusieurs personnes, lequel nous fit signe qu'il se falloit reposer audit lieu pres vn feu qu'ils avoient fait audit chemin. Et lors commença ledit seigneur a faire vn sermon & prechement, comme ci devant est dit estre leur coutume de faire joye & conoissance, en faisât celui seigneur chere audit Capitaine & sa cõpagnie, lequel Capitaine lui dõna vne couple de haches & vne couple de couteaux, avec vne Croix & remembrance du Crucifix qu'il lui fit baisser, & la lui pedit au col. Dequoy il rendit graces audit Capitaine. Ce fait marchames plus outre, & environ demie lieuë de là cõmençames à trouver les terres labourées, & belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres, qui est comme mil de Bresil, aussi gros ou plus que pois, duquel ils vivent ainsi que nous faisons de froment. Et au parmi d'icelles campagnes est située & assise ladite ville de *Hochelaga*, près & joignant vne montagne qui est alentour d'icelle, bien labourée & fort fertile, de dessus laquelle on voit fort loin.

*Chemin  
battu.*

*Beaux  
chenes  
porté-  
glans.*

*Seigneur  
ici, c'est  
Capitai-  
ne.*

*H-rague  
du Capi-  
taine Sam-  
vage.*

*Campa-  
gnes la-  
bourées,  
& ex-  
m:ncées.*

*Ville de  
Hochela-  
ga.*

*Mas Royal  
pres Ho-  
chelaga.  
Etat de la  
ville de  
Hochela-  
ga.*

Nous nommames icelle montagne *le Mont Royal*. Ladite ville est toute ronde, & close de bois à trois rangs, en façon d'une pyramide croisée par le haut, ayant la rengée du parmi en façon de ligne perpendiculaire, puis rangée de bois couche de long bien joints & cousus à leur mode, & est de la hauteur d'environ deux lances. Et n'y a en icelle ville qu'une porte & entrée, qui ferme à barres, sur laquelle & en plusieurs endroits de ladite closture y a manieres de galleries & echelles à y monter, lesquelles sont garnies de rochers & cailloux pour la garde & defense d'icelle. Il y a dans icelle ville environ cinquante maisons longues d'environ cinquante pas ou plus chacune, & douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes & garnies de grandes écorces & pelures desdits bois, aussi larges que tables, bien cousuës artificiellement selon leur mode: & par dedans icelles y a plusieurs aires & chambres: & au milieu d'icelles maisons y a vne grande salle par terre où font leur feu & vivent en communauté, puis se retirent en leursdites chambres les hommes avec leurs femmes & enfans, & pareillement ont greniers au haut de leurs maisons où mettent leur blé, duquel ilz font leur pain qu'ils appellent *Caracanni*, & le font en la maniere cy-apres. Ils ont des piles de bois, comme à piler chanvre, & battent avec pilons de bois ledit blé en poudre, puis l'amassent en pâte,

*Maisons.*

*Commu-  
nauté de  
vie.*

*Maniere  
de faire  
Cuire  
le pain  
entre les  
sauva-  
ges.*

&  
v  
le  
de  
du  
on  
&  
vai  
où  
guil  
rant  
ce fo  
par e  
aucun  
de bo  
chante  
font le  
vres,  
Daims  
la plus  
nuds.  
La p  
monde  
prenner  
maniere  
dellervi  
ennemis  
cissent p  
jambes,  
des. Pu  
avallent

& en font des tourteaux, qu'ilz mettent sur vne pierre chaude, puis le cœuvent de cail-  
 loux chauds, & ainsi cuisent leur pain en lieu  
 de four. Ilz font pareillement force potages <sup>Blé, fèves,</sup>  
 dudit blé & de fèves & pois, desquels ils <sup>pois, con-</sup>  
 ont allez: & aussi de gros concombres, <sup>combres.</sup>  
 & autres fruits. Ils ont aussi de grands <sup>Provision</sup>  
 vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, <sup>pour l'Hy-</sup>  
 où ilz mettent leur poisson, sçavoir an-  
 guilles & autres qui sechent à la fumée du-  
 rant l'Eté, & en vivent en Hyver, & de  
 ce font vn grand amas, comme avons veu  
 par experience. Tout leur vivre est sans  
 aucun gout de sel, & couchent sur écorces  
 de bois étenduës sur la terre, avec mé-  
 chantes couvertures de peaux, dequoy  
 font leurs vétemens, sçavoir Loires, Bié-<sup>Vétemens.</sup>  
 vres, Martres, Renars, Chats sauvages,  
 Daims, Cerfs, & autres sauvagines; mais  
 la plus grande part d'eux sont quasi tout  
 nuds.

La plus precieuse chose qu'ils ayent en ce <sup>Esurgni.</sup>  
 monde est *Esurgni*, lequel est blanc, & le <sup>Voyez au</sup>  
 prennent audit fleuve en Cornibots en la <sup>livre troi-</sup>  
 maniere qui ensuit. Quand vn homme a <sup>sième, où</sup>  
 deservi mort ou qu'ils ont prins aucuns <sup>est parlé</sup>  
 ennemis à la guerre, ilz le tuent, puis l'in-  
 cisent par les fesses & cuisses, & par les <sup>des orne-</sup>  
 jambes, bras, & épaules à grandes tailla-  
 mes d'es, qui s'appellent <sup>Sauva-</sup>  
 des. Puis es lieux où est ledit *Esurgni* <sup>ges, qui s'</sup>  
 avallent ledit corps au fond de l'eau, <sup>appellene</sup>  
<sup>chbr.</sup>

& le laissent dix ou douze heures, puis le reti-  
rent à-mont, & treuvent dedans lesdites tail-  
lades & incisions lesdits Cornibots, desquels  
ilz font des patenôtres, & de ce vsent comme  
nous faisons d'or & d'argent, & le tiennent la  
plus precieuse chose du monde. Il a la vertu  
d'étancher le sang des nazilles : car nous l'a-  
vons expérimenté. Cedit peuple ne s'addon-  
ne qu'à labourage & pecherie pour vivre.  
Car des biens de ce monde ne font compte,  
par ce qu'ilz n'en ont conoissance, & qu'ilz  
ne bougent de leur pays, & ne sont ambula-  
toires comme ceux de *Canada* & du *Saguenay*:  
nonobstant que lesdits Canadiens leur soient  
sujets, avec huit ou neuf autres peuples qui  
sont sur ledit fleuve.

*Peuples  
arrestez,  
ambula-  
toires.*

---

*Arrivée du Capitaine Quartier à Hoche-  
laga : Accueil & caresses à lui faites:  
Malades lui sont apportez pour les tou-  
cher : Mont-Royal : Saut de la grande ri-  
viere de Canada : Etat de ladite riviere  
oultre ledit Saut : Mines : Armes de bou,  
duquel vsent certains peuples : Regret de  
sa departie.*

CHAP. XVII.

**A**INSI comme fumes arrivez aupres  
d'icelle ville se rendirent au devant de  
nous grand nombre des habitans d'icelle, les-

qu  
rec  
fun  
vne  
de p  
fired  
ce q  
tout  
l'vne  
leurs  
bras  
ilz p  
nous  
qu'il  
signes  
enfant  
mes f  
sur la  
euffio  
incont  
qui ap  
en faç  
la terre  
fired  
choses  
ou dix  
qu'ils  
lequel  
cerf, &  
sur les  
sans sig

quels à leur façon de faire nous firent bon recueil, & par noz guides & conducteurs fumes menez au milieu d'icelle ville où il y a vne place entre les maisons spacieuse d'un jet de pierre en quarre, ou environ, lesquels nous firent signe que nous arretassions audit lieu: ce que fimes, & tout soudain s'assemblerent toutes les femmes & filles de ladite ville, dont l'une partie estoient chargées d'enfans entre leurs bras, qui nous vindrent baiser le visage, bras, & autres endroits de dessus le corps où ilz pouvoient toucher, pleurans de joye de nous voir, nous faisant la meilleure chere qu'il leur estoit possible en nous faisant signes qu'il nous pleust toucher leursdits enfans. Apres ces choses faites les hommes firent retirer les femmes, & s'assirent sur la terre à l'entour de nous comme si eussions voulu jouer vn mystere. Et tout incontinent revindrent plusieurs femmes qui apporterent chacune vne natte quarrée en façon de tapisserie, & les étendirent sur la terre au milieu de ladite place, & nous firent mettre sus icelles. Apres lesquelles choses ainsi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy & seigneur du pais, qu'ils appellent en leur langue *Aghanna*, lequel estoit assis sus vne grande peau de cerf, & le vindrent poser dans ladite place sur lesdites nates près du Capitaine, en faisant signe que c'estoit leur seigneur. Celui

*Arrivée  
à Hochelaga.*

*Extrema  
joye des  
Hochelagiens, &  
caresses  
d'iceux.*

*Roy & sei  
gneur des  
Sauvages  
apporté  
vers le  
Capitaine  
Quartier.*

*Corone  
du Roy,  
ou Cap-  
taine de  
Hochela-  
ga.*

*Aghanna* estoit de l'âge d'environ cinquante ans, & n'estoit point mieux accoutré que les autres, fors qu'il avoit à l'entour de la tête vne maniere de liziere rouge pour sa Corone, faite de poil d'herissons, & estoit celui seigneur tout perclus & malade de ses membres. Apres qu'il eut fait son signe de salut audit Capitaine & à ses gens, en leur faisant signes evidens qu'ilz fussent les bien venus, il montra ses bras & jambes audit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme sil lui eust demandé guerison & santé. Et lors le Capitaine commença à lui frotter les bras & jambes avec les mains: & print ledit *Aghanna* la liziere & Corone qu'il avoit sur sa tête, & la donna audit Capitaine. Et tout incontinent furent amenés audit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotens, & gens si tres-vieux, que les paupieres des yeux leur pendoient sur les jouës: & seoient & couchoient près ledit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fust là descendu pour les guerir. Ledit Capitaine voyant la pitié & foy de cedit peuple, dit l'Evangile saint Iean, sçavoir *In principio*, faisant le signe de la Croix sur les pauyres malades, priant Dieu qu'il leur donnat conoissance de nôtre sainte Foy, & de la Passion de nôtre Sauveur, & grace de recouvrer Chrétienté & Baptême. Puis print ledit Capitaine vne paire d'heures,

*Malades  
& impo-  
tens ame-  
nés au  
Cap. lac.  
Quartier  
pour estre  
touchés de  
lui.*

& t  
sion  
la pe  
vne  
men  
sans p  
faire.  
ger to  
d'vn a  
és pri  
hacho  
autres  
place  
gues,  
nerent  
Capitai  
tes & a  
quoy le  
lesquelle  
& nous  
se mite  
arrêter,  
vres, le  
sçavoir  
autres ch  
tre, &  
lesdits v  
qu'il n'y  
mes, leu  
de repait  
Apres

& tout hautement leut de mot à mot la Passion de nôtre Seigneur, si que tous les assistans la peurent ouïr, où tout ce pauvre peuple fit vne grande silence, & furent merveilleusement bien entendibles, regardâs le ciel & faisans pareilles ceremonies qu'il nous voyoient faire. Apres laquelle fit ledit Capitaine ranger tous les hommes d'un côté, les femmes d'un autre, & les enfans d'autre, & donna és principaux & autres des couteaux & des hachots: & és femmes des patenôtres, & autres menuës choses: puis jetta parmi la place entre lesdits enfans des petites bagues, & *Agnus Dei* d'étain, dequoy menerent vne merveilleuse joye. Ce fait, le Capitaine commanda sonner les trompettes & autres instrumens de Musique, dequoy ledit peuple fut fort réjouï. Apres lesquelles choses nous primmes congé d'eux, & nous retirames. Voyans ce, les femmes se mitent au devant de nous pour nous arrêter, & nous apporterent de leurs vivres, lesquels ilz nous avoient apprêtez, sçavoir poisson, potages, fèves, pain, & autres choses, pour nous cuider faire repaître, & diner audit lieu. Et pour ce que lesdits vivres n'estoient à nôtre gout, & qu'il n'y avoit gout de sel, les remerciames, leur faisans signe que n'avions besoin de repaître.

Apres que nous fumes sortis de ladite

*Mōs Royal  
pres Ho-  
chelaga,  
d'où on  
voit bien  
loin la ri-  
viere de  
Canada  
par dessus  
le Saut.  
Belles ter-  
res outre  
le Saut.*

*Saut de la  
grande  
riviere  
non passa-  
ble.*

*Ladite ri-  
viere grā  
de & spa-  
cieuse au  
dessus du  
Saut, à  
plus de  
trois cens  
lieues de  
son em-  
bouchure.*

ville, fumes conduits par plusieurs hommes & femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont Royal, distant dudit lieu d'un quart de lieuë. Et nous estans sur ladite montagne eumes veüe & conoissance de plus de trente lieuës à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nort vne rangée de montagnes, qui sont Est & Oüest gifantes, & autant vers le Su: entre lesquelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, vnie, & plaine: & par le milieu desdites terres voyons ledit fleuve outre le lieu où estoient demeurées noz barques, où il y a vn Saut d'eau le plus impetueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer, & voyons ledit fleuve tant que l'on pouvoit regarder grand, large, & spacieux, qui alloit au Suroüest, & passoit par aupres de trois belles montagnes rondes que nous voyons, & estimions qu'elles estoient à environ quinze lieuës de nous: & nous fut dit & montré par signes par les trois hommes qui nous avoient conduit, qu'il y avoit trois itieux Sauts d'eau audit fleuve, comme celui où estoient nosdites barques: mais nous ne peumes entendre quelle distance il y avoit entre l'un & l'autre. Puis nous montroient que lesditz Sauts passez l'on pouvoit naviger plus de trois lunes (*c'est à dire trois mois*) par ledit

fle  
sei  
foi  
à a  
que  
can  
*Ad*  
mon  
estan  
desce  
Nous  
par le  
sans qu  
gne, p  
taine q  
gnard c  
lequel  
& mon  
dit fleuv  
à dire, n  
jusques  
çon de l  
bois lass  
à entend  
la guerre  
par defau  
sance con  
Ledit Ca  
qu'ils ap  
vers ledit  
noit de l

fleuve. Et là dessus me souvient que *Donnacona* seigneur des Canadiens nous a dit quelquefois avoir esté à vne terre, où ilz sont vne lune à aller avec leurs barques depuis *Canada* jusques à ladite terre, en laquelle il y croit force canelle & girofle. Et appellent ladite canelle *Adorashui*, le girofle *Canonocha*. Et outre nous montroient que le long desdites montagnes estant vers le Nort y a vne grande riviere qui descend de l'Occident comme ledit fleuve, Nous estimons que c'est la riviere qui passe par le royaume & province du *Saguenay*. Et sans que leur fissions aucune demande & signe, prindrent la chaine du sifflet du Capitaine qui est d'argent, & vn manche de poignard qui estoit de laiton jaune comme or, lequel estoit au côté de l'vn de noz mariniers, & monterent que cela venoit d'amont ledit fleuve, & qu'il y avoit des *Agojuda*, qui est à dire, mauvaises gens, qui estoient armez jusques sur les doigts, nous montrans la façon de leurs armures, qui sont de cordes & bois lassez & tissus ensemble; nous donnans à entendre que les lefdits *Agojuda* menoiert la guerre continuele les vns és autres: mais par defect de langue ne peumes avoir conoissance combien il y avoit jusques audit pais. Ledit Capitaine leur môtra du cuivre rouge, qu'ils appellent *Cagnedaxé*, leur montrant vers ledit lieu, & demandant par signe s'il venoit de là. Ilz commencerent à secouer la

*Les Sauvages peu vent aller par la grande riviere, au pais où croit la canelle, &c. Riviere de Saguenay descend de l'Occidēt.*

*Mines d'or. Voyez ci apres, chap.*

*Armures des peuples qui sont Occidentaux aux habitans de Hochelaga.*

tête difans que non, & montrans qu'il venoit du *Saguénay*, qui est au contraire du precedent. Apres lesquelles choses ainsi venës & entendues nous retirames à noz barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nôbre dudit peuple, dont partie d'eux quand venoient noz gens las les chargeoient sur eux comme sur chevaux, & les portoient. Et nous arrivés à noz barques fimes voiles pour retourner à nôtre gallion pour doute qu'il n'eut aucun encombrer. Lequel partement ne fut sans grand regret dudit peuple. Car tant qu'ilz nous peurent suivre à val ledit fleuve, ilz nous suivirent. Et tant fumes, que nous arrivames à nôtre dit gallion le Lundi quatrième jour d'Octobre.

*Partement de Jacques Quartier, Et regret du peuple.*

*Retour de Jacques Quartier au Port de Sainte Croix, apres avoir esté à Hochelaga: Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis: Les Toudamas ennemis des Canadiens.*

CHAP. XVIII.

**L**E Mardi cinquième jour dudit mois d'Octobre nous fimes voiles, & appareillames avec nôtre dit gallion & barques pour retourner à la province de *Canada*, au port de *Sainte Croix* où estoient demeu-

rez  
vin  
vie.  
l'en  
plei  
vier  
Foix.  
ce au  
pitain  
d'icell  
pour a  
pour v  
gerent  
par ce c  
ni profc  
pour all  
Le Lun  
rivames  
noz nav  
marinier  
vn Fort  
grosses p  
gnant les  
garni d'ar  
fendre co  
que le Sei  
nuë, vint  
guragni, D  
voir ledit  
veilleuse f  
sa venuë  
sez bon rec

rez nosditz navires : & le septième jour nous vimmes poser le travers d'une riviere , qui vient devers le Nort sortant audit fleuve , à l'entour de laquelle y a quatre petites isles , & pleines d'arbres. Nous nommames icelle riviere *La riviere de Foix* ( *se pense qu'il veut dire Foix.* ) Et pour ce que l'une d'icelles isles s'avance audit fleuve , & la voit-on de loin , ledit Capitaine fit plâter une belle Croix sur la pointe d'icelle , & commanda apprêter les barques pour aller avec marée dedans icelle riviere , pour voir le parfond & nature d'icelle . Et nagerent celui jour à-mont ledit fleuve . Mais par ce qu'elle fut trouvée de nulle experiéce , ni profonde , retournerent , & appareillames pour aller à-val .

*Riviere  
de Foix,  
laquelle  
Châplain  
appelle  
Lestros  
rivieres.  
Croix  
plantée.*

Le Lundi vnième jour d'Octobre nous arrivames au hable de Sainte Croix où estoient nos navires , & trouuames que les Maitres & mariniers qui estoient demeurez avoient fait un Fort devant lesditz navires tout clos de grosses pieces de bois plantées de bout joignant les vnes aux autres , & tout à l'entour garni d'artillerie , & bien en ordre pour se defendre contre tout le país . Et tout incontinent que le Seigneur du país fut averti de notre venue , vint le lendemain accompagné de *Taiguragni* , *Domagaya* , & plusieurs autres pour voir ledit Capitaine , & lui firent une merveilleuse fête , feignans avoir grand'joye de sa venue , lequel pareillement leur fit assez bon recueil , toutefois qu'ilz ne l'avoient

*Arrivée  
à Sainte  
Croix. Et  
dura le  
voyage  
23. jours.*

de  
O-  
de  
mis

mois  
ppa-  
bar-  
ada,  
men-

pas desservi. Le Seigneur *Donnacona* pria le Capitaine de l'aller le lendemain voir à *Cana-da*. Ce que lui promit ledit Capitaine. Et le lendemain trezieme dudit mois ledit Capitaine accompagné des Gentil-hommes & de cinquante compagnons bien en ordre, allerent voir ledit *Donnacona* & son peuple, qui est distant du lieu où estoient noz navires de demie lieue & se nomme leur demeure *Stadaconé*. Et nous arrivés audit lieu, vindrent les habitans au devant de nous loin de leurs maisons d'un jet de pierre, ou mieux, & là se rangerent & assirent à leur mode & façon de faire, les hommes d'une part, & les femmes de l'autre debout chantans & dansans sans cesse. Et apres qu'ilz s'entreferét saluez & fait chere les uns aux autres, le Capitaine donna es hommes des couteaux, & autres choses de peu de valeur, & fit passer toutes les femmes & filles par devant lui, & leur donna à chacune une bague d'étain, de quoy ils remercièrent ledit Capitaine, qui fut par ledit *Donnacona* & *Taiguragni* mené voir leurs maisons, lesquelles estoient bien étorées de vivres selon leur sorte pour passer leur hiver. Et fut par ledit *Donnacona* montré audit Capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes étendues sur des bois, comme peaux de parchemin: & nous dit que c'estoit des *Toudamans* de devers le Su, qui leur mennoient continuellement la guerre. Outre nous fut dit qu'il y a deux ans passés que lesdits *Toudamans* les vindrent assaillir jusque;

*Stadaconé nom de la demeure des Canadiens. Comme Jacques Quirrier va voir les Sauvages.*

*Têtes des ennemis gardées par les Sauvages Toudamans ennemis des Canadiens.*

D  
deda  
du sa  
dans  
envir  
fem  
dorm  
où m  
tour,  
reserv  
détro  
trans  
quelle  
navire

Voyage  
Cron  
font  
qu'il  
rem  
Iro

**E**

est poss  
Saut, q

DE LA NOUVELLE FRANCE. 365  
dedans ledit fleuve à vne ile qui est le trauiers  
du *Saguenay*, où ils estoient à passer la nuit ten-  
dans aller à *Hongnedo* leur mener guerre avec  
environ deux cens personnes tant hommes,  
femmes, qu'enfans, lesquelz furent surpris en  
dormant dedans vn Fort qu'ils auoient fait:  
où mirent lesditz *Toudamans* le feu tout à len- *Grande*  
tour, & comme ilz sortoient les tuerent tous, *perte des*  
reseruez cinq, qui échapperent. De laquelle *Can-*  
détrouffe se plaignent encore fort, nous mon- *adiens.*  
trans qu'ilz en auroient vengeance. Apres les-  
quelles choses veües nous retirames en noz  
navires.

*Voyage du Sieur Châplein depuis le Port de Sainte  
Croix jusques au Saut de la grande riviere, où  
sont remarquées les rivieres, îles, & autres choses  
qu'il a découvertes audit voyage: & particulie-  
rement la riviere, & le peuple, & le país des  
Iroquois.*

CHAP. XIX.

**P**AR le rapport des quatre der-  
niers chapitres nous avons veu  
que (contre l'opinion du sieur  
Champlein) le Capitaine Iac-  
ques Quartier à penetré dans  
la grande riviere jusques où il  
est possible d'aller. Car de gagner le dessus du  
Saut, qui dure vne lieüe, tombant toujours

ladite riviere en precipices & parmi les rochers, il n'y a pas de moyen avec batteaux. Aussi le même Champlain ne l'a point fait; & ne recite point de plus grandes merveilles de cette riviere que ce que nous avõs entëdu par le recit dudit quartier. Mais il ne nous faut pas pourtant negligier ce qu'il nous en a laissë par écrit. Car on pourroit paravëture accuser icelui Quartier d'avoir fait à croire ce qu'il auroit voulu, & par le temoignage & rapport d'un qui ne sçavoit point la verité de ses découvertes la chose sera mieux confirmée. Car *En la bouche de deux ou trois témoins toute parole sera resoluë & arretee.* Joint qu'en vn voyage de quelques deux cens lieues qu'il y a depuis Sainte Croix jusques audit Saut, ledit Champlain a remarqué des choses à quoy ledit Quartier n'a pas pris garde. Oyons donc ce qu'il dit en la relation de son voyage.

*Deut. 19.  
vers. 15.*

*Rochers  
dange-  
reux.*

Le Mercredy vingt-quatrième jour du mois de Juin, nous partimes dudit Sainte Croix, où nous retardames vne marée & demie, pour le lendemain pouvoir passer de jour, à cause de la grande quantité de rochers qui sont au travers de ladite riviere ( chose étrange à voir ) qui assèche préque toute de basse mer : Mais à demi flot, l'on peut commencer à passer librement, toutes-fois il faut y prendre bien garde avec la sonde à la main. La mer y croit pres de trois brasses & demie. Plus nous allions en avant & plus le

par  
lieu  
No  
de c  
de d  
com  
d'vn  
& vi  
pres d  
sont r  
trois l  
terre d  
dudit c  
qui est p  
à quelq  
deux qu  
& vne au  
large : à  
va fort av  
de toutes  
santes à v  
qui resser  
me odeur  
qui me m  
dit, qu'il  
tres. Pass  
vne ile, q  
autre petite  
la terre du  
dite ile & l  
Pyne à Paut  
De ladite ile

païs est beau : nous fumes à quelques cinq lieux & demie mouiller l'ancre à la bende du Nort. Le Mercredi ensuivant nous partimes de cedit lieu, qui est païs plus plat que celui de devant, plein de grande quantité d'arbres comme à Sainte Croix : Nous passames pres d'une petite ile qui estoit remplie de vignes, & vimmes mouiller l'ancre à la bende du Su, pres d'un petit côtau, mais estant dessus, ce sont terres vnies. Il y a vne autre petite ile à trois lieux de Sainte Croix, proche de la terre du Su. Nous partimes le Jeudi ensuivant dudit côtau, & passames pres d'une petite ile, qui est proche de la bende du Nort, où ie fus à quelques six petites rivieres, dont il y en a deux qui peuvent porter bateaux assez avât, & vne autre qui a quelque trois cens pas de large : à son entrée il y a quelques iles, & va fort avant dans terre. C'est la plus creuse de toutes les autres, lesquelles sont fort plaisantes à voir, les terres estant pleines d'arbres qui ressemblent à des noyers, & en ont la même odeur, mais ie n'y ay point veu de fruit, ce qui me met en doute. Les Sauvages m'ont dit, qu'il porte son fruit comme les nôtres. Passant plus outre, nous rencontrames vne ile, qui s'appelle *Saint Eloy*, & vne autre petite ile, laquelle est tout proche de la terre du Nort. Nous passames entre ladite ile & ladite terre du Nort, où il y a de l'une à l'autre quelques cent cinquante pas. De ladite ile jusques à la bande du Su. vne

*Ille remplie  
de vignes.*

*Autre  
petite ile.*

*De deux  
rivieres  
avec d'au-  
tres pei-  
tes.*

*Arbres  
semblans  
à noyers.*

*Ille sainte  
Eloy.*

*D'une  
autre pe-  
tite rivie-  
re.*

*Côte sa-  
blonneuse.*

*Des trois  
rivières,  
lesquelles  
Jacques  
Quartier  
a nommé  
la rivière  
de Foix.*

*D'une ile  
qui est  
propre à  
habiter.*

lieuë & demie passamés proche d'une riviere,  
où peuvent aller les Canots. Toute cette côte  
du Nort est assez bonne. L'on y peut aller li-  
brement, neantmoins la sonde à la main,  
pour éviter certaines pointes. Toute cette cô-  
te que nous reengeames est sable mouuant,  
mais entrant quelque peu dans les bois, la  
terre est bonne: Le Vendredi ensuivant nous  
partimes de cette ile, côtoyans toujours la  
bende du Nort tout proche terre, qui est basse,  
& pleine de tous bons arbres & en quan-  
tité jusques aux trois rivieres, où il comence  
d'y avoir temperature de temps, quelque peu  
dissemblable à celuy de sainte Croix, d'au-  
tant que les arbres y sont plus avancez qu'en  
aucun lieu que i'eusse encore veu. Des trois  
rivieres jusques à sainte Croix il y a quinze  
lieuës. En cette riviere il y a six iles, trois des-  
quelles sont fort petites, & les autres de quel-  
que cinq à six cens pas de long, fort plaisantes  
& fertiles, pour le peu qu'elles contiennent.  
Il y en a vne au milieu de ladite riviere qui re-  
garde le passage de celle de Canada, & com-  
mande aux autres éloignées de la terre, tant  
d'un côté que d'autre de quatre à cinq cens  
pas. Elle est élevée du côté du Su, & va quel-  
que peu en baissant du côté du Nort: Ce se-  
roit à mon iugement vn lieu propre pour ha-  
biter, & pourroit-on le fortifier prompte-  
ment, car la situation est forte de soy, & pro-  
che d'un grand lac qui n'en est qu'à quelques  
quatre lieuës, lequel préque joint la riviere du

*Saguenay,*

*Saguenay,  
vont  
nom  
cing  
d'ou  
sa so  
lac à  
rivie  
ques  
dits h  
ladite  
habit  
tres S  
la fav  
ges vi  
ger: d  
est vn  
terre d  
enviro  
peume  
couran  
pour v  
plus d'  
Saut d'  
ce qui s  
ser plus  
bords d  
en plus  
pins, &  
Le  
trois riv*

*Saguenay*, selon le rapport des Sauvages qui vont pres de cent lieues au Nort, & passent nombre de Sauts, puis vont par terre quelques cinq ou six lieues, & entrent dedans vn lac, d'où ledit *Saguenay* prend la meilleure part de sa source, & lesdits Sauvages viennent dudit lac à *Tadoussac*. Aussi que l'habitation des trois rivières seroit vn bien pour la liberté de quelques nations qui n'osent venir par là, à cause, desdits *Iroquois*, leurs ennemis, qui tiennent toute ladite riviere de *Canada* bordée: mais estant habitée, on pourroit redre lesdits *Iroquois* & autres Sauvages amis, ou à tout le moins souz la faveur de ladite habitation, lesdits Sauvages viendroient librement sans crainte & danger: d'autant que ledit lieu des trois rivières est vn passage. Toute la terre que ie vis à la terre du Nort est sablonneuse. Nous entrames environ vne lieue dans ladite riviere, & ne peumes passer plus outre, à cause du grand courant d'eau. Avec vn esquif nous fumes pour voir plus avant, mais nous ne fimes pas plus d'une lieue, que nous rencontrames vn Saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, ce qui fut occasion que nous ne peumes passer plus outre. Toute la terre que ie vis aux bords de ladite riviere va en haussant de plus en plus, qui est remplie de quantité de sapins, & cyprez, & fort peu d'autres arbres.

Le Samedi ensuivant nous partimes des trois rivières & vimmes mouiller l'ancre à vn

*Le bien que pourroit apporter l'habitation des trois rivières.*

*Grand cours d'eau.*

*D'un petit saut d'eau.*

*Terre allant en haussant.*

*Cel lac est  
décrit par  
Jacques  
Quartier  
ci dessus  
chap. 15.*

lac où il y a quatre lieuës. Tout ce pais depuis les trois rivieres jusques à l'entree dudit lac, est terre à fleur d'eau, & du côté du Su quelque peu plus haute. Ladite terre est tres-bonne & la plus plaisante que nous eussions encores veüe, les bois y sont assez clairs, qui fait que l'on y pourroit traverser aisément. Le lendemain vingt-neufieme de Juïn nous entrames dans le lac, qui a quelque quinze lieuës de long, & quelque sept ou huit lieuës de large. A son entree du côté du Su environ vne lieuë il y a vne riviere qui est assez grande, & va dās les terres quelques soixante ou quatre-vingtz lieuës, & continuant du même côté il y a vne autre petite riviere qui entre environ deux lieuës en terre, & sort de dedans vn autre petit lac qui peut contenir quelques trois ou quatre lieuës. Du côté du Nort, où la terre y paroît fort haute, on voit jusques à quelques vingt lieuës, mais peu à peu les môtagnes viennent en diminuant vers l'Oüest comme pais plat: les Sauvages disent que la pluspart de ces môtagnes sont mauvaises terres. Ledit lac a quelques trois brasses d'eau par où nous passames, qui fut préque au milieu. La lōgueur git d'Est & Oüest, & la largeur du Nort au Su. Je croy qu'il ne laisseroit d'y avoir de bons poissons, comme les especes que nous avons pardeçà. Nous le traversames en ce même jour & vimmes mouïller l'ancre environ deux lieuës dans la riviere qui va au haut, à l'entree de la

*Terres  
qui pa-  
roissent  
fort hau-  
ses.*

*Jacques  
Quartier  
n'en mes  
que deux  
Esdemie,  
man c'e-  
sois en  
Oüëre.*

D  
quel  
i'ay  
tres  
dres,  
Noy  
tres,  
leur sa  
qui est  
les aut  
elles e  
vignes  
caux so  
couver  
leur qu  
nier de  
ser à l'ê  
cabanne  
loïët fai  
quantité  
les autre  
le bord d  
de la rivi  
gez les v  
pouvoir  
surprins  
verte déc  
pour avo  
mes dans  
ou six lie  
avec nôtr  
d'eau qui  
par terre

quelle il y a trente petites îles; selon ce que j'ay peu voir, les vnes sôt de deux lieuës, d'autres de lieue & demie & quelques vnes moindres, lesquelles sont remplies de quantité de Noyers, qui ne sont guères differens des nôtres, & croy que les noix en sont bonnes en leur saison. l'en vis en quantité souz les arbres, qui estoient de deux façons, les vnes petites, & les autres longues, comme d'un pouce, mais elles estoient pourries: Il y a aussi quantité de vignes sur le bord desdites îles; mais quand les eaux sont grandes, la plus part d'icelles sont couvertes d'eau: & ce pais est encores meilleur qu'aucun autre que j'eusse veu. Le dernier de Juin nous en partimes, & vimmes passer à l'entrée de la riviere des *Iroquois*, où estoient cabannez & fortifiez les Sauvages qui leur alloient faire la guerre. Leur forteresse est faite de quantité de batons fort pressez les vns contre les autres, laquelle vient joindre d'un côté sur le bord de la grande riviere: & l'autre sur le bord de la riviere des *Iroquois*, & leurs canots arrengez les vns contre les autres sur le bord, pour pouvoir promptement fuir, si d'aventure ils sôt surprins des *Iroquois*: car leur forteresse est couverte de corce de chenes, & ne leur sert que pour avoir le temps de s'embarquer. Nous fumes dans la riviere des *Iroquois* quelques cinq ou six lieuës, & ne peumes passer plus outre avec nôtre barque, à cause du grand cours d'eau qui descêd, & aussi que l'on ne peut aller par terre & tirer la barque pour la quantité

*Trente  
petites  
îles à la  
sortie du  
lac. Ainsi  
lacques  
Quartier.*

*Vignes.*

*Bonnes  
terres.*

*Sauva-  
ges caban-  
nez, for-  
tifiez à  
l'entrée  
de la ri-  
viere des  
Iroquois.*

*Riviere  
des Iro-  
quois.*

d'arbres qui sont sur le bord. Voyans ne pou-  
 voir avancer davantage, nous primmes nô-  
 tre esquif, pour voir si le courant estoit plus  
 addoucy, mais allant à quelques deux lieuës il  
 estoit encores plus fort, & ne peumes avan-  
 cer plus avant. Ne pouvans faire autre chose  
 nous-nous en retournames en nôtre barque.  
 Toute cette riviere est large de quelques trois  
 à quatre cës pas, fort saine. Nous y vimes cinq  
 îles, distantes les vnes des autres d'un quart ou  
 de demie lieuë, ou d'une lieuë au plus: vne  
 desquelles contient vne lieuë; qui est la plus  
 proche; & les autres sont fort petites. Toutes  
 ces terres sont couvertes d'arbres, & terres  
 basses, comme celles que j'avois veu aupara-  
 vât, mais il y a plus de sapins & cyprez qu'aux  
 autres lieux. La terre ne laisse d'y estre bonne,  
 bien qu'elle soit quelque peu sablonneuse.  
 Cette riviere va comme au Suroüest. Les Sau-  
 vages disent, qu'à quelques quinze lieuës d'oü  
 nous avons esté, il y a vn Saut qui vient de  
 fort haut, où ils portent leurs canots pour le  
 passer environ vn quart de lieuë, & entrent  
 dedans vn lac, où à l'entrée il y a trois îles; &  
 estans dedans, ils en rencõtrent encores quel-  
 ques-vnes. Il peut cōtenir quelques quarantë  
 ou cinquante lieuës de long, & de large quel-  
 ques-vingt-cinq lieuës, dans lequel descendët  
 quantité de rivieres, jusques au nombre de  
 dix, lesquelles portent canots assez avant.  
 Puis venat à la fin dudit lac, il y a vn autre saut,  
 & rentrent dedans vn autre lac, qui est de la

*Iles.*

*Terres  
basses.*

*Rapport  
des Sau-  
vages de  
la riviere  
des Tro-  
quois.  
Lac.*



bres que  
 Juillet no  
 le bois y e  
 que nous  
 & toute b  
 dans vn c  
 quantité d  
 fruits, con  
 maniere d  
 cerises, che

grandeur dudit premier, au bout duquel sont cabannez les *Iroquois*. Ils disent aussi qu'il y a vne riviere qui va rendre à la côte de la Floride, d'où il y peut avoir dudit dernier lac, quelques cent ou cent quaranté lieuës. Tout le pais des *Iroquois* est quelque peu montagneux, neantmoins trèsbon, temperé, sans beaucoup d'hiver, que fort peu.

*Quelle est  
le pais des  
Iroquois.*

*Arrivée au Saut : Sa description, & ce qui s'y void de remarquable : Avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou plustot l'origine de la grande riviere.*

## C H A P. XX.



V partir de la riviere des *Iroquois*, nous fumes mouïller l'ancre à trois lieuës de là, à la bende du Nort. Tout ce pais est vne terre basse, remplie de toutes les sortes d'arbres que j'ay dit ci dessus. Le premier iour de Juillet nous cotoyames la bende du Nort où le bois y est fort clair, plus qu'en aucun lieu que nous eussions encôres veu auparavant, & toute bonne terre pour cultiver. Je me mis dans vn canot à la bende du Su, où ie veis quantité d'iles, lesquelles sont fort fertiles en fruits, comme vignes, noix, noizettes, & vne maniere de fruit qui semble à des chataignes, cerises, chenes, tremble, pible, houblon, frene,

*Terres  
basses.*

*Il en  
quantité  
ferules.*

erable, hetre, cyprez, fort peu de pins & sapins: il y a aussi d'autres arbres que ie ne connois point, lesquels sont fort agreables. Il s'y trouve quantité de fraizes, framboises, grozelles rouges, vertes & bleuës, avec force petits fruits qui y croissent parmi grande quantité d'herbages. Il y a aussi plusieurs bêtes Sauvages, comme orignacs, cerfs, bichos, daims, ours, porc-epics, lapins, renards, castors, loutres, rats musquets, & quelques autres sortes d'animaux que ie ne conois point, lesquels sont bons à manger, & dequoy vivent les Sauvages. Nous passames contre vne ile qui est fort agreable, & contient quelques quatre lieues de long, & environ demie de large. Ie vis à la benede du Su deux hautes montagnes, qui paroissent cōme à quelques vingt lieues dans les terres. Les Sauvages me dirent, que c'estoit le premier saut de ladite riviere des *Iroquois*. Le Mercredi ensuivant nous partimes de ce lieu, & fimes quelques cinq ou six lieues, nous vimes quantité d'iles. La terre y est fort basse, & s'ot couvertes de bois, ainsi que celles de la riviere des *Iroquois*. Le jour ensuivant nous fimes quelques lieues, & passames aussi par quantité d'autres iles qui sont tres-bonnes & plaisantes, pour la quantité des prairies qu'il y a, tant du costé de terre ferme, que des autres iles: & tous les bois y sont fort petits, au regard de ceux que nous avions passé. En fin nous arrivames cedit jour à l'entrée du saut, avec vent en poupe, & rencontrames vne

*Des bêtes  
sauvages.*

*Ile agreable.*

*Montagnes qui  
paroissent  
dans les  
terres*

*Iles en  
quantité.*

*Bois fort  
petits.*

*Entrée du  
saut.*

ile qui est préque au milieu de ladite entrée.  
 laquelle contient vn quart de lieuë de long,  
 & passames à la bende du Su de ladite ile,  
 où il n'y avoit que de trois à quatre ou cinq  
 pieds d'eau, & aucunes-fois vne brasse ou  
 deux, & puis tout à vn coup n'en trou-  
 vions que trois ou quatre pieds. Il ya force ro-  
 chers, & petites iles, où il n'y a point de bois, *Iles.*  
 & font à fleur d'eau. Du commencement  
 de la susdite ile, qui est au milieu de ladite  
 entrée, l'eau commence à venir de grande *Grand*  
 force: bien que nous eussions le vent fort *courant*  
 bon, si ne peumes nous en toutes nostre puis-  
 sance beaucoup avancer; toutefois nous pas-  
 sames ladite ile qui est à l'entrée dudit saut.  
 Voyans que nous ne pouvions avancer, nous  
 vimmes mouiller l'ancre à la bende du Nort, *ile où*  
 contre vne petite ile qui est fertile en la *nous*  
 plus-part des fruits que i'ay dit ci dessus: Nous *manilla-*  
 appareillames aussi-tot nôtre esquif, que l'on *mes l'an-*  
 avoit fait faire expres pour passer ledit *cre.*  
 saut: dans lequel nous entrames ledit sieur  
 du Pont & moy; avec quelques autres Sau-  
 vages que nous avions menéz pour nous  
 montrer le chemin. Partans de notre bar-  
 que, nous ne fumes pas à trois cens pas,  
 qu'il nous falut descendre, & quelques *pass-ge*  
 Matelots se mettre à l'eau pour passer nô-  
 tre esquif. Le canot des Sauvages passoit  
 aisément. Nous rencontrames vne infini-  
 té de petits rochers qui estoient à fleur *Rochers.*  
 d'eau, où nous touchions souvente fois,

*Maniere  
de lac.*

*Montagne  
proche du  
saut, nom-  
mée Mont  
Royal par  
Jacques  
Quartier.  
Riviere  
dedans le  
lac qui va  
aux tro-  
quois.  
Arrivée  
au saut  
avec l'es-  
quif.  
Torrent  
d'eau au  
saut.  
Hauteur  
du saut.*

*Rochers  
dans le  
saut.*

*lies.*

& des iles en grand nombre grandes & petites, voire si grand, qu'on ne les peut à peine conter, lesquelles passées il y a vne maniere de lac, où sont toutes ces iles, lequel peut contenir quelques cinq lieues de long, & presque autant de large, où il y a quantité de petites iles qui sont rochers. Il y a proche dudit saut vne montagne qui découvre assez loin dans lesdites terres, & vne petite riviere qui vient de ladite montagne tomber dans le lac. L'on voit du côté du Su quelques trois ou quatre montagnes qui paroissent comme à quelques quinze ou seize lieues dans les terres. Il y a aussi deux rivieres, l'une qui va au premier lac de la riviere des *Troquois*, par où quelquefois les *Algonmequins* leur vont faire la guerre, & l'autre qui est proche du saut qui va quelque peu dans les terres. Venans à approcher dudit saut avec nôtre petit esquif, & le canot, ie vous assure que jamais ie ne vis vn torrent d'eau déborder avec vne telle impetuosité comme il fait, bien qu'il ne soit pas beaucoup haut, n'estant en d'aucuns lieux que d'une brasse ou de deux, & au plus de trois: il descéd comme de degré en degré, & en chascun lieu où il y a quelque peu de hauteur il s'y fait vn ébouillement étrange de la force & roideur que va l'eau en traversant ledit saut, qui peut contenir vne lieue: il y a force rochers de large, & environ le milieu il y a des iles qui sont fort étroites & fort longues, où il y a saut tant du côté de dites iles qui sont au Su, comme du

D  
côté  
hors  
bater  
terre  
vne li  
de sau  
sible  
trois  
vain d  
aucun  
voudr  
des car  
porter  
chose  
comm  
tourner  
tre ce sa  
part diff  
de gran  
voir, &  
tre par b  
dépens,  
vain: m  
peut alle  
les terre  
grandes  
moyen  
Pon pou  
mauvais  
pais du c  
par terre  
aisément,

côté du Nort, où il fait si dangereux, qu'il est hors de la puissance d'hommes d'y passer vn bateau, pour petit qu'il soit. Nous fumes par terre dans les bois pour en voir la fin, où il ya vne lieuë, & où l'on ne voit plus de rochers ni de sauts, mais l'eau y va si vite qu'il est impossible de plus; & ce courant contient quelques trois ou quatre lieuës; de façon que c'est en vain de s'imaginer que l'on peut faire passer aucuns bateaux par lesdits sauts. Mais qui les voudroit passer il se faudroit accommoder des canots des Sauvages, qu'un homme peut porter aisément: car de porter bateaux, c'est chose laquelle ne se peut faire en si bref tēps comme il le faudroit pour pouvoir s'en retourner en Frâce, si l'on n'y hivernoit. Et outre ce saut premier, il y en a dix autres, la plupart difficiles à passer: de façon que ce seroit de grandes peines & travaux pour pouvoir voir, & faire ce quel'on pourroit se promettre par bateau, si ce n'estoit à grands frais & dépens, & encores en danger de travailler en vain: mais avec les canots des Sauvages l'on peut aller librement & prôptement en toutes les terres, tant aux petites rivières comme aux grandes: Si bien qu'en se gouvernant par le moyen desdits Sauvages & de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui se peut, bon & mauuais, dans vn an ou deux. Tout ce peu de pais du côté dudit saut que nous traversames par terre, est bois fort clair, où l'on peut aller aisément, avec armes, sans beaucoup de peine

*Impossible de passer le saut par bateau.*

*Traverse que nous fimes par terre pour voir la fin du saut.*

*Cours d'eau au dessus du saut.*

*Jacques Quartier n'en met que trois.*

*Bonnes terres & bois fort clair.*

*Ledit  
saut est  
par les 45  
degrez.  
Et quel-  
ques mi-  
nutes.*

*Sauvages  
que nous  
interro-  
geames,  
ou est la  
fin de la  
grande  
riviere.*

*Algom-  
mequins  
ou s'itue  
Cinq  
sauts.*

*Lac.*

*Lac.*

*Cinq  
sauts.*

l'air y est plus doux & téperé, & de meilleure terre qu'en lieu que i'eusse veu, où il y a quantité de bois & fruits, comme en tous les autres lieux ci dessus, & est par les quarante-cinq degrez & quelques minutes. Voyans que nous ne pouvions faire davantage, nous en retournames en notre barque, où nous interrogeames les Sauvages que nous avions, de la fin de la riviere, que ie leur fis figurer de la main, & de quelle partie procedoit la source. Ilz nous dirent que passé le premier saut que nous avions veu, ilz faisoient quelques dix ou quinzelièues avec leurs canots dedans la riviere, où il y a vne riviere qui va en la demeure des *Algoumequins*, qui sont à quelques soixante lieües éloignez de la grande riviere; & puis ils venoient à passer cinq sauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier huit lieües, desquels il y en a deux où ilz portent leurs canots pour les passer: chaque saut peut tenir quelque demi quart de lieüe, ou vn quart au plus. Et puis ils viennent dedans vn lac, qui peut tenir quelques quinze ou seize lieües de long. De-là ilz rentrent dedans vne riviere, qui peut contenir vnelieüe de large, & font quelques deux lieües dedans, & puis rentrent dans vn autre lac de quelque quatre ou cinq lieües de long; venant au bout duquel ilz passent cinq autres sauts, distans du premier au dernier quelques vingt-cinq ou trente lieües, dont il y en a trois où ilz portent leurs canots pour les passer, & les autres deux ilz ne les

D.  
font  
cours  
autres  
cile à  
veu. E  
peut  
long,  
d'icelu  
la fin d  
que pe  
descen  
environ  
De là en  
quelque  
en est fo  
vn détro  
& va ali  
voient p  
veu la fin  
ou seize  
qui leur  
l'eust ve  
ne se ha  
de peur  
de vent.  
Soleil se  
ver il se  
l'eau y es  
cette mer  
lac dern  
cendoit  
à Gache

font que trainer dedans l'eau, d'autant que le cours n'y est si fort ne mauvais comme aux autres. De tous ces sauts aucun n'est si difficile à passer comme celui que nous avons veu. Et puis ils viennent dedans vn lac qui *Lac.* peut tenir quelques quatre-vingts lieuës de long, où il y a quantité d'iles, & qu'au bout d'icelui l'eau y est salubre, & l'hiver doux. A la fin dudit lac ilz passent vn saut, qui est quel- *Saut.* que peu élevé, où il y a peu d'eau, laquelle descend: là ilz portent leurs canots par terre environ vn quart de lieuë pour passer ce saut. *Lac.* De là entrent dans vn autre lac qui peut tenir quelques soixante lieuës de long, & quel'eau en est fort salubre: estans à la fin ils viennent à vn détroit qui contient deux lieuës de large, *Détroit* & va assez avant dans les terres: qu'ilz n'avoient point passé plus outre, & n'avoient veu la fin d'vn lac qui est à quelques quinze *Lac in-* ou seize lieuës d'où ils ont esté, ni que ceux *fin.* qui leur avoient dit eussent veu homme qui l'eust veu, d'autant qu'il est si grand, qu'ilz ne se hazarderont pas de se mettre au large, de peur que quelque tourmente, ou coup de vent, ne les surprint: disent qu'en été le Soleil se couche au Nort dudit lac, & en l'hiver il se couche comme au milieu: que l'eau y est tres-mauvaise, comme celle de cette mer. Ie leur demanday, si depuis cedit lac dernier qu'ils avoient veu, l'eau descendoit toujours dans la riviere venant à Gachepé: ilz me dirent que non,

*Merveille  
d'un lac  
faisant des  
rivières  
opposées.*

que depuis le troisieme lac, elle descendoit seulement venant audit *Sachepé*, mais que depuis le dernier saut, qui est quelque peu haut, comme i'ay dit que l'eau estoit préque pacifique, & que ledit lac pouvoit prendre cours par autres rivières, lesquelles vont dedans les terres, soit au Su, ou au Nort, dont il y en a quantité qui y refluent, & dont ilz ne voyent point la fin.

*Retour du Saut à Tadoussac, avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de Canada: Du nombre des sauts & lacs qu'elle traverse.*

CHAP. XXI.



**N**OUS partimes dudit saut le Vendredi quatrieme jour de Iuin, & revimmes cedit jour à la riviere des *Froquois*. Le Dimanche sixieme jour de Iuin nous en partimes, & vimmes mouiller l'ancre au lac. Le Lundi ensuiuant nous fumés mouiller l'ancre aux trois rivières. Cedit jour nous fimes quelques quatre lieues par delà lesdites trois rivières. Le Mardi ensuiuant nous vimmes à *Kébec*, & le lendemain nous fumés au bout de l'ile d'Orleans, où les Sauvages vindrent à nous, qui

D  
estoi  
Nou  
quins  
ceux  
fin &  
Canaa  
passé  
deux c  
demen  
nuant  
passent  
vienne  
peuven  
ques ne  
font poi  
trainer l  
horsmis  
nent à en  
vne man  
quelques  
autres sa  
ausditz p  
portent c  
mier au d  
cinq lieue  
contient  
long, & q  
trée dudit  
goumequit  
aux Froqu  
Iroquois se  
la bête du

estoyent cabannez à la grand' terre du Nort. Nous interrogeames deux ou trois *Algonmequins*, pour sçavoir s'ils se cōformeroient avec ceux que nous avions interrogez, touchant la fin & le commencement de ladite riviere de *Canada*. Ilz dirent, comme ilz l'ont figuré, que passé le saut que nous avions veu, environ deux ou trois lieues, il y a vne riviere en leur demeure, qui est à la bande du Nort, continuant le chemin dans ladite grande riviere, ilz passent vn saut, où ilz portent leurs canots, & viennent à passer cinq autres sauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier quelques neuf ou dix lieues, & que lesdits sauts ne sont point difficiles à passer, & ne sont que trainer leurs canots en la pluspart desdits sauts horsmis à deux où ilz les portent. De là viennent à entrer dedans vne riviere, qui est cōme vne maniere de lac, laquelle peut contenir quelques six ou sept lieues; & puis passét cinq autres sauts, où ilz traient leurs canots cōme ausditz premiers, horsmis à deux, où ilz les portent comme aux premiers, & que du premier au dernier il y a quelque vingt ou vingt-cinq lieues; puis viennent dedans vn lac qui contient quelques cent cinquante lieues de long, & quelques quatre ou cinq lieues à l'entrée dudit lac, il y a vne riviere qui va aux *Algonmequins* vers le Nort: Et vne autre qui va aux *Iroquois*, par où lesdits *Algonmequins* & *Iroquois* se font la guerre. Et vn peu plus haut à la bēde du Su dudit lac, il y a vne autre riviere

*Autre  
rappors  
des Sau-  
veges Al-  
gonme-  
quins.*

*Demeure  
des Al-  
gonme-  
quins au  
dessus du  
Saut.*

*Cinq  
sauts.*

*Lac.*

*Cinq  
sauts.*

*Lac.*

*Riviere  
des Al-  
gonme-  
quins vers  
le Nort.*

Rivière  
venant  
des Iro-  
quois.  
Grand  
lac & in  
fin.

qui va au *Froquois*; puis venant à la fin dudit lac, ilz rencontrent vn autre faut où, ilz portent leurs canots: de là ils entrent dedans vn autre tres-grand lac, qui peut contenir autant comme le premier. Ilz n'ont esté que fort peu d'as ce dernier, & ont ouy dire qu'à la fin dudit lac il y a vne mer, d'ot ilz n'ot veu la fin, ne ouy dire qu'aucun l'ait veu. Mais que là où ils ont esté, l'eau n'est point mauuaise, d'autât qu'ilz n'ont point avancé plus haut, & que le cours de l'eau vient du côté du Soleil couchant venant à l'Orient, & ne scâvent si passé ledit lac qu'ils ont veu, il y a autre cours d'eau qui aille du côté de l'Occident: que le Soleil se couche à main droite dudit lac, qui est selon mon iugement au Norouest, peu plus ou moins, & qu'au premier lac l'eau ne gele point, ce qui fait iuger que le temps y est temperé, & que toutes les terres des *Algoumequins* est terre basse, remplie de fort peu de bois, & du côté des *Froquois* est terre montagneuse, neantmoins elles sont tres-bonnes & fertiles, & meilleures qu'en aucū endroit qu'ils ayent veu. Lesdits *Froquois* se tiennent à quelques cinquante ou soixante lieues dudit grand lac. Voilà au certain ce qu'ilz m'ont dit auoir veu, qui ne differe que bien peu au rapport des premiers.

Cedit jour nous fumes proches de l'ile au Coudre, comme environ trois lieues. Le Iendi dixième dudit mois, nous vimmes à quelque lieuë & demie de l'ile au Lièvre, du

D N  
côté d  
nôtre  
ieune  
voyag  
rogean  
avons  
passé le  
ques de  
va ausdi  
nez, & c  
cinq sau  
au dernie  
il y en a t  
deux au  
desdits sa  
long, pu  
contenir  
sent cinq  
du premi  
cinq lieuë  
qu'ils pass  
ils ne les fo  
dans vn g  
quelques t  
quelques d  
contrent v  
de ladiete  
quelques c  
plus mauva  
est du tout  
contenir v  
vn grandif

côté du Nort, où il vint d'autres Sauvages en  
 nôtre barque, entre lesquels il y avoit vn  
 ieune homme *Algonmequin*, qui avoit fort  
 voyagé dedans ledit grand lac. Nous l'inter-  
 rogeames fort particulièrement comme nous  
 avions fait les autres Sauvages. Il nous dit, que  
 passé ledit saut que nous avions veu, à quel-  
 ques deux ou trois lieuës, il y a vne riviere qui  
 va ausdits *Algonmequins*, où ilz sont caban-  
 nez, & qu'allant en ladite grand riviere il y a  
 cinq sauts, qui peuvent contenir du premier  
 au dernier quelques huit ou neuf lieuës, dont  
 il y en a trois où ilz portent leurs canots, &  
 deux autres où ils les traident: que chacun  
 desdits sauts peut tenir vn quart de lieuë de  
 long, puis viennent dedans vn lac qui peut  
 contenir quelques quinze lieuës. Puis ilz pas-  
 sent cinq autres sauts, qui peuvent contenir  
 du premier au dernier quelques vingt à vingt  
 cinq lieuës, où il n'y a que deux desdicts sauts  
 qu'ils passét avec leurs canots, aux autres trois  
 ils ne les font que traident. De là ils entrent de-  
 dans vn grandissime lac, qui peut contenir  
 quelques trois cëts lieuës de long. Avançant  
 quelques cent lieuës dedans ledict lac, ils ren-  
 contrent vne ile qui est fort grande, où au delà  
 de ladicte ile, l'eau est salubre; mais que passât  
 quelques cëts lieuës plus auant, l'eau est encore  
 plus mauvaise: Arrivant à la fin dudit lac, l'eau  
 est du tout salée: Qu'il y a vn saut qui peut  
 contenir vne lieuë de large, d'où il descend  
 vn grandissime courant d'eau dans ledit lac.

Rapport  
 d'un ien-  
 ne homme  
 Sauvage  
 Al-  
 gonme-  
 quin.

Riviera  
 des Al-  
 gonme-  
 quins au  
 saut du  
 dessus  
 cinq  
 sauts.

Lac.

Cinq  
 sauts.

Grand  
 sine lac  
 de trois  
 cëts lieuës.

Saut.

*Rivière  
des Al-  
gonme-  
quins au  
grand  
lac.*

*Bons tro-  
quon.*

*Cuivre.  
Voy le  
même en  
la relation  
de Jacques  
Quarner.*

*Peu de  
différence  
entre le  
rapport  
des Sau-  
vages.*

Que passé ce saut, on ne voit plus de terre, ny d'un côté ne d'autre, si non vne mer si grande qu'ils n'en ont point veu la fin, ni qui dire qu'aucun l'ait veüe: Que le Soleil se couche à main droite dudit lac, & qu'à son entrée il y a vne rivière qui va aux *Algonmequins* & l'autre aux *Troquon*, par où ilz se font la guerre. Que la terre des *Troquon* est quelque peu montagneuse, neantmoins fort fertile, où il y a quantité de bled d'Inde, & autres fruits qu'ils n'ont point en leur terre. Que la terre des *Algonmequins* est basse & fertile. Le leur demanday s'ils n'avoient point conoissance de quelque mines. Ils nous dirent, qu'il y a vne nation, qu'on appelle les bons *Troquon*, qui viennent pour troquer des marchandises, que les vaisseaux François donnent aux *Algonmequins*, lesquels disent qu'il y a à la partie du Nort vne mine de franc cuivre, dont ilz nous en ont montré quelques brasselets qu'ilz avoient eu desdits bons *Troquon*: Que si l'on y vouloit aller, ils y meneroient ceux qui seroient deputez pour cet effect. Voilà tout ce que j'ay peu apprendre des vns & des autres, ne se differans que bien peu, sinon que les seconds qui furent interrogez, dirent n'avoir point veu de l'eau salée, aussi ilz n'ont pas esté si loin dans ledit lac comme les autres: & differerent quelque peu du chemin, les vns le faisant plus court, & les autres plus long: De façon que selon leur rapport, du saut où nous avons esté, il y a jusques à la mer salée, qui peut

DE  
peut et  
lieuës.  
fumes  
vaisseau

Descripti  
es au  
qui ha  
la terr  
librem  
poisson



Quartier a  
Champlein  
nécessaire d  
Francois, ce  
fortunes, d  
suivant qu  
Croix. Et q  
contentero  
en France (p  
dite riviere

peut estre celle du Su, quelques quatre cens lieux. Le Vendredi dixième dudit mois nous fumes de retour à *Tadoussac* où estoit nôtre vaisseau.

Retour à  
*Tadoussac*  
le 30<sup>esme</sup>  
jour d'a-  
pres la de-  
partie.

Description de la grande riviere de Canada,  
& autres qui s'y dechargent: Des peuples  
qui habitent le long d'icelle: Des fruits de  
la terre: Des bêtes & oiseaux: & particu-  
lièrement d'une bête à deux piez: Des  
poissons abondans en ladite grande riviere.

CHAP. XXII.



PRES avoir parcouru la grande riviere de *Canada* jusques au premier & grand saut, & ramené noz voyageurs vn chacun en son lieu, sçavoir le Capitaine Jacques Quartier au port Sainte Croix, & le sieur Champlein à *Tadoussac*, il est besoin, vtile, & necessaire de sçavoir le comportemēt de noz Francois, ce qui leur arriva, & leurs diverses fortunes, durant l'iver & le printemps ensuivant qu'ilz passerent audit port sainte Croix. Et quant audit Champlein nous-nous contenterons de le ramener de *Tadoussac* en France (par ce qu'il n'a point hiverné en ladite riviere de *Canada*) apres que nous aurons

combattu le *Gougon*, & dissipé les Chimeres des Armouchiquois.

Mais avant que ce faire, nous reciterons ce que ledit Capitaine Quartier rapporte en général des merveilles du grand fleuve de *Canada*: ensemble de la riviere de *Saguenay*, & de celle des Iroquois, à fin de confronter le discours qu'il en fait avec ce qu'en a écrit ledit Champlain, duquel nous avons rapporté les paroles ci-dessus.

*Commencement (ou plutôt fin) de la riviere de Canada.*

*Deux grosses rivieres en la bende du Nort.*

*Baillames Hippopotames.*

*Grande quantité d'oiseaux.*

*Longueur de la grande riviere Riviere de Saguenay.*

Ledit fleuve donc (ce dit-il) comence passé l'île de l'Assumption le travers des hautes montagnes de *Hongnedo* & des sept îles: & y a de distance en travers trente-cinq ou quarante lieux, & y a au parmi plus de deux cens brasses de profond. Le plus profond, & le plus seur à naviger est du côté devers le *Su*, & devers le *Nort*, sçavoir es dites sept îles y a d'un côté & d'autre environ sept lieux loin des dites îles des grosses rivieres, qui descendent des monts du *Saguenay*, lesquelles font plusieurs bancs à la mer fort dangereux. A l'entrée des dites rivieres ayons veu grand nombre de Baillames & Chevaux de mer.

Le travers des dites îles y a vne petite riviere qui va trois ou quatre lieux en la terre par-dessus des marais, en laquelle y a vne merveilleux nombre de tous oiseaux de riviere. Depuis le commencement dudit fleuve jusques à *Hochelaga* y a trois cent lieux & plus: & le commencement d'icelui à la riviere qui vient du *Saguenay*, laquelle sort d'entre hautes

D  
mon  
avan  
la be  
fort  
vige  
Ap  
nada  
non  
deda  
que  
cont  
est pl  
vigne  
Le m  
le Su.  
affou  
navir  
fort c  
qu'en  
y a v  
labou  
de vo  
seigne  
vions  
meur  
vant  
ples 8  
natam  
Jaradi  
quelle  
hable

montagnes, & entre dedàs ledit fleuve auparavant qu'arriver à la province de *Canada* de la bendé devers le Nört. Et est icelle riviere fort profonde, étroite, & dangereuse à naviger.

Après ladite riviere est la province de *Ca-Canada*, où il y a plusieurs peuplés par villages non cloz. Il y a aussi es environs dudit *Canada* dedans ledit fleuve plusieurs îles tant grandes que petites. Et entre autres y en a vne qui contient plus de dix lieues de long, laquelle *Île d'Orleans* est pleine de beaux & grands arbres, & force *vignes*. Il y a passage des deux côtez d'icelle. Le meilleur & le plus seur est du côté devers le Su. Et au bout d'icelle île vers l'Oüest y a vn affourq d'eau bel & delectable pour mettre navires, auquel il y a vn détroit dudit fleuve fort courant & profond, mais il n'a de large qu'environ vn tiers de lieuë: le travers duquel y a vne terre double de bonne hauteur toute labourée, aussi bonne terre qu'il soit possible de voir. Et là est la ville & demeurance du seigneur *Donnacoua* & de nos hommes qu'avions pris le premier voyage: laquelle demeurance se nomme *Stadaconé*. Et auparavant qu'arriver audit lieu y a quatre peuples & demeurances, sçavoir *Ajoasté*, *Star- Ajoasté*  
*natam*, *Tailla*, qui est sur vne montagne, & *Starnutā*  
*Satadin*. Puis ledit lieu de *Stadaconé*, souz laquelle *Tailla*  
haute terre vers le Nört est la riviere & *Stadaconé*  
habitable de sainte Croix: auquel lieu avons esté *Sainte Croix*.

depuis le quinzième jour de Septembre jusques au sixième jour de May mil cinq cents trente six: auquel lieu les navires demeurerét à sec, comme ci-devant est dit. Passé ledit lieu est la demeureance du peuple de *Tequenouday*, & de *Hochelay*: lequel *Tequenouday* est sur vne montagne, & l'autre en vn plain pais.

*Tequenouday.*  
*Hochelay.*

Toute la terre des deux côtez dudit fleuve jusques à *Hochelaga*, & outre, est aussi belle & vnie que jamais homme regarda. Il y a aucunes montagnes assez loin dudit fleuve qu'on voit par sus lesdites terres, desquelles il descend plusieurs rivieres qui entrent dans ledit fleuve. Toute cette dite terre est couverte & pleine de bois de plusieurs sortes, & force vignes, excepté à l'entour des peuples, laquelle ils ont desertée pour faire leur demeureance & labeur. Il y a grand nombre de grands cerfs, daims, ours, & autres bêtes. Nous y avons veu les pas d'une bête, qui n'a que deux piez, laquelle nous avons suivie longuement par dessus le sable & vase, laquelle ha les piez en cette façon, grans d'une paume & plus. Il y a force Louères, Bièvres, Martres, Renars, Chats sauvages, Lièvres, Connins, Ecurieux, Rats, lesquels sont gros à merveilles, & autres sauvages. Ilz s'accoutrent des peaux d'icelles bêtes, parce qu'ilz n'ont nuls autres accoutremens. Il y a grand nombre d'oiseaux: sçavoir Grues, Outardes, Cygnes, Oyes sauvages blanches & grises, Cannes, Cannars, Merles, Mauvis, Tourtres, Ramiers, Chardon-

*Terre vni-*  
*verse.*

*Bête à*  
*deux*  
*piez.*

*Animas*  
*du pais de*  
*Canada*

*Oiseaux*  
*& gibier.*

D  
nere  
Passé  
Fran  
Au  
tion  
plus  
qu'il  
ni ou  
à la fi  
des se  
eau d  
nada f  
mer,  
duqu  
ler. Il  
me M  
lièvre  
l'eau d  
Saguen  
Iuillet  
Bars, S  
sons: A  
plan a  
au ren  
mons.  
Truite  
d'eau d  
sons fa  
son gr  
victuar

DE LA NOUVELLE FRANCE. 389  
nerets, Tarins, Serins, Linottes, Rossignols,  
Passes solitaires, & autres oiseaux comme en  
France.

Aussi, comme par ci devant est faite men-  
tion és chapitres precedens, cedit fleuve est le  
plus abondant de toutes sortes de poissons  
qu'il soit memoire d'homme d'avoir iamais veu  
ni ouï. Car depuis le comencement jusques  
à la fin y trouverez selon les saisons la plupart  
des sortes & especes de poisson de la mer &  
eau douce. Vous trouverez jusques audit *Ca-*  
*nada* force Baillames, Marsoins, Chevaux de  
mer, *Adhochuys*, qui est vne sorte de poisson  
duquel nous n'avions jamais veu, ni ouï par-  
ler. Ilz sont blancs comme nege, & grans cō-  
me Marsoins, & ont le corps & la tête cōme  
lièvres, lesquels se tiennent entre la mer &  
l'eau douce qui commence entre la riviere du  
*Saguenay* & *Canada*. Item y trouverez en Juïn,  
Juillet, & Aoust force Maquereaux, Mulets,  
Bars, Sartres, grosses Anguilles, & autres pois-  
sons. Ayant leur saison passée y trouverez l'é-  
plan aussi bon qu'en la riviere de Seine. Puis  
au renouveau y a force Lamproyes & Sau-  
mons. Passé ledit *Canada* y a force Brochers,  
Truites, Carpes, Brames, & autres poissons  
d'eau douce, & de toutes ces sortes de pois-  
sons fait ledit peuple de chacun selon leur sai-  
son grosse pecherie pour leur substance &  
victuaille.

*Abon-*  
*dance du*  
*fleuve de*  
*Canada.*

*Poissons.*

*De la riviere du Saguenay; Des peuples qui habitent vers son origine: Autre riviere venant dudit Saguenay au dessus du Saut de la grãde riviere: De la riviere des Iroquois venant de vers la Floride, país sans neiges ni glaces: Singularitez d'icelui país: Soupçon sur les Sauvages de Canada: Guet nocturne: Reddition d'une fille échappée: Reconciliation des Sauvages avec les François.*

CHAP. XXIII.



DEPUIS estre arrivez de Hochelaga avec le gallion & les barques avons conversé, allé, & venu avec les peuples les plus prochains de noz navires en douceur & amitié, fors que par fois avons eu aucús differens avec aucuns mauvais garçons, dont les autres estoient fort marris & courroucez. Et avons entendu par le Seigneur *Donnacona, Taiguragni, & Domagaya,* & autres, que la riviere devant dite, & nommée la riviere du *Saguenay* va jusques audit *Saguenay*, qui est loin du commencement de plus d'une lune de chemin vers l'Oüest-Norouest: & que passé huit ou neuf journées, elle n'est plus parfonde que par bateaux: mais le droit & bon chemin & plus seur est par ledit fleuve jusques au dessus de *Hochelaga* à vne riviere qui descend dudit *Saguenay*, & entre

*Recit de la riviere du Saguenay.*

*Voyez ci dessus les chap. 8.*

*Ch. 9.*

D  
audit  
vnel  
qu'au  
com  
bonn  
d'or &  
tout c  
viere  
vne ile  
riviere  
guenay  
trois g  
l'on tr  
mentio  
par ceu  
avoir e  
dre qu  
quand  
va vers  
vne lun  
Sainte  
jamais  
terre y  
les autr  
des, No  
en gran  
tirent d  
playes.  
tans d'i  
peaux c  
fil y a d

audit fleuve (ce qu'avons veu) & que de là sont  
 vne lune à y aller. Et nous ont fait entendre  
 qu'audit lieu les gens sont habillés de draps  
 commes nous, & y a force villes & peuples, &  
 bonnes gens, & qu'ils ont grande quantité  
 d'or & cuivre rouge. Et nous ont dit que le  
 tout de la terre depuis ladite premiere ri-  
 viere jusques audit *Hochelaga* & *Saguenay* est  
 vne ile, laquelle est circuite & environnée de  
 rivieres & dudit fleuve: & que passé ledit *Sa-  
 guenay* va ladite riviere entrant en deux ou  
 trois grandz lacs d'eau fort larges: puis que  
 l'on trouve vne mer douce, de laquelle n'est  
 mention avoir veu le bout ainsi qu'ils ont ouï  
 par ceux du *Saguenay*: car ilz nous ont dit n'y  
 avoir esté. Outre nous ont donné à enten-  
 dre qu'au lieu où avions laissé nôtre gallion  
 quand fumés à *Hochelaga* y a vne riviere qui  
 va vers le Suroüest, où semblablement sont  
 vne lune à aller avec leurs barques depuis  
 Sainte Croix jusques à vne terre où il n'y a  
 jamais glaces ni neges, mais qu'en cette dite  
 terre y a guerres continuelles les vns contre  
 les autres, & qu'en icelle y a Orenge, Aman-  
 des, Noix, Prunes, & autres sortes de fruits, &  
 en grande abondance, & font del'huile qu'ilz  
 tirent des arbres tres-bonne à la guerison des  
 playes. Et nous ont dit les hommes & habi-  
 tans d'icelle terre estre vêtus & accoutrez de  
 peaux comme eux. Apres leur avoir demandé  
 s'il y a del'or & du cuivre, no<sup>r</sup> ont dit que nō.

*Peuples  
 vêtus de  
 draps cō-  
 me nous.*

*Voy ce  
 qu'en dit  
 le sieur  
 Châplein  
 ci-dessus  
 chap. 8.  
 69.*

*Riviere  
 des Iro-  
 quois.  
 Pais sans  
 hiver.*

*Fruits  
 d'icelui.  
 Huile, ou  
 baume  
 tiré des  
 arbres.*

Iestime à leur dire, ledit lieu estre vers la Terre-neuve où fut le Capitaine Jean Verazzan à ce qu'ilz montrent par leurs signes & merches.

Et depuis de jour en autre venoit ledit peuple à noz navires, & apportoiēt force Auguilles & autres poissons pour avoir de notre marchandise, de quoy leur estoient baillez couteaux, alenes, patenôtres, & autres memes choses, dont se contentoient fort. Mais nous apperceumes que les deux mechans qu'aviōs apporté leur disoient & donnoient à entendre que ce que nous leur baillions ne valoit riens, & qu'ils auroient aussi-tot des hachots cōme des couteaux pour ce qu'ilz nous bailloient, nonobstant que le Capitaine leur eust fait beaucoup de presens, & si ne cessoient à toutes heures de demander audit Capitaine, lequel fut averti par vn Seigneur de la ville de *Hagouchouda* qu'il se donnat garde de *Donnacona* & desditz deux mechans, & qu'ils estoiet *Agojuda*, qui est à dire traitres, & aussi en fut averti par aucuns dudit *Canada*, & aussi que nous apperceumes de leur malice, par ce qu'ils vouloient retirer les trois enfans que ledit *Donnacona* avoit donné audit Capitaine. Et de fait firent fuir la plus grande des filles du navire. Apres laquelle ainsi fuie, fit le Capitaine prendre garde es autres: & par l'avertissement desditz *Taiguragni* & *Domagaya* se abstindrent & deporterent de venir avec nous quatre ou cinq jours, sinō aucuns qui venoient en grande peur & crainte.

*Méchan-  
cesé de  
Taigura-  
gni &  
Domaga-  
ya.*

*N'est bon  
d'amener  
les Sauvages en  
Franco.*

*Hagouchouda.  
Avis de  
se donner  
de garde.*

D  
M  
qu'ilz  
nir ave  
taine f  
gros fo  
pôt-le  
traire  
guet d  
te hon  
gemen  
tes. C  
Et les  
estans  
garde  
cez d'  
envoy  
feigna  
on leu  
conte  
blant.  
gni, D  
audit  
dema  
n'allo  
qu'ilz  
qu'on  
apper  
voir t  
voir r  
autres  
pour  
bien,

Mais voyant la malice d'eux, doutans qu'ilz ne songeassent aucune trahison, & venir avec vn vn amas de gens sur nous, le Capitaine fit renforcer le Fort tout à lentour de gros fosséz, larges, & parsons, avec porte à pôt-levis & renfort de paux de bois au contraire des premiers. Et fut ordonné pour le guet de la nuit pour le temps à venir cinquante hommes à quatre quarts, & à chacun changement desditz quarts les trompettes sonantes. Ce qui fut fait selon ladite ordonnance. Et lesditz *Donnacona, Taignuragni & Domagaya* estans avertis dudit renfort, & de la bonne garde & guet que l'on faisoit furent courroucez d'estre en la male-grace du Capitaine: & envoyerent par plusieurs fois de leurs gens, feignans qu'ilz fussent d'ailleurs, pour voir si on leur feroit déplaisir, desquels on ne tint conte, & n'en fut fait ni montré aucun semblant. Et y vindrent lesdits *Donnacona, Taignuragni, Domagaya*, & autres plusieurs fois parler audit Capitaine, vne riviere entre-deux, lui demandans s'il estoit mari, & pourquoy il n'alloit les voir. Et le Capitaine leur répondit qu'ilz n'estoient que traitres, & méchans, ainsi qu'on lui avoit rapporté: & aussi qu'il l'avoit apperceu en plusieurs sortes, comme de n'avoir tins promesse d'aller à *Hochelaga*, & d'avoir retiré la fille qu'on lui avoit donnée, & autres mauvais tours qu'il leur nomma. Mais pour tout ce, que filz vouloient estre gens de bien, & oublier leur male volonté, il leur par-

*Renforcement du Fort.*

*Pôt-levis.*

*Guet ordonné pour la nuit.*

*Trompette sonante à chacun quart.*

*Reproches fait aux Sauvages.*

donnoit, & qu'ils vinissent seurement à bord faire bonne chere comme pardevant. Desquelles paroles remercierent ledit Capitaine, & lui promirent qu'ilz lui rendroient la fille qui s'en estoit fuié, dans trois jours. Et le quatrieme jour de Novembre *Domagaya* accompagné de six autres hommes vindrent à noz navires pour dire au Capitaine que le seigneur *Donnacoa* estoit allé par le país chercher ladite fille, & que le lendemain elle lui seroit par lui menée. Et autre dit que *Taiguragni* estoit fort malade, & qu'il prioit le Capitaine lui envoyer vn peu de sel & de pain. Ce que fit ledit Capitaine, lequel lui manda que c'estoit Iesus qui estoit marri contre lui pour les mauvais tours qu'il avoit cuidé jouer.

Et le lendemain ledit *Donnacoa*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & plusieurs autres vindrent & amenèrent ladite fille, la representent audit Capitaine, lequel n'en tint conte, & dit qu'il n'en vouloit point, & qu'ilz la remenaſſét. Aquoy répondirent faisans leur excuse, qu'ilz ne lui avoient pas conseillé s'en aller, ains qu'elle s'é estoit allée, par ce que les pages l'avoient battue, ainsi qu'elle leur avoit dit: & prièrent de rechef ledit Capitaine de la reprendre, & eux-mêmes la menerét jusques aux navires. Apres lesquelles choses le Capitaine commanda apporter pain & vin, & les fétoya. Puis prindrét congé les vns des autres. Et depuis sont allé & venu à noz navires, & nous à leur demeurence en aussi grand' amour que par devant.

*Reconciliation des Sauvages avec le Capitaine Quatrier.*

*Mort  
inc  
Ou  
Ve  
tal*



*Au r  
non v  
nonc  
mort  
forte  
la sou  
gros  
ciz c  
mées  
pre.  
hanc  
col.  
& p  
la ch  
des  
tout*

*Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & inconuë entre les François: Devotions & vœux: Ouverture d'un corps mort: Dissimulation envers les Sauvages, sur lesdites maladies & mortalité: Guérison merveilleuse d'icelle maladie.*

## CHAP. XXIV.



V mois de Decembre fumes *Mortalité entre les Sauvages* avertis que la mortalité s'estoit mise audit peuple de *Stadaconé*, tellement que ja en estoient mortz par leur confession plus de cinquante. Au moyen dequoy leur fimes defenses de non venir à nôtre Fort, ni entour nous. Mais nonobstant les avoir chassé commença la mortalité entour nous d'une merveilleuse *Maladies inconuës entre les François.* forte, & la plus inconuë. Car les vns perdoient la soutenuë, & leur devenoient les jambes grosses & enflées, & les nerfs retirez, & noirciz comme charbons, & aucunes toutes semées de gouttes de sang, comme pourpre. Puis montoit ladite maladie aux hanches, cuisses, épaules, aux bras, & au col. Et à tous venoit la bouche si infecte & pourrie par les gencives, que toute la chair en tomboit jusques à la racine des dents, lesquelles tomboient préque toutes. Et tellement s'éprint ladite maladie

*Cent dix  
hommes  
en l'equi-  
page de  
Jacques  
Quatier.*

*Devotios  
contre la  
maladie.*

*Fau à  
noire  
Dame de  
Roque-  
madou.*

en noz trois navires, qu'à la mi-Fevrier de cent dix hommes que nous estions il n'y en avoit pas dix sains, tellement quel vn ne pouvoit secourir l'autre. Qui estoit chose pitieuse à voir, considéré le lieu où nous estions. Car les gens du païs venoient tous les jours devant nôtre Fort, qui peu de gens voyoient debout, & ja y en avoit huit de morts, & plus de cinquante où on n'esperoit plus de vie. Nôtre Capitaine voyant la pitié & maladie ainsi emeuë fait mettre le monde en prieres & oraisons, & fit porter vne image & remembrance de la vierge Marie contre vn arbre distant de nôtre Fort d'vn trait d'arc le travers les neges & glaces, & ordonna que le Dimanche ensuivant l'on diroit audit lieu la Messe, & que tous ceux qui pourroient cheminer tant sains que malades, iroient à la procession chantans les sept Pseaumes de David, avec la Litanie en priant ladite Vierge qu'il lui pleust prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous. Et la Messe dite & chantée devant ladite image, se fit le Capitaine pelerin a nôtre Dame qui se fait de prier à Roquemadou [ou pour mieux dire, Roque amadou, c'est à dire des amans. C'est un bourg en Querci, où il y va force pelerins] promettant y aller si Dieu lui donnoit grace de retourner en France. Celui jour trepassa Philippe Rougemôt natif d'Amboise, de l'age d'environ vingt ans.

Et pour ce que ladite maladie estoit inconnuë fit le Capitaine ouvrir le corps pour

DE I  
voir si  
pour pr  
fut trou  
flaitri, c  
comme  
poulmô  
ré tout  
quand il  
vne gran  
Pareiller  
entamée  
elle eust  
cela veul  
quelle est  
dedans la  
fut inhur  
par sa sain  
tous trep  
Et dep  
continuë  
esté que p  
pas trois  
desditz n  
descendr  
pour lui  
en avoit  
convint  
Car il ne  
lors ouvr  
foibles, &  
en vne cr  
qu'ilz ne

voir si aurions aucune conoissance dicelle, *Ouvertu-*  
 pour preserver si possible estoit le parfus. Et *se d'un*  
 fut trouvé qu'il avoit le cœur tout blanc, & *corps mort*  
 flaitri, environné de plus d'un pot d'eau, rousse *de la ma-*  
 comme datte. Le foye beau, mais avoit le *ladie in-*  
 poulmō tout noirci & mortifié, & s'estoit retiré *conné.*  
 tout son sang au dessus de son cœur. Car  
 quand il fut ouvert sortit au dessus du cœur  
 vne grande abōdance de sang noir & infect.  
 Pareillement avoit la rate vers l'échine vn peu  
 entamée environ deux doigtz (comme si  
 elle eust esté frottée sus vne pierre rude. Apres  
 cela veul lui fut ouvert & incisé vne cuisse, la-  
 quelle estoit fort noire par dehors, mais par  
 dedans la chair fut treuvée assez belle. Ce fait  
 fut inhumé au moins mal que l'on peut. Dieu  
 par sa sainte grace pardoint à son ame, & à  
 tous trépassés, Amen.

Et depuis, de jour en autre fest tellement  
 continuée ladite maladie, que telle heure a  
 esté que par tout lesdits trois navires n'y avoit  
 pastrois hommes sains. De sorte qu'en l'un *Grande*  
 desditz navires n'y avoit homme qui eust peu *debilité.*  
 descendre souz le tillac pour tirer à boire tant  
 pour lui que pour les autres. Et pour l'heure y  
 en avoit ja plusieurs de morts, lesquels il nous  
 convint mettre par foiblesse souz les neges. *Mortis*  
 Car il ne nous estoit possible de pouvoir pour *souz la*  
 lors ouvrir la terre qui estoit gelée, tant estiōs *neige.*  
 foibles, & avions peu de puissance. Et si estiōs  
 en vne crainte merveilleuse des gens du pais  
 qu'ilz ne s'apperceussent de nôtre pitié & foi-

*Disimulation de la maladie des François.*

blesse. Et pour couvrir ladite maladie, lors qu'ils venoient pres de nôtre Fort, nôtre Capitaine, que Dieu a toujours pteserué debout, sortoit au devant d'eux avec deux ou trois hommes tant sains, que malades, lesquels il faisoit sortir apres lui. Et lors qu'il les voyoit hors du parc, faisoit semblant les vouloir battre, & crians, & leur jettant batons apres eux, les envoyant à bord, montrant par signes esdits Sauvages qu'il faisoit besongner les gens dedans les navires: les vns à gallifester, les autres à faire du pain & autres besongnes, & qu'il n'estoit pas bon qu'ilz vinsent chommer dehors ce qu'ilz croyoient. Et faisoit ledit Capitaine battre & mener bruit esditz malades dedans les navires avec batons & caillous feignans gallifester: Et pour lors estions si éprins de ladite maladie qu'avions quasi perdu l'esperance de jamais retourner en France, si Dieu par sa bonté infinie & misericorde ne nous eust regardé en pitié, & donné conoissance d'un remede cõtre toutes maladies le plus excellent qui fut jamais veu ni trouvé sur la terre, ainsi que nous dirons maintenant. Mais premierement faut entendre que depuis la mi-Novembre jusques au dix-huitième iour d'Avril avons esté continuellement enfermez dedans les glaces, lesquelles avoient plus de deux brasses d'epaisseur: & dessus la terre y avoit la hauteur de quatre piez de neges & plus: tellement qu'elle estoit plus haute que les bords de noz navires, lesquelles ont duré

*Remede merveil-  
leux.*

*Glaces  
epesses de  
deux  
brasses.*

DE  
jusques  
ges esto  
& par  
haut est  
doigtz  
par aut  
ques au  
temps  
de ving  
bons co  
rurent d  
y en av  
roit plus  
nul n'en  
tre. Ma  
garda en  
& reme  
sorte &  
Vn  
ladie si  
celle, es  
menant  
bende  
estoit D  
veu dep  
lade de  
gens: c  
grosse q  
nerfz d'  
gatées,  
êtes. L  
sain &

jusques audit temps: en sorte que noz bruva-  
 ges estoient tout gelez dedans les futailles,  
 & par dedans lesditz navires tant bas que  
 haut estoit la glace contre les bois à quatre  
 doigtz d'epaisseur: & estoit tout ledit fleuve  
 par autant que l'eau douce en contient jus-  
 ques au dessus de *Hochelaga*, gelé. Auquel  
 temps nous deceda jusques au nombre de  
 de vingt-cinq perones des principaux &  
 bons compagnons qu'eussions, lesquels mou-  
 rurent de la maladie susdite: & pour l'heure  
 y en avoit plus de quaranté en qui on n'espe-  
 roit plus de vie, & le parsus tous malades, que  
 nul n'en estoit exempté, excepté trois ou qua-  
 tre. Mais Dieu par sa sainte grace nous re-  
 garda en pitié, & nous envoya conoissance  
 & remede de nôtre guerison & santé de la  
 sorte & maniere que nous allons dire.

*Vingt-  
 cinq per-  
 ones de-  
 cedées de  
 la mala-  
 die susdi-  
 te.*

Vn jour nôtre Capitaine voyant la ma-  
 ladie si émue & ses gens si fort éprins d'i-  
 celle, estant sorti hors du Fort, & soy pro-  
 menant sur la glace, apperceut venir vne  
 bende de gens de *Stadaconé*, en laquelle  
 estoit *Domagaya*, lequel le Capitaine avoit  
 veu depuis dix ou douze jours fort ma-  
 lade de la propre maladie qu'avoient ses  
 gens: car il avoit l'une de ses jambes aussi  
 grosse qu'un enfant de deux ans, & tous les  
 nerfz d'icelle retirez, les dentz perduës &  
 gatées, & les gencives pourries & infe-  
 ctées. Le Capitaine voyant ledit *Domagaya*  
 sain & gueri fut fort ioyeux esperant par

*Stadaconé, c'est le  
 village  
 des Ca-  
 nadiens,  
 Sauvage  
 ayant la  
 même  
 maladie.*

*Remede  
contre la  
maladie  
susdite.*

lui sçavoir comme il s'estoit gueri, à fin de donner aide & secours à ses gens. Et lors qu'ilz furent arrivez pres le Fort le Capitaine lui demanda comme il s'estoit gueri de sa maladie: lequel *Domagaya* répondit qu'avec le jus des fueilles d'un arbre & le marq il s'estoit gueri, & que c'estoit le singulier remede pour cette maladie. Lors le Capitaine demanda s'il y eu avoit point là entour, & qu'il lui en montrat pour guerir son serviteur qui avoit prins ladite maladie en la maison du seigneur *Donacona*, ne lui voulut declarer le nombre des cōpagnons qui estoient malades. Lors ledit *Domagaya* envoya deux femmes avec notre Capitaine pour en querir, lesquelles en apporterent neuf ou dix rameaux, & nous montrerent qu'il falloit piler l'écorce & les fueilles dudit bois, & mettre le tout bouillir en eau, puis boire de ladite eau de deux jours l'un, & mettre le marq sur les jambes enflées & malades, & que de toutes maladies ledit arbre guerissoit. Et s'appelle ledit arbre en leur langage *Annedda*.

*Miracle  
de gueri-  
son.*

Tot-apres le Capitaine fit faire du bruyage pour faire boire es malades, desquelz n'y avoit nul d'eux qui voulust icelui essayer, sinon un ou deux qui se mirent en aventure d'icelui essayer. Tot-apres qu'ilz en eurent beu ils eurent l'avantage, qui se trouva estre un vray & evident miracle. Car de toutes maladies de quoy ils estoient entachés, apres en avoir beu deux ou trois fois, recouvrerent santé & guérison; tellement que tel des cōpagnons qui avoit

DE LA  
avoit la v  
vant la ma  
ré nettem  
presse qu  
cine à qui  
arbre auss  
mais arbre  
jours; lequ  
les Medec  
eussent est  
drie, ilz n  
que ledit a  
a tellemen  
ont voulu  
son, la grace

*Soupson su  
des Sauv  
tude de  
vire de  
remèner  
& autre*



cerfz & aut  
en leur lang

avoit la verole puis cinq ou six ans auparavant la maladie, a esté par icelle medecine curé nettement. Apres ceavoir veu y a eu telle presse qu'on se vouloit tuer sur ladicte medecine à qui premier en auroit: de forte qu'un arbre aussi gros & aussi grand que ie vis jamais arbre, a esté employé en moins de huit jours; lequel a fait telle operation, que si tous les Medecins de Louvain & Mont-pellier y eussent esté avec toutes les drogues d'Alexandrie, ilz n'en eussent pas tant fait en un an, que ledit arbre a fait en huit jours. Car il nous a tellement prouité, que tous ceux qui en ont voulu user ont recouvert santé & guérison, la grace à Dieu.

*Guérison  
de verole.*

*Souppçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages: Retour d'icelui avec multitude de gens: Debilité des François: Navire delaisé pour n'avoir la force de le remèner: Recit des richesses du Saguenay, & autres choses merueilleuses.*

CHAP. XXV.



**D**URANT le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz navires, se partirent *Dōnacoa*, *Taiguragni*, & plusieurs autres feignans aller prendre des cerfs & autres bêtes, lesquels ilz nomment en leur langage *Ajonnefta* & *Afquenondo*, par

ce que les neges estoient grandes, & que les glaces estoient ja rompuës dedans le cours du fleuve: tellement qu'ilz pourroient naviger par icelui: Et nous fut par *Domagaya* & autres dit, qu'ilz ne seroient que quinze jours: ce que croyons: mais ilz furent deux mois sans retourner. Au moyen dequoy eûmes suspicion qu'ilz ne se fussent allé amasser grand nombre de gens pour nous faire déplairir, par ce qu'ilz nous voyoient si affoiblis. Nonobstant qu'avions mis le bon ordre en nôtre fait, que si toute la puissance de leur terre eust esté, ilz n'eussent sçeu faire autre chose que nous regarder. Et pendant le temps qu'ils estoient dehors venoient tous les jours force gens à noz navires, comme ils avoient de coutume, nous apportans de la chair fraîche de cerfs, daims, & poissons frais de toutes sortes qu'ilz nous vëdoient assez cher, ou mieux s'aimoient s'emporter, par ce qu'ils avoient nécessité de vivres pour lors, à-cause de l'hiver qui avoit esté long, & qu'ils avoient mangé leurs vivres & estouremens.

Et le vingt-vnième jour du mois d'Avril *Domagaya* vint à bord de noz navires accompagné de plusieurs gens, lesquels estoient beaux & puissans, & n'avions accoutumé de les voir, qui nous dirent que le seigneur *Donnacona* seroit le lendemain venu, & qu'il apporterait force chair de cerf, & autre venaison. Et le lendemain arriva ledit *Donnacona*, lequel amena en sa compagnie

*Souffron  
sur les  
sauvages*

DE LA  
grand nom  
sçavions à  
Mais, com  
de tout se ga  
nous estoit  
affoiblis, tan  
morts qu'il n  
res audit lieu  
Le Capita  
& qu'ils avoi  
que *Domagaya*  
sans vouloir  
nous & ledit  
passer. Ce qu  
moyen dequ  
Voyant ce led  
teur nommé  
que nul autre  
pour voir qui  
soient, ledit se  
ledit seigneur  
mouré long te  
aucun present  
averti de sa ven  
disant audit se  
Après alla ledit  
*guragni* pour le  
maisons si plei  
tourner, lesque  
voir: & ne vou  
que ledit servit  
le c6voya vers

grand nombre de gens audit *Stadaconé*. Ne scavions à quelle occasion, ni pourquoy. Mais, comme on dit en vn proverbe, qui de tout se garde & d'aucuns échappe. Ce que nous estoit de nécessité : car nous estions si affoiblis, tant de maladies, que de noz gens morts qu'il nous a fallu laisser vn de noz navires audit lieu de Sainte-Croix.

*Grande  
assemblée  
de Sauvages.*

*Vn navire  
lissé,  
pour  
voir en la  
force de le  
ramener.*

Le Capitaine estant averti de leur venuë, & qu'ils avoient amené tant de peuple, & aussi que *Domagaya* le vint dire audit Capitaine, sans vouloir passer la riviere qui estoit entre nous & ledit *Stadaconé*, ains fit difficulté de passer. Ce que n'avoit accoutumé de faire, au moyen de quoy eumes suspectiõ de trahison. Voyant ce ledit Capitaine envoya son serviteur nommé Charles Guyot, lequel estoit plus que nul autre aimé du peuple de tout le país, pour voir qui estoit audit lieu, & ce qu'ilz faisoient, ledit serviteur feignant estre allé voir ledit seigneur *Donnacona*, par-ce qu'il avoit demouré long temps avec lui, lequel lui porta aucun present. Et lors que ledit *Donnacona* fut averti de sa venuë, fit le malade, & se coucha, disant audit serviteur qu'il estoit fort malade. Après alla ledit serviteur en la maison de *Taizuragni* pour le voir, où par tout il trouva les maisons si pleines de gens qu'on ne se pouvoit tourner, lesquels on n'avoit accoutumé de voir : & ne voulut permettre ledit *Taizuragni* que ledit serviteur allât és autres maisons, ains le cõvoya vers les navires envirõ la moitié du

chemin: & lui dit que si le Capitaine lui vouloit faire plaisir de prédre vn seigneur du pais nommé *Agona*, lequel luy avoit fait déplaisir, & l'emmener en France, il feroit tout ce que voudroit ledit Capitaine, & qu'il retournat le lendemain dire la réponse.

Quand le Capitaine fut averti du grand nombre de gens qui estoient audit *Stadacone*, ne sachant à quelle fin, se delibera leur jouer vne finesse, & prendre leur seigneur, *Taiguragni Domagaya*, & des principaux: & aussi qu'il estoit bien deliberé de mener ledit seigneur *Donnacona* en France, pour conter & dire au Roy ce qu'il avoit veu és pais Occidentaux des merveilles du monde. Car il nous a certifié avoir esté à la terre du *Saguenay*, où il y a infiniment Or, Rubis, & autres richesses: & y sont les hommes blancs comme en France, & accoutrez de draps de laine. Plus dit avoir veu autre pais où les gens ne mangent point, & n'ont point de fondement, & ne digerent point, ains font seulement eau par la verge. Plus dit avoir esté en autre pais de *Picquenians*, & autres pais où les gens n'ont qu'une jambe, & autres merveilles longues à raconter. Ledit seigneur est homme ancien, & ne cessa jamais d'aller par pais depuis sa conoissance, tant par fleuves, rivières, que par terre.

Après que ledit serviteur eut fait son message, & dit à son maitre ce que ledit *Taiguragni* lui mandoit, renvoya le Capitaine son dit serviteur le lendemain dire audit *Tai-*

*Richesses  
du pais de  
Saguenay  
Recit  
merveil-  
leux du  
Savage  
Donna-  
cona.*

DE LA  
guragni qu  
voudroit,  
partie de  
da qu'il vie  
neroit Don  
fait déplai  
sans venir,  
sone és nav  
de coutume  
cussions vo  
mauvaitié.  
ceux de Sta  
nous, & qu  
du navire qu  
clous, vindr  
cone de l'autr  
la plus grand  
sans difficulté  
lut passer; &  
plus d'une he  
que vouloir  
vindrent parl  
*Taiguragni* le  
emmener ledi  
fala ledit Cap  
maitre lui avo  
me ni femme  
trois petits gar  
ge. Mais que  
Terre-neuve, &  
Ces paroles dis  
ter, & à celle

*Taiguragni* qu'il le vint voir, & lui dire ce qu'il  
 voudroit, & qu'il lui feroit bonne-cherie, &  
 partie de son vouloir. Ledit *Taiguragni* lui mā-  
 da qu'il viendrait le lendemain, & qu'il me-  
 nerait *Donnacona*, & le dit homme qui lui avoit  
 fait déplaisir. Ce que ne fit; ains fut deux jours  
 sans venir, pendant lequel temps ne vint per-  
 sone és navires, dudit *Stadaconé*, cōme avoient  
 de coutume, mais nous fuioient comme si les  
 eussions voulu tuer. Lors apperceumes leur  
 mauvaistié. Et pour-ce qu'ilz furent avertis que  
 ceux de *Stadin* alloient & venoient entour  
 nous, & que leur avions abandonné le fond  
 du navire que laissions pour avoir les vieux  
 clous, vindrent tous le tiers jour dudit *Stada-*  
*coné* de l'autre bord de la riviere, & passerent  
 la plus grand' partie d'eux en petits bateaux  
 sans difficulté. Mais le dit *Donnacona* n'y vou-  
 lut passer; & furent *Taiguragni*, & *Damagaya*  
 plus d'une heure à parlementer ensemble avāt  
 que vouloir passer: mais en fin passerent &  
 vindrent parler audit Capitaine. Et pria le dit  
*Taiguragni* le Capitaine vouloir prendre &  
 emmener le dit homme en France. Ce que re-  
 fusa le dit Capitaine, disant que le Roy son  
 maître lui avoit defendu de non amener ho-  
 me ni femme en France, mais bien deux ou  
 trois petits garçons, pour apprendre le langa-  
 ge. Mais que volontiers l'emmeneroit en  
 Terre-neuve, & qu'il le mettroit en vne ile.  
 Ces paroles disoit le Capitaine pour les alleu-  
 ter, & à celle fin d'amener le dit *Donnacona*,

lequel estoit demeuré dela l'eau. Desquelles paroles fut fort joyeux ledit *Taignuragni*, esperant ne retourner jamais en France. Et promit audit Capitaine de retourner le lendemain, qui estoit le jour de Saincte Croix, & amener ledit Seigneur *Donnacón*, & tout le peuple dudit *Seadaconé*.

*Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauvages, pour les amener en France, & faire recit au Roy des merveilles du Saquenay : Lamentations des Sauvages : Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.*

CHAPITRE XXVI.



Le troisieme jour de May jour & fête Saincte Croix, pour la solennité & fête le Capitaine fit planter vne belle Croix de la hauteur d'environ trente-cinq piez de longueur, souz le croizillon de laquelle y avoit vn écusson en bosse des armes de France: & sur icelui estoit écrit en lettre Attique FRANCISCVS PRIMVS DEI GRATIA FRANCORVM REX REGNAT. Et celui jour environ midi vindrent plusieurs gens de *Seadaconé* tant hommes, femmes, qu'enfans qui nous dirent que leur Seigneur *Donnacón*, *Taignuragni*, *Domagaya*,

*Croix plantée.*

*Je croy qu'il veut dire Attique.*

DE LA  
 & autres  
 noient; de  
 en saisir, le  
 res apres m  
 vant noz n  
 seigneur *Do*  
 grád' chere  
 & vne crair  
*Taignuragni*; l  
 qu'il n'entrá  
 par l'un del  
 dit Fort, & a  
 Capitaine le  
 dedans les na  
 me; & sembla  
 dit que tantó  
 entrèrent de  
 avoit esté nó  
 que ledit *Taign*  
 avoit dit au  
 point dedans  
 voyát ce sort  
 que les femm  
 ment dudit *T*  
 que les homm  
 nombre. Et co  
 prendre ledit  
*Domagaya*, & c  
 montra; puis  
 apres ledit *Se*  
 Capitaine. Ma  
 vint pour le fa

& autres qui estoient en sa compagnie, venoient; dequoy fusmes joyeux, esperans nous en saisir, lesquels vindrent environ deux heures apres midi. Et lors qu'ilz furent arrivez devant noz navires nôtre Capitaine alla saluer le seigneur *Donnacona*, lequel pareillement lui fit grâd' chere, mais toutefois avoit l'œil au bois, & vne crainte merveilleuse. Tot-apres arriva *Taiguragni*, lequel dit audit seigneur *Donnacona* qu'il n'entrât point dedans le Fort. Et lors fut par l'un de leurs gens apporté du feu hors du dit Fort, & allumé pour ledit seigneur. Nôtre Capitaine le pria de venir boire & manger dedans les navires, comme avoient de coutume; & semblablement ledit *Taiguragni*, lequel dit que tantôt ils iroient. Ce qu'ilz firent, & entrèrent dedans ledit Fort. Mais auparavant avoit esté nôtre Capitaine averti par *Domagaya* que ledit *Taiguragni* avoit mal parlé, & qu'il avoit dit au seigneur *Donnacona* qu'il n'entrât point dedans les navires. Et nôtre Capitaine voyât ce sortit hors du parc, où il estoit, & vit que les femmes s'en fuioient par l'avertissement dudit *Taiguragni*, & qu'il ne demeueroit que les hommes, lesquels estoient en grand nombre. Et commanda le Capitaine à ses gens prendre ledit seigneur *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & deux autres des principaux qu'il montra; puis qu'on fist retirer les autres. Tot-apres ledit Seigneur entra dedans avec ledit Capitaine. Mais tout soudain ledit *Taiguragni* vint pour le faire sortir. Nôtre Capitaine voyât

*Prise des  
princi-  
paux d'e-  
tre les Sau-  
vages.*

qu'il n'y avoit autre ordre se print à crier qu'à les print. Auquel cri sortirent les gens dudit Capitaine, lesquels prirent ledit seigneur, & ceux qu'on avoit delibéré prendre. Lesdits Canadiens voyans ladite prise, commencerent à fuir & courir comme brebis devant le loup, les vns le travers la riviere, les autres parmi les bois, cherchant chacun son avantage. Ladite prise ainsi faite des dessusdits, & que les autres se furent tous retirez, furent mis en seure garde ledit seigneur, & ses compagnons.

Lamentations des Sauvages

La nuit venue vindrent devant noz navires ( la riviere entre-deux ) grand nombre de peuple dudit *Donnacoma* huchans, & hurlans toute la nuit comme loups, crians sans cesse *Aghanna, Aghanna*, pensans parler à lui. Ce que ne permit ledit Capitaine pour l'heure, hi le matin jusques environ midi. Parquoy nous faisoient signe que les avions tué & pendu. Et environ l'heure de midi retournerent d'eschef, & aussi grand nombre qu'avions

*Donnacoma* Capitaine des Canadiens pris pour estre présenté au Roy. Et faire rect. des merveilles du Saguenay

veu de nôtre voyage pour vn coup, eux tennans cachez dedans le bois, fors aucuns d'eux, qui croient & appelloient à haute voix ledit *Donnacoma*. Et lors commanda le Capitaine faire monter ledit *Donnacoma* haut pour parler à eux. Et lui dit ledit Capitaine qu'il fust bone chere, & qu'apres avoir parlé au Roy de France son maitre, & conté ce qu'il avoit veu au *Saguenay* & autres lieux, il reviendrait dans dix ou douze lunes, & que le Roy lui

DE L  
feroit v  
joyeux l  
en parla  
veilleux  
rent les  
plusieur  
quelles  
l'entend  
na qu'il  
pour m  
roit. Ce  
vindrent  
desditz  
cerent  
nant lo  
present  
est la p  
monde  
argont.  
Apr  
devisé  
remed  
falloit  
qu'on  
mer,  
Nôtre  
de dev  
autres  
paten  
blant.  
Pareil  
qui c

feroit vn grand present. Dequoy fut fort joyeux ledit *Donnacona*, laquelle dit. és autres. en parlant à eux, lesquels en firent trois merveilleux cris en signe de joye. Et à l'heure firent lesditz peuples & *Donnacona* entre eux plusieurs predications & ceremonies, lesquelles il n'est possible d'écrire par faute de l'entendre. Nôtre Capitaine dit audit *Donnacona* qu'ilz vissent seurement de l'autre bord pour mieux parler ensemble, & qu'il les allerait. Ce que leur dit ledit *Donnacona*. Et sur ce vindrent vne barque des principaux à bord desditz navires, lesquels dorechef commencerent à faire plusieurs prechemens et donnant louangé à nôtre Capitaine, & lui firent present de vingt-quatre colliers d'*Esurgni*, qui est la plus grande richesse qu'ils ayent eu ce monde. Car ilz l'estiment mieux qu'or ni argent.

Après qu'ils eurent assez parlementé, & devisé les vns avec les autres, & qu'il n'y avoit remède audit seigneur d'échapper, & qu'il falloit qu'il vint en France, il leur commanda qu'on lui apportat vivres pour manger par la mer, & qu'on les lui apportat le lendemain. Nôtre Capitaine fit present audit *Donnacona* de deux pailles d'airain, & de huit hachots & autres menuës besongnes, cōme couteaux & patenôtres: dequoy fut fort joyeux, à son semblant, & les envoya à ses femmes & enfans. Pareillement donna ledit Capitaine à ceux qui estoient venuz parler audit *Donnacona*

*Harâgue de Donnacona aux Sauvages.*

*Autres harâgues des Sauvages. Presens des Sauvages au Capitaine Quartier.*

*Presens faits par le Capitaine Jacques Quartier.*

aucuns petits presens, desquelz remercierent fort ledit Capitaine. A tant se retirerent, & s'en allerent à leurs logis.

Le Lendemain cinquième jour dudit mois au plus matin ledit peuple retourna en grand nombre pour parler à leur seigneur, & en voyerent vne barque qu'ils appellent *Casurni*, en laquelle y estoient quatre femmes, sans y avoir aucuns hommes, pour le doute qu'ils avoient qu'on ne les retint, lesquelles ap-  
 porterent force vivres, sçavoir gros mil, qui est le blé duquel ils vivent, chair, poisson, & autres provisions à leur mode: esquelles apres estre arrivées es navires fit le Capitaine bon recueil. Et pria *Donnacoma* le Capitaine qu'il leur dist que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il ameneroit ledit *Donnacoma* à *Canada*: & ce disoit pour les contenter. Ce que fit ledit Capitaine: dont lesdites femmes firent vn grand semblant de joye, & montrans par signes & paroles audit Capitaine que mais qu'il tournât & amenât ledit *Donnacoma*, & autres, ilz lui feroient plusieurs presens. Et lors chacune d'elles donna audit Capitaine vn collier d'*Esurni*, puis s'en allerent de l'autre bord de la riviere, où estoit tout le peuple dudit *Stadacone*: puis se retirerent, & prirent congé dudit seigneur *Donnacoma*.

*Vivres  
 apportés  
 à Donna-  
 coma pour  
 passer en  
 France.*

*Echarpes  
 d'Esurni  
 données  
 au Capi-  
 taine lac-  
 ques  
 Quartier.*

*Retour  
 Rem-  
 coust  
 dists  
 des l*



*Croi-  
 dres,  
 jour d  
 quell  
 pour  
 vindr  
 de D  
 du s  
 aver  
 nier  
 Fran  
 rent  
 Don  
 lun  
 trai  
 gne  
 ren  
 Do*

*Retour du Capitaine Jacques Quartier en France: Rencontre de certains Sauvages qui avoient des conteaux de cuivre: Presens reciproques entre ledits Sauvages & ledit Capitaine: Descriptions des lieux où la route s'est adressée.*

## CHAP. XXVII.



LE Samedi sixième jour de May nous appareillames du havre Sainte Croix, & vimmes poser au bas de l'ile d'Orleans environ douze lieues dudit Sainte Croix. Et le Dimanches vimmes à l'ile es Coudrés, où avons esté jusques au lundi sezième jour dudit mois laissans amortir les eaux, lesquelles estoient trop courâtes & dangereuses pour avaller ledit fleuve. Pendant lequel téps vindrent plusieurs barques des peuples sujets de *Donnacana*, lesquels venoient de la riviere du *Saguenay*. Et lors que par *Domagaya* furent avertis de la prise d'eux, & la façon & maniere, comme on menoit ledit *Donnacana* en France, furent bien étonnez. Mais ne laisserent à venir le long des navires parler audit *Donnacana*, qui leur dit que dans douze lunes il retourneroit, & qu'il avoit bon traitement avec le Capitaine & compagnons. Dequoy tous à vne voix remercièrent ledit Capitaine, & donnerent audit *Donnacana* trois pacquets de peaux de Bièvres,

*Retour en Franco.*

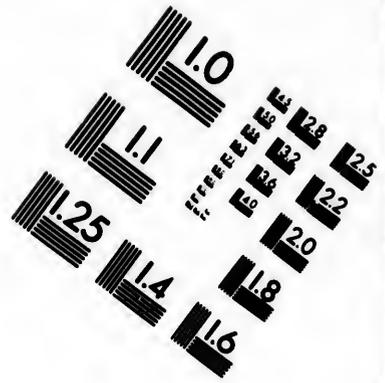
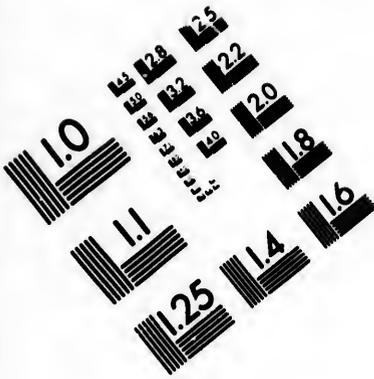
*Ile d'Orleans.*

*Ile es Coudrés.*

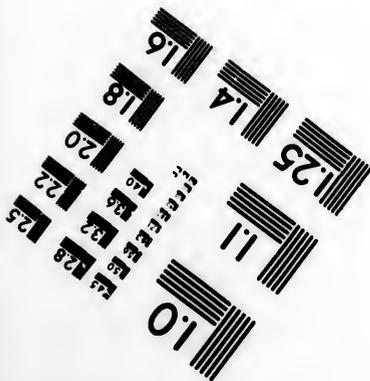
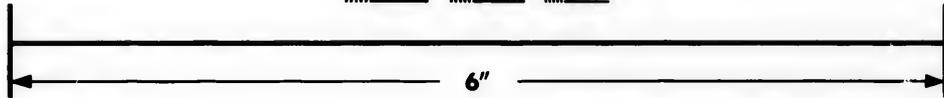
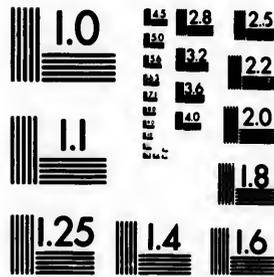
*Rencontre des Sauvages.*

*Donnacana témoinne qu'il a bon traitement.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28  
25  
22  
20  
18

10  
8  
6  
5  
4  
3  
2  
1

*Couteau  
de cuire.*

*Presens  
mensuels.*

*De quel  
côté faut  
passer à  
l'île aux  
Coudres.*

*Dangers  
du Sague-  
nay.*

*Île des  
Lièvres.*

*Dangers  
de l'île de  
l'Assomption.*

& lous-marins, avec vn grand couteau de cuivre rouge, qui vient dudit *Saguenay*, & autres choses. Ilz donnerent aussi au Capitaine vn collier d'*Esurgni*. Pour lesquels presens leur fit le Capitaine doner dix ou douze hachotz, desquels furent fort contens & joyeux, remerciaient ledit Capitaine: puis s'en retournerent.

Le passage est plus seur & meilleur entre le Nort & ladite île, que vers le Su, pour le grand nombre des basses, bants, & rochers qui y sont, & aussi qu'il y a petit fond.

Le lendemain sezième de May nous appareillames de ladite île des *Coudres*, & vinnies porter à une île qui est à environ quinze lieues d'icelle île des *Coudres*, laquelle est grande d'environ cinq lieues de long: & là posames celui jout pour passer la nuit, esperas le lendemain passer les dangers du *Saguenay*, lequelz sont fort grands. Le soir fumes à ladite île, où trouuames grand nombre de lièvres, desquelz nous eumes quantité. Et pource la nommames l'île des *Lièvres*. Et la nuit le vent xint contrainre, & en tourmente, tellement qu'il nous faut relacher à l'île des *Coudres* d'ou estions partis; parce qu'il n'y a autre passage entre lesdites îles; & y fumes jusques au noi el jour dudit mois, que le vent vint bon, & tant fumes par nos journées que nous passames jusques à *Assomption* entre l'île de l'*Assomption* & ledit *Assomption* lequel passage n'avoit par deuât esté decouvert: & fumes courir jusques le travers du Cap de *Prato*, qui est le commencement de la

D  
Baye  
con  
jour  
rir a  
pou  
deu  
l'Es  
lieu  
& d  
  
mo  
gne  
bass  
ladi  
les  
bre  
auc  
icel  
  
E  
ven  
île a  
de  
der  
par  
ron  
ch  
qu  
m  
qu  
se  
ch  
te

*Baye de Chaleur.* Et par ce que le vent estoit convenable & bon à plaisir, fimes porter le jour & la nuit. Et le lendemain vimmes querir au corps l'ile de *Brion*, ce que youlions faire pour la barge de nôtre chemin, gifantes les deux terres Suest & Norouïest vn quart de l'Est & de l'Oüest: & y a entre eux cinquante lieuës. Ladite ile est en quarante sept degrez & demi de latitude.

Le Ieudi vingt-cinquième jour dudit mois jour & fête de l'Ascension nôtre seigneur nous trouvames à vne terre & filon de basses arenes, qui demeurent au Suroüest de ladite *ile de Brion* environ huit lieuës, par sus lesquelles y a de grosses terres pleines d'arbres, & y a vne mer enclose, dont n'avons veu aucune entrée ni ouverture par où entre icelle mer.

Et le Vendredi vingt-fixième, par ce que le vent chargeoit à la côte retournames à ladite *ile de Brion*, où fumes jusques au premier jour de Juin, & vimmes querir vne terre haute qui demeure au Suest de ladite ile, qui nous apparoïssoit estre vne ile, & la reengeames environ vingt-deux lieuës & demie; faisans lequel chemin eumes conoissance de trois autres iles qui demeuroient vers les araines: & pareillement lesdites araines estre ile; & ladite terre, qui est terre haute & vnie estre terre certaine se rabattant au Norouïest. Apres lesquelles choses conuës retournames au Cap de ladite terre qui se fait à deux ou trois caps hauts à

*Chose  
d'egerouse  
quand  
le vent  
chasse où  
l'on ne  
vent point  
aller.*

merveilles, & grand profond d'eau, & la marée si courante, qu'il n'est possible de plus.

*Cap de Lorraine.*

Nous nommames celui *Cap Le Cap de Lorraine*, qui est en quarante six degrez & demi: au Sud duquel Cap y a vne basse terre, & semblant d'entrée de riviere: mais il n'y a hablé qui vaille, parfus lesquelles vers le Sud demeure

*Cap de saint Paul.*

vn Cap que nous nommames *Le Cap saint Paul*, qui est en quarante sept degrez vn quart.

Le Dimanche troisieme jour dudit mois jour & fête de la Pentecôte eumes conoissance de la côte d'Est-Suest de Terre-neuve, estant à environ vingt-deux lieuës dudit Cap.

*Hable du saint Esprit. Iles saint Pierre.*

Et pour ce que le vent estoit contraire, fumes à vn hablé que nous nommames *Le hablé du saint Esprit*, iusques au mardy qu'appareillames dudit hablé & reconumes ladite côte jusques aux *Iles de saint Pierre*. Lequel chemin faisans tournames le long de ladite côte plusieurs iles & basses fort dangereuses estans en la route d'Est-Suest, & Ouest Noroüest à deux, trois, & quatre lieuës à la mer. Nous fumes ausdites *Iles saint Pierre*, & trouvames plusieurs navires tant de France, que de Bretagne.

*Temoignage certain que long tēps devant Jacques*

*Quartier les François habitoient les Terres-neuves. Cap de Raxé. Hable de Rognoufi.*

Depuis le jour saint Barnabé vnziesme de Juin jusques au sezieme dudit mois qu'appareillames desdites *Iles saint Pierre*, & vimmes au *Cap de Raxé*, & entrames dedans vn hablé nommé *Rognoufi*, où primmes eau & bois pour traverser la mer: & là laissames vne de noz barques: & appareillames dudit hablé le Lundi dix-neufiesme jour dudit mois: & avec

DE  
bon te  
que le  
au hab  
le pria  
donne

Rencon  
O  
guer  
à la  
des  
leil:  
Gra



quel m  
nous d  
veu &  
nous l  
beau c  
sieur P  
percée e  
fil ne s  
avec la  
histroir  
fans, à  
aussi d  
pour l  
Cham  
yoayg

DE LA NOUVELLE FRANCE. 415  
bon temps avons navigé par la mer: tellement  
que le sezième jour de Juillet sommes arrivez  
au hable de saint Malo, la grace au Createur:  
le priant faisant fin à nôtre navigation nous  
donner sa grace, & Paradis à la fin. Amen.

*Rencontre des Môtagnés (Sauvages de Tadoussac)*

*¶ Froquois: Privilege de celui qui est blessé à la  
guerre: Cerimonies des Sauvages devant qu'aller  
à la guerre: Contes fabuleux de la monstruosité  
des Armouchiquois: De la Mine reluisante au So-  
leil: ¶ du Gougou: Arrivée au Havre de  
Grace.*

CHAP. XXVIII.



Y ANS r'amené le Capitaine Jacques  
Quartier en France, il nous faut re-  
tourner querir le sieur Champlain, le-  
quel nous avons laissé à *Tadoussac*, à fin qu'il  
nous dise quelques nouvelles de ce qu'il aura  
veu & ouï parmi les Sauvages depuis que  
nous l'avons quitté. Et à fin qu'il ait vn plus  
beau cháp pour rejouir ses auditeurs, ie voy le  
sieur Prevert de Saint Malo qui l'attent à l'*ile  
percée* en intention de lui en bailler d'vne: &  
sil ne se contente de cela, lui bailler encore  
avec la fable des Armouchiquois la plaisante  
histoire du *Gougou* qui fait peur aux petits en-  
fans, à fin que par apres Monsieur Cayet soit  
aussi de la partie, en prenant cette monnoye  
pour bon aloy. Voici donc ce que ledit Sieur  
Champlain rapporte en la conclusion de son  
yoayge.

*Sauvages  
que nous  
trouua-  
mes re-ve-  
nans de la  
guerre,  
lesquels  
nous au-  
ons ren-  
contrez à  
la riuere  
des Iro-  
quois.  
Sauvages  
coupent  
la tere à  
leurs en-  
nemis.*

Estans arrivés à Tadoussac nous trouva-  
mez les Sauvages que nous avions rencontrés  
en la riuere des Iroquois, qui avoient fait  
rencontre au premier lac de trois canots Iro-  
quois, lesquels ilz battirent & apporterent les  
têtes des Iroquois à Tadoussac, & n'y eut  
qu'un Montaignez blessé au bras d'un coup  
de flèche, lequel songeant quelque chose, il  
falloit que tous les dix autres le misset en exe-  
cution pour le rendre content, croyant aussi  
que sa playe s'en doit mieux porter. Si cedit  
Sauvage meurt, ses parens vengeront sa mort,  
soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il  
faut que les Capitaines fassent des presens aux  
parens du deffunct, à fin qu'ilz soient contens,  
ou autrement, comme j'ay dit, ils vseroient  
de vengeance: qui est vne grande méchance-  
té entre eux. Premier que lesdits Montaignez  
partissent pour aller à la guerre, ils s'assemble-  
rét tous, avec leurs plus riches habits de four-  
rures, castors, & autres peaux, parez de pate-  
nôtres & cordons de diverses couleurs, &  
s'assemblerent dedans vne grand' place pu-  
blique, où il y avoit au devant d'eux vn *Saga-  
mo* qui s'appelloit *Begourat* qui les menoit à  
la guerre, & estoient les vns derriere les autres,  
avec leurs arcs & flèches, massuës, & rondel-  
les, de quoy ilz se parent pour se battre: & al-  
loient sautans les vns apres les autres, en fai-  
sans plusieurs gestes de leurs corps, ilz faisoiet  
maints tours de limaçon: apres ilz commen-  
cerent à danser à la façon accoutumée, côme  
j'ay dit

i'ay dit cy dessus, puis ilz firent leur Tabagie,  
 & apres l'auoir fait, les femmes se despouille-  
 rent toutes nuës, parées de leurs plus beaux  
*Matachias*, & se meirent dedans leurs canots  
 ainsi nuës en dansant, & puis elles se vindrent  
 mettres à l'eau en se battant à coups de leurs  
 avirons, se iettans quantité d'eau les vnes sur  
 les autres: toutesfois elles ne se faisoient point  
 de mal, car elles se paroient des coups qu'elles  
 s'entre-ruoient. Apres auoir fait toutes ces ce-  
 remonies, elles se retirerent en leurs cabanes,  
 & les Sauvages s'en allerent à la guerre contre  
 les Iroquois. Le sezième jour d'Aoust, nous  
 partimes de *Tadoussac*, & le dix-huitième du-  
 dit mois arrivames à l'Isle perçee, où nous  
 trouuames le sieur Prevert de saint Malo,  
 qui venoit de la mine où il auoit esté avec  
 beaucoup de peine pour la crainte que les  
 Sauvages auoient de faire rencontre de leurs  
 ennemis, qui sont les Armouchiquois, les-  
 quels sont hommes sauvages du tout mon-  
 strueux, pour la forme qu'ils ont: car leur tête  
 est petite, & le corps court, les bras menus  
 comme d'un schelet, & les cuisses semblable-  
 ment: les jambes grosses & longues, qui sont  
 toutes d'une venue, & quand ilz sont assis sur  
 leurs talons, les genoux leur passent plus d'un  
 demi-pied par dessus la tête, qui est chose  
 étrange, & semblent estre hors de nature: Ilz  
 sont neantmoins fort dispos, & determinez:  
 & sont aux meilleures terres de toute la côte  
 de la Cadie: Aussi les Souriquois les craignent

*Parte-  
ment de  
Tadoussac.*

*Conte  
frivoleux  
des Sau-  
vages Ar-  
mouchi-  
quois.*

*Discours  
que m'a  
fait le  
sieur Pre-  
vert de  
saint  
Malo sur  
la décou-  
verture  
de la côte  
de la Ca-  
die.  
Vert de  
gris en  
quantité.*

fort. Mais avec l'assurance que ledit sieur de Prevert leur donna, il les mena jusques à ladite mine, où les Sauvages le guiderent. C'est vne fort haute montagne, avançant quelque peu sur la mer, qui est fort reluisante au Soleil, où il y a quantité de verd de gris qui procede de ladite mine de cuivre. Au pié de ladite montaigne, il dit, que de basse mer y avoit en quantité de morceaux de cuivre, comme il nous a esté montré, lequel tombe du haut de la montagne. Cedit lieu où est la mine git par les quarante-cinq degrez. & quelques minutes.

*Monstre  
épouven-  
table.*

Ily a encore vne chose étrange digne de reciter que plusieurs Sauvages m'ont asseuré estre vray; C'est que proche de la baye de Chaleur tirant au Su, est vne ile, où fait residence vn monstre épouventable, que les Sauvages appellent *Gougou*, & m'ont dit qu'il avoit la forme d'une femme: mais fort effroyable, & d'une telle grandeur, qu'ilz me disoient que le bout des mats de nôtre vaisseau ne lui fust pas venu jusques à la ceinture, tant ilz le peignent grand: & que souvent il a devoré & devore, beaucoup de Sauvages, lesquels il met dedans vne grande poche quand il les peut attrapper & puis les mange: & disoient ceux qui avoient évité le péril de cette malheureuse bête, que sa poche estoit si grande, qu'il y eust peu mettre nôtre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles dedans cette ile, que les Sauvages appellent le *Gougou*: & quand ils

en  
qu'  
plu  
ver  
re d  
pitr  
de la  
lui &  
des f  
& qu  
rent,  
vne t  
parts,  
les en  
difen  
ral la c  
que si  
le tien  
ce soit  
tourm  
prins d  
L  
partim  
ptemb  
que le  
mois n  
pecher  
nous e  
ques ci  
ième d  
de Die  
tousjou  
de Gra

en parlent, ce n'est qu'avec vne peur si étrange qu'il ne se peut dire de plus, & m'ont asseuré plusieurs l'avoit veu: Même ledit Sieur Prevvert de sainct Malo en allant à la découverte des mines (ainsi que nous avons dit au chapitre precedent) m'a dit avoir passé si proche de la demeure de cette effroyable bête, que lui & tous ceux de son vaisseau entendoient des sifflemens étranges du bruit quelle faisoit: & que les Sauvages qu'il avoit avec lui, lui dirent, que c'estoit la même bête, & avoient vne telle peur, qu'ilz se cachoient de toutes parts, craignans qu'elle fust venuë à eux pour les emporter: & qui me fait croire ce qu'ilz disent, c'est que tous les Sauvages en general la craignent & en parlent si étrangement, que si ie mettois tout ce qu'ils en disent, l'on le tiendroit pour fables: mais ie tiens que ce soit la residence de quelque diable qui les tourmente de la façon. Voilà ce que j'ay appris de ce *Gougou*.

Le vingt-quatrième jour d'Aoust, nous partimes de *Gachepé*. Le deuxième jour de Septembre, nous faisons état d'estre aussi avât que le Cap de *Razé*. Le cinquième jour dudit mois nous entrames sur le Banc où se fait la pecherie du poisson. Le sezième dudit mois nous estions à la sonde, qui peut estre à quelques cinquantes lieuës d'Oüessant. Le vingtième dudit mois nous arrivames par la grace de Dieu avec contentement d'un chacun & toujours le vent favorable au port du Hayre de Grace.

*Discours sur le Chapitre précédent: Credulité legere: Armouchiquois quels: Sauvages toujours en crainte: Causes des terreurs Panniques, fausses visions, & imaginations: Gougou proprement que c'est: Auteur d'iceluy: Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Censures sur certains auteurs qui ont écrit de la Nouvelle-France.*

## CHAP. XXIX.



*Pline liv.  
5. chap 1.  
Cornelius  
Nepos ta-  
xé de le-  
gere croy-  
ance.*

*Le Sieur  
Prevert.*

R pour revenir aux Armouchiquois, & à la male-bête du *Gougou*, il est arrivé en cet endroit au sieur Champlain ce qu'écrit Pline de Cornelius Nepos, lequel il dit avoir creu tres-avidemēt (c'est à dire comme s'y portant de foy-même) les prodigieux mensonges des Grecs, quand il a parlé de la ville de Larah (ou *Lissa*) laquelle (souz la foy & parole d'autrui) il a écrit estre forte, & beaucoup plus grande que la grande Carthage, & autres choses de même étoffe. Ainsi ledit sieur Champlain s'estant fié au récit du sieur Prevert de saint Malo qui se donnoit carriere, a écrit ce que nous venons de rapporter touchant les Armouchiquois, & le *Gougou* comme semblablement ce qui est de la lueur de la mine de cuivre. Toutes lesquelles choses ledit Champlain a depuis re-

D  
conu  
chiqu  
ce mo  
nous,  
verron  
ielai  
il y a,  
lent, &  
à la fa  
bles cra  
ces peu  
& ne so  
eux cett  
laillez de  
nes perfu  
& ce qui  
est par ce  
au moyer  
fois & le  
qu'estant  
nefois des  
tions sem  
ques, leur  
des chose  
memoire  
resolus, &  
rageusem  
vne ie ne  
beuvans &  
tez de l'ap  
qu'un mau  
ment & les

connu estre fabuleuses. Car quant aux Armon- *Armon-*  
 choisis ilz sont aussi beaux hommes (souz *choisis*  
 ce mot ie comprens aussi les femmes) que *quels*  
 nous, bien composés & dispos, comme nous *hommes.*  
 verrons ci apres. Et pour le regard du *Gougon*,  
 ie laisse à penser à chacun quelle apparence  
 il y a, encores que quelques Sauvages en par- *Sauvages*  
 lent, & en ayent de l'apprehension, mais c'est  *toujours*  
 à la façon qu'entre nous plusieurs esprits foi-  *en appre-*  
 bles craignent le Moine bouru. Et d'ailleurs *ben son.*  
 ces peuples qui vivent en perpetuelle guerre,  
 & ne sont jamais en assurance (portans avec  
 eux cette malediction pour ce qu'ilz sont de-  
 laissez de Dieu) ont souvent des songes & vai-  
 nes persuasions que l'ennemi est à leur porte,  
 & ce qui les rend ainsi pleins d'apprehensions,  
 est par ce qu'ilz n'ont point de villes fermées;  
 au moyen dequoy ilz se trouvent quelque-  
 fois & le plus souvent surpris & deffaits: ce  
 qu'estant ne se faut émerveiller s'ils ont aucu-  
 nefois des terreurs Panniques, & des imagina-  
 tions semblables à celles des hipochondria-  
 ques, leur estant avis qu'ilz voyent & oyent  
 des choses qui ne sont point: comme i'ay  
 memoire d'avoir veu certains hommes bien  
 resolus, & qui le cas avenant fussent allez cou-  
 rageusement à vne breche, neantmoins par  
 vne ie ne scay quelle debilité d'esprit bien  
 beuvans & bien mangeans, estoient tourmen-  
 tez de l'apprehension continuelle qu'ils avoiét  
 qu'un mauvais dæmon les suivoit incessam-  
 ment & les fraploit & se reposoit dessus eux.

Ainsi en voyons-nous qui s'imaginent des loups-garous. Ainsi plusieurs grands & petits ont peur des Esprits (quand ilz sont seuls) au mouvement d'une souris. Ainsi les malades ayās l'imaginatiō troublée disent quelquefois qu'ils voyent tantot vne vierge Marie, tantot vn diable, & autres fantasies qui leur viennent au devant: ceci causé par le defect de nourriture, ce qui fait que le cerveau se réplit de vapeurs melancholiques, qui apportēt ces imaginations. Et ne scay si ie doy point mettre en ce rang plusieurs anciens qui par des longs jeunes (lesquelz sainct Basile n'approuve point) avoient des visions qu'ilz nous ont donné pour chose certaine, & y en a des livres pleins. Mais telle chose peut aussi arriver à ceux qui sont sains de corps, comme nous avōs dit. Et les causes en sont partie exterieures, partie interieures. Les exterieures sont les facheries & ennuis; les interieures sont l'usage des viandes melancholiques & corrompues, d'où s'elevant des vapeurs malignes & pernicieuses au cerveau, qui pervertissent les sens, troublent la memoire, & égarent l'entendement: item ces causes interieures proviennent d'un sang melancholic & brulé, contenu dans vn cerveau trop chaud, ou dispersé par toutes les veines, & toute l'habitude du corps, ou qui abode dans les hippochondres, dans la rate, & mesenterie: d'où sont suscitées des fumées & noires exhalaisōs, qui redent le cerveau obscur, tenebreux, offusqué, & le noircissent & couvrent ni plus ni moins que les

*Causés  
des fausses  
visions &  
imaginationes.*

DE  
tenebr  
media  
vent a  
vers, q  
sité de  
verité  
tes ces  
d'appr  
quent  
functio  
comme  
dement  
geles h  
De c  
meurs,  
choliqu  
ges imag  
suyes no  
lancholi  
Telle  
Sauvage  
tres qu'il  
particuli  
apprehen  
gon, qui  
ainsi que  
Abel avo  
voit en m  
avoir ce  
le premie  
la fuite, &  
ville qu'il

DE LA NOUVELLE FRANCE. 413  
tenebres font la face du ciel: d'où s'en suit im-  
mediatement que ces noires fumées ne peu-  
vent apporter aux hommes qui en sont cou-  
uers, que frayeur & crainte. Or selon la diver-  
sité de ces exhalaisons provenantes d'une di-  
versité & variété de sang, duquel sont produi-  
tes ces fumées & suyes, il y a diverses sortes  
d'apprehensions & melancholies, qui atta-  
quent diversement, & depravent sur tout les  
fonctions de la faculté imaginatrice. Car  
comme la variété du sang diversifie l'enten-  
dement, ainsi l'action de l'ame changée, chan-  
ge les humeurs du corps.

De cette mutation & dépravation d'hu-  
meurs, méme aux temperamens melan-  
choliques surviennent des bigarres & étran-  
ges imaginations causées par ces fumées ou  
suyes noires engence de cette humeur me-  
lancholique.

Telle est la nature & l'humeur de quelques  
Sauvages, de qui toute la vie souillée de meur-  
tres qu'ilz cōmettent les vns sur les autres, &  
particulierement sur leur ennemis, ils ont des  
apprehensions grandes, & s'imaginēt vn *Gou-  
gon*, qui est le bourreau de leurs consciences:  
ainsi que Cain apres le massacre de son frere  
Abel avoit l'ire de Dieu qui le talōnoit, & n'a  
voit en nulle part assurance, pēsant toujours  
avoir ce *Gougon* devāt les iēux: de sorte qu'il fut  
le premier qui domta le cheval pour prendre  
la fuite, & qui se renferma de murailles dās la  
ville qu'il batit: Et encores ainsi qu'*Orestes*

*Gougon*  
propres-  
ment cest  
le remord  
de con-  
science.  
*Cain.*  
*Orestes.*

lequel on dit avoir esté agité des Furies pour le parricide par lui commis en la personne de sa mere. Et n'est pas incroyable que le diable possédant ces peuples ne leur donne beaucoup d'illusions. Mais proprement, & à dire la verité, ce qui a fortifié l'opinion du *Gongou* a esté le rapport dudit sieur Prevert, lequel contoit vn jour au sieur de Poutrincourt vne fable de même aloy, disant qu'il avoit veu vn Sauvage jouer à la croce contre vn diable, & qu'il voyoit bien la croce du diable jouer, mais quant à Mōsieur le diable il ne le voyoit point. Le sieur de Poutrincourt qui prenoit plaisir à l'entendre, faisoit semblât de le croire pour lui en faire dire d'autres.

*Contes du  
sieur Pre-  
vert au-  
theur du  
Gongou.*

*La Mine  
de cuivre.*

Et quant à la mine de cuivre reluisante au soleil, il s'en faut beaucoup qu'elle soit cōme l'Emeraude de *Makhe*, de laquelle nous avons parlé au discours du second voyage fait au Bresil. Car on n'y voit que de la roche, au bas de laquelle se trouve des morceaux de franc cuivre, tels que nous avons rapporté en Frâce: & parmi ladite roche y a quelquefois du cuivre, mais il n'est pas si luisant qu'il éblouisse les yeux.

Or si ledit sieur Champlain a esté credule, vn sçavant personage que i'honore beaucoup pour sa grande literature, est encore en plus grand' faute, ayant mis en sa Chronologie septenaire de l'histoire de la paix imprimée l'an mil six cens cinq, tout le discours dudit sieur Champlain, sans nommer son authèur, & ayât

DE  
baillé le  
*Gongou*  
si le con-  
esté imp-  
comme  
Pli-  
thaginoi  
couvrir t  
avoit lai  
voyages,  
contenon  
vraiment  
accompa  
Latins l'a  
ont fait à  
ce dit l'au  
toutes ch  
ment si ce  
moins qu  
hors de re  
Il y en a  
( & peut  
qui n'ay eu  
le Poète I  
coethes, les  
digerer; d  
aucuneme  
reverence  
eu des avis  
Quartier  
lambeaux  
n'a pas que

baillé les fables des Armouchiquois & du *Gougon* pour bonne monnoye. Je croy que si le conte du diable jouât à la croce eust aussi esté imprimé il l'eust creu, & mis par écrit, comme le reste.

Pline recite que Hanno Capitaine Carthaginois ayant eu la commission pour découvrir toute l'Afrique, & le circuit d'icelle, avoit laissé dès amples commentaires de ses voyages; mais ils estoient trop amples, car ilz contenoient plus que la verité: & estoient vraiment commentaires, par ce qu'ils estoient accompagnés de méteries. Plusieurs Grecs & Latins l'ayans suivi, & s'asseurans sur iceux, en ont fait à-croire à beaucoup de gens par apres, ce dit l'auteur. Il faut croire, mais non pas toutes choses. Et faut considerer premierement si cela est vray-semblable, ou non. Du moins quand on a cotté son auteur on est hors de reproche.

Il y en a qui sont touchez de cette maladie (& peut estre moy-même en cette endroit qui n'ay eu le loisir de relire ce que j'ecris) que le Poëte Iuvenal appelle *insanabile scribendis caecothes*, lesquels écrivent beaucoup sans rien digerer; dequoy en cet endroit j'accuserois aucunement le sieur de Belle-forest, n'estoit la reverence que porte à sa memoire. Car ayant eu des avis des voyages du Capitaine Jacques Quartier, & par aventure ayant extrait par lambeaux ceux que j'ay rapporté ci dessus, il n'a pas quelquefois bien pris les choses, estant

*Pline. liv.  
5 chap. 1.  
Hanno  
pere des  
menteurs*

*Precipitation d'écriture du sieur de Belle-forest.*

precipité d'écrire: comme quand au premier desdits voyages il dit que les iles de la Terre-neuve sont séparées par petits fleuves: Que la riviere des Barques est par les cinquante degrez de latitude: Quand il appelle *Labrador* le pais de la Baye de Chaleur, laquelle il a premierement mise en la terre de Norumbega, là où il dit qu'il fait plus chaut qu'en Hespagne, & toutefois on sçait que *Labrador* est par les soixante degrez. Item quand en la relation du second voyage dudit Quartier, il dit par conjecture que les Canadiens sacrifient des hommes, parce qu'icelui Quartier allant voir vn Capitaine Sauvage ( que Belle-forest appelle Roy ) il vit des têtes de ses ennemis étenduës sur du bois comme des peaux de parchemin. Item que les Canadiens (qui ont quantité de vignes, & au pais desquels est assise l'ile d'Orleans, autremét dite de Bacchus) sont à l'egal du pais de Dannemark & Norvege: Que le petun duquel ils vsent ordinairement tient du poivre & gingembre, & n'est point petun: Qu'ilz mangent leurs viandes cruës. Et là dessus ie diray, qu'ores qu'ilz le fissent (ce qui peut arriver quelques fois) ce n'est chose éloignée de nous: car i'ay veu maintesfois noz matelots prendre vne moruë seche, & mordre dedans de bon appetit. Item quand il met en vne ile le village *Stadaconé*, où il dit qu'est la maison Royale ( notez que ce n'estoient que cabannes couvertes d'écorce) du seigneur Canadien: Item quand il met la

D B  
 terre  
 de Sa  
 dor au  
 aupara  
 quand  
 iles où  
 theur r  
 la rivie  
 ment c  
 min à  
 moient  
 plaisant  
 cinquan  
 avec tro  
 pelleren  
 Item qu  
 embouc  
 les degre  
 quand il  
 qu'ils ap  
 ne font a  
 presente  
 honneur  
 devant le  
 estoit par  
 dre par t  
 le contra  
 mét il ne  
 Ité que l  
 ne de lui  
 Or qu'ad  
 rivées en

DE LA NOUVELLE FRANCE. 427  
terre de *Bacalos* (c'est à dire de *Moruës*) vis-à-vis  
de Sainte Croix, où l'eau est douce: & *Labrador*  
au Nort de la grande riviere, lequel país  
auparavant il avoit assis au Su d'icelle: Item  
quand il dit que la riviere de *Saguenay* fait des  
iles où il y a quantité de vignes: ce que son au-  
teur n'a point dit. Item que les Sauvages de  
la riviere de *Saguenay* s'approcherét familiere-  
ment des François, & leur monstrerét le che-  
min à *Hochelaga*: Item que les Canadiens esti-  
moient les François fils du Soleil: Item est  
plaisant qu'ad au village de *Hochelaga* il figure  
cinquante palais, outre la maison Royale,  
avec trois étages. Item que les Chrestiens ap-  
pellerent la ville de *Hochelaga* mont-Royal:  
Item que le village *Hochelaga* est à la pointe &  
embouchure de la riviere de *Saguenay*, & par  
les degrez de cinquante cinq à soixante: Item  
quand il dit que les Sauvages adorét vn Dieu  
qu'ils appellent *Cudouagny*: car de verité, ilz  
ne font aucune adoration: Item quand il re-  
presente que dix hommes apporterent par  
honneur le Roy de *Hochelaga* dans vne peau  
devant le Capitaine François, sans dire qu'il  
estoit paralytique. Item qu'il se faisoit enten-  
dre par truchement, & Jacques Quartier dit  
le contraire, c'est à dire qu'à faute de truche-  
mēt il ne pouvoit entendre ceux de *Hochelaga*.  
Itē que le Roy de *Hochelaga* pria ledit Capita-  
ine de lui bailler secours cōtre ses ennemis. &c.  
Or qu'ad ie cōsidere ces precipitatiōs estre ar-  
rivées en vn personage tel que le sr. de Belle-

forest homme de grand iugement & literature, ie ne m'étonne pas s'il y en a quelques fois és anciens autheurs, & s'ils y trouve des choses desquelles on n'a encore eu nulle experience. Il me semble qu'on se doit contenter de faillir apres les autheurs originaires, lesquels on est contraint de suivre, sans s'extravaguer à des choses qui ne sont point, & sortir hors les limites de ce qu'iceux autheurs ont écrit: principalement quand cela est sans dessein, & ne revient à aucune vtilité.

*Choses  
incroya-  
bles écri-  
tes par  
Jacques  
Quartier  
Et defen-  
se pour  
satis.*

Quelqu'un pourroit accuser le Capitaine Jacques Quartier d'avoir fait des contes de Pline, quand il a dit que tous les navires de France pourroient se charger d'oiseaux en l'ile qu'il a nommée Des oisieux: & de verité ie croy que cela est vn peu hyperbolique. Mais il est certain qu'en cette ile il y en a tant que c'est chose incroyable. Nous en avons veu de semblables en nôtre voyage où il ne falloit qu'assommer, recueillir, & charger nôtre vaisseau. Item quand il a raconté avoir poursuivi vne bête à deux piez, & qu'és pais du *Sanguenay* il y a des hommes accoutrez de draps de laine comme nous, d'autres qui ne mangent point, & n'ont point de fondement, d'autres qui n'ôt qu'une jambe: Item qu'il y a pardela vn pais de Pygmées, & vne mer douce. Quant à la bête à deux piez ie ne scay que j'en doye croire, car il y a des merveilles plus étranges en la Nature que cela: puis ces terres là ne sont point si bié découvertes qu'o puisse

DE  
scavoit  
sô aut  
lart, le  
toutes  
au Ro  
sa prop  
foy qu'  
c'est le g  
riviere  
deça n'a  
veu par  
qu'il a tr  
cens lie  
estre app  
mer pou  
regard de  
plusieurs  
dite gran  
des Iroqu  
vaillans, l  
redouten  
Quant au  
des doigt  
des armu  
Jacques  
coups de  
l'histoire  
quand il p  
qu'il y fait  
quoy ie ré  
Aussi quan  
comme de

ſçavoir tout ce qui y eſt. Mais pour le reſte il a ſô auheur qui lui en a fait le recit, hôme vieillart, lequel avoit couru des grandes contrées toute ſa vie. Et cet auheur il l'amena par force au Roy pour lui faire recit de ces choſes par ſa propre bouche, à fin qu'on y adjoutât telle foy qu'on voudroit. Quant à la mer douce c'eſt le grand lac qui eſt au bout de la grande riviere de *Canada*, duquel nul des Sauvages de deçà n'a veu l'extremité Occidentale, & avô veu par le rapport fait au ſieur Champlain qu'il a trente journées de long, qui ſont trois cens lieuës à dix lieuës par jour. Cela peut bien eſtre appellé mer par ces peuples, prenant la mer pour vne infinie étenduë d'eaux. Pour le regard des Pygmées. ie ſçay par le rapport que pluſieurs m'ont fait, que les Sauvages de ladite grande riviere diſent qu'és montaignes des Iroquois il y a des petits hommes fort vaillans, leſquels les Sauvages plus Orientaux redoutent & ne leur oſent faire la guerre. Quant aux hommes armez juſques au bout des doigts, les mêmes m'ont recité avoit veu des armures ſemblables à celle que d'écrit Jacques Quartier, leſquelles reſiſtent aux coups de fleches. Tout ce que ie doute en l'hiſtoire des voyages de Jacques Quartier, eſt quand il parle de la Baye de Chaleur, & dit qu'il y fait plus chaud qu'en Heſpagne. A quoy ie répons que *Una hirundo non facit ver.* Auſſi quand il dit qu'il y a des aſſemblées, & comme des colleges où les filles ſont proſti-

stituéés, jusques à ce qu'elles soient mariées: & que les femmes veuves ne se remarient point: ce que nous avons réservé à dire en son lieu au livre suivant. Mais pour retourner au sieur Champlain, ie voudrois qu'avec le *Gougon* il n'eust point mis par écrit que les Sauvages de la Nouv. France pressiez quelquefois de faim se m'agent l'un l'autre: ni tant de discours de nôtre sainte Foy, lesquels ne se peuvent exprimer en l'âgue de Sauvages ni par truchement, ni autrement. Car ilz n'ont point de mots qui puissent représenter les mysteres de nôtre Religion: & seroit impossible de traduire soulemēt l'Oraison Dominicale en leur langue, sinon par periphraes. Car entre eux ilz ne sçavent que c'est de sanctification, de regne celeste, de pain supersubstantiel (que nous disons quotidien) ni d'induire en tentation. Les mots de gloire, vertu, raison, beatitude, Trinité, Saint Esprit, Anges, Archanges, Resurrection, Paradis, Enfer, Eglise, Baptême, Foy, Esperance, Charité, & autres infinis ne sont point en vsage chés eux. De sorte qu'il n'y sera pas besoin de grans Docteurs pour le commencement. Car par nécessité il faudra qu'ils apprennēt la langue des peuples qui les voudront reduire à la Foy Chrétienne: & à prier en nôtre langue vulgaire, sans leur penser imposer le dur fardeau des l'âgues inconuës. Ce qu'estant de coutume & de droit positif, & non d'aucun loy divine, ce sera de la prudence des Pasteurs de les enseigner vtilement

*Le sieur Champlain.*

*Les mysteres de nôtre Foy ne se peuvent exprimer par les l'âgues des Sauvages*

D  
& n  
plus  
Dieu  
en o

Entre  
con  
à lu  
du  
les 2



que Mo  
faut du  
avons p  
livre, a e  
pens tât  
affaire, &  
que les f  
dirons p  
que nou  
Roche, e  
res qu'il  
quelque

DE LA NOUVELLE FRANCE. 431  
& non par fantasies: & chercher le chemin le  
plus court pour parvenir à leur conversion.  
Dieu vucille en donner les moyens à ceux qui  
en ont la volonté.

---

*Entreprise du sieur Marquis de la Roche pour la  
conquête de la Nouvelle France: Les Commissions  
à lui delivrées, & son pouvoir: Avec mention  
du Sieur de Rober-Val, lequel eut Cōmission pour  
les Terres-neuves peu apres Jacques Quartier.*

CHAP. XXX.

**D**EPUIS le Capitaine Jacques  
Quartier, il ne s'est fait aucune  
entreprise és Terres-neuves  
les plus voisines de la France,  
qui merite qu'on en face cas,  
jusques à ces derniers temps  
que Monsieur de Monts ayant suppléé au de-  
faut du sieur Marquis de la Roche, duquel no<sup>r</sup>  
avons parlé au troisieme chapitre du premier  
livre, a entrepris vigoureusement, & aux dé-  
pens tât de lui, que de quelques associés, cette  
affaire, & l'a continuée jusques à present tant  
que ses forces l'ont peu porter, comme nous  
dirons plus amplement ci apres. Mais puis  
que nous avons parlé du sieur Marquis de la  
Roche, duquel nous n'avōs point de memoires  
qu'il ait rien fait, sinon d'avoir déchargé  
quelques 40. hōmes à l'ile de Sable, lesquels

il a laissé là l'espace de cinq ans sans secours, s'en estant retourné en France, comme nous avons dit au chapitre sus allegué, ie veux du moins coucher ici sa Commission, à fin de bailler à noz François vne histoire entiere, & pour montrer qu'à bon droit on le pourroit qualifier *Qui nihil fecit*, ainsi que jadis on a fait vn denoz Rois: ce que ie ne veux interpreter Faincant, comme l'antique ignorance a fait: car c'est beaucoup d'avoir esté jusques là, & d'en estre revenu: mais il falloit avoir soin des siens, & ne les laisser entretuer, & mourir pauvrement (comme il fit) en vne ile découverte & sans abri, sterile & sans commodité autre que de quelques vaches & pourceaux qu'ils y trouverent en grand nombre à leur arrivée, vivans de leur chair, de quelques poissons, & de laiçtages; ce qui leur viñt bien à point. En fin, cōme nous avons dit ailleurs, le Roy estant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir au premier voyage qu'il feroit és Terres-nevves. Ce qu'il fit. Mais (à ce que j'entens) sçachant qu'ils avoient bon nombre de cuirs des vaches qu'ils avoiet tué, comme de quatre à cinq cens, & des peaux de Loups-marins en grande quantité, il leur fit promettre de les lui bailler pour les recōduire en France. Ce qu'ilz furent contraints d'accorder. Et neantmoins en ont depuis plaidé au Parlement de Rouën. Ie veux croire qu'ó leur a fait justice.

*Ile de  
Sable.*

*Fraude  
d'un Pi-  
lose.*

Or

quat  
tier l  
pouv  
Robe  
en Pi  
provi  
me le  
missio  
pour le  
nuës en  
avoit bo  
rage (au  
qui suiv  
val, leq  
batimen  
tour en F  
& de sa p  
consider  
qui estoit  
perdre en  
de difficile  
Poëte Lat  
*Non min*  
Ioint que  
& le Roy a  
gent aux ft  
nir, ausqu  
credit entr  
Royl appe  
que j'ay en  
lent Prevôt

Or par ladite Commission se reconoit que quatre ans apres le Capitaine Jacques Quartier le même Roy François premier donna pouvoir à Jean François de la Roque sieur de Rober-val Gentil-homme du pais de Vimeu en Picardie, pour la conquête des terres & provinces de la Nouvelle-France. Mais (comme le Roy témoigne lui même par sa Commission) cette entreprise ne fut mise à fin pour les grandes affaires qui seroient survenues en ce Royaume, auxquelles sa Majesté avoit besoin de ses hommes vaillans & de courage (au premier rang desquels ie mets ceux qui suivent la marine) tel qu'estoit ce Rober-val, lequel apres avoir commencé quelque batiment au Cap-Breton fut arreté à son retour en France pour le service de son Prince & de sa patrie, à ce d'autât plustot induit qu'il consideroit qu'il valoit mieux conserver ce qui estoit acquis & certain, que de le laisser perdre en cherchant vne chose incertaine, & de difficile execution, suivant ce que dit vn Poëte Latin,

*Non minor est virtus quàm quarere parva tueri.*

Ioint que ces entreprises sont œuvres de Roy: & le Roy avoit allés à quoy employer son argent aux frais des guerres qu'il avoit à soutenir, auxquelles ce Rober-val acquit tant de credit entre la Noblesse de son pais, que le Roy l'appelloit Le petit Roy de Vimeu, à ce que j'ay entendu du sieur De la Roque à present Prevôt de Vimeu, qui se dit de la parété

Ec

*Le sieur  
de Rober-  
val, apres  
Jacques  
Quartier  
est la Cō-  
mission  
de la Nou-  
velle Frā-  
ce.*

dudit sieur de Rober-val. Il avoit vn frere nommé Pierre de la Roque, lequel pour sa valeur eut aussi vn soubriquet honorable, estant appelé par le même Roy le gendarme d'Annibal. Je croy qu'il n'estoit pas loin de l'autre en l'expédition de la Nouvelle-France. Apres que les guerres eurent pris quelque *interim* par deçà, ces deux champions, qui ne pouvoient demeurer en repos, equipperent quelque navire pour continuer l'entreprise, & sont encore à revenir. Je croy qu'ilz se perdirent contre quelques bancs de glaces, ainsi qu'il arrive quelquefois. Car depuis on n'en a point eu de nouvelles.

Ce desastre fut cause que nul ne s'avança pour continuer ce dessein, lequel est demeuré enseveli jusques à ce que ledit sieur Marquis de la Roche l'a reveillé, & pensant faire quelque exploit, obtint la Commission dont nous avons parlé, avec amples pouvoirs, ainsi que se peut voir par la teneur d'icelle telle que s'ensuit.

*Edit du Roy contenant le pouvoir & Commission donnée par sa Majesté au Marquis de Cottenmeal & de la Roche, pour la conquête des terres de Canada, Labrador, Ile de Sable, Norembergue, & pais adjacens.*

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Salut. Le feu Roy

D  
Fran  
esté d  
ile de  
tes, p  
fortes  
fortes  
memb  
demen  
de Die  
noïflan  
bons pi  
ayant re  
zele & a  
tion) dé  
quarante  
la Roche  
quête de  
té dés lor  
survenués  
folu pour  
saincte &  
sieur de R  
cette conc  
menté per  
notre servi  
pouvoirs, a  
nences qui  
de Rober-  
dit feu Roy  
S C A V C  
bonne & e  
de la perfo

François premier, sur les avis qui lui auroient esté donnez; que aux îles & pais de Canada, île de Sable, Terres-neuves, & autres adjacentes, pais très-fertiles & abondans en toutes sortes de commoditez, il y avoit plusieurs sortes de peuple bien formez de corps & de membres, & bien disposez d'esprit & d'entendement, qui vivent sans aucune conoissance de Dieu: auroit (pour en avoit plus ample conoissance) iceux pais fait découvrir par aucuns bons pilotes & gens à ce conoissans. Ce qui ayant reconu veritable, il auroit (poullé d'un zele & affection del'exaltation du nom Chrétion) dés le quinzieme Janvier mil cinq cens quarante, donné pouvoir à Jean François de la Roche, sieur de Rober-val, pour la conquête desdits pais. Ce que n'ayant esté exécuté dés lors, pour les grâdes affaires qui seroient survenuës à cette Couronne: Nous avons résolu pour perfection d'un si bel œuvre & de si sainte & loüable entreprise, au lieu dudit feu sieur de Rober-val: de donner la charge de cette conquête à quelque vaillant & expérimenté personage, dõt la fidelité & affection à nôtre service, nous soit conuë, avec les mêmes pouvoirs, autoritez, prerogatives, & preeminences qui estoient accordées audit feu sieur de Rober-val par lesdites lettres patentes dudit feu Roy François premier.

*Le sieur  
de Rober-  
val.*

SCAVOIR FAISONS, que pour la bonne & entiere confiance que nous avons de la persone de nôtre amé & feal Troillus

*Le sieur  
de la Ro-  
che.*

du Mesgouïets, Chevalier de nôtre Ordre, Conseiller en nôtre Conseil d'Etat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Le sieur de la Roche, Marquis de Cottenmeal, Baron de Las, Viconte de Carnten & sainct Lo en Normandie, Viconte de Trevallot, sieur de la Roche, Gommard & Quermoalec, de Gornac, Bontéguigno, & Liscuit, & de ses louïables vertus qualitez & merites; aussi de l'entiere affection qu'il a au bien de nôtre service & avancement de nos affaires. Iceluy pour ces causes & autres à ce nous mouvans, Nous avons conformément à la volonté du feu Roy dernier decedé nôtre tres-honoré Sieur & frere qui jà avoit fait election de sa persone pour l'execution de ladite entreprise, iceluy fait, faisons, creons, ordonnons, établissons par ces presentes signées de nôtre main, nôtre Lieutenant general esdits pais de *Canada, Hochelaga, Terrennevuës, Labrador*, riviere de la grand Baye, de Noremburgue & terres adiacentes desdites Provinces & rivieres, lesquelles estans de grande longueur & estenduë de pais, sans icelles estre habitées par subjects de nul Prince Chrétien, & pour cette sainte œuvre & agrandissement de la foy Catholique, établissons pour conducteur, chef, Gouverneur & Capitaine de ladite entreprise: Ensemble de tous les navires vaisseaux de mer, & pareillement de toutes personnes, tant gens de guerre, mer, que autres par nous ordonnez & qui seront

*C'est la  
riviere de  
Canada.*

*Le Roy  
veut  
entre-  
prendre  
sur les  
terres jà  
habitées.*

parl  
tiona  
lire,  
& Pi  
souz  
faire p  
aume  
equipp  
ries &  
entrep  
mission  
qui ser  
& iceu  
liou de  
ser & re  
dre & er  
tant par  
tion si f  
main fon  
assaillir y  
Iceux me  
tuer & e  
donnanc  
server &  
quans, le  
verra bon  
soient pa  
& obeiss  
nos amis,  
menter &  
& affectio  
tion & e

par lui choisis pour ladite entreprise & execution: avec pouvoir & mandement special d'écire, choisir les Capitaines, Maîtres de navires & Pilotes; commander, ordonner & disposer souz nôtre autorité: prendre, emmener & faire partir des Ports & Havres de nôtre Royaume les nefes, vaisseaux mis en appareil, equippez & munis du gens, vivres & artilleries & autres choses necessaires pour ladite entreprise, avec pouvoir en vertu de noz Commissions de faire la levée de gens de guerre qui seront necessaires pour ladite entreprise, & iceux faire conduire par ses Capitaines au lieu de son embarquement, & aller, venir, passer & repasser esdits ports étrangers, descendre & entrer en iceux & mettre en nôtre main tant par voyes d'amitié ou amiable composition si faire se peut, que par force d'armes, main forte, & toutes autres voyes d'hostilité, assaillir villes, chateaux, forts & habitations, Iceux mettre en nôtre obeissance, en constituer & edifier d'autres, faire loix, statuts & ordonnances politicques, iceux faire garder observer & entretenir, faire punir les delinquans, leur pardonner & remettre selon qu'il verra bon estre, pourveu toutesfois que ce ne soient pais occupez ou estans souz la sujestio & obeissance d'aucuns Princes & potentats nos amis, aliez & confederes. Et à fin d'augmenter & accroistre le bon vouloir, courage & affection de ceux qui serviront à l'execution & expedition de ladite entreprise; &

*Pouvoir  
du fleur  
de la  
Roches.*

*Distribu-  
tion des  
serrés en  
quelque  
qualité.*

mêmes de ceux qui demeureront esdites terres, nous lui avons donné pouvoir d'icelles terres qu'il nous pourroit avoir acquises audit voyage, faire bail pour en iouir par ceux à qui elles seront affectées & leurs successeurs en tous droits de propriété. A sçavoir aux gentils-hommes & ceux qu'il iugera gens de mérite, en Fiefs, Seigneuries, Chasteleues, Comtez, Vicomtez, Baronnies & autres dignitez relevans de nous, telles qu'il iugera convenir à leurs services: à la charge qu'ilz serviront à la tuition & defense desdits pais. Et aux autres de moindre condition, à telles charges & redevances annuelles qu'il avisera, dont nous consentons qu'ils en demeurent quités pour les six premieres années ou tel autre temps que nôtre dit Lieutenant avisera bon estre & conoitra leur estre necessaire: excepté toutefois du devoir & service pour la guerre. Aussi qu'au retour de nôtre dit Lieutenant il puisse departir à ceux qui auront fait le voyage avec lui les gaignages & profits mobilières provenus de ladite entreprise, & avantager du tiers ceux qui auront fait ledit voyage: retenir vn autre tiers pour lui pour ses fraiz & dépens, & l'autre tiers pour estre employé aux œuvres communes, fortifications du pais & fraiz de guerre. Et à fin que nôtre dit Lieutenant soit mieux assisté & accompagné en ladite entreprise, nous lui avons donné pouvoir de se faire assister en ladite armée de tous Gentils-hommes Mar-

*Distribu-  
tion des  
profits.*

DE  
chans,  
ou env  
pages &  
nous le  
ny traff  
nôtre di  
ront tre  
seaux &  
rons tou  
federez.  
nôtre di  
necessite  
favorise  
mandon  
tre par m  
courable  
dés à pr  
avoir est  
Roys, qu  
quelque  
iudice du  
neral. Et  
ge il sera  
lettres, n  
approuv  
nôtre di  
mis pour  
survenir  
conveni  
celui, au  
ser vn ou  
entendon  
stituer pa

DE LA NOUVELLE FRANCE. 439  
chans, & autres noz sujets qui voudront aller  
ou envoyer audit voyage, payer gens & équi-  
pages & munir nefz à leurs dépens. Ce que  
nous leurs defendons tres-expreffement faire  
ny traffiquer, sans le ſçeu & consentement de  
nôtre dit Lieutenant, sur peine à ceux qui ſe-  
ront trouvez, de perdition de tous leurs vaiſ-  
ſeaux & marchandises. Prions auſſi & requè-  
rons tous Potentats, Princes nos alliez & cō-  
federez, leurs Lieutenans & ſujets, en cas que  
nôtre dit Lieutenant ait quelque beſoin ou  
neceſſité, lui donneraide, ſecours & confort,  
favoriſer ſon entrepriſe. Enjoignons & com-  
mandons à tous noz ſujets en cas de rencon-  
tre par mer ou par terre, delui eſtre en ce ſe-  
coursables & ſe joindre avec lui, revocquant  
dés à preſent tous pouvoirs qui pourroient  
avoir eſté donnez, tant par noz predeceſſeurs  
Roys, que nous, à quelques perſones & pour  
quelque cauſe & occaſion que ce ſoit, au pre-  
judice dudit Marquis nôtre dit Lieutenant ge-  
neral. Et d'autant que pour l'effet dudit voya-  
ge il ſera beſoin paſſer pluſieurs contractz &  
lettres, nous les avons dés à preſent validez &  
approuvons, enſemble les ſeings & ſeaux de  
nôtre dit Lieutenant & d'autres par lui com-  
mis pour ce regard. Et d'autant qu'il pourroit  
ſurvenir à nôtre dit Lieutenant quelque'in-  
convenient de maladie, ou arriver faute d'i-  
celui, auſſi qu'à ſon retour il ſera beſoin laiſ-  
ſer vn ou pluſieurs Lieutenans: Voulons &  
entendons qu'il en puiſſe nommer & con-  
ſtituer par teſtament & autrement comme

*Prieres  
du Roy  
aux Prin-  
ces alliez.*

*Commā-  
dement  
aux ſu-  
jess.*

*Contractz  
validez  
ſous le  
ſeau du  
Liente-  
nant.*

*Pouvoir  
de ſubſti-  
tuer Lieu-  
tenans.*

bon lui semblera, avec pareil pouvoir ou partie d'icelui que lui avons donné. Et à fin que nôtre dit Lieutenant puisse plus facilement mettre ensemble le nombre de gens qui lui est nécessaire pour ledit voyage & entreprise, tant de l'un que de l'autre sexe: Nous lui avôns donné pouvoir de prendre, élire & choisir, & lever telles personnes en nôtre dit Royaume, pais, terres & Seigneuries qu'il conoistra estre propres, vtils & nécessaires pour ladite entreprise, qui conviendront avec lui aller, lesquels il fera conduire & acheminer des lieux où ilz seront par lui levez jusques au lieu de l'embarquement. Et pour ce que nous ne pouvons avoir particuliere conoissance desdits pais & gens étrangers pour plus avant specifier le pouvoir qu'entendons donner à nôtre dit Lieutenant general, voulons & nous plait qu'il ait le même pouvoir, puissance & autorité qu'il estoit accordé par ledit feu Roy François audit sieur de Roberval, encorés qu'il n'y soit cy particulièrement spécifié: & qu'il puisse en ceste charge, faire, disposer, & ordonner de toutes choses opinées & opinées concernans ladite entreprise, comme il aegera à propos pour nôtre service & les affaires & ne cessitez le requérir, & tout ainsi & comme nous mêmes serions, & faire pourrions si presens en persone y estions, jaçoit que le cas requit mandement plus special validans dès à present comme pour loiz tout ce que par nôtre dit Lieutenant sera fait, dit, constitué,

*Pouvoir  
de lever  
les gens  
nécessaires.*

D  
orde  
posé  
& a  
que  
dite  
Et a  
agrec  
fentes  
tenu  
par no  
SI  
tre am  
Chan  
Conse  
lemen  
Prevot  
autres  
droit se  
dit Lie  
d'huy p  
coutum  
& vser  
obeir &  
tiendra  
tre dite  
M  
Lieuten  
provinc  
des por  
er l'ére  
passage  
avouez

DE LA NOUVELLE FRANCE. 441  
ordonué & établi, contracté, chevi & composé, tant par armes, amitié, confederation & autrement en quelque sorte & maniere que ce soit ou puisse estre pour raison de ladite entreprise, tant par mer que par terre: Et ayons le tout approuvé, agréé & ratifié, agréons, approuvons & ratifions par ces presentes & l'avouons & tenons, & voulés estre tenu bon & valable, comme sil avoit esté par nous fait.

SI DONNONS en mandement à nostre amé & feal le sieur Comte de Chiverny Chancelier de France, & à nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans noz Cours de Parlement, grand Conseil, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, Juges ou leurs Lieutenans & tous autres nos Justiciers & Officiers chacun endroit soy, comme il appartiendra que nôtre dit Lieutenant duquel nous avons ce jour d'huy prins & receu le serment en tel cas accoutumé, ilz facent & laissent, souffrent iouir & vser pleinement & paisiblement, à icelui obeir & entendre, & à tous ceux qu'il appartiendra és choses touchans & concernans nôtre dite Lieutenance.

MANDONS en outre à tous noz Lieutenans generaux, Gouverneurs de noz provinces, Admiraux, Visadmiraux, Maitres des ports, havres & passages, lui bailler chacú en l'étendue de son pouvoir, aide, confort, passage, secours & assistance, & à ses gens avouéz de lui, dont il aura besoin. Et d'autant

que de ces présentes l'on pourra avoir affaire en plusieurs & divers lieux : Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationné par vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires ou Secretaires, ou fait pardeuant Notaires Royaux, foy soit adjoutée comme au present original : Car tel est nôtre plaisir. En témoin dequoy nous auons fait mettre nôtre seal esdites presentes. Donnée à Paris le douzième jour de Ianvier l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nôtre regne le neuuiesme.

Signé,

HENRY.

*Mandement à la Cour de Parlement de Rouën.*

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nôtre Cour de Parlement de Rouën, Salut. Ayans depuis peu de jours, à l'imitation du feu Roy François premier nôtre predecesseur, pour l'augmentation de nôtre sainte Foy Chrétienne, & pour plusieurs autres considerations à ce nous mouuans, resolu de mettre à execution l'entreprinse commencée dès le temps du feu Roy François, pour la conquête des Iles de *Canada*, & autres pais adjacens : & donné la charge d'icelle conquête, à nôtre amé & feal Troillus de Mesgouët, Chevalier de nôtre ordre, Conseiller en nôtre Conseil d'Estat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Sieur & Marquis de la Ro-

D.  
che,  
Lieu  
voul  
de no  
four  
voyer  
& en t  
cun pe  
pour p  
d'aut  
pais, &  
mariti  
fieurs  
ilz crai  
fait vol  
meurer  
dit Lie  
voir no  
autres v  
l'entrep  
accomp  
voulans  
bailler &  
cômis &  
avisera  
l'vn qu  
fons &  
grand C  
ctions t  
commis  
pres, vt  
pais, de

che, que nous avons fait & constitué nôtre Lieutenant general en ladite entreprise. Et voulans donner moyen à nôtre dit Lieutenant de nous y servir (côme il en a la volonté) Et fournir entieremēt les armées que nous y enuoyerōs pour cet effet, de gēs duits à la guerre, & en tous autres arts & métiers. Mêmes d'aucun populaire tant de l'vn que de l'autre sexe, pour peupler & faire la demeure audit pais. Et d'autant que pour la longue distance desdits pais, & la crainte des naufrages & fortunes maritimes, aussi que pour le regret que plusieurs ont de laisser leurs biens, parens & amis, ilz craignent de faire ledit voyage, où l'ayans fait volōtairement feroient difficulté de demeurer ausdits pais, apres le retour de nôtre dit Lieutenant, au moyen dequoy à faute d'auoir nombre suffisant de gens de service, & autres volontaires pour peupler lesdits pais, l'entreprise dudit voyage, ne pourroit estre accomplie si tost que nous le desirons: Aquoy voulans pourvoir, nous auons auisé de faire bailler & deliurer à nôtre dit Lieutenant ses cōmis & deputez, jusques à tel nombre qu'il auisera de criminels & mal-fauteurs, tant de l'vn que de l'autre sexe, soient detenus es prisons & Conciergeries de noz Parlemens, grand Conseil, & de toutes autres nos iurisdictionz telz que bon semblera à lui, à seldits commis & deputez, & qu'ils iugeront propres, vtilēs & necessaires pour mener esdits pais, desquels les procez auront esté faits &

*Ce n'e-  
stoit l'im-  
pression  
du Mar-  
quis d'ha-  
biter la  
terre.*

*permis-  
sion d'en-  
lever les  
criminels.*

*Limita-  
tion.*

*Banni.*

*Condition  
pour les  
des crimi-  
nels.*

parfaits, & les jugemens de mort contre eux donnez aufquels ils voudront acquiescer: & en cas d'appel, apres que les sentences auront esté confirmées par noz Cours souveraines, excepté toutefois les criminels emprisonnez, aufquelz n'avons accoutumé donner grace, ains iceux delivrer à noz nouvelles entrées, Ensemble lui avons affecté & destiné lesdits mal-faitours qui, ainsi que dit est, auront esté bannis à perpetuité, ou condamnez aux galles-perpetuelles. A la charge toutefois, que tous lesdits Criminels seront tenus fournir aux frais & dépenses de leurs vivres & autres choses à eux nécessaires, les deux premieres années, & du noblage des nefz, qu'ils porteront esdits pais transmarins, mêmes pour les faire mener en seureté jusques aux ports & lieux desquels nos armées partiront, dont ilz pourront traiter avec nôtre dit Lieutenant ou ses commis, leur faisant à cette occasion main levée, & delivrance de leurs biens prins & saisis, pour raison des crimes & cas par eux commis, réservé toutefois les intersts des parties civiles, & amendes qui nous seront adjudgées, sans neantmoins differer la delivrance de leurs personnes, entre les mains de nôtre dit Lieutenant, ses commis ou deputez: à condition aussi, que où lesdits prisonniers s'en retourneront dudit voyage, sans permission expresse de nous, ilz seront executez de la peine en laquelle ils auront esté condamnez, sans esperance de grace; reseruant toutefois la leur

I  
fair  
aud  
fait  
nels  
Com  
rece  
voya  
dits c  
& él  
quali  
& no  
electi  
Conc  
les re  
leur e  
sans au  
S  
nons &  
de que  
soient  
faites à  
& dep  
faire o  
en poin  
bles &  
sur ce  
genera  
tout no  
quelco  
dice di  
conque  
& lettr

DE LA NOUVELLE FRANCE. 445  
faire selon les services qu'ilz nous rendront  
audit voyage, par le rapport qui nous en sera  
fait par nôtredit Lieutenant, lesquels Crimi-  
nels voulons estre coneus & receus par noz  
Commissaires ordonnez ou à ordonner, pour  
recevoir le serment de ceux qui iront audit  
voyage. Et à fin que nôtredit Lieutenant, sel-  
dits commis & deputez, puissent faire choix  
& élection des prisonniers, de quelque état  
qualité ou condition qu'ilz soient: Voulons,  
& nous plait que par les Greffiers de chacune  
élection & iurisdiction, Geolliers desdites  
Conciergeries & autres qu'il appartiendra,  
les registres desdits prisonniers. & causes de  
leur emprisonnement, leur soient representez  
sans aucun refus, delay, ou retardement.

SI VOVS MANDONS, ordon-  
nons & enjoignons, que lesdits prisonniers,  
de quelque état, qualité ou condition qu'ilz  
soient, ainsi que dessus est dit, cōdamnez, vous  
faites à nôtredit Lieutenant, seldits commis  
& deputez delivrer, & le contenu ci dessus  
faire observer, garder & entretenir de poinct  
en poinct, cessans, & faisans cesser tous trou-  
bles & empêchemens au contraire, imposans  
sur ce silence perpetuelle à noz Procureurs  
generaux, leurs substitués, & tous autres. Le  
tout nonobstant oppositions ou appellations  
quelconques, pour lesquelles & sans prei-  
dice dicelles, ne voulons estre differé, & quel-  
conques ordonnâces, mandemens, desfen-  
& lettres à ce contraires, ausquelles pour ce

regard, nous avons dérogé & dérogeons. Et pour ce que de ces presentes, nôtredit Lieutenant, seldits commis & deputez, pourroient avoir affaire en plusieurs & divers lieux. Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuément collationnées, foy soit adjoutée comme à l'original: Car tel est nôtre plaisir. Donnée à Paris le douzième jour de Ianvier, l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nôtre regne le neuvième. Signé, HENRY.

*Extrait des registres de la Cour de Parlement.*

*Homologation des lettres patentes sus écrites.*

V E V par la Cour, les Chambres assemblées, les lettres parentes données à Paris, le douzième Ianvier, & autres lettres & declarations du Roy du même jour, par lesquelles ledit Seigneur ayant à l'imitation du feu Roy François premier, pour l'augmentation de la sainte Foy Chrétienne. Et pour plusieurs autres considerations, resolu de mettre à execution l'entreprise encommencée dès le temps dudit feu Roy François, pour les conquêtes des iles de Sable, Norembergue, Terres-neuves de Canada, & autres pais adjacens, & donné la charge d'icelle conquête à Messire Troillus de Mesgoüet Chevalier de l'ordre du Roy, Conseiller en son Conseil d'Etat, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, Sieur & Marquis de la Roche, lequel ledit Seigneur a fait & constitué son Lieutenant general en ladite en-

D I  
trepre  
faire  
auroi  
avisé  
tenan  
nomb  
faiteu  
tenus  
mens,  
ctions  
dits co  
propre  
desque  
parfaits  
eux do  
cer, & e  
auront  
raines,  
prisonn  
accoutu  
sur nouv  
& destin  
dit est, a  
damnez  
ge & co  
sen reto  
mission  
executez  
esté conc  
icelui S  
les servio  
ge, & au

DE LA NOUVELLE FRANCE. 447  
treprise. Et voulant pourvoir au moyen de  
faire ladite entreprise, & peupler lesdits païs,  
auroit entre autres choses ledit Seigneur Roy  
avisé de faire bailler & delivrer à sondit Lieu-  
tenant les commis & deputez, jusques à tel  
nombre qu'il avisera, de criminels & mal-  
fauteurs, tant de l'un que de l'autre sexe, de-  
tenus és prisons & Conciergeries des Parle-  
mens, grãd Conseil, de toutes autres iurisdic-  
tions tels que bon semblera à lui & à ses-  
dits commis & deputez, & qu'ils iugeront  
propres & nécessaires pour mener esdits païs,  
desquels les procez auront jà esté faits &  
parfaits, & les iugemens de mort contre  
eux donnez, ausquels ils voudront acquies-  
cer, & en cas d'appel, apres que les sentences  
auront esté confirmées par les Cours souve-  
raines, exceptez toutefois les criminels em-  
prisonnez, ausquels ledit Seigneur Roy n'a  
accoutumé donner grace, ains iceux delivrer  
sur nouvelles entrees, ensemble lui a affecté  
& destiné lesdits mal-fauteurs, qui ainsi que  
dit est, auront esté bannis à perpetuité, ou cõ-  
damnez aux galleres perpetuelles. A la char-  
ge & condition que ou lesdits prisonniers  
s'en retourneroient dudit voyage sans per-  
mission expresse dudit Seigneur Roy, ilz serõ-  
executez de la peine en laquelle ils auroient  
esté condamnez, sans espoir de grace, laquelle  
icelui Seigneur se reserve leur faire selon  
les services qu'ilz lui rendront audit voya-  
ge, & autres charges & conditions, & ainsi

qu'il est plus amplement contenu ausdites lettres: Conclusion du Procureur general du Roy, tout consideré.

LADITE COUR, les Chambres assemblees a ordonné & ordonne que lesdites lettres patentes seront enregistrees aux registres d'icelle, pour estre executées, & en iouir par ledit Mesgoüet, Marquis de la Roche, selon leur forme & teneur. Et pour avoir lieu jusques à la fin de l'année mil cinq cens quatre-vingts dix-neuf seulement pour le regard de la delivrance des prisonniers criminels & mal-fauteurs, qui pendant ledit temps seront detenus aux prisons de la Conciergerie de ladite Cour, & autres prisons de ce ressort, lesquels seront delivrez audit Marquis de la Roche ou ses commis, pour les enlever ou faire enlever des prisons, & iceux faire embarquer, huit jours apres qu'ilz seront sortis des prisons, fors & excepté les prisonniers qui seront detenus pour cas & crime de leze Majesté au premier chef, faulx monnoye, & les condamnez aux galleres. Parce toutefois que si lesdits condamnez aux galleres à perpetuité, ne sont enlevez par les Commissaires desdites galleres, dans les trois mois ensuivant de leur condamnation, ilz seront pareillemét delivrez audit Marquis de la Roche, ou ses commis, & sauf pour les autres crimes à pourvoir par ladite Cour sur les cas particuliers, & ne pourront les Juges inferieurs faire aucune delivrance desdits prisonniers pour crimes capitaux,

D  
 pit  
 ladic  
 tions  
 né ce  
 vran  
 Marq  
 qu'en  
 du Ro  
 appar  
 auron  
 che. Et  
 & Geo  
 certific  
 prins;  
 attestat  
 où lesd  
 autres  
 & surno  
 dies Jug  
 mettre  
 ctions, p  
 ra, & à  
 lettres,  
 aux Baill  
 pour ten  
 donner  
 quis de la  
 ce que le  
 compliss  
 Roy, le  
 de denier  
 dit voyag

pitaux, qu'au prealable ilz n'ayent envoyé en  
 ladite Cour leurs ptocez, charges & informa-  
 tions pour en estre par icelle delibéré & ordô-  
 né ce que de raison. Et à la charge que la deli-  
 vrance desdits prisonniers, ne se fera audit  
 Marquis de la Roche, ses commis & deputez,  
 qu'en la presence & à ce appelez les officiers  
 du Roy sur les lieux, & failant au prealable,  
 apparoir par seldits cômis, du pouvoir qu'ils  
 auront dudit de Mesgouet, Marquis de la Ro-  
 che. Et laissant tant aux greffes qu'aux gardes  
 & Geolliers desdites prisons, respectivement,  
 certifications des prisonniers qu'ils y auront  
 prins. A la charge aussi de bailler certiffi-  
 cation ausdits Juges ordinaires des lieux  
 où lesdits prisonniers seront embastonnez, &  
 autres Commissaires à ce deputez, les noms  
 & surnoms desdits prisonniers, desquels les  
 dits Juges seront tenus faire roolle, & icelui  
 mettre aux greffes de leurs sieges & jurisdic-  
 tions, pour y avoir recours quand besoin se-  
 ra, & à cette fin seront les *vidimus* desdites  
 lettres, ensemble le present Arrest, envoyez  
 aux Baillifs de ce ressort, ou leurs Lieutenans,  
 pour tenir la main à l'exécution d'iceux, &  
 donner assistance, confort & aide audit Mar-  
 quis de la Roche, ses commis & preposez, en  
 ce que leur sera besoin & necessaire, pour l'ac-  
 complissement desdites lettres & volonté du  
 Roy, lequel sera supplié vouloir faire fonds  
 de deniers pour faire menor & conduire au-  
 dit voyage, & demeurer audit pais quelque

nombre de pauvres valides, tant hommes que femmes Fait à Rouën en ladite Cour de Parlement le deuxieme jour de Mars, mille cinq cens quatre-vingtz dix-huit.

*Sommaire recapitulation de certaines choses es dessus deduites, pour venir aux voyages du Sieur de Monts de present Lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France: Et les pouvoirs & Commissions d'iceluy.*

CHAP. XXXI.



**M** VOYÉS ici nous avons amplement veu les Terres-neuves du Nort, & les ports, iles, caps, rivieres, & détours qui y sont: nous avons veu le Golfe sainct Laurent, qui est l'entrée de la plus grande riviere du monde: c'est la riviere de Canada laquelle aussi nous avons veüe & visitée par deux voyages, où nous avons remarqué les singularitez d'icelle jusques au lieu où elle tombe à gros bouillons parmi les rochers, & arrête les efforts de ceux qui veulent aller trop avant rechercher ses merveilles: voire nous avons eu des nouvelles de plus de cinq cens lieüs par dessus le saut, si nous voulons comprendre le grand lac d'où elle sort: nous avons aussi appris ce qui est du pais de Saguenay, vers Norouëst, & quelque chose du pais des Iroquois au Surouëst plus

*Riviere  
de Canada.*

loin  
rem  
les f  
qu'il  
vert  
voye  
neuv  
ne so  
font l  
Main  
la côt  
& la F  
re de c  
dental  
faire il  
sieur d  
ploier f  
mencer  
la Franc  
voir le p  
rien de  
de la pr  
l'établif  
Ayant  
se pour  
qu'on tr  
grande f  
& autre  
jouïssoi  
peuples  
des dites  
stors, Lo

loin que le saut de ladite grande riviere, pais  
tempéré tirant vers la Floride, & rapportant  
les fruits qui sont en nôtre Provence, d'autant  
qu'il participe de la chaleur des terres décou-  
vertes éloignées de cette grande mer qui en-  
voye les glaces du Nôrt vers ladite Terre-  
neuve, lesquelles refroidissent ces regions, qui  
ne sont couvertes d'un ló trait de terres eóme  
sont les orées maritimes de nôtre Europe.  
Maintenant retournons sur noz pas, & voyés  
la côte qui tire du Cap Breton vers la Virginie  
& la Floride, à fin d'avoir la conoissance entie-  
re de ce qui reste à découvrir és Indes Occi-  
dentales de la Nouvelle-France. Pour quoy  
faire il nous convient embarquer avec Mon-  
sieur de Monts, lequel vient à bon esciét em-  
ployer ses biens & sa vie pour donner com-  
mencement à vne habitation de François en  
la France Occidentale, & non se contenter de  
voir le pais: pourveu que le Roy, qui ne veut  
rien deboursier, lui vueille permettre de tirer  
de la province même les moyens necessaires à  
l'établissement de ladite habitation.

Ayant donc eu avis (ledit sieur de Monts) qu'il  
se pourroit tirer quelque profit de la pelleterie  
qu'on traite tous les ans avec les peuples de la  
grande riviere de *Canada*, golfe saint Laurent,  
& autres lieux de la Nouvelle-France, si lui seul  
jouissoit du privilege de troquer avec lesditz  
peuples, & qu'à tous sujets du Roy la traite  
desdites pelleteries & fourrures, seavoir de Ca-  
stors, Loutres, martres, & autres, fust interdit:

pour donner des ailes à son entreprise, laquelle avoit besoin d'un grand fonds; il associa quelques gens d'honneur, marchans, & autres de divers endroits, & obtint du Roy en l'an mille six cens trois les Commissions & defences qui s'ensuyvent:

*Commissions du Roy & de Monsieur l'Admiral au sieur de Monts, pour l'habitation es terres de la Cadie, Canada, & autres endroits en la Nouvelle-France.*

*Ensemble les defences à tous autres de trafiquer avec les Sauvages des dites terres.*

HEUR par la grâce de Dieu Roy de France & de Navarre; A notre cher & bien aimé le sieur de Monts; Gentilhomme ordinaire de notre Chambre; Salut Comme notre plus grand soin & travail soit & ait toujours esté; depuis notre avènement à cette Couronne, de la maintenir & conserver en son ancienne dignité, grandeur & splendeur, d'étendre & amplifier autant que legitime-ment se peut faire, les bornes & limites d'icelle. Nous estans dès long temps, informez de la situation & condition des pais & territoires de la Cadie, Meuz sur toutes choses d'un zele singulier & d'une devoute & ferme resolution que nous avons prise, avec l'aide & assistance de Dieu, auteur, distributeur & protecteur de totis Royaumes & états, de

faire convertir, amener & instruire les peuples qui habitent en cette contrée, de present gens barbares, athees sans foy ne religion, au Christianisme, & en la creance & profession de nôtre foy & religion: & les retirer de l'ignorance & infidelité où ilz sont. Ayans aussi dès long temps reconeu sur le rapport des Capitaines de navires, pilotes, marchans & autres qui de longue main ont hanté, fréquenté, & trafiqué avec ce qui se trouve de peuples esdits lieux, combien peut estre fructueuse, commode & vtile à nous, à nos états & sujets, la demeure, possession & habitation d'iceux pour le grand & apparent profit qui se retirera par la grande fréquentation & habitude que l'on aura avec les peuples qui s'y trouvent, & le trafic & commerce qui se pourra par ce moyen seurement traiter & negotier. Nous pour ces causes à plein confians de vôtre grande prudence, & en la conoissance & experience que vous avez de la qualité, condition & situation dudit pais de la Cadie: pour les diverses navigations, voyages & fréquentations que vous avez faits en ces terres, & autres proches & circonvoisines: Nous assurons que cette nôtre resolution & intention, vous estant commise, vous la sçaurez attentivement, diligemment & non moins courageusement, & valeureusement executer & conduire à la perfection que nous desirons. Vous avons expressement commis & établi, & par ces presentes signées de nôtre main, Vous com-



avec l'avis de gens prudens & capables, prescrire souz nôtre bon plaisir, des loix, statuts & ordonnances autant qu'il se pourra conformes aux nôtres, notamment és choses & matieres, ausquelles n'est pourveu par icelles: traiter & contracter à même effet paix, alliance & confederation, bonne amitié, correspondance & communication avec lesdits peuples & leurs Princes, ou autres ayans pouvoir & commandement sur eux: Entretien, garder & soigneusement observer, les traittez & alliances dont vous conviendrez avec eux: pourveu qu'ils y satisfacent, de leur part. Et à ce defaut, leur faire guerre ouverte, pour les contraindre & amener à telle raison, que vous iugerez necessaire, pour l'honneur, obeissance & service de Dieu, & l'establisement, manutention & conservation de nôtre dite autorité parmi eux: du moins pour hanter & frequenter par vous, & tous noz sujets avec eux, en toute assurance, liberté, frequentation & communication, y negotier & trafiquer amiablement & paisiblement. Leur donner & octroyer graces & privileges, charges & honneurs. Lequel entier pouvoir susdit, Voulons aussi & ordonnons; Que vous ayez sur tous nosdits sujets & autres qui se transporteront & voudront s'habituer, trafiquer, negotier & resider esdits lieux, retenir, prendre, reserver, & vous approprier ce que vous voudrez & verrez vous estre plus commode & propre à vôtre charge, qualité & vsage desdites

terres, en departir telles parts & portions, leur donner & attribuer tels tiltres, honneurs, droits, pouvoits & facultez que vous verrez besoin estre, selon les qualitez, conditions & merites des personnes du pais ou autres. Sur tout peupler, cultiver & faire habituer lesdites terres le plus promptement, soigneusement & dextremement, que le temps, les lieux & commoditez le pourront permettre: en faire ou faire faire à cette fin la découverte & reconnaissance en l'étendue des côtes maritimes & autres contrées de la terre ferme, que vous ordonnerez & prescrirez en l'espace susdite du quarantième degré jusques aux quarante-sixième, ou autrement tant & si avant qu'il se pourra le long desdites côtes, & en la terre ferme. Faire soigneusement rechercher & reconnoître toutes sortes de mines d'or & d'argent, cuivre & autres métaux & mineraux, les faire fouiller, tirer, purger & affiner, pour estre convertis en vſage, disposer suivant que nous avons prescrit par les Edits & reglemens que nous avons faits en ce Royaume du profit & emblument d'icelles, par vous ou ceux que vous aurez établis à cet effet; nous reseryans seulement le dixième denier de ce qui proviendra de celles d'or, d'argent & cuivre, vous affectans ce que nous pourrions prendre aufdits autres métaux & mineraux, pour vous aider & soulager aux grandes dépenses que la charge susdite vous pourra apporter. Voulans cependant; que pour votre ſeureté & com-

D  
modi  
iron  
res:co  
sy ac  
aucto  
struit  
toute  
tions  
vous  
l'exe  
sôs &  
aiden  
bôs,  
qu'au  
men  
nôtr  
& ec  
ciers  
leurs  
miss  
nôtr  
mira  
& la  
pedi  
gen  
hab  
del  
fine  
fou  
mé  
per  
ma

modité, & de tous ceux de nosz sujets, qui s'é  
 iront, habitueront & trafiqueront esdites ter-  
 res: comme generallement de tous autres qui  
 s'y accommoderont souz nôtre puissance &  
 autorité, Vous puissiez faire batir & con-  
 struire vn ou plusieurs forts, places, villes, &  
 toutes autres maisons, demeures & habita-  
 tions, ports, havres, retraites & logemens que  
 vous conoitrez propres, vtils & necessaires à  
 l'exécution de ladite entreprise. Etablir garni-  
 sôs & gens de guerre à la garde d'iceux. Vous  
 aider & preualoir aux effets susdits des vaga-  
 bôs, perlones uiseuses & sans aveu, rât es villes  
 qu'aux champs: & des condamnez à banisse-  
 mens perpetuels, ou à trois ans au moins hors  
 nôtre Royaume, pourveu que ce soit par avis  
 & consentement & de l'autorité de nos offi-  
 ciers. Outre ce que dessus, & qui vous est d'ail-  
 leurs prescrit, mandé & ordonné par les com-  
 missions & pouvoirs, que vous a donnez  
 nôtre tres-cher cousin le sieur d'Ampville Ad-  
 miral de France, pource qui concerne le fait  
 & la charge de l'Admirauté, en l'exploit, ex-  
 pedition & execution des choses susdites, faire  
 generallement pour la conquête, peuplement,  
 habitation & conservation de ladite terre  
 de la Cadie, & des côtes, territoires circonvoi-  
 fines & de leurs appartenâces & dependances  
 souz nôtre nom & autorité, ce que nous-  
 memes ferions & faire pourrions si presens en  
 persone y estions, iacoit que le cas requit  
 mandement plus special, que nous ne le vous

458 **HISTOIRE**  
prescrivons par cesdites presentes: au contenu desquelles, Mandons, ordonnons & tres-expressement enjoignons à tous nos iusticiers, officiers & sujets, de se conformer: Et à vous obeir & entendre en toutes & chacunes les choses susdites, leurs circonstances & dependances. Vous donner aussi en l'execution d'icelles tout ayde & confort, main-forte & assistance dont vous aurez besoin, & seront par vous requis, le tout à peine de rebellion & desobeissance. Et à fin que personne ne pretende cause d'ignorance de cette nôtre intention, & se vueille immiscer en tout ou partie, de la charge, dignité & autorité que nous vous donnons par ces presentes: Nous avons de noz certaine science, pleine puissance & autorité Royale, revoqué, supprimé & déclaré nuls & de nul effet ci apres & des à present, tous autres pouvoirs & Commissiōs, Lettres & expeditions donnez & delivrez à quelque personne que ce soit, pour decouvrir, conquerir, peupler & habiter en l'estendue susdite desdites terres situees depuis ledit quarantieme degre, iusques au quarantesixieme qu'elles qu'elles soient. Et outre ce madons & ordonnōs à tous nosdits Officiers de quelque qualite & condition qu'ils soient, que ces presentes, ou *Vidimus* deueiment collationné d'icelles par l'un de nos amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, ilz facent à vôtre requête, poursuite & diligence, ou de noz Procuteurs, lire, pu-

DE  
blier  
ction  
qu'à  
péché  
plaisir  
jour d  
trois:  
HEN  
Et fec  
de Da  
gni, V  
neuf,  
lier de  
d'Etat  
homme  
ral de  
ces pr  
de Me  
singul  
cûe au  
occaf  
que f  
ne lui  
moig  
voir f  
paix,  
il a de

DE LA NOUVELLE FRANCE. 459  
blier & registrer es registres de leurs iurisdic-  
tions, pouvoirs & detroits, cessans en tant  
qu'à eux appartiendra, tous troubles & em-  
pêchemens à ce contraires. Car tel est nôtre  
plaisir. Donnè à Fontaine-bleau le huitième  
jour de Novembre; l'an de grace mil six cens  
trois: Et de nôtre regne le quinzième. Signé,  
HENRY, Et plus bas, Par le Roy, P O T I E R.  
Et scellé sur simple queuë de cire iaune,

*Commission de Monsieur l'Admiral.*

CHARLES de Mont-morancy seigneur  
de Dampville & de Meru, Comte d'Escondi-  
gni, Vicomte de Meleau, Baron de Chasteau-  
netif, Gonnord, Mesles & Savoisi, Cheva-  
lier des ordres du Roy, Conseiller es Conseil  
d'Etat & priué de sa Majesté, Capitaine de cēt  
hommes d'armes de ses ordonnances, Admi-  
ral de France & de Bretagne: A tous ceux qui  
ces presentes lettres verront, Salut. Le sieur  
de Monts nous a fait entendre; que poussé d'un  
singulier desir & devotion qu'il a toujours  
euë au service du Roy, & recherchant toutes  
occasiōs d'è pouvoir de nouveau rēdre quel-  
que fidele preuve à sa Majesté: Il auroit iugé  
ne lui en pouvoir donner vn plus certain té-  
moignage à present qu'il à pleu à Dieu pour-  
voir son Royaume d'vne bonne & heureuse  
paix, que des'appliquer à la navigation, cōme  
il a des-jà fait cy devant, à découvrir quelques

469. **HISTOIRE** VI  
côtes & terres lointaines dépouruës de  
peuples, ou habitées par gens encor Sauvages,  
Barbares, & dénuës de toute religion,  
loix, & civilité, pour s'y loger & fortifier, &  
racher d'en amener les nations à quelque pro-  
fession de la Foy Chrétienne, civilization de  
mœurs, reglement de leur vie, pratique & in-  
telligence avec les François pour l'usage de  
leur commerce, Et en fin à leur reconnoissance  
& submission à l'autorité & domination de  
cette Couronne de France; & spécialement  
pour la découverte & habitation des cô-  
tes & contrées de la Cadie, tant pour la tem-  
perature des lieux, bonté des terres, commo-  
dité de la situation de ladite province, com-  
munication & amitié ja dncommencée avec  
aucuns des peuples qui se trouvent en icelles.  
Que sur l'avis & rapport au gueres fait par les  
Capitaines qui en sont derniers retournez de  
nombre & quantité de bonnes mines qui y  
sont, lesquelles estant ouvertes pourroient ap-  
porter beaucoup de profit & commodité.  
Sur quoy considerant combien ce vertueux &  
louable dessein dudit sieur de Monts est di-  
gne & recommandable, & combien l'heureu-  
se issue qui en peut proceder souz la conduite  
d'un personnage de telle valeur & merite, &  
pouë d'une si bonne affection, pourra un  
jour estre commode & utile au bien du servi-  
ce de sa Majesté, profit de ses sujets, & hon-  
neur de la France. Et outre ce ayant recou di-  
vers avis, qu'aucuns étrangers designent

DE  
d'aller  
lesdite  
ont es  
que re  
ces cau  
mez de  
sur la t  
à donn  
tempe  
cedé au  
peuple  
trées m  
tième  
tout ce  
comme  
nant ge  
lesdits  
& auth  
anciens  
glemen  
d'Etat  
donné  
de puro  
Monts,  
nant ge  
raddes  
ront ve  
die, dep  
quaran  
qu'il pe  
voir d'a  
année q

d'aller dresser des peuplemens & demeures, vers lesdites contrées de la Cadie, si comme elles ont esté jusque icy, elles restent encore, quelque temps desertes & abandonnées. Pour ces causes & estans bien & deuement informez du vobloir & intencion de sa Majesté, qui sur la remonstrance par nous à elle de ce faite, à donné vn tres-prompt & favorable consentement à l'effect de cette entreprise: & concedé audit sieur de Monts, la découverte: & peuplement de toutes lesdites côtes & contrées maritimes de la Cadie, depuis le quarantième degré, jusques au quarantesixième, & de tout ce qu'il pourra auant dans les terres, & de comme nôtre Vic-Admiral & Lieutenant nant general tant en mer, qu'en terre en tous lesdits pais. Nous en vertu de nôtre pouuoir & autorité d'Admiral, tant suivans les usages anciens & modernes de la marine, & suide reglement espossibily, sou loy pris au Conseil d'Etat de sadite Majesté, Avons commis, ordonné & député, commis, ordonné & député par ces presentes iceluy sieur de Monts, pour nôtre Vic-Admiral & Lieutenant general en toutes les mers, côtes, îles, rades & contrées maritimes qui se trouveront vers ladite province & region de la Cadie, depuis les quarantième degré, jusques au quarantesixième, & si auant dans les terres qu'il pourra découvrir & habiter: Avec pouuoir d'assembler par lui, tant cette premiere année que les suivantes, tels Capitaines & Pi-

botes, mariniers & artisans, & tel nombre de  
 vaisseaux pourvez, & telle quantité d'armes,  
 agrets, vivres & munitions qu'il iugera neces-  
 saire, pour les mener & conduire par toutes  
 lesdites côtes, mers, îles, rades, & contrées,  
 ainsi qu'il trouvera estre plus expedient, pour  
 l'accomplissement de ladite entreprise. Et se-  
 lon les occasions, distribuer, departir ou laisser  
 les vaisseaux es endroits que le besoin pour-  
 ra requerir: Soit pour la reconnoissance des  
 lieux découverte de mines, garde des places  
 & avenues, ou pour la traite avec les Sauva-  
 ges, vers la baye saint Cler, riviere de Cana-  
 da, ou autres pais: Construire des forts & for-  
 teresses, ainsi & en tels endroits qu'il verra  
 estre plus commode: Comme aussi dresser des  
 ports, havres & autres choses nécessaires pour  
 la seure retraite des vaisseaux François con-  
 tre tous desseins d'ennemis & incursions de  
 pirates: Etablir es places susdites tels Capitai-  
 nes & Lieutenans que besoin sera: Ensemble  
 des Capitaines & gardes des côtes, îles, havres  
 & avenues: & pareillement commettre des  
 officiers pour la distribution de la iustice &  
 entretien de la police, reglemens & ordon-  
 nances: Et en somme gerer & negotier, & se  
 comporter par icelui sieur de Monts en la fun-  
 ction de ladite charge de nôtre Vic-Admi-  
 ral & Lieutenant general, pour tout ce qu'il  
 iugera estre de l'avancement desdites re-  
 veues, conquêtes & peuplement: & pour le  
 bien du service de sa Majesté & établissement

DI  
 de for  
 & teg  
 & aut  
 en pe  
 par ex  
 decla  
 donne  
 voir, c  
 pour  
 lieu &  
 semen  
 charg  
 cette  
 la man  
 culiers  
 qu'il v  
 la déco  
 la Cad  
 pour la  
 la Maj  
 Cler &  
 bon &  
 tout ce  
 desse  
 son à s  
 qui po  
 mede.  
 Potent  
 tenans  
 de leur  
 de leur  
 terre,

DE LA NOUVELLE FRANCE. 465  
de son autorité vers lesdites mers, provinces  
& régions: Avec même pouvoir, puissance  
& autorité que nous ferions si nous y étions  
en personne, & comme s'il tout estoit ici &  
par expres & plus particulièrement spécifié &  
déclaré. De ce faire lui avons donné &  
donnons par ces presentes toute charge, pou-  
voir, commission & mandement special. Et  
pource l'avons substitué & subrogé en notre  
lieu & place, à la charge de faire aussi soigneu-  
sement observer par ceux qui seront souz sa  
charge & autorité en toute l'exécution de  
cette entreprise, les Edits & ordonnances de  
la marine. Et faire prendre noz congez parti-  
culiers par tous les Capitaines des vaisseaux  
qu'il voudra mener avec luy tant au dessein de  
la découverte de ladite côte & contrée de  
la Cadie, que de ceux qu'il voudra envoyer  
pour la traite de la Pelleterie à lui permise par  
sa Majesté pour dix ans vers la Baye de saint  
Cler & riviere de Canada. Et nous faire faire  
bon & fidele rapport à toutes occasions, de  
tout ce qui aura esté fait & exploité au susdit  
dessein; pour en rendre par nous prompte rai-  
son à ladite Majesté. Et y apporter par nous ce  
qui pourra estre requis ou d'ordre ou de re-  
mede. Si prions & requerons tous Princes &  
Potentats & seigneurs étrangers, leurs Lieu-  
tenans generaux, Admiraux, Gouverneurs  
de leurs provinces, chefs & conducteurs  
de leurs gens de guerre tant par mer que par  
terre, Capitaines de leurs villes & forts

maritimes, ports, côtes, havres & détroits, Mandons & ordonnons à nos autres Vic-Admiraux, Lieutenans généraux & particuliers, & autres officiers de nôtre Admirauté, Capitaines des côtes & de la marine & autres estâs souz nôtre pouvoir & autorité chacun endroit soy, & sicomme à lui appartient: donner audit sieur de Monts pour le plein & entier effect, execution & accomplissement de ces présentes, tout support, secours, assistance, retraite, main-forte, faveur & aide du besoin en a, & en ce qu'ils en pourront par lui estre requis. En témoin de ce, Nous avons de ces dites présentes, signées de nôtre main, fait mettre le seel de nos armes. A Fontaine-bleau le dernier jour d'Octobre, l'an de grâce mil six cens trois. Signé, *CHARLES NOSTRE SEIGNEUR* MORANGY. Et sur le reply, Par Monseigneur l'Admiral, signé, *DE GERMES*, & seellé du seel des armes du dit Seigneur.

*Defenses du Roy à tous ses sujets, autres que le sieur de Monts & ses officiers, de n'aspirer de Vellece-issies & autres choses avec les Sauvages de l'érendue du dit pouvoir par luy donné audit sieur de Monts, & ses officiers: sur grande peine.*

*HENRY* par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les officiers de nôtre Admirauté, de Normadlé, Bretagne, Picardie & Guyenne, & à chacun d'eux endroit soy, & en l'étendue.

de leurs

DE LA NOUVELLE FRANCE. 465  
de leurs ressorts & iurisdiccions, Salut. Nous  
avons pour beaucoup d'importantes occa-  
sions, ordonné, commis & établi le sieur de  
Monts Gentil-homme ordinaire de nôtre  
chambre, nôtre Lieutenant general, pour peu-  
pler & habituer les terres, côtes, & pais de la  
Cadie, & autres circonvoisins, en l'étendue du  
quarantième degré jusques au quarante-sixième:  
& là établir par nôtre autorité, & autrement  
s'y loger & asseurer: en sorte que noz sujets  
des-or-mais y puissent estre receuz, y hanter,  
resider & trafiquer avec les Sauvages habitas  
desdits lieux: comme plus expressement nous  
l'avons déclaré par noz lettres patentes expedées  
& delivrées pour cet effet audit sieur de  
Monts le huitième jour de Novembre dernier:  
& suivant les conditions & articles. Moyennant  
lesquelles il s'est chargé de la conduite & execu-  
tion de cette entreprise. Pour faciliter laquelle, &  
à ceux qui s'y sont joints avec lui: & leur donner  
quelque moyen & commodité d'en supporter la  
dépense: Nous avons eu agreable de leur per-  
mettre, & asseurer; Qu'il ne seroit permis à  
aucuns autres nos sujets, qu'à ceux qui ent-  
reroient en association avec lui, pour faire la  
dite dépense, de trafiquer de pelleterie, &  
autres marchandises, durant dix années, es  
terres, pais, ports, rivières & avenues de  
l'étendue de sa charge. Ce que nous voulons  
avoir lieu. Nous pour ces causes, & autres  
considerations à ce nous mouvans, Vous  
mandons & ordonnons: Que

vous ayez chacun de vous en l'étenduë de  
voz pouvoirs, iurisdicions & détroits à faire  
de nôtre part, comme de nôtre pleine puis-  
sance & autorité Royal, nous faisons, tres-  
expresses Inhibitions & defenses, à tous mar-  
chans, maitres, & Capitaines de navires, ma-  
telots, & autres noz sujets de quelque état,  
qualité & condition qu'ils soient, autres ne-  
antmoins, & fors à ceux qui sont entrez en  
association avec ledit sieur de Monts, pour la-  
dite entreprise; selon les articles & conven-  
tions d'icelles, par nous arretez ainsi que dit  
est: D'équiper aucuns vaisseaux, & en iceux  
aller ou envoyer, faire traficq & troque de pel-  
leterie, & autres choses avec les Sauvages: Fre-  
quenter, negocier, & communiquer durant  
ledit temps de dix ans, depuis le Cap de Raze,  
jusques au quarantième degré, comprenant  
toute la côte de la Cadie, terre & Cap Breton,  
Bayes de saint Cler, de Chaleur, Ile percée,  
Gachepé, Chichedec, Mesamichi, Lesque-  
min, Tadoussac, & la riviere de Canada, tant  
d'un côté que d'autre, & toutes les Bayes & ri-  
vieres qui entrent au dedans desdites côtes:  
A peine de desobeissance, & confiscation en-  
tiere de leurs vaisseaux, vivres, armes & mar-  
chandises, au profit dudit sieur de Monts &  
de ses associez, & de trente mille livres d'a-  
mende. Pour l'assurance & acquit de laquelle,  
& de la coërtion & punition de leur d'eso-  
beissance: Vous permettrez comme nous  
avons aussi permis & permettons audit sieur

DE LA NOUVELLE FRANCE. 467  
de Monts & ses associez, de saisir, apprehen-  
der, & arreter tous les contrevenans à nôtre  
présente défense & ordonnance, & leurs vais-  
seaux, marchâdises, armes, & victuailles, pour  
les amener & remettre és mains de la Justice,  
& estre procedé tant contre les personnes, que  
contre les biens desdits desobeissans, ainsi  
qu'il appartiendra. Ce que nous voulons &  
vous mandons & ordonnons de faire incon-  
tinent publier & lire par tous les lieux & en-  
droits publics de vosdits pouvoirs & jurisdic-  
tions, où vous iugerez besoin estre: à ce que  
aucun de nosdits sujets n'en puisse pretendre  
cause d'ignorance: Ains que chacun obeisse  
& se conforme sur ce à nôtre volonté. De ce  
faire nous vous avons donné, & donnons  
pouvoir & commission & mandement spe-  
cial. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris  
le dix-huitième Decembre, l'an de grace mil  
six cens trois. Et de nôtre regne le quinzième.  
Ainsi signé, HENRY. Et plus bas, Par le  
Roy, POTIER. Et scellé du grand seel de  
cire jaune.

Ces lettres ont esté confirmées par autres  
secondes defenses du vingt-deuxième Janvier  
mil six cens cinq.

Et quant aux marchandises venans de la  
Nouvelle-France, voici la teneur des lettres  
patentes du Roy portâtes exemption de sub-  
sides pour icelles.

*Declaration du Roy.*

HENRY par la grace de Dieu Roy de  
Gg ij

France & de Navarre, A nos amez & feaux  
 Conseillers, les gens tenans nôtre Cour des  
 Aides à Rouën, Maitres de noz ports, Lieu-  
 tenans, Juges & Officiers de nôtre Admirau-  
 té, & de noz traittes foraines établis en nô-  
 tre province de Normandie, & chacun de  
 vous endroit soy, Salut. Nous avons cy de-  
 vant par noz lettres patétes, du huitième jour  
 de Novembre mille six cens trois, dont copie  
 est cy jointe, souz le contreseel de nôtre Châ-  
 cellerie, ordonné & établi nôtre cher &  
 bien amé le sieur de Monts nôtre Lieutenant  
 general representant nôtre persone es côtes,  
 terres & confins de la Cadie, Canada, & au-  
 tres endroits en la Nouvelle France, pour ha-  
 biter lesdites terres: Et par ce moyen amener  
 à la conoissance de Dieu, les peuples y estans,  
 & là établir nôtre autorité. Et pour subve-  
 nir aux fraiz qu'il conviendroit faire, par nos  
 autres lettres patentes du dix-huitième De-  
 cembre ensuivant nous aurions donné, per-  
 mis & accordé audit sieur de Monts, & à ceux  
 qui s'associeroient avec lui en cette entrepri-  
 se, la traite des pelleteries & autres choses qui  
 se troquent avec les Sauvages desdites terres  
 à plein spécifiées par lesdites patentes: ayans  
 par le moyen de ce que dit est assez donné à  
 entendre que lesdits pais estoient par nous re-  
 conuz de nôtre obeissance, & les tenir &  
 avouer comme dependances de nôtre Roy-  
 aume & Couronne de France. Neantmoins  
 nos Officiers des traittes foraines, ignorans

*Avant du  
 Roy pour  
 la Nou-  
 velle-  
 France.*

peut estre jusques à cette heure nôtre volonté, veulent au preiudice d'icelle cōtraindre ledit sieur de Monts & ses associez de payer les mêmes droits d'entrée des marchandises venans desdits pais, qui sont deuz par celles qui viennent d'Espagne, & autres contrées étrangères, ne se contentans que pour icelles l'on ait païé noz droits d'entrée deuz aux lieux où elles ont esté déchargées, & aux autres endroits où elles ont depuis passé par nôtre Royaume, que doivent les marchandises y venans de nos autres provinces & terres de nôtre obeïssance estans du cru d'icelles. Et de fait yn nommé François le Buffe, l'un des gardes à cheval du bureau de noz traites foraines à Caen, auroit arrêté souz ce pretexte dès le vnième jour de Novembre dernier au lieu de Condé sur Narreau, vingt-deux balles de castors, appartenans audit sieur de Monts & ses associez, venans desdites terres de la Cadie & Canada, pretendant pour le fermier general desdites traites foraines de Normandie, nôtre Procureur joint, la confiscation desdites marchandises. Ce qui est & seroit grandement preiudiciable audit sieur de Monts & ses associez, frustrez de l'esperance qu'ils avoient de faire promptement argent d'icelles marchandises, pour subvenir & employer à l'achat des vivres & munitions & autres choses necessaires qu'il convient envoyer cette année avec nombre d'hommes pour l'executiō de ladite entreprife. L'effet de laquelle demeurant par

*Arrest des  
marchan-  
dises du  
sieur de  
Monts.*

ce moyen traversé & interrompu au préjudice de nôtre service, Et voulans y remédier & surce faire conoitre à chacun nôtre intention, à fin quel'on n'en puisse pretendre à l'avenir cause d'ignorance. **POUR CES CAUSES,** & pour la consideration & merite particulier de cet affaire, du bon succez duquel par la prudente conduite dudit sieur de Monts, nous esperons vn grand bien devoir reussir à la gloire de Dieu, salut des Barbares, honneur & grandeur de nos états & seigneuries. Nous avôns déclaré & déclarons par ces presentes, Que toutes marchandises qui à l'avenir viendront desdits pais de la Cadie, Canada, & autres endroits qui sont de l'étendue du pouvoir par nous donné audit sieur de Mōts & spécifiez par nosdites lettres, des huitième Novembre & dix-huitième Decembre mil six cens trois, lesquelles ledit sieur de Monts & sesdits associez serônt amener desdits lieux en nôtre Royaume, suivant la permission qu'ils en ont, ou autres de leur gré, congé & expres consentement, ne payeront autres ne plus grands subsides, que les droits d'entrée, & ceux qui se payent d'ordinaire pour les marchâdises, qui passent de l'une de noz provinces en l'autre, & qui sont du cru d'icelles. Et pour le regard des vingt-deux balles de castors saisis & arretez comme dit est, par ledit François le Buffe audit lieu de Condé sur Narreau, Pour les mêmes raisons & considerations susdites: Nous avons fait & faisons audit sieur de Monts &

*Exemptio  
de subsi-  
des autres  
q<sup>u</sup> ordi-  
naires,  
pour les  
marchan-  
dises de la  
N. Fr.*

ses associez pleine & entiere main-levée d'i-  
 celles vingt deux balles de castors. Voulons *Main-levée.*  
 & nous plait prompte & entiere restitution  
 & delivrance leur en estre faite, en payant  
 toutefois pour icelles, les droits d'entrée en  
 nôtre province de Normandie, que doivent  
 lesdites marchandises, selon qu'ilz se payent  
 au bureau établey au lieu de la Barre, entre les  
 mains de nôtre fermier general desdites trai-  
 tes foraines, ou son commis audit Bureau  
 de Caen, sans autres fraiz ny dépens. Et en  
 ce faisant, voulons & ordonnons, que cha-  
 cun de vous endroit soy, vous faites, souf-  
 frez, & laissez iouir ledit sieur de Monts &  
 sesdits associez, pleinement & paisiblement  
 de l'entier & prompt effet de nôtre presente  
 declaration, vouloir & intention. Si v o u s  
 M A N D O N S publier, lire & registrer ces pre-  
 sentes, chacun en l'étendue de voz ressorts  
 que besoin sera, à la diligence dudit sieur de  
 Monts & de sesdits associez. Cessans & faisans  
 cesser tous troubles & empeschemens à ce  
 contraires: Contraignons & faisans contrain-  
 dre à ce faire, souffrir, & y obeir to' ceux qu'il  
 appartiendra, memes ledit le Buffe, ensemble  
 nôtre dit fermier du bureau de Caen & ses  
 commis, à la delivrance & restitution desdites  
 vingt-deux balles de castors, & de memes à  
 la décharge des pleiges & cautions, si au-  
 cuns sont baillez pour assurance desdits ca-  
 stors, & generalement tous autres, qui pource

seront à cōtraindre par toutes voyes deuës & raisonnables, Non obstant oppositions ou appellatiōs quelconques, pour lesquelles, & sans preiudice d'icelles, ne sera par vous differé. De ce faire vous auons doné & donons pouuoir, autorité, cōmission & mandement special. Et parce que de ces presentes, l'on aura affaire en plusieurs lieux, Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuément collationné par l'vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, foy soit ajoutée comme au present original. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le huitième jour de Fevrier, l'an de grace mil six cens cinq, Et de nôtre regne le sezième. Ainsi signé, HENRY. Et plus bas, Par le Roy, POTIER. Et seellé en simple queuë du grand sceau de cire iaune.

Lesdites lettres patentes du dix-huitième Novembre, & dix-huitième Decébre mille six cens trois, & autres du dix-neufième Janvier mille six cens cinq, ont esté verifiées en la Cour de Parlement de Paris le sezième Mars mille six cens cinq.

Voy  
D  
ba  
de  
de



vires,  
moth  
taine  
mit a  
Gent  
le sien  
avoit  
a plus  
Nou  
prop  
avec  
fouc  
de c  
ler. I  
Mô  
mes

*Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-France:  
Des accidens survenus audit voyage: Causes des  
bancs de glaces en la Terre-Neuve: Imposition  
de noms à certains ports: Perplexité pour le retar-  
dement de l'autre navire.*

## C H A P. XXXII.



LE sieur de Monts ayant fait publier les Commissions & defenses susdites par la France, & particulièrement par les villes maritimes de ce Royaume, il fit equipper deux navires, l'un souz la conduite du Capitaine Timothée du Havre de Grace, l'autre du Capitaine Morel de Honfleur. Dans le premier il se mit avec bon nombre de gens de qualité tant Gentils-hommes, qu'autres. Et d'autant que le sieur de Poutrincourt estoit desireux des y avoir long temps (il m'a dit maintefois qu'il y a plus de trente ans) de voir ces terres de la Nouvelle-France, & y choisir quelque lieu propre pour s'y retirer, & vivre en repos avec sa famille, femme, & enfans, arriere des soucis, chagrins, fatigues, & traverses de la vie de ce monde ici: il lui print aussi envie d'y aller. Et de fait il s'embarqua avec ledit sieur de Môts, & quant & lui fit porter quantité d'armes & munitions de guerre, & leverent les *Equipage.*

*Partemēt  
du Havre  
de Grace.*

*Peril.*

*Causēs  
des bancs  
de glaces  
vers la  
Terre:  
neuve.*

*Tempête  
perilleuse.*

ancres du Havre de Grace le septième jour de Mars l'au mille six cens quatre. Mais estans partis de bonne-heure avant que l'hiver eust encor quitté sa robbe fourrée, ilz ne manquerent point de trouver des bacs de glaces, contre lesquels ilz penserent hurter & se perdre: mais Dieu qui jusques à present a favorisé la navigation de ces voyages, les preserva.

On se pourroit étonner, & non sans cause, pourquoy en même parallele il y a plus de glaces en cette mer qu'en celle de France. Aquoy ie répond que les glaces que l'on rencontre en cette-dite mer ne sont pas originaires du climat, mais viennent des parties Septentrionales poulées sans empchement parmi les plaines de cette grande mer par les ondes, bourrasques, & flots imperueux que les vens d'Est & du Nort elevent en hiver & au printéps, & les chassent vers le Su, & l'Ouest: Mais la mer de Frâce est couverte de l'Ecosse, Angleterre & Irlâde: qui est cause que les glaces ne s'y peuvēt décharger. Il y pourroit aussi avoir vne autre raison prise du mouvemēt de la mer, lequel se porte davantage vers ces parties là, à-cause de la course plus grande qu'il a à faire vers l'Amérique que vers les terres de deça. Or le peril de ce voyage ne fut seulement à la rencôte desdits bacs de glaces, mais aussi aux tempêtes qu'ils eurent à souffrir, dont y en eut vne qui rōpit les galleries du navire. Et en ces affaires y eut vn menuisier qui d'un coup de vague fut porté au chemin de perdition, hors le bord, mais il se retint à vn cordage qui

DE  
par cas  
Ce v  
traires  
parten  
lesque  
d'Est o  
terres.  
Sable  
ferent  
échou  
épelle  
En fi  
tain p  
signol  
pellet  
ses du  
vire, &  
ayât e  
cōmo  
De  
arrive  
queli  
sion d  
bord  
que l  
don  
tiō.  
parc  
de m  
Med  
Gau  
vere  
de la

DE LA NOUVELLE FRANCE. 475  
par cas d'avéture pendoit hors icelui navire.

Ce voyage fut long à-cause des vents contraires: ce qui arrive peu souvent à ceux qui partent en Mars pour aller aux Terres-neuves, lesquels sont ordinairement poussez de vent d'Est ou de Nort propres à la route d'icelles terres. Et ayans pris leur brisée au Su de l'île de Sable pour éviter les glaces susdites, ilz pensèrent tomber de Carybde en Scylle, & s'aller échouer vers ladite île durant les brumes épesses qui sont ordinaires en cette mer.

En fin le sixième de May ilz terrirēt à vn certain port, où ilz trouverent le Capitaine Rosignol du Havre de Grace, lequel troquoit en pelleterie avec les Sauvages, contre les defenses du roy. Occasiō qu'on lui cōfisque son navire, & fut appellé ce port *Le port du Rosignol*: *Port du Rosignol.* ayāt eu en ce defastre vn biē, qu'vn port bō & cōmode en ces côtes là est appellé de sō nom.

De là côtoyans & découvrans les terres ils arriverent à vn autre port, qui est tres-beau, lequel ils appellerent *Le port du Mouton*, à l'occasiō d'vn mouton qui s'estant noyé revint à bord, & fut mangé de bōne guerre. C'est ainsi que beaucoup de noms anciennemēt ont esté donnez brusquement, & sans grāde delibēration. Ainsi le Capitole de Rome eut son nom, *Capitole.* parce qu'en y fouissant on trouva vne tête de mort. Ainsi la ville de Milan a esté appellée *Mediolanū*, c'est à dire demi-laine, par ce que les Gaullois jettans les fondemens d'icelle, trouverent vne truye qui estoit à moitié couverte de laine: & ainsi de plusieurs autres. *Milan.*

Estans au Port du Mouton ils se cabannerent là à la mode des Sauvages, attendans des nouvelles de l'autre navire, dans lequel on avoit mis les vivres, & autres choses necessaires pour la nourriture & entretenement de ceux qui estoient de la reserve pour hiverner, en nombre d'environ cent hommes. En ce Port ils attendirent vn mois en grâde perplexité, de crainte qu'ils avoient que quelque sinistre accident ne fust arrivé à l'autre navire, parti dès le dixième de Mars, où estoient le sieur du Pont de Honfleur, & ledit Capitaine Morel. Et ceci estoit d'autant plus important, que de la venuë de ce navire dependoit tout le succez de l'affaire. Car même sur cette longue attente il fut mis en deliberation sçavoir si on retourneroit en France, ou non. Le sieur de Poutrincourt fut d'avis qu'il valoit mieux là mourir. A quoy se conforma ledit sieur de Monts. Cependât plusieurs alloiët à la chasse, & plusieurs à la pecherie pour faire valoir la cuisine. Pres ledit Port du Mouton il y a vn endroit si rempli de lapins, qu'on ne mâgeoit préque autre chose. Cependant on envoya le sieur Champlain avec vne chaloupe plus avât chercher vn lieu propre pour la retraite, & tant demeura en cette expedition, que sur la deliberation du retour on le pensa abandonner: car il n'y avoit plus de vivres; & se servoit-on de ceux qu'on avoit trouvé au navire de Rossignol, sans lesquels il eust fallu s'en revenir en France, & rompre vne belle entre-

*Deliberation sur le retour en France.*

*Quantité de lapins.*

DE  
prise à  
avoir  
toujo  
de la v  
More  
quans  
en la t  
fut le  
nus au  
navir  
Sauv  
ilz de  
audit  
neme

Mon  
re qu  
de la  
pecha  
vnFr  
Lefd  
nom  
quer  
thon  
ble e  
vant  
& en  
des v  
stans  
ques  
dit L  
pein

prise à la naissance, ou mourir là de faim apres avoir fait la chassé aux lapins, qui n'eussent toujours duré. Or ce qui causa ce retardement de la venuë desdits sieurs du Pont & Capitaine Morel, furent deux occasions, l'une que manquans de batteau, ilz s'amuserent à en batir vn en la terre où ils arriverent premierement, qui fut le *Port aux Anglois*: l'autre qu'estans venus au *Port de Campseau* ils y trouverent quatre navires de Basques qui troquoient avec les Sauvages contre les defenses susdites, lesquels ilz depouillerent, & en amenerent les Maitres audit sieur de Monts, qui les traita fort humainement.

*Port aux  
Anglois.  
Port de  
Campseau.*

Trois semaines passées icelui sieur de Monts n'ayant aucunes nouvelles dudit navire qu'il attendoit, delibera d'envoyer le long de la côte les chercher, & pour cet effect depecha quelques Sauvages, ausquels il bailla vn François pour les accompagner avec lettres. Lesdits Sauvages promirét de revenir à point-nommé dans huit jours: à quoy ilz ne manquerent point. Mais comme la societé de l'homme avec la femme bien d'accors ensemble est vne chose puissante, ces Sauvages devant que partir eurent soin de leurs femmes & enfans, & demanderent qu'on leur baillât des vivres pour eux. Ce qui fut fait. Et se-stans mis à la voile, trouverét au bout de quelques jours ceux qu'ilz cherchoient en vn lieu dit *La baye des isles*, lesquels n'estoient moins en peine dudit sieur de Monts, que lui d'eux,

*La baye  
des isles.*

n'ayans en leur voyage trouvé les marques & enseignes qui avoient esté dites, c'est que le sieur de Monts passant à *Campseau* devoit laisser quelque Croix à vn arbre, ou missive y attachée. Ce qu'il ne fit point, ayant outre-passé ledit lieu de *Campseau* de beaucoup pour avoir pris la route trop au Sud à cause des bacs de glaces, comme nous avons dit. Ainsi apres avoir leu les lettres, lesdits sieur du Pont & Capitaine Morel se dechargerent des vivres qu'ils avoient apporté pour la provision de ceux qui devoient hiverner, & s'en retournerent en arriere vers la grande riviere de *Canada* pour la traite des Pelleteries.

---

*Debarquement du Port au Mouton: Accident d'un homme perdu seize jours dans les bois: Baye Françoise: Port Royal: Riviere de l'Equille: Mine de cuivre: Mal-heur des mines d'or: Diamans: Turquoises.*

## C H A P.

## XXXIII.



**L**OVTRE la Nouvelle-France en fin assemblée en deux vaisseaux, on leve les ancrs du *Port au Mouton* pour employer le téps, & découvrir les terres tant qu'ó pourroit avant l'hiver. On va gagner le *Cap de Sable*, & de là on fait voile à la *Baye sainte Marie*, où noz gens furent quinze jours à l'ancre,

*Cap de  
Sable.  
Baye  
sainte  
Marie.*

DE L  
tandis q  
de mer  
beau lie  
tout po  
ne de fe  
dante se  
& en Fr  
ou treze  
que ie v  
homme  
faire le v  
contre l  
rent exp  
mener  
en ladite  
troupe  
par les b  
boire à  
& pou  
quand il  
arriere p  
véc, ou  
sans reg  
le Pona  
de senti  
nant le  
fait par  
ve au  
point d  
tre part  
à la m  
& se m

tandis qu'on reconoissoit les terres & passages de mer & de rivieres. Cette Baye est vn fort beau lieu pour habiter d'autant qu'on est là tout porté à la mer, sans varier. Il y a de la mine de fer & d'argent: mais elle n'est point abondante selon l'épreuve qu'on en a fait par de là & en France. Apres avoir là sejourné douze ou treze jours, il arriva vn accident étrange tel que ie vay dire. Il avoit pris envie à vn certain homme d'Eglise Parisien de bonne famille, de faire le voyage avec le sieur de Monts, & ce contre le gré de ses parens, lesquels envoyèrent expres à Honfleur pour le divertir & ramener à Paris. Or les navires estans à l'ancre en ladite Baye Sainte Marie, il se mit en la troupe de quelques vns qui falloient egayer par les bois. Avint que s'étant arrêté pour boire à vn ruisseau il y oubliâ son épée, & poursuivoit son chemin avec les autres quand il l'en appercent. Lors il retourna en arriere pour l'aller chercher: mais l'ayât trouvée, oublieux de la part d'où il estoit venu, sans regarder s'il falloit aller vers le Levant, ou le Ponant, ou autrement (car il n'y avoit point de sentier) il prent la voye à contrepas, tournant le dos à ceux qu'il avoit laissé, & tant fait par ses allées & venuës qu'il se trouve au rivage de la mer, là où ne voyant point de vaisseaux (car ils estoient en l'autre part d'une langue de terre qui s'avance à la mer) il s'imagina qu'on l'avoit delaisié, & se mit à lamenter sa fortune sur vn roc.

*Accident  
d'un hō-  
me perdu  
16. jours  
dans les  
bois.*

La nuit venuë, chacun eſtant retiré, on le trouve manquer : on le demande à ceux qui avoient eſté és bois, ilz diſent en quelle façon il eſtoit parti d'avec eux, & que depuis ilz n'en avoient point eu de nouvelles. Déjà on accuſoit vn certain de la religion prétendue réformée de ſavoir tué, pour ce qu'ilz ſe picquoient quelquefois de propos pour le fait de ladite religiõ. Somme on fait ſonner la trompette parmi la foreſt, on tire le canõ pluſieurs fois. Mais en vain. Car le bruit de la mer plus fort que tout cela rechalloit en arriere le ſon deſditz canons & trompettes. Deux, trois, & quatre jours ſe paſſent. Il ne comparoit point. Ce pendant le temps preſſoit de partir, de maniere qu'après avoir attendu juſques à ce qu'õ le tenoit pour mort, on leva les ancrs pour aller plus loin, & voir le fond d'vne Baye qui a quelques quarante lieuës de longueur & quatorze, voirẽ dix-huit de largeur, laquelle

*Baye Françoisſe.*

a eſté appellée *la Baye Françoisſe.*  
 En cette Baye eſt le paſſage pour entrer en vn port, auquel entrèrent noz gens, & y firent quelque ſejour, durant lequel ils eurent le plaisir de chaffer vn Ellan, lequel traversa à nage vn grand lac de mer qui fait ce Port, ſans ſe forcer. Cedit Port eſt environné de montagnes du côté du Nort: vers le Su ce ſont cottaux, leſquels (avec leſdites montagnes) verſent mille ruiſſeaux, qui rendent le lieu agreable plus que nul autre du monde, & y a de fort belles cheutes pour faire des moulins de toutes



COTE D'AZUR

rs & desert,  
rts.



C. des Chateaux

La grande

double

oiseaux

C. Reze

C. de Bonne  
Veu

C. de Reze

C. S. Marie

C. S. Pierre

CA

T E R

R E

N E V

V E

Sancti Crucis  
P. S. Jun

Banc aux Moines

53

52

51

50

49

48

47

46

45

LEVE GRANDE

54  
53  
52  
51  
50  
49  
48  
47  
46  
45  
44  
43  
42  
41

ALGOVMEQVINS



Hochelaga



Hochelaga

Saut. 81

R. des Iroquois

ROOVOIS

Ian Swelinc fecit

CANADA

MONTA

TOWN AN ANS

ARMOVCHIQVOIS

P. Fortune





PLAN EN LA NOUVELLE



CARBOT nunc primum delinxit, publicavit, donavit



*Pais de rochers & desert.  
Bons ports.*

*Canada*

**TERRE  
NEUVE**

*Le grand Banc aux Morues*

53

52

51

50

49

48

47

46

45

44

43

42

41

*monant*

*Avec privilege du Roy*



D E  
toutes  
ditz co  
navire  
lieues  
que p  
viere,  
le pre  
Equill  
appelle  
Poutri  
le dem  
sieur d  
Comm  
bution  
puis le  
rante-f  
puis en  
Majeste  
mille, p  
çois tar  
lui en d  
de circ  
quille.  
agreabl  
ie fay d  
l'autre  
viere la  
entrant  
grande  
tieres.  
miere i

toutes sortes. A l'Est est vne riviere entre lesditz côtaux & montagnes, dans laquelle les navires peuvent faire voile jusques à quinze lieues ou plus: & durant cet espace ce ne sont que prairies d'une part & d'autre de ladite riviere, laquelle fut appellée l'Equille, par ce que le premier poisson qu'on y print fut vne Equille. Mais ledit Port pour sa beauté fut appellé LE PORT ROYAL. Le sieur de Poutrincourt ayant trouvé ce lieu à son gré, il le demanda, avec les terres y continentes, au sieur de Monts, auquel le Roy avoit par la Commission inserée ci dessus baillé la distribution des terres de la Nouvelle-France depuis le quarantième degré jusques au quarante-fixième. Ce qui lui fut octroyé, & depuis en a pris lettres de confirmation de sa Majesté, en intention de s'y retirer avec sa famille, pour y établir le nom Chrétien & François tant que son pouvoir s'étendra, & Dieu lui en doint le moyen. Ledit Port à huit lieues de circuit sans comprendre la riviere de l'Equille. Il y a deux îles dedans fort belles & agreables; l'une à l'entrée de ladite riviere, que ie fay de la grandeur de la ville de Beauvais: l'autre à côté de l'embouchure d'une autre riviere large cōme la riviere d'Oise, ou Marne, entrant dans ledit Port: ladite île préque de la grandeur de l'autre: & toutes deux forestières. C'est en ce Port & vis à vis de la première île, que nous avons demeuré trois ans

*Riviere  
de l'Equille.*

*Le Port  
Royal.*

apres ce voyage. Nous en parlerons plus amplement en autre lieu ci-apres.

*Mine de  
cuivre.*

Au partir du Port Royal ilz firent voile à la mine de cuiyre de laquelle nous avôs parlé ci-dessus és chapitres 28. & 29. C'est vn haut rocher entre deux bayes de mer où le cuiyre est enchassé dás la pierre fort beau & fort pur, tel que celui qu'ó dit cuiyre de rozette. Plusieurs orfévres en ont veu en France, lesquels disent qu'au dessous du cuiyre il y pourroit avoir de la mine d'or. Ce qui est bié croyable. Car si ces excremens que la Nature pousse au dehors sont si purs, mémement des morceaux qui se trouvent sur le gravier au pied de la roche lors que la mer est basse, il n'y a point de doute que le metal qui est au vêtre de la terre ne soit beaucoup plus parfait. Mais c'est vn œuvre deloisir. La premiere mine c'est d'avoir du pain, & du vin, & du bestial, comme nous disions au commencement de cette histoire. Nôtre felicité ne git point és mines, principalement d'or & d'argent, lesquelles ne servent point au labourage de la terre, ni à l'vsage des métiers. Au contraire l'abondance d'icelles n'est qu'une sarcine, vn fardeau, qui tiét l'homme en perpetuelle inquietude, & tant plus il en a, moins a-il de repos, & moins lui est sa vie asseurée.

Avant les voyages du Perou on pouvoit serrer beauconp de richesses en peu de place, au lieu qu'aujourd'hui l'or & l'argent estans

D  
avill  
fres  
vne  
trait  
che,  
& vr  
mau  
l'Hel  
quis  
que p  
la gu  
dió à  
ic ne  
esté a  
point  
gion.  
ont to  
suppli  
a peu  
du len  
ces pa  
tinuell  
Gentil  
au peu  
mieux  
Hespag  
L  
jours  
les na  
richess  
ne se  
Ilz se

avillis par l'abondance, il faut des grandz cofres pour retirer ce qui se pouvoit mettre en vne petite bouge. On pouvoit faire vn long trait de chemin avec vne bourse dans la manche, au lieu qu'aujourd'hui il faut vne valize, & vn cheval exprés. Et pouvons à bon-droit maudire l'heure qu'ad jamais l'avarice a porté l'Hespagnol en l'Occidét, pour les mal-heurs qui s'en sont ensuivis. Car quand ie considere que par son avarice il a allumé & entretenu la guerre en toute la Chrétienté, & s'est estudié à ruiner ses voisins, & non point le Turc, ie ne puis penser qu'autre que le diable ait esté auteur de leurs voyages. Et ne faut point ra'alleguer ici le pretexte de la Religion. Car (comme nous avons dit ailleurs) ils ont tout tuez les originaires du país avec des supplices les plus inhumains que le diable a peu excogiter. Et par leurs cruautés ont rendu le nom de Dieu vn nom de scandale à ces ces pauvres peuples, & l'ont blasphemé continuellement par chacun jour au milieu des Gentils, ainsi que le Prophete le reproche au peuple d'Israël. *Esai. 52. vers. 5. Ci dessus liv. 1. cha. 18.* Temoin celui qui aime mieux estre damné que d'aller au paradis des Hespagnols.

Les Romains ( de qui l'avarice a toujours esté insatiable ) ont bien guerroyé les nations de la terre pour avoir leurs richesses, mais les cruautés Hespagnoles ne se trouvent point dans leurs histoires. Ilz se sont contentés de dépouiller les

*Petronius  
Arbiter.*

peuples qu'ils ont veincy, sans leur oter la vie. Vn ancien auther Payen faisant vn essay de sa veine Poëtique, ne trouve point plus grand crime en eux, sinon que silz découvroient quelque peuple qui eust de l'or, il estoit leur ennemi. Les vers de cet Auther ont si bonne grâce que ie ne me puis tenir de les coucher ici, quoy que ce ne soit pas mon intention d'alleguer gueres de Latin:

*Orbem iam totum Romanus victor habebat,  
Quà mare, quà terra, quà sidus currit vtrumque,  
Nec satiatu erat: gravidis freta pulsa carinis.  
Iam peragrabantur: si quis sinus abditus ultra,  
Si qua foret tellus qua fulvum mitteret aurum.  
Hostis erat: satisque in tristia bella paratis  
Quarebantur opes. -----*

Mais la doctrine du Sage fils de Sirach, nous enseigne toute autre chose. Car reconoissant que les richesses qu'on fouille jusques aux antres de Pluton sont ce que quelqu'un a dit, *irritamenta malorum*, il a prononcé celui-là heureux qui n'a point couru apres l'or, & n'a point mis son esperance en argent & thresors, adjoutant qu'il doit estre estimé avoir fait choses merueilleuses entre tous ceux de son peuple, & estre l'exemple de gloire, lequel a esté tenté par l'or & est demeuré parfait. Et par vn sens contraire celui-là malheureux qui fait autrement.

*Diamans.*

Or pour revenir à noz mines, parmi ces roches de cuivre se trouvent quelquefois des petits rochers couverts de Diamãs y attachés. Ie ne veux asseurer qu'ils soient fins, mais cela

DE L  
est agrea  
pierres b  
valent m  
Champ-  
tions de  
vne de c  
velle-Fra  
l'vne au  
Poutrinc  
œuvre,  
présentée  
Poutrinc  
de Monts  
memoire  
au sieur de  
ta à sa M  
secrets &  
quelles la  
nuë jusque  
sure que la

Description  
saincte C  
le sezième  
ces étrang  
gement de  
entre les d  
leurs filles



PR  
trou  
Françoise, &

DE LA NOUVELLE FRANCE. 485  
est agreable à voir. Il y a aussi de certaines  
pierres bleuës transparentes, lesquelles ne  
valent moins que les Turquoises. Le sieur de <sup>Turquois.</sup>  
Champ-doré nôtre conducteur es naviga-  
tions de ce pais-là, ayant taillé dans le roc  
vne de ces pierres, au retour de la Nou-  
velle-France il la rompit en deux, & en bailla  
l'vne au sieur de Monts, l'autre au sieur de  
Poutrincourt, lesquelles ilz firent mettre en  
œuvre, & furent trouvées dignes d'estre  
présentées, l'vne au Roy par ledit sieur de  
Poutrincourt, l'autre à la Roynne par ledit sieur  
de Monts, & furent fort bien receuës. J'ay  
memoire qu'un orfévre offrit quinze escus  
au sieur de Poutrincourt de celle qu'il présen-  
ta à sa Majesté. Il y a beaucoup d'autres  
secrets & belles choses dans les terres, des-  
quelles la conoissance n'est point encore ve-  
nuë jusques à nous, & se decouvriront à me-  
sure que la province s'habitera.

---

*Description de la riviere saint Jean: & de l'ile  
sainte Croix: Homme perdu dans les bois trouvé  
le septième jour: Exemples de quelques abstenen-  
ces étranges: Differens des Sauvages remis au ju-  
gement du sieur de Monts: Autorité paternelle  
entre lesdits Sauvages: Quels maris choisissent à  
leurs filles.*

CHAP. XXXIV.

**A** PRES avoir reconu ladite mine, la  
troupe passa del'autre côté de la Baye  
Françoise, & allerent vers le profond d'icelle:

Rivière  
Saint  
Jean.

Saut de  
rivière.

Vignes.

Abon-  
dance de  
poissons.

puis en tournant le Cap vindrent à la rivière  
Saint Jean, ainsi appelée (à mon avis) pour ce  
qu'ils y arriverent le vingt-quatrième Juin,  
qui est le jour & fête de saint Jean Baptiste.  
Là il y a vn beau port, mais l'entrée en est dan-  
gereuse à qui n'en scait les adresses, par ce  
que hors icelle entrée il y a vn long banc de  
rochers qui se découvrent seulement de basso  
mer, lesquelz servent comme de rempar à ce  
port, dans lequel quand on a esté vne lieuë, on  
trouvé vn saut impetueux de ladite riviere,  
laquelle se precipite en bas des rochers, lors  
que la mer baille, avec vn bruit merveilleux:  
car estans quelquefois à l'ancre en mer nous  
lavons oui de plus de deux lieuës loin. Mais  
la mer estant haute on y peut passer avec de  
grandz vaisseaux. Cette riviere est vne des  
plus belles qu'on puisse voir, ayant quantité  
d'iles, & fourmillant en poissons. Cette an-  
née dernière mille six cens huit ledit Sieur  
de Champ-doré avec vn des gens dudit sieur  
de Monts, a esté quelques cinquante lieuës  
à-mont icelle: & témoignent qu'il y a gran-  
de quantité de vignes le long du rivage,  
mais les raisins n'en sont si gros qu'au pais des  
Armouchiquois: il y a aussi des oignons, &  
beaucoup d'autres sortes de bonnes herbes.  
Quant aux arbres ce sont les plus beaux qu'il  
est possible de voir. Lors que nous y estions  
nous y reconumes des Cedres en grand nom-  
bre. Au regard des poissons ledit Champ-  
doré nous a rapporté qu'en mettant la chau-

dier  
men  
chau  
avan  
mer  
moy  
Gach  
quan  
nots  
viere  
bras  
De s  
quin  
Fran  
Cana  
roit  
hazar

vindr  
en v  
mer )  
fize a  
Chan  
forte  
saïson  
falloit  
resolu  
cherch  
des au  
mais i  
va en  
rete p

dierc sur le feu ils en avoient pris suffisamment pour eux diner avant que l'eau fust chaude. Au reste cette riviere s'estendant avant dans les terres les Sauvages abbregeant merueilleusement de grands voyages par le moyen d'icelle. Car en six jours ilz vont à *Gachepé* gaignans la baye ou golfe de Chaleur quand ilz sont au bout, en portant leurs canots par quelques lieuës. Et par la même riviere en huit jours ilz vont à *Tadoussac* par vn bras d'icelle qui vient de vers le Norouïest. De sorte qu'au Port Royal on peut avoir en quinze ou dix-huit jours des nouvelles des François habituez en la grande riviere de *Canada* par telles voyes: ce qui ne se pourroit faire par mer en vn mois, ny sans hazard.

*Commodité de voyager par la riviere.*

Quittans la riviere de saint Iean, ilz vindrent suivans la côte à vingt lieuës de là en vne grande riviere ( qui est proprement mer ) où ilz se camperent en vne petite ile *ile de* fize au milieu de cette riviere que ledit sieur *sainte* Champlain avoit esté reconoitre. Et la voyas *Croix.* forte de nature, & de facile garde, joint que la saison commençoit à se passer, & partant falloit penser de se loger, sans plus courir, ilz resolurent de s'y arrêter. Je ne veux point rechercher curieusement les raisons des vns & des autres sur la resolution de cette demeure: *Qui veut posseder la terre doit se camper en terre ferme.* mais ie seray toujours d'avis que quiconque va en vn pais pour posseder la terre, ne l'arrete point aux iles pour y estre prisonnier.

Car avant toutes choses il faut se proposer la culture d'icelle terre. Et ie demanderois volontiers comme on la cultivera s'il faut à toute heure, matin, midi & soir passer avec grand' peine vn large trajet d'eau pour aller aux choses qu'on requiert de la terre ferme? Et si on craint l'ennemi, comment se sauvera celui qui sera au labourage ou ailleurs en affaire nécessaire, estant poursuivi? car on ne trouve point toujours de batteau à point nommé, ni deux hommes pour le conduire. Dailleurs nôtre vie ayant besoin de plusieurs commodités, vne ile n'est pas propre pour commencer l'établissement d'une colonie s'il n'y a des courans d'eau douce pour le boire, & le menage; ce qui n'est point en des petites iles. Il faut du bois pour le chauffage: ce qui n'y est point semblablement. Mais sur tout il faut avoir les abris des mauvais vents, & des froidures: ce qui est difficile de trouver en vn petit espace environné d'eau de toutes parts. Neantmoins la compagnie s'arreta là au milieu d'une riviere large où le vent de Nort & Noroüest bat à plaisir. Et d'autant qu'à deux lieuës au dessus il y a des ruisseaux qui viennent comme en croix se décharger dans ce large bras de mer, île de la retraite des François fut appelée **SAINCTE CROIX**, à vingt-cinq lieuës plus loin que le Port Royal. Or ce pendant qu'on commencera à couper & abattre les Cedres & autres arbres de ladite ile pour faire les batimens nécessaires, retournons chercher

Maitre Ni  
quel on ti

Com  
sieur de C  
d'orenava  
quatre ans  
fy sont fa  
Marie ave  
mené, por  
ce qu'ilz fi  
la Baye Fr  
saincte Ma  
tre la terre  
*longue*: là  
cher, ledit  
d'une voi  
qu'il peut.  
de faire air

*Candida*

*scilice*

Car il mit  
bout d'un  
noire. Car  
& dit à la c  
Monsieur  
quand on  
& du chap  
quelque c  
parfaitem  
cuillirent  
& conten  
égaremēt.

Maitre Nicolas Aubri perdu dans les bois, lequel on tient pour mort il y a long temps.

Comme on commença à deserter l'ile, le sieur de Champ-doré ( duquel nous ferons d'orenavant mention pour avoir demeuré quatre ans par dela cōduisant les voyages qui s'y sont faits ) fut r'envoyé à la Baye sainte Marie avec vn maitre de mines qu'on y avoit mené, pour tirer de la mine d'argent & de fer: ce qu'ilz firent. Et comme ils eurent traversé la Baye Françoisé, ils entrerent en ladite Baye sainte Marie par vn passage étroit qui est entre la terre du Port Royal, & vne ile dite *L'ile longue* : là où apres quelque sejour, allans pécher, ledit Aubri les apperceut, & commença d'vne voix foible à crier le plus hautement qu'il peut. Et pour seconder sa voix il s'avisa de faire ainsi que iadis Ariadné à Thesée.

*Retour à la Baye sainte*

*Marie, où l'homme perdu fut trouvé.*

*L'ile longue.*

*Candidaque imposui longa velamina virga,  
scilicet oblitos admonitura mei.*

Car il mit son mouchoir & son chapeau au bout d'vn baton. Ce qui le donna mieux à connoitre. Car comme quelqu'vn eut ouï la voix, & dit à la cōpagnie, si ce pourroit point estre Monsieur Aubri, on s'en mocquoit. Mais quand on eut veu le mouvemēt du drapeau & du chapeau, on creut qu'il en pouvoit estre quelque chose. Et estans prés ilz reconurent parfaitement que c'estoit lui-même, & le recueillirent dans leur barque avec grande joye & contentement, le sezième jour apres son égaremēt. Plusieurs en ces derniers temps ont

*Le sieur Aubri*

*trouvé le*

*16. jour*

*apres son*

*égarement.*

farci leurs livres & histoires de maints miracles où il n'y a pas si grand sujet d'admiration qu'ici. Car durant ces seze jours il ne vequit que de ie ne sçay quels petitz fruits semblables à des cerises, sans noyau ( non toutefois si delicats) qui se trouvent assez rarement dans ces bois. Et de verité en ces derniers voyages s'est reconuë vne speciale grace & faveur de Dieu en plusieurs occurréces, lesquelles nous remarquerons selon que l'occasion se presentera. Le pauvre Aubri (ie l'appelle ainsi à cause de son affliction) estoit merueilleusement extenué, comme on peut penser. On lui bailla à manger par mesure, & le remena-on à la troupe à l'ile Sainte Croix, dont chacun receut vne incroyable joye & cōsolation, & particulièrement Monsieur de Monts, à qui cela touchoit plus qu'à tout autre. Il ne faut point ici m'alleguer les histoires de la fille de Consolans en Poitou, qui fut deux ans sans manger, il y a environ six ans: ni d'une autre d'après de Berne en Suisse, laquelle perdit l'appetit pour toute sa vie, il n'y a pas dix ans, & autres semblables. Car ce sont accidens venus par vn debauchement de la Nature. Et quant à ce que recite Pline qu'aux dernieres extremittez de l'Indie, és parties basses de l'Orient, autour de la fontaine & source du Gange, il y a vne nation d'Astomes, c'est à dire sans bouche, qui ne vit que de la seule odeur & exhalation de certaines racines, fleurs, & fruits, qu'ilz tirent par le nez; ie ne l'en voudroy

*Plin. liv.*  
*7. chap. 2.*

DE L  
 point ai  
 qu'en fla  
 lesdites  
 que reci  
 aussi de  
 rapport  
 na en Fra  
 d'autres  
 ance. Ma  
 ont la na  
 Et ici ce  
 ne manq  
 nourri e  
 qui est e  
 petitz fru  
 la force d  
 ures sans  
 trouve é  
 histoires  
 dignes d  
 tres d'vn  
 quant de  
 quel aiar  
 ler mal d  
 stoit plu  
 qu'il a fa  
 de jeune  
 desquel  
 pain en  
 bierre:  
 en la go  
 rante nu

point aisément croire, & penseroiy plustot qu'en flairant ilz pourroient bien mordre dás lefdites racines & fruits : comme aussi ceux que recite Iácques Quartier n'avoit point aussi de bouche, & ne manger point, par le rapport du Sauvage *Donnacoma*, lequel il amena en France pour en faire recit au Roy, avec d'autres choses éloignées de commune croyance. Mais quand bien cela seroit, telles gens ont la nature disposée à cette façon de vivre. Et ici ce n'est pas de même. Car ledit Aubri ne manquoit d'appetit, & a véçu seze jours nourri en partie de quelque force nutritive qui est en l'air de ce país-là, & en partie de ces petitz fruits que j'ay dit: Diéu lui aiant donné la force de soutenir cette longue disette de viures sans franchir le pas de la mort. Ce que ie trouve étrange, & l'est vrayement: mais és histoires de nôtre temps se trouvent choses dignes de plus grand étonnement. Entre autres d'vn Henri de Hassfeld marchand traffiquant des país bas à Berg en Norvège : lequel aiant ouï vn gourmand de Precheur parler mal des jeunes miraculeux, comme s'il n'estoit plus en la puissance de Dieu de faire ce qu'il a fait par le passé, indigné de cela, essaya de jeuner, & s'abstint par trois jours: au bout desquels pressé de faim il print vn morceau de pain en intention de l'avaller avec vn verre de biere: mais tout cela lui demeura tellement en la gorge qu'il fut quarante jours & quarante nuits sans boire ni manger. Au bout de ce

*Ieã Vnier  
au Traité  
De icu-  
niis cõ-  
menti-  
tiis.*

temps il rejeta par la bouche la viande & le bruvage qui lui estoïet demeurez en la gorge. Vne si longue abstinence l'affoiblit de telle sorte, qu'il fallut le sustenter & remettre avec du lait. Le Gouverneur du país aiât entendu cette merveille, le fit venir, & s'enquit de la verité du fait: à quoy ne pouvant adjouter de foy, il en voulut faire vn nouvel essay, & l'aiât fait soigneusement garder en vne chambre, trouva la chose veritable. Cet homme est recommandé de grande pieté, principalement envers les pauvres. Quelque téps apres estant venu pour ses affaires à Bruxelles en Brabant, vn sien debiteur pour gagner ce qu'il lui devoit l'accusa d'heresie, & le fit bruler en l'an mil cinq cens quarante cinq.

*Là même.* Et depuis encores vn Chanoine de Liege voulant faire essay de ses forces à jeuner, ayant continué jusques au dix-septième jour, se sentit tellement abbatu, que si soudain on ne l'eust soutenu d'vn bon restaurant, il defailloit du tout.

*Là même.* Vne jeune fille de Buchold au territoire de Munstre en Vvestphalie affligée de tristesse, & ne voulant bouger de la maison, fut battüe à-cause de cela par sa mere. Ce qui redoubla tellement son angoisse, qu'ayant perdu le repos elle fut quatre mois sans boire ni manger, fors que par fois elle machoit quelque pomme cuite, & se lavoit la bouche avec vn peu de prisane.

Les histo  
nombre d  
saincts he  
vivoient e  
comme d  
n'ayans po  
où ilz hab  
son de que  
c'est à dire  
des Colon  
Mais to  
folus à tels  
accoutum  
tant jeune  
quel nous  
d'autant p  
lement dif  
gues auste

Or ap  
encore par  
fares, & re  
Sainte C  
vires en Fr  
ferent au  
pour hives  
tous les en  
des Franç  
d'eux: mé  
le sieur de  
vn comm  
d'ou on p  
ces peuple

Les histoires Ecclésiastiques entre vn grand nombre de jeuneurs, font mention de trois saincts hermites nommez Simeon, lesquels vivoient en austerité étrange, & longs jeunes, comme de huit & quinze jours, voire plus: n'ayans pour toute demeure qu'vne colonne où ilz habitoient & passoient leur vie: à raison dequoy ilz furent surnommez Stelites, c'est à dire Colomnaires, comme habitans en des Colomnes.

*Evagrino  
liv. 1. de  
l'Hist.  
Ecclesia.  
chap. 13.  
Baronius  
sur le  
Martyrol.  
Rom. 9.  
lanu.*

Mais tous ces gens ici festoient partie resolu à tels jeunes, partie s'y estoient peu à peu accoutumés, & ne leur estoit plus étrange de tant jeuner. Ce qui n'a pas esté en celuy duquel nous parlons. Et pource son jeune est d'autant plus admirable, qu'il ne s'y estoit nullement disposé, & n'avoit accoutumé ces longues austerités.

Or apres qu'on l'eut fétoyé, & sejourné encore par quelque temps à ordonner les affaires, & reconoitre la terre des environs l'ile Sainte Croix, on parla de r'envoyer les navires en France avant l'hiver, & à tant se disposerent au retour ceux qui n'estoient allez là pour hiverner. Ce pendant les Sauvages de tous les environs venoient pour voir le train des François, & serageoiét volontiers aupres d'eux: mêmes en certains differens faisoient le sieur de Monts juge de leur débats, qui est vn commencement de sujétion volontaire, d'où on peut concevoir vne esperance que ces peuples se rangeront bien-tôt à nôtre

*Differens  
des Sau-  
vages re-  
mis au iu-  
gement  
du Sieur  
de Monts.*

façon de viure.

*Autorité  
des peres  
és maria-  
ges.*

*Cause de  
Sauvages  
plaidée  
pardevant  
le sieur  
de Monts.*

Entre autres choses survenües avant le partement desdits navires, avint vn jour qu'un Sauvage nommé *Bituani* trouvant bonne la cuisine dudit sieur de Monts, s'y estoit arreté, & y rendoit quelque service: & neantmoins faisoit l'amour à vne fille pour l'avoir en mariage laquelle ne pouvant avoir de gré & du consentement du pere, il la ravit, & la print pour femme. Là dessus grosse querelle. Et en fin la fille lui est enlevée, & retourne avec son pere. Vn grand debat se preparoit, n'eust esté que *Bituani* s'estant plaint de cette injure audit sieur de Monts, les autres vindrent defendre leur cause, disans, à sçavoir le pere assisté de ses amis, qu'il ne vouloit point bailler sa fille à vn homme qui n'eust quelque industrie pour nourrir elle & les enfans qui proviendroient du mariage: Que quant à luy il ne voyoit point qu'il sceut rien faire: Qu'il s'amusoit à la cuisine de lui sieur de Monts, & ne s'exerçoit point à chasser. Somme qu'il n'auroit point la fille, & devoit se contenter de ce qui s'estoit passé. Ledit sieur de Monts les ayant ouïs il leur remontra qu'il ne le detenoit point, & qu'il estoit gentil-garçon, & qu'il iroit à la chasse pour donner preuve de ce qu'il sçavoit faire. Mais pour tout cela, si ne voulurent ilz point lui rendre la fille qu'il n'eust montré par effect ce que ledit sieur de Monts promettoit. Bref il va à la

D  
chasse  
fille lu  
vétu d  
ve bie  
comm  
nant sa  
phant  
bonne  
puis f  
autres  
qu'on  
cherir.

Par  
points  
mariag  
condui  
c'est à-  
dustrie  
admiré  
tienne,  
plusieu  
té pater  
jusques  
ques o  
que cel  
que no  
son en  
laquell  
tuels &  
core r  
gard f

chasse (du poisson) prend force saumons: La fille lui est renduë, & le lendemain il vient revêtu d'une belle robe de Castors toute neuve bien ornée de *Matachiaz*, au Fort qu'on commençoit à bâtir pour les François, amenant sa femme quant & lui, comme triomphant & victorieux; l'ayant gagnée de bonne guerre: laquelle il a toujours depuis fort aimée par dessus la coutume des autres Sauvages: donnant à entendre que ce qu'on acquiert avec peine on le doit bien cherir.

Par cet acte nous reconnoissons les deux points les plus considerables en affaire de mariage estre observez entre ces peuples conduits seulement par la loy de Nature: *Les Sauvages observent les deux choses plus considerables au mariage.* c'est à-sçavoir l'Authorité paternelle, & l'Industrie du mary. chose que j'ay plusieurs fois admirée, voyant qu'en nôtre Eglise Chrétienne, par ie ne sçay quel abus, on a vécu plusieurs siècles, durant lesquels l'authorité paternelle a esté bassouïée & vilipendée, jusques à ce que les assemblées Ecclesiastiques ont debendé les yeux, & reconnu que cela estoit contre la Nature même: & que nos Rois par Edits ont remise en son entier cette paternelle autorité: laquelle neantmoins és mariages spirituels & vœux de Religion n'est point encore r'entrée en son lustre: & n'a en ce regard son appui que sur les Arrêts des

Parlemens, lequelz souvente fois ont contraint les detenteurs des enfans, de les rendre à leurs peres.

*Description de l'ile Sainte-Croix: Entreprise du sieur de Monts difficile, & genereuse: & persecutée d'envies: Retour du Sieur de Pontreincours en France: Perils du voyage.*

CHAP. XXXV.

*Descriptio  
de l'ile  
sainte  
Croix.*



AVANT quē parler du retour des navires en France, il nous faut dire que l'ile de Sainte Croix est difficile à trouver à qui n'y a esté. Car il y a tant d'iles & de grandes bayes à passer devant qu'on y soit, que ie m'étonne comme on avoit penetré si avant pour l'aller trouver. Il y a trois ou quatre montagnes eminentes par dessus les autres aux côtez: mais de la part du Nort d'où descend la riuere il n'y en a sinon vne pointue éloignée de plus de deux lieuës. Les bois de la terre ferme sont beaux & relevez par admiratiō & les herbages semblablement. Il y a des ruisseaux d'eau douce tres-agreables vis à vis de l'ile, où plusieurs des gens du Sieur de Monts faisoient leur menage, & y avoient cabané. Quant à la nature de la terre, elle est tres-bonne & heureusement abondante. Car ledit sieur de Monts

y ayant

DE I  
y ayant fa  
& icelui  
veu de fr  
maturité  
moins le  
merveille  
en recuill  
qu'il y en  
produit s  
nuë à rep  
viron des  
de la mer  
paré, où  
Monts, &  
à la Sauva  
lès tāt qu  
amasser d  
croÿ, que  
foubliere  
& n'y laiss  
neration.  
occupatiō  
qu'ils ont  
maitemen  
duit les na  
Les fra  
que celle  
qui n'a les  
& pour ev  
fin comm  
de demeu  
ne conoit

y ayant fait cultiver quelque quartier de terre, & icelui ensemencé de Tégle (ic n'y ay point veu de froment) il n'eut moyen d'attendre la maturité d'icelui, pour le recueillir: & néanmoins le grain tombé a surcru & rejeté si merveilleusement, que deux ans apres nous en recueillimes d'aussi beatt, gros, & pesant, qu'il y en ait point en France; que la terre avoit produit sans culture: & de present il continue à repulluler tous les ans. Ladite ile ha environ demie lieue de tour, & au bout du côté de la mer il y a vn tertre, & comme vn hôte paré, où estoit placé le canon dudit sieur de Monts, & là aussi est la petite chappelle bâtie à la Sauvage. Au pied d'icelle il y a des moules tât que c'est merveilles, lesquelles on peut amasser de basse mer, mais elles sont petites. Je croy, que les gens dudit sieur de Monts ne s'oublierent point à prendre les plus grosses, & n'y laisserent que la semence & menue generation. Or quant à ce qui est de l'exercice & occupation de noz François, durant le temps qu'ils ont esté là, nous le toucherons sommairement apres que nous aurons raconduit les navires en France.

Les frais de la marine en telles entreprises *Entreprise* que celle du sieur de Monts sont si grands que *Et voya-* qui n'a les reins forts succumbera facilement: *ge du sieur* & pour éviter aucunement ces frais il cōvient *de Monts* si commodément beaucoup, & se mettre au peril *chose difficile* de demeurer dégradé parmi des peuples qu'ô *generaux* ne conoit point, & qui pis est, en vne terre in-*se.*

culce & toute herissée de forêts. C'est en quoy cette action est d'autant plus genereuse, qu'on y voit le peril eminent, & neantmoins on ne laisse point de braver la Fortune, & franchir tant d'épines quis'y presentent au devât. Les navires du sieur de Monts retournans en France, le voila demeuré en vn triste lieu avec vn bateau & vne barque tant seulement. Et ores qu'on lui promette del'envoyer querir à la revolution de l'an, qui est-ce qui se peut assureur de la fidelité d'Æole & de Neptune deux mauvais maitres, furieux, inconstans, & àmpitoyables? Voila l'état auquel ledit sieur de Monts se reduisoit n'ayant point d'avancement du Roy comme ont eu tous ceux, desquels (hors-mis le feu sieur Marquis de la Roche) nous avons ci devant r'apporté les voyages. Et toutefois c'est celui qui a plus fait que tous les autres, n'ayant point jusques ici laché prise. Mais en fin ie crains qu'il ne faille là tout quitter, au grád vitupere & reproche du nom François, qui par ce moyen est rendu ridicule & la fable des autres nations. Car côme si on se vouloit opposer à la cõversion de ces pauvres peuples Occidentaux, & à l'avancement de la gloire de Dieu, & du Roy, il se trouve des gens pleins d'avarice & d'envie, gens qui ne voudroient point avoir donné vn coup d'épée pour le service du Roy (ainsi que remontroit vn jour à sa Majesté le sieur de Pourtrincourt) gens qui ne voudroient point avoir souffert la moindre peine du monde pour

*Enviés  
sur le pri-  
vilege des  
Castors  
octroyé au  
sieur de  
Monts.*

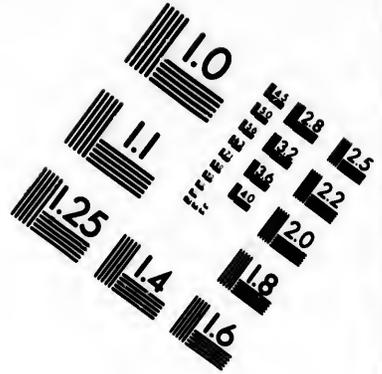
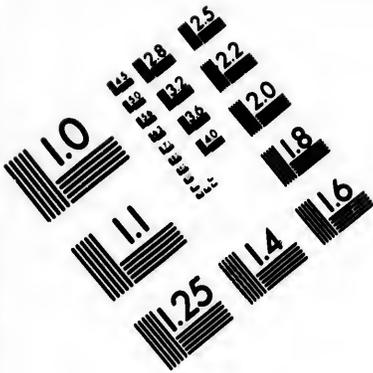
DE L  
l'honneur  
ne tire  
pour sou  
sivement  
Anglois  
les Franc  
Dieu de  
telles ge  
en avoie  
on les éc  
de cause  
Or su  
tot à la v  
fait le vo  
de mise  
pour y a  
tre vne  
fait, il n'a  
temps. I  
tir pour  
pagnie  
bruit este  
foit mer  
gée des y  
de Fland  
& grâds  
deux on  
miles m  
mer son  
que ie  
que Die  
ges.

l'honneur de Dieu, lesquels empêchent qu'on ne tire quelque profit de la province même pour fournir à ce qui est nécessaire à l'établissement d'un tel œuvre, ayans mieux que les Anglois & Hollandois s'en prevaillent que les François, & voulans faire que le nom de Dieu demeure inconnu en ces parties là. Et telles gens, qui n'ont point de Dieu (car s'ils en avoient ilz seroient zelateurs de son nom) on les écoute, on les croit, on leur donne gain de cause. *O tempora; ô mores!*

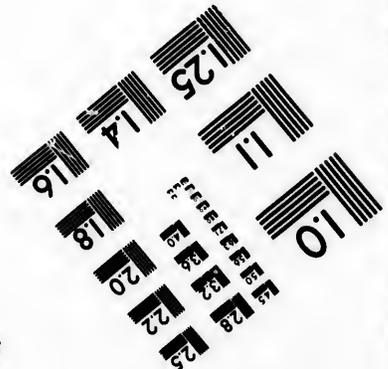
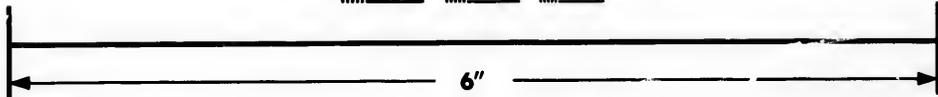
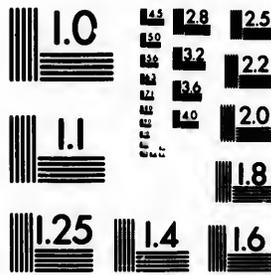
Or sus, appareillons, & nous mettons bientôt à la voile. Le sieur de Poutrincourt avoit fait le voyage par delà avec quelques hommes de mise, non pour y hiverner, mais comme pour y aller marquer son logis, & reconnoître une terre qui lui fust agreable. Ce qu'ayant fait, il n'avoit besoin d'y séjourner plus long temps. Par ainsi les navires estans prêts à partir pour le retour, il se mit & ceux de sa compagnie dedans l'un d'iceux. Ce pendant le bruit estoit par deçà de toutes parts qu'il faisoit merveilles dans Ostende pour lors assiégée dès y avoit trois ans passez par les Alteſſes de Flandres. Le voyage ne fut sans tourmente & grâds perils. Car entre autres i'en reciteray deux ou trois que l'on pourroit mettre parmi les miracles, n'estoit que les accidens de mer sont assez journaliers : sans toutefois que ie vueille obscurcir la faveur speciale que Dieu a toujours montré en ces voyages.

*Retour du  
sieur de  
Poutrin-  
court en  
France.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18 20 22 25  
E E E E  
E E E E

10 11  
E E E E  
E E E E

*Premier  
peril.*

Le premier est d'un grain de vent qui sur le milieu de leur navigation vint de nuit en un instant donner dans les voiles avec vne impetuosité si violente, qu'il renversa le navire en sorte que d'une part la quille estoit à fleur d'eau, & le voile nageoit dessus, sans qu'il y eust moyen, ni loisir de l'ammener, ou desammarrer les écoutes. Incontinent voila la mer tout en feu, & les matelots mêmes tout mouillés sembloient estre environnez de flammes, tant la mer estoit irritée les mariniens appellent ceci Le feu saint Goudran Et de mal-heur, en cette surprise ne se trouvoit vn seul couteau pour couper les cables, ou le voile. Le pauvre vaisseau cependant en ce fortunat demouroit renversé, porté continuellement tant sur des montagnes d'eaux, tantot avallé aux enfers. Bref il falloit s'attendre d'aller boire à ses amis, quand vint vn nouveau renfort de vent qui brisa le voile en mille pieces invtiles par apres à toutes choses. Voile heureux d'avoir par sa ruine sauvé tout ce peuple. Car s'il eust esté neuf c'estoit fait d'eux, & jamais n'eust esté nouvelle. Mais Dieu tente souvent les siens, & les conduit jusques au pas de la mort, à fin qu'ilz reconoissent sa puissance, & le craignent. Ainsi le navire commença à se relever peu à peu: & bien vint qu'il avoit le ventre creux, car si c'eust esté vn fibot à plat fonds & ventre large, il eust esté renversé c'en dessus dessous, mais le laist qui estoit demeuré en bas aida à redresser cetui-ci.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 701

Le deuxieme fut au Casquet ( ile , où *Deuxi-*  
 rocher en forme de casque entre France & *me peril.*  
 Angleterre où n'y a aucune habitation ) à  
 trois lieues duquel estant parvenus il y  
 eut de la jalouſſie entre les maitres de navire  
 (mal qui ruine ſouvent les homes & les affai-  
 res) l'un diſant qu'ô doubleroit bien ledit Caſ-  
 quet, l'autre que non, & qu'il falloit deriver  
 vn petit de la droite route pour paſſer au deſ-  
 ſous de l'ile. En ce fait le mal eſtoit qu'ô ne ſça-  
 voit l'heure du jour, parce qu'il faiſoit obscur,  
 à-cause des brumes, & par conſequent on ne  
 ſçavoit ſ'il eſtoit ebe ou flot. Or ſ'il euſt eſté  
 flot ils euſſent aiſément doublé; mais il ſe  
 trouva que la mer ſe retiroit, & par ce moyen  
 l'ebe avoit retardé & empeché de gagner le  
 deſſus. Si bien qu'approchans dudit roc ilz ſe  
 virent au deſeſpoir de ſe pouvoir ſauver, &  
 falloit neceſſairement aller choquer alencon-  
 tre. Lors chacun de prier Dieu, & demander  
 pardon les vns aux autres, & ſe lamenter pour  
 le dernier reconfort. Sur ce point le Capitai-  
 ne Roſſignol (de qui on avoit pris le navire en  
 la Nouvelle-France, comme nous avons dit)  
 tira vn grand couteau pour tuer le Capitaine  
 Timothée gouverneur du preſent voyage, lui  
 diſant, Tu ne te contentes point de m'avoir  
 ruiné, & tu me veux encore ici faire perdre!  
 Mais il fut retenu & empeché de faire ce qu'il  
 vouloit. Et de verité c'eſtoit en lui vne grande  
 folle, ou pluſtot rage, d'aller tuer vn home qui  
 ſ'en va mourir, & que celui qui veut faire le

coup soit en même peril. En fin comme on alloit donner dessus le roc le sieur de Poutrincour qui des-jà avoit recômandé son ame & sa famille à Dieu, demâda à celui qui estoit à la hune fil n'y avoit plus desperance: lequel dit que non. Lors il dit à quelques vns qu'ilz l'aïdassent à changer les voiles. Ce que firent deux ou trois seulement, & ja n'y avoit plus d'eau que pour tourner le navire, quand la faveur de Dieu les vint aider, & detourner le vaisseau du peril sur lequel ils estoient ja portés. Quelques vns avoient mis le pourpoint bas pour essayer de se sauver en grim pant sur le rocher. Mais ilz n'en eurent que la peur pour ce coup: fors que quelques heures apres estâs arrivez pres vn rocher qu'on appelle Le nid à l'Aigle, ilz cuiderent l'aller aboder pensans que ce fust vn navire, parmi l'obscurité des brumes: d'où estans derechef échappés, ils arriverent en fin au lieu d'où ils estoient partis; ayant ledit sieur de Poutrincourt laissé ses armes & munitions de guerre en l'île sainte Croix en la gardé dudit sieur de Monts, côme vn arre & gage de la bonne volonté qu'il avoit d'y retourner.

*Troisième  
peril.*

*Quatrième  
peril.*

Mais ie pourray bien mettre ici encore vn merveilleux danger duquel ce même vaisseau fut garenti peu apres le depart de sainte Croix, & ce par l'accident d'un mal duquel Dieu sceut tirer vn bien. Car vn certain alteré estant de nuit furtivement descé du par la coustille au fond du navire pour boire son saoul &

D  
empl  
voit  
des-j  
estoi  
Pétan  
nus à  
gran  
étou

*Batim*

*Fro  
dis  
y so  
ve  
de  
the  
son*

**P**

nous  
qui es  
nir to  
Mais  
du c  
fors d  
ve d  
voit d

DE LA NOUVELLE FRANCE. 503  
emplir de vin sa bouteille, il trouua qu'il n'y a-  
voit que trop à boire, & que ledit navire estoit  
des-ja à moitié plein d'eau: de sorte que le péril  
estoit eminent: & eurent de la peine infime à  
Pétrancher avec la pompe. En fin en estans ve-  
nus à-bout, ilz trouverent qu'il y avoit vne  
grande voye d'eau par la quille, laquelle ils  
étoupperent en grande diligence.

---

*Batimens de l'ile Sainte Croix: Incommoditez des  
François audit lieu: Maladies inconnues: Ample  
discours sur icelles: De leurs causes: Des peuples qui  
y sont sujets: Des viandes, mauvaises eaux, air,  
vents, lacs, pourritures des bois, saisons, disposition  
de corps des jeunes, des vieux: Avis de l'Au-  
theur sur le gouvernement de la santé, & gueri-  
sons de diverses maladies.*

CHAP. XXXVI.

**P**ENDANT la navigation susdite,  
le sieur de Monts faisoit travailler  
à son Fort, lequel il avoit assis au  
bout de l'ile à l'opposite du lieu où *Batimens*  
nous avons dit qu'il avoit logé son canon. Ce *de l'ile*  
qui estoit prudemment considéré, à fin de te- *Sainte*  
nir toute la riviere sujete en haut & en bas. *Croix.*  
Mais il y avoit vn mal que ledit Fort estoit  
du côté du Nort, & sans aucun abri,  
fors que des arbres qui estoient sur la ri-  
ve de l'ile, lesquels tout à l'environ il a-  
voit defendu d'abattre. Et hors icelui Fort il

y avoit le logis des Suisses grand & ample, & autres petits representans comme vn faux-bourg. Quelques vns s'estoient cabannés en en la terre ferme pres le ruisseau. Mais dans le Fort estoient le logis dudit sieur de Monts fait d'une belle & artificielle charpenterie, avec la banniere de France au dessus. D'une autre part estoit le magazin, où repositoit le salut & la vie d'un chacun, fait semblablement de belle charpenterie, & couvert de bardeaux. Et vis à vis dudit magazin estoient les logis & maisons des sieurs d'Orville, Champlain, Chap-doré, & autres notables personages. A l'opposite du du logis dudit sieur de Monts estoit vne galerie couverte pour l'exercice soit du jeu ou des ouvriers en temps de pluie. Et entre ledit Fort & la Plateforme où estoit le canon, tout estoit rempli de jardinages, à quoy chacun s'exerçoit de gaieté de cœur. Tout l'automne se passa à ceci: & ne fut pas mal allé de s'estre logé & avoir defriché l'île avant l'hiver, tandis que pardeça on faisoit courir des liyrets souz le nom de maitre Guillaume farcis de toutes sortes de nouvelles: par lesquels entre autres choses ce prognostiqueur disoit que Monsieur de Monts arrachoit des épines en Canada. Et quand tout est bien considéré, c'est bien vrayement arracher des épines que de faire de telle entreprises remplies de fatigues & perils continuels, de soins, d'angoisses, & d'incômodités. Mais la vertu & le courage qui dôpte toutes ces choses, fait que

Maitre  
Guillau-  
me.

D  
ces  
qui  
se re  
hon  
dou  
char  
L  
le pe  
forc  
cun  
eure  
cette  
estoi  
faute  
nuit  
qui e  
autre  
beau  
plus  
de les  
mien  
gard,  
quand  
estoit  
fois au  
C'est  
De se  
souve  
tenir.  
& la g  
les ton  
sure au

DE LA NOUVELLE FRANCE. 505  
ces épines ne sont qu'œillets & roses à ceux  
qui se résolvent à ces actions heroïques pour  
se rendre recommandables à la memoire des  
hommes, & ferment les yeux aux plaisirs des  
doux, qui ne sont bons qu'à garder la  
chambre.

Les choses plus necessaires estant faites, &  
le pere grisart, c'est à dire l'hiver, estant venu,  
force fut de garder la maison, & vivre vn cha-  
cun chez soy. Durant lequel temps noz gens  
eurent trois incommoditez principales en  
cette ile, à-sçavoir faute de bois (car ce qui  
estoit en ladite ile avoit servi aux batimens),  
faute d'eau douce, & le guet qu'on faisoit de  
nuit craignant quelque surprise des Sauvages  
qui estoient cabanés au pied de ladite ile, ou  
autre ennemi. Car la malediction & rage de  
beaucoup de Chrétiens est telle, qu'il se faut  
plus donner garde d'eux, que des peuples infi-  
deles. Chose que ie dis à regret: mais à la  
mienne volonté que ie fusse menteur en ce re-  
gard, & que le sujet de le dire fust ôté. Or  
quand il falloit avoir de l'eau ou du bois on  
estoit contraint de passer la riviere qui est trois  
fois aussi large que la Seine de chacun coté.  
C'estoit chose penible & de longue haleine.  
De sorte qu'il falloit retenir le bateau bien  
souvent vn jour devant que le pouvoir ob-  
tenir. Là dessus les froidures & neiges arrivent  
& la gelée si forte que le cidre estoit glacé dās  
les tonneaux, & falloit à chacun bailler sa me-  
sure au poids. Quāt au vin il n'estoit distribué

*Trois in-  
commodi-  
tés en hi-  
ver à  
Sainte  
Croix.*

*Mechan-  
ceté de  
plusieurs  
Chrétiens*

que par certains jours de la semaine. Plusieurs pareilleux buvoient de Peau de nege, sans prendre la peine de passer la riviere. Bref voici des maladies inconuës semblables à celles que le Capitaine Iacques Quartier nous a representé ci dessus, lesquelles pour cette cause ie ne d'éciray pas, pour ne faire vne repetition vaine. De remede il ne s'en trouvoit point. Tandis les pauvres malades languissoient se consommans peu à peu, n'ayans aucune douceur comme de laiçtage, ou bouillie, pour sustenter cet estomach qui ne pouvoit recevoir les viandes solides, à cause de l'empchement d'une chair pourrie qui croissoit & surabdoit dans la bouche, & quád on la pensoit enlever elle renaissoit du jour au lendemain plus abõdamment que devant. Quant à l'arbre *Annedda* duquel ledit Quartier fait mention, les Sauvages de ces terres ne le conoissent point. Si bien que c'estoit grande pitié de voir tout le monde en langueur, excepté bien peu, & les pauvres malades mourir tout vifs sans pouvoir estre secourus. De cette maladie il y en mourut trente-six, & autres trente-six, ou quarante, qui en estoient touchez guerirrent à l'aide du printemps si-tot qu'il fut venu. Mais la saison de mortalité en icelle maladie font la fin de Janvier, le mois de Fevrier & Mars, ausquels meurent ordinairement les malades chacun à son rang selon qu'ils ont commencé de bonne heure à estre indisposés; de maniere que celui qui commencera la maladie en Fe-

*Maladies  
inconuës,*

*Ci dessus  
chap. 24.*

*Nombre  
des morts  
& mala-  
des.*

*Mois d'a-  
gèreux.*

DE  
vrier  
hater  
cemb  
en Fe  
vril, le  
comm  
il en  
positi  
touch

Le  
ce cor  
malad  
à mo  
nous-  
charg  
d'icell  
en a c  
qu'vn  
affect.

& pui  
senter  
devier  
d'une  
render  
icelles  
vienn  
nuez,

M  
naux  
tions  
lando  
entre

DE LA NOUVELLE FRANCE. 507  
vrier & Mars pourra échapper: mais qui s'hatera trop, & voudra se mettre au lit en Decembre & Janvier il sera en danger de mourir en Febvrier, Mars, ou au commencement d'Avril, lequel temps passé il est en esperance & comme en assurance de salut. Neantmoins il en est demeuré à quelques vns des indispositions, pour en avoir esté trop vivement touchés.

Le sieur de Monts estant de retour en France consulta noz Medecins sur le sujet de cette maladie, laquelle ilz trouverét fort nouvelle, à mon avis, car ie ne voy point que lors que nous-nous en allames, nôtre Apothicaire fust chargé d'aucune ordonnâce pour la guerison d'icelle. Et toutefois il semble qu'Hippocrate en a eu conoissance, ou au moins de quelqu'une qui approchoit. Car au livre *De internis Hippocrate.* il parle de certaine maladie où le vètre, & puis après la rate s'enfle & endurecit, & y ressentent des pointures douloureuses, la peau devient noire & palle, rapportant à la couleur d'une grenade verte: les aureilles & gencives rendent des mauvaises odeurs, & se separent icelles gencives d'avec les dents: des pustules viennent aux jambes: les membres sont attenuez, &c.

Mais particulièrement les Septentrionaux y sont sujets plus que les autres nations plus meridionales. Témoins les Hollandois, Frisons, & autres circonvoisins, entre lesquels iceux Holandois écrivent

*Peuples  
Septentrio-  
naux su-  
jets au  
mal de  
terre de la  
Nouvelle  
France.*

en leurs navigations qu'allans aux indes Orientales plusieurs d'entre eux furent pris de ladite maladie, estans sur la côte de la Guinée: côte dangereuse, & portant vn air pestilent plus de cent lieues avant en mer. Et les memes (i'enten les Holandois) estans allez en l'an mille six cens six sur la côte d'Espagne pour la garder & empecher l'armée Espagnole, furent contraints de se retirer à-cause de ce mal, ayās jetté vingt-deux de leurs morts en la mer. Et si on veu: encore ouir le témoignage d'*Olaus Magnus* traitant des nations Septentrionales, d'où il estoit, Voici ce qu'il en rapporte: Il y a

„ (dit-il) encore vne maladie militaire qui  
 „ tourmente & afflige les assiegez, telle que  
 „ les membres epeßis par vne certaine stupi-  
 „ dité charneuse, & par vn sang corrompu,  
 „ qui est entre chair & cuir s'écoulans cōme  
 „ cire: ils obeissent à la moindre impression  
 „ qu'on fait dessus avec le doigt: & étourdit  
 „ les dents comme prêts à cheoir: change la  
 „ couleur blanche de la peau en bleu: & ap-  
 „ porte vn engourdissement, avec vn dégoust  
 „ de pouvoit prendre medecine: & s'appelle  
 „ vulgairement en la langue du pais *Scorbut*,  
 „ en Grec *ραχεζία*, par aventure à-cause de  
 „ cette mollesse putride qui est souz le cuir,  
 „ laquelle semble provenir del'usage des viā-  
 „ des salées & indigestes, & s'entretenir par  
 „ la froide exhalaison des murailles. Mais elle  
 „ n'aura pas tant de force là où on garnira de  
 „ planches le dedans des maisons. Que si elle

*Olaus*  
*liv. 16.*  
*chap. 51.*

*Manumise*  
*habitude*  
*de corps*  
*corrompēt*  
*les viā-*  
*des.*

D  
 „ con  
 „ nan  
 „ ain  
 „ cul  
 „ beu  
 „ dit e  
 „ rem  
 „ ilz se  
 „ en fi  
 „ bli, i  
 „ par a  
 „ paler  
 „ nent  
 „ leurs  
 „ chair  
 „ die la  
 „ pelle  
 „ dire v  
 „ tout  
 „ vian  
 „ tonne  
 „ de cet  
 Iay  
 cet Aut  
 sçavant  
 qui est la  
 point m  
 dissent,  
 pourrie  
 & si on  
 Mais il

„ continue davantage, il la faut chasser en pre-  
 „ nant tous les jours du bruvage d'absinthe,  
 „ ainsi qu'on pousse dehors la racine du cal-  
 „ cul par vne decoction de vieille ceruoise  
 „ beuë avec du beurre. Le même Autheur  
 „ dit encore en vn autre lieu vne chose fort  
 „ remarquable: Au commencement (dit-il) *C'est au*  
 „ ilz soutiennent le siege avec la force, mais *liv. 9.*  
 „ en fin, le soldat estant par la continuë affoi- *chap. 38.*  
 „ bli, ils enlevent les provisions des assiegeës  
 „ par artifices, finelles, & embuscades, princi-  
 „ palement les brebis, lesquelles ils emmen-  
 „ tent, & les font paître es lieux herbus de *Ceci est*  
 „ leurs maisons, de peur que par defect de *à noter*  
 „ chairs fresches ilz ne tombent en vne mala-  
 „ die la plus triste de toutes les maladies, ap-  
 „ pellée en la langue du pais *Scorbut*, c'est à *Scorbut*  
 „ dire vn estomach navré desseché par cruels  
 „ tourmens, & longues douleurs. Car les  
 „ viandes froides & indigestes prises glou-  
 „ tonnement, semblent estre la vraye cause  
 „ de cette maladie.

J'ay pris plaisir à rapporter ici les mots de  
 cet Autheur pour ce qu'il en parle comme  
 sçavant, & represente allés le mal de la terre  
 qui est la Nouvelle France, sinon qu'il ne fait  
 point mention que les nerfs des jarrets se roi-  
 dissent, ni d'vne abondance de chair à demi-  
 pourrie qui croist & abonde dans la bouche,  
 & si on la pense oter elle repullule toujours.  
 Mais il dit bien de l'estomach navré. Car le

*Ouverture d'un corps mort.*

seigneur de Poutrincourt fit ouvrir vn Negre qui mourut de cette maladie en nôtre voyage, lequel se trouua auoir les parties bien saines, hors-mis l'estomach, lequel auoit des rides comme vicerées.

*Cause de la maladie susdite.*

Et quant à la cause des chairs salées, ceci est bien veritable, mais il y a encore plusieurs autres causes concurrentes, qui fomentent & entretiennent cette maladie : entre lesquelles ie mettray en general les mauvais viures, comprenant souz ce nom les boissons; puis le vice de l'air du pais, & apres la mauuaise disposition du corps: laissant aux Medecins à rechercher ceci plus curieusement. A quoy Hippocrate dit que le Medecin doit prendre garde soigneusement, en considerât aussi les saisons, les vents, les aspects du Soleil, les eaux, la terre même, sa nature & situation, le naturel des hommes, leurs façons de vivre & exercices.

*Am commencement du liure De aere, aquis, & loc.*

*Quelle nourriture cause du mal de la terre Viandes à faire.*

Quant à la nourriture, cette maladie est causée par des viandes froides, sans suc, grossieres, & corrompuës. Il faut donc se garder de viandes salées, enfumées, rances, moïssies, cruës, & qui sentent mauuais, & semblablement de poissons sechés, comme moruës & rayes empunaïssies. bref de toutes viandes melancholiques, lesquelles se cuisent difficilement en l'estomach, se corrompent bien-tot, & engendrent vn sang grossier & melancholique. Ie ne voudroy pourtant estre si scrupuleux que les Medecins, lesquels mettent les chairs de bœufs, d'ours, de sangliers, de pour-

ceaux (Castor)  
vé fort  
sieres: c  
tons, da  
entre le  
tres de  
observa  
atrophie  
ment en  
biscuit,  
du lait,  
trop del  
la biere  
mée, &  
item les  
des bois  
tes & con  
en Holan  
ceux d'A  
lysiës &  
Roterda  
mantes:  
hydropis  
vres qua  
poulmon  
enfants, en  
bes; som  
ladie de l  
par la rate  
Que  
vice qui e  
lantes, c

DE LA NOUVELLE FRANCE. 511  
eaux ( ilz pourroient bien aussi adjoûter les  
Castors, lesquels neantmoins nous ayôs trou-  
vé fort bôs) entre les melancholiques & gros-  
sieres: comme ilz font entre les poissons, les  
tons, dauphins, & tous ceux qui portent lard:  
entre les oiseaux les herons, canars; & tous au-  
tres de riviere: car pour estre trop religieux  
observateur de ces choses on tomberoit en  
atrophie, en dâger de mourir de faim. Ilz met-  
tent encore entre les viandes qu'il faut fuir le  
biscuit, les feves, & lentilles, le frequent v'sage  
du lait, le fromage, le gros vin & celui qui est  
trop delié, le vin blanc, & l'v'sage du vinaigre,  
la biere qui n'est pas bien cuite, ni bien ecu-  
mée, & où il n'y a point assez de houblon:  
item les eaux qui passent par les pourritures  
des bois, & celles des lacs & marais, dorman-  
tes & corrompûes, telles qu'il y en a beaucoup  
en Holande & Frise, là où on a observé que  
ceux d'Amsterdam sont plus sujets aux para-  
lyties & roidissemens de nerfs, que ceux de  
Rotterdam, pour la cause susdite des eaux dor-  
mantes: lesquelles outreplus engendrent des  
hydropisies, dysenteries, cours de ventre, fié-  
vres quartes, & ardentes, enflures, vlcères de  
poulmons, difficultez d'haleine, hergnes aux  
ensans, enflures de veines & vlcères aux jam-  
bes; somme elles sont du tout propres à la ma-  
ladie de laquelle nous parlons, estans attirées  
par la rate où elles laissent toute leur corruptiô.

Quelquefois aussi ce mal arrive par un  
vice qui est même es eaux de fontaines cou-  
lantes, comme si elles sont parmi ou pres

*Manu-  
scrit*

Plin. liv.  
25, chap. 3.

Stomac-  
cace.  
scelorybe

Britan-  
nica herbe

Strabon.

Le sieur  
de Ioin-  
ville.

Les Coui-  
sres de  
Savoie.

des marais, ou si elles sortent d'une terre bou-  
euse, ou d'un lieu qui n'a point l'aspect du So-  
leil. Ainsi Plin recite qu'au voyage que fit le  
prince Cesar Germanicus en Allemagne, ayant  
donné ordre de faire passer le Rhin à son ar-  
mée, à fin de gagner toujours pais, il la fit ca-  
per le long de la marine es côtes de Frise en  
un lieu où ne se trouva qu'une seule fontaine  
d'eau douce, laquelle neantmoins fut si perni-  
cieuse, que tous ceux qui en burent perdi-  
rent les dents en moins de deux ans: & eurent  
les genoux si lâches & denoiez, qu'ils ne se  
pouvoient soutenir. Ce qui est proprement  
la maladie de laquelle nous parlons, laquelle  
les Medecins appelloient *stomacacé*, c'est à dire  
Mal de bouche, & *scelorybe*, qui veut dire  
Tremblement de cuisses & jambes. Et ne fut  
possible de trouver remede, sinó par le moyé  
d'une herbe dite *Britannica*, qui d'ailleurs est  
fort bonne aux nerfs, aux maladies & accidens  
de la bouche, à la squinancie, & aux morsures  
des serpens: Elle a les feuilles longues, & tirant  
sur le verd brun, & produit vne racine noire,  
de laquelle on tire le jus, comme on fait des  
feuilles. Strabon dit qu'il en print au-  
tant à l'armée qu'*Ælius Gallus* mena en Ara-  
bie par la commission de l'Empereur Augu-  
ste. Et autant encore en print à l'armée de  
saint Loys en Égypte, selon le rapport du  
sieur de Ioinville. On voit d'autres effects des  
mauvaises eaux assez pres de nous, sçavoir en  
la Savoie, où les femmes (plus que les homes,  
à cause

DE  
à cause  
naircs  
comm  
A  
de la g  
recage  
quel v  
velle.  
qualit  
quens  
dans l  
humé  
sémén  
bouch  
parlé,  
dedan  
nerfs;  
deux p  
-ay d  
l'air.  
plus v  
qualit  
& les  
que e  
fib de  
O  
Latin  
plus  
archi  
mient  
vent-  
nozi

DE LA NOUYELLE FRANCE. 513  
à cause qu'elles sont plus froides) ont ordi-  
nairement des enflures à la gorge grosses  
comme des bouteilles.

Après les eaux, l'air aussi est vn des peres  
de la generation de cette maladie es lieux ma-  
recageux & humides, & opprés au Midi, le-  
quel volontiers est pluvieux. Mais en la Nou-  
uelle France il y a encore vne autre mauuaise  
qualité de l'air, à cause des lacs qui y sont fre-  
quens, & des pourritures qui sont grandes  
dans les bois, l'odeur desquelles les corps ayās  
humés pluies de l'automne & del'hiver, ai-  
sément s'y engendrent, les corruptions de  
bouche, & enflures de jambes dont nous auos  
parlé; & vn froid insensiblement s'insinue là  
dedans, qui engourdit les membres, roidit les  
nerfs, contrainct d'aller à quatre pieds avec  
deux poténées, & en fin tenir le liēt.

*Quel air  
contraire  
à la santé.*

Et d'autant que les vents participent de  
l'air, voire sont vn air coulant d'vne force  
plus vehemente que l'ordinaire, & en cette  
qualité ont vne grande puillance sur la santé  
& les maladies des hommes, disons en quel-  
que chose, sans nous eloigner neantmoins du  
fil de nostre histoire.

*Quels  
vents  
sains &  
non sains.*

On rient le vent de Levant (appelle par les  
Latins *Subolanus*, qui est le vent d'Est) pour le  
plus sain de tous, & pour cette cause les sages  
architectes donnent avis de dresser leurs bati-  
mens à l'aspect de l'Aurore, & opposite est le  
vent qu'on appelle *Favonius*, ou Zephyre, que  
noz mariniets nomment Ouest, ou Ponant,

lequel est doux & germeux par deça. Le vent de Midi, qui est le Su (appelle *Suster* par les Latins) est chaud & sec en Afrique: mais en traversant la mer Mediterranée, il acquiert vne grande humidité, qui le rend tempetueux & putrefactif en Provence & Languedoc. Son opposite est le vent de Nort, autrement dit *Boreas*, Bize, Tramontane, lequel est froid & sec, chasse les nuages & balaye la region acrée. On le tient pour le plus sain apres le vent de Levant. Or ces qualitez de vent reconues par deça ne font point vne regle generale par toute la terre. Car le vent du Nort au dela de la ligne equinoctiale n'est point froid comme par deça, ni le vent de Su chaud, pour ce qu'en vne longue traverse ils empruntent les qualitez des regions par où ilz passent: joint que le vent de Su en son origine est rafraichissant, à ce que rapportent ceux qui ont fait des voyages en Afrique. Ainsi il y a des regions au Perou (comme en Lima, & aux plaines) où le vent de Nort est maladié & ennuyeux: & par toute cette côte, qui dure plus de cinq cens lieues, ilz tiennent le Su pour vn vent sain & frais, & qui plus est tresserain & gracieux; memes que jamais il n'y pleut (à ce que recite Ioseph Acoffa) tout au contraire de ce que nous voyons en nostre Europe. Et en Hespagne le vent de Levant que nous avons dit estre sain, le même Acoffa dit qu'il est ennuyeux & mal-sain. Le vent *Circius*, qui est le Nord est, est si impetueux & bruiant, & nuisible, aux rives

*Les vents  
n'ont mé-  
mes qua-  
litez en  
souslieux.*

*Liv. 3.  
chap. 3.*

DE  
Occid  
qu'vn  
il souf  
qu'il f  
cette r  
ni arbu  
bois il  
poisso  
par de  
en la N  
font pa  
(qui so  
pétueu  
& ceu  
redou  
lontier  
aussi a  
vent:  
sujets:  
grand  
en can  
maux  
quer le  
vaife c  
nature  
(comm  
lacs, &  
mante  
les exh  
ce ven  
plus g  
de, sp

DE LA NOUVELLE FRANCE. 515  
Occidentales de Norvvego, que s'il y a quel-  
qu'un qui entreprenne de voyager par là quand  
il souffle, il faut qu'il face état de sa perte, &  
qu'il soit suffoqué : & est ce vent si froid en  
cette region qu'il ne souffre qu'aucun arbre,  
ni arbrilleau y naisse : tellement qu'à faute de  
bois il faut qu'ilz se servent d'os de grands  
poissons pour cuire leurs viandes. Ce qui n'est  
pardeça. De même avons-nous expérimenté  
en la Nouvelle-France que les vents de Nort ne  
sont pas bōs pour la santé : & ceux de Noroest  
(qui sont les Aquilons roides, apres, & tem-  
pétueux) encores pires : lesquels noz malades,  
& ceux qui avoient là hiverné l'an precedent,  
redoutoient fort, pour ce qu'il y tomboit vo-  
lontiers quelque'un lors que ce vent souffloit,  
aussi avoient-ilz quelque ressentiment de ce  
vent : ainsi que nous voyons ceux qui sont  
sujets aux hernies & enterocèles supporter de  
grandes douleurs lors que le vent de Midi est  
en campagne : & comme nous voyons les ani-  
maux mêmes par quelques signes prognosti-  
quer les changemens des temps. Cette mau-  
vaise qualité de vent (par mon avis) vient de la  
nature de la terre par où il passe, laquelle  
(comme nous avons dit) est fort remplie de  
lacs, & iceux tres-grands, qui sont eaux dor-  
mantes, par maniere de dire. A quoy j'ajoute  
les exhalaisons des pourritures des bois, que  
ce vent apporte, & ce en quantité d'autant  
plus grande, que la partie du Noroest est gran-  
de, spacieuse, & immense.

*Olaus  
Magnus  
liv. 1.  
chap. 10.*

*Ressenti-  
ment des  
ventes. Et  
temps à  
venir des  
malades  
Et ani-  
maux.*

*Saisons.*

Les saisons aussi sont à remarquer en cette maladie, laquelle ie n'ay point veu, ni ouï dire qu'elle commence la batterie au printemps, ni en l'été, ni en l'automne; si ce n'est à la fin; mais en l'hiver. Et la cause de ceci est que comme la chaleur renaissante du printemps fait que les humeurs resserées durant l'hiver se dispersent jusques aux extremités du corps, & le decharge de la melancholie, & des sucx exorbitants qui se sont amassez durât l'hiver: ainsi l'automne à mesure que l'hiver approche les fait retirer au dedans, & nourrit cette humeur melancholique & noire, laquelle abonde principalement en cette saison, & l'hiver venu fait paroître ses effets aux dépens des patients. Et Galien en rend la raison, disant que

*Galen.**Comm.**3. lib.**de nat.**hum.*

les sucx du corps alans esté rotis par les ardeurs de l'esté, ce qu'il y en peut rester apres que le chaud a esté expulsé, devient incōtinent froid & sec; c'est à sçavoir froid par la privation de la chaleur, & sec entant qu'au deslechement de des sucx tout l'humide qui y estoit a esté consommé. Et de là vient que les maladies se font entant en cette saison, & plus on va avant plus la nature est foible; & les intemperies froides de l'air s'estans glillées dans vn corps ja disposé, elles le manient à baguette, comme on dit, & n'en ont point de pitié.

*Mauvais**ses nourri-**tures &**incommo-**dités de la**mer.*

J'adjouteray volontiers à tout ce que dessus les mauvaises nourritures de la mer, lesquelles apportent beaucoup de corruptions aux corps humains en vn long voyage. Car il

D  
faut  
vivr  
ce p  
tres  
avio  
refer  
allio  
souff  
vian  
& p  
de m  
porte  
fruits  
bons  
& of  
leur  
re. Et  
aussi  
& en  
croire  
que ie  
Nouv  
O  
estre  
ter, &  
rellen  
siers,  
ceux  
& ceu  
vne a  
ladies  
d'estu

DE LA NOUVELLE FRANCE. 517  
faut par necessité apres quatre ou cinq jours  
vivre de salé, ou mener des moutons vifs, & for-  
ce poullailles: mais ceci n'est que pour les mai-  
tres & gouverneurs des navires: & nous n'en  
avons point en nôtre voyage sinon pour la  
reserve & multiplication de la terre où nous  
allions. Les matelots donc & gens passagers  
souffrent de l'incômodité tant au pain qu'aux  
viandes, & boissons. Le biscuit devient rancé  
& pourri, les moruës qu'on leur baille sont  
de memes: & les eaux empunaisies. Ceux qui  
portent des douceurs soit de chairs, ou de  
fruits, & qui vsent de bon pain & bon vin &  
bons potages, evitent aisément ces maladies,  
& oserois par maniere de dire, répondre de  
leur santé, s'ilz ne sont bien mal sains de natu-  
re. Et quand ie considere que ce mal se prent  
aussi bien en Holande, en Frize, en Hespagne,  
& en la Guinée, qu'en Canada, ie suis induit à  
croire que la principale cause d'icelui est ce  
que ie vien de dire, & qu'il n'est particulier à la  
Nouvelle-France.

Or apres tout ceci il fait bon en tout lieu  
estre bien composé de corps pour se bien por-  
ter, & vivre longuement. Car ceux qui natu-  
rellement accueillent des sucz froids & gros-  
siers, & ont la masse du corps poreuse, item  
ceux qui sont sujets aux oppilations de la rate,  
& ceux qui menent vne vie sedentaire, ont  
vne aptitude plus grande à recevoir ces ma-  
ladies. Par ainsi vn Medecin dira qu'un homme  
d'estude ne vaudra rié en ce pais là, c'est à dire

*Disposi-  
tion de  
corps.*

qu'il n'y vivra point sainement: ni ceux qui ahannent au travail, ni les songe-cieux, hommes qui ont des ravassemens d'esprit, ni ceux qui sont souvent assaillis de fièvres, & autres sortes de telles gens. Ce que ie croiroy bien, d'autant que ces choses accumulent beaucoup de melancholie, & d'humeurs froides & superflues. Mais toutefois i'ay éprouvé par moy-même, & par autres, le contraire, contre l'opinion de quelques uns des nôtres, voire même du *Sagamos Memberton*, qui fait le devin entre les Sauvages, lesquels (arrivant en ce pais là) disoient que ie ne retournerois jamais en France, ni le sieur Bouillet (jadis Capitaine du regiment du sieur de Poutrincourt) lequel la pluspart du temps y a esté en fièvre (mais il se traitoit bien) & ceux-là mêmes conseilloient nos ouvriers de ne gueres se pener au travail (ce qu'ils ont fort bié retenu). Car ie puis dire sans mentir que jamais ie n'ay tant travaillé du corps, pour le plaisir que ie prenois à dresser & cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des pourceaux, y faire des parterres, aligner les allées, batir des cabinets, semer fromét, segle, orge, avoine, fèves, pois, herbes de jardin, & les arrouser, tant j'avoys desir de reconoitre la terre par ma propre experience. Si bien que les jours d'esté m'estoient trop courts, & bien souvent i'y estois encore à la lune. Quant est du travail de l'esprit i'en avois honnêtement. Car chacun estant retiré au soir, parmi les caquets, bruits, & tintamares,

*Exercices  
de l'Au-  
theur en  
la Non-  
velle-  
France.*

*Travail  
d'esprit.*

l'este  
que  
teux  
Pou  
heu  
tien  
en b  
faço  
nec  
man  
préc  
Et b  
quel  
cela  
ie m  
fruit  
jama  
bon  
prin  
tien  
la C  
côté  
par  
lont  
vien  
hai  
ep e  
Mai  
Et p  
né b  
gen  
vne

l'estois enlos en mon étude lisant ou écrivant quelque chose. Mémes ie ne seray point honteux de dire qu'ayant esté prié par le sieur de Poutrincourt, nôtre chef de donner quelques heures de mon industrie à enseigner Chrétiennement nôtre petit peuple, pour ne vivre en bêtes, & pour donner exemple de nôtre façon de vivre aux Sauvages, ie l'ay fait en la nécessité, & en estant requis, par chacun Dimanche, & quelquefois extraordinairement, préque tout le temps que nous y avons esté. Et bien me vint que i'avois porté ma Bible & quelques livres, sans y penser: Car autrement cela m'eust fort fatigué, & eust esté cause que ie m'en serois excusé. Or cela ne fut point sans fruit, plusieurs m'ayâs rendu témoignage que jamais ilz n'avoient tant ouï parler de Dieu en bonne part, & ne sachans auparavant aucun principe de ce qui est de la doctrine Chrétienne: qui est l'estat auquel vit la pluspart de la Chrétienté. Et sil y eut de l'edification d'un côté, il y eut aussi de la medifance de l'autre, par ce que d'une libetté Gallicane ie disoy volontiers la verité. A propos dequoy il me souvient de ce que dit le Prophete Amos: *Ils ont haï (dit-il) celui qui les arguoit à la porte, & ont en abomination celui qui parloit en integrité.* Mais en fin nous avons tous esté bons amis. Et parmi ces choses Dieu m'a toujours donné bonne & entiere santé, toujours le goust genereux, toujours gay & dispos, sinon qu'yât vne fois couché dâs les bois, pres d'un ruisseau

*Office de  
pieté de  
l'Amiens  
de cette  
histoire.*

*Amos. 5.  
vers. 10.*

en temps de nege, j'eu comme vne crampe ou sciatique à la cuisse l'espace de quinze jours, sans toutefois manquer d'appetit. Aussi prenoy-ie plaisir à ce que ie faisoys, desirieux de confiner là ma vie, si Dieu benissoit les voyages.

*Enfans.*

Je seroy trop long si ie vouloy ici rapporter ce qui est du naturel de toutes personnes, & dire quant aux enfans qu'ilz sont plus sujets que les autres à cette maladie, d'autant qu'ils ont bien souvent des vlcères à la bouche & aux gencives, à cause de la substance aigueuse dont leurs corps abondent: & aussi qu'ils amassent beaucoup d'humeurs cruës par leur dereglement de vivre, & par les fruits qu'ilz mangent en quantité & ne s'en saoulent jamais, & au moyen dequoy ils accueillent grande quantité de sang sereux, & ne peut la rate oppilée absorber ces serosités: Et quant aux vieux, qu'ils ont la chaleur enervée, & ne peurent resister à la maladie, estans remplis de crudités: & d'une temperature froide & humide, qui est la qualité propre à la promouvoir, susciter & nourrir. Je ne veux entreprendre sur l'office des Medecins craignant la verge censoriale. Et toutefois avec leur permission, sans toucher à leurs ordonnances d'agarric, d'aloës, de reubarbe, & autres ingrediens, ie diray ici ce qui me semble estre plus propt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, tant pour la conservation de leur santé que pour le remede de la maladie.

*Vieillars.*

DE

Ce

contra  
 donc p  
 rudes,  
 qui off  
 meille  
 saulce  
 tout f  
 lité de  
 refroi  
 grossi  
 poisse  
 bonn  
 est aff  
 mal fa  
 refus  
 avoir  
 d'un  
 de la  
 tout  
 celle  
 rable  
 ciés  
 ni de  
 ge,  
 vés  
 gat  
 per  
 vn  
 me  
 au  
 for

C'est yn axiome certain qu'il faut guerir vn contraire par son contraire. Cette maladie donc provenant d'vne indigestion de viandes rudes, grossieres, froides & melancholiques, qui offensent l'estomach, ie trouve bon (sauf meilleur avis) de les accompagner de bonnes saulces soit de beurre, d'huile, ou de graisse, le tout fort bien epicé, pour corriger tât la qualité des viandes, que du corps interieurement refroidi. Ceci est dit pour les viandes rudes & grossieres, comme féves, pois : & pour le poisson. Car qui mangera de bons chapons, bonnes perdris, bons canars, & bons lapins, il est assure de sa santé, ou il aura le corps bien mal fait. Nous avons eu des malades qui sont resuscités de mort à vie, ou peu s'en faut, pour avoir mangé deux ou trois fois du consommé d'vn coq. Le bon vin pris selon la necessité de la nature, est vn souverain preservatif pour toutes maladies, & particulierement pour celle-ci. Les sieurs Macquin & Georges honorables marchans de la Rochelle, comme associés du sieur de Monts, nous en avoient fourni de quarante-cinq tonneaux en nostre voyage, dont nous-nous sommes fort bien trouvés. Et noz malades memes ayans la bouche gatée, & ne pouvans manger, n'ont jamais perdue le gout du vin, lequel ilz prenoïent avec vn tuiau. Ce qui en a garenti plusieurs de la mort. Les herbes tendres au printemps sont aussi fort souveraines. Et outre-ce que la raison veut qu'on le croye, ie l'ay experimenté

*Avis sur  
la mala-  
die de la  
Nouvelle  
France.  
Bon vin.*

*Bonnes  
viandes.*

*Herbes  
printan-  
nieres.*

en estant moy-même allé cueillir plusieurs fois par les bois pour noz malades avant que celles de nos jardins fussent en vſage. Ce qui les remettoit en gout, & leur confortoit le ſtomach debilité.

*Galoches.*  
*Où ne*  
*faut avoir*  
*fenestres.*

*Poëles.*

*Poëles és*  
*jardins.*

Et pour ce qui regarde l'exterieur du corps, nous-nous sommes fort bien trouvés de porter des galoches avec noz souliers pour eviter les humidités. Ne faut avoir aucune ouverture au logis du côté du vent de Noroest, vent dangereux: ains du côté de l'Est, ou du Su. Fait bõ estre bien couché (& m'en a bien pris d'avoir porté les choses à ce necessaires) & sur tout se tenir nettement. Mais ie trouveroy bõ l'vſage des poëles tels qu'ils ont en Allemagne, au moyen desquels ilz ne sentent point d'hiver, sinon entant qu'il leur plait estans en la maison. Voire même és jardins ils en ont en plusieurs lieux qui temperent tellement la froidure de l'hiver, qu'en cette saison àpre & rude on y voit des orengers, limoniers, figuiers, grenadiers, & toutes telles sortes d'arbres, produire des fruits aussi bons qu'en Provence. Ce qui est d'autant plus facile à faire en cette nouvelle terre, qu'elle est toute couverte de bois (hors-mis quand on vient au país des Armouchiquois, à cent lieuës plus loin que le Port Royal) & en faisant de l'hiver vn été on découvrira la terre: laquelle n'ayant plus ces grands obstacles, qui empechent que le soleil lui face l'amour & l'échauffe de sa chaleur, il n'y a point

DE  
de dou  
nerenc  
thizan  
à prese

c'est d  
nous  
quels  
nous  
Quar  
de mo  
tissen  
froide  
amass  
tre ce  
blem  
point  
lage  
tout  
dura  
de se  
qu'on  
com  
train  
gna  
trap  
bor  
cha  
fru  
po  
tal

DE LA NOUVELLE FRANCE. 523  
de doute qu'elle ne devienne temperée, & ne rendre vn air tres-doux : & bien sympathizant à nôtre humeur, n'y ayant, mêmes à present, ny froid, ni chaud excessif.

Or les Sauvages, qui ne sçavent que c'est d'Allemagne, ni de leurs coutumes, nous enseignent cette même leçon lesquels estans sujets à ces maladies (comme nous avons veu au voyage de Jacques <sup>Sueurs</sup> Quartier) vsent souvent de sueurs, comme <sup>des Sauvages.</sup> de mois en mois, & par ce moyen se garentissent, chassans par la sueur toutes humeurs froides & mauvaises qu'ilz pourroient avoir amassées. Mais vn singulier preservatif, contre cette maladie traitresse qui vient insensiblement, & depuis qu'elle s'est logée ne veut point sortir, c'est de suivre le conseil du sage des sages lequel apres avoir consideré toutes les afflictions que l'homme se donne durant sa vie, n'a rien trouvé meilleur que de *se réjouir & bien faire, & prendre plaisir à ce qu'on fait.* <sup>Ecclesi. vers. 12. & 22.</sup> Ceux qui ont fait ainsi en nôtre compagnie se sont bien trouvez : au contraire quelques vns toujours grōdans, grongnans, mal-contens, faineans, ont esté attrapez. Vray est que pour se rejouir il fait <sup>Moyés de resonif- sance.</sup> bon avoir les douceurs des viandes fresches, chairs, poissons, laitages, beurres, huiles, fruits, & semblables: ce que nous n'avions point à souhait (r'enten le commun: car en la table du sieur de Pourtrincourt quelqu'vn de la

troupe apportoit toujours quelque gibier, ou venaison, ou poisson frais) Et si nous eussions eu demie douzaine de vaches, ie croy qu'il n'y fust mort persone.

Reste vn preservatif necessaire pour l'accomplissement de jouissance, & à fin de prendre plaisir à ce que l'on fait, c'est d'avoir l'honnête compagnie vn chacun de sa femme legitime: car sans cela la chere n'est pas entiere, on a toujours la pensèe tendue à ce que l'on aime & desire, il y a du regret, le corps devient cacochyme, & la maladie se forme.

*Arbre de  
vie. Voy  
ci dessus  
chap. 24.*

*Sassafras.*

Et pour vn dernier & souverain remede, ie renvoye le patient à l'arbre de vie ( car ainsi le peut-on bien qualifier ) lequel Iacques Quartier ci dessus a appellé *Annedda*, non encores concu en la côte du Port Royal, si ce n'est d'aventure le Sassafras, dont il y a quantité en certains lieux, & est certain que ledit arbre y est fort singulier. Mais le sieur Champlain qui est presentement en la grande riviere de Canada, passant l'hiver au quartier même où ledit Quartier hiverna, ha charge de le reconoitre, & en faire provision.

Decouvert

Mon

seins

sheurs

Terre

barre

Morta



au Su: &  
vres vne  
en déco  
plus heu  
d'autant  
avancer  
en la ha  
golfes g  
dedans  
ver ce  
fit en se  
comm  
saincte  
en ava  
quara

Decouuement de nouvelles terres par le sieur de  
 Monts: Contes fabuleux de la riuere & ville  
 feinte de Norombega: Resuscitation des au-  
 sheurs qui en ont écrit: Battaes des Morues en la  
 Terre-neuve: Kinibeki: Chouacoet: Male-  
 barre: Armonchiquois: Mort d'un François tué:  
 Mortalité des Anglois en la Virginie.

CHAP. XXXVII.



A saison dure estant passée, le  
 sieur de Monts estinué de cette  
 triste demeure de sainte Croix  
 delibera de chercher vn autre  
 port en pais plus chaud & plus  
 au Su: & à cet effect fit armer & garnir de vi-  
 vres vne barque pour suivre la côte, & aller  
 en decouurant pais nouveaux, chercher vn  
 plus heureux port en vn air plus temperé. Et  
 d'autant qu'en cherchant on ne peut pas tant  
 avancer comme lors qu'on va à pleins voiles  
 en la haute mer, & que trouuant des bayes &  
 golfes gifans entre deux terres il faut penetrer  
 dedans, pour ce que là on peut aussi tot trou-  
 ver ce que l'on cherche comme ailleurs, il ne  
 fit en son voyage qu'environ six vingts lieuës,  
 comme nous dirons à cette heure: Depuis  
 sainte Croix jusques à soixante lieuës de là  
 en avant la côte git Est & Ouest, & par les  
 quarante-cinq degtez: au bout desquelles

*Voyage  
 du sieur  
 de Monts  
 pour le  
 decouuer-  
 te de nou-  
 velles  
 terres.*

*Kinibe-  
ki.*

soixante lieues est la riviere dite par les Sauvages *Kinibeki*. Depuis lequel lieu jusques à Malebarre elle git Nort & Su, & y a del'vn à l'autre encore soixante lieues à droite ligne, sans suivre les bayes. C'est où se termina le voyage dudit sieur de Monts, auquel il avoit pour conducteur de sa barque le sieur de Champdoré. En toute cette côte jusques à *Kinibeki* il y a beaucoup de lieux où les navires peuvent estre à couvert parmi les iles, mais le peuple n'y est frequent comme il est au dela: & n'y a rien de remarquable ( du moins qu'on ait veu au dehors des terres ) qu'une riviere de laquelle plusieurs ont écrit des fables à la suite l'un de l'autre, de memes que ceux qui sur la foy des Commentaires de Hanno Capitaine Carthaginois avoient feint des villes en grand nombre par lui baties sur la côte de l'Afrique qui est arrosée de l'Ocean, parce qu'il fit vn coup heroique de naviguer jusques aux iles du Cap de Vert, & long temps depuis lui personne n'y avoit esté, la navigation n'estant point alors tant asseurée sur cette grande mer qu'elle est aujourd'hui par le benefice del'aiguille marine.

*Plin. liv.  
5. chap. 1.*

Sans donc amener ce qu'ont dit les premiers, Hespagnols & Portugais, ie reciteray ce qui est au dernier livre intitulé Histoire universelle des Indes Occidentales, imprimé à Douay l'an dernier mil six cens sept, lors qu'il parle de *Notombega*. Car en rapportant ceci, j'auray aussi dit ce qu'ont écrit les precedens,

DE L  
de qui les

„ Plus

„ theur,

„ *Norium*

„ d'vng

„ quel o

„ nom: e

„ Sur l'e

„ propre

„ le long

„ & ver

„ bre de

„ pour

„ même

France.

en natu

molie: e

là faites

d'arbres

tion &

& non

mer ne

roit en

res, po

pour le

de *Can*

point à

travers

reçoit

de ven

tant f

de qui les derniers sont tenanciers.

„ Plus outre vers le Septentrion (dit l'Au- Contes  
fabuleux  
de la ri-  
viere de  
Norumbega.  
 „ theur, après avoir parlé de la Virginie) est  
 „ *Norumbega*, laquelle d'une belle ville, &  
 „ d'un grand fleuve est assez connue, encore  
 „ que l'on ne trouve point d'où elle tire ce  
 „ nom: car les Barbares l'appellent *Agguncia*,  
 „ Sur l'entrée de ce fleuve il y a une île fort  
 „ propre pour la pecherie. La region qui va  
 „ le long de la mer est abondante en poisson,  
 „ & vers la Nouvelle-France ha grand nom-  
 „ bre de bêtes sauvages, & est fort commode  
 „ pour la chasse, & les habitans vivent de  
 „ même façon que ceux de la Nouvelle-  
 „ France. Si cette belle ville a onques esté  
 „ en nature, ie voudroy bien sçavoir qui l'a de-  
 „ molie: car il n'y a que des cabanes par ci par  
 „ là faites de perches & couvertes d'écorces  
 „ d'arbres, ou de peaux, & s'appellent l'habita-  
 „ tion & la riviere tout ensemble *Pempsegoes*,  
 „ & non *Agguncia*. La riviere hors le flux de la  
 „ mer ne vaut pas la riviere d'Oise. Et ne pour-  
 „ roit en cette côte là y avoir de grandes rivie-  
 „ res, pour ce qu'il n'y a point assez de terres  
 „ pour les produire, à cause de la grande riviere  
 „ de *Canada*, qui va comme cette côte, & n'est  
 „ point à quatre vingts lieux loin de là en  
 „ traversant les terres, laquelle d'ailleurs  
 „ reçoit beaucoup de rivieres decoulantes  
 „ de vers *Norumbega*: à l'entrée de laquelle  
 „ tant s'en faut qu'il n'y ait qu'une île, que

plustot le nombre en est (par maniere de dire) infini, d'autant que cette riviere s'elargissant, comc vn *Lambda* lettre Grecque  $\Lambda$ , la sortie d'icelle est toute pleine d'iles; desquelles y en a vne bien avant (& la premiere) en mer, qui est haute & remarquable sur les autres.

Mais quelqu'un dira que je m'equivoque en la situation de *Norumbega*, & qu'elle n'est pas là où je la prens. A cela ie répons que l'Autheur de qui i ay n'agueres rapporté les paroles, m'est suffisante caution en ceci, lequel en sa Charte géographique a situé l'embouchure de cette riviere, par les quarante quatre degrez, & sa pretenduë ville par les quarante cinq. En quoy nous ne sommes differens que d'un degré, qui est peu de chose. Car la riviere que j'enten es au quarante-cinquième degré, & de ville il n'y en a point. Or faut-il bien necessairemēt que ce soit cette riviere, par ce qu'icelle passée, & celle de *Kibiki*, (qui est en même hauteur) il n'y a point d'autre riviere en avant dont on doive faire cas jusque à la Virginie. L'adjoute encore que puis que les Barbares de *Norumbega* vivēt comme ceux de la Nouvelle-France; & ont de la chasse abondamment, il faut que leur province soit assise en nostre Nouvelle-France: car d'icinquante lieues plus loin il n'y a plus tant de chasse, par ce que les bois y sont plus clairs, & les habitans arētés, & en plus grand nombre qu'à *Norumbega*.

Bien

D  
Bi  
nom  
lacion  
,, Pa  
,, po  
,, de  
,, Ou  
,, N  
,, (ce  
,, laq  
,, ce  
,, d'il  
,, qu  
,, vil  
,, co  
,, pe  
,, son  
,, Te  
,, cō  
,, plu  
,, pa  
ne rec  
les di  
appel  
qui j  
lieux  
jectu  
les ro  
niers  
à tres  
de, c  
jama

Bien est vray qu'un Capitaine de marine nommé Ican Alfonse Xainctongeois en la relation de ses voyages aventureux a écrit que

„ Passé l'île de Saint Iean (laquelle ie prens  
 „ pour celle que j'ay appelée ci dessus L'île  
 „ de Bacillos ) la côte tourne à l'Ouest &  
 „ Ouest-Sur-Ouest, jusques à la riviere de  
 „ *Norembergue* nouvellement découverte  
 „ (ce dit-il) par les Portugalois & Hespagnols,  
 „ laquelle est à trente degrez: adjoutant que  
 „ cette riviere ha en son entrée beaucoup  
 „ d'îles, bancs, & rochers: & que dedans bien  
 „ quinze ou vingt lieuës est batie vne grande  
 „ ville, où les gens sont petits & noiratres,  
 „ comme ceux des Indes, & sont vêtus de  
 „ peaux dont ils ont abondance de toutes  
 „ sortes. Item que là vient mourir le Banc de  
 „ Terre-neuve: & que passé cette riviere la  
 „ côte tourne à l'Ouest & Ouest-Norouest  
 „ plus de deux cens cinquante lieuës vers un  
 „ pais où il y a des villes & chateaux. Mais ie  
 ne reconoy rien, où bien peu de verité en tous  
 les discours de cet homme ici: & peut-il bien  
 appeller ses voyages aventureux, nō pour lui,  
 qui jamais ne fut en la centième partie des  
 lieux qu'il décrit ( au moins il est aisé à le con-  
 jecturer) mais pour ceux qui voudront suivre  
 les routes qu'il ordonne de suivre aux mari-  
 niers. Car si ladite riviere de *Norembergue* est  
 à trente degrez il faut que ce soit en la Flori-  
 de, qui est contredire à tous ceux qui en ont  
 jamais écrit, & à la verité même. Quant à ce

*Autre re-  
 cit fabu-  
 leux de la  
 riviere de  
 Norem-  
 bergue.*

*Grand  
Banc de  
la Terre-  
neuve.*

*Banque-  
reau.*

*Banc lac-  
quet.*

qu'il dit du *Banc de Terre-neuve*, il finit ( par le rapport des mariniers environ l'ile de *Sable*, à l'endroit du *Cap Breton*. Bien est vray qu'il y a quelques autres bancs, qu'on appelle *Le Banquereau*, & *Le Banc lacquet*, mais ilz ne sont que de cinq, ou six, ou dix lieues, & sont separez du *grand Banc de Terre-neuve*. Et quant aux hommes ilz sont de belle & haute stature en la terre de *Norumbega*. Et de dire que passé cette riviere la côte git Ouest & Ouest-Norouest, cela n'a aucune preuve. Car depuis le *Cap Breton* jusques à la pointe de la *Floride* qui regard l'ile de *Cuba*, il n'y a aucune côte qui gise Ouest-Norouest, seulement y a en la partie de la vraye riviere dite *Norumbega* quelques cinquante lieues de côte qui git Est & Ouest. Somme, de tout le recit dudit *Iean Alfonse* ie ne reçooy sinõ ce qu'il dit que cette riviere dont nous parlons ha en son entrée beaucoup d'iles, bancs, & rochers.

Passée la riviere de *Norumbega* le sieur de *Monts* alla toujours cotoyant jusques à ce qu'il vint à *Kinibeki*, où y a vne riviere qui peut accourcit le chemin pour aller à la grande riviere de *Canada*. Il y a là nombre de Sauvages cabannez, & y commence la terre à estre mieux peuplée. De *Kinibeki* en allant plus outre on trouva la *Baye de Marchin* nommée du nom du Capitaine qui y commande. Ce marchin fut tué l'année que nous partimes de la *Nouvelle-France* mille six cens sept. Plus loin est vne autre *Baye* dite *Chosakoet*, où y a grand peuple au regard des pais precedens.

Aussi cultivent-ils la terre, & commence la region a estre plus temperée. s'elevant pardessus le quarante-cinquième degré & pour temoignage de ceci il y a quantité de vignes en cette terre. Voire même il y en a des iles pleines (qui sont plus exposées aux injures du vent & du froid) ainsi que nous dirons ci apres. Entre *Chouakocet* & *Malébarre* il y a plusieurs bayes *Malebarre* & iles, & est la côte sablonneuse, avec peu de *re.* fond approchât dudit *Malebarre*, si qu'à peine y peut-on aborder avec des barques.

Les peuples qui sont depuis la riviere saint Jean jusques à *Kimbeke* (en quoy sont cōprises les rivieres de sainte Croix, & *Norombega*) s'appellent *Etechemins*: & depuis *Kimbeke*, jusques à *Malebarre*, & plus outre ilz s'appellent *Armouchiquois*. Ilz sont traitres & larrons, *Peuples Armouchiquois traitres & larrons* & s'en faut donner de garde. Le sieur de *Môts* s'estans arreté quelque peu à *Malebarre* les vivres cōmencèrent à lui defaillir, & fallut penser du retour, mémement voyant toute la côte si facheuse qu'on ne pouvoit point passer outre sans peril, pour les basses qui se iettent fort avant en mer, & de telle façon que plus on s'éloigne de terre moins il y a de fond. mais avant que partir il avint vn accident de mort à vn charpétier *Maloin*, lequel allât querir de Peau avec quelques chauderôs, vn *Armouchiquois* voyant l'occasion propre à dérober l'vn *Môts violent* de ces chauderôs lors que le *Maloin* n'y pre- *lente d'un François de saint Malo.* noit pas garde, le print & s'enfuit hative- ment avec sa proye. Le *Maloin* voulant courir

apres fut tué par cette mauuaise gent: & ores que cela ne lui fust arrivé, c'estoit en vain poursuivre son larron: car tous ces peuples Armouchiquois sont legers à la course cōme des levriers, ainsi que nous dirons encore ci apres en parlant du voyage que fit là même le sieur de Poutrincourt en l'an mille six cens six. Le sieur de Monts eut vn grand regret de voir telle chose, & estoient ses gens en bonne volonté d'en prendre vengeance (ce qu'ilz pouvoient faire, attendu que les autres Barbares ne s'eloignerent tant des François qu'un coup de mousquet ne les eut peu gater: lequel ils avoient ja couché en jouë pour mirer chacun son hōme) mais icelui sieur de Monts sur quelques considerations que plusieurs autres estans en sa qualité n'eussent eu, fit baisser à chacun le serpentín, & les laisserent, n'ayans jusques là trouvé lieu agreable pour y former vne demeure arretée. Et à-tant ledit sieur de Monts fit appareiller pour retourner à sainte Croix, où il avoit laissé vn bon nombre de ses gens encore infirmes de la secouffe des maladies hivernales, de la santé desquels il estoit soucieux.

*Difficulté  
de l'entre-  
prise du  
sieur de  
Monts.*

Plusieurs qui ne sçavent que c'est de la marine pensent que l'établissement d'une habitation en terre inconnue soit chose facile, mais par le discours de ce voyage, & autres suivans, ilz trouveront qu'il est beaucoup plus aisé de dire que de faire, & que le sieur de Monts a beaucoup exploité de choses en cette pre-

D  
miere  
terre  
quatre  
visita  
trava  
faire  
avoit  
avena  
qui lu  
l'an re  
ner de  
la Par  
blabl  
vn do  
mort  
lote d  
glois  
qu'est  
en tro  
estre  
huitie  
peran  
encor  
que t  
ment  
avoir  
mesti  
vibre  
la rec  
desire  
mém  
avon

miere année d'avoir veu toute la côte de cette terre jusques à Malebarre qui sont plus de quatre cens lieues en rangeant icelle côte, & visitant jusques au fond des bayes: outre le travail des logemens qu'il lui convint faire faire à Sainte Croix, le soin de ceux qu'il avoit là mené, & du retour en France, le cas avenant de quelque peril, ou naufrage à ceux qui lui avoient promis de l'aller querir apres l'an revolu. Mais on a beau courir, & se donner de la peine pour rechercher des ports où la Parque soit pitoyable. Elle est toujours semblable à elle-même. Il est bon de se loger en vn doux climat, puis qu'on a à choisir, mais la mort nous suit par tout. J'ay entendu d'un pilote du Havre de Grace qui fut avec les Anglois en la Virginie il y a vingt-quatre ans, qu'estans arrivez là il y en mourut trente six en trois mois. Et toutefois on tient la Virginie estre par les trente-six, trente-sept, & trente-huitième degrez de latitude, qui est bon temperament de pais. Ce que considerant, ie croy encore vn coup (car ie l'ay des-ja ci devât dit) que telle mortalité vient du mauvais traitement: & est du tout besoin en tel pais d'y avoir dès le commencement du bestial domestique & privé de toute sorte: & porter force vrbres fruitiers, & entes, pour avoir bien-tot la recreation necessaire à la santé de ceux qui desirent y peupler la terre. Que si les Sauvages memes sont sujets aux maladies dont nous avons parlé, j'attribuë cela à la même cause

*Mortalité  
des Anglois en la  
Virginie  
côme des  
Francois  
en la Nou.  
France.*

*Mauvais  
traitement  
principale  
cause de  
maladie.*

du mauvais traitement. Car ilz n'ont rien qui puisse corriger le vice des viandes qu'ilz prennent: & toujours sont nuds parmi les humiditez de la terre; ce qui est le vray moyen d'accueillir quantité d'humeurs corrompues qui leur causent ces maladies aussi bien qu'aux étrangers qui vont par delà, quoy qu'ils soient nais à cette façon de vivre.

*Arrivée du Sieur du Pont à l'île sainte Croix: Habitation transférée au Port Royal: Retour du sieur de Monts en France: Difficulté des moulins à bras, Equipage dudit sieur du Rôt pour aller découvrir les Terres-neuves outre Malebarre: Naufrage: Prevoyance pour le retour en France: Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride: Blame de ceux qui méprisent la culture de la terre.*

CHAP. XXXVIII.



A saison du printemps passée au voyage des Armouchiquois, le sieur de Monts attrédit à Sainte Croix le temps qu'il avoit convenu, dans lequel s'il n'avoit nouvelles de France il pourroit partir & venir chercher quelque vaisseau de ceux qui viennent à la Terre-neuve pour la secherie du poisson, à fin de repasser en France dans icelui avec sa troupe, s'il estoit possible. Ce téps des-jà estoit expiré, & estoient prêts à faire voile; n'attendans plus aucun secours ni rafraichissemens, quand voici arriver le sieur du

DE  
Pont  
fleur,  
quaran  
ledit si  
grand  
peut p  
l'abor  
petes.  
l'état d  
deme  
mais a  
ge do  
ger de  
lire qu  
par le  
degre  
mais a  
barre,  
ver ce  
Roya  
moye  
voila  
quet  
mille  
vne p  
exec  
Tour  
veau  
l'île d  
là où  
n'est  
arriv

Pont surnommé Gravé, demeurant à Hon-  
 fleur, avec vne compagnie de quelques *Arrivée*  
 quarante hommes, pour relever de sentinelle *du sieur*  
 ledit sieur de Monts & sa troupe. Ce fut au *du Pont.*  
 grand contentement d'un chacun, cōme l'on  
 peut penser: & canonnades ne manquerent à  
 l'abord, selon la coutume, ni l'éclat des trom-  
 petes. Ledit sieur du Pont ne sachant encore  
 l'état de noz François, pensoit trouver là vne  
 demeure bien assurée, & ses logemens prêts:  
 mais attendu les accidens de la maladie étran-  
 ge dont nous avons parlé, il fut avisé de chan-  
 ger de lieu. Le sieur de Monts eust bien de-  
 siré que l'habitation nouvelle eust esté come  
 par les quarante degrez, sçavoir à quatre  
 degrez plus loin que le lieu de Sainte Croix:  
 mais apres avoir veu la côte jusques à Male-  
 barre, & avec beaucoup de peines, sans trou-  
 ver ce qu'il desiroit, on delibera d'aller au Port  
 Royal faire la demeure, attendant qu'il y eust  
 moyen de faire plus ample decouverte. Ainsi  
 voila chacun embesoigné à trousser son pac- *Transmi-*  
 quet: on demolit ce qu'on avoit bati avec *gration*  
 mille travaux, hors-mis le magazin, qui estoit *de Sainte*  
 vne piece trop grande à transf-porter, & en *Croix*  
 execution de ceci plusieurs voyages se font. *au Port*  
 Tout estant arrivé au Port Royal voici nou- *Royal.*  
 veau travail: on choisit la demeure vis à vis de  
 l'ile qui est à l'entrée de la riviere de l'Equille,  
 là où tout estoit couvert de bois si épais qu'il *Nouve-*  
 n'est possible davantage. La le mois de Septēbre *aux bati-*  
 arrivoit, & falloit pēser de decharger le navire *mens.*

du sieur du Pont pour faire place à ceux qui devoient retourner en France. Somme il y avoit de l'exercice pour tous. Quand le navire fut en estat d'estre mis à la voile, le sieur de Monts ayant veu le commencement de la nouvelle habitation, s'embarqua pour le retour & avec lui ceux qui voulurent le suivre. Neantmoins plusieurs de bon courage demeurèrent sans apprehender le mal passé, entre lesquels estoient les sieurs Châplein & Champdoré, l'un pour la geographie, & l'autre pour la conduite des voyages qu'il conviendrait faire par mer. A-tant ledit sieur de Monts met son vaisseau à la voile, & laisse ledit sieur du Pont pour son Lieutenant pardela, lequel ne manque de promptitude (selon son naturel) à faire & parfaire ce qui estoit requis pour loger soy & les siens: qui est tout ce qui se peut faire pour cette année en ce pais là. Car de s'eloigner du parc durant l'hiver, mêmes apres un si long harasement, il n'y avoit point d'apparence. Et quant au labourage de la terre, ie croy qu'ilz n'eurent le temps commode pour y vacquer: car ledit sieur du Pont n'estoit pas homme pour demeurer en repos, ni pour laisser ses gens oisifs, sil y eust eu moyen de ce faire.

*Retour du  
sieur de  
Monts en  
France.*

*Traffic  
des Sauvages.*

L'hiver estant venu les Sauvages du pais s'assembloient de bien loin au Port Royal pour troquer de ce qu'ils avoient avec les François, les vns apportans des pelleteries, de Castors, & de Loutres (qui sont celles dont

DE L.  
on peut f  
d'Ellans,  
fles: les  
dont ilz f  
sement t  
onques n  
dura poi  
quand n  
plus de t  
furent fo  
en fit rep

La p  
stait de  
qui est c  
où il faut  
Et pour  
menaço  
au mou  
qui soit:  
vres escl  
& à eau  
res prof  
d'Israël  
dernier  
rao, il  
qu'en v  
Et tout  
de Phas  
au pren  
dre. Et  
quoy  
porter

on peut faire plus d'estat en ce lieu là ) & aussi d'Ellans, desquelles on peut faire de bons buffles: les autres apportans des chairs fresches, dont ilz firent maintes tabagies, vivans joyeu- *Taba-*  
 sement tant qu'il eurent dequoy. Le pain *guia, moi*  
 onques ne leur manqua, mais le vin ne leur *de sau-*  
 dura point jusques à la fin de la saison. Car *viges qui*  
 quand nous y arrivames l'an suivant il y avoit *signifie*  
 plus de trois mois qu'ilz n'en avoiét point, & *banques.*  
 furent fort rejouis de nôtre venuë, qui leur  
 en fit reprendre le gout.

La plus grande peine qu'ils avoient, c'e- *Moulin*  
 stoit de moudre le blé pour avoir du pain. Ce *à bras.*  
 qui est chose fort penible en moulins à bras,  
 où il faut employer toute la force du corps.  
 Et pour ce non sans cause anciennement on  
 menaçoit les mauvaises gens de les envoyer  
 au moulin, comme à la chose la plus penible  
 qui soit: auquel metier on emploioit les pau-  
 vres esclaves avant l'usage des moulins à vent  
 & à eau, comme nous témoignent les histo-  
 res profanes: & celle de la sortie du peuple  
 d'Israël hors du pais d'Egypte, là où pour la *Exod. 11.*  
 dernière playe que Dieu veut envoyer à Pha- *vers. 45.*  
 rao, il denonce par la bouche de Moÿse,  
*qu'environ la nuit il passera au travers de l'Egypte,*  
*Et tout premier-né y mourra jusques au premier-né*  
*de Pharaon qui devoit estre assis sur son throne, jusques*  
*au premier-né de la servante qui est employée à mou-*  
*dre. Et ce travail estant si grand, les Sauvages, Sauvages*  
 quoy que bien pauvres, ne le sçauroient sup- *no sont*  
 porter, & aymeroiènt mieux se passer de pain *ses.*

que de prendre tant de peine, comme il a esté experimenté que leur voulant bauler la moitié de la moulture qu'ilz feroient, ils aimoient mieux n'avoir point de blé. Et croiroy bien que cela, avec d'autres choses, a aidé à fomentier la maladie de laquelle nous avons parlé, en quelques vns des gens du sieur du Pont: car il y en mourut vne demie douzaine durant cet hiver en sa compagnie. Vray est que ie trouve vn defaut és batimens de noz Frâçois, c'est qu'il n'y avoit point de fossez à l'entour, & s'écouloient les eaux de la terre prochaine par dessous leurs chambres basses: ce qui estoit fort contraire à la santé. A quoy j'ajoute encore les eaux mauvaises desquelles ilz se servoient, qui n'issoient point d'une source vive, ains du plus prochain ruisseau.

Après que l'hiver fut passé, & la mer propre à naviger, le sieur du Pont voulut parachever l'entreprise commencée l'an precedent par le sieur de Monts, & aller rechercher vn port plus au Su, où la température de l'air fust plus douce, selon qu'il en avoit eu charge dudit sieur de Monts. Et de fait il équippa la barque qui lui estoit restée pour cet effect. Mais estant sorti du Port, & ja à la voile pour tirer vers Malebarre, il fut contraint par le vent contraire de relacher deux fois, & à la troisieme ladite barque se vint perdre contre les rochers à l'entrée du passage dudit port. En cette disgrâce de Neptune les hommes furent sauvés, & la meilleure partie des provisions & marchandises. Mais quant à la barque elle fut

*Nombre  
des dece-  
de?*

*Equipage  
du sieur  
du Pont  
pour aller  
découvrir  
nouvelles-  
terres.*

*Naufrage*

DE LA  
mise en pie  
le voyage,  
Car encor  
bitation d  
tément ab  
de montag  
tantot de  
l'Equille.  
manient p  
compagn  
qu'il ne se  
gueur en l  
palemét e  
on ne sca  
ment de l  
tre les for  
de garde,  
Sauvages  
& n'en on  
ominable  
Dieu, & c  
Ce cour  
ne seut  
secours  
Monts l  
vante, lo  
venir en  
mét, ne  
que, & v  
vaisseau  
cherie  
Anglo

mise en pieces. Et par ce defastre fut rompu le voyage, & intermis ce que tant l'ô desiroit. Car encore ne jugeoit-on point bonne l'habitation du Port Royal: & toutefois il est hautement abrié de la part du Nort & Noroest, de montagnes éloignées tantot d'vne lieue, tantot de demie, du Port & de la riviere de l'Equille. Voila comme les entreprises ne se manient pas au desir des hommes, & sont accompagnées de beaucoup de perils. Si bien qu'il ne se faut émerveiller s'il y a de la longueur en l'établissement des colonies, principalement en des terres si lointaines, desquelles on ne sçait point la nature, ni le temperament de l'air, & où il faut combattre & abbatre les forêts, & estre contraint de se donner de garde, non des peuples que nous disons Sauvages, mais de ceux qui se disent Chrétiens & n'en ont que le nom, gent maudite & abominable, pire que des loups, ennemis de Dieu, & de la nature humaine.

Ce coup donc estant rompu, le sieur du Pont ne sceut que faire, si n'ô d'attendre la venue du secours & rafraichissement que le sieur de Monts lui avoit promis envoyer l'année suivante, lors qu'il partit du Port Royal pour revenir en France. Et neantmoins à tout événement, ne laissa point de preparer vne avtre barque, & vne patache, pour venir chercher des vaisseaux François és lieux où ilz font la secherie des moruës (côme és Ports Capseau: des Anglois, de Misamichi, Baye de Chaleur, & des

*Causes  
de la longueur en  
l'établissement  
de la demeure des  
François.*

*Prevoyance du  
sieur du  
Pont.*

Morues, & autres en grād nombre) ainsi qu'a-  
 voit fait le sieur de Monts l'an precedent, à  
 fin de se mettre dedans & retourner en France,  
 le cas avenant qu'aucun navire ne vinst le se-  
 courir. En quoy il fit sagement: car il fut en  
 danger de n'avoir aucunes nouvelles de nous,  
 qui estions destinez pour lui succeder, ainsi  
 que se verra par le discours de ce qui suit. Mais  
 ce pendant ici faut considerer que ceux qui se  
 sont transportez pardelà en ces derniers voya-  
 ges ont eu vn avantage par dessus ceux qui  
 ont voulu habiter la Floride, c'est d'avoir ce  
 recours que nous avons dit aux navires de  
 France qui frequentent les Terres-neuves,  
 sans avoir la peine de façonner des grāds vaif-  
 seaux, ni attendre des famines extremes, cō-  
 me ont fait ceux-là, de qui les voyages ont  
 esté à déplorer en ce regard, & ceux ci au sujet  
 des maladies qui les ont persecuté. Mais aussi  
 ceux de la Floride ont-ils eu de l'heur en ce  
 qu'ils estoient en vn país doux, fertile, & plus  
 ami de la santé humaine que la Nouvelle-  
 France de laquelle nous avōs parlé en ce second  
 livre. que s'ils ont eu de la famine, il y a eu de la  
 grāde faute de leur part de n'avoir nullement  
 cultivé la terre, laquelle ils avoient trouvée dé-  
 couverte. Ce qui est vn prealable de faire avāt  
 toute chose à qui veut s'aller percher si loin de  
 secours. Mais les François, & préque toutes les  
 nations du jourd'hui (i'enten de ceux qui ne  
 sont nais au labourage) ont cette mauuyaise  
 nature, qu'ils estiment déroger beaucoup à

*Compa-  
 raison des  
 derniers  
 voyages  
 avec ceux  
 de la Flo-  
 ride.*

*Blame de  
 ceux du  
 jourd'hui,  
 qui ne  
 priens la  
 culture de  
 la terre.*

D  
 leur  
 terre  
 vacan  
 que d  
 de no  
 des p  
 chan  
 d'aut  
 le me  
 au fo  
 nous  
 verg  
 serab  
 Fran  
 tes e  
 fini d  
 roitr

M  
 m  
 v  
 p



Ce

leur qualité de s'addonner à la culture de la terre, qui neantmoins est à peu près la seule vacation où reside l'innocence. Et delà vient que chacun fuyant ce noble travail, exercice de noz premiers peres, des Rois anciens, & des plus grands Capitaines du mode, & cherchant de se faire Gentil-homme aux dépens d'autrui, ou voulât apprendre tant seulement le metier de tromper les hômes, ou se gratter au soleil, Dieu ôte sa benediction de nous, & nous bat aujourd'hui, & dès long temps, en verge de fer, si bien que le peuple languit miserablement en toutes parts, & voyons la France remplie de gueus, & mendiens de toutes especes, sans comprendre vn nombre infini qui gemit souz son toict, & n'ose faire paroître sa pauvreté.

*Punition  
de Dieu.*

---

*Motif, & acceptation du voyage du sieur de Poutrincourt, Ensemble de l'Autheur, en la Nouvelle-France: Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle: Adieu à la France.*

### CHAP. XXXIX.



**N** V I R O N le temps du naufrage mentionné ci dessus, le sieur de Monts songeoit par deça aux moyens de dresser nouvel equipage pour la Nouvelle-France. Ce qui lui sembloit difficile tât pour les grâds

frais que cela apportoit, que pour ce que cette province avoit esté tellement decriée à son retour, que ce sembloit estre chose vaine & infructueuse de plus continuer ces voyages à l'avenir. Joint qu'il y a sujet de croire qu'on ne trouveroit persone qui s'y voulust aller hazarder. Neantmoins sachant le desir du sieur de Poutrincourt (auquel auparavant il avoit fait partage de la terre, suivant le pouvoir que le Roy luy en avoit donné) qui estoit d'habiter pardela, & y établir sa famille & sa fortune, & le nom de Dieu tout ensemble, il lui écrivit, & envoya homme exprés, pour lui faire ouverture du voyage qui se presentoit. Ce que ledit sieur de Poutrincourt accepta, quittant toutes affaires pour ce sujet: quoy qu'il eust des procès de consequence, à la poursuite & defense desquels sa presence estoit bien requise, & qu'à son premier voyage il eust éprouvé la malice de certains qui le poursuivoient rigoureusement absent, & devindrent souples & muets à son retour. Il ne fut point plustot rendu à Paris, qu'il fallut partir, sans avoir à-peine le loisir de pourvoir à ce qui lui estoit necessaire. Et ayant eu l'honneur de le conoitre quelques années auparavant, il me demāda si ie voulois estre de la partie. A quoy ie demanday vn jour de terme pour lui répondre. Apres avoir bien cōsulté en moy-même, desircux non tant de voir le país (car ie sçavoy bien qu'il y avoit là des bois, lacs, & rivieres, & qu'il falloit passer la mer, ce que j'avoÿ fait

*Acceptation du sieur de Poutrincourt pour le voyage de la No. France.*

DE  
autres  
ie lui  
le dé  
contr  
Paris  
jours  
gens  
que i  
getiq  
n'y e  
& i e  
cont  
gies,  
lulle  
plus  
cham  
vne  
en da  
garfo  
avoit  
absen  
nage  
moi  
esté  
vn  
men  
gen  
tier  
DI  
QV  
co  
fin

autrefois) que de fuir vn monde corrompu, ie lui donnay parole, estant même induit par le déplaisir que i'eu d'une sentence rendue contre moy peu auparavant au Chatelet de Paris en faveur d'un personnage que i'ay toujours honoré & honore, auquel certaines gens pleins de malalent avoient fait à croire que ie l'avois injurié en certain écrit apologetique que i'avois fait imprimer, quoy que ie n'y eusse pensé non plus que le Grand Turc, & i'en faisois ma declaration, & verifiois le contraire par écrit. Neantmoins mes apologies, qui ne contenoient chose que ie ne voulusse bien mettre aux yeux des hommes les plus sçavans, furent saisies & enlevées de ma chambre, & par male-fortune avec ce ie perdi vne ceinture de cinq escus, & fut mon épée en danger de changer de maitre, mais mon garson para à ce coup. Or ladite sentence avoit esté sur mon appel confirmée en mon absence, avec amende, au rapport d'un personnage que ie respecte beaucoup : & neantmoins ie Peusse volontiers recusé si i'y eusse esté: mais à mon retour elle a esté infirmée par vn Arrest contraire, dont i'en ay particulièrement obligation à Monsieur Servin Advocat general du Roy, auquel proprement appartient cet eloge honorable du Psalme 44.

*DILEXISTI IUSTITIAM ET ODISTI INI-  
QUITATEM.*

*Psal. 44.  
Hebr. 45.  
vers. 9.*

Pour revenir donc au sieur de Poutrin-court, comme il eut fait quelques affaires, il s'informa à quelques Eglise s'il se pourroit

point trouver quelque Pretre qui eût du sçavoir pour le mener avec lui, & soulager celui que le sieur de Môts y avoit laissé à son voyage, lequel nous pensions estre encore vivant. Mais d'autant que c'estoit la semaine sainte, tēps auquel ilz sont occupés aux confessions, il ne s'en presenta aucun, les vns s'excusans sur les incommoditez de la mer & du long voyage, les autres remettans l'affaire apres Pasques. Occasion qu'il n'y eut moyen d'en tirer quelqu'un hors de Paris, par ce que le temps pressoit, & la mer n'attend persone: par ainsi falloit partir.

Restoit de trouver les ouvriers necessaires au voyage de la Nouvelle-France. A quoy fut pourveu en bref, pris fait de leurs gages, & argent donné à chacun par avance d'iceux gages, & pour se trouver à la Rochelle, où estoit le Rendez-vous, chez les sieurs Macquin & Georges honorables marchans de ladite ville associés du sieur de Monts, lesquels fournissoient nôtre equipage.

*Partemēt  
de la ville  
de Paris.*

Ce menu peuple estant parti, nous-nous acheminames à Orleans trois ou quatre jours apres qui fut le Vendredi saint, pour aller faire noz Pasques en ladite ville d'Orleans, où chacun fit le devoir accoutumé à tous bons Chrétiens de prendre le Viatique spirituel de la divine Communion, puis que nous allions en voyage. De là nous descendiens par le Loire jusques à Saumur, avec nôtre bagage: & de Saumur nous allames par Toulars, & Maran

M  
D  
foi  
en  
à la  
vil  
riv  
cen  
de  
mé  
en  
tou  
mér  
tre  
Fran  
gina  
volc

A  
C  
Et ci  
Vaf  
Je v  
Celle  
Adi  
Qu'e  
A d  
Adi  
Et d

DE LA NOUVELLE FRANCE. 345  
 Maran à la Rochelle par cheuaux de louïage.  
 Durant lequel chemin me tenant quelque-  
 fois à quartier de la compagnie, il me print  
 envie de me ~~re~~ sur mes tablettes vn Adieu  
 à la France, lequel ie fis imprimer en ladite  
 ville de la Rochelle le lendemain de nôtre ar-  
 rivée, qui fut le troisieme jour d'Avril mil six  
 cens six: & fut si bien receu qu'il n'y avoit *Adieu à*  
 de bonne mere qui ne le voulust avoir. Et là *La France*  
 même fut imprimé vn autre Adieu que ie fis *fait par*  
 en la Nouvelle France aux François qui re- *les che-*  
 tournerent par deçà dedans nôtre navire en la *mins.*  
 même ville de la Rochelle, lequel i'ay mis en-  
 tre les Poëmes des Muses de la Nouvelle  
 France. Mais quant à Boute, puis qu'il est ori-  
 ginaire de la France Gaulloise, ie le coucheray  
 volontiers ici.

## ADIEU A LA FRANCE.

**O**RES que la saison du printemps nous invite  
 A seillonner le dos de la vague Amphitrîte,  
 Et cingler vers les lieux où Phœbus chāque jour  
 Va faire sous lassé son humide séjour,  
 Je veux ains que partir dire Adieu à la France  
 Celle qui m'a produit, & nourri des l' enfance,  
 Adieu non pour toujours, mais bien sous cet espoir  
 Qu'encores quelque jour ie la pourray revoir.  
 Adieu donc douce mere, Adieu France amiable:  
 Adieu de tous humains le séjour delectable:  
 Adieu celle qui m'a en son ventre porté,  
 Et du fruit de son sein doucement allaité:

Adieu *Muses* au<sup>si</sup> qui à votre cadence  
 Avez conduit mes pas dès mon adolescence:  
 Adieu riches palais, Adieu nobles tours  
 Dont l'aspect à mes yeux mille fois est entré:  
 Adieu lambris doré, saint temple de Justice,  
 Où *Themis* aux humains d'un pénible exercice  
 Rend le Droit, & *Nycton* d'un parler eloquent  
 Contre l'oppression defend l'homme innocent.  
 Adieu tours & clochers dont les pointes cornues  
 S'avaifinans les cieux s'elevent sur les nues:  
 Adieu prés emailles d'un million de fleurs  
 Ravissans mes esprits de leurs soûveves odeurs:  
 Adieu belles forêts, Adieu larges campagnes,  
 Adieu encore à vous *Sources* illustres montaignes:  
 Adieu côtaux vinens, & superbes châteaux:  
 Adieu l'honneur des champs, verdur & gras tron-  
 peaux:

Et vous, ô ruisselets, fontaines, & rivieres,  
 Qui m'avez delecté en cent mille manieres,  
 Et mille fois charmé au doux gazonnement  
 De vo<sup>z</sup> bruyantes eaux, Adieu semblablement:  
 Nous allons rechercher, dessus l'onde d'*Turée*  
 Les journaliers ha<sup>z</sup>ars du tempestueux *Nérée*,  
 Pour parvenir aux lieux où d'une ample moisson  
 Se presente aux Chrétiens une belle saison.  
 O combien se prepare & d'honneur & de gloire,  
 Et à jamais sera loüable la memoire  
 A ceux-là qui poussés de sainte intention  
 Auront le bel objet de cette ambition!  
 Les peuples à jamais heurant l'entreprise  
 Des Auteurs d'un tel bien: & d'une plume apprise  
 A graver dans l'airain de l'immortalité  
 L'en laisseray memoire à la posterité.

Prélats que Christ a mis pasteurs de son Eglise,  
 Et qui partans il a sa parole soumise,  
 Afin de l'annoncer par tous ces Uniuers,  
 Et à sa loy ranger par elle les pervers,  
 Sommeillez vous, hélas! Pourquoi de de votre Zele  
 Ne faites vous paroître une vaine étincelle  
 Sur ces peuples errans qui sont proye à l'enfer,  
 Du sauuement desquels vous deuriez triompher?  
 Pourquoi n'employez vous à ce saint ministère  
 Ce que vous employez seulement à vous plaire?  
 Ce pendant le troupeau que Christ a racheté  
 Accuse deuant lui votre car diuete.  
 Quoy donc souffrirez vous l'ordre du mariage  
 Sur votre ordre sacré auant ces auantage  
 D'auoir eu deuant vous le desir, le uolair,  
 Le travail, & le soin de ce Chrétien de uoir?

DE MONTS tu es celui de qui le haut courage  
 A tracé le chemin à un si grand ouurage  
 Et pource de ton nom malgré l'effort des ans  
 La fusille verdoira d'un eternal printemps.  
 Que si en ce deuoir que j'ay des-jà tracé  
 Ambitieuusement ie ne suis deuançé,  
 Ie veux de ton merite exalter la loüange  
 Sur l'Equille, & le Nil, & la Seine, & le Gange,  
 Et faire b'vniuers bruire de ton renom,  
 Si bien qu'en tout endroit on reuere ton nom.  
 Mais ie ne pourray pas faire de toy memoire,  
 Qu'à la suite de ce ie ne cache en l'histoire  
 Celui duquel ayant conu la probité,  
 Le sens & la valeur & la fidelité,  
 Tu as digne trouué à qui ta lieutenante  
 Fust seulement commise en la Nouvelle-France.

Pour te servir & Hercule, & soulager le faix  
Qui te surchargerait au dessein que tu fais.

POVTRINCOVRT, c'est donc toy qui as touché  
mon ame,

Et lui as inspiré une devote flamme

& celebrer ton los, & faire par mes vers

Qu'à l'avenir ton nom vole par l'univers:

Ta valeur dès long temps en la France conuë

Cherche une nation aux hommes inconnuë

Pour la rendre sujette à l'empire François,

Et encore y assoir le thrône de nos Rois:

Ains plus tost (car en toy la Sagesse eternelle

A mis ie ne sçay quoy digne d'une ame belle)

Le motif qui premier a excité ton cœur

A si loin rechercher vn immortel honneur,

Est le zele devot & l'affection grande

De rendre à l'Eternel une agreable offrande,

Lui voüant toi, tes biens, ta vie, & tes enfans,

Que tu vas exposer à la merci des vents,

Et voguant incertain comme à un autre pole

Pour son nom exalter & sa sainte parole.

Ainsi tous deux portés de même affection:

Ainsi l'un secondant l'autre en intention,

Heureux, vous acquerrez une immortelle vie,

Qui de felicité toujours sera suivie:

Vie non point semblable à celle de ces dieux

Que l'antique ignorance a feinte dans les cieus

Pour avoir (comme vous) reformé la nature,

Les mœurs & la raison des hommes sans culture,

Mais une vie ou git cette felicité

Que les oracles saints de la Divinité

Ont libéralement promis aux saintes ames

Q  
T  
U  
E  
S  
S  
C

Reg  
Qu  
Et l  
Gra  
Puis  
Lac  
Qui p  
Et fa  
letter

A. M  
&

S  
D  
Si en c  
Pour pe  
Nom  
Lagen  
Mais  
D'un p

Que le ciel a formé de ses plus pures flammes.  
 Tel est vôtre destin, & cependant ça bas  
 Vôtre nom glorieux ne craindra le trépas,  
 Et la posterité de vôtre gloire éprise  
 Sera émueë à suivre une même entreprise,  
 Mais vous serez le centre où se rapportera  
 Ce que l'âge futur en vous suivant fera.

Toy qui par la terreur de ta sainte parole  
 Regis à ton vouloir les postillons d'Esle,  
 Qui des flots irrisés peux l'orgueil abbaïsser,  
 Et les vallons des eaux en un moment hausser,  
 Grand Dieu sois nôtre guide en ce douteux voyage,  
 Puis que tu nous y as enflammé le courage:  
 Lache de tes thresors un favorable vent  
 Qui pousse nôtre nef en peu d'heure au Ponant,  
 Et fay que là puissions arriver par ta grace  
 L'eter le fondement d'une Chresienne race.

A MESSIEURS DE MONTS  
 & ses Lieutenants & associez, sur le voyage  
 en la France Occidentale.

## SONNET.

Si les siècles premiers ont célébré la gloire  
 De celui qui conquist la Colchide toison,  
 Si en ce temps encor du brave fils d'Aeson  
 Pour peu de chose vit en honneur la memoire.  
 Nous devons beaucoup mieux celebrer en l'histoire  
 La generosité non du Gregeois Iason,  
 Mais de vous, ô François, qui en ceste saison  
 D'un plus digne sujet recherchez la victoire.

Le Grec acquit ça bas un terrestre thresor,  
 Il avoit des moyens & des hommes encor  
 Tels que les peut avoir entre nous un grand Prince.  
 Mais vous à voz despens sans recevoir support  
 Que de l'aveu du Roy, par un nouvel effort  
 Ravissez courageux la celeste province.

Pour m'égayer l'esprit ces vers se composoient  
 Au premier que se us les murs des Rochelois.

Jonas nom de notre navire : Mer basse à la Rochelle  
 cause de difficile sortie : La Rochelle ville reformée :  
 Menu peuple insolent : Croquans : Accident de naufrage du Jonas :  
 Nouvel equippage : Foibles soldats ne doivent estre mis aux frontieres :  
 Ministres prient pour la conversion des Sauvages :  
 Peux de Zele des nôtres : Eucharistie portée par les  
 anciens Chrétiens en voyage : Diligence du  
 sieur de Pourrin court sur le point de l'embarquement.

CHAP. XL.



ARRIVEZ que nous fumes à la Rochelle nous y trouvames les Sieurs de Monts & de Pourrin court qui y estoient venus en poste, & notre navire ap-

pe  
 ton  
 vill  
 la r  
 ne p  
 sine  
 vell  
 pain  
 pen  
 bon  
 mer  
 que  
 deux  
 terre  
 ouvr  
 chac  
 veille  
 colas  
 voit  
 que la  
 diffol  
 march  
 fare  
 ville  
 niers  
 ques à  
 tiez fa  
 on sca  
 leurs  
 la folle  
 audits

pellé LE TONAS du port de cent cinquante tonneaux, prêt à sortir hors les chaînes de la ville pour attendre le vent, & la marée. Je di la marée, par ce qu'un grand vaisseau chargé ne peut point se mettre de la Rochelle en mer sinon aux pleines & hautes marées des nouvelles & pleines lunes, & ce pour n'y avoir point assez de profond à la rade de la ville. Ce pendant nous faisons bonne chere, voire si bonne, qu'il nous tarδοit que ne fussions sur mer pour faire diete. Ce que nous ne fimes que trop quand nous y fumés vne fois : car deux mois se passerent avant que nous vissions terre, comme nous dirons tantot. Mais les ouvriers parmi la bonne chere (car ils avoient chacun vingt solz par jour) faisoient de merveilleux tintamarres au quartier de Saint Nicolas, où ils estoient logez. Ce qu'on trouvoit fort étrange en vne ville si reformée que la Rochelle, en laquelle ne se fait aucune dissolution apparente, & faut que chacun marche l'œil droit s'il ne veut encourir la censure soit du Maire, soit des Ministres de la ville. De fait il y en eut quelques vns prisonniers, lesquels on garda à l'hôtel de ville jusques à ce qu'il fallut partis; & eussent esté chatiez sans la consideration du voyage, auquel on scavoit bien qu'ilz n'auroient pas sous leurs aises : car ilz payerent assez par apres la folle encherre de la peine qu'ils avoiet baillé audits sieurs Macquin & Georges pour les

*Novis  
des lomas.*

*Marie  
basse à la  
Rochelle.*

*La Ro-  
chelleville  
reformée.*

tenir en devoir. Iene les veux toutofois mettre tous en ce rang, d'autant qu'il y en avoit quelques vns respectueux & modestes. Mais ie puis dire que c'est vn étrange animal qu'un menu peuple. Et me souvient à ce propos de la guerre des Croquans, entre lesquels is me suis trouvé vne fois en ma vie, estât en Querci. C'estoit la chose la plus bigearre du monde que cette cõfusion de porteurs de sabots, d'où ils avoient pris le nom de Croquans, par ce que leurs sabots cloüez devant & derriere faisoient Croc à chaque pas. Cette sorte de gens confuse n'entendoit ni rime, ni raison, chacun y estoit maitre, armés les vns d'une serpe au bout d'un bazon, les autres de quelque epée enrouillée, & ainsi consequemment.

*Croquans  
pourquoy  
ainsi dist.*

*Négligence  
à la garde  
du Ionas.*

Nõtre Ionas ayant la charge entiere, est en fin tiré hors la ville à la rade, & pensions partir le huitième ou neuvième d'Avril. Le Capitaine Foulques s'estoit chargé de la conduite du voyage. Mais comme il y a ordinairement de la negligẽce aux affaires des hommes, avint que ce Capitaine (homme neantmoins que j'ay reconeu fort vigilant à la mer) ayant laissé le navire mal garni d'hommes, n'y estant pas lui-même, ni le Pilote, ains seulement six ou sept matelots tant bons que mauvais, vn grand vent de Suest s'élève la nuit, qui rompt le cable du Ionas retenu d'une ancre tant seulement, & le chasse contre vn avant-mur qui est hors la ville adossant la tour de la chaine, contre lequel il choque tant de fois qu'il se

*Desastre.*

crève & coule à fond. Et bien vint que la mer pour lors se retiroit. Car si ce desastre fust arrivé de flot, le navire estoit en danger d'estre renversé, avec vne perte beaucoup plus grande, qu'elle ne fut, mais il se soutint debout, & y eut moyen de radouber: ce qui fut fait en diligence. On avertit nos ouvriers de venir aider à cette nécessité, soit à tirer à la pompe, ou pousser au capestan, ou à autre chose, mais il y en eut peu qui se missent en devoir, & s'en rioient la pluspart. Quelques vns s'estas acheminez jusques là parmi la vaze, s'en retournerent, se plaignans qu'on leur avoit jetté de l'eau, s'estans mis du côté par où sortoit l'eau de la pōpe que le vent éparpilloit sur eux. Y y allay avec le sieur de Poutrincourt & quelques autres de bonne volonté, où nous ne fumes inutiles. A ce spectacle estoit préque toute la ville de la Rochelle sur les rempars. La mer estoit encore irritée, & pensames aller choquer plusieurs fois cōtre les grosses tours de la ville. En fin nous entrames dedans, bagues sauvées. Le vaisseau fut vüidé entieremēt, & fallut faire nouvel equippage. La perte y fut grande, & les voyages préque rōpus pour jamais. Car apres tant de coups d'essais, ie croy qu'à l'avenir nul se fust hazardé d'aller planter des colonies pardela: ce pais estant tellement décrié, que chacun nous plaignoit sur les accidens de ceux qui y avoient esté par le passé. Neantmoins le sieur de Monts & ses associés soutindrent virilement cette perte. Et

*Ouvriers  
salariez  
peu officieuz.*

*Retour  
du Jonas  
dans le  
havre.*

*Courage  
des sieur  
de Monts  
& ses as-  
sociés.*

fait que ie dise en cette occurrence, que si jamais ce pais là est habitè de Chrétiens & peuples civilisés, c'est aux auteurs de ce voyage qui en fera deue la premiere loüange.

Cet esclandre nous retarda de plus d'un mois, qui fut employé tant à décharger qu'à recharger nôtre navire. Pendant ce temps nous allions quelquefois pour mener és voisinages de la ville, & particulierement aux Cordeliers, qui n'en sont qu'à demie lieuë: là où estant vn jour par vn Dimanche, ie m'émerueillay comme en ces places frôtières on ne mettoit meilleure garnison, ayans de si forts ennemis aupres d'eux. Et puis que i'entreprens vne hystoire narrative des choses en la façon qu'elles se sont passées, ie diray que ce nous est chose honteuse que les Ministres de la Rochelle priassent Dieu chaque jour en leurs assemblées pour la conversion des pauvres peuples Sauvages, & même pour nôtre conduite, & que nos Ecclesiastiques ne fissent point le semblable. De verité nous n'auions prié ni les vns, ni les autres de ce faire, mais en cela se reconoit le zele d'un chacun. En fin peu au parauant nôtre depart il me souuint de demander au sieur Curé, ou Vicaire, de la Rochelle s'il se pourroit point bien trouver quelque sien confrere qui voulust venir avec nous: ce que j'esperoy se pouvoir aisément faire, pource qu'ils estoient là en assez bon nombre, & joinct qu'estans en vne ville maritime, ie cuidoy qu'ilz prinssent

*Frôtières  
doivent  
estre gar-  
nies de  
bons sal-  
dats.*

*Ministres  
prient  
pour la  
conversion  
des Sau-  
ges.*

pla  
rie  
fan  
gra  
ges  
Ies  
nô  
pos  
ouï  
ion  
son  
reli  
pou  
ples  
en g  
y a  
à Ie  
pou  
peu  
mira  
stois  
vn  
la c  
moi  
dre  
bre  
pou  
ense  
eust  
Iesu  
lui,

plaisir de voguer sur les flots: mais ie ne peu  
rien obtenir: Et me fut dit pour excuse qu'il  
faudroit des gens qui fussent poussez de  
grand zele & pieté pour aller en tels voya- *Peu de  
Zele.*  
ges: & stroit bon de s'adresser aux Peres  
Iesuistes. Ce que nous ne pouvions faire alors,  
nôtre vaisseau ayant préque sa charge. A pro-  
pos dequoy il me souviét avoir plusieurs fois  
ouï dire au sieur de Poutrincourt qu'après  
son premier voyage estant en Court, vn per-  
sonage Ecclesiastic tenu pour fort zelé à la  
religion Chrétienne lui demanda ce qui se  
pourroit esperer de la conversion des peu-  
ples de la Nouvelle-France, & s'ils estoient  
en grand nombre. A quoy il répondit qu'il  
y avoit moyen d'acquérir cent mille ames  
à Iesus-Christ, mettant vn nombre certain  
pour vn incertain. Cet Ecclesiastic faisant  
peu de cas de ce nombre dit là dessus par ad-  
miration, N'y a-il que cela! comme si ce n'e-  
stoit point vn sujet assez grād pour employer  
vn homme. Certes quand il n'y auroit que  
la centième partie de cela, voire encore  
moins, on ne devroit point la laisser per-  
dre. Le bon Pasteur ayant d'entre cent *Mat. 18.*  
brebis vne égarée, l'aira les nonante-neuf *vers. 12.*  
pour aller chercher la centième. On nous *13.*  
enseigne (& ie le croy ainsi) que quand il n'y  
eust eu qu'un homme à sauver, nôtre Seigneur  
Iesus-Christ n'eust dedaigné de venir pour  
lui, comme il a fait pour tout le monde.

556 HISTOIRE  
Ainsi ne faut point faire si peu de cas de ces  
pauvres peuples, quoy qu'ilz ne fourmillent  
point comme dans Paris, ou Constanti-  
nople.

*Coutume  
des anciens  
Chrétiens  
portans  
l'Eucha-  
ristie en  
voyage.*

Voyant que ie n'avoÿ rien avancé à de-  
mander vn homme d'Eglise pour nous admi-  
nistrer les Sacremens, soit durant nôtre route,  
soit sur la terre: il me vint en memoire l'an-  
cienne coutume des Chrétiens, lesquels allans  
en voyage portoient avec eux le sacré pain de  
l'Eucharistie: & ce faisoient-ils, pource qu'en  
tous lieux ilz ne rencontroient point des Pre-  
tres pour leur administrer ce Sacrement, le  
monde estant lors encore plein de paganisme,  
ou d'heresies. Si bien que non mal à propos  
il estoit appellé Viatic, lequel ilz portoient  
avec eux allans par voyes: & neantmoins ie  
suis d'accord que cela s'entend spirituelmēt.  
Et considerant que nous pourrions estre re-  
duits à cette necessité, n'y estant demeuré  
qu'vn Prêtre en la demeure de la Nouvelle-  
France (lequel on nous dit estre mort quand  
nous arrivames là) ie demanday si on nous  
voudroit faire de même qu'aux anciens Chré-  
tiens, lesquels n'estoient moins sages que  
nous. On me dit que cela se faisoit en ce tēps  
là pour des considerations qui ne sont plus au-  
jourd'hui. Je remontray que le frere de sainct  
Ambroise *Satyrus* allant en voyage sur mer se  
servoit de cette medecine spirituelle (ainsi  
que nous lisons en sa harangue funebre faite  
par ledit Sainct Ambroise son frere) laquelle

*Sainct  
Ambroise  
en la ha-  
rangue  
funebre  
de son  
frere.*

il p  
ling  
fait  
son  
con  
ton  
gou  
pres  
pas  
alon  
dem  
F  
& n  
que  
diffi  
gue  
atte  
vell  
ven  
quin  
foc  
arri  
de f  
me  
noit  
Le C  
affe  
au n  
folli  
du f  
Et d  
faul

il portoit *in stratis*, ce que ie prens pour vn linge, ou taffetas: & bien lui en print: car ayãt fait naufrage il se sauua sur vn ais du bris de son vaisseau. Mais en ceci ie fus éconduit comme au reste. Ce qui me donna sujet d'étonnement: & me sembloit chose bien rigoureuse d'estre en pire condition que les premiers Chrétiens. Car l'Eucharistie n'est pas aujourd'hui autre chose qu'elle estoit alors: & s'ilz la tenoient precieuse, nous ne la demandiõs point pour en faire moins de cas.

Revenons à nôtre Ionas. La voila chargée & mis à la rade hors de la ville: il ne reste plus que le temps & la marée à point: c'est le plus difficile de l'œuvre. Car es lieux où il n'y a gueres de fond, comme à la Rochelle, il faut attendre les hautes marées de pleine & nouvelle lune, & lors par aventure n'aura-on pas vent à propos, & faudra remettre la partie à quinzaine. Ce pendant la saison se passe, & l'occasion de faire voyage: ainsi qu'il nous pensa arriver. Car nous vîmes l'heure qu'apres tant de fatigues & de depenses nous estions demeurés faute de vent, pource que la lune venoit en décrois, & consequemment la marée.

Le Capitaine Foulques sembloit ne se point affectiõner à sa charge, & ne demouroit point au navire, & disoit-on qu'il estoit secretement sollicité des marchans autres que de la société du sieur de Monts, de faire rompre le voyage. Et de fait on a eu opiniõ qu'il nous fit faire de fausses routes: ce qui nous tint deux mois &

*Difficulté  
de sortir  
d'un port.*

*Mauvais  
soupçon  
sur le Ca-  
pitaine  
Foulques.*

*Diligence  
Et soyn  
du sieur  
de Pou-  
trincourt.*

*Heureuse  
iournée.*

de mi sur mer, comme nous verrons ci apres.  
Quoy voyant ledit sieur de Poutrincourt, il  
fit la charge de Capitaine de navire, & s'y en  
alla coucher l'espace de cinq ou six jours pour  
sortir au premier vent, & ne laisser perdre  
l'occasion. En fin à toute force l'onzieme de  
May mille six cens six à la faveur d'un petit  
vent d'Est il gagna la mer, & fit conduire nô-  
tre Ionas à la Palille, & le lendemain douzi-  
me revint à Chef-de-bois ( qui sont les en-  
droits où les navires se mettent à l'abri des  
vents ) là où l'espoir de la Nouvelle-France  
s'assembla. Je di l'espoir pour ce que de ce  
voyage dependoit l'entretienement, ou la ru-  
pture de l'entreprise.

*Partement de la Rochelle: Rencontres divers de na-  
vires. Et Forbas: Mer tempetueuse à l'endroit des  
Esfores, Et Pourquoy: Vents d'Ouest pourquoy fre-  
quens en la mer du Penât: D'où viennent les vents  
Marsains prognostiques de tempetes: Façon de les  
prendre: Leur description: Tempetes: Effects di-  
celles: Calmes: Grain de vent que c'est: comme il se  
forme: Ses effects: Assurance de Matelots: Reue-  
rence comme se rend au navire Royal: Supputa-  
tion de voyage: Mer chaude, puis froide: Raison  
de ce: Et des Bancs de glace en la Terre-neuve.*

CHAP. XLII.

*13. May  
1606.*

LE Samedi veille de Pentecôte trezième  
de May nous levames les ancrs & fîmes  
voiles en pleine mer tant que peu à peu nous  
perdîmes de veüe les grosses tours & la ville

DE  
de la R  
ron, d  
chose a  
courun  
vn ele  
ment  
la mort  
que plu  
but à N  
jours av  
ler en ar  
Le sezi  
contret  
paigne,  
passer  
vn mois  
ciel & v  
navire  
bion gan  
glois. Ils  
dre d'all  
demã da  
rent qu  
qu'ils all  
mâder  
nous de  
mes. Là  
& prind  
confider  
de mou  
nous iug  
& qu'il y  
mer en

DE LA NOUVELLE FRANCE. 559  
de la Rochelle, puis les îles de Reze & d'Ole-  
ron, disans Adieu à la France. C'estoit vne  
chose apprehensive à ceux qui n'avoient ac-  
coutumé vne telle danse, de le voir portez sur  
vn element si peu solide, & estre à tout mo-  
ment (comme on dit) à deux doigtz près de  
la mort. Nous n'eumes pas fait long voyage  
que plusieurs firent le devoir de rendre le tri-  
but à Neptune. Ce pendant nous allions tou-  
jours avant, & n'estoit plus question de recu-  
ler en arriere depuis que la planche fut levée.  
Le sezième jour de May nous eumes en ren-  
contre treze navires Flainés allans en He-  
paigne; qui s'enquirent de nostre voyage, &  
passerent outre. Depuis ce temps nous fumes  
vn mois entier sans voir autre chose que le  
ciel & eau hors nostre ville flotante; sinon vn  
navire enviroñ le droit des Esslores (ou Açores)  
bien garni de gens melez de Flamens & An-  
glois. Ils nous vindrēt couper chemin, & joint-  
dre d'allez près. Et selon la coutume nous leur  
demãdames d'où estoit le navire. Ilz nous di-  
rent qu'ils estoient Terre-neuviets, c'est à dire  
qu'ils alloient à la pecherie des Morues, & de-  
mãderent si nous vouliõs qu'ilz vinsent avec  
nous de cõpagnie: de quoy nous les remercia-  
mes. Là dessus ilz beurerēt à nous, & nous à euz;  
& prindrent vne autre route. Mais apres avoir  
consideré leur vaisseau, qui estoit tout chargé  
de mouffe verte par le ventre, & les côtez:  
nous iugeames que c'estoient des Forbans,  
& qu'il y avoit long temps qu'ils batoient la  
mer en esperance de faire quelque prise.

*Rencon-  
tre de 13  
navires.*

*Rencontre  
d'un na-  
vire de  
Forbans.*

*Montons  
de Ne-  
ptune.*

*Pourquoy  
la mer est  
tempetu-  
euse à  
l'endroit  
des Esso-  
res.*

*Vents  
d'Ouest  
ordinaires  
en la mer  
du Ponât.*

*Livre 1.  
chap. 24.  
p. 173.*

Ce fut lors plus que devant que nous com-  
mençames à voir sauter les montons de Ne-  
ptune (ainsi appelle-on les flots blanchissans  
quand la mer se veut emouvoir) & ressentis  
les rudes estocades de son Trident. Car ordi-  
nairement la mer est tempetueuse en l'endroit  
que i'ay dit. Que si on m'en demandé la cause,  
ie diray que l'estime cela provenir de certain  
conflict des vents Orientaux & Occiden-  
taux qui se rencontrent en cette partie de la  
mer, & principalement en été quand ceux  
d'Ouest s'élevent, & d'une grande force  
penetrent vn grand espace de mer jusques à  
ce qu'ilz trouvent les vents de deça qui leur  
font resistance: & à ces rencontres il fait  
mauvais se trouver. Or cette raison me sem-  
ble d'autant plus probable, que jusques envi-  
ron les Eslores nous avions eu vent assés à  
propos, & depuis préque toujours vent de-  
bout, ou Suroest, ou Noroest, peu de Nort  
& de Su, qui ne nous estoient que bons pour  
aller à la bouline: De vent d'Est rien du tout,  
sinon vne ou deux fois, lequel ne nous dura  
pour en faire cas. Il est bien certain que les  
vents d'Ouest regnent fort au long & au large  
de cette mer, soit par vne certaine repercussio  
du vent Oriental qui est rapide souz la ligne  
æquinoctiale, duquel nous avons parlé ci des-  
sus, ou par ce que cette terre Occidentale  
estant grande, le vent aussi qui en sort abode  
davantage. Ce qui arrive principalement en  
été quand le soleil ha la force d'attirer les

vapeurs

vap  
&  
d'ic  
ole  
les  
plai  
enc  
Prop  
tres  
qui  
mot  
& ca

De

Les

31

Tir

Et sur  
lomb  
derni  
qu'il y  
dent, s  
y en v

Con

quelq  
fées pa  
toujou  
Mais c  
ment  
vogue  
pres à d  
vent ne  
qui env

DE LA NOUVELLE FRANCE. 561  
vapeurs de ia terre. Car les vents en viennent,  
& volontiers sortent des baumes & cavernes  
d'icelle. Et pour ce les Poëtes feignent qu'Æ-  
ole les tient en des prisons d'où il les tire, &  
les fait marcher en campagne quand il lui  
plait. Mais l'esprit de Dieu nous le confirme  
encore mieux, quand il dit par la bouche du  
Prophete, que Dieu tout-puissant entre au-  
tres merveilles tire les vents de ses thresors,  
qui sont ces cavernes dont ie parle. Car le  
mot de thresor signifie en Hebrieu, lieu secret  
& caché.

*D'où vien-  
nent  
les vents.*

*Ps. 137.  
Heb. 135.  
vers. 7.*

*Des recoins de la terre où ses limites sont,  
Les pesantes vapeurs il souleve en amont,  
Il change les eclairs en pluvioux ravages,  
Tirant de ses thresors les vents & les orages.*

Et sur cette consideration Christophe Co-  
lomb Genevois premier navigateur en ces  
derniers siecles aux îles de l'Amérique, jugea  
qu'il y avoit quelque grande terre en l'Occi-  
dent, s'estant pris garde en allant sur mer qu'il  
y en venoit des vents continuels.

Continuans donc nôtre route nous eumes  
quelques autres tempêtes & difficultés cau-  
sées par les vents que nous avions préque  
toujours cōtraires pour estre partis trop tard:  
Mais ceux qui partent en Mars ont ordinai-  
rement bon temps, pour ce qu'alors sont en  
vogue les vents d'Est, Nordest, & Nort, pro-  
pres à ces voyages. Or ces tempêtes bien sou-  
vent nous estoient presagées par les Marsoins  
qui environnoient nôtre vaisseau par milliers

*Marsoins  
propno-  
stiques  
de tempé-  
tes.*

*Man  
de  
les pren-  
dre.*

*Descriptio  
du Mar-  
soin.*

se jouans d'une façon fort plaisante. Il y en eut quelques vns à qui mal print de s'estre trop approchés. Car il y avoit des gens au guet sur le Beaupré (qui est la partie de devant) du navire, avec des harpons en main qui les lardoïent quelquefois, & les faisoient venir à bord à l'aide des autres matelots lesquels avec des crochets de fer (qu'ils appellent Gaffes) attachés au bout d'une longue perche, les tiroient en haut. Nous en avons pris plusieurs de cette façon tant en allant qu'en venant, lesquels ne nous ont point fait de mal. Il y en a de deux sortes, les vns qui ont le museau moufle, & gros: les autres qui l'ont pointu. Nous n'en avons pris que de ces derniers, mais toutefois il me semble bien en avoir veu dans l'eau de ces camus. Cet animal ha deux doigts de lart sur le dos tout au plus. Quand il estoit fendu nous laviôs noz mains en son sâg tout chaud, ce qu'on disoit estre bon à conforter les nerfs. Il a merveilleuse quantité de dents le long du museau, & pense qu'il tient bien ce qu'il attrape vne fois. Au reste les parties interieures ont le gout entierement cômme de pourceau, & les os non en forme d'arrêtes, mais comme vne quadrupede. Ce qui y est de plus delicat est la crête qu'il a sur le dos, & la queuë qui ne sont ni chair, ni poisson, ains meilleures que cela, telle qu'est aussi en matiere de queuë, celle du Castor, laquelle semble estre écaillée. Ces Marsoins sont les seuls poissons que nous primmes devant que venir au grand Banc des Moruës. Mais de loïn nous voyons

d'autres gros poissons, qui faisoient paroître plus de demi arpent de leur echine hors de l'eau : & pouissoient plus de deux lances de hauteur des gros canaux d'eau en l'air par les trous qu'ils avoient sur la tête.

Or pour revenir à notre propos des tempêtes, durant notre voyage nous en eumes  
*Tempêtes*  
 quelques vnes qui nous firent mettre voiles  
*Et effets*  
 bas, & demeurer les bras croisez, portez au  
*d'icelles*  
 vouloir des flots, & balottez d'une étrange façon. S'il y avoit quelque coffre mal amarré (ie veux vser de ce mot de marinier) on l'entendoit rouler faisant un beau sabat. Quelquefois la marmite estoit renversée ; & en dinant ou soupant noz plats voloient d'un bout de la table à l'autre, s'ils n'estoient bien tenus. Pour le boire, il falloit porter la bouche & le verre selon le mouvement du navire. Bref c'estoit un passé-temps, mais un peu rude à ceux qui ne portent pas aisément ce branlement. Nous ne laissions pourtant de rire la plupart: car le danger n'y estoit point, du moins apparemment, estans dans un bon & fort vaisseau pour soutenir les vagues. Quelquefois aussi nous avions des calmes bien importuns durant lesquels on  
*Calmes*  
 se baignoit en la mer, on dançoit sur le tillac,  
*ennuieux*  
 on grimpoit à la hune, nous chantions en Musique. Puis quand on voioit sortir de dessous  
*Grain, ou*  
 l'horizon un petit nuage, c'estoit lors qu'il falloit quitter ces exercices, & se prendre garde  
*tourbellons*  
 d'un grain de vent qui estoit enveloppé  
*de vent,*  
 la dedans, lequel se desserrant, grondant,  
*que c'est:*  
*comme il*  
*se forme,*  
*Et les effets.*

ronflant, siffant, bruiant, tempétant, bourdonnant, estoit capable de renverser nôtre vaisseau c'en dessus dessous, s'il n'y eut eu des gens prests à executer ce que le Maître de navire (qui estoit le Capitaine Foulques hôme fort vigilant) leur commandoit. Or ces grains de vents lesquels autrement on appelle orages, il n'y a point danger de dire comme ilz se forment & d'où ilz prennent origine. Pline en parle en son Histoire naturele, & dit en somme que ce sont exhalations & vapeurs legeres elevées de la terre jusques à la froide region de l'air: & ne pouvans passer outre, ains plustot contraintes de retourner en arriere, elles rencontrent quelquefois des exhalations sulfurées & ignées, qui les environnent & resserrent de si prés, qu'il en survient vn grand combat, emotion & agitation entre le chaud sulfureux & l'aëreux humide, lequel estant forcé par son plus fort ennemi, de fuir; il s'elargit, se fait faire jour, & siffle, bruit, tempête, bref se fait vent, lequel est grand, ou petit, selon que l'exhalaison sulfurée qui l'enveloppe se romp & lui fait ouverture, tantot tout à coup, ainsi que nous avons posé le fait ci dessus, tantot avec plus de temps, selon la quantité de la matiere de laquelle elle est composée, & selon que plus ou moins elle est agitée par les contraires qualitez.

*Merveilleuse assurance des bons matelots aux vents de navires.*

Mais ie ne puis laisser en arriere l'assurance merveilleuse qu'ont les bons matelots en ces conflicts de vents, orages, & tempêtes, lors

D  
qu'v  
d'ca  
mes  
ges n  
gran  
d'vn  
soute  
& pié  
dages  
lemer  
pellen  
les ext  
ra com  
gue (c  
& ave  
douzar  
au peri  
l'aj aut  
d'vn Su  
ville es  
grimpa  
du clo  
lieu, &  
mais ce  
estant le  
mouven  
dant sur  
comme  
De  
bans, d  
nous fur  
agitez de

qu'un navire estant porré sur des montagnes d'eaux, & delà glissé comme aux profonds abysses du monde, ilz grimpent parmi les cordages non seulement à la hune, & au bout du grand mast, mais aussi, sans degrez, au sommet d'un autre mast qui est enté sur le premier, soutenus seulement de la force de leurs bras & piés entortillez à l'entour des plus haut cordages. Voire ie diray plus, qu'en ce grand branlement s'il arrive que le grand voile (qu'ils appellent Paphil, ou Papefust) soit denoué par les extremités d'en haut, le premier à qui il sera commandé se mettra à chevalon sur la Vergue (c'est l'arbre qui traverse le grand mast) & avec un marteau à sa ceinture & demie douzaine de clous à la bouche ira r'attacher au peril de mille vies ce qui estoit decoufus. J'ay autrefois ouïr faire grand cas de la hardiesse d'un Suisse, qui (apres le siege de Laon, & la ville estant renduë à l'obeissance du Roy) grimpa à chevalon sur le travers de la Croix du clocher de l'Eglise nôtre Dame dudit lieu, & y fit l'arbre fourchu, les piés en haut: mais cela ne me semble rien au pris de ceci, estant ledit Suisse sur un corps solide & sans mouvement, & cetui-ci au contraire, pendant sur vne mer agitée de vents impetueux, comme nous avons quelquefois veu.

*Paphil.**Hardiesse  
d'un Suisse,  
se, à l. 1000.*

Depuis que nous eumes quitté ces Forbans, desquels nous avons parlé ci dessus, nous fumes jusques au dix-huitième de Juin 18. de  
agitez de vents divers & préque tous cōtraires *1700.*

*Navire.**Autre  
navire.**Reveren.  
ce des na-  
vires, mar-  
chans au  
navire  
Royal.**Supputa-  
tion de  
voyage.*

sans rien découvrir qu'un navire fort éloigné, lequel nous n'abordames, & neantmoins cela nous consolait. Et le dit jour nous rencontrames un navire de Honfleur où comandoit le Capitaine la Roche allant aux Terres-neuves, lequel n'avoit eu sur mer meilleure fortune que nous. C'est la coutume en mer que quād quelque navire particulier rencōtre vn navire Royal (comme estoit le nôtre) de se mettre au dessouz du vent, & se presenter nō point côte à côte, mais en biaisant: même d'abattre son enseigne: ainsi que fit ce Capitaine la Roche, hors-mis l'enseigne qu'il n'avoit point nō plus que nous: n'en estāt de besoin en si grād voyage si nō quand on approche la terre, ou quand il se faut battre. Noz mariniers firet alors leur estime sur la route que nous avions faite. Car en tout navire les Maitre, Pilote, & Contremaitre, font regitre chaque jour des routes & airs de vents qu'ils ont suivi, par cōbien d'heures, & l'estimation des lieuës. Ledit la Roche donc estimoit estre par les 45. degrez & à cent lieuës du Banc: Nōtre Pilote nommé Maitre Olivier Fleuriot de saint Malo, par sa supputation disoit que nous n'en estiōs qu'à soixāte lieuës: & le Capitaine Foulques à lix vingts, & ie croy qu'il iugeoit le mieux. Nous eumes beaucoup de contentement de ce rencontre, & primmes bon courage puis que nous commencions à rencōtrer des vaisseaux, nous estāt avis que nous entriōs en lieu de conoissance. Mais il faut remarquer vne chose en passant que j'ay trouvée admirable, & où il y a à phi-

loso  
de  
ce  
vin  
fust  
dit  
troi  
dure  
vier  
froid  
vint  
brou  
deh  
antip  
qui f  
la Te  
avōs  
son n  
là, qu  
ha à c  
l'Am  
verse  
quelo  
lieuës  
fois a  
vn em  
ce qu  
quem  
l'esté  
la par  
tefois  
là en  
plus

losopher. Car envirõ cedit jour dix-huitième  
 de Iuin nous trouuames l'eau de la mer l'espa-  
 ce de trois jours fort tiede, & en estoit nôtre  
 vin de même au fond du navire, sans que l'air  
 fust plus échauffé qu' auparauant. Et le 21. du-  
 dit mois tout au rebours nous fumes deux ou  
 trois jours tant envirõnez de brouillas & froi-  
 dures, que nous pensions estre au mois de Ian-  
 vier: & estoit l'eau de la mer extremement  
 froide. Ce qui nous dura juques à ce que nous  
 vimmes sur ledit Banc, pour le regard desdits  
 brouillas qui nous causoiët cette froidure au  
 dehors. Quand ie recherche la cause de cette  
 antiperistale, iel'attribue aux glaces du Nort  
 qui se dechargët sur la côte & la mer voisine de  
 la Terre-neuve, & de Labrador, lesquelles no<sup>s</sup>  
 auõs dit ailleurs estre là portées de la mer par  
 son mouuemet naturel, lequel se fait plus grãd  
 là, qu' ailleurs, à cause du grand espace qu'elle  
 ha à courir cõme dans vn golfe au profond de  
 l'Amerique, où la nature & sit de la terre uni-  
 uersele la porte aisément. Or ces glaces (qui  
 quelquefois se voient en bancs longs de dix  
 lieuës, & hautes cõme môts & côtaux, & trois  
 fois autãt profondes dãs les eaux) tenãs cõme  
 vn empire en cette mer, chassent loin d'elles  
 ce qui est contraire à leur froideur, & consé-  
 quemment font resserrer pardeça ce peu que  
 l'esté peut apporter de doux temperament en  
 la partie où elle se viennent camper. Saus tou-  
 tefois que ie vueille nier que cette region  
 là en même parallele ne soit quelque peu  
 plus froide que celles de nôtre Europe.

*Eau de  
 mer tiede,  
 puis froi-  
 de.*

*Grand  
 froid.*

*Raison de  
 ceste anti-  
 peristale:  
 C'est cause  
 des glaces  
 de la Ter-  
 re-neuve*

Chap. 46.

Seconde  
experien-  
ce.

pour les raisons que nous dirons ci apres, quand nous parlerons de la tardiveté des saisons. Telle est mon opinion ; n'empchant qu'un autre ne dise la sienne. Et de cette chose memoratif, i'y voulus prendre garde au retour de la Nouvelle-France, & trouvay la même tiedeur d'eau (ou peu s'en falloit) quoy qu'au mois de Septembre, à cinq ou six journées au deça dudit Banc, duquel nous allons parler.

*Du grand Banc des Moruës; Sonde; Arrivée audis Banc; Description d'icelui; Pecherie de Moruës & d'oiseaux; Gourmandise des Happe-foyes; Perils divers; Faveurs de Dieu; Causes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale; Avertissemens de la terre; Venë d'icelle; Odeurs merveilieuses; Abord de deux chaloupes; Descëte au port du Mouton; Arrivée au Port Royal; De deux François y demeurez seuls parmi les Sauvages.*

## CHAP. XLII.



**D**E VANT que parvenir au Bâc duquel nous avons parlé ci-dessus, qui est le grand Banc où se fait la pecherie des Moruës vertes (ainsi les appel-  
on, quand elles ne sôt point seches: car pour les secher il faut aller à terre) les Mariniers, outre

DE  
la sup  
des av  
oiseau  
fait en  
quelq  
ces ois  
sont d  
pelle H  
dirons  
ces ois  
ceux d  
pleine  
loin d  
la sond  
& lors  
sur le s  
succès.  
Ladite  
livres f  
ou plu  
qui est  
du beu  
jette o  
plus à b  
appelle  
rappor  
vne bla  
outrep  
iugea c  
rois ex  
voir là  
venus.

la supputation qu'ils font de leurs routes, ont des avertissemens qu'ils en sont près, par les oiseaux, lesquels on reconoit, tout ainsi qu'on fait en revenant en France, quand on en est à quelques cent ou six vingtz lieuës près. De ces oiseaux les plus frequens vers ledit Banc sont des Godes, Fouquets, & autres qu'on appelle Happe-foyes, pour la raison que nous diront tantot. Quand donc on eut reconu de ces oiseaux qui n'estoient pas semblables à ceux que nous avions veu au milieu de la pleine mer, on iugea que nous n'estions pas loin d'icelui Banc. Ce qui occasionna de jeter la sonde par vn jeudi vingt-deuxième de Iuin, & lors ne fut rrouvé fond. Mais le même jour sur le soir on la jetta derechef avec meilleur succès. Car on trouva fond à trête six brasses. Ladite sonde est vn plomb de sept ou huit livres fait en forme pyramidale, attaché à vn ou plusieurs cordeaux: & au plus gros bout, qui est plat, on y met de la graisse melée avec du beurre: puis on baille toutes les voiles, & la jette-on: & lors qu'on sent le fond & ne coule plus à bas, on cesse de filer le cordeau, qu'ilz appellét Ligne. Ainsi nôtre sode tirée en haut rapporta quelques petites pierres noires, & vne blanche, & vn morceau de coquille, ayât outreplus vne fosse dans la graisse: Aquoy on iugea que le fonds estoit rocher. Je ne scaurois exprimer la joye que nous eumes de nous voir là où nous avions tant desiré d'estre parvenus. Il n'y avoit plus de malades, chacun

*Avertissemens  
du grand Banc.*

*Godes,  
Fouquets,  
Happe-foyes.*

*Sonde:  
que c'est  
Et come  
on la jet-  
te.  
Arrivée  
au Banc  
des Ma-  
rines.*

fautoit de lieslé, & nous sembloit estre en nôtre pais, quoy que nous ne fussions qu'à moitié de nôtre voyage, du moins pour le temps que nous y employames devant qu'arriver au Port Royal, où nous tendions.

Ici devant que passer outre ie veux éclaircir ce mot de Banc : qui paraventure tient quelqu'un en peine de sçavoir que c'est. On appelle Bancs quelquefois vn fond areneux où n'y a gueres d'eau, ou qui alleche de basse mer. Et tels endroits sont mortels aux navires qui les rencontrent. Mais le Banc duquel nous parlons ce sont montagnes assises en la profonde racine des abymes des eaux, lesquelles s'élevent jusques à trente, trente-six, & quarante brasles pres de la surface de la mer. Ce banc on le tient de deux cens lieuës de long, & dix-huit, vingt, & vingt-quatre de large: passé lequel on ne trouve plus de fond non plus que pardeça, jusques à ce qu'on aborde la terre. Là dessus les navires estans arrivés, on plie les voiles, & fait-on la pecherie de la Morue verte, comme j'ay dit, de laquelle nous parlerons au livre suivant. Pour le contentement de mô lecteur ie l'ay figuré en ma Charte géographique de la Terre-neuve avec des poinctes, qui est tout ce qu'on peut faire pour le représenter. Il y a plus loin d'autres bancs, ainsi que j'ay marqué en ladite Charte, sur lesquels on ne laisse de faire bonne pecherie: & plusieurs y vont qui sçavent les endroits. Lors que nous partimes de la Rochelle il y avoit comme vne foret de navires à Chef-de-

*Du mot  
de Banc:  
& de scri-  
ption du  
Banc des  
Morues.*

DE  
bois (d'  
alleren  
ayans d  
Apr  
mimes  
suivan  
le poin  
Jean B  
mis les  
pecher  
& con  
que no  
les avo  
trinco  
mé le  
stoient  
le com  
rent su  
plair  
ruës, n  
niers a  
avidité  
jette e  
desque  
vne gr  
te à les  
vaisses  
ce soi  
qui n'  
& fire  
que n  
Mais  
de na

bois (d'où aussi ce lieu à pris son nom) qui s'en allerent en ce pais là tout d'une volte, nous ayans devancé de deux jours.

Après avoir reconeu le Banc nous-nous remimes à la voile & fimes porter toute la nuit, suivans toujours nôtre route à l'Ouest. Mais le point du jour venu qui estoit la veille saint Jean Baptiste, à bon jour bonne œuvre, ayans mis les voiles bas, no<sup>o</sup> passames la journée à la pecherie des Moruës avec mille rejouissances & contentemens, à cause des viandes fresches que nous eumes tant qu'il nous pleut, après les avoir long temps desiré. Le sieur de Pourtrincourt, & vn jeune homme de Retel nommé le Fèvre, qui presséz du mal de mer, n'estoient sortis du liçt, ou de la chambre, depuis le commencement de la navigation: monterent sur le tillac cette journée là, & eurent le plaisir de la pecherie non seulement des Moruës, mais aussi de ces oiseaux que les mariniens appellent Happe-foyes à cause de leur avidité à recueillir les foyes des Moruës que l'on jette en mer, après qu'on leur a ouvert le vêtre, desquels ilz sont si frias, que quoy qu'ils voient vne grãde perche ou gaffe dessus leur tête prête à les assômer ils se hazardét d'approcher du vaisseau pour en attrapper à quelque pris que ce soit. Et à cela passioient leur temps ceux qui n'estoient point occupez à la pecherie: & firent tant par leur industrie & diligence, que nous en eumes environ vne trentaine. Mais en cette action vn de noz charpentiers de navire se laissa tomber dans la mer: & bien

*Pecherie  
des Mo-  
ruës.*

*Happe-  
foyes,  
pourquoy  
ainsi ap-  
pellez.*

*Homme  
tombe  
dans la  
mer.*

vint que le navire ne derivoit gueres. Ce qui lui donna moyen de se sauver & gagner le gouvernail, par où on le tira en haut, & fut bien battu au bout par le Capitaine Foulques.

*Peaux de chiens de mer.*

En cette pecherie nous prenions aussi quelquefois des chiens de mer, les peaux desquelz noz Menuisiers gardoient soigneusement pour addoucir leur bois de menuiserie: item des Merlus qui sont meilleurs que les Moruës: & quelquefois des Bars: laquelle diversité augmētoit nôtre contentemēt. Ceux qui ne tendoient ni aux Moruës, ni aux oiseaux, passioient le temps à recueillir les cœurs, tripes, & parties interieures plus delicates de dītes Moruës qu'ilz mettoient en hachis avec du lart, des epices, & de la chair d'icelles Moruës, dont ilz faisoient d'aussi bons cervelats qu'on sçauroit faire dans Paris. Et en mâgeames de fort bon appetit.

*Cervelats excellens faits de Moruës.*

Sur le soir nous appareillames pour nôtre route poursuivre, apres avoir fait bourdonner noz canons tant à cause de la fête de saint Jean, que pour l'amour du Sieur de Poutrincourt qui porte le nom de ce Saint. Le lendemain quelques vns des nôtres nous dirent qu'ils avoient veu vn banc de glaces. Et là dessus nous fut recité que l'an precedent vn navire Olonois s'estoit perdu pour en estre approché trop près, & que deux hommes s'estans sauvez sur les glaces avoient eu ce bonheur qu'vn autre navire passant les avoit recuillis.

*Hommes sauvez sur les bancs de glaces.*

Faut  
de Juin  
nous a  
que ne  
avons  
& bro  
Banc (  
lenden  
lesquel  
velopp  
trois jo  
qu'elle  
jours a  
soleil.  
nous s  
mes ép  
leil que  
Et de t  
semble  
le feu a  
lui est  
ditez &  
pour la  
pardela  
stances  
nous e  
& de n  
estant p  
de l'el  
chaud:  
en est p  
que ce

Faut remarquer que depuis le dix-huitième *Temps*  
 de Juin jusques à nôtre arrivée au Port Royal *autres en*  
 nous avons trouvé temps tout divers de celui *la mer de*  
 que nous aviõs eu auparavât. Car cõme nous *la, qu'ici.*  
 avons dit ci-dessus, nous eumes des froidures  
 & brouillas (ou brumes) devant qu'arriver au  
 Banc (où nous fumes de beau soleil) mais le  
 lendemain nous retournames aux brumes,  
 lesquelles nous voions venir de loin nous en-  
 velopper & tenir prisonniers ordinairement  
 trois jours durât pour deux jours de beau teps  
 qu'elles nous permettoiet. Ce qui estoit tou-  
 jours accõpagné de froidures par l'absence du  
 soleil. Voire même en diverses saisons nous  
 nous sõmes veus huit jours cõtinuels en bru-  
 mes épelles par deux fois sans apparéce de so-  
 leil que bié peu, cõme nous reciterõs ci apres.  
 Et de tels effects i'ameneray vne raison qui me  
 semble probable. Comme nous voyons que *Causes*  
 le feu attire l'humidité d'un linge mouillé qui *des longs*  
 lui est opposé, ainsi le soleil attire des humi- *brouillas*  
 ditez & vapeurs de la terre & de la mer. Mais *en la mer*  
 pour la resolution d'icelles il a ici vne vertu, & *Occiden-*  
 pardela vne autre, selon les accidens & circõ- *tale.*  
 stances qui se presentent. Es païs de deça il  
 nous enleve seulement les vapeurs de la terre  
 & de noz rivieres, lesquelles vapeurs terrestres  
 estant pesantes & grossieres, & tenans moins  
 de l'element humide, nous causent vn air  
 chaud: & la terre dépouillée de ces vapeurs  
 en est plus chaude & plus rotie. De là vient  
 que ces dites vapeurs ayans la terre d'une part

& le soleil de l'autre qui les échauffent, elles se resoudent aisément, & ne demeurent gueres en l'air, si ce n'est en hiver, quand la terre est refroidie, & le soleil au dela de la ligne æquinoctiale éloigné de nous. De cette raison vient aussi la cause pourquoy en la mer de Frâce les brumes ne sont point si frequentes ne si longues qu'en la Terre-neuve, par ce que le soleil passant de son Oriët par dessus les terres, cette mer à la venuë d'icelui ne reçoit quasi que des vapeurs terrestres, & par vn long espace il cōserue cette vertu de bien-tot resoudre les exhalations qu'il a attiré à soy. Mais quand il vient au milieu de la mer Oceane, & à ladite Terre-neuve, ayant élevé & attiré à soy en vn vn si long voyage vne grande abondance de vapeurs de toutes cette plaine humide, il ne les resout pas aisément, tant pource que ces vapeurs sont froides d'elles-mêmes & de leur nature, que pource que le dessous sympathize avec elles & les conserve, & ne sont point les rayons du soleil secondés à la resolution d'icelles, comme ilz sont sur la terre. Ce qui se reconoit même en la terre de ce pais là, laquelle encores qu'elle ne soit gueres echauffée, à cause de l'abondance des bois, toutefois elle-aide à dissiper les brumes & brouillas qui y sont ordinairement au matin durant l'eté, mais non pas comme à la mer, car sur les huit heures ilz commencent à sevanouir, & lui servent de rousée.

D  
l'e  
poin  
vien  
de l  
reau  
avon  
main  
mer,  
vn co  
nous  
mens  
des h  
renco  
plus n  
Iuillet  
quart  
sainct  
le Ven  
couvri  
vée lo  
plit de  
quoy n  
d'avoir  
Et esta  
toient à  
estions  
habitat  
trincou  
n'avion  
le muse  
terrestre

l'espere que ces petites digressions ne seroient  
 point desagrees au lecteur, puis qu'elles  
 viennent à nôtre propos. Le vingt-huitième  
 de Juin nous nous trouuames sur vn Banque-  
 reau (autre que le grand Banc duquel nous  
 auons parlé) à quarante brasses: & le lende-  
 main vn de noz matelots tomba de nuit en la  
 mer, & estoit fait de lui s'il n'eust rencontré  
 vn cordage pendant en l'eau. De là en avant  
 nous commençames à auoir des avertisse-  
 mens de la terre (c'estoit la Terre-neuve) par  
 des herbes, mousses, fleurs, & bois que nous  
 rencontrions toujours plus abondamment  
 plus nous en approchions. Le quatrième de  
 Juillet noz matelots qui estoient du dernier  
 quart apparceurent dès le grand matin les isles  
 sainct Pierre, chacun estant encore au liect. Et  
 le Vendredi septième dudit mois nous dé-  
 couvrimes à babort, vne côte de terre rele-  
 uée longue à perte de veüe, qui nous rem-  
 plit de rejouissance plus qu'au parauant. En  
 quoy nous eumes vne grande faveur de Dieu  
 d'auoir fait cette decouverte de beau-temps.  
 Et estans encore loin les plus hardis mon-  
 toient à la hune pour mieux voir, tant nous  
 estions tous desirieux de cette terre vraye  
 habitation de l'homme. Le sieur de Pou-  
 trincourt y monta & moy aussi, ce que nous  
 n'auions onques fait. Noz chiens mettoient  
 le museau hors le bord pour mieux flairer l'air  
 terrestre, & ne se pouuoient tenir de temoigner

*Banque-  
reau.**Matelot  
tombé de  
nuit en  
la mer.**Avertis-  
semens  
de la ter-  
re.**Décou-  
uerte des  
Isles sainct  
Pierre.**Babors,  
c'est à  
gauche.**Pleme  
decouuer-  
te de la  
terre.*

par leurs gestes l'aïse qu'ils en avoient. Nous en approchames à vne lieuë pres & (voiles bas) fimes pecherie de moruës, la pecherie du Banc commençant à faillir. Ceux qui paravant nous avoient fait des voyages pardela jugerēt que nous estions aux cap Breton. La nuit venant nous dressames le cap à la mer : Et le lendemain huitième dudit mois de Juillet cōme nous approchions de la Baye de *Campseau* vindrent les brumes sur le vëpre, qui durerent huit jours entiers, pendāt lesquels nous-nous soutimmes en mer louvians toujours, sans avancer chemin, contrariés des vents d'Ouest & Surouest. Pendant ces huit jours qui furent d'vn Samedi à vn autre Dieu (qui a toujours conduit ces voyages, ausquels ne s'est perdu vn seul homme par mer) nous fit paroître vne speciale faveur, de nous avoir envoyē parmi les brumes epeßes vn eclaircissement de soleil, qui ne dura que demie heure : & lors nous eumes la veuë de la terre ferme, & coneumes que nous-nous aliōs perdre sur les Brisās si no<sup>9</sup> n'eussions vitement tournē le cap en mer. C'est ainsi qu'on recherche la terre cōme vne bien-aimée laquelle quelquefois rebute bien rudement son amant. En fin le Samedi quinzième de Juillet, sur les deux heures apres midi le ciel commença de nous saluer à coups de canonnades, pleurant comme fāché de nous avoir si long temps tenu en peine. Si bien que le beau temps revenit, voici venir droit à nous (qui estions à quatre lieuës de terre) deux chaloupes

*Cap Breton.*

*Baye de Campseau.  
Huit jours de de brumes.*

*Faveur de Dieu au peril.*

*Brisans, ce sont rochers à fleur d'eau.*

*Temps serain.*

cha  
enc  
con  
vio  
ode  
ven  
rier  
ten  
tant  
fois  
deu  
qui  
de F  
rie a  
fent  
mier  
pren  
de vi  
poin  
ce qu  
qu'v  
Mota  
du co  
& bo  
qui s  
où no  
veren  
Sauva  
nous  
veu,  
Sauva  
mer i

chaloupes à voile deployée parmi vne mer encore emeuë. Cela nous donna beaucoup de contentement. Mais tandis que nous poursuivions nôtre route, voici venir de la terre des odeurs en suavité nôpareilles apportées d'un vent chaut si abondamment, que tout l'Orient n'en scauroit produire davantage. Nous tendions noz mains, comme pour les prédre, tant elles estoient palpables. Ce que j'ay mille fois admiré depuis. A tant s'approchent les deux chaloupes, l'une chargée de Sauvages, qui avoient vn Ellan peint à leur voile; l'autre de François Maloins, qui faisoient leur pecherie au port de *Campseau*. Mais les Sauvages furent plus diligens, car ils arriverent les premiers. N'en ayant jamais veu, j'admiray du premier coup leur belle corpulence & forme de visage. Il y en eut vn qui s'excusa de n'avoir point apporté sa belle robbe de Castors, parce que le temps avoit esté difficile. Il n'avoit qu'une piece de frize rouge sur son dos: & des *Marachiaz* au col, aux poignets & au dessus du coude, & à la ceinture. On les fit manger & boire: & ce faïsans ilz nous dirent tout ce qui s'estoit passé depuis vn an au Port Royal, où nous allions. Ce pendant les Maloins arriverent, & nous en dirent tout autant que les Sauvages: Adjoutans que le Mercredi auquel nous evitames les brisans, ilz nous avoient veu, & vouloient venir à nous avec lesdits Sauvages, mais que nous estans retournez en mer ilz s'en estoient desfiltez: & davantage,

*Odeurs  
merveilleuses  
venant de  
la terre.*

*Abord de  
deux cha-  
loupes.*

*Sauvages  
beaux  
hommes.*

*Ce sont  
carquats,  
colliers,  
brasselets,  
& ceintures  
ornées.*

*Pendant  
les bran-  
mes de la  
mer fait*

*beau tēps  
à terre.*

qu'à terre il avoit toujours fait beau-temps; ce que nous admirames fort: mais la cause en a esté renduë ci dessus. De cette incommodité se peut tirer à l'avenir vn bien, que ces brumes serviront de rempar au pais, & sçaura-on toujours en diligence ce qui se passera en mer. Ilz nous dirent aussi qu'ils avoient eu avis quelques jours auparavant, par d'autres Sauvages qu'on avoit veu vn navire au Cap Breton. Ces François de Sainct Malo estoient gens qui faisoient pour les associez du sieur de Monts, & se plaignirent que les Basques, cōtre les defenses du Roy, avoient enlevé & troqué avec les Sauvages plus de six milles Castors. Ilz nous donnerent de leurs poissons, comme Bars, Merlus, & grās Fletans. Quant aux Sauvages, avāt partir ils demāderent du pain pour porter à leurs fēmes. Ce qu'ō leur accorda. Et le meritoient biē, d'estre venus de si bō courage pour nous dire en quelle part no<sup>o</sup> estiōs. Car depuis no<sup>o</sup> allames toujours assuremēt.

*Soin des  
Sauvages  
pour leurs  
femmes.*

*Separa-  
tion de  
quelques  
uns des  
nōtres qui  
vont à  
terre.*

*Sauvages  
expedient  
beaucoup  
de chemin  
en peu de  
temps.*

A l'Adieu quelque nombre de ceux de nōtre compagnie s'en allerent à terre au Port de Campseau, tant pour nous faire venir du bois & de l'eau douce, dont nous avions besoin, que pour de là suivre la cōte iusques au Port Royal dās vne chaloupe: car no<sup>o</sup> aviōs crainte que le sieur du Pont n'en fust des-ja parti lors que nous arriverions: Les Sauvages s'offrirent d'aller vers lui à travers les bois, avec promesse qu'ils y seroient dans six jours, pour l'avertir de nōtre venuë, afin de l'arreter, d'autant qu'il avoit le mot de partir si dās le 16. da

me  
tou  
pre  
app  
no  
ne  
L  
à l'a  
traie  
bier  
de b  
cha  
apre  
surp  
con  
Qu  
en p  
mais  
& n  
enco  
fem  
se vi  
mi d  
Pou  
moy  
On  
fut f  
vne  
deux  
che  
Port

mois il n'avoit: secours à quo il ne faillit point: toutefois noz gens desireux de voir la terre de près, empecherét cela, & nous promirét nous apporter le lendemain l'eau & le bois sùdits si no<sup>r</sup>.no<sup>r</sup> trouviôs pres ladite terre. Ce que no<sup>r</sup> ne fimes point, & poursuivimes nôtre route.

Le Mardi dixseptieme de Juillet nous fumes à l'accoutumée pris de brumes & de vent cõ-  
 traire. Mais le Jeudi nous eumes du calme, si  
 bien nous n'avancions rien ni de brumes, ni  
 de beau temps. Durant ce calme sur le soir vn  
 charpentier de navire se baignant en la mer  
 apres avoir trop beu d'eau de vie, se trouva  
 surpris, le froid de l'eau marine combattant  
 contre l'echauffement de cet esprit de vin.

Quelques matelots voyans leur compagnon  
 en peril se jetterent dans l'eau pour le secourir  
 mais ayât l'esprit troublé il se mocquoit d'eux  
 & n'en pouvoit-on jouir. Ce qui occasionna  
 encore d'autres matelots d'aller au secours: &  
 s'empecherent tellement l'un l'autre que tous  
 se virent en peril. En fin il y en eut vn qui par-  
 mi cette confusion ouit la voix du sieur de  
 Poutrincourt qui lui disoit, Jean Hay regardez  
 moy, & print le cordage qu'on lui presentoit.  
 On le tira en haut, & le reste quant & quant  
 fut sauvé. Mais l'autheur de la noise tomba en  
 vne maladie dont il pensa mourir.

Après ce calme nous retournames pour  
 deux jours au país des brumes. Et le Diman-  
 che 23: dudit mois eumes conoissance du  
 Port du Rossignol, & le même jour apres midi

*Brumes.**Calmes.**Peril de**plusieurs**matelots.**Port au**Rossignol.*

*Port au  
Mouton.*

de beau soleil nous mouillames l'âcre en mer à l'entrée du Port au Mouton, & pensames toucher, estans venus jusques à deux brasses & demie de profond. Nous allames en nombre de dix-sept à terre pour querir de Peau & du bois, qui nous defailloient. Là nous trouvames encore entieres les cabannes & logemens du sieur de Monts qui y avoit sejourné l'espce d'un mois deux ans auparavant, comme nous avons dit en son lieu. Nous y remarquames parmi vne terre sablonneuse force Chenes porte-glans, Cyprez, Sapins, Lauriers, Rozes muscades, Grozelles, Pourpier, Framboises, Fougères, Lyfimachia, espece de Scâmonée, Calamus odoratus, Angelique, & autres Simples en deux heures que nous y fumes. Nous en reportames en nôtre navire quantité de pois sauvages que nous trouvames bons. Nous neumes le loisir d'aller à la chasse des lapins qui sont en grand nombre non loin dudit Port: ains nous en retournames si tot que nôtre charge d'eaux & de bois fut faite: & nous mimes à la voile.

*Rapport  
de la terre  
au Port  
du Mouton.*

*Cap de  
Sable.  
Ile longue  
Baye  
sainte  
Marie.  
Arrivée  
au Port  
Royal.*

Le Mardi vingt-cinquième estions à l'endroit du Cap de Sable de beau-temps, & fimes bonne journée, car sur le soir nous eumes en veüe l'île longue & la Baye sainte Marie, mais à-cause de la nuit nous reculames à la mer. Et le lendemain vimmes mouiller l'ancre à l'entrée du Port Royal, où ne peumes entrer pour ce qu'il estoit Ebe. Mais deux coups de canons furent tirez de nôtre navire pour

DE  
saluer  
estoyer  
Le  
entran  
beauc  
avons  
les mo  
les roc  
loit à r  
fois tou  
chose.  
estoit c  
étendu  
qui l'en  
vn si be  
pli de b  
au mon  
cette te  
pour les  
chames  
nous ave  
la plus ag  
possible  
mes y vo  
sont inut  
traite aux  
ne scavio  
ri, & par  
d'eust env  
en vain: c  
jours. Et  
par le mili

DE LA NOUVELLE FRANCE. 581  
saluer ledit Port, & avertir les François qui y  
estoint.

Le Ieudi vingt-septième de Juillet nous  
entrames dedans avec le flot, qui ne fut sans  
beaucoup de difficultés pour ce que nous  
avions le vent opposite, & des revolins entre  
les montagnes, qui nous penserent porter sur  
les rochers. Et en ces affaires nôtre navire al-  
loit à rebours la poupe devant, & quelque-  
fois tournoit, sans qu'on y peut faire autre  
chose. En fin estans dedans le Port, ce nous  
estoit chose emerveillable de voir la belle  
étendue d'icelui, & les montagnes & côtaux  
qui l'environnent, & m'etonnais comme  
vn si beau lieu demeuroit desert & tout rem-  
pli de bois, veu que tant de gens languissent  
au monde qui pourroient faire proufit de  
cette terre s'ils avoient seulement vn chef  
pour les y conduire. Peu à peu nous appro-  
chames de l'île qui est vis-à-vis du Fort où  
nous avons depuis demeuré: ile, di-ie, la chose  
la plus agreable à voir en son espece qui soit  
possible de souhaiter, desirans en nous-mé-  
mes y voir portés de ces beaux batimens qui  
sont inutiles pardeça, & ne servent que de re-  
traite aux cercerelles, & autres oiseaux. Nous  
ne scavions ehcor si le sieur du Pont estoit par-  
ti, & partant nous-nous attendions qu'il nous  
d'eust envoyer quelques gens au devant. Mais  
en vain: car il n'y estoit plus dés y avoit douze  
jours. Et cependant que nous voguions  
par le milieu du Port, voici que *Membertou* le

*Difficulté  
d'entrer.*

*Beauté  
du Port.*

*Sagamos,  
c'est Ca-  
pissine.*

plus grand *Sagamos* des Souriquois ( ainsi s'appellent les peuples chez lesquels nous estions ) vient au Fort François vers ceux qui estoient demeurés en nombre de deux tât seulement, crier comme vn homme insensé, disant en son langage. Quoy, vous-vous amusez ici à diner ( il estoit enviro midi ) & ne voyez point vn grand navire qui vient ici, & ne sçavons quelles gent ce sont? Soudain ces deux hommes courent sur le boulevart, & appretent les canons en diligence, lesquels ilz garnissent de boulets & d'amorces. *Membertou* sans dilayer vient dans son canot fait d'écorces, avec vne sienne fille, nous reconoitre: & n'ayât trouvé qu'amitié, & nous reconoissant François, il ne fit point d'alarme. Neantmoins l'vn de ces deux hommes là demeurez, dit La Taille, vint sur la rive du Port la meche sur le serpent pour sçavoir qui nous estions ( quoy qu'il le sçeuft bien, car nous avions la banniere blanche deployée à la pointe du mast ) & si-tot voila quatre volées de canons qui font des Echoz innombrables: & de notre part le Fort fut salué de trois canonnades, & plusieurs mousquetades: en quoy ne manquoit notre Trompette à son devoir. A tant nous descendons à terre, visitons la maison, & passons la journée à rendre graces à Dieu, voir les cabannes des Sauvages, & nous aller pourmener par les prairies. Mais ie ne puis que ie ne louie beaucoup le gentil courage de ces deux hommes, desquelz j'ay nommé l'vn, l'autre

*Salute-  
nous de  
canonna-  
des.*

*Louange  
de deux  
François  
demeurez  
seuls au  
port Royal*

DE  
s'appel  
nomm  
vies à l  
France  
barque  
vers la  
pouvo  
blés, fa  
dela, le  
qui eu  
avons  
pris le  
vation  
taireme

*Heureux  
Port.  
rans  
grand  
tour d  
de P  
Beau  
con d  
l'arru*



pour f  
gens e  
de la te

DE LA NOUVELLE FRANCE. 583  
 s'appelle Miquelet: & meritent bien d'estre ici  
 nommez, pour avoir exposé si libremét leurs  
 vies à la conservation du bien de la Nouvelle  
 France. Car le sieur du Pont n'ayant qu'une  
 barque & vne patache, pour venir chercher  
 vers la Terre-neuve des navires de France, ne  
 pouvoit point se charger de tant de meubles,  
 blés, farines, & marchandises, qui estoient par  
 dela, lesquels il eust fallu jeter dans la mer (ce  
 qui eust esté à nôtre grand prejudice, & en  
 avions bien peur) si ces deux hômes n'eussent  
 pris le hazard de demeurer là pour la conser-  
 vation de ces choses. Ce qu'ilz firent volon-  
 tairement, & de gayeté de cœur.

*Heureuse rencontre du sieur du Pont: Son retour au  
 Port Royal: Rejouissance: Description des envi-  
 rons dudit Port: Coniecture sur l'origine de la  
 grande riviere du Canada: Semailles de blé: Re-  
 tour du sieur du Pont en France: Voyage du sieur  
 de Poutrincourt au pais des Armouchiquois:  
 Beau segle provenu sans culture: Exercices & fa-  
 çon de vivre au Port Royal: Cause des prairies de  
 la riviere de l'Equille.*

CHAP. XLIII.

**L**E Vendredi lendemain de nôtre  
 arrivée le sieur de Poutrincourt af-  
 fectionné à cette entreprise comme  
 pour soy-même, mit vne partie de ses  
 gens en besongne au labourage & culture  
 de la terre, tandis que les autres s'occupoient

*Culture  
 de la ter-  
 re.*

*Rencon-  
tre du  
sieur du  
Pont.*

à nettoyer les chambres, & chacun appareil-  
ler ce qui estoit de son metier. Ce pendant  
ceux des nôtres qui nous avoient quittez à  
*Campsean* pour venir le long de la côte, ren-  
contrerent comme miraculeusement le sieur  
du Pont parmi des iles, qui sont frequentes  
en ces parties là. De dire combien fut grande  
la joye d'une part & d'autre, c'est chose qui  
ne se peut exprimer. Ledit sieur du Pont à  
cette heureuse rencontre retourna en arriere  
pour nous venir voir au Port Royal, & se  
mettre dans le *Jonas* pour repasser en Fran-  
ce. Si ce hazard lui fut utile, il nous le fut  
aussi par le moyen de ses vaisseaux qu'il nous  
laissa. Et sans cela nous estions en vne telle  
peine, que nous n'eussions sceu aller ni venir  
nulle part après que notre navire eust esté de  
retour en France. Il arriva le Lundi dernier  
jour de Juillet, & demeura encore au Port  
Royal jusques au vingt-huitieme d'Aoust. Et  
pendant ce mois grande rejouissance. Le sieur  
de Poutrincourt fit mettre vn muy de vin sur  
cul l'un de ceux qu'on lui avoit baillé pour sa  
bouche, & permission de boire à tous venans  
tant qu'il dura: si bien qu'il y en avoit qui se  
firent beaux enfans.

Dés le commencement nous fumes dési-  
reux de voir le país à mont la riviere, où nous  
trouvames des prairies préque continuelle-  
ment jusques à plus de douze lieues, parmi  
lesquelles decoulét des ruisseaux sans nombre  
qui viennent des collines & montagnes voi-

DE LA  
sines. Les  
& tant qu  
ser. Le ne  
Joseph A  
,, quand  
,, gne de  
,, perdu  
,, quelle  
,, trouva  
,, contra  
,, tre les p  
,, jours e  
ce qu'il v  
venir jusq

Or en  
bois font  
humides  
grande à  
terre que  
la bouche  
*Dieu te v*  
*rens d'eau*  
*campagne*  
*en disette*  
*pierres son*  
*l'airain.*  
de la bo  
voit do  
ser pour l  
duquel z  
l'arrouso  
din à her

lines. Les bois fort épais sur les rives des eaux, & tant que quelquefois on ne les peut traverser. Je ne voudroy toutefois les faire tels que Ioseph Acosta recite estre ceux du Perou, quand il dit: Vn de noz freres homme digne de foy nous contoit qu'estant egaré & perdu dans les montagnes sans sçavoir quelle part, ni par où il devoit aller, il se trouva dans des buissons si epais, qu'il fut contraint de cheminer sur iceux sans mettre les pieds en terre, par l'espace de quinze jours entiers. Je laisse à chacun d'en croire ce qu'il voudra, mais cette croyance ne peut venir jusques à moy.

*Ioseph  
Acosta  
liv. 4.  
chap. 30.*

Or en la terre de laquelle nous parlons les bois sont plus clairs loin des rives, & des lieux humides: & en est la felicité d'autant plus grande à esperer, qu'elle est semblable à la terre que Dieu promettoit à son peuple par la bouche de Moyse, disant: *Le Seigneur ton Dieu te va faire entrer en un bon pais, pais de torrens d'eaux, de fontaines, & d'abymes, qui sourdent par campagnes, &c. Pais où tu ne mangeras point le pain en disette, auquel rien ne te defandra, pais duquel les pierres sont fer, & des montagnes duquel tu tailleras l'airain. Et plus outre cōfirmant les promesses de la bonté & situation de la terre qu'il lui devoit donner. Le pais (dit-il) auquel vous allez passer pour le posseder n'est pas comme le pais d'Egypte, duquel vous estes sortis, là où tu semois ta semence, & l'arrousois avec le travail de son pied, comme vn jardin à herbes. Mais le pais auquel vous allez passer*

*Terre-  
semblable  
à celle  
que Dieu  
promet à  
son peu-  
ple.  
Deute-  
ron. 8.  
vers. 7. 9.*

*Deute-  
ron. 11.  
vers. 10.*

*pour le posséder est un pais de montagnes & campagnes, & est abbreuvé d'eaux selon qu'il pleut des cieux.* Or selon la description que nous avons

*Ci dessus  
chap. 33.  
Abon-  
dance de  
ruisseaux*

fait ci devant du Port Royal & de ses envirois, en décrivant le premier voyage du sieur de Monts, & comme nous le difons ici, les ruisseaux y abödent à souhait, & n'est moins cette terre heureuse (en ce regard) que les Gaulles, auxquelles le Roy Agrippa (faisant vne harangue aux Juifs rapportée par Ioseph en la Guerre Judaique) attribuoit vne particuliere felicité pour ce qu'elles avoient des fontaines domestiques: & memes vne partie d'icelles est appellée Aquitaine en cette cösideration.

*Pierres de  
fer.*

*Monta-  
gnes d'ai-  
rains.*

Quant aux pierres que nôtre Dieu promet devoir estre fer, & les montagnes d'airain, cela ne signifie autre chose que les mines de cuivre & de fer, & d'acier desquelles nous avons desja parlé ci dessus, & parlerös encores ci apres.

*Lacs &  
ruisseaux  
sur les  
monta-  
gnes.*

Et au regard des campagnes (dont nous n'avons encore parlé) il y en a du côté de l'Ouest audit Port Royal. Et au dessus des montagnes il y en a de belles, où j'ay veu des lacs & des ruisseaux ne plus ne moins qu'aux vallées.

*Forme  
d'arc en  
ciel sous  
vne grot-  
te.*

Mêmes au passage pour sortir d'icelui Port & se mettre en mer, il y en a vn qui tombe des haut rochers en bas, & en tombant s'eparille en pluie menuë, qui est chose fort delectable en été, par ce qu'au bas du roc il y a des grottes où l'on est à couvert tandis que cette pluie tombe si agreablement: & se fait comme vn

DE LA  
arc en ciel  
du ruisseau  
causé bea  
allames d  
travers le  
au retour  
Car au b  
plat pais  
d'une ha  
dre ave  
Mais les  
point pe  
demeur  
est tout  
trés où  
monde  
arroufé  
ment a  
Nouve  
en fait  
lieues  
vieres  
innum  
lacs qu  
ie le p  
Ivn e  
cidé  
mais  
Euro  
à V  
autr

arc en ciel dedans la grotte où tombe la pluie  
 du ruisseau, lors que le soleil luit: ce qui m'a  
 causé beaucoup d'admiration. Vne fois nous *Voyage*  
 allames depuis nôtre Fort jusques à la mer à *de trois*  
 travers les bois, l'espace de trois lieuës, mais *lieuës d'as*  
 au retour nous fumes plaisamment trompés. *les bois.*  
 Car au bout de nôtre carriere pensans estre en  
 plat pais nous-nous trouvames au sommet  
 d'une haute montagne, & nous fallut descen-  
 dre avec assez de peine à-cause des neges.  
 Mais les montagnes en vne contrée ne sont  
 point perpetuelles. A quinze lieuës de nôtre  
 demeure, le pais où passe la riviere de PEquille  
 est tout plat. J'ay veu pardela plusieurs con-  
 trées où le pais est tout vni, & le plus beau du  
 monde. Mais la perfection est qu'il est bien  
 arroufé. Et pour témoignage de ce non seule-  
 ment au Port Royal, mais aussi en toute la  
 Nouvelle-France, la grand riviere de *Canada* *Pais bien*  
 en fait foy, laquelle au bout de quatre cens *arrangé.*  
 lieuës est aussi large que les plus grandes ri-  
 vieres du monde, remplie d'isles & de rochers  
 innombrables: prenant son origine de l'un des  
 lacs qui se rencontrent au fil de son cours (&  
 ie le pense ainsi) si bien qu'elle ha deux cours *Conie-*  
 l'un en l'Orient, vers la France: l'autre en Oc- *ture sur*  
 cidét vers la mer du Su. Ce qui est admirable, *la source*  
 mais non sans exemple qui se trouve en nôtre *de la grã-*  
 Europe. Car la riviere qui descend à Trente & *de riviere*  
 à Verone procede d'un lac qui produit vne *de Cana-*  
 autre riviere dont le cours tend oppositemēt *da.*

à la riviere du Lins, lequel se décharge au Danube. Ainsi le Nil procede d'yn lac qui produit d'autres rivieres lesquelles se dechargent au grand Ocean.

*Quelle est  
la premiere  
mine.*

Revenons à notre labourage : car c'est là où il nous faut tendre : c'est la premiere mine qu'il nous faut chercher, laquelle vaut mieux que les thresors d'Atabalippa: & qui aura du blé, du vin, du bestial, des toiles, du drap, du cuir, du fer, & au bout des Moruës, il n'aura que faire d'autres thresors, quant à la necessité de la vie. Or tout cela est, ou peut estre en la terre que nous decrivons: sur laquelle ayant le sieur de Poutrincourt fait faire à la quinzaine vn second labourage, il l'ensemença de notre blé François tant froment que segle, & de chanve, lin, navettes, raifors, choux, & autres semences: & à la huitaine suivante vit son travail n'avoir esté vain, ains vne belle esperance par la production que la terre avoit des-ja fait des semences qu'elle avoit receu. Ce qu'ayant esté montré au sieur du Pont, ce lui fut vn sujet de faire son rapport en France de chose toute nouvelle en ce lieu là.

*Semilles  
de blez.  
Etc.*

*Belle pro-  
duction  
de blez.*

*20.  
d'Aoust.*

Il estoit des-ja le vingtième d'Aoust quand ces belles montres se firent, & admonetoit le temps ceux qui estoient du voyage, de trousser bagage, à quoy on commença de donner ordre tellement que le vingt-cinquième dudit mois, apres maintes canonades, l'ancre fut levée pour venir à l'embou-

DE  
chure  
miere

L  
ver au  
lieu bi  
prié le  
loin qu  
uenabl  
fant po  
sainte  
A quoy  
Poutri  
temps,  
à foccu  
la verd  
ce voya  
il dispo  
barque  
afin de  
rent là  
trois jo  
(que le  
noit to  
le flot,  
retourn  
loisir, i  
dit sieu  
après c  
Novv  
Le v  
sa rout  
garde d

DE LA NOUVELLE FRANCE. 589  
chure du Port, qui est ordinairement la première journée.

Le sieur de Monts ayant desiré de s'élever au Su tant qu'il pourroit & chercher vn lieu bien habitable pardela Malebarre, avoit prié le Sieur de Poutrincourt de passer plus loin qu'il n'avoit esté, & chercher vn Port convenable en bonne temperature d'air, ne faisant point plus de cas du Port Royal que de sainte Croix, pource qui regarde la santé. A quoy voulant obtemperer ledit sieur de Poutrincourt, il ne voulut attendre le printemps, sachant qu'il auroit d'autres exercices à s'occuper. Mais voyant ses semailles faites, & la verdure sur son champ, il resolut de faire ce voyage & decouverte avant l'hiver. Ainsi il disposa toutes choses à cette fin, & avec sa barque vint mouiller l'ancre près du Ionas, afin de sortir par compagnie. Tâdis qu'ilz furent là attendans le vent propre l'espace de trois jours il y avoit vne moyenne baleine (que les Sauvages appellét *Maria*) laquelle venoit tous les jours au matin dans le Port avec le flot, noüant là dedans tout à son aise, & s'en retournoit d'ebe. Et lors prenant vn peu de loisir, ie fis en rhyme Françoisé vn Adieu audit sieur du Pont & sa troupe, lequel est ci après couché; parmi LES MUSES DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Le vingt-huitième dudit mois chacū print sa route qui deça, qui delà, diversément à la garde de Dieu. Quant au sieur du Pont il de-

*Sujet du  
voyage  
fait aux  
Armo-  
chiquois.*

*Baleine  
au Port  
Royal.*

*Partemet  
du Port  
Royal.*

liberoit en passant d'attaquer vn marchand de Rouën nommé Boyer (lequel contre les defenses du Roy, estoit allé pardela troquer avec les Sauvages, apres avoir esté delivré des prisons de la Rochelle par le consentement du sieur de Poutrincourt, & souz promesse qu'il n'iroit point) mais il estoit ja parti. Et quant audit sieur de Poutrincourt il print la route de Ile sainte Croix premiere demeure des François, ayant le sieur de Champdoré pour maitre & conducteur de sa barque : mais contrarié du vent, & pour ce que sa barque faisoit eau, il fut contraint de relacher par deux fois. En fin il frâchit la Baye Frâçoise, & visita ladite ile, là où il trouva du blé meur de celui que deux ans au parauant le sieur de Monts avoit semé, lequel estoit beau, gros, pesant, & bien nourri. Il nous en envoya au Port Royal, où j'estois demeuré, ayant esté de ce prié pour avoir Pœil à la maison, & maintenir ce qui y restoit de gens en concorde. A quoy j'avy condescendu (encores que cela eust esté laissé à ma volonté) pour l'assurance que nous nous donnions que l'an suivant l'habitation se feroit en pais plus chaut pardela Malebarre, & que nous irions tous de compagnie avec ceux qu'on nous envoyeroit de France. Pendant ce temps ie me mis à preparer de la terre, & faire des clotures & compartimens de jardins, pour y semer des blez & herbes de menage. Nous fimes aussi faire vn fossé tout à l'entour du Fort, lequel estoit bien necessaire pour recevoir les eaux & humidités qui para-

*Beau se-  
gle trouve  
à sainte  
Croix.*

*Fossé  
vitelement  
fait.*

DE  
vant dec  
nes des a  
paraven

Ie ne  
autres o  
lier. Il su  
nuisiers  
pierres,  
scieurs d  
exercice  
mainem  
trois heu  
têps ilz l  
les qui se  
devant  
Langou  
damme  
des Co  
parts es  
sans file  
prenoie  
sans dr  
pourné  
vn des  
voyoit  
point,  
douzain  
canars,  
souuét  
autres f  
quoit:  
pur & l  
pardela

DE LA NOUVELLE FRANCE. 591  
vant decouloient par dessous parmi les raci-  
nes des arbres qu'on y avoit defrichez : ce qui  
paraventure rendoit le lieu mal sain.

Je ne veux m'arreter à décrire ici ce que nos  
autres ouvriers faisoient chacun en particu-  
lier. Il suffit que nous avons nombre de me-  
nuisiers, charpentiers, massons, tailleurs de  
pierres, ferruriers, taillandiers, couturiers,  
scieurs d'ais, matelots, &c. qui faisoient leurs  
exercices, en quoy faisant ils estoient fort hu-  
mainement traitez. Car on les quittoit pour  
trois heures de travail par jour. Le surplus du  
têps ilz s'emploioiēt à aller recueillir des Mou-  
les qui sont de basse mer en grande quantité  
devant le Fort, ou des Houmars (espece de  
Langoustes) ou des Crappes, qui sont abon-  
damment souz les roches au Port Royal, ou  
des Coques qui sont souz la vase de toutes  
parts es rives dudit Port. Tout cela se prend  
sans filets & sans batteaux. Il y en avoit qui  
prenoient quelquefois du gibier, mais n'e-  
stans dressez à cela ilz gatoient la chasse. Et  
pour nôtre regard, nous avons à nôtre table  
vn des gens du sieur de Monts, qui nous pour-  
voyoit en sorte que nous n'en manquions  
point, nous apportant quelquefois demie  
douzaine d'Outardes, quelquefois autant de  
canars, ou oyes sauvages grises & blâches, biē  
souuēt deux & trois douzaines d'aloüettes, &  
autres sortes d'oiseaux. De pain nul n'en man-  
quoit : & avoit chacun trois chopines de vin  
pur & bō. Ce qui a duré tant que no<sup>s</sup> avōs esté  
par delà, sinō que quād ceux qui nous vindrēt

*Quelles  
sortes  
d'ouvriers  
en la Nou-  
France.*

*Leurs ex-  
ercices &  
maniere  
de viure.*

*Bonne  
provision  
de gibier.*

*Pain &  
vin en  
quelle  
quantité.*

querit, au lieu de nous apporter des commodités nous eurent aidé à en faire la vuïdange (comme nous le pourrons repeter ci apres) il fallut reduire la portion à vne pinte. Et neantmoins bien souvent il y a eu de l'extraordinaire. Ce voyage en ce regard a esté le meilleur de tous, dont nous en devons beaucoup de louïange audit sieur de Monts & à ses associez les sieurs Macquin & Georges Roche-lois, qui nous en pourueurent tant honnêtement. Car certes ie trouue que cette liqueur Septembrale est entre autres choses vn souverain preservatif contre la maladie de ce pais là: & les epiceries, pour corriger le vice qui pourroit estre en l'air de cette region, lequel neantmoins i'ay toujours reconeu bien pur & subtil, nonobstât les raisons que i'en pourrois avoir touchées parlant ci-dessus d'icelle maladie. Pour la pitance nous auions pois féves, ris, pruneaux, raisins, moruës seches, & chairs sallées, sans comprendre les huiles & le beurte. Mais toutes & quantes fois que les Sauvages habituez pres de nous auoient pris quelque quantité d'Éturgeons, Saumons, ou menus poissons: item quelques Castors, Ellás, Caribous, ou autres animaux mentionnés en mon Adieu à la Nouvelle France, il nous en apportoient la moitié: & ce qui restoit ilz l'exposoient quelquefois en vente, en place publique, & ceux qui en vouloient troquoient du pain à l'encontre. Voila en partie nôtre façon de vivre pardela. Mais jaçoit que

*Preser-  
uatif  
contre la  
maladie  
de la No.  
France.*

*Pitance.*

*Naturel  
des Sau-  
vages li-  
beral.*

DE  
que cha-  
tier par  
ployer  
soient.  
res se m  
soient  
Ainsi y  
fois du

En q  
me sou  
re de le  
bois all  
trouva  
non ter  
qui se f  
nuellen  
monde  
la verd  
Ellans,  
en noz  
ou qua  
ment a  
ie puis  
deux lie  
foullée  
point d  
ces anir  
Fort, e  
ayant f  
elle est  
Quelq  
font ce

que chacun de nosdits ouvriers eust son metier particulier ; neantmoins il falloit s'employer à tous vsages ; comme plusieurs faisoient. Quelques maçons & tailleurs de pierres se mirent à la boulégerie, lesquels nous faisoient d'aussi bon pain que celui de Paris. Ainsi yn de noz scieurs d'ais nous fit plusieurs fois du charbon en grande quantité.

*Charbon  
fait en la*

*Nouvelle  
France.*

En quoy est à noter vne chose dont ici ie me souvien. C'est que comme il fut necessaire de lever des gazons pour couvrir la pile de bois assemblée pour faire ledit charbon, il se trouua dans les prez plus de trois piez de terre non terre, mais herbes mêlées de limon qui qui se sont entassées les vnes sur les autres annuellement depuis le commencement du monde, sans auoir esté fauchées. Neantmoins la verdure en est belle servant de pature aux Ellans, lesquels nous auons plusieurs fois veu en noz prairies de delà en troupe de trois ou ou quatre, grands & petits, se laissans aucunement approcher, puis gagnans les bois. Mais ie puis dire dauantage auoir veu en traversant deux lieuës de nosdites prairies, icelles toutes foullées de vestiges d'Ellans, car ie n'y sache point d'autres animaux à pié fourchu. Et de ces animaux en fut tué vn non loin de nôtre Fort, en vn endroit là où le sieur de Monts ayant fait faucher l'herbe deux ans devant, elle estoit reuenüe la plus belle du monde.

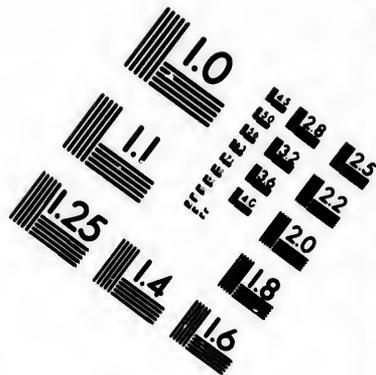
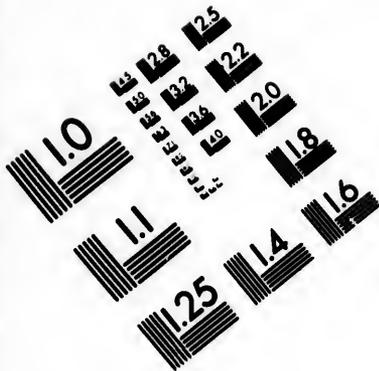
*Quelle  
terre es  
prairies.*

*Ellans es  
prairies.*

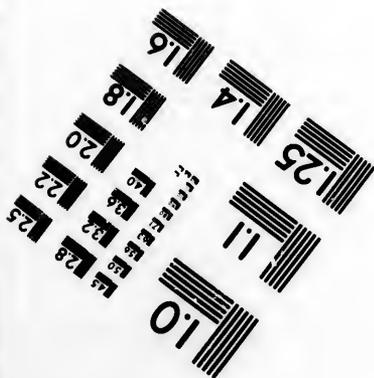
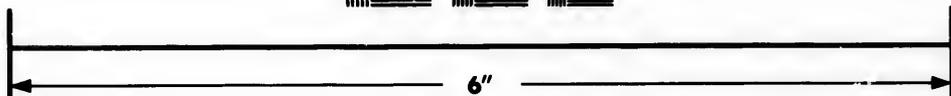
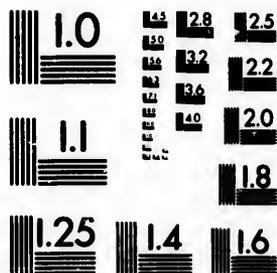
Quelqu'un pourra s'etonner comment se font ces prairies, veu que toute la terre en ces

*Ciment  
se font les  
prairies.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E E E E E E  
E 128 125  
E 132 122  
E 120  
E 18  
E 8

E E E E E E  
E 10  
E 11  
E E E E E E  
E 128

lieux là est couverte de bois. Pour à quoy satisfaire, le curieux sçaura qu'és hautes marées, principalement en celles de Mars & de Septembre, le flot couvre ces rives là : ce qui empeche les arbres d'y prendre racine. Mais par tout où l'eau ne surnage point, s'il y a de la terre, il y a des bois.

*Partement de l'ile Sainte-Croix: Baye de Marchin: Choüakœt: Vignes & raisins: & largesse de Sauvages: Terre & Peuples Armouchiquois: Cure d'un Armouchiquois blessé: Simplicité & ignorance de peuple: Vices des Armouchiquois: Soupçon: Peuple ne se souciant de vêtement: Blé semé & vignes plantées en la terre des Armouchiquois: Quantité de raisins: Abondance de peuple: Mer perilleuse.*

CHAP. XLIV.

**R**EVENONS au sieur de Poutrincourt, lequel nous avons laissé en l'ile Sainte-Croix. Apresavois là fait vne reveüe, & caressé les Sauvages qui y estoient, il s'en alla en quatre jours à *Pempte-goet*, qui est ce lieu tant renommé souz le nom de *Norombega*. Et ne falloit vn si long temps pour y parvenir, mais il s'arreta par le chemin pour faire racouter sa barque: car à cette fin il avoit mené vn ferrurier & vn charpentier,

& quantité d'ais. Il traversa les iles qui sont à l'embouchure de la riviere, & vint à *Kimbiki*, là où sa barque fut en peril à cause des grans courans d'eaux que la nature du lieu y fait. C'est pourquoy il ne s'y arretra point, ains passa outre à la Baye de *Marchin*. qui est le nom d'un Capitaine Sauvage; lequel à l'arrivée dudit sieur cōmença à crier hautement *Hé hé*: à quoy on lui répondit de même. Il repliqua demandant en son lāgage: Qui estes-vous? On lui dit que c'estoient amis. Et là dessus à l'approcher le sieur de Poutrincourt traita amitié avec lui, & lui fit des presens de couteaux, haches, & *matachia*, c'est à dire écharpes, carquans, & brasselets faits de patenôtres, ou de tuyaux de verre blanc & bleu, dont il fut fort aise, même de la confederation que ledit sieur de Poutrincourt faisoit avec lui, reconoissant bien que cela lui seroit beaucoup de support. Il distribua à quelques vns d'un grand nombre de peuple qu'il avoit autour de lui, les presens dudit sieur de Poutrincourt, auquel il apporta force chairs d'Orignac, ou Ellá (car les Balques appellēt vn Cerf, ou Ellá, Orignac) pour rafraichir de vivres la compagnie. Cela fait on tendit les voiles vers *Choiakoes*, où est la riviere du Capitaine *Olmechin*, & où se fit l'année suivante la guerre des Souriquois & *Etechemins* souz la conduite du *Sagamos Memberton*, laquelle j'ay décrit en vers rapportez és Muses de la Nouvelle-France. A l'entrée de la Baye dudit dieu de *Choiakoes*

Baye de  
*Marchin*

Confeder  
ation.

Riviere  
d'*Olme-*  
*chin* porte  
de *Choi-*  
*koes*.

Ne aux  
vignes.

il y a vne ile grande comme de demielieuë de tour, en laquelle noz gés decouvrirēt premie-  
rement la vigne (car encores qu'il y en ait aux  
terres plus voisines du Port Royal, toutefois  
on n'en avoit encore eu conoissance) laquelle  
ilz trouverent en grande quantité, ayant le  
tronc haut de trois à quatre piez, & par bas  
gros comme le poin, les raisins beaux, & gros,  
les vns comme prunes, les autres moindres:  
au reste si noirs qu'ilz laissoient la teinture où  
se repandoit leur liqueur: iceux raisins, di-ie,  
couchez sur les buissons & ronces qui sont  
parmi cette ile, en laquelle les arbres ne sont  
si pressez qu'ailleurs, ains sont éloignez cōme  
de six à six toises. Ce qui fait que le raisin y  
meurit plus aisément; ayāt d'ailleurs vne terre  
fort propre à cela sablonneuse & graveleuse.  
Ilz n'y furēt que deux heures: mais fut remar-  
qué que du côté du Nort n'y avoit point de  
vignes, ainsi qu'en l'ile sainte Croix n'y a des  
Cedres que du côté d'Ouest.

Riviere  
d'Olme-  
chin.

De cette ile ils allerent à la riviere d'Olmes-  
chin port de *Chouakoer*, là où *Marchin* & ledit  
*Olmechin* amenerēt vn prisonnier Souriquois,  
(& partant leur ennemi) au sieur de Poutrin-  
court, lequel ilz lui donnerent liberalement.

Galantise  
des Sau-  
vages.

Deux heures apres arrivent deux Sauvages  
l'vn *Etechemin* nommé *Chkoudun* Capitaine  
de la riviere Saint Jean, dite par les Sauvages  
*Oizoudi*: l'autre Souriquois nommé *Messamoet*  
Capitaine ou *Sagamos* en la riviere du Port de  
la Heve, sur lequel on avoit pris ce prisonnier.

Ils av  
les F  
ter, (C  
petit  
miso  
ce v  
plein  
iceux  
selon  
beau  
carqu  
à bon  
,, ran  
,, tra  
,, sou  
,, roi  
,, fil  
,, l'an  
,, la p  
,, de  
,, & l  
,, vo  
,, qu  
Fran  
sieur  
Som  
beau  
avec  
bras  
Et à  
valc  
ce p

Ils avoient force marchandises troquées avec les François, lesquelles ilz venoient là debiter, ſçavoir chaudières grandes, moyennes, & petites, haches, couteaux, robbes, capots, camifoles rouges, biscuit, & autres choses. Sur ce voicy arriver douze ou quinze bateaux pleins de Sauvages de la ſujetion d'*Oimechin*, iceux en bon ordre, tous peinturés à la face, Sauvages peints en la face. selon leur coutume, quand ilz veulent estre beaux, ayans larc, & la fleche en main, & le carquois aupres d'eux, lesquels ils mirent bas à bord. A l'heure *Messamoet* commence à haranguer devant les Sauvages leur remou- Haranguer de Messamoet. rant comme par le passé ils avoient eu ſouvet de l'amitié ensemble: & qu'ilz pourroient facilement domter leurs ennemis si ils se vouloient entendre, & se servir de l'amitié des François, lesquels ilz voioient là presens pour reconoitre leur país, à fin de leur porter des commodités à l'avenir, & les secourir de leurs forces, lesquels il ſçavoit & leur representoit d'autant mieux, que lui qui parloit estoit autrefois venu en France, & y avoit demeuré en la maison du sieur de Grandmôt Gouverneur de Bayonne. Somme, il fut pres d'une heure à parler avec beaucoup de vehemence & d'affection, & avec vn contournement de corps & de bras tel qu'il est requis en vn bon Orateur. Et à la fin jetta toutes ses marchandises (qui Largeſſe de Messamoet. valoient plus de trois cens escus rendues en ce país là) dans le bateau d'*Oimechin*, comme

lui faisant present de cela en assurance de l'amitié qu'il lui vouloit témoigner. Cela fait la nuit s'approchoit, & chacun se retira. Mais *Messamides* n'estoit pas content de ce que *Olméchin* ne lui avoit fait pareille harangue, ni retaliation de son present: car les Sauvages ont cela de noble qu'ilz donnent liberalement, jetans aux piez de celui qu'ilz veulent honorer le present qu'ilz lui font: mais c'est en esperance de recevoir quelque honnêteté reciproque; qui est vne façon de contract que nous appelons sans nom, *le te donne afin que tu me donnes*. Et cela se fait par tout le monde. Partant *Messamides* dès ce jour là songea de faire la guerre à *Olméchin*. Neantmoins le lendemain matin lui & ses gens retournerent avec vn bateau chargé de ce qu'ils avoient, sçavoir blé, petun, fèves, & courges, qu'ilz distribuerent deça & delà. Ces deux Capitaines *Olméchin* & *Marchus* ont depuis esté tuez à la guerre. A la place desquels avoit esté élu par les Sauvages vn nommé *Bessabes*, lequel depuis nôtre retour a esté tué par les Anglois: & au lieu d'icelui ont fait venir vn Capitaine de dedans les terres nommé *Astou*, homme grave, vaillant, & redouté, lequel d'vn clin d'œil amassera mille Sauvages, ce que faisoient aussi *Olméchin* & *Marchus*. Car noz barques y estans, incontinent la mer se voyoit toute couverte de leurs bateaux chargés d'hommes dispos, se tenans droits là dedans: ce que nous ne sçaurions faire sans peril, n'estans iceux bateaux que des arbres creusés à la façon que nous dirons au livre suivant.

Pais de  
blé, fèves,  
courges,  
& de raisins.

DE  
De là  
vant  
agrea  
de M  
fume  
venir  
ilz su  
devar  
les, a  
dos, c  
eier d  
ple h  
qui f  
fance  
Le  
port  
des f  
flage  
seau  
harr  
pou  
ave  
E  
tam  
Sau  
con  
traï  
du  
app  
ilz  
rer  
m

De là donc le sieur de Poutrincourt poursuivant sa route, trouva vn certain port bien agreable, lequel n'avoit esté veu par le sieur de Monts: & durant le voyage ils virent force fumées, & gens à la rive, qui les invitoient de venir à terre: & voyans qu'õ n'en tenoit conte, ilz suivoient la barque le lög du sable, voire la devançoient le plus souvent, tant ilz sont agiles, ayans l'arc en main, & le carquois sur le dos, dansans toujours & chantans, sans se soucier de quoy ils vivront par les chemins. Peuple heureux, voire mille fois plus que ceux qui se font adorer pardeça, s'il avoit la conoissance de Dieu & de son salut.

*Agilité  
des Ar-  
mouchi-  
quois.*

*Peuple  
heureux*

*s'il conois-  
soit Dieu.*

Le sieur de Poutrincourt ayât prist terre à ce port, voici parmi vne multitude de Sauvages des siffres en bõ nõbre, qui jouoiët de certains flageollets longs, faits cõme de cannes de roseaux, peinturés par dessus, mais nõ avec telle harmonie que pourroiet faire noz bergers: & pour mōtrer l'excellēce de leur art, ilz siffloiet avec le nez en gābadant selon leur coutume.

*Siffres.*

Et cõme ces peuples accouroient precipitamment pour venir à la barque, il y eut vn Sauvage qui se blessa grièvement au talon contre le trenchāt d'vne roche, dont il fut cõtraint de demeurer sur la place. Le Chirurgien du sieur de Poutrincourt à l'instant voulut apporter à ce mal ce qui estoit de son art, mais ilz ne le voulurent permettre que premierement ilz m'eussent fait à l'entour de l'homme blessé leurs chimagrées. Ilz le coucherēt

*Chima-  
grees de  
Sauvages  
à l'entour  
d'un des  
leurs  
blessé.*

donc par terre l'un d'eux lui tenant la tête en son giron, & firent plusieurs criaillemens & chansons, à quoy le malade ne répondoit sinõ Ho, d'un ne voix plaintive. Ce qu'ayans fait ilz le permirent à la cure dudit Chirurgien, & s'en allerent, comme aussi le patient apres qu'il fut pensé: mais deux heures apres il retourna le plus gaillard du monde ayant mis à l'entour de sa tête le ben-deau dont estoit enveloppé son talon, pour estre plus beau fils.

*Presens  
d'une  
femme  
Sauvage.*

Le lendemain les nôtres entrerent plus avant dans le port, là où estans allé voir les cabannes des Sauvages, vne vieille de cent ou six-vingts ans vint jeter aux piez du sieur de Poutrincourt vn pain de blé qu'on appelle Mahis, & pardeça Blé de Turquie, ou Sarrazin, puis de la chanvre fort belle & haute, item des fèves, & raisins frais cuillis, pour ce qu'ils en avoient veu manger aux François à Choüa-

*Quantité  
de raisins.*

*Simplicité  
Eigno-  
rance de  
peuple.*

koet. Ce que voyans les autres Sauvages qui n'en sçavoient rien, ils en apportoient plus qu'on ne vouloit à l'envi l'un de l'autre, & en recompense on leur attachoit au front vne bende de papier mouillée de crachat, dont ils estoient fort glorieux. On leur montra, en pressant le raisin dans le verre, que de cela nous faisons le vin que nous buvions. On les voulut faire manger du raisin, mais l'ayans en la bouche ilz le crachotent, tant est ce peuple ignorant de la meilleure chose que Dieu ait donné à l'homme, apres le pain. Neantmoins si ne manquent-ilz point d'esprit, & feroient

DE L  
quelque  
avoient  
teux, la  
ent nuds  
car si on  
Pocasiõ  
ou autre  
mettron  
cheront  
ment, c  
verité ie  
& nud e  
lice au co  
ple est re  
par amit  
machine  
reconeu  
nous av  
apres. Et  
apres est  
noz gen  
est là à fa  
cinquan  
quois, e  
tour, co  
niere de  
on au d  
che sur  
les autr  
les arm  
où est  
blant d

DE LA NOUVELLE FRANCE. 601  
quelque chose de bons'ils estoient civilisés, &  
avoient l'usage des métiers. Mais ilz sont cau-  
teux, larrons, & traitres, & quoy qu'ilz soi-  
ent nuds on ne se peut garder de leurs mains:  
car si on detourne tant soit peu l'œil, & voyét  
l'occasion de dérober quelque couteau, hache,  
ou autre chose, ilz n'y manqueront point, &  
mettront le larcin entre leurs fesses, ou le ca-  
cheront souz le sable avec le pied si dextre-  
ment, qu'on ne s'en appercevra point. De  
verité ie ne m'étonne pas si vn peuple pauvre  
& nud est larron, mais quand il y a de la ma-  
lice au cœur, cela n'est plus excusable. Ce peu-  
ple est tel qu'il le faut traiter avec terreur: car  
par amitié si on leur donne trop d'accés ilz  
machineront quelque surprise, comme s'est  
reconeu en plusieurs occasions, ainsi que  
nous avons veu ci dessus & verrons encor ci  
apres. Et sans aller plus loin, le deuxieme jour  
apres estre là arrivez, comme ilz voyoient  
noz gens occupez sur la rive du ruisseau qui  
est là à faire la lessive, ilz vindrent quelques  
cinquante à la file, avec arcs, fleches, & car-  
quois, en intention de faire quelque mauvais  
tour, comme on en a eu conjecture sur la ma-  
niere de proceder. Mais on les prevint, & alla-  
on au devant d'eux avec mousquets & la mé-  
che sur le serpentín. Ce qui fit les vns fuir, &  
les autres estans enveloppez apres avoir mis  
les armes bas, vindrent à vne peninsule  
où estoient noz gens, & faisans beau sem-  
blant demanderent à troquer du petun qu'ils

*Mauvais  
naturel  
des Ar-  
mouchi-  
quois.*

*Comme  
faut tra-  
ter les  
Armon-  
chiquois.*

avoient contre noz marchandises.

Le lendemain le Capitaine dudit lieu & port vint voir le sieur de Poutrincourt en sa barque. On fut étonné de le voir accompagné d'Olmochin, vcu que la traite estoit merueilleusement longue de venir là par terre, & beaucoup plus briève par la mer.

*Souppon  
sur la ve-  
nue d'Olmochin.*

Cela donnoit sujet de mauvais souppon, encores qu'il eut promis amitié aux François. Néantmoins ilz furent humainement receuz.

& bailla le sieur de Poutrincourt vn habit complet audit Olmochin, duquel estant vêtu, il se regardoit en vn miroir, & rioit de se voir ainsi. Mais peu apres sentant que cela l'empechoit, quoy que ce fust au mois d'Octobre, quand il fut retourné aux cabannes il le distribuâ à plusieurs de ses gens, afin qu'un seul n'en fust trop empesché. Ceci devoit servir de leçon à tant de mignons & mignonnes de deçà, à qui il faut faire des habits & corsets durs comme bois, où le corps est si miserablement gehenné, qu'ilz sont dans leurs vêtements inhabiles à toutes bonnes choses. Et si il fait trop chaud ilz souffrent dans leurs groz culs à mille replis des chaleurs insupportables, qui surpassent les douleurs que l'on fait quelquefois sentir aux criminels.

*Importu-  
nité d'hab-  
its.*

Or durant le temps que ledit sieur de Poutrincourt fut là, estant en doute si le sieur de Monts viendroit point faire vne habitation en cette côte, comme il en avoit desir, il y fit cultiver vn parc de terre pour y semer du blé

DE LA  
& planter  
tre Apoti  
qui outrel  
grand plai  
on ici con  
au bon pe  
ture la plu  
des blez,  
il ressentit

Sur  
outre, Ol  
sieur de P  
té par qu  
manger,  
river ceu  
mes: ma  
qu'onero  
voulut a  
à Maleb  
à cause d  
qu'il ya  
ché à tr  
estre pe  
ger, & n  
estoit d  
mer n'e  
vée au  
yne te  
saint l  
ce qui  
tagnes  
ay opi

& planter la vigne, comme il fit à l'aide de nô-  
tre Apoticaire M. Louis Hebert, homme  
qui outre l'experience qu'il a en son art, prend  
grand plaisir au labourage de la terre. Et peut  
on ici comparer ledit sieur de Poutrincourt  
au bon pere Noë, lequel apres avoir fait la cul-  
ture la plus necessaire qui regarde la semaille  
des blez, se mit à planter la vigne, de laquelle  
il ressentit les effects par apres.

Sur le point qu'on deliberoit de passer  
outre, *Olmechin* vint à la barque pour voir le  
sieur de Poutrincourt, là où apres l'estre arre-  
té par quelques heures soit à deviser soit à  
manger, il dit que le lendemain devoient ar-  
river ceut bateaux cōtenans chacun six hom-  
mes: mais la venue de telles gens n'estant  
qu'onereuse, le sieur de Poutrincourt ne les  
voulut attendre: ains s'en alla le jour même  
à *Malebarre*, non sans beaucoup de difficultés  
à cause des grandz courans, & du peu de fond  
qu'il y a. De maniere que la barque ayant tou-  
ché à trois piez d'eau seulement on pensoit  
estre perdus, & commença on à la déchar-  
ger, & mettre les vivres dans la chaloupe qui  
estoit derriere, pour se sauver en terre: mais la  
mer n'estant en son plein, la barque fut rele-  
vée au bout d'une heure. Toute cette mer est  
vne terre vsurpée comme celle du Mont  
saint Michel, terre sablonneuse, en laquelle  
ce qui reste est tout plat pais jusques aux mon-  
tagnes que l'on voit à quinze lieues de là. Et  
ay opinio que jusques en la Virginie c'est tout

*Blé semé  
& Vigne  
plantés.*

*Cent ba-  
teaux de  
sauvages*

*Malebar-  
re.*

*Peril.*

de même. Au surplus ici grande quantité de raisins comme devant, & pais fort peuplé. Le sieur de Monts estant venu à Malebarre en autre saison recueillit seulement du raisin vert, lequel il fit confire, & en apporta au Roy. Mais ça esté vn heur d'y estre venu en Octobre pour en voir la parfaite maturité. J'ay dit ci-devant la difficulté qu'il y a d'entrer au Port de Malebarre. C'est pourquoy le sieur de Poutrincourt n'y entra point avec sa barque, ains y alla seulement avec vne chaloupe, laquelle trente ou quarante Sauvages aiderent à mettre dedans: & comme la marée fut haute (oricila mer ne hausse que de deux brasses, ce qui est rare à voir) il en sortit, & se retira en sadite barque, pour dés le lendemain si-tot qu'il ajourneroit passer outre.

*Ci dessus  
chap. 37.*

*Marée  
de deux  
brasses  
seule-  
ment.*

*Perils: L'age inconnu: Structure d'une forge, & d'un four: Croix plantées: Abondance: Conspiration: Desobeissance: Assassinat: Fuite de trois cens contre dix: Agilité des Armouchiquois: Mauvaise compagnie dangereuse: Accident d'un mousquet crevé: Insolence, timidité, impiété, & fuite de Sauvages: Port Fortune: Mer mauvaise: Vengeance: Conseil & resolution sur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du sieur de Poutrincourt au Port Royal: & la receptiõ à lui faite.*

CHAP. XLV.



A nuit commençant à plier bagage pour faire place à l'Aurore on mit la voile au vent, mais ce fut avec vne navigation

DE LA  
fort perille  
estoit force  
voient poi  
encor pis:  
ou trois fo  
vagues; &  
chose effro  
contraints  
bralles d'e  
Ce que fai  
qui se plait  
la mer) ver  
s'il y avoit  
de terre il  
tant yo. yo. y  
demanda s  
tirer navire  
Sauvage ay  
sa chaloupe  
quelle esto  
Oigoudi, at  
fronté à ce  
que les nô  
prenoit m  
Ce Sauva  
des balles  
bien en se  
qu'en fin  
auquel y  
barque a  
forge por

DE LA NOUVELLE FRANCE. 605  
fort perilleuse. Car avec ce petit vaisseau il  
estoit force de cotoyer la terre, où ilz ne trou-  
voient point de fond: reculés à la mer c'estoit  
encor pis: de maniere qu'ilz toucherent deux *Peril.*  
ou trois fois, estans relevés seulement par les  
vagues; & fut le gouvernail rompu, qui estoit  
chose effroyable. En cette extremité furent  
contraints de mouiller l'ancre en mer à deux  
brasses d'eau & à trois lieues loin de la terre.  
Ce que fait, il envoya Daniel Hay (homme  
qui se plait de montrer sa vertu aux perils de  
la mer) vers la côte, pour la reconoitre, & voir  
s'il y avoit point de port. Et comme il fut près  
de terre il vit vn Sauvage qui dansoit chan-  
tant yo, yo, yo; le fit approcher, & par signes lui  
demanda s'il y avoit point de lieu propre à re-  
tirer navires, & où il y eust de l'eau douce. Le  
Sauvage ayant fait signe qu'oui, il le receut en  
sa chaloupe, & le mena à la barque, dans la-  
quelle estoit *Chkoudun* Capitaine de la riviere *Sauvages*  
*Oigoudi*, autrement Saint Iean, lequel con- *de divers*  
fronté à ce Sauvage, il ne l'entendoit non plus *ses natios*  
que les nôtres. Vray est que par signes il com- *nes'en-*  
prenoit mieux qu'eux ce qu'il vouloit dire. *tendans*  
Ce Sauvage montra les endroits où il y avoit *point.*  
des basses, & où il n'y en avoit point: Et fit si  
bien en serpentât, toujours la sonde à la main,  
qu'en fin on parvint au port qu'il avoit dit,  
auquel y a peu de profond: là-où estant la  
barque arrivée, on fit diligence de faire vne  
forge pour la racourter avec son gouvernail;

& vn four pour cuire du pain, par ce que le biscuit estoit failli.

*Croix  
plantée.*

*Abondance  
d'Alouettes  
es & de  
poissons.*

*Coquillages.*

*Raisins.*

Quinze jours se passerent à ceci, pendant lesquels le sieur de Poutrincourt, selo la louable coutume des Chrétiens, fit charpenter & planter vne Croix sur vn terre, ainsi qu'auoit fait deux ans au parauant le sieur de Monts à *Kimbeke* & *Malebarre*. Or parmi ces laborieux exercices on ne laissoit de faire bonne chere de ce que la mer & la terre peut en cette part fournir. Car en ce Port il y a quantité de gibier, à la chasse duquel plusieurs de nos gens s'employoient: principalement les Alouettes de mer y sont en si grandes troupes que d'un coup d'arquebuzes le sieur de Poutrincourt en tua vingt-huit. Pour le regard des Poissons il y a des Marsoins & Souffleurs en telle abondance, que la mer en semble toute couverte. Mais on n'auoit les choses nécessaires à faire cette pecherie, ains on s'arretoit seulement aux coquillages, comme Huitres, Palourdes, Ciguenaux, & autres, où il y auoit de quoy se contenter. Les Sauvages d'autre part apportoient du poisson & des raisins pleins des paniers de joncs, pour auoir en échange quelque chose de noz denrées. Ledit sieur de Poutrincourt voyant là les raisins beaux à merveilles, auoit commandé à son homme de chambre de serrer dans la barque vn fais des vignes où ils auoient esté pris. Maitre Loys Hebert nôtre Apotiquaire desirieux d'habiter ce pais là, en auoit arraché vne bonne quantité,

DE L  
afin de le  
a point,  
au vigno  
oubliant  
sieur, &

Après  
semblée  
terre, &  
marcher  
deux epo  
linets. D  
encore p  
quets pe  
leurs fle  
mordre.  
à noz g  
eut esté  
bouc de  
pitaine  
bien sou  
faut jam  
point d  
puisse a  
montre  
dort po  
faire à c  
jamais  
qui ne  
rent la  
me no  
Au b  
trinco

afin de les planter au Port Royal, où n'y en a point, quoy que la terre y soit fort propre au vignoble. Ce qui toutefois (par vne stupide oubliance) ne fut fait, au grand déplair dudit sieur, & de nous tous.

Après quelques jours, voyant la grande assemblée de Sauvages, icelui sieur descendit à terre, & pour leur donner quelque terreur, fit marcher devant lui vn de ses gens jouant de deux épées, & faisant avec icelles maints molihets. Dequoy ils estoient etonnés. Mais bien encore plus quand ilz virent que noz moufquets perçoient des pieces de bois epesses, où leurs fleches n'eussent sceu tant seulement mordre. Et pour ce ne s'attaquerent-ils jamais à noz gens tant qu'ilz se tindrent en garde. Et eut esté bon de faire sonner la trompette au bout de chacune heure, comme faisoit le Capitaine Jacques Quartier. Car (comme dit bien souvent ledit sieur de Poutrincourt) *Il ne faut jamais rendre aux larrons, c'est qu'il ne faut point d'ôner sujet à vn ennemi de penser qu'il puisse avoir prise sur vous: ains faut toujours montrer qu'on se deffie de lui, & qu'on ne dort point: & principalement quand on a affaire à des Sauvages, lesquels n'attaqueront jamais celui qui les attendra de pié-ferme. Ce qui ne fut fait en ce lieu par ceux qui portèrent la folle enchere de leur negligéce, comme nous allons dire.*

Au bout de quinze jours ledit sieur de Poutrincourt voyant sa barque racoutrée, & ne

*Preuve  
des armes  
françoises  
devant  
les Sauvages.*

*Belle sentence.*

*Voy au  
leure sui-  
vants.*

*Signes de  
conspira-  
tion.*

*Jennes  
gens des-  
obeyssans.*

*Soin du  
sieur de  
Poutrin-  
court.*

*Desobey-  
sance.*

rester plus qu'une journée de pain à achever, il s'en alla environ trois lieues dans les terres pour voir s'il decouvriroit quelque singularité. Mais au retour lui & ses gens apperceurent les Sauvages fuians par les bois en diverses troupes, de vingt, trente, & plus, les vns se baillans cōme gens qui ne veulent point estre veuz: d'autres se bloutissans dans les herbes pour ne point estre apperceuz: d'autres transportans leurs bagages, & canots pleins de blé, cōme pour deguerpir: Les femmes d'ailleurs transportans leurs enfans, & ce qu'elles pouvoient de bagage avec elles. Ces façons de faire donnerent opinion au sieur de Poutrincourt que ces gens ici machinoient quelque chose de mauvais. Partant quād il fut arrivé il cōmanda à ses gens qui faisoient le pain de se retirer en la barque. Mais comme jeunes gens sont bien souvent oublieux de leur devoir, ceux-ci ayans quelque gateau ou tarre à faire aimerent mieux suivre leur appetit, que faire ce qui leur estoit cōmandé, & laisserent venir la nuit sans se retirer. Sur la minuit le sieur de Poutrincourt rumināt sur ce qui s'estoit passé la journée precedente, demāda s'ils estoient dedans la barque. Et ayant entendu que non, il leur envoya la chaloupe pour les prendre & amener à bord: à quoy ilz ne voulurent entendre, fors son homme de chambre, qui craignoit d'estre battu. Ils estoient cinq armez de mousquets & epées, lesquels on avoit averti d'estre toujours sur leurs gardes, & neant-  
moins

D  
moir  
amat  
qu'au  
mou  
qu'v  
iceux  
mauv  
sans b  
cheva  
le lieu  
belle  
deslus  
tuent  
mend  
Lors  
que, f  
noz g  
cun le  
loisir  
mette  
quels  
plein  
Danie  
& le T  
sieur  
lui; de  
Sauva  
fuffen  
voien  
leur c  
quoy  
scay.

moins ne faisoient aucun guet, tât ils estoient amateurs de leurs volontés. Il estoit bruit qu' auparavant ils avoient tiré deux coups de mousquets sur les Sauvages pour ce que quelqu' vn d'eux avoit derobé vne hache. Somme, iceux Sauvages ou indignés de cela, ou par vn mauvais naturel, sur le point du jour vindrent sans bruit (ce qui leur est aisé à faire, n'ayans ni chevaux, ni charrettes, ni sabots) jusques sur le lieu où ilz dormoient: & voyans l'occasion belle à faire vn mauvais coup, ilz donnent dessus à coups de fleches & de massés, & entuent deux, le reste demeurant blessé commencerent à crier fuyâs vers la rive de la mer. Lors celui qui faisoit la sentinelle dans la barque, s'écrie tout effrayé, Mon Dieu, on tue noz gens, on tue noz gens. A cette voix chacun se leve, & hativement sans prendre le loisir de s'habiller, ni d'allumer sa meche, se mettent dix dans la chaloupe, des noms desquels il ne me souvient sinon du sieur Champ-plein, Robert Gravé fils du sieur du Pont, Daniel Hay, les Chirurgien & Apothicaire, & le Trompette: tous lesquels suivans ledit sieur de Poutrincourt, qui avoit son fils avec lui; descendirent à terre en pur corps. Mais les Sauvages s'enfuirent belle erre, encores qu'ilz fussent plus de trois cens, sans ceux qui pouvoient estre bloutis dans des herbes (selon leur coutume) qui ne se montroient point. En quoy se reconoit comme Dieu imprime ie ne scay quelle terreur en la face des fideles à l'en-

*Assassiné  
fuit par  
les Sauvages.*

*Secours.*

*Deute-  
ron. II.  
vers. 25.*

contre des mécreans, suivant sa parole, quand il dit à son peuple élu: *Nul ne pourra subsister devant vous. Le Seigneur vôtres Dieu mettra vne frayeur & terreur de vous sur toute la terre, sur laquelle vous marcherés.* Ainsi nous voyons que cent trente-cinq milles combattans Madianites s'enfuirent & s'entretuerent eux-mêmes

*Juges 7.8.*

*Armou-  
ebiquois  
agiles.*

au devant de Gedeon qui n'avoit que trois cens hommes. Or de penser poursuivre ceux-ci c'eust esté peine perdue, car ilz sont trop légers à la course: Mais qui auroit des chevaux il les gateroit bien: car ils ont force petits sentiers pour aller d'un lieu à autre (ce qui n'est au Port Royal) & ne sont leurs bois épais, & outre-ce encor ont force terre découverte.

*Enterre-  
ment des  
morts.*

Pendant que le sieur de Poutrincourt venoit à terre, on tira de la barque quelques coups de petites pieces de fonte sur certains Sauvages qui estoient sur vn tertre, & en vit-on quelques vns tomber, mais ilz sont si habiles à sauver leurs morts qu'on ne sçait qu'en penser. Ledit sieur voyant qu'il ne profiteroit rien de les poursuivre, fit faire des fosses pour enterrer ceux qui estoient decedez, lesquels i'ay dit estre deux, mais il y en eut vn qui mourut sur le bord de l'eau pensant se sauver, & vn quatrième qui fut si fort navré de fleches qu'il mourut estant rendu au Port Royal. Le cinquième avoit vne fleche dans la poitrine, mais il échappa pour cette fois là: & vaudroit mieux qu'il y fust mort: car on nous a freshement rapporté qu'il s'est fait pendre en l'ha-

bitation que le sieur de Monts entretenoit à *Kebec* en la grande riviere de Canada, ayant esté autheur d'une conspiration faite contre le sieur Champlain son Capitaine, qui y est presentement. Et quant à ce desastre il a esté causé par la folie & desobeissance d'un que ie ne veux nommer, puis qu'il y est mort, lequel faisoit le coq entre des jeunes gens à lui trop credules, qui autrement estoient d'assez bonne nature; & pource qu'on ne le vouloit point enyvter avoit juré (selon sa coutume) qu'il ne retourneroit point dans la barque, ce qui avint aussi. Et cetui-là même fut trouvé mort la face en terre ayant un petit chien sur son dos, tous deux cousus ensemble & transpercez d'une même fleche.

*Conspiration.**Mauvaise compagnie ruine des jeunes gens.*

En cette mauvaise occurrence le fils du sieur du Pont surnommé eut trois doigts de la main emportez de l'éclat d'un moufquets qui se creva pour estre trop chargé. Ce qui troubla fort la compagnie, laquelle estoit allés affligée d'ailleurs. Neantmoins on ne laissa de rendre le dernier devoir aux morts, lesquels on enterra au pié de la Croix qu'on avoit là plantée, comme a esté dit. Mais l'insolence de ce peuple barbare fut grande, apres les meurtres par eux commis, en ce que comme noz gens chantoient sur noz morts les oraisons & prieres funebres accoutumées en l'Eglise, ces maraux, di-je, dansoient & hurloient loin de là se rejouissans de leur trahison: & pourtant,

*Accident d'un moufquet crevé.**Insolence des Sauvages.**Timidité des Sauvages.*

quoy qu'ilz fussent grand nombre, ne se hazardoient pas de venir attaquer les nôtres, lesquels ayās à leur loisir fait ce que dessus, pour ce que la mer baissoit fort, se retirèrent en la barque, dans laquelle estoit demeuré le sieur Champ-doré pour la garde d'icelle. Mais comme la mer fut basse, & n'y avoit moyen de venir à terre, cette méchante gent vint de-rechef au lieu où ils avoient fait le meurtre, arracherent la Croix, deterrèrent l'vn des morts, prindrent sa chemise, & la vêtirent, montrans leurs dépouilles qu'ils avoient emportées: & parmi ceci encor tournans le dos à la barque iettoient du sable à deux mains par entre les fesses en derision, hurlans comme des loups: ce qui facha merueilleusement les nôtres, lesquels ne manquoient de tirer sur eux leurs pièces de fonte, mais la distance estoit fort grande, & avoient des-jà cette ruse de se jeter par terre quand ils y voyoient mette le feu, de sorte qu'on ne sçavoit s'ils avoient esté bleffés ou autrement: & fallut par nécessité boire ce calice, attendant la marée, laquelle estant venue & suffisante pour porter à terre, comme ils virent noz gens s'embarquer en la chaloupe, ilz s'enfuirent comme levriers, se fians en leur agilité. Il y avoit avec les nôtres vn *Sagamos* nommé *Chkoudun*, duquel nous avons parlé ci-devant, lequel avoit grand déplaisir de tout ceci: & vouloit seul aller combattre cette multitude, mais on ne le voulut permettre. Et à tant on

*Impiété  
des Sauvages.*

*Fuite de  
Sauvages*

releva la Croix avec reverence, & enterra-on derechef le corps qu'ils avoient deterré. Et fut ce port appellé *le Port Fortuné.*

*Port  
Fortuné.*

Le lédemain on mit la voile au vêt pour passer outre & découvrir nouvelles terres, mais on fut contraint par le vent contraire de relacher & r'entrer dans ledit Port. L'autre lendemain on tenta derechef d'aller plus loin, mais ce fut en vain, & fallut encores relacher jusques à ce que le vent fust propre. Durant cette attente les Sauvages (pensans, ie croy, que ce ne fust que jeu ce qui s'estoit passé) voulurent se r'apprivoiser, & demanderent à troquer, faisans semblant que ce n'estoient pas eux qui avoient fait le mal, mais d'autres, qu'ilz monproient s'en estre allez. Mais ilz n'avoient pas Pavisement de ce qui est dit en vne fable, que la Cigogne ayant esté prise parmi les Grues

*Fable.*

qui furent trouuées en dommage, fut punie comme les autres, nonobstant qu'elle dist que tant s'en fallust qu'elle fist mal, qu'au contraire elle purgeoit la terre de serpens qu'elle mangeoit. Le sieur de Poutrincourt donc les laissa approcher, & fit semblant de vouloir prendre leurs denrées, qui estoient du petun, quelques chaines, colliers, & brasselets faits de coquilles de Vignaux (appellés *Esurgni* au discours du second voyage de Jacques Quartier) fort estimez entre eux: item de leurs blé, féves, arcs, fleches, carquois, & autres menuës bagatelles. Et comme la societé fut renouée, ledit sieur commāda à neuf ou dix qu'il avoit

*Stratagemme.*

avec lui de mettre les meches de leurs moufquets en façon de laqs, & qu'au signal qu'il feroit chacun jettast son cordeau sur la tête de celui des Sauvages qu'ils auroient accosté, & s'en faisisst, comme le maitre des hautes œuvres fait de sa proye: & pour l'effect de ce, que la moitié s'en allassent à terre, tandis qu'on les amuseroit à troquer dans la chaloupe. Ce qui fut fait: mais l'executiō ne fut pas du tout selon son desir. Car il pretendoit se servir de ceux que l'on prendroit comme de forçaires au moulin à bras & à couper des bois. A quoy par trop grande precipitation on manqua. Neantmoins il y en eut six ou sept charpentiers & taillées en pieces, lesquels ne peurent point si bien courir dans l'eau comme en la campagne, & furent attendus au passage par ceux des nôtres qui estoient demeurés à terre.

*Vengeance.*

Cela fait, le lendemain on s'efforça d'aller plus avant nonobstant que le vent ne fust à propos, mais on avança peu, & vit-on tant seulement vne ile à six ou sept lieues loin, à laquelle il n'y eut moyen de parvenir, & fut appelée l'*Ile douteuse*. Ce que considéré, & que d'vne part on craignoit manquer de vivres, & d'autre que l'hiver n'empeschast la course, & d'ailleurs encore qu'il y avoit deux malades, ausquels on n'esperoit point de salut: Conseil pris, fut resolu de retourner au Port Royal: estant, ou-

*L'ile douteuse.*

*Resolution sur le retour.*

D  
tre-c  
trinc  
fé.  
Rort  
vage

lever  
des d  
ce qu  
gran  
romp  
des  
qu'il  
le rac  
à  
entre  
ils at  
aucu  
veau  
attac  
de n  
rom  
estoi  
tres.  
passa  
vole  
de la  
poin  
dang  
d'au  
ven

DE LA NOUVELLE FRANCE. 615  
tre-ce que dessus , encore le sieur de Pou-  
trincourt en souci pour ceux qu'il avoit lais-  
sé. Ainsi on vint pour la troisième fois au  
Port Fortuné , là où ne fut veu aucun Sau-  
vage.

Au premier vent propre ledit sieur fit  
lever l'ancre pour le retour , & memoratif  
des dangers passez fit cingler en pleine mer:  
ce qui abbregea sa route. Mais non sans un  
grand desastre du gouvernail qui fut derechef  
rompu : de maniere qu'estans à l'abandon *Peril.*  
des vagues ils arriverent en fin du mieux  
qu'ilz peurent aux iles de *Narombega*, où ilz  
le raconterent, Et au sortir d'icelles vindrent *Menane.*  
à *Menane* ile d'environ six lieuës de long  
entre Sainte Croix, & le Port Royal, où  
ils attendirent le vent , lequel estant venu  
aucunement à souhait, au partir delà, nou-  
veaux desastres. Car la chaloupe qui estoit  
attachée à la barque fut poussée d'un coup  
de mer si rudement , que de sa pointe elle *Peril.*  
rompit tout le derriere d'icelle barque, où  
estoit ledit sieur de Poutrincourt, & au-  
tres. Et d'ailleurs n'ayant peu gagner le  
passage dudit Port Royal, la marée ( qui  
vole en cet endroit ) les porta vers le fond  
de la Baye Françoisse , d'où ilz ne sortirent  
point à leur aise, & se virent en aussi grand  
danger qu'ils eussent esté onques auparavant, *Peril.*  
d'autant que voulās retourner d'où ils estoient  
venus ilz se virent portez de la marée & du

vent vers la côte, qui est de haultz rochers & précipices: là où s'ilz n'eussent doublé vne pointe qui les menaçoit de ruine, c'eust esté fait d'eux. Mais en des hautes entreprises Dieu veut éprouver la constance de ceux qui combattent pour son nom, & voir s'ilz ne branleront point: il les meine au pas de la mort, & neâtmoins les tient par la main, afin qu'ilz ne tombent dans la fosse, ainsi qu'il est écrit: *Ce suis-ie, ce suis-ie moy, & n'y a point de Dieu avec moy. Je fay mourir, & fay vivre: ie navre, & ie guerri: & n'y a personne qui puisse delivrer aucun de ma main.* Ainsi avons-nous dit quelquefois ci-devant, & veu par effect, que combien qu'en ces navigations se soient presentez mille dangers, toutefois il ne s'est jamais perdu vn seul homme par mer, jaçoit que de ceux qui vont tant seulement pour les Morues, & le traffic des pelleteries, il y en demeure assez souvent: témoins quatre pécheurs Maloins qui furent engloutis des eaux estans allez à la pécherie, lors que nous estions sur le retour en France: Dieu voulant que nous reconoissions tenir ce benefice de lui, & manifester sa gloire de cette façon, afin que sensiblement on voye que cet lui qui est autheur de ces saintes entreprises, lesquelles ne se font point par avarice, ni par l'injuste effusion du sang, mais par vn zele d'établir son nom, & sa grandeur parmi des peuples qui ne le conoissent point. Or apres tant de faveurs du ciel, c'est à faire à

*Deute-  
ron. 32.  
vers. 39.*

DE L  
ceux qui  
Psalmist  
*Tu m'a  
M'a/ser*

Après be  
parer à ce  
soiüller n  
té) le sic  
Royal le  
le receim  
nité tout  
que nous  
desir, & d  
rivé nou  
la confu  
que gail  
comme  
en rhim  
mis avec  
titre de  
ie renvo  
norer da  
nous avi  
tre Fort  
corones  
tité au le  
du Roy  
deffous  
inscripti  
FINEM:

ceux qui les ont receuës à dire comme le *psal. 72.*  
 Psalmiste-Roy bien aimé de Dieu: *vers. 23.*

*Tu m'as tenu la dextre, & ton sage vouloir*

*M'a seurement guidé, iusqu'à me faire voir*

*Mainte honorable grace*

*En cette terre basse.*

Après beaucoup de perils (que ie ne veux com-  
 parer à ceux d'Ulysses, ni d'Æneas, pour ne  
 s'ouiller noz voyages saints parmi l'impure- *Arrivée*  
 té) le sieur de Poutrincourt arriva au Port *du sieur*  
 Royal le quatorzieme de Novembre, où nous *de Pou-*  
 le receumes joyeusement & avec vne solen- *trincourt.*  
 nité toute nouvelle pardela. Car sur le point  
 que nous attendions son retour (avec grand  
 desir, & ce d'autant plus, que si mal lui fust ar-  
 rivé nous eussions esté en danger d'avoir de  
 la confusion) ie m'avisay de représenter quel-  
 que gaillardise en allant au devant de lui,  
 comme nous fimes. Et d'autant que cela fut  
 en rhimes Françoises faites à la hâte, ie l'ay  
 mis avec *Les Muses de la Nouvelle-France* souz le  
 tiltre de THEATRE DE NEPTUNE, où  
 ie renvoye le Lecteur. Au surplus pour ho-  
 norer davantage le retour & nôtre action,  
 nous avions mis au dessus de la porte de nô-  
 tre Fort les armes de France, environnées de  
 coronnes de lauriers (dont il y a la grande quan-  
 tité au long des rives des bois) avec la devise  
 du Roy DVO PROTEGIT VNVS. Et au  
 dessus celles du sieur de Monts avec cette  
 inscription DABIT DEVS HIS QVOQVE  
 FINEM: & celles du sieur de Poutrincourt

avec cette autre inscription, INVIA VIRTUTI  
NULLA EST VIA. toutes deux aussi ceintes de  
chapeaux de lauriers.

*Etat des semailles: Institution de l'Ordre de Bon-  
Temps: Comportement des Sauvages parmi les  
François: Etat de l'hiver: Pourquoi en ce temps  
pluies & brumes rares: Pourquoi pluies frequen-  
tes entre les Tropiques: Neges utiles à la terre:  
Etat de Janvier: Conformité de temps en l'anti-  
que & Nouvelle-France: Pourquoi printemps  
tardif: Culture de jardins: Rappors d'iceux:  
Moulin à eau: Manne de harens: Preparatiõ  
pour le retour: Invention du sieur de Poutrincourt:  
Admiration des Sauvages: Nouvelles de Erãce.*

CHAP. XLVI.



*Etat des  
siez.*

PREs la rejouissance publi-  
que cessée le sieur de Pou-  
trincourt eut soin de voir ses  
blés, dõt il avoit semé la plus  
grande partie à deux lieus  
loin de nôtre Fort en amont  
de la riviere del'Equille: & l'autre à l'entour  
de nôtre dit Fort: & trouva les premiers semez  
bien avancés, & non les derniers qui avoient  
esté semés les sixieme & dixieme de Novem-  
bre, lesquels toutefois ne laisserent de croitre  
souz la nege durant l'hiver, comme ie l'ay re-  
marqué en mes semailles. Ce seroit chose  
longue de vouloir minuter tout ce qui se fai-

DE LA  
soit durant  
que ledit  
bon, celui  
des chemi  
à travers l  
& autres  
que pour  
ment, qua  
la Table d  
nommé r  
premiere  
plein, aug  
tres-d'hô  
quinze jo  
faire que  
ment trai  
(quoy qu  
souvent  
Ours de  
ment aut  
faire en c  
Car il n'y  
que son t  
chasse, o  
chose de  
dinaire.  
võs mõe  
sõs: & a  
car c'est  
ou Mai  
Atoteg  
au cuisin

soit durant l'hiver entre nous: comme de dire  
 que ledit sieur fit faire plusieurs fois du char-  
 bon, celui de forge estant failli: qu'il fit ouvrir  
 des chemins parmi les bois: que nous allions  
 à travers les forets souz la guide du Kadran,  
 & autres choses de même étoffe. Mais ie diray  
 que pour nous tenir joyeusement & nette-  
 ment, quant aux vivres, fut établi vn Ordre en  
 la Table dudit sieur de Pourtrincourt, qui fut  
 nommé L'ORDRE DE BON-TEMPS, mis  
 premierement en avant par le sieur Cham-  
 plein, auquel ceux d'icelle table estoient Mai-  
 tres-d'hôtel chacun à son jour, qui estoit en  
 quinze jours vne fois. Or avoit-il le soin de  
 faire que nous fussions bien & honorable-  
 ment traités. Ce qui fut si bien observé, que  
 (quoy que les gourmans de deça nous disent  
 souvent que nous n'avions point là la ruë aux  
 Ours de Paris) nous y avons fait ordinaire-  
 ment aussi bonne chere que nous sçaurions  
 faire en cette ruë aux ours, & à moins de frais.  
 Car il n'y avoit celui qui deux jours devant  
 que son tour vinst ne fust soigneux d'aller à la  
 chasse, où à la pecherie, & n'apportast quelque  
 chose de rare. outre ce qui estoit de notre or-  
 dinaire. Si bié que jamais au déjeuner no' n'a-  
 vons mâqué de saupiquets de chair ou de pois-  
 sôs: & au repas de midi & du soir encor moins;  
 car c'estoit le grand festin, là où l'Architriclin,  
 ou Maitre-d'hôtel (que les Sauvages appellét  
*Atoetegi*) ayant fait preparer toutes choses  
 au cuisinier, marchoit la serviette sur l'épaule,

*Institu-  
 tion de  
 l'Ordre de  
 Bon-Temps.*

*Office du  
 Maitre  
 d'hôtel.*

le baton d'office en main, & le collier de l'Ordre au col, qui yaloit plus de quatre escus, & tous ceux d'icelui Ordre apres lui, portans chacun son plat. Le même estoit au dessert, non toutefois avec tant de suite. Et au soir avant rendre graces à Dieu, il resignoit le collier de l'Ordre avec vn verre de vin à son successeur en la charge, & buvoient l'vn à l'autre. J'ay dit ci-devant que nous avions du gibier abondamment Canars, Outardes, Oyes grises & blanches, perdris, & autres oiseaux: Plus des chairs d'Ellans, de Caribous, de Castors, de Loutres, d'Ours, de Lapins, de Chats-Sauvages, ou Leopars, de *Nibaches*, & autres telles que les Sauvages prenoient, dont nous faisons chose qui valoît bien ce qui est en la rotisserie de la rue aux Ours: & plus encor: car entre toutes les viandes il n'y a rien de si tendre que la chair d'Ellan (dont nous faisons aussi de bonne patisserie) ni de si delicieux que la queue du Castor. Mais nous avons eu quelquefois demie douzaine d'Eturgeons tout à coup que les Sauvages nous ont apportez, desquels nous prenions vne partie en payant, & le reste on le leur permettoit vendre publiquement & troquer contre du pain, dont nôtre peuple abondoit. Et quant à la viande ordinaire portée de France cela estoit distribué également autant au plus petit qu'au plus grand. Et ainsi estoit du vin, comme a esté dit.

En telles actions nous aviôs toujours vingt ou trente Sauvages hommes, femmes, filles,

*Ci dessus  
chap. 43.*

DE  
& enfan  
leur bai  
feroit à  
*bertou*, &  
quelqu  
buvans  
voir, co  
estoit tri  
fois que  
lçavoier  
rent vn  
semaine  
sans vin  
temps d  
lui (con  
avec eux  
s'ils mou  
auroient  
n'estions  
ainsi qu  
Car ce p  
soin s'ar  
Or, p  
nous ave  
tifs cont  
nous en  
ceux qui  
& me se  
avoient  
regardan  
quatre l  
estoint

& enfans, qui nous regardoient officier. On leur bailloit du pain gratuitement comme on feroit à des pauvres. Mais quât au *Sagamos Mèbertou*, & autres *Sagamos*. (quand il en arrivoit quelqu'un) ils estoient à la table mangeans & buvans comme nous: & avions plaisir de les voir, comme au contraire leur absence nous estoit triste: ainsi qu'il arriva trois ou quatre fois que tous s'en allerent és endroits où ilz sçavoient y avoir de la chasse, & emmenerent vn des nôtres lequel véquit quelques six semaines comme eux sans sel, sans pain, & sans vin, couché à terre sur des peaux, & ce en temps de neges. Au surplus ils avoient soin de lui (comme d'autres qui sont souvent allez avec eux) plus que d'eux-mêmes, disans que s'ils mourroient on leur imposeroit qu'ilz les auroient tués: & par ce se conoit que nous n'estions point comme dégradés en vne ile ainsi que le sieur de Villegagnon au Bresil. Car ce peuple aime les François, & en vn besoin s'armeront tous pour les soutenir.

Or, pour ne nous égarer, tels regimes dont nous avons parlé, nous servoient de preservatifs contre la maladie du país. Et toutefois il nous en deceda quatre en Fevrier & Mars, de ceux qui estoient ou chagrins, ou paresseux: & me souvient de remarquer que tous ils avoient leurs chambres du côté d'Ouest, & regardant sur l'étendue du Port, qui est de quatre lieues préque en ovale. D'ailleurs ils estoient mal couchés, comme tous. Car les

*Traitement des Sauvages*

*Sauvages ont soin des François.*

*Mortalité.*

*Mauvais vent.*

maladies precedentes, & le depart du sieur du Pont en la façon que nous avons dit avoient fait que l'on avoit jetté dehors les matelas, & estoient pourris, & ceux qui s'en allerent avec ledit sieur du Pont emporterent ce qui restoit de draps de lits disans qu'ils estoient à eux. De maniere que quelques vns des nôtres eurent le mal de bouche, & l'enflure de jambes, à la façon des phthisiques: qui est la maladie que Dieu envoya à son peuple au desert en punition de ce qu'ilz s'estoient voulu engraisser de chair, ne se contentans point de ce que le desert leur fournissoit par la volonté divine.

*Phthisie.*

*Nomb. 11.*

*vers 33.*

*Et Psal.*

*105. vers.*

*15.*

*Etat du*

*temps*

*d'hiver.*

*Pourquoy*

*pluies &*

*brumes*

*rarees en*

*hiver.*

*Pourquoy*

*pluies en-*

*tre les*

*Tropi-*

*ques.*

Nous eumes beau temps préque tout Phiver. Car les pluies ni les brumes n'y sont point si frequentes qu'ici, soit en la mer, soit en la terre: & ce pour autant que les rayons du soleil par la longue distance n'ont pas la force d'élever les vapeurs d'ici bas, mémemét en vn pais tout foretier. Mais en été cela se fait sur tous les deux lors que leur force est augmentée, & se resoudent ces vapeurs subitement ou tardivement selon qu'on approche de la ligne æquinoctiale. Car nous voyons qu'entre les deux Tropiques les pluies y sont abondantes en mer & en terre, & spécialement au Perou & en Mexique plus qu'en l'Afrique, pour ce que le Soleil par vn si long espace de mer ayant humé beaucoup d'humidités de tout l'Océan, il les resout en vn moment par la grâde force de sa chaleur, là où vers la Terre-neuve ces vapeurs s'entretiennent lōg temps en l'air devant que se condenser en pluie, ou

estre diffin  
avons dit  
qu'en la  
matin ser  
huit heu  
tois, & l  
vent exp

Or pū  
que les p  
aussi y fa  
combée,  
fois; ma  
découve  
vrier. Q  
aux fruit  
la gelée,  
rée. Ce  
vidence  
dit le Psa

Et com  
de nuée  
ver, au  
se renfo  
& au cō  
dit tem  
esté en  
de ce r  
nous-n

estre dissipés: ce qui est en été ( comme nous avons dit) & non en hiver: & en la mer plus qu'en la terre. Car en la terre les brouillas du matin servent de rousée, & tombent sur les huit heures: & en la mer ilz durent deux, tois, & huit jours, comme nous avons souvent expérimenté.

Or puis que nous sommes sur l'hiver, disons que les pluies en tel temps estâts rares pardela, aussi y fait-il beau soleil apres que la nege est tombée, laquelle nous avons eue sept ou huit fois; mais elle se fondoit facilement és lieux découverts, & la plus constante a esté en Février. Quoy que ce soit la nege est fort utile *Neges utiles.* aux fruits de la terre, pour les cōserver contre la gelée, & leur servir cōme d'une robbe fourrée. Ce que Dieu fait par vne admirable providence, pour ne ruiner les hommes, & cōme dit le Psalmiste.

*Il donne la nege chenuë  
Comme laine à tas blanchissans,  
Et comme la cendre menuë  
Répand les frimas bronissans.*

*Psal. 147.  
vers. 5.*

Et comme le ciel n'est guères souvent couvert de nuées vers la Terre-neuve en temps d'hiver, aussi ya il des gelées matinales, lesquelles *Gelées quand.* se renforcent sur la fin de Janvier, en Février, & au cōmencement de Mars: car jusques audit temps de Janvier nous y avons toujours esté en pourpoint: & me souvient que le 14. *Etat du mois de Janvier.* de ce mois par vn Dimanche apres midi nous-nous rejouissions chantans Musique sur

*Confor-  
mité de  
temps en  
la France  
Orientale  
& Occi-  
dentale.*

la riviere de l'Equille: & qu'en ce même mois nous allames voir les blez à deux lieuës de nôtre Fort, & dinames joyeusement au soleil. Je ne voudrois toutefois dire que toutes les années fussent semblables à celle-ci. Car côme cet hiver là fut aussi doux pardeça, ce dernier hiver de l'an mil six cens sept. & huit le plus rigoureux qu'ô vit jamais, a aussi esté de même pardela; en sorte que beaucoup de Sauvages sont morts par la rigueur du temps, comme pardeça beaucoup de pauvres, & de voyageurs. Mais ie diray que l'année de devant que nous fussions en la Nouvelle-France, l'hiver n'avoit point esté rude, ainsi que m'ont testifié ceux qui y avoient demeuré devant nous.

*Pourquoy  
saison tar-  
diue.*

Voila ce qui regarde la saison de l'hiver. Mais ie ne suis point encore bien satisfait en la recherche de la cause pourquoy en même parallele la saison est pardela plus tardive d'un mois qu'ici, & n'apparoissent point les fueilles aux arbres que sur le declin du mois de May: si ce n'est que nous disions que l'epesceur des bois & grandeur des forets empêche le soleil d'échauffer la terre: item que le pais où nous estions est voisin de la mer, & plus sujet au froid comme participant du Perou pais semblablement froid à l'égard de l'Afrique: & d'ailleurs, que cette terre n'ayant jamais esté cultivée elle plus condense, & ne peuvent les arbres & plantes aisément tirer le suc de leur mere. En recompense dequoy aussi  
l'hiver

l'hiver  
recit  
Mar  
mire  
& fa  
lir de  
nous  
d'her  
setna  
les vo  
core  
abon  
comm  
faisoit  
& pri  
mença  
foison  
sçavio  
re, ie n  
est pos  
ayent s  
temper  
ver, &  
May, I  
quer de  
Tand  
sieur de  
batimen  
devoir  
moulin

DE LA NOUVELLE FRANCE. 625  
l'hiver y est plus tardif, comme nous l'avons  
recité ci dessus.

Les froidures estans passées, sur la fin de  
Mars tous les volontaires d'entre nous se-  
mirent à l'envi l'un de l'autre à cultiver la terre, & faire des jardins pour y semer, & en recueillir des fruits. Ce qui vint bien à propos. Car nous fumes fort incommodés l'hiver faute d'herbes de jardins. Quand chacun eut fait ses semences, c'estoit un merveilleux plaisir de les voir croître & proférer chacun jour, & encore plus grand contentement d'en user si abondamment que nous fimes: si bien que ce commencement de bonne esperance nous faisoit presque oublier notre pais originaire, & principalement quand le poisson commença à rechercher l'eau douce & venoit à foison dans nos ruisseaux, tant que nous n'en sçavions que faire. Ce que quand ie considère, ie ne me sçaurois assez étonner comme il est possible que ceux qui ont esté en la Foride ayent souffert de si grandes famines, veu la temperature de l'air qui y est presque sans hiver, & que leur famine vint és mois d'Avril, May, Juin, & ausquels ilz ne devoient manquer de poissons.

Tandis que les vns travailloient à la terre, le sieur de Poutrincourt fit preparer quelques batimens pour loger ceux qu'il esperoit nous devoir succeder. Et considerant combien le moulin à bras apportoit de travail, il fit faire

*Culture  
de jardins*

*Bon rap-  
port de la  
terre.*

*Structure  
d'un mo-  
lin à eau.*

vn moulin à eau, qui fut fort admiré des Sauvages. Aussi est-ce vne invention qui n'est pas venue és esprits des hommes dès les premiers siècles. Depuis cela nos ouvriers eurent beaucoup de repos, car ilz ne faisoient presque rien pour la pluspart. Mais ie puis dire que ce moulin nous fournissoit des harens trois fois plus qu'il ne nous en eust fallu pour vivre, à la diligence de noz meuniers. Le sieur de Poutrincourt en avoit fait saller deux barriques, & vne barrique de Sardines, pour en faire montre en France, lesquelles demeurèrent à Saint Malo, à nôtre retour, entre les mains des marchans.

*Manne  
de harens*

Parmi toutes ces choses ledit sieur de Poutrincourt ne laissoit point de penser au retour. Ce qui estoit vn fait d'homme sage. Car il ne se faut jamais tant fier aux promesses des hommes que l'on ne considère qu'il y arrive bien souvent beaucoup de desastre en peu d'heure. Et partant dès le mois d'Avril il fit accommoder deux barques vne grande, & vne petite, pour venir chercher les navires de France vers Campseau, ou la Terre-neuve; le cas avenant que nous n'eussions point de secours. Mais la charpenterie faite, vn seul mal nous pouvoit arrêter, c'est que nous n'avions point de bray pour calfeuster noz vaisseaux. Cela (qui estoit la chose principale) avoit esté oublié au partir de la Rochelle. En cette nécessité importante ledit sieur de Poutrincourt s'avisâ de recueillir par les bois quan-

*Prepara-  
tion pour le  
retour.*

*Inven-  
tion du  
sieur de  
Poutrin-  
court.*

tité  
beau  
vn g  
qu'e  
apres  
falloi  
point  
marin  
telots.  
vient d  
antmo  
le moy  
gômes  
de briq  
tout à j  
de plus  
l'autre, le  
écorces  
le feu to  
se fondo  
bic, & t  
il ne fallo  
le feu se p  
Cela esto  
n'en avo  
étonnés  
Basques  
que les N  
Or appel  
(excepte  
part des

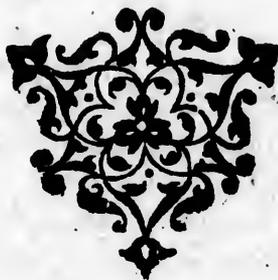
tité de gommés de sapins. Ce qu'il fit avec beaucoup de travail, y allant lui-même avec vn garçon ou deux le plus souvent: si bien qu'en fin il en eut quelques cent livres. Or après ces fatigues ce ne fut encore tout. Car il falloit fondre & purifier cela, qui estoit vn point necessaire, & inconcu à nôtre Maître de marine le sieur de Champ-doré, & à ses matelots; d'autant que le bray que nous avons vient de Norvvege, Suede, & Danzig. Neantmoins ledit sieur de Poutrincour inventa le moyen de tirer la quinte essence de ces gômes & écorces de sapins: & fit faire quantité de briques, desquelles il façonna vn fourneau tout à jour, dans lequel il mit vn alembic fait de plusieurs chaudières enchauffez l'vn dans l'autre, lequel il emplissoit de ces gommés & écorces: puis estant bien couvert on mettoit le feu tout à l'entour, par la violence duquel se fondoit la gomme enclose dans ledit alembic, & tomboit par embas dâs vn bassin. Mais il ne falloit pas dormir à l'entour, d'autant que le feu se prenant à la matiere tout estoit perdu. Cela estoit admirable pour vn personnage qui n'en avoit jamais veu faire: dont les Sauvages étonnés disoient en mots empruntez des Basques *Endia chavé Normandia*, c'est à dire, que les Normâs sçavent beaucoup de choses. Or appellent-ils tous les François Normans (exceptez les Basques) par ce que la plupart des pecheurs qui vont aux Morués

*Sauvages  
Pourquoy  
appellent  
tous François  
Normans.*

font de cette nation. Ce remede nous vint bien à point: car ceux qui nous vindrent querir estoient tombez en même faute que nous.

Or comme celui qui est en attente n'a point de bien ni derepos jusques à ce qu'il tienne ce qu'il desire: Ainsi en cette saison noz gens jettoient souvent l'œil sur la grande etendue du Port Royal pour voir s'ilz découvrieroient point quelque vaisseau arriver. En quoy ilz furent plusieurs fois trompez, se figurans tantot avoir ouï vn coup de canon, tantot appercevoir les voiles d'un vaisseau: & prenans bien souvent les chaloupes des Sauvages qui nous venoient voir pour des chaloupes Françoises. Car alors grande quantité de Sauvages s'assemblerent au passage dudit Port pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, comme nous dirons au livre suivant. En fin on cria tant Noé qu'il vint, & eumes nouvelles de France le jour de PAscension avant midi.

*Nouvel-  
les de  
France.*



D  
Arri  
ron  
len  
Mo  
ges  
Voy  
ford  
font  
ceux  
de l'  
enve



jeuner d  
nous vi  
le lac qu  
euse no  
se trou  
que lui,  
Neantm  
Le sieur  
preter la  
Le sieur

*Arrivée de François : Société du sieur de Monts rompuë, & pourquoy : Avarice de ceux qui vo-  
lent les morts : Feu de joye pour la naissance de  
Monseigneur d'Orleans : Partement des Sauva-  
ges pour aller à la guerre : Sagamos Membroton :  
Voyages sur la côte de la Baye Française : Trafic  
sordide : Ville d'Ouigoudi : Sauvages comme  
font de grands voyages : Mauvaise intention d'i-  
ceux : Mine d'acier : Voix de Loups-marins : Etat  
de l'ile, Sainte-Croix : Amour des Sauvages  
envers leurs enfans : Resour au Port Royal.*

## CHAP. XLVII.



LE Soleil cōmençoit à échauf-  
fer la terre, & œillader sa mai-  
tresse d'un regard amoureux,  
quand le *Sagamos Membroton*  
(apres noz prieres solennelle-  
ment faites à Dieu, & le def-  
jeuner distribué au peuple, selon la coutume)  
nous vint avertir qu'il avoit veu vne voile sur  
le lac qui venoit vers nôtre Fort. A cette joy-  
euse nouvelle chacun va voir, mais encore ne  
se trouvoit il persone qui eut si bonne veüe  
que lui, quoy qu'il soit âgé de plus de cent ans.  
Neantmoins on vit bien-tot ce qui en estoit.  
Le sieur de Poutrinçourt fit en diligence ap-  
preter la petite barque pour aller reconoitre.  
Le sieurs de Champ-doré & Daniel Hay y

*Bonne  
veüe des  
Sauvages  
vieilles,*

*Saluti-  
mons par  
canonna-  
des.*

*Snies des  
lettres  
écrites au  
sieur de  
Poutrin-  
court.*

*Société de  
sieur de  
Monts  
rompue,  
& pour-  
quoy.*

allèrent, & par le signal qui leur avoit esté dit estans certains que c'estoient amis, incôtinent firent charger quatre canons, & vne douzaine de fauconneaux, pour saluër ceux qui nous venoient voir de si loin. Eux de leur part ne manquerent à commencer la fête, & de charger leurs pieces, ausquels fut rendu le reciproque avec vsure. C'estoit tant seulement vne petite barque marchant souz la charge d'un jeune homme de Sainct-Malo nommé Chevalier, lequel arriué au Fort bailla ses lettres au sieur de Poutrincourt, lesquelles furent leuës publiquement. On lui madoit que pour aider à sauver les frais du voyage, le navire (qui estoit encor le *IONAS*) s'arreteroit au port de *Campseau* pour y faire pecherie de Moruës; les marchans associez du sieur de Monts ne sachans pas qu'il y eut pecherie plus loin que celieu: toutefois que s'il estoit necessaire il fist venir le navire au Port Royal. Au reste, que la societé estoit rompuë; d'autant que contre l'Edit du Roy les Holandois conduits par vn traitre François nommé La Jeunesse, avoient l'an precedent enlevé les Castors & autres pelleteries de la grande Riviere de *Canada*: chose qui tournoit au grand detrimement de la societé, laquelle partât ne pouvoit plus fournir aux frais de l'habitation de dela, côme elle avoit fait par le passé. Et pour cette cause n'envoyoit persone pour demeurer là apres nous Si nous eumes de la joye de voir nôtre secours alleuré, nous eumes aussi vne grande tristesse de voir vne si belle & si sainte entre-

pri  
pal  
plâ  
s'en  
sieu  
ceci  
ave  
Ce  
espe  
proc  
men  
jusqu  
faire  
de b  
trepri  
passé  
tenir  
rendr  
la dou  
teurs  
en ce  
& ses  
d'avâ  
pouvo  
que d  
Ore  
les Sau  
cœurs  
Franç  
qui av  
dixans  
de l'ava  
aucun

prise rompuë: que tant de travaux & de perils  
 passez ne servissent de rié : & que l'esperâce de  
 plâter là le nom de Dieu, & la Foy Catholique,  
 s'en allast evanouïe. Neantmoins apres que le  
 sieur de Poutrincourt eut long-téps songé sur  
 ceci, il dit que quâd il y devoit venir tout seul  
 avec sa famille, il ne quitteroit point la parrie.

*Resolu-  
 tion du  
 sieur de  
 Poutrin-  
 court.*

Ce nous estoit grâd dueil d'abandonner sans  
 esperance de retour vne terre qui nous avoit  
 produit de si beaux blez, & tât de beaux orne-  
 mens de jardins. Tout ce qu'on avoit peu faire  
 jusques là ç'avoit esté de trouver lieu propre à  
 faire vne demeure arretéc, & vne terre qui fust  
 de bõ rapport. Et cela estât fait, de quitter l'en-  
 treprise, c'estoit bien mâquer de courage. Car  
 passée vne autre année il ne falloit plus entre-  
 tenir d'habitation. La terre estoit suffisante de  
 rendre les necessitez de la vie. C'est le sujet de  
 la douleur qui poignoit ceux qui estoïét ama-  
 teurs de voir la Religion Chrétienne établie  
 en ce pais là. Mais d'ailleurs le sieur de Monts,  
 & ses associés estans en perte, & n'ayans point  
 d'avâcement du Roy, c'estoit chose qu'ilz ne  
 pouvoient faire sans beaucoup de difficulté,  
 que d'entretenir vne habitation pardela.

Or cette envie sur le traffic des Castors avec  
 les Sauvages ne s'est pas seulement glissée és  
 cœurs des Holandois, mais aussi des marchâs  
 François, de maniere qu'en fin le privilege  
 qui avoit esté baillé audit sieur de Monts pour  
 dix ans, a esté revoqué. C'est chose étrâge que  
 de l'avarice insatiable des hômes, lesquels n'ont  
 aucun égard à ce qui est de l'hõnete, moyen-

*Envie  
 contre le  
 sieur de  
 Monts.*

nant qu'ilz rafflent de quel côté que ce soit. Et sur ce diray d'abondant, que de ceux qui nous sont venus querir en ce pais là il y en a eu qui ont osé méchamment aller depouiller les morts, & voler les Castors que ces pauvres peuples mettent pour le dernier bien-fait sur ceux qu'ils enterrent, ainsi que nous dirons plus amplement au livre suivant. Chose qui rend le nom François odieux & digne de mépris parmi eux, qui n'ont rien de semblable, ains le cœur vrayment noble & genereux, n'ayans rien de particulier, ains toutes choses communes, & qui font ordinairement des presens (& ce fort liberalement, selon leur puissance) à ceux qu'ils aiment & honorent. Et outre ce mal, est arrivé que les Sauvages, lors que nous estions à *Campseau*, tuerent celui qui leur avoit montré les sepulcres de leurs morts. Je n'ay que faire d'alleguer ici ce que recite Herodote de la vilenie du Roy Darius, lequel pensant avoir trouvé la mere au nid (comme on dit) c'est à dire des grâds thresors au tombeau de Semiramis. Royne des Babylo niens, eut vn pié de nez, ayant au dedans trouvé vn écriteau contraire au premier, qui le tensoit aigrement de son avarice & méchanceté.

Revenons à noz tristes nouvelles & aux regrets d'icelles. Le sieur de Poutrincourt ayant fait proposer à quelques vns de nôtre compagnie s'ilz vouloient là demeurer pour vn an, ils'en presenta huit, bons compagnons,

*L'arrécin  
sur les  
morts.*

*Sauvages  
soit de  
cœur no-  
ble.*

*Belle trô-  
perie de  
Semira-  
mis.*

DE  
ausqu  
de vin  
née: m  
ne peu  
se fallu  
nous f  
Monse  
mença  
faucou  
quetad  
téle 7  
Led  
avoit e  
estoit d  
on lui a  
tons, v  
vre, vin  
prunea  
muscad  
de poiv  
d'ecore  
trons, a  
jence, &  
vin de  
gne, vn  
demi d  
baril de  
tout ce  
tune de  
neantm  
ceux q  
voient.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 633  
aufquels on promettoit chacun vne barrique  
de vin, & du blé suffisamment pour vne an-  
née: mais ilz demanderent si hauts gages qu'il  
ne peut pas s'accommoder avec eux. Ainsi il  
se fallut refoudre au retour. Le jour declinant  
nous fimes les feuz de joye de la naissance de  
Monseigneur le Duc d'Orleans, & recom-  
mençames à faire bourdonner les canons, &  
fauconneaux, accompagnez de force mous-  
quetades, le tout apres avoir sur ce sujet chan-  
té le *Te Deum*.

*Feuz de  
joye de la  
naissance  
de Mon-  
seigneur  
d'Orleans.*

Ledit Chevalier apporteur de nouvelles  
avoit eu charge de Capitaine au navire qui  
estoit demeuré à *Campseau*, & en cette qualité  
on lui avoit baillé pour no<sup>r</sup> amener six mou-  
tons, vingt quatre poules, vne livre de poi-  
vre, vingt livres de ris, autant de raisins, & de  
pruniaux, vn millier d'amandes, vne livre de  
muscades, vn quarteró de canelle, deux livres  
de poivre, demie livre de giroffles, deux livres  
d'ecorces de citrons, deux douzaines de ci-  
trons, autant d'orenges, vn jambon de Ma-  
jence, & six autres jambons, vne barrique de  
vin de Gascogne, & autant de vin d'Espa-  
gne, vne barrique de bœuf salé, quatre pots &  
demi d'huile d'olive, vn jarre d'olives, vn  
baril de vinaigre, & deux pains de sucre: Mais  
tout cela fut perdu par les chemins par for-  
tune de gueule, & n'en vimes pas grand cas:  
neantmoins j'ay mis ici ces denrées, afin que  
ceux qui voudront aller sur mer s'en pour-  
voient. Quant aux poules & moutons on

*Rafraí-  
chissement  
envoyé  
au sieur  
de Pon-  
trincourt.*

*Trait de  
gourmes.  
disoit  
au sieur  
de Pon-  
trincourt.*

nous dit qu'ils estoient morts durant le voyage: ce que nous creumes facilement: mais nous eussions au moins desiré en avoir les os. On nous dit encore pour plus ample solution, que l'on pensoit que nous fussions tous morts. Voila sur quoy fut fondée la mègeaille. Nous ne laissâmes toutefois de faire bonne chere audit Chevalier & aux siens, qui n'estoient pas petit nombre, ni buveurs semblables à feu Monsieur le Marquis de Pisani. Occasion qu'ilz ne se deplaisoient point avec nous: car il n'y avoit que du cidre bien arrousé d'eau dans le navire où ils estoient venus pour la portion ordinaire. Mais quant audit Chevalier, dès le premier jour il parla du retour. Le sieur de Poutrincourt le tint quelques huit jours en esperances: au bout desquels cetui-ci voulant s'en aller, ledit sieur mit des gens dās sa barque, & le retint, sur quelque rapport, qu'il avoit dit qu'estant à *Campseau* il mettroit le navire à la voile, & nous laisseroit là.

*Mauvaise parole de Chevalier rapportée au sieur de Poutrincourt.*

A la quinzaine ledit sieur envoya vne barque audit *Campseau* chargée d'une partie de nos ouvriers, pour commencer à detrapper la maison. Au commencement de Juin les Sauvages en nombre d'environ quatre cens partirent de la cabanne que le *Sagamos Memberton* avoit façonnée de nouveau en forme de ville environnée de hautes pallissades, pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, qui fut à *Choiïakoet* à environ quatre-vingts lieues loin du Port Royal, d'où ilz retournerent vi-

*Sauvages vont à la guerre.*

I  
 Aon  
 des  
 Fran  
 mo  
 Saga  
 fhiv  
 qui  
 dinc  
 Ce s  
 veu  
 là, au  
 enfā  
 de ci  
 & fan  
 vie. C  
 d'enn  
 des F  
 cette  
 & do  
 ril de  
 ,, tro  
 ,, gan  
 ,, am  
 ,, pel  
 ,, dit  
 ,, ser  
 ,, fe  
 envi  
 Chko  
 sans  
 mach  
 harā

Historieux, par les stratagemes que ie diray en la  
 descriptiõ que i'ay fait de cette guerre en vers  
 François. Les Sauvages furent pres de deux  
 mois à s'assembler là. *Memberton* le grand  
*Sagamos* les avoit fait avertir durant & avant  
 l'hiver, leur ayant envoyé hommes exprés qui  
 qui estoient ses deux fils *Ataudin* & *Atau-*  
*dinech*, pour leur donner là le Rendez-vous.  
 Ce *Sagamos* est homme des-ja fort vieil, & a  
 veu le Capitaine Jacques Quartier en ce pais  
 là, auquel temps il estoit des-ja marié, & avoit  
 enfãs, & neátmoins ne paroît point avoir plus  
 de cinquanteans. Il a esté fort grand guerrier  
 & sanguinaire en son jeune âge & durant sa  
 vie. C'est pourquoy on dit qu'il a beaucoup  
 d'ennemis, & est bien aise de se tenir aupres  
 des François pour vivre en seureté. Durant  
 cette assemblée il fallut lui faire des presens  
 & dons de blé & fèves, même de quelque ba-  
 ril de vin, pour fétoyer ses amis. Car il remon-  
 ,, troit au sieur de Poutrincourt: Ic suis le *Sa-*  
 ,, *gamos* de ce pais ici, i'ay le bruit d'estre ton  
 ,, ami, & de tous les Normans ( car ainsi ap-  
 ,, pellent-ils les François, ainsi que i'ay  
 ,, dit) & que vous faites cas de moy: ce me  
 ,, seroit vn reproche si ie ne montróis les ef-  
 ,, fects de telle chose. Et neantmoins soit par  
 envie ou autrement, vn autre *Sagamos* uommé  
*Chkoudun*, lequel est bon ami des François, &  
 sans feintise, nous fit rapport que *Memberton*  
 machinoit quelque chose cõtre nous, & avoit  
 harâgué sur ce sujet. Ce qu'entédu par le sieur

*Member-*  
*ton quel*  
*homme*  
*cest.*

*Remon-*  
*trance de*  
*Member-*  
*ton.*

*Mauvais*  
*rappore*  
*contre*  
*Member-*  
*ton.*

de Poutrincourt, soudain il l'envoya querir pour Pétonner, & voir s'il obeiroit. Au premier mandement, il vint seul avec noz gens, & ne fit aucun refus. Occasion qu'on le laissa retourner en paix apres avoir receu bon traitement, & quelque bouteille de vin, lequel il aime, par ce (dit-il) que quand il en a beu il dort bien, & n'a plus de soin, ni d'aprehension. Ce *Memberton* nous dit au commencement que nous vimmes là qu'il vouloit faire vn present au Roy de sa mine de cuivre, par ce qu'il voyoit que nous faisons cas des métaux, & qu'il faut que les *Sagamos* soient honnêtes & liberaux les vns envers les autres. Car lui estant *Sagamos* il s'estime pareil au Roy, & à tous ses Lieutenans: & disoit souvent au sieur de Poutrincourt qu'il lui estoit grand ami, frere, compagnon & egal, montrât cette egalité par la jonction des deux doigts de la main que l'on appelle *Index*, ou le doigt demonstratif. Or jaçoit que le present qu'il vouloit faire à sa Majesté fust chose dont elle ne se soucie, neantmoins cela lui parloit de bon courage, lequel doit être prisé comme si la chose estoit plus grande, ainsi que fit ce Roy des Perles qui receut d'aussi bonne volonté vne pleine main d'eau d'un paisant, comme comme les plus grans presens qu'on lui avoit fait. Car si *Memberton* eust eu davantage il leust offert liberalement.

Le sieur de Poutrincourt n'ayât point envie de partir de là qu'il n'eust veu l'issue de son

*Obeissance de Memberton.*

*Liberalité de Memberton.*

*Les Sauvages se present.*

atte  
libe  
gue  
pou  
ques  
que  
ges  
de P  
à lad  
dit/C  
çoise  
que f  
douz  
sejour  
nous  
dun, là  
ou cét  
qui fa  
Chev  
les par  
lerent  
fit-il là  
dire qu  
de qu  
gnoit  
par sa  
tieres  
Est  
Chkou  
fordre  
re, & l  
resery

attente, c'est-à-dite la maturité des blez, il delibera apres que les Sauvages furent allez à la guerre de faire voyages du long de la côte. Et pour ce que Chevalier desiroit amasser quelques Castors, il l'envoya dans vne petite barque à la riviere Saint Jean dite par les Sauvages *Oigoudi*, & Ile Sainte Croix, & lui sieur de Pourtrincourt s'en alla dans vne chaloupe à ladite mine de cuivre. Je fus du voyage dudit Chevalier : & traversames la Baye Françoise pour aller à ladite riviere : là où si tot que fumes arrivez nous fut apportée demie douzaine de Saumons frechement pris : & y sejournames quatre jours, pendant lesquels nous allames és cabannes du *Sagamos Chkoudun*, là où nous vimes quelques quatre-vingts ou cét Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, qui faisoient Tabagie des farines que ledit Chevalier leur avoit troqué cōtre leurs vieilles pannes pleines de pous ( car ilz ne lui bailerent que ce qu'ilz ne vouloient point) Ainsi fit-il là vn trafic que ie prise peu. Mais il peut dire que l'odeur du lucre est suave & douce de quelque chose que ce soit ; & ne dedaignoit pas l'Empereur Vespasien de recevoir par sa main le tribut qui lui venoit des pissotieres de Rome.

Estans parmi ces Sauvages, le *Sagamos Chkoudun* nous voulut dōner le plaisir de voir l'ordre & geste qu'ilz tiennent allans à la guerre, & les fit tous passer devant nous, ce que ie reserve à dire au livre suivant. La ville

*Voyages  
sur la côte  
de la Baye  
Françoise.*

*Assemblée de  
Sauvages  
faisans  
festin.*

*Trafic  
sordide.*

Villa  
d'Oüigou-  
di.

Sauvages  
comme  
font de  
grans  
voyages.

d'Oüigou*di* (ainfi i'appelle la demeure dudit *Chkoudun*) estoit vn grand enclos sur vn tertre fermé de hauts & menus arbres attachez l'un contre l'autre, & au dedans plusieurs cabannes grandes & petites, l'une desquelles estoit aussi grãde qu'une halle, où se retiroient beaucoup de menages: & quant à celle où ils faisoient la Tabagie elle estoit vn peu moindre. Vne bõne partie desdits Sauvages estoient de *Gachepé*, qui est le commencement de la grande riviere de *Canada*, & nous dirent que de leur demeure ilz venoient là en six jours, dont ie fus fort etonné, veu la distance qu'il y a par mer: mais ils abbregeant fort leurs chemins, & font des grandz voyages par le moyen des lacs & rivieres, au bout desquelles quand ilz sont parvenus, en portant leurs canots trois ou quatre lieues ils gagnent d'autres rivieres qui ont vn contraire cours. Tous ces Sauvages estoient là venus pour aller à la guerre avec *Membertou* contre les *Armouchiquois*.

Or d'autant que i'ay parlé de cette riviere d'Oüigou*di* au voyage du Sieur de Monts, ie n'en diray ici autre chose. Quand nous retournames à nôtre barque qui estoit à demie lieue de là à l'entrée du Port à l'abri d'une chaussée que la mer y a fait, noz gens, & particulierement le Capitaine *Champ-doré*, qui nous conduisoit, estoient en peine de nous; & ayans veu de loin les Sauvages en armes; pensoient que c'estoit pour nous mal faire;

D  
ce qu  
que d  
tre re  
Devi  
à l'en  
qu'il v  
petit b  
que le  
qui les  
tué de  
partan  
les affi  
doit à r  
lui dim  
& noz  
gaigner  
devant  
tuassent  
mans le  
lui, & lu  
tre barq  
saccager  
nous pa  
traire,  
tite ile  
dant le  
pour la  
& le Ca  
le long  
zeaux ch  
mines.

ce qui eust esté aisé, pource que nous n'estions que deux. Et par ainsi furent bien aises de nôtre retour. Apres quoy, le lendemain vint le Devin du quartier crier comme vn desespéré à l'endroit de nôtre barque. Ne sachans ce qu'il vouloit dire on l'envoya querir dans vn petit bateau, & nous vint haranguer, & dire que les Armouchiquois estoient dans les bois qui les venoient attaquer, & qu'ils avoient tué de leurs gens qui estoient à la chasse: & partant que nous descendissions à terre pour les assister. Ayans ouï ce discours qui ne tenoit à rien de bon, selô nôtre iugement, nous lui dimes que noz journées estoient limitées & noz vivres aussi, & qu'il nous convenoit gaigner pais. Se voyant éconduit il dit que devant qu'il fust deux ans il faudroit qu'ilz tuassent tous les Normans, ou que les Normans les tuassent. Nous-nous moquames de lui, & lui dimes que nous allions mettre nôtre barque devant leur Fort pour les aller tous saccager. Mais nous ne le fimes pas. Car nous partimes ce jour là: & ayans vent contraire, nous-nous mimes à l'abri d'une petite ile, où nous fumes deux jours: pendant lesquels l'un alloit tirer aux Canars pour la provision, l'autre faisoit la cuisine: & le Capitaine Champ-doré & moy allions le long des rochers avec marteaux & cizeaux cherchans s'il y auroit point quelques mines. Ce que faisans nous trouvames de

*Rusé vn  
Autmoir  
ou devin  
sauvage.*

*Mine d'acier.*

acier en quantité parmi les roches, lequel fut depuis fondu par le sieur de Poutrincourt, qui en fit des lingots, & se trouva acier fort fin, duquel il fit faire vn couteau qui trenchoit comme vn rasoir, lequel à nôtre retour il montra au Roy.

*Menane.*

*Bon guet.*

*Voix de Loups-marins.*

*Arrivée en l'île Sainte-Croix. Etat d'icelle.*

De là nous allames en trois journées à l'île Sainte-Croix estans souvent contrariés des vents. Et pour ce que nous avions mauuaise conjecture sur les Sauvages que nous avions veu en grand nombre à la riviere Saint-Jean, & que la troupe qui estoit partie du Port Royal estoit encore à *Menane* (île entre ledit Port Royal & Sainte Croix) desquels nous ne nous voulions pas fier, nous faisons bon guet la nuit: pendant lequel nous oyons souvent les voix des Loups-marins qui ressembloient préque celles des Chat-huans: chose contraire à l'opinion de ceux qui ont dit & écrit que les poissons n'avoient point de voix.

Arrivez que nous fumes en ladite île de Sainte Croix, nous y trouvames les batimés y laissez tout entiers, fors que le magazin estoit découvert d'un côté. Nous y trouvames encores du vin d'Espagne au fond d'un mûy, duquel nous beumes, & n'estoit gueres gaté. Quant aux jardins, no<sup>s</sup> y trouvames des choux, ozeilles, & laitues, dont nous fimes cuisine. Nous y fimes aussi de bons patez de tourtres qui sont la frequentes dans les bois. Mais les herbes y sont si hautes, qu'on ne pouvoit

voit les trouver quand elles estoient tuées & tombées à terre. La cour y estoit pleine de tonneaux entiers, lesquels quelques matelots mal disciplinez brulerent pour leur plaisir, dont j'euy horreur quand ie le vi, & iugeay mieux que devant que les Sauvages estoient (du moins civilement) plus humains & plus gens de bien que beaucoup de ceux qui portent le nom de Chrétien, ayans depuis trois ans pardonné à ce lieu, auquel ilz n'avoient point seulement pris vn morceau de bois, ni du sel qui y estoit en grande quantité dur comme roche.

*Sauvages de meilleure nature que beaucoup de Chrétiens.*

Au partir de là nous vimmes mouiller l'ancre parmi vn grand nombre d'iles confuses, où nous ouimes quelques Sauvages, & criames pour les faire venir. Ilz nous r'évoyerent le même cri. Aquoy vn des nôtres repliqua *Oüen kirau*, c'est à dire, qui estes vous. Ilz ne voulurent se declarer. Mais le lendemain *Oagimont* Sagamos de cette riviere nous vint trouver, & coneumes que c'estoit lui que nous avions ouï. Il se dispoit pour suivre *Membertou* & sa troupe, à la guerre, là où estant il fut grièvement blessé, comme j'ay dit en mes vers sur ce sujet. Ce *Oagimont* ha vne fille âgée d'environ onze ans bien agreable, laquelle le sieur de Poutrincourt desiroit avoir, & la lui a plusieurs fois demandé, pour la bailler à la Royne, lui promettant que jamais il n'auroit faute de blé, ni d'autre chose: mais onques il ne s'y est voulu accorder.

*Amour des Sauvages envers leurs enfans.*

Arrivée  
au Port  
Royal.

Estant entré en nôtre barque il nous accompagna iusques à la pleine mer, là où il se mit en la chaloupe pour s'en retourner, & de nôtre part tendimes au Port Royal, où nous arrivames avant le jour, mais fumes devant nôtre Fort iustement sur le point que la belle Aurore commençoit à montrer sa face vermeille sur le sommet de noz côtaux chevelus. Le monde estoit encore endormi, & n'y en eut qu'un qui se leva au continuel abbayement des chiens; mais nous fimes bien reveiller le reste à force de mousquetades, & d'éclats de trompettes. Le sieur de Poutrincourt estoit arrivé le jour de devant de son voyage des Mines, où nous avôs dit qu'il devoit aller: & l'autre jour precedent estoit arrivée la barque qui avoit porté partie de nos ouvriers à *Campseau*. Si bien que tout assemblé il ne restoit plus que de preparer les choses necessaires à nôtre embarquement. Et en cet affaire nous vint bien à point le moulin à eau. Car autrement il n'y eust eu aucun moyen de preparer assez de farines pour le voyage. Mais en fin nous en eumes de reste, que l'on bailla aux Sauvages pour se souvenir de nous.



*Port de Campseau: Partement du Port Royal: Bru-  
mes de huit iours: Arc-en-ciel paroissant dans  
l'eau: Port Savalet: Culture de la terre exercice  
honorable: Regrets des Sauvages au partir du  
sieur de Poutrincourt: Retour en France: Voyage  
au mont Sainct Michel; Fruits de la Nouvelle  
France presentez au Roy: Voyage en la Nouvelle  
France depuis le retour dudit sieur de Poutrin-  
court: Lettre missive dudit sieur au saint Pere  
à Rome.*

CHAP. XLVIII.



**V**R le point qu'il fallut dire  
Adieu au Port Royal, le Sieur  
de Poutrincourt envoya son  
peuple les vns apres les autres  
trouver le navire à *Campseau*, *Descri-  
ption du  
port de  
Campseau.*  
qui est vn Port entre sept ou huit iles où les  
navires peuvent estre à l'abri des vents: & là y  
a vne Baye profonde de plus de quinze lieues,  
& large de six ou sept: ledit lieu distant dudit  
Port Royal de plus de cent cinquante lieues.  
Nous avions vne grãde barque, deux petites,  
& vne chaloupe. Dans l'vne des petites bar-  
ques on mit quelques gés que l'õ envoya de-  
vant. Et le 30. de Iuillet partirent les deux au-  
tres. I'estois dans la grãde, cõduite par le sieur  
de Chãp-doré. Mais le sieur de Poutrincourt *Partemẽt  
du Port  
Royal.*  
voulant voir vne fin de noz blez semez,  
attendit la maturité d'iceux, & demeura

*Brumes  
de huit  
jours.*

encore onze jours apres nous. Cependant nôtre premiere journée ayant esté au Passage du Port Royal, le lendemain les brumes vindrēt se repandre sur la mer, qui nous tindrēt huit jours entiers, durant lesquels c'est tout ce que nous sceumes faire que de gagner le Cap de Sable, lequel nous ne vimes point.

*Peril.*

En ces obscuritez Cymmeriennes ayans vn jour ancré en mer à-cause de la nuit, nôtre ancre ruza tellement qu'au matin la marée nous avoit porté parmi des iles, & m'étonne que nous ne nous perdimes au choc de quelquerocher. Au reste pour le vivre le poisson ne nous manquoit point. Car en vne demie heure nous pouvions prendre des Morües pour quinze jours, & des plus belles & grasses que j'aye jamais veu, icelles de couleur de carpes: ce que ie n'ay onques reconeu qu'en cet environ dudit Cap de Sable: lequel apres que nous eumes passé, la marée (qui vole en cet endroit) nous porta en peu de temps jusques à la Héve, ne pensans estre qu'au port du Mouton. Là nous demeurames deux jours, & dans le Port même nous voyions mordre la Moruë à Phameçon. Nous y trouvames force grozelles rouges, & de la marcaffite de mine de cuivre. On y fit aussi quelque troquement de pelletteries avec les Sauvages.

*Port de  
la Heve*

De là en avant nous eumes vent à souhait & durant ce temps avint vne fois qu'estant sur la prouë ie criay à nôtre conducteur le sieur de Champ-doré que nous allions toucher,

pen  
ceu  
tes  
brag  
Beau  
ses r  
fait  
train  
mer  
lieu  
cher  
nom  
rece  
Et p  
tres  
sur r  
vale  
ge là  
par  
font  
men  
qu'i  
cus  
dix  
gag  
tonn  
moi  
des  
ven  
nav  
Et p  
vien

pensant voir le fond de la mer: mais ie fus de-  
 ceu par l'Arc-en-ciel qui paroissoit avec tou-  
 tes les couleurs dedans l'eau, causé par l'om-  
 brage que faisoit sur icelle nôtre voile de  
 Beaupré opposé au soleil, lequel assemblant  
 ses rayons dans le creu dudit voile, ainsi qu'il  
 fait dans la nue, iceux rayons estoient con-  
 traints de reverberer dans l'eau, & faire cette  
 merveille. En fin nous arrivames à quatre  
 lieues de *Campseau* à vn port où faisoit la pe-  
 cherie vn bon vieillart de saint Iean de Lus  
 nommé le Capitaine Savalet, lequel nous  
 receut avec toutes les courtoisies du monde.  
 Et pour autant que ce Port (qui est petit, mais  
 tres-beau) n'a point de nom, ie l'ay qualifié  
 sur ma Charte geographique du nom de Sa-  
 valet. Ce bõ personage nous dit que ce voya-  
 ge là estoit le quarante-deuxième qu'il faisoit  
 par dela, & toutefois les Terre-neuviens n'en  
 font tous les ans qu'vn. Il estoit merueilleuse-  
 ment content de sa pecherie, & nous disoit  
 qu'il faisoit tous les jours pour cinquante es-  
 cus de Moruës: & que son voyage vaudroit  
 dix mille francs. Il avoit seze hommes à ses  
 gages: & son vaisseau estoit de quatre-vingtz  
 tonneaux, qui pouvoit porter cent milliers de  
 moruës seches. Il estoit quelquefois inquieté  
 des Sauvages là cabannez, lesquels trop pri-  
 vément & impudemment alloient dans son  
 navire, & lui emportoient ce qu'ilz vouloiët.  
 Et pour éviter cela il les menaçoit que nous  
 viendrions & les mettriõs tous au fil de Pepée,

*Arc cele-  
 ste paroiss-  
 sant dans  
 l'eau.*

*Port Sa-  
 valet.  
 42 voya-  
 ges faits  
 en la Ter-  
 re-neuve.*

*Bonne  
 pecherie.*

*Sauvages  
 importuns.  
 A 150.  
 lieues  
 loimilz  
 craignent  
 les Fran-  
 çois habi-  
 tans par  
 dela.*

s'ilz lui faisoient tort. Cela les intimidoit, & ne lui faisoient pas tout le mal qu'autrement ils eussent fait. Neantmoins toutes les fois que les pécheurs arrivoient avec leurs chaloupes pleines de poissons, ilz choisissoient ce que bon leur sembloit, & ne s'amusoient point aux Moruës, ains prenoient des Merlus, Bars, ou Fletans qui vaudroient ici à Paris plus de quatre écus, & par aventure six, ou plus. Car c'est vn merveilleusement bon manger, quand principalement ilz sont grands & épais de six doigts, comme ceux qui se pechoient là. Et eust esté difficile de les empêcher en cette insolence, d'autant qu'il eust toujours fallu avoir les armes en main, & la besongne fust demeurée. Or l'honneté de cet homme ne s'étendit pas seulement envers nous, mais aussi envers tous les nôtres qui passèrent à son Port, car c'estoit le passage pour aller & venir au Port Royal. Mais il y en eut quelques vns de ceux qui nous vindrent querir, qui faisoient pis que les Sauvages, & se gouvernoient envers lui comme fait ici le gen-d'arme chez le bon homme : chose que j'ouï fort à regret.

Nous fumés là quatre jours à-cause du vent contraire. Puis vimmes à *Campseau*, où nous attendimes l'autre barque, qui vint deux jours apres nous. Et quant au sieur de Poutrincourt si tot qu'il vit que le blé se pouvoit cueillir, il arracha du segle avec la racine pour en montrer pardeça la beauté, bonté & de-

*Honneté de Savaler.*

D E  
 méfian  
 autres  
 avoin  
 que  
 fil, &  
 r'ay à  
 des p  
 ie me  
 mette  
 Noé  
 Prop  
 bour  
 taine  
 man  
 cond  
 cinn  
 tre a  
 déco  
 port  
 cetu  
 se ce  
 M'e  
 mor  
 d'au  
 Fran  
 don  
 Por  
 I  
 qua  
 pag  
 Et

DE LA NOUVELLE FRANCE. 647  
mesurée hauteur. Il fit aussi des glannes des *Moiffons*  
autres sortes de semences, froment, orge,  
avoine, chanvre, & autres, à même fin : ce  
que ceux qui sont allez ci devant au Bre-  
sil, & à la Floride n'ont point fait. En quoy  
j'ay à me réjouir d'avoir esté de la partie, &  
des premiers culteurs de cette terre. Et à ce  
iême suis pleu d'autant plus que ie me re-  
mettoy devant les ieux nôtre ancien pere *Culture*  
Noé grand Roy, grand Prêtre, & grand *de la terra*  
Prophete, de qui le métier estoit d'estre la- *exercice*  
boureur & vigneron ; & les anciens Capi- *honorable*  
taines Romains *serranus*, qui fut trouvé se-  
mant son champ lors qu'il fut mandé pour  
conduire l'armée Romaine : & *Quintus Cin-*  
*cinnatus*, lequel tout poudreux labouroit qua-  
tre arpens de terre à tête nue & à estomach  
découvert, quand l'huissier du Senat lui ap-  
porta les lettres de Dictature : de sorte que  
cetui huissier fut contraint le prier de vouloir  
se couvrir avant que lui declarer sa charge,  
M'estant pleu à cet exercice, Dieu a beni  
mon petit travail, & ay eu en mon jardin  
d'aussi beau froment qu'il y scauroit avoir en  
France, duquel ledit sieur de Pourtincourt me  
donna vne glanne quand il fut arrivé audit  
Port de *Campseau*.

Il estoit prêt de dire Adieu au Port Royal, *Retour*  
quand voici arriver *Memberrou*, & sa com- *des Sau-*  
pagnie, victorieux des Armouchiquois. *vages, de*  
Et pour ce que j'ay fait vne description *la guerre.*

de cette guerre en vers François, ie n'en  
veux point ici remplir mon papier, estant  
desireux d'abbreger plustot que de cher-  
cher nouvelle matiere. A la priere dudit  
Membertou il demeurá encore vn jour. Mais  
ce fut la pitié au partir, de voir pleurer ces pau-  
vres gens, lesquels on avoit toujours tenu en  
esperance que quelques vns des nôtres de-  
muretoient aupres d'eux. En fin il leur fallut  
promettre que l'an suivant on y envoyeroit  
des menages & familles pour habiter totale-  
ment leur terre, & leur enseigner des métiers  
pour les faire vivre comme nous. En quoy  
ilz se consoleroient aucunement. Il y restoit dix  
bariques de farines qui leur furent baillées avec  
les blez de nôtre culture, & la possession du  
manoir, s'ilz vouloient en vser. Ce qu'ilz n'ôt  
pas fait. Car ils ne peuvent estre cōstans envne  
place & vivre comme ilz font.

*Pleurs  
des Sau-  
vages au  
partir des  
François.*

*Partemēs  
du sieur  
de Pou-  
trin-court.*

L'onzieme d'Aoust ledit de sieur Poutrin-  
court partit lui neuvieme dudit Port Royal  
dans vne chaloupe pour venir à *Campseau*;  
Chose merueilleusement hazardeuse de tra-  
verser tant de bayes & mers en vn si petit vais-  
seau chargé de neuf personnes, des vivres ne-  
cessaires au voyage, & d'assez d'autres baga-  
ges. Estans arrivés au Port du Capitaine Sa-  
valet il leur fit tout le bon accueil qu'il lui fut  
possible: & de là nous vindrent voir audit  
*Campseau*, où nous demurames encore huit  
jours,

Le troi-  
mes les a-  
nous for-  
environs  
niers fire-  
ent les an-  
nir nôtre  
contre l'  
laisa à l'  
l'autre fu-  
nôtre c  
ruës, que  
sez bon  
mes les t  
pas tout  
que, con-  
querir p  
s'estoien  
mens. N  
depuis  
Royal:  
ce qui n  
la comp  
nouvell

Le v  
mes en  
la point  
vingthu  
nous fu  
en la b  
nous de  
rafrach

Le troisieme jour de Septembre nous le-  
 vâmes les ancrés, & avec beaucoup de difficultés  
 nous sortîmes hors les brisans qui sont aux  
 environs dudit *Campseau*. Ce que noz mari-  
 niers firent avec deux chaloupes qui portoi-  
 ent les ancrés bien avant en mer pour sou-  
 tenir nôtre vaisseau, à fin qu'il n'allât donner  
 contre les rochers. En fin estans en mer on  
 laissa à l'abandon l'une desdites chaloupes, &  
 l'autre fut tirée dans le *Jonas*, lequel outre  
 nôtre charge portoit cent milliers de Mo-  
 ruës, que seches, que vertes. Nous eumes as-  
 sez bon vent jusques à ce que nous approcha-  
 mes les terres de l'Europe. Mais nous n'avi-  
 ons pas tout le bon traitement du monde, par ce  
 que, comme j'ay dit, ceux qui nous vindrent  
 querir presumans que nous fussions morts,  
 s'estoient accommodés de noz rafraichisse-  
 mens. Nos ouvriers ne beurent plus de vin  
 depuis qu'ils nous eurent quitté au Port  
 Royal: Et nous n'en avions gueres, par ce que  
 ce qui nous abondoit fut beu ioyeusement en  
 la compagnie de ceux qui nous apporterent  
 nouvelles de France.

Le vingtsixiesme de Septembre nous eu-  
 mes en veües les îles de Sorlingues, qui sont à  
 la pointe de Cornuaille en Angleterre. Et le  
 vingthuitiesme pensans venir à Saint-Malo,  
 nous fumes contraints de relacher à Roscoff  
 en la basse Bretagne faute de bon vent, où  
 nous demeurâmes deux jours & demi à nous  
 rafraichir. Nous avions un Sauvage qui se

*Depart de**La Nou-**velle Frâ-**ce.**Brisans co-**sons ro-**chers à**sieur**d'eau, cō-**tra les-**quels la**mer brise.**Traille-**ment de**mer.**Veüe des**îles de**Sorlin-**gues: puis**de la Frâ-**ce.*

trouvoit assés étonné de voir les batimens, clochers, & moulins à vent de France: même les femmes qu'il n'avoit onques veu vetuës à nôtre mode. De Roscoff nous vimmes avec bon vent rendre graces à Dieu à Sainct-Malo. En quoy ie ne puis que ie ne loïie la prevoyante vigilance de nôtre Maître de navire Nicolas Martin, de nous avoir si dextrement cõduit, en vne telle navigation, & parmi tant d'escueils & Capharètes rochers dont est rempli la côte d'entre le Cap d'Ouessans & ledit Sainct-Malo. Que si cetui-ci est loüable en ce qu'il a fait, le Capitaine Foulques ne l'est moins de nous avoir mené parmi tant de vens contraires en des terres inconuës où ont esté jettez les premiers fondemens de la Nouvelle France.

*Voyage  
au Mont  
Sainct-  
Michel.*

*Huitième  
merveille  
du monde*

Ayans demeuré trois ou quatre jours à Sainct-Malo, nous allames le sieur de Poutrin-court, son fils, & moy, au mont Sainct-Michel, où nous vimes les Reliques, fors le Bouclier de ce Sainct Archange. Il nous fut dit que le sieur Evéque d'Avranches depuis quatre ou cinq ans avoit defendu de le plus montrer. Quant au batiment il merite d'estre appellé la huitième merveille du monde, tant il est beau & grand sur la pointe d'une roche seule au milieu des ondes quand la mer est en son plein. Vray est qu'on peut dire que la mer n'y venoit point quand ledit batiment fut fait. Mais ie repliqueray, qu'en quelque façon que ce soit il est admirable. La plainte

DE L  
qu'il y po  
de superb  
d'hui, ai  
France. F  
engins de  
estre tran  
y estre m  
du Roy.  
cherie de

Aprè  
Malo nor  
fleur: où  
ce du sie  
que noz  
Latin, qu  
zey & S  
cette rou  
vn gran  
brumes d  
main, &  
que nou  
ge dange  
mes à la  
Honfleu  
ment. A

Estans  
presenta  
noit, &  
ge, & av  
cieuse q  
que ce l

DE LA NOUVELLE FRANCE. 651  
qu'il y peut avoir en ce regard est que tant  
de superbes edifices sont inutiles pour le jour-  
d'hui, ainsi qu'en la plupart des Abbaies de  
France. Et à la mienne volonté que par les  
engins de quelque Archimede ilz peussent  
estre transportés en la Nouvelle-France pour  
y estre mieux employés au service de Dieu &  
du Roy. Au retour nous vimmes voir la pé-  
cherie des Huitres à Cancale.

Après avoir sejourné huit jours à Saint  
Malo nous vimmes dans vne barque à Hon-  
fleur: où nous servit de beaucoup l'experien-  
ce du sieur de Poutrincourt, lequel voyant  
que noz conducteurs estoient au bout de leur  
Latin, quand ilz se virent entre les iles de Jer-  
zey & Sart (n'ayans accoutumé de prendre  
cette route, où nous avions esté poussez par  
vn grand vent d'Est-Suest accompagné de  
brumes & pluies) il print sa Charte marine en  
main, & fit le Maitre de navire, de maniere  
que nous passames le Raz-Blanchart (passa-  
ge dangereux à des petites barques) & vim-  
mes à laise suivans la côte de Normandie à  
Honfleur. Dont Dieu soit loué eternelle-  
ment. Amen.

Estans à Paris ledit sieur de Poutrincourt re-  
presenta au Roy les fruits de la terre d'où il ve-  
noit, & spécialement le blé, froment, segle, or-  
ge, & avoine, cōme estant la chose la plus pre-  
cieuse qu'on puisse rapporter de quelque país  
que ce soit. Il eust esté bien seant de vouër ces

*Industrie  
du sieur  
de Pou-  
trincourt.*

*Moisson  
de la Nou-  
velle Fr.  
montrées  
au Roy.*

premiers fruits à Dieu, & les mettre entre les enseignes de triõphe en quelque Eglise, à trop meilleure raison que les premiers Romains, lesquels presentoient à leurs dieux & deesses champestres *Terminus, Seia, & Segesta* les premiers fruits de leur culture, par les mains des sacrificateurs des champs instituez par *Romulus*, qui fut le premier ordre en la Nouvelle Rome, lequel avoit pour blason vn chapeau d'épics de blé.

*Plin liv. 18. chap. 2.*

*Outardes presentées au Roy.*

Ledit sieur de Poutrincourt avoit nourri vne dixaine d'Outardes prises au sortir de la coquille, lesquelles il pensoit faire toutes apporter en France, mais il y en a eu cinq de perduës, & les autres cinq il les a baillées au Roy, qui en a eu beaucoup de contentement, & sont à Fontaine-Belleau.

*Privilege des Castors confirmé au sieur de Monts.*

Sur la belle montre des fruits de ladite terre, le Roy confirma au sieur de Monts le privilege de la traite des Castors avec les Sauvages, à fin de lui donner moyen d'établir ses colonies en la Nouvelle France. Et moyennant ce au mois de Mars dernier mille six cens huit il y envoya trois navires garnis de bõs ouvriers & de familles, pour commencer des Republicques Chrétiennes & Françoises, lesquelles Dieu vueille benir & accroître.

*Nouvelles de la Nouvelle Fr. depuis nostre départ.*

Lesdits navires estans de retour nous auons eu rapport par le sieur de Champ-doré, & autres, de l'état du pais que nous avions laissé, & de la beauté emerveillable des blez que le sieur de Poutrincourt avoit semé avant que

partir: es jardins que c'est recuilli nous avreste, qui tendoit de mou lui repro que nous embrass que sçavo gros oise mangeo Au reste comme chacun de grand

Du P alla jusque terre des nation a solennit pos, le C d'Olme & de be soit, der de la par roit ave Sainte- s'y voul des Fran

partir: ensemble des graines qui sont tombées  
 és jardins, lesquelles ont tellement repullulé,  
 que c'est chose incroyable. *Memberton* avoit  
 recuilli six ou sept barriques des blez que  
 nous avions semé: & en avoit encore vne de  
 reste, qu'il reservoit pour les François qu'il at-  
 tendoit, lesquels arrivás il salüa de trois coups  
 de mousquet, & de feuz de joye. Quand on  
 lui reprocha qu'il avoit mangé noz pigeons  
 que nous y avions laissé, il se mit à pleurer, &  
 embrasser celui qui le lui reprochoit, disant  
 que sçavoient esté les *Macharoa*, c'est à dire les  
 gros oiseaux, qui sont les Aigles, lesquels en  
 mangeoient bien du temps que nous y estiós.  
 Au reste tous grands & petits, demandoient  
 comme nous-nous portions, nommans vn  
 chacun par son nom, qui est vn témoignage  
 de grande amitié.

Du Port Royal ledit sieur de Champ-doré  
 alla jusques à *Choüakort* commencement de la  
 terre des *Armouchiquou*, là où il pacifia cette  
 nation avec les *Etechemins*. Ce qui ne fut sans  
 solennité. Car comme il en eüt ouvert le pro-  
 pos, le Capitaine qui est aujourd'hui là au lieu  
 d'Olmechin, nommé *Astikon*, homme grave  
 & de belle prestance quelque Sauvage qu'il  
 soit, demanda qu'on lui envoyast quelqu'un  
 de la part desdits *Etechemins*, & qu'il traite-  
 roit avec lui. *Oagimont Sagamos* de la riviere  
 Sainte-Croix fut delegué à cet effect, & ne  
 s'y vouloit point fier, mais souz l'assurance  
 des François il y alla. On fit quelques presens

à *Astikon*, lequel sur le propos de paix commença à haranguer les siens, & leur remontrer les choses qui les devoient induire à y entendre. A quoy ilz condescendirent, faisans vne exclamation à chacun article qu'il leur proposoit. Il y a cinq ans que le sieur de Monts avoit accordé semblablement ces nations, & leur avoit déclaré qu'au premier qui commenceroit la guerre il seroit ennemi, & le poursuivroit. Mais apres son retour en France ilz ne peurent se contenir en paix & tuerent les Armouchiquois vn Sauvage Souriquois nommé *Panoniac*, lequel alloit vers eux troquer des marchandises qu'il avoit pris au magazin dudit sieur de Monts. A l'occasion de ce meurtre arriva la guerre mentionnée ci-dessus, conduite souz l'enseigne du *Sagamos Membertou*: Ladite guerre faite au lieu là où ie viens de dire que le sieur de Champ-doré a traité la paix cette année.

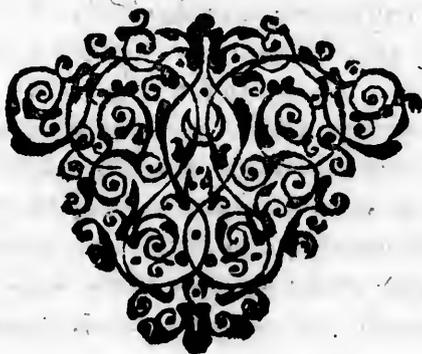
*Cham-  
plein.*

Le sieur Champlain est en vne autre part, sçavoir en la grande riviere de *Canada* pres le lieu où avoit hiverné le Capitaine Jacques Quartier, là où il s'est fortifié, ayant mené des menages avec du bestial, & diverses sortes d'arbres fruitiers. Il y a quantité de vignes, & d'excellente chanve là où il est, que la terre produit d'elle-même. Il n'est pas hōme pour demeurer en repos, & attendons bien-tot nouvelles de l'entiere découverte de cette grande & nompareille riviere, & des pais

D  
qu'e  
liger  
Q  
est in  
orne  
tout  
huma  
Dieu  
neuf,  
de me  
Roy.  
tablir  
amen  
rent au  
en tou  
nedict  
en l'Ég  
au tem  
laquell  
tres du  
fix cen  
sujet ie

DE LA NOUVELLE FRANCE. 655  
qu'elle arrouse d'une part & d'autre, par la diligence dudit Champlain.

Quant au sieur de Poutrincourt son desir *Resolu-  
tion du  
sieur de  
Poutrin-  
court.*  
est immuable en cette resolution d'habiter & orner la province, y mener sa famille, & de toutes fortes de metiers necessaires à la vie humaine. Ce qu'il continuera d'effectuer, Dieu aidant, toute cette année mille six cens neuf, & tant qu'il aura force & vigueur il fera de même, pour y vivre souz l'obeissance du Roy. Et d'autant que son premier but est d'establir là la Religion Chrétienne, & à icelle amener ces pauvres peuples, lesquels ne desirerent autre chose que de se conformer à nous en tout bien, il a esté d'avis de demander la benediction du Pape de Rome premier Euéque en l'Eglise. par vne missive faite de ma main au temps que j'ay commencé cette histoire, laquelle a esté envoyée à sa Sainteté avec lettres du Roy, au mois d'Octobre dernier, mille six cens huit. Et pour ce qu'elle sert à nôtre sujet iel'ay bien voulu coucher ici.



BEATISSIMO  
DOMINO NOSTRO  
PAPÆ PAULO V. PON-  
TIFICI MAXIMO.

Matth. 24  
vers. 14.

**B**EATISSIME Pater, divina  
Veritatis, & vera Divinitatis ora-  
culo scimus Evangelium regni cœ-  
lorum esse prædicandum in uni-  
verso orbe in testimonium om-  
nibus gentibus, antequã veniat cõsummatio.  
Vnde (quoniam in suum occasum ruit mûdus) Deus  
his postremis temporibus recordatus misericordie sue  
suscitavit homines fidei Christiana athletas fortissimos  
vtriusque militie duces, qui zelo propagande Reli-  
gionis inflammati per multa pericula Christiani no-  
minis gloriam non solum in ultimas terras, sed & in  
mundos novos (ut ita loquar) deportaverunt. Res ar-  
dua quidem: sed

In via virtuti nulla est via -----

inquit Poëta quidam vetus. Ego IOANNES DE  
BIEN-COVR, vulgò DE POVTRINCOVR  
avita religionis amator & assertor perpetuus, ve-  
stra Beatitudinis servus minimus, pari (ni fallor)  
animo ductus, unus ex multis devovi me pro Christo  
& salute populorum ac silvestrium (ut vocant) ho-  
minum qui Nova Francia novas terras incolunt:  
cõque nomine iam relinquo populum meum, & do-  
mum

Psal. 44.

DE  
num pa  
rum me  
Abrah  
tamque  
possessur  
que relig  
ro argen  
mibi est  
aliquo m  
dono con  
populos  
ta, oper  
rumque  
hoc sacu  
gusta dor  
huic one  
An dese  
ne divin  
stinuim  
(dum ist  
me vero  
coopert  
Deus, p  
gredimur  
lum suu  
rum, &  
tem. H  
tum, seu  
bili libe  
hoc præs  
tunt suo

mum patris mei, uxoremque & liberos periculo-  
 rum meorum consortes facio, memor scilicet quod  
 Abrahamus pater credentium idem fecerit, igno- Genes. 12.  
 ramque sibi regionem Deo duce peragravit, quam  
 possessurus esset populus de femore eius veri Dei, vera-  
 que religionis cultor. Non equidem peto terram au-  
 ro argentoque beatam, non exterius spoliare gentes  
 mihi est in animo: Sat mihi gratia Dei (si hanc  
 aliquo modo consequi possim) terraque mihi Regio  
 dono concessa, & maris annuus proventus, dummodo  
 populos lucrifaciam Christo. Mellis quidem inul- Math. 9.  
 ta, operarii pauci. Qui enim splendide vivunt, au- vers. 37.  
 rumque sibi congerere curant hoc opus negligunt, scilicet  
 hoc seculum plus a quo diligeres. Quibus vero res est an-  
 gusti domi tanta rei molem suscipere nequeunt, &  
 huic oneri ferendo certe sunt impares. Quid igitur?  
 An deserendum negotium vere Christianum & pla-  
 ne divinum? Ergo frustra sex iam ab annis tot su-  
 stinuimus labores, tot evasimus pericula, tot vicimus  
 (dum ista meditamur) animi perturbationes? Mini-  
 me vero. Cum enim timentibus Deum omnia Rom. 8.  
 cooperentur in bonum, non est dubium quin vers. 28.  
 Deus, pro cuius gloria Herculeum istud opus ag-  
 gredimur adspiret votis nostris, qui quondam popu-  
 lum suum Israelem portavit super alas aquila- Exod. 19.  
 rum, & perduxit in terram melle & lacte fluen- vers. 4.  
 tem. Hac spe fretus, quicquid est mihi seu faculta-  
 tum, seu corporis vel animi virium, in re tam no-  
 bili libenter & alacri animo expendere non vereor,  
 hoc praesertim tempore quo silent arma, nec datur vir-  
 tuti suo fungi munere, nisi si in Turcas mucrones

nostros converterimus. sed est quod utilius pro re Christiana faciamus, si populos istos latissimè patientes in Occidentali plaga ad Dei cognitionem adducere conemur. Non enim armorum vi sunt ad religionem cogendi. Verbo tantum & doctrina est opus, iuncta bonorum morum disciplina: quibus artibus olim Apostoli, sequentibus signis, maximam hominum partem sibi, Deoque, & Christo eius concibiaverunt: itaque verum extitit illud

*Psal. 27.  
vers. 45.*

quod scriptum est: Populus quem non cognovi servivit mihi, in auditu auris obedivit mihi, &c. Filij alieni mentiti sunt mihi, &c. Filij quidem alieni sunt populi Orientales iam à fide Christiana alieni, in quos propterea torqueri potest illud Evangelij quod iam adimpletum videmus:

*Matth. 21  
vers. 43.*

Auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur genti facienti fructus eius. Ecce igitur nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis, qua Deus visitabit & faciet redemptionem plebis suae, & populus qui eum non cognovit, serviet ipsi, sed & in auditu auris obediet, si me indignum servum tanti muneris ducem esse patiatur. Qua in re Beatitudinis vestrae charitatem per viscera misericordiae Dei nostri deprecor, auctoritatem imploro, adiuro sanctitatem, ut mihi ad illud opus iamjam properanti, uxori charissimae, ac liberis, necnon domesticis, sociisque meis vestram benedictionem impertiri dignemini, quam certa fide credo nobis plurimum ad salutem non solum corporis, sed etiam animae, addo & ad terrae nostrae ubertatem & propositi nostri felicitatem profuturum, Faxit Deus Optimus Maximus,

*Faxit Dominus noster & Salvator Jhesus Christus,  
Faxit una & Spiritus sanctus, ut in altissima  
Principis Apostolorum puppi sedentes per multa sa-  
cula Ecclesia sancta clavum tenere possitis, & in  
diebus vestris (qua vestra sane maxima gloria est)  
illud adimpletum videre quod de Christo a sancto  
Propheta vaticinatum est: Adorabunt eum Psal. 71.  
omnes Reges terræ: omnes gentes ser- vers. 11.  
vient ei.*

Vestrae Beatitudinis filius humili-  
mus ac devotissimus IOANNES  
DE BIENCOVR.

Tt. ij



TROISIEME LIVRE  
DE L'HISTOIRE DE LA  
NOUVELLE-FRANCE CONTENANT  
les Mœurs & façons de vivre des peuples,  
& le Rapport des terres & mers dont a esté  
fait mention és livres precedens.

P R E F A C E.

**D**IEU Tout-puissant en la crea-  
tion de ce monde s'est tant plu en la  
diversité, que, soit au ciel, soit en  
la terre, soit dessus icelle, ou au pro-  
fond des eaux, en tout lieu reluisent  
les effects de sa puissance & de sa gloire. Mais c'est vne  
merveille qui surpasse toutes les autres, qu'en vne mé-  
me espece de creature, ie veux dire en l'Homme, se  
trouvent beaucoup de varietez plus qu'és autres cho-  
ses créées. Car si on le considere en la face, il ne s'en  
trouvera pas deux qui se ressemblent en tout point. Si  
on le prend par la voix, c'en est tout de même: si par la  
parole, toutes nations ont leur langage propre &  
particulier, par lequel l'une est distinguée de l'autre.  
Mais és mœurs & façons de vivre il y a vne merveil-  
leuse variation. Ce que nous voyons à l'œil en nôtre

D  
voisins  
mers p  
c'est pe  
rens de  
les par  
savoi  
science  
nation  
estimé  
necess  
sujet,  
avons  
vne de  
ecci se  
& pa  
dire ic  
avoir  
saint  
enfant  
& be  
sion, e  
donc l  
près r  
cond  
nous

voisinage, sans nous mettre en peine de passer des mers pour en avoir l'experience. Or d'autant que c'est peu de chose de sçavoir que des peuples sont differens de nous en mœurs & coutumes, si nous ne sçavõs les particularitez d'icelles: peu de chose aussi de ne sçavoir que ce qui nous est proche: ains une belle science de conoitre la maniere de vivre de toutes les nations du monde, pour raison dequoy Ulysses a esté estimé d'avoir beaucoup veu & coneu: il m'a semblé necessaire de m'exercer en ce troisieme livre sur ce suiet, pour ce qui regarde les nations desquelles nous avons parlé, puis que ie m'y suis obligé, & que c'est une des meilleures parties de l'Histoire, laquelle sans ceci seroit fort defectueuse, n'ayant que legerement & par occasion touché ci-dessus ce que j'ay réservé à dire ici. Ce que ie fay aussi, afin que s'il plait à Dieu avoir pitié de ces pauvres peuples, & faire par son saint Esprit qu'ilz soient amenés à sa bergerie, leurs enfans sachent à l'avenir quels estoient leurs peres, & benissent ceux qui se seront employés à leur conversion, & à la reformation de leur incivilité. Prenons donc l'homme par sa naissance, & apres avoir à peu près remarqué ce qui est du cours de sa vie, nous le conduirons au tombeau, pour le laisser reposer, & nous donner aussi du repos.

Tt ij



## CHAP. I.

## De la Naissance.

**L** VTHEVR du livre de la Sapience  
 dite de Salomon nous témoigne vne  
 chose tres-veritable, qu'une pareille en-  
 trée est à tous à la vie, & vne pareille issue. Mais  
 chacun peuple a apporté quelque ceremo-  
 nie apres ces choses accomplies. Car les vns  
 ont pleuré, de voir que l'homme vint naître  
 sur le theatre de ce monde, pour y estre cōme  
 vn spectacle de miseres & calamités. Les au-  
 tres s'en sont réjouis, tant pour ce que la Na-  
 ture a donné à chacune creature vn desir de  
 la conservatiō de son espece, que pour ce que  
 l'homme ayāt esté rendu mortel par le peché,  
 il desire r'entrer aucunement à ce droit d'im-  
 mortalité perdu, & laisser quelque image vi-  
 sible de soy par la generation des enfans. Je ne  
 veyx ici discourir sur chacune nation, car ce  
 seroit chose infinie. Mais ie diray que les He-  
 brieux à la naissance de leurs enfans leurs fai-  
 soient des cérémonies particulieres rappor-  
 tées par le Prophete Ezechiel, lequel ayant  
 charge de représenter à la ville de Ierusalem  
 ses abominations il lui reproche & dit qu'elle  
 a esté extraite & née du pais des Cananeens,  
 que son pere estoit Amorrheen, & sa mere  
 Hetheenne. *Et quant à ta naissance (dit-il) au  
 jour que tu naquis ton nombril ne fut point coupé,  
 & tu ne fus point lavée en eau, pour estre addoucie,*

Ezech. 16  
 vers 2.  
 3. 4.

DE  
 ni salé  
 Cimb  
 nés pa  
 Franç  
 pour  
 alloier  
 s'ilz n  
 mes, c  
 çois n  
 Quan  
 lors q  
 qu'à  
 beau  
 ver; n  
 vne f  
 en né  
 la gra  
 avant  
 re. D  
 finon  
 ie co  
 emp  
 lanci  
 son p  
 poin  
 des S  
 Dieu  
 ce q  
 telle

*ni salée de sel, ni aucunement emmaillottée.* Les Cimbres mettoient leurs enfans nouveaux-nés parmi les neges, pour les endurcir: Et les François les plongeojent dedans le Rhin, pour conoitre s'ils estoient legitimes: car s'ils alloient au fond ils estoient reputez batars, & s'ilz nageoient dessus l'eau ils estoient legitimes, quasi comme voulans dire que les François naturellement doivent nager sur les eaux. Quant à noz Sauvages de la Nouvelle-Frâce, lors que i'estois pardela ne pensant rien moins qu'à cette histoire, ie n'ay pas pris garde à beaucoup de choses que i'auroy peu observer; mais toutefois il me souvient que cōme vne femme fut delivrée de son enfant on vint en nôtre Fort demander fort instamment de la graisse, ou de l'huile, pour la lui faire avaller avant que teter, ni prendre aucune nourriture. De ceci ilz ne sçavent rēdre aucune raison, sinon que c'est vne lōgue coutume. Sur quoy ie conjecture que le diable ( qui a toujours emprunté les ceremonies de l'Eglise tant en l'ancienne, qu'en la nouvelle loy) a voulu que son peuple ( ainsi j'appelle ceux qui ne croyēt point en Dieu & sont hors de la communion des Saints ) fust oint comme le peuple de Dieu: laquelle onction il a fait interieure parce que l'onction spirituele des Chrétiens est telle.

*Julian, Imp. S. don. Car 7. Claudian. in Ruffin. lib. 2. August. epist. ad Maxim. Philos.*

## CHAP. II.

*De l'Imposition des Noms.*

**P**OUR l'imposition des noms ilz les donnent par tradition, c'est à dire qu'ils ont des noms en grande quantité lesquels ilz choisissent & imposent à leurs enfans. Mais le fils aîné volôtiers porte le nom de son pere, en adjoutant vn mot diminutif au bout: comme l'aîné de *Membertou* s'appellera *Membertouchis*, quasi Le petit, ou le jeune *Membertou*. Quant au puisné il ne porte le nom du pere, ains on lui en impose vn à volonté: & son puisné portera son nom avec vne addition de syllabe: comme le puisné de *Membertou* s'appelle *Aetaudin*, celui qui suit apres s'appelle *Aetaudinech*. Ainsi *Memebourré* avoit vn fils nommé *Semcoud*, & son puisné s'appelloit *Semcoudech*. Ce n'est pas toutefois vne regle d'ajouter cette terminaison *ech*. Car le puisné de *Panoniac* (duquel est fait mention en la guerre de *Membertou* contre les *Armouchiquois* que j'ay décrit entre les *Muses de la Nouvelle-France*) s'appelloit *Panoniagués*: de maniere que cette terminaison se fait selon que le nom precedent le desire. Mais ilz ont vne coutume que quand ce frere aîné, ou pere est mort, ilz changent de nom, pour eviter la tristesse que la ressouvenance des decedez

DE  
leur po  
le decé  
morts  
nom de  
de son p  
qu'il a  
*Panonia*  
pellé R  
trouve  
propha  
impose  
d'vn au  
le grand  
qu'aucu  
dist dign  
soldat p  
devant  
lui com  
ger sa vi  
Les  
lequel i  
qu'vn H  
noms de  
au deva  
tion vn  
enfant  
Et ains  
noz Sau  
sans sign  
premier  
chose. M  
en pert l

leur pourroit apporter. C'est pourquoy apres le decés de *Memembourré*, & *Semcoud* ( qui sont morts cet hiver dernier) *Semcoudech* a quitté le nom de son frere, & n'a point pris celui de de son pere, ains s'est fait appeller Paris, par ce qu'il a demeuré à Paris. Et apres la mort de *Panoniac*, *Panoniagués* quitta son nom, & fut appellé Roland par l'un des nôtres. Ce que ie trouve estre mal & inconsiderément fait de prophaner ainsi les noms des Chrétiens & les imposer à des infideles: comme i'ay memoire d'un autre qu'on a appellé Martin. Alexandre le grand (quoy que Payen) ne vouloit point qu'aucun portast son nom qu'il ne s'en rendist digne par la vertu. Et comme vn jour vn soldat portant le nom d'Alexandre fut accusé devant lui d'estre voluptueux & paillard, il lui commanda de quitter ce nom, ou de charger sa vie.

Les Bresiliens (à ce que dit Iean de Leri, lequel i'ayme mieux suivre en ce qu'il a veu, qu'un Hespagnol) imposent à leurs enfans les noms des premieres choses qui leur viennent au devant, comme s'il leur vient en imagination vn arc avec sa corde, ils appelleront leur enfant *Ourapacen*, qui signifie l'arc & la corde. Et ainsi consequemment pour le regard de noz Sauvages ils ont aujourd'hui des noms sans significatiõ, lesquels paraventure en leur premiere imposition signifioient quelque chose. Mais comme les langues changent, on en pert la conoissance. De tous les noms de

ceux que i'ay conceu ie n'ay appris sinon que *Chkoudun* signifie vne Truite : & *Oigoudi* nom de la riviere dudit *Chkoudun*, qui signifie Voir. Il est bien certain que les noms n'ont point esté imposez sãs sujet à quelque chose que cõ soit. Car Adam a donné le nom à toute creature vivante selon la propriété & nature : & consequemment les noms ont esté imposés aux hommes signifians quelque chose : comme *Adam*, signifie hõme, ou qui est fait de terre : *Eve*, signifie mere de tous vivans : *Abel*, pleur : *Cain*, Possession : *Iesus*, Sauveur : *Diable*, Calomniateur : *Satan*, Adversaire, &c. Entre les Romains les vns furent appelez *Lucius*, pour avoir esté nais au point du jour : les autres *Cesar*, pour ce qu'à la naissance du premier de ce nom on coupa le ventre à sa mere : De même *Lentulus*, *Piso*, *Fabius*, *Cicero*, &c. tous noms de soubriquets donnés par quelque accident, ainsi que les noms de nos Sauvages, mais avec vn peu plus de jugement.

---

 CHAP. III.

*De la Nourriture des enfans.*

*Esai. 49.  
vers. 15.*



LE Tout-puissant voulât montrer quel est le devoir d'une vraie mere, dit par le Prophete Esaië : *La femme peut-elle oublier son enfant qu'elle allaite, qu'elle n'ait pitié du fils de son ventre ?* Cette pitié que Dieu

DE L  
requiert é  
à leurs er  
nourrir  
naissance.  
lent que  
de paillar  
têps envo  
ilz sont p  
nourrices  
le lait la c  
là vienne  
nerantes  
nom. Les  
que cela e  
ne les noy  
les Indes  
vent-ilz p  
pardeça, a  
par la flan  
sans y ap  
ou les po  
de cette  
ancienne  
d'autant  
de ses pro  
qu'une au  
Or noz  
bailent  
apres le  
peu à p  
lemmail

requiert és meres est de bailler la mammelle à leurs enfans, & ne leur point changer la nourriture qu'elles leur ont baillé avant la naissance. Mais aujourd'hui la pluspart veulent que leurs mammelles seruyent d'attraits de paillardise : & se voulans donner du bon téps envoient leurs enfans aux champs, là où ilz sont paraventure changés, ou donés à des nourrices vicieuses, desquelles ilz succét avec le lait la corruption & mauuaise nature. Et de là viennent des races fausses, infirmes & degenerantes de la souche dont elles portent le nom. Les femmes Sauvages ont pl<sup>us</sup> d'amour que cela envers leur petits : car autres qu'elles ne les nourrissent. ce qui est general en toutes les Indes Occidétales. Aussi leurs tetins ne seruyent-ilz point de flammes d'amour, comme pardeça, ains en ces terres là l'amour se traite par la flamme que la nature allume en chacū, sans y apporter des artifices soit par le fard, ou les poisons amoureuses, ou autrement. Et de cette façon de nourriture sont loüées les anciennes femmes d'Allemagne par Tacite, d'autant que chacune nourrissoit ses enfans de ses propres mammelles, & n'eussent voulu qu'une autre qu'elles eust alaité leurs enfans. Or noz Sauvages avec la mammelle leur baillent des viandes desquelles elles vsent, apres les avoir bien machées : & ainsi peu à peu les élevent. Pour ce qui est de l'emmailotement, és pais chauds & voisins

des Tropiques ilz n'en ont cure, & les laissent comme à l'abandon. Mais tirant vers le Nort les meres ont vne planche bien vnée, comme la couverture d'une layette, sur laquelle elles mettent l'enfant enveloppé d'une fourrure de Castor, s'il ne fait trop chaud, & lié là dessus avec quelque bēde elles le portent sur leur dos les jambes pendantes en bas: puis retournées en leurs cabannes elles les appuyent de cette façon tout droits contre vne pierre, ou autre chose. Et comme pardeça on baille des petits panaches & dorures aux petits enfans; ainsi elles pendent quantité de chapelets, & petits quarreaux diversement colorés en la partie superieure de ladite planche, pour l'ornement des leurs.

---

CHAP. IV.

*De l'amour entrez les enfans.*



**C**E que nous venons de dire est vn trait de vray amour qui fait hôte aux femmes Chrétiennes. Mais apres que les enfans sont sevrés, & perpetuellement, ilz les aiment tous, gardans cette loy que la Nature a enté es cœurs de tous animaux (excepté des filles & femmes debauchées) d'en avoir le soin. Et quand il est question de leur demander (ie parle des Souriquois, en la terre desquels nous avons demeuré) de leurs enfans.

DE  
pour les  
les veul  
il lui fau  
veilles.  
se ci des  
pitre. E  
de les ap  
Romain  
doient l  
moyen  
leurs en  
qu'ilz f  
lesse, soi  
defendr  
serve en  
gard. A  
plus c'est  
tant plu  
quels la  
pour ce  
à l'hom  
plier, &  
remplie  
froidi, &  
fardeau  
ont dé  
leur mo  
à la Fra  
à Dieu  
Nouvel  
vera op  
ses jour

pour les amener & faire voir en France, ilz ne les veulét bailler: que si quelqu'un s'y accorde il lui faut faire des presens, & promettre merveilles. Nous en avons touché quelque chose ci dessus à la fin du quarante-septième chapitre. Et ainsi, ie trouve qu'on leur fait tort de les appeller barbares, veu que les anciens Romains l'estoient beaucoup plus, qui venoient le plus souvêt leurs enfans, pour avoir moyen de vivre. Or ce qui fait qu'ils aiment leurs enfans plus qu'on ne fait pardeça, c'est qu'ilz sont le support des peres en la vieillesse, soit pour les aider à vivre, soit pour les defendre de leurs ennemis: & la nature conserve en eux son droit tout entier pour ce regard. A cause de quoy ce qu'ilz souhaitent le plus c'est d'avoir nombre d'enfans, pour estre tant plus forts, ainsi qu'és premiers siecles auxquels la virginité estoit chose reprochable, pour ce qu'il y avoit cōmandement de Dieu à l'homme & à la femme de croitre, & multiplier, & remplir la terre. Mais quand elle a esté remplie cet amour s'est merveilleusement refroidi, & les enfans ont commencé d'estre un fardeau aux peres & meres, lesquels plusieurs ont dédaigné & bien souvent ont procuré leur mort. Aujourd'hui le chemin est ouvert à la France pour remedier à cela. Car s'il plait à Dieu conduire & feliciter les voyages de la Nouvelle-France, quiconque pardeça se trouvera oppressé pourra passer là, & y confiner ses jours en repos & sans pauvreté: où si quel-

*Ci dessus**liv. 2.**chap. 47.**Genes. 1.**vers. 28.**Moyen de**soulager**les famil-**les de Fr.**cc.*

qu'un se trouve trop chargé d'enfans il en pourra là envoyer la moitié, & avec vn petit partage ilz seront riches & posséderont la terre: qui est la plus assurée condition de cette vie. Car nous voyons aujourd'hui de la peine en tous états, même es plus grans, lesquels sont souvent traversés d'envies & destitutions: les autres feront cent bonnetades & corvées pour vivre, & ne feront que languir. Mais la terre ne nous trompe jamais si nous la voulons caresser à bon escient, Témoin la fable de celui qui par son testament declara à ses enfans qu'il avoit caché vn thresor en sa vigne, & comme ils eurent bien remué profondement ilz ne trouverent rien, mais au bout de l'an ilz recueillirent si grande quantité de raisins qu'ilz ne sçavoient où les mettre. Ainsi par toute l'Ecriture sainte les promesses que Dieu fait aux Patriarches Abraham, Isaac, & Iacob, & depuis au peuple d'Israel par la bouche de Moÿse, c'est qu'ilz posséderont la terre, comme vn heritage certain, qui ne peut perir, & où vn homme ha dequoy sustenter sa famille, se rendre fort, & vivre en innocence: suivant le propos de l'ancien Caton, lequel disoit que les fils des laboureurs ordinairement sont vaillans & robustes, & ne pensent point de mal.

*Posseder  
la terre  
c'est vn  
riche he-  
ritage.  
Plin. liv.  
18. ch. 5.*



tout son  
ragé. M  
rompue  
Dieu lui  
ment est  
dre la co  
que Die  
certaine  
ou vn R  
& infir  
des mer  
le cherc  
abéti, m  
fantasie  
n'ait est  
en ce ra  
imagin  
neur, la  
dieux i  
tes de p  
les il a  
Ciceró

## CHAP. V.

*De la Religion.*

**L'**HOMME ayant esté créé à l'image de Dieu, c'est bien raison qu'il reconoisse, serve, adore, louë & benie son Createur, & qu'à cela il employe tout son desir, sa pensée, la force, & son courage. Mais la nature humaine ayant esté corrompue par le peché, cette belle lumiere que Dieu lui avoit premierement donné a tellement esté obscurcie qu'il en est venu à perdre la conoissance de son origine. Et d'autant que Dieu ne se montre point à nous par vne certaine forme visible, cōme feroit vn pere, ou vn Roy; se trouvant accablé de pauvreté & infirmité, sans s'arreter à la contemplation des merveilles de ce Tout-puissant ouvrier, & le chercher comme il faut, d'vn esprit bas & abéti, miserable il s'est forgé des Dieux à sa fantaisie, & n'y a rien de visible au monde qui n'ait esté devisé en quelque part: voire même en ce rang ont esté mises encore des choses imaginaires, cōme la Vertu, l'Espérance, l'Honneur, la Fortune, & mille seblables: item des dieux infernaux, & de maladies, & toutes sortes de pestes, adorât chacū les choses desquelles il avoit crainte. Mais toutefois quoy que Cicerō ait dit, parlant de la nature des dieux,

qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale, ne si barbare qui ne soit imbuë de quelque opinion d'iceux: si est-ce qu'il s'est trouué en ces derniers siècles des nations qui n'en ont aucun ressentiment: ce qui est d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles il y en avoit, & a encore des idolatres, comme en Mexique & Virginia. Ajoutons-y encor, si on veut, la Floride. Et neantmoins tout bien considéré, puis que la condition des vns & des autres est déplorable, ie prise davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des creatures sans vie, ni sentiment, car au moins tel qu'il est il ne blasphème point, & ne donne point la gloire de Dieu à vn autre; vivant (de verité) vne vie qui ne s'éloigne gueres de la brutalité: mais celui-là est encore plus brutal qui adore vne chose morte, & y met sa fiance. Et au surplus celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion est beaucoup plus susceptible de la vraye adoration, que l'autre: estant semblable à vn tableau nud, lequel est prest à recevoir telle couleur qu'on luy vouldra bailler. Car vn peuple qui a vne fois receu vne mauvaise impression de doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en subroger vne autre. Ce qui est bien difficile, tant pour l'opiniatreté des hommes, qui disent, Noz peres ont vécu ainsi: que pour le detourbier que leur donnent ceux qui leur enseignent telle doctrine, & autres, de qui la vie depend de là, lesquels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main: ainsi que ce Deme-

trius

D  
trius  
és A  
peupl  
faciles  
vne fo  
Car af  
Iacque  
rappor  
mots,  
second  
,, C  
,, de D  
,, qu'il  
,, parle  
,, doit f  
,, à eux  
,, croye  
,, vont  
,, verts,  
,, somp  
,, né ces  
,, mont  
,, est vn  
,, n'est q  
,, donne  
,, ses, &  
,, & qu'i  
,, Et leu  
,, choses  
,, ont cre  
,, inda. T  
,, le Cap

DE LA NOUVELLE FRANCE. 673  
trius ouvrier en argenterie, duquel est parlé  
és Actes des Apôtres. C'est pourquoy noz  
peuples de la Nouvelle-France se rendront  
faciles à recevoir la doctrine Chrétienne si  
vne fois la province est sçeulement habitée.  
Car afin de commencer par ceux de *Canada*  
Iacques Quartier en sa deuxième Relation  
rapporte ce que j'ay naguères dit, en ces  
mots, qui ne sont couchez ci dessus au livre  
second.

„ Cedit peuple (dit-il) n'a aucune creance  
„ de Dieu qui vaille : Car ilz croyent en vn  
„ qu'ils appellent *Cudouagni*, & disent qu'il  
„ parle souvent à eux, & leur dit le téps qu'il  
„ doit faire. Ilz disét que quād il se courrouce  
„ à eux, il leur jette de la terre aux ieux. Ilz  
„ croyent aussi quānd ilz trépassent qu'ilz  
„ vont és étoiles, puis vōt en beaux champs  
„ verts, pleins de beaux arbres, fleurs, & fruits  
„ somptueux. Apres qu'ilz nous eurent don-  
„ né ces choses à entendre nous leur avons  
„ montré leur erreur, & que leur *Cudouagni*  
„ est vn mauvais esprit qui les abuse, & qu'il  
„ n'est qu'un Dieu, qui est au ciel, lequel nous  
„ donne tout, & est createur de toutes cho-  
„ ses, & qu'en cetui devons croire seulemēt,  
„ & qu'il faut estre baptizé ou aller en enfer.  
„ Et leur furent remontrées plusieurs autres  
„ choses de nôtre Foy: Ce que facilement ils  
„ ont creu: & appellé leur *Cudouagni*, *Agou-  
„ inda*. Tellement que plusieurs fois ont prié  
„ le Capitaine de les faire baptizer, & y sont

*Act. 19.  
vers. 24.*

*Iacques  
Quartier.*

*Religion  
des Sau-  
vages de  
Canada.*

*Etat des  
ames a-  
pres le  
trépas.*

*Peuple  
facile à  
convertir.  
Agouinda,  
c'est à dire  
méchant.*

„ venus ledit seigneur (c'est *Donnacona*) *Taigu-*  
 „ *ragni, Domagaya*, avec tout le peuple de leur  
 „ ville pour le cuider estre, mais parce que  
 „ ne sçaviõs leur intétion & courage, & qu'il  
 „ n'y avoit qui leur remontrat la Foy, pour  
 „ lors fut prins excuse vers eux, & dit à *Tai-*  
 „ *guragni & Domagaya* qu'ilz leur fissent en-  
 „ tédre que nous retourneriõs vn autre voya-  
 „ ge, & apporterions des Prêtres, & du Chré-  
 „ me, leur donnant à entendre pour excuse  
 „ que l'on ne peut baptizer sans ledit Crème.  
 „ Ce qu'ilz creurét. Et de la promesse que leur  
 „ fit le Capitaine de retourner furent fort  
 „ joyeux, & le remercierent.

Le sieur Champlain ayant és dernieres  
 années fait le même voyage que le Capitaine  
 Jacques Quartier, a discoursu avec les Sauva-  
 ges du jour d'hui, & fait rapport des propos  
 qu'il a tenu avec certains *Sagamos* d'entre eux  
 touchant leur croyance des choses spiritueles  
 & celestes: ce qu'ayant esté touché ci-dessus  
 ie m'empacheray d'en parler. Quant à noz  
 Souriquois, & autres leurs voisins, ie ne puis  
 dire sinõ qu'ilz sont destituez de toute conoif-  
 sance de Dieu, n'ont aucune adoration, & ne  
 font aucun service divin, vivãs en vne pitoya-  
 ble ignorance, qui devoit toucher les cœurs  
 aux Princes & Pasteurs Chrétiés qui emploiet  
 bien souvent à des choses frivoles ce qui fe-  
 roit plus que suffisant pour établir là maintes  
 colonies qui porteroient leur nom, alentour  
 desquelles s'assembleroient ces pauvres peu-  
 ples. Je ne di pas qu'ils y aillent en perfone: car

Ci-dessus  
 liv. 2.  
 ch. 11.

DE I  
 ilz sont  
 propre à  
 bonne v  
 s'ils en a  
 peuvem  
 siecle du  
 astorgie  
 tienne, d  
 bruloit  
 miers R  
 la Terre  
 sa vie &  
 s'en mo  
 laquelle  
 comme  
 d'une na  
 froideur  
 lors, &  
 de la pe  
 temps; u  
 roient a  
 lui qui a  
 Dieu, &  
 Reve  
 sion des  
 loir ou  
 moiffon  
 les nôtr  
 jusques  
 aisés à  
 lon qu  
 n'ay po

ilz sont plus nécessaires ici, & chacun n'est pas propre à la mer : mais il y a tant de gens de bonne volonté qui s'employeroient à cela, s'ils en avoient les moyens, que ceux qui le peuvent faire sont du tout inexcusables. Le siecle du jourd'huy est tombé comme en vne astorgie, manquant d'amour & charité Chrétienne, & ne retenant quasi rien de ce feu qui bruloit noz peres soit au temps de noz premiers Rois, soit au siecle des Croisades pour la Terre-saincte: voire si quelqu'un employe sa vie & ce peu qu'il ha à cet œuvre, la pluspart s'en mocquent, semblables à la Salemandre, laquelle ne vit point au milieu des flammes, comme quelques vns s'imaginent, mais est d'une nature si froide qu'elle les éteint par sa froideur. Chacun veut courir apres les thresors, & les voudroit enlever sans se donner de la peine, & au bout de cela se donner du bon temps; mais ils y viennent trop tard; & en auroient assez s'ilz croyoient cōme il faut en celui qui a dit: *Cherchez premierement le royaume de Dieu, & toutes ces choses vous serōt baillées par-dessus.* Luc. 12.

Revenons à noz Sauvages, pour la conversion desquels il nous reste de prier Dieu vouloir ouvrir les moyens de faire vne ample moisson à l'avancement de l'Evangile. Car les nôtres & generalement tous ces peuples jusques à la Floride inclusivement, sont fort aisés à attirer à la Religion Chrétienne, selon que ie puis conjecturer de ceux que ie n'ay point veu, par le discours des histoires. vers. 31.

mais ie trouve que la facilité y sera plus grande en ceux des premieres terres comme du Cap Breton jusques à Malebarre , pour ce qu'ilz n'ont aucun vestige de Religion ( car ie n'appelle point Religion s'il n'y a quelque latricie , & office divin ) ni la culture de la terre ( du moins jusques à *Chouakoet* ) laquelle est la principale chose qui peut attirer les hommes à croire ce que l'on voudra , d'autant que de la terre vient tout ce qui est necessaire à la vie , apres l'usage general que nous avons des autres elemens. Nôtre vie a besoin principalement de manger , boire , & estre à couvert. Ces peuples n'ôt rien de cela , par maniere de dire ; car ce n'est point estre à couvert d'estre toujours vagabond & hebergé souz quatre perches , & avoir vne peau sur le dos : ni n'appelle point manger & vivre , que de manger tout à vn coup & mourir de faim le lendemain , sans pourvoir à l'avenir. Qui donnera donc à ces peuples du pain , & le vêtement , celui-là sera leur Dieu , ilz croiront tout ce qu'il dira. Ainsi le Patriarche Iacob promettoit de servir Dieu s'il lui bailloit du pain à manger & du vêtement pour se couvrir. Dieu n'a point de nom : car tout ce que nous sçauriôs dire ne le pourroit comprendre. Mais nous l'appellons Dieu , pour ce qu'il donne. Et l'homme en donnant peut estre appelé Dieu par ressemblance. *Fay* (dit Sainct Gregoire de Nazianze ) *que tu sois Dieu envers le calamiteux en imitant la misericorde de Dieu. Car l'homme n'a rien de si divin en soy que*

*Genes. 28  
vers 20.*

*Greg.  
Nazian.  
en l'orais.  
du soin  
des pau-  
vres.*

D  
le bieny  
tre au  
gne de  
soulag  
ressen  
cultu  
fera ar  
voix q  
i'ay de  
les ay  
munic  
a qui se  
action  
ne soie  
ray *Ch*  
riviere  
cemen  
vn mo  
& ne fa  
nous a  
il se mo  
ce qu'  
de nôtr  
toutes  
sa poit  
& reco  
dit-il e  
nous, d  
tui-ci i  
autres :  
estant i  
Les A

le bienfait. Les payens ont reconeu ceci, & entre autres Pline quand il a dit que c'est grād signe de divinité à vn homme mortel d'aider & soulager vn autre mortel. Ces peuples donc ressentans les fruits de l'usage des métiers & culture de la terre, croiront tout ce qui leur sera annoncé, *in auditu auris*, à la premiere voix qui leur frappera aux oreilles. Et de ceci i'ay des témoignages certains, pour ce que ie les ay reconeu tout disposés à celapar la communication qu'ils avoient avec nous: & y en a qui sont Chrétiens de volonté & en font les actions telles qu'ilz peuvent, encores qu'ilz ne soient baptizés: entre lesquels ie nommeray *Chkoudun* Capitaine (aliàs *Sagamos*) de la riviere Saint-Iean mentionné au commencement de cet œuvre, lequel ne mange point vn morceau qu'il ne leve les yeux au ciel, & ne face le signe de la Croix, pour ce qu'il nous a veu faire ainsi: mêmes à noz prieres il se mettoit à genoux comme nous: & pour ce qu'il a veu vne grande Croix plantée près de nôtre Fort, il en a fait autant chez lui, & en toutes ses cabannes; & en porte vne devant sa poitrine, disant qu'il n'est plus Sauvage, & reconoissant bien qu'ilz sont bêtes (ainsi dit-il en son langage) mais qu'il est comme nous, desirant estre instruit. Ce que ie di de cetui-ci ie le puis affermer préque de tous les autres: & quand il seroit seul, il est capable, estant instruit, d'attirer tout le reste.

Les Armouchiquois sont vn grand peuple.

*plin. liv. 2. ch. 7.*

*Ci dessus liv. 1. chap. 3.*

lesquels aussi n'ont aucune adoration: & estés  
 arrez, par ce qu'ilz cultivent la terre, on les  
 peut aisément congrecer, & exhorter à ce qui  
 est de leur salut. Ilz sont vicieux & sanguinai-  
 res, ainsi que nous avons veu ci-dessus: mais  
 cette insolence vient de ce qu'ilz se sentent  
 forts, à-cause de leur multitude, & pour-ce  
 qu'ilz sont plus à l'aise que les autres, recueil-  
 lants des fruits de la terre. Leur país n'est pas  
 encore bien reconeu, mais en ce peu que nous  
 en avons decouvert i'y trouve de la confor-  
 mité avec ceux de la Virginie, hors-mis en la  
 superstition & erreur en ce qui regarde nôtre  
 sujet, d'autant que les Virginiens commen-  
 cent à avoir quelque opinion de chose supe-  
 rieure en la Nature, qui gouverne ce monde  
 ici. Ilz croyent plusieurs Dieux (ce dit vn hi-  
 storien Anglois qui ya demeuré) lesquels ils  
 appellent *Montóac*: mais de diverses sortes &  
 degrez. Vn seul est principal & grand, qui a  
 toujours esté, lequel voulant faire le monde  
 fit premierement d'autres Dieux pour estre  
 moyens & instrumens desquels il se peast ser-  
 vir à la creation, & au gouvernement. Puis  
 après, le soleil, & la lune, & les étoiles comme  
 demi-dieux, & instrumens de l'autre ordre  
 principal. Ilz tiennent que la femme fut pre-  
 mierement faite, laquelle par conjonction  
 d'un des Dieux eut des enfans. Tous ces peu-  
 ples generalement croyent l'immortalité de  
 l'ame, & qu'apres la mort les gens de bien

*Ci dessus*  
 liv. 2.  
 chap. 37.  
 C. 48.

*Religion*  
 de ceux  
 de Vir-  
 ginie.

DE  
 sont en  
 méchan  
 de bien  
 tous apr  
 lement  
 bien tué  
 de la R  
 quelque  
 brage. C  
 certains  
 ses étra  
 apres sa  
 gusse (qu  
 & lui d  
 pour di  
 pour n  
 Item e  
 avint à  
 Virginie  
 le pren  
 fosse, s  
 fort lo  
 cotez  
 & pla  
 scauro  
 les ma  
 qui e  
 mand  
 amis  
 jouir  
 pres

font en repos, & les mechans en peine. Or les mechans font leurs ennemis, & eux les gens de bien: de sorte qu'à leur opinion ilz font tous apres la mort bien à leur aise, & principalement quand ils ont bien defendu leur pais & bien tué de leurs ennemis. Et pource qui est de la Resurrection des corps, encore y a il quelques nations pardela qui en ont de l'ombrage. Car les Virginiens font des contes de certains hommes resuscitez, qui disent choses étranges: comme d'un méchant, lequel apres sa mort avoit esté pres l'entrée de *Popogusso* (qui est leur enfer) mais un Dieu le sauva, & lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ses amis ce qu'ilz devoient faire pour ne point venir en ce miserable tourmēt, Item en l'année que les Anglois estoient là avint à soixante lieuës d'eux (ce disoient les Virginiens) qu'un corps fut deterré, comme le premier, & remontra qu'estant mort en la fosse, son ame estoit en vie, & avoit voyagé fort loin par un chemin lóg & large aux deux cotez duquel croissoiēt des arbres fort beaux & plaisans, portans fruits les plus rares qu'on scauroit voir: & qu'à la fin il vint à de fort belles maisons, pres desquelles il trouva son pere qui estoit mort, lequel lui fit exprés commandement de revenir & declarer à ses amis le bien qu'il falloir qu'ilz fissent pour jouir des delices de ce lieu: & qu'apres son message fait il s'en retourna.

*Contes  
fabuleux  
de la re-  
surrectio.*

*Hist. gen.  
des Indes  
liv. 4. ch.  
124.*

L'Histoire generale des Indes Occidentales rapporte qu'avant la venue des Hespagnols au Perou, ceux de *Cusco*, & des environs, croyoient semblablement la resurrection des corps. Car voyans que les Hespagnols, d'une avarice maudite, ouvrans les sepulchres pour avoir l'or & les richesses qui estoient dedans, jettoient les ossemens des morts çà & là, ilz les prioient de ne les écarter ainsi, afin que cela ne les empechast de resusciter: qui est vne croyance plus parfaite que celle des Sadduceens, & des Grecs, lesquels l'Evangile, & les Actes des Apôtres nous témoignent s'estre mocqué de la resurrection, comme a fait aussi pré que toute l'antiquité Payenne.

*Luc. 10.  
vers. 17.  
Act. 17.  
vers. 32.*

Attendunt cette resurrection quelques vns de nos Occidentaux ont estimé que les ames des bons alloient au ciel, & celles des méchans en vne grâde fosse au trou qu'ilz pensent estre bien loin au Couchant, qu'ils appellent *Popogusso*, pour y bruler toujours, & telle est la croyance des Virginiens: les autres (comme les Bresiliens) que les méchans s'en vont apres la mort avec *Aignan*, qui est le mauvais esprit qui les tourmente: mais pour le regard des bons, qu'ils alloient derriere les montagnes danser, & faire bonne chere avec leurs peres. Plusieurs des anciens Chrétiens fondés sur certains passages d'Esdras, de Saint Paul, & autres, ont estimé qu'apres la mort nos ames estoient sequestrées en des lieux souz-terrains, comme au sein d'Abraham,

*4. Esd. 7.  
vers. 31. 32  
S. P. aux  
Hebr. ch.  
11. alla  
fin.*

DE LA  
attendans  
a pensé qu  
mes & lie  
les causes  
veu en ten  
gemens  
choses à v  
rejetées  
Sorbone  
depuis pa  
Chrétien  
coup à ce  
ces opini

Qua  
Dieux, d  
mination  
Virginie  
(si ce n'es  
ce que fo  
apres) Il  
forme d'  
*sovuock*. V  
cent en r  
qu'ilz n  
font leu  
Dieux. E  
ie prise d  
ont esté  
simulac  
ayant sa  
pilus d'  
stolide d

attendans le jugement de Dieu: & là Origene *Orig. liv. 2*  
 a pensé qu'elles sont comme en vne école d'a- *Des prin-*  
 mes & lieu d'erudition, où elles apprennent *ci pes.*  
 les causes & raisons des choses, qu'elles ont  
 veu en terre, & par ratiocination font des ju-  
 gemens des consequences du passé, & des  
 choses à venir. Mais telles opinions ont esté  
 rejetées par la resolution des Docteurs de  
 Sorbone au temps du Roy Philippe le Bel, &  
 depuis par le Concile de Florence. Que si les  
 Chrétiens mêmes en ont esté là, c'est beau-  
 coup à ces pauvres Sauvages d'estre entrés en  
 ces opinions que nous avons rapporté d'eux.

Quant à ce qui est de l'adoration de leurs  
 Dieux, de tous ceux qui sont hors de la do-  
 mination Hespagnole ie ne trouve sinon les  
 Virginiens qui font quelque service divin  
 (si ce n'est qu'on y vueille aussi comprendre  
 ce que font les Floridiens, que nous dirons ci-  
 apres) Ilz representent donc leurs Dieux en  
 forme d'homme, lesquels ils appellent *Kevua-*  
*sôvnock*. Vn seul est nommé *Kevuas*. Ilz les pla-  
 cent en maisons & temples faits à leur mode  
 qu'ilz nomment *Machicômuck*, ausquels ilz  
 font leurs prieres, chants & offrandes à ces  
 Dieux. Et puis que nous parlons des infideles,  
 ie prise davantage les vieux Romains, lesquels  
 ont esté plus de cent septante ans sans aucuns  
 simulacrés de Dieux, ce dit Sainct Augustin, *S. Aug. 4.*  
 ayant sagement esté defendu par Numa Pom- *de la cité*  
 pilius d'en faire aucun, pource que telle chose *de Dieu.*  
 stolide & insensible les faisoit mépriser, & de *ch. 31.*

*Plin. liv.  
2. ch. 7.*

ce mépris venoit que le peuple perdoit toute crainte, n'estant rien si beau que de les adorer en esprit, puis qu'il sont esprits. Et de verité Pline disoit *qu'il n'y a chose qui demontre plus l'imbecillité du sens humain, que de vouloir assigner quelque image ou effigie à Dieu. Car en quelque part que Dieu se montre il est tout de sens, de veüe, d'ouïe, d'ame, d'entendement; & finalement il est tout de soy-même, sans user d'aucun organc.* Les anciens Allemans instruits en cette doctrine, non seulement n'admettoient point de simulacres de leurs Dieux (ce dit Tacite) mais aussi ne vouloient point qu'ilz fussent depeints contre les parois, ni représentés en aucune forme humaine, estimans cela trop déroger à la grandeur de la puissance celeste. On peut dire entre nous que les figures & representatiōs sont les livres des ignorās. Mais, laissant les disputes à part, il seroit bien-seant que chacun fust sage & bien instruit, & qu'il n'y eust point d'ignorans.

Nos Sauvages Souriquois & Armouchiquois ont l'industrie de la peinture & sculpture, & font des images des bêtes, oiseaux, & hommes, en pierres & en bois aussi joliment que des bons ouvriers de deçà, & toutefois ilz ne s'en servent point pour adoration, ains seulement pour le cōtētement de la veüe, & pour l'usage de quelques outils privez, comme de calumets à petuner. Et en cela (comme j'ay dit au commencement) quoy qu'ilz soient sans cult divin, ie les prise davantage que les Vir-

DE  
giniens  
plus bé  
des cho  
Le O  
de la Fl  
conoiss  
non qu  
la lune:  
par tou  
adorati  
le Parac  
obtenir  
rend la  
neur, cō  
fus. Et  
avoir p  
avant, c  
que les  
paigne,  
plusieu  
& offre  
d'estre  
hardi e  
il en dit  
il fait sa  
qu'ilz n  
taine la  
ennem  
bois, il  
c'est leu  
lois, d'e  
les tête

giniens, & toutes autres sortes de gens qui plus bêtes que les bêtes adorent & reverent des choses insensibles.

Le Capitaine Laudonniere en son histoire de la Floride dit que ceux de ce pais là n'ont conoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, sinon que ce qui leur apparoit, cōme le soleil & la lune: ausquelstoutefois ie ne trouve point par toute ladite histoire qu'ilz facent aucune adoration, fors que quand ilz vont à la guerre le *Paracoufi* fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenuë, il lui en rend la louange, avec chansons en son honneur, cōme i'ay pl<sup>o</sup> particulieremēt dit ci-dessus. Et toutefois le sieur de Belle-forest écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met en avant, qu'ilz font des sacrifices sanglans tels que les Mexicains, s'assemblans en vne campagne, & y dressans leurs loges, là où apres plusieurs dāses & ceremonies ilz levent en l'air & offrent au soleil celui sur qui le sort est tōbé d'estre destiné pour estre sacrifié. Que s'il est hardi en cet endroit, il ne l'est pas moins quād il en dit autant des peuples de *Canada*, lesquels il fait sacrificateurs de corps humains, encores qu'ilz n'y aient jamais pensé. Car si le Capitaine Jacques Quartier a veu des têtes de leurs ennemis conroyées, étēduës sur des pieces de bois, il ne s'ēfuit qu'ils ayent esté sacrifiés; mais c'est leur coutume, ainsi qu'aux anciens Gaullois, d'en faire ainsi, c'est à dire d'enlever toutes les têtes d'ennemis qu'ils aurōt peu tuer, & les

*Floridiés.*

*Livre. V.  
ch. 10.*

*Ci-dessus  
liv. 2.  
ch. 18.*

prendre en, ou dehors leurs cabanes pour trophées. Ce qui est coutumier par toutes les Indes Occidentales.

Pour revenir à noz Floridiens, si quelqu'un veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ilz font au soleil, ie ne l'empêche. Car és vieux siècles de l'âge d'or lors que l'ignorance se mit parmi les hommes plusieurs considérés les admirables effets du soleil & de la lune desquels Dieu se sert pour le gouvernement des choses d'ici bas, ilz leur attribuerent la reverence deuë au Createur: & cette façon de reverence Iob nous l'explique quand il dit: *Si j'ay regardé le soleil en sa splendeur, & la lune cheminant claire: Et si mon cœur a esté seduit en secret, & ma main a baisé ma bouche: Ce qui est vne iniquité toute iugée, car j'eusse renié le grand Dieu d'en-haut.* Quant au baise-main c'est vne façon de reverence qui se garde encore aux hommages. Ne pouvans toucher au soleil ils étendoient la main vers lui, puis la baisoient: ou touchoient son idole, apres baisoient la main qui avoit touché. Et en cette idolatrie est quelquefois tombé le peuple d'Israël comme nous voyons en Ezechiel.

*Ezech. 8.*  
*vers. 16.*  
*Bresiliens*

Au regard des Bresiliens, ie trouve par le discours de Iean de Leri (lequel j'ayme mieux suivre qu'un authcur Hespagnol en ce qu'il aura veu) que non seulement ilz sont semblables aux nôtres, sans aucune forme de Religion, ni conoissance de Dieu, mais qu'ilz sont tellement aveuglés & endurcis en leur an-

DE LA  
thropophagie  
ment susce  
Aussi sont  
tus du dia  
avec telle  
nir tantot  
de quelqu  
desespoir.  
autres Sau  
neuve, du  
ques Qua  
terre aux  
où nous  
quelques  
bertou en  
remontre  
Dieu, ils e  
ils oubli  
vomiss  
de ne vou  
tion du d  
inexcusa  
de la men  
tant est d  
ilz font  
eaux s'es  
toute la  
noyés, e  
verent s  
de ce de  
tres Sau  
Quant

DE LA NOUVELLE FRANCE. 685  
thropophagie, qu'ilz semblent n'estre nullement susceptibles de la doctrine Chrétienne. Aussi sont ilz visiblement tourmentez & battus du diable ( qu'ils appellent *Aignan* ) & avec telle rigueur, que quand ilz le voyent venir tantot en guise de bête, tantot d'oiseau, ou de quelque forme étrange, ilz sont comme au desespoir. Ce qui n'est point à l'endroit des autres Sauvages plus en-deça vers la Terre neuve, du moins avec telle rigueur. Car Jacques Quartier rapporte qu'il leur jette de la terre aux yeux, & l'appellent *Cudoiaigni*: & là où nous étions ( où il l'appelle *Soutem* ) j'ay quelquefois entendu qu'il a égratigné *Membertou* en qualité de devin du país. Quand on remontre aux Bresiliens qu'il faut croire en Dieu, ils en sont bien d'avis, mais incontinent ils oublient leur leçon, & retournent à leur vomissement, qui est vne brutalité étrange, de ne vouloir au moins se redimer de la vexation du diable par la Religion: Ce qui les rend inexcusables, mêmes qu'ils ont quelque reste de la memoire du deluge, & de l'Évangile ( si tant est que leur rapport soit veritable ) Car ilz font mention en leurs chansons que les eaux s'estans vne fois débordées couvrirent toute la terre, & furent tous les hommes noyés, exceptez leurs grâdz peres, qui se sauverent sur les plus hauts arbres de leur país. Et de ce deluge ont aussi quelque traditive d'autres Sauvages que j'ay mentionné ailleurs.  
Quant à ce qui est de l'Évangile, ledit de Leri

*Ci-dessus  
liv. 1. ch. 5.*

dit qu'ayant vne fois trouvé l'occasion de leur remontrer l'origine du monde, & comme il faut croire en Dieu, & leur miserable condition, ilz l'ecouterent avec grande attention, demeurans tous étonnez de ce qu'ils avoient oui: & que là dessus vn vieillard prenant la parole, dit, Qu'à la verité il leur avoit recité de grandes merveilles, qui lui faisoient rememorer ce que plusieurs fois ils avoient entendu de leurs grâdz peres, que dès fort long temps vn *Mair*, c'est à dire vn étranger vêtu & barbu cōme les François, avoit esté là les pensant ren-ger à l'obeissance du Dieu qu'il leur annōçoit, & leur avoit tenu le même langage: mais qu'ilz ne le voulurent point croire. Et partant y en vint vn autre, qui en signe de maledictiō leur bailla les armes dōt depuis ils se sont tuez l'un l'autre: & de quitter cette façon de vivre il n'y avoit apparence, pour ce que toutes les nations à eux voisines se mocqueroient d'eux.

Or noz Souriquois, Canadiens, & leurs voisins, voire encore les Virginiens & Floridiens ne sont pas tant endurcis en leur mauvaise vie, & recevront fort facilement la doctrine Chrétienne quand il plaira à Dieu susciter ceux qui le peuvent à les secourir. Aussi ne sont ilz point visiblement tourmentez, battus, déchirez du diable comme ce barbare peuple du Bresil, qui est vne malediction étrange à eux particuliere plus qu'aux autres nations de dela. Ce qui me fait croire que la trompette des Apôtres

pour  
role  
ché  
partic  
parav  
Dieu  
nation  
ont vi  
donné

Des



entant  
qu'ils of  
dit l'Apô  
donné p  
stioiet ce  
appellé  
les, la  
Dieu qu  
soit near  
qu'ilz te  
teur de

DE LA NOUVELLE FRANCE. 687  
pourroit avoir esté jusques là, suivant la parole du vieillart susdit, à laquelle ayans bouché l'oreille ils en portent vne punition particulière non commune aux autres, qui paraventure n'ont jamais ouï la parole de Dieu depuis le Deluge, duquel toutes ces nations en plus de trois milles lieues de terre ont vne obscure conoissance qui leur a esté donnée par tradition de pere en fils.

CHAP. VI.

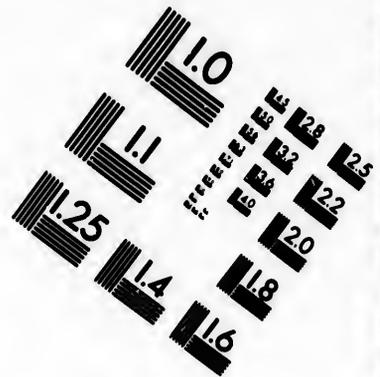
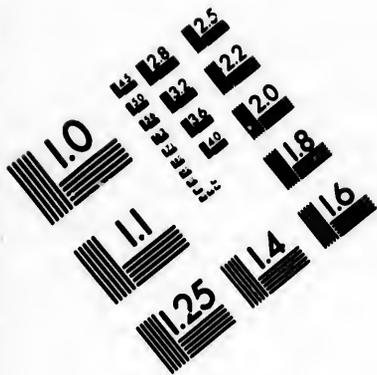
*Des Devins & Maitres des ceremonies entre les Indiens.*



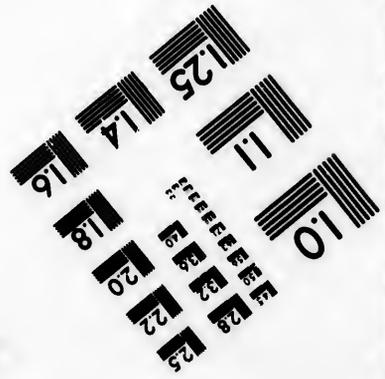
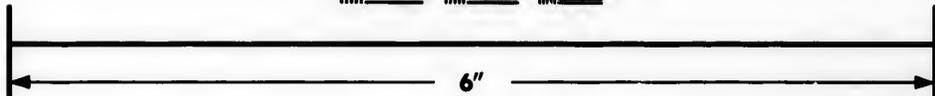
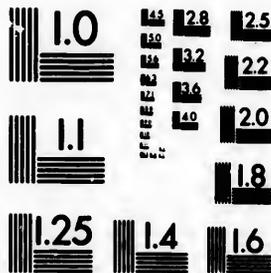
Je ne veux appeller (comme quelques vns ont fait) du nom de Prêtres ceux qui font les ceremonies & invocations de dæmons entre les Indiens Occidentaux, sinon entant qu'ils ont l'usage des sacrifices & dons qu'ils offrent à leurs Dieux, d'autât que (cōme dit l'Apôtre) tout Prêtre, ou Pontife, est ordonné pour offrir dons & sacrifices: tels qu'estoïent ceux de Mexique (dõt le plus gråd estoit appellé *Papas*) lesquels encensoient à leurs idoles, la principale desquelles estoit celle du Dieu qu'ils nōmoient *Vitz ilipuz tli*, cōme ainsi soit neantmoins que le nom general de celui qu'ilz tenoient pour supreme Seigneur & auteur de toutes choses fust *Viracocha*, auquel ils

*Hebr. 2.  
vers. 2.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
2.0 2.2  
2.5 2.8  
3.2 3.6  
4.0 4.5

10  
11  
12  
14  
16  
18  
20

bailloient des qualitez excellentes, Pappellans  
*Pachacamac*, qui est Createur du ciel & de la  
 terre; & *Vsapu*, qui est admirable, & autres  
 noms semblables. Ils avoient aussi des sacrifi-  
 ces d'hommes, cōme encore ceux du Perou,  
 lesquels ilz sacrifioient en grād nombre, ainsi  
 qu'en discours amplement Ioseph Acosta.  
 Ceux-là donc peuvent estre appelez Prêtres,  
 ou Sacrificateurs; mais pour le regard de ceux  
 de la Virginie & de la Floride, ie ne voy point  
 quels sacrifices ilz font, & par ainsi ie les quali-  
 fieray Devins, ou Maitres des ceremonies de  
 leur religion, lesquels en la Floride ie trouve  
 appelez *Iarvars*, & *Ioanas*: en Virginia: *Vuiro-*  
*ances*: au Bresil *Caraïbes*: & entre les nôtres (ie  
 veux dire les Souriquois) *Aourmoins*. Laudon-  
 ,, niere parlant de la Floride: Ils ont (dit-il)  
 ,, leurs Pretres, ausquels ils croyent fort, pour  
 ,, autant qu'ilz sont grans magiciens, grans  
 ,, devins, & invocateurs de diables. Ces Pre-  
 ,, tres leur servent de Medecins & Chirur-  
 ,, giens, & portēt toujours avec eux vn plein  
 ,, sac d'herbes & de drogues pour medeciner  
 ,, les malades, qui sont la pluspart de verole:  
 ,, car ils aiment fort les femmes & filles, qu'ils  
 ,, appellent filles du soleil. S'il y a quelque  
 ,, chose à traiter le Roy appelle les *Iarvars*, &  
 ,, les plus anciens, & leur demande leur avis.  
 Voyez au surplus ce que j'ay écrit ci-dessus au  
 sixième chapitre du premier livre. Pour ceux  
 de la Virginie ilz ne sont pas moins matois  
 que ceux de la Floride, & se donnent credit,  
 & font

*Ioseph*  
*Acosta*  
*liv. 5. ch.*  
*20. & 21.*

& fo  
 tels q  
 parla  
 par d  
 quel  
 Princ  
 aussi  
 bouit  
 Lyfar  
 fans(  
 trage  
 chose  
 cours  
 L  
 des q  
 point  
 à croi  
 postur  
 faisant  
 que le  
 ton gra  
 de on  
 à son  
 fait de  
 c'est v  
 en app  
 de Ca  
 challe  
 nouve  
 terrog  
 nairen  
 mais.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 689  
& font respecter par des traits de Religion  
tels que nous avons dit au dernier chapitre,  
parlans de quelques morts resuscitez. C'est  
par ce moyen & souz-pretexte de Religion *Acosta*  
que les *Inguas* se rendirent jadis les plus grans *liv. 6 ch.*  
Princes de l'Amerique. Et de cette ruse ont *12.*  
aussi vſé ceux de deça qui ont voulu emba-  
bouiner le peuple, comme Numa Pompilius,  
Lyſander, Sertorius, & autres plus recens, fai-  
ſans (ce dit Plutarque) comme les jöueurs de  
tragedies, lesquels voulans representer des  
chöses qui passent les forces humaines, ont re-  
cours à la puissance superieure des Dieux.

Les *Autmoins* de la derniere terre des In-  
des qui est la plus proche de nous, ne sont  
point si lourdauts qu'ilz n'en sachét bien faire  
à croire au menu peuple. Car avec leurs im-  
postures, ils vivent, & se rendent necessaires,  
faisans la Medecine & Chirurgie aussi bié que  
que les Floridiens. Pour exemple soit *Medecins*  
*Member-* *Et Chi-*  
*ton grand sagamos.* S'il y a quelqu'vn de mala- *rurgiens*  
de on l'envoye querir, il fait des invocations *Sauvages*  
à son dæmon, il souffle la partie dolente, il y  
fait des incisions, en succe le mauvais sang: Si  
c'est vne playe il la guerit par ce même moyé,  
en appliquant vne rouelle de genitoires de  
de Castor. Bref on lui fait quelque present de  
chasse, ou de peaux. S'il est question d'ayoir  
nouvelles des choses absentes, apres avoir in-  
terrogé son dæmon il rend ses oracles ordi-  
nairement douteux, & bien-souvent faux,  
mais aussi quelquefois veritables: comme

quandon lui demâda si *Panoniac* estoit mort, il dit que s'il ne retournoit dans quinze jours il ne le falloit plus attendre, & que les Armouchiquois l'auroient tué. Et pour avoir cette réponse il lui fallut faire quelque present. Car entre les Grecs il y a vn proverbe trivial qui porte que sans argent les oracles de *Phœbus* sont muets. Le même rendit vn oracle veritable de nôtre venue au sieur du Pôt lors qu'il partit du Port Royal pour retourner en France, voyant que le quinzième de Juillet estoit passé sans avoir aucunes nouvelles. Car il foutint toujours & afferma qu'il y viendroit vn navire, & que son diable lui avoit dit. Item quand les Sauvages ont faim ilz consultent l'oracle de *Memberton*, & il leur dit, Allés en tel endroit, & vous trouverez de la chasse. Il arrive quelquefois qu'ils en trouvent & quelquefois non. S'il arrive que non, l'excuse est que l'animal est errant, & a châgé de place: mais aussi, bien souvent ils en trouvent, & c'est ce qui les fait croire que ce diable est vn Dieu, & n'en sçavent point d'autre, auquel neâtmoins ilz ne rendent aucun service, ni adoration en religion formée.

Comme  
les Aout-  
moins in-  
voquent  
le diable.

Lors que ces *Aoutmoins* font leurs chimagrées ilz plantent vn baton dans vne fosse auquel ils attachent vne corde. & mettans la tête dans cette fosse ilz font des invocations ou conjurations en langage inconeu des autres qui sont alentour, & ceci avec des battemens & criaillemens jusques en suer d'ahan,

D  
tou  
lab  
diab  
croi  
tien  
rend  
reco  
amu  
& qu  
l'inv  
n'ont  
phet  
face  
C  
chose  
qui  
tres  
sans  
Puis  
nous  
ie n'e  
enten  
vn jo  
ries le  
de la  
mes  
tendis  
Halaer  
qu'ilz  
est su  
Re fa

DE LA NOUVELLE FRANCE. 691  
toutesfois n'ay pas ouï qu'ils ecument par  
la bouche comme font les Turcs. Quant le  
diable est venu, ce maître *Sourmoïn* fait à  
croire qu'il le tient attaché avec sa corde, &  
tient ferme alencontre de lui, le forçant de lui  
rendre reponse avant que le lacher. Par ceci se  
reconoit la ruse de cet ennemi de Nature, qui  
amuse ainsi ces creatures miserables: & quant  
& quant son orgueil, de vouloir que ceux qui  
l'invoquent lui fassent plus de submission que  
n'ont jamais fait les saints Patriarches & Pro-  
phetes à Dieu, lesquels ont seulement prié la  
face en terre.

Cela fait il se met à chanter quelque  
chose (à mon advis) à la louange du diable,  
qui leur a indiqué de la chasse: & les au-  
tres Sauvages qui sont là repondent fai-  
sans quelque accord de musique entre eux.  
Puis ilz dansent à leur mode, comme  
nous dirons ci-apres, avec chansons que  
ie n'enten point, ni ceux des nôtres qui  
entendoient le mieux leur langue. Mais  
vn jour m'allant promener en noz prai-  
ries le long de la riviere; ie m'approchay  
de la cabanne de *Memberton*, & mis sur  
mes tablettes vne parcelle de ce que j'en-  
tendis, qui y est encore écrit en ces termes,  
*Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé*, ce  
qu'ilz repeterent par plusieurs fois. Le chant  
est sur mesdites tablettes en ces notes,  
*Re fa sol sol re sol sol fa fa re re sol sol fa fa.*

*Chansons  
à la lou-  
ange du  
diable.*

Vne chanson finie ilz firent tous vne grande exclamation, disans *E*. Puis recommencèrent vne autre chanson, disans: *Egrigna hau egrigna hé hé hu hu ho ho egrigna hau hau hau*. Le chant de ceci estoit, *Fa fa fa sol sol fa fa re re sol sol fa fa fa re fa fa sol sol fa*. Ayans fait l'exclamation accoutumée ils en commencèrent vne autre, qui chantoit: *Tameja alleluia tameja douveni hau hau hé hé*. Le chant en estoit: *sol sol sol fa fa re re re fa fa sol fa sol fa fa re re*. J'écoutay attentivement ce mot *alleluia* repeté par plusieurs fois, & ne sceu jamais ouïr autre chose. C'est ce qui me fait penser que ces chansons sont à la louange du diable, si toutefois ce mot signifie envers eux ce qu'il signifie en Hebrieu, qui est *Loüez le Seigneur*. Toutes les autres nations de ce pais là en font de même: mais personne n'a particularisé leurs chansons sinon Jean de Leri lequel dit que les Bresiliens en leurs sabbats font aussi de bons accords. Et se trouvat vn jour en telle fête, il rapporte qu'ilz disoient *Hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette notte, *Fa fa sol fa fa sol sol sol sol*. Et cela fait s'écrioient d'une façon, & hurlement epouventable l'espace d'un quart d'heure, & sautoient les femmes en l'air avec violence jusques à en ecumer par la bouche: puis recommencèrent la musique, disans: *Heu heuraüre heura heuraüre heura heura onech*. La note est, *Fa mi re sol sol sol fa mi re mi re mi ut re*. Cet auteur dit qu'en cette chanson ils avoient regretté leurs peres decedez, lesquels estoient si vaillans, & toutefois

DE  
qu'ilz  
mort  
riere  
& se  
qu'à t  
Ouetac  
mange  
mis le  
mentie  
chapit  
dela d  
Mais i  
Sauvag  
en a d'  
Hé, ou  
bois) a  
en ron  
d'une p  
qui est  
celles q  
Bresil,  
delà. A  
sautent  
neens, l  
lites; m  
ils ne s  
par le fe  
mie per  
font, au  
chiaz, o  
emport  
de leur

DE LA NOUVELLE FRANCE. 693  
 qu'ilz s'estoient consolez en ce qu'apres leur  
 mort ilz s'asseuroient de les aller trouver der-  
 riere les hautes montagnes, où ilz danseroient  
 & se rejouïroient avec eux. Semblablement  
 qu'à toute outrance ils avoient menacé les  
*Ouetacas* leurs ennemis d'estre bien-tot pris &  
 mangez par eux, ainsi que leur avoient pro-  
 mis leurs *Caraiibes*: & qu'ils avoient aussi fait  
 mention du deluge dont nous avons parlé au  
 chapitre precedent. Je laisse à ceux qui écrivét  
 dela demonomanie à philosopher là dessus.  
 Mais il faut dire de plus que tandis que noz  
 Sauvages chantent en la façon que j'ay dit, il y  
 en a d'autres qui ne font autre chose que dire  
*Hé, ou Het* (comme vn homme qui fend du  
 bois) avec vn mouvement de bras: & dansent  
 en rond sans se tenir l'un l'autre, ni bouger  
 d'une place, frappans des piez contre terre,  
 qui est la forme de leurs danses, semblables à  
 celles que ledit de Leri rapporte de ceux du  
 Bresil, qui sont à plus de quinze cens lieuës  
 de là. Apres quoy les nôtres font vn feu, &  
 sautent par dessus comme les anciens Cana-  
 neens, Hammonites, & quelquefois les Israë-  
 lites; mais ilz ne sont point si detestables, car  
 ils ne sacrifient point leurs enfans au diable  
 par le feu. Avec tout ceci ilz mettent vne de-  
 mie perche hors le faiste de la cabanne où ilz  
 sont, au bout de laquelle il y a quelques *Mata-*  
*chiaz*, ou autre chose attachée, que le diable  
 emporte. C'est ainsi que j'ay ouï discourir de  
 de leur façon de faire en ce regard.

*Danses  
 des Sauvages.*

*Levit. 20.*

*vers 23.*

*Deuter.*

*12. vers. 28.*

*Es 18.*

*vers. 10.*

*Es 4. des*

*Rois 17.*

*vers. 17.*

*31. Psal.*

*105.*

*Feuz de  
à saint  
Iean.*

*Theod. sur  
le cha. 16.  
du 4. des  
Ross.*

*Can 65.  
Synod 6.  
in Trullo.*

*Le diable  
vent estre  
serus  
comme  
Dien.*

On peut ici considerer vne mauuaise fa-  
çon de sauter par dessus le feu, & de passer les  
enfans par la flamme és feu de la saint Iean,  
qui dure encore aujourd'hui entre nous, &  
devoit estre reformée. Car cela viét des abo-  
minations anciennes que Dieu a tant hai, des-  
quelles parle Theodoret en cette façon: *I'ay  
veu, dit-il, en quelques villes allumer des buchers vne  
fois l'an, & sauter pardessus non seulement les enfans,  
mais aussi les hommes & les meres porter les enfans  
pardessus la flamme. Ce qui leur sembloit estre comme  
vne expiation & purgation. Et ce (à mon avis) a esté  
le peché d'Achaz.* Ces façons de faire ont esté  
defenduës par vn ancien Concile tenu à Con-  
stantinople. Surquoy Balsamó remarque que  
le vingt-troisième du mois de Iuin ( qui est  
la veille de saint Iean) és rives de mer & en  
des maisons on s'assembloit hommes & fem-  
mes, & habilloit-on la fille ainée en espousée,  
& apres bonne chere & bien beu, on faisoit  
des danses, des exclamations, & des feuz tou-  
te la nuit, sur lesquels ilz fautoient, & faisoient  
des prognostications de bon-heur & mal-  
heur. Ces feuz ont esté continués entre nous  
sur vn meilleur sujet, mais il faut ôter fabus.

Or comme le diable a toujours voulu  
faire le singe, & avoir vn service comme ce-  
lui qu'on rend à Dieu, aussi a-il voulu que ses  
officiers eussent les marques de leur métier  
pour mieux decevoir les simples. Et de fait  
*Memberton*, duquel nous avons parlé, comme  
vn scavant *Nourmain*, porte pendue à sou

D  
col la  
bour  
c'est à  
ie ne  
qu'il e  
quel  
ainsi  
point  
phane  
ble fai  
tiona  
verain  
fancie  
Yrim  
Rabb  
sembl  
moh  
ineffab  
ctoral  
Ioseph  
precie  
deux  
Et  
non se  
aussi e  
Memp  
son fils  
mis en  
re : D  
tier est  
enseign

DE LA NOUVELLE FRANCE. 695  
col la marque de cette profession, qui est vne  
bourse en triangle couverte de leur broderie,  
c'est à dire de *Matachiaz*, dans laquelle il y a  
ie ne sçay quoy gros comme vne noisette,  
qu'il dit estre son dæmon appelé *Soutem*, le-  
quel ceux de *Canada* nomment *Cudouagni*,  
ainsi que dit Iacques Quartier. Je ne veux  
point mêler les choses sacrées avec les pro-  
phanes, mais suivant ce que i'ay dit que le dia-  
ble fait le singe, ceci me fait souvenir du Ra-  
tional, ou Pectoral du jugement que le sou-  
verain Pontife portoit au devant de soy en  
l'ancienne loy, sur lequel Moyse avoit mis  
*Vrim & Tummim*. Or ces *Vrim & Tummim*  
Rabbi David dit qu'on ne sçait que c'est, &  
semble que c'estoient des pierres. Rabbi Selo-  
moh dit que c'estoit le nom de Dieu  $\text{יהוה}$  nom  
ineffable, qu'il mettoit dans les replis du Pe-  
ctoral, par lequel il faisoit reluire sa parole,  
Iosephe estime que c'estoient douze pierres  
precieuses. Sainct Hierome interprete ces  
deux mots Doctrine & Verité.

Et comme le sacerdoce estoit successif,  
non seulement en la maison d'Aaron, mais  
aussi en la famille du grand Pontife de  
Memphis, de qui la charge estoit affectée à  
son fils ainé apres lui, ainsi que dit Thy-  
amis en l'Histoire Ethiopique d'Heliodo-  
re : De même, parmi ces gens ici ce mé-  
tier est successif ; & par vne traditive en  
enseignent le secret à leurs fils ainés.

Car l'ainé de *Membertou* (auquel par moquerie on a imposé nom Iuda, dequoy il s'est fâché ayant entendu que c'est vn mauvais nom) nous disoit qu'après sô pere il seroit *Aourmoin* au quartier; ce qui est peu de chose: car chacun *Sagamos* ha son *Aourmoin*, si lui-même ne l'est. Mais encore sent-ils ambitieux de cela pour le profit qui en revient.

Les Bresiliens ont leurs *Caraibes*, lesquels vont & viennét par les villages, faisans à croire au peuple qu'ils ont communication avec les esprits, moyennant quoy ils peuvent non seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi que d'eux depend l'abondance ou sterilité de la terre. Ils ont ordinairement en main certaine façon de sonnettes qu'ils appellent *Maraca*, faites d'un fruit d'arbre gros comme vn œuf d'autruche, lequel ilz creusent ainsi qu'on fait ici les calebasses des pelerins de Saint Iacques, & les ayans emplis de petites pierres, ilz les font sonner en maniere de vessie de pourceau, en leurs solennitez: & allans par les villages engeollent le monde, disans que leur dæmon est là dedans. Ces *Maracas* bien parez de belles plumes, ilz fichent en terre le baton qui passe à travers, & les arrentent tout du long & au milieu des maisons commandans qu'on leur donne à boire & à manger. De façon que ces affronteurs faisans à croire aux autres idiots (comme jadis les sacrificateurs de Bel, desquels est fait mention en l'histoire de Daniel) que ces fruits

*Imposture  
des Caraibes.*

DE L  
mangen  
d'hôtel  
mettre  
poisson  
inuent  
durant  
der que  
prit par  
té. De so  
dre les v  
les sonn  
*Caraibes*  
souz de



gons p  
ceux-c  
Perouia  
iles sen  
la Flor  
ginia:  
tenden  
les Iro

DE LA NOUVELLE FRANCE. 697  
mangent & boivent la nuit, chaque chef  
d'hôtel adjoutant foy à cela, ne fait faute de  
mettre aupres de ces *Maracas* farine, chair,  
poisson, & bruvage, lequel service ilz con-  
tinuent par quinze jours ou trois semaines: &  
durant ce temps sont si sots que de se persua-  
der qu'en sonnans de ces *Maracas*, quelque es-  
prit parle à eux, & leur attribuent de la divini-  
té. De sorte que ce seroit grand forfait de pré-  
dre les viandes qu'on presente devant ces bel-  
les sonnettes, desquelles viandes ces reverens  
*Caribes* s'engraissent joyeusement. Ainsi  
souz des faux pretextes le monde est abusé.

---

## CHAP. VII.

### *Du Langage.*

**L**E s effects de la confusion de  
Babel sont parvenus jusques à  
ces peuples desquels nous par-  
lons aussi bien qu'au monde  
deça. Car ie voy que les Pata-  
gons parlent autrement que ceux du Bresil, &  
ceux-ci autrement que les Perouïans, & les  
Perouïans sont distinguez des Mexiquains: les  
iles semblablement ont leur langue à part: en  
la Floride on ne parle point comme en Vir-  
ginia: noz Souriquois & Etechemins n'en-  
tendent point les Armouchiquois: ni ceux-ci  
les Iroquois: bref chacun peuple est divisé par

le langage: Voire en vne même province il y a langage different, non plus ne moins qu'és Gaullles le Flamen, le bas Breton le Gascon, le Basque, ne s'accordent point. Car l'autheur de l'histoire de la Virginie dit que là chacun *Viroan*, ou seigneur ha son langage particulier. Pour exemple soit, que le chef, ou Capitaine de quelque quanton ( que nos Historiens Iacques Quartier & Laudonniere qualifient Roy ) s'appelle en Canada *Aghanna*, parmi les Souriquois *Sagamos*, en la Virginie *Viroan*, en la Floride *Paraousti*, és iles de Cuba *Cacique*, les Rois du Perou *Inguas*, &c. I'ay laissé les Armouchiquois & autres que ie ne sçay pas. Quant aux Bresiliens ilz n'ont point de Rois, mais le vicillars, qu'ils appellent *Peoroupichech*, à-cause de l'experience du passé, sont ceux qui gouvernent, exhortent, & ordonnent de tout. Les langues mêmes se changent, comme nous voyons que pardeça nous n'avons plus la langue des anciens Gaullois, ni celle qui estoit au temps de Charlemagne (du moins elle est fort diverse) les Italiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement és orées maritimes, ni les Iuifs l'ancien Hebrieu. Ainsi Iacques Quartier nous a laissé comme vn dictionnaire du langage de Canada, auquel noz François qui y hantent aujourd'hui n'entendent rien: & pour ce ie ne l'ay voulu inserer ici: seulement i'y ay trouvé *Caraconi* pour dire Pain; & aujourd'hui on dit *Caracona*, ce que i'estime estre

DE  
vn me  
quelq  
bres d  
nada.

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10

LesS

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10

Pou  
queld  
queld

DE LA NOUVELLE FRANCE. 699  
 vn mot Basque. Pour le contentement de  
 quelques vns ie mettray ici quelques nom-  
 bres de l'ancien & nouveau langage de Ca-  
 nada.

	Ancien		Nouveau
1	<i>Segada</i>	1	<i>Begou</i>
2	<i>Tigneni</i>	2	<i>Nichou</i>
3	<i>Asche</i>	3	<i>Nichtoa</i>
4	<i>Honnacen</i>	4	<i>Rau</i>
5	<i>Onifcon</i>	5	<i>Apateta</i>
6	<i>Indaic</i>	6	<i>Contouachin</i>
7	<i>Ayaga</i>	7	<i>Neouachin</i>
8	<i>Addegue</i>	8	<i>Nestouachin</i>
9	<i>Madellon</i>	9	<i>Pefcoüadet</i>
10	<i>Assen</i>	10	<i>Metren</i>

	Les Souriquois disent		Les Etechemins
1	<i>Negout</i>	1	<i>Bechkon</i>
2	<i>Tabo</i>	2	<i>Nich</i>
3	<i>Chicht</i>	3	<i>Nach</i>
4	<i>Neou</i>	4	<i>iau</i>
5	<i>Nan</i>	5	<i>Prenchk</i>
6	<i>Kamachin</i>	6	<i>Chachit</i>
7	<i>Eroeguenik</i>	7	<i>Contachit</i>
8	<i>Megnemorchin</i>	8	<i>Erouiguen</i>
9	<i>Echkonadek</i>	9	<i>Pechcoquena</i>
10	<i>Metren</i>	10	<i>Peiock</i>

Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deça, qui signifient quelque chose pardela, cõme Iean de Leri dit

Confor-  
 mite de  
 langues.

que *Leri* signifie vne huitre, au Bresil, mais de mots qui se rapportent en même signification il s'en trouve peu. En l'histoire Orientale de *Maffew* i'ay leu *Sagamos* en la même signification que le prennent noz Souriquois, pour dire Roy, Duc, Capitaine. Et ceux qui ont esté en Guinée disent que *Babougie* signifie là vn petit enfant, ou le faon d'un animal, en la sorte que lesdits Souriquois prennent ce mot. Ainsi en France nous avons plusieurs mots tirez du Grec, cōme *Moustache*, qui vient de *μύσαξ*, & ce que nous disons *Boire à tire-larigot*, viét de *λάρυγξ, λάρυγξος* &c. Et les mots Grecs *ωξείδιος, βόσφορος* viennent de l'Hebrieu *דג & תרפ*.

*Cause du  
change-  
ment de  
langage.*

Mais quant à la cause du changement de langage en *Canada*, duquel nous avons parlé, i'estime que cela est venu d'une destruction de peuple. Car il y a quelques années que les Iroquois s'assemblerent jusques à huit mille hommes, & desfirent tous leurs ennemis lesquels ilz surprindrent dans leurs enclos. L'adjoute à ceci le commerce qu'ilz font d'oren-avant avec leurs pelletteries depuis que les François les vont querir: car au temps de Jacques Quartier on ne se soucioit point de Castors. Les chapeaux qu'on en fait ne sont en vsage que depuis ce temps là: non que l'invention soit nouvelle: car és vieilles ordonnances des Chappeliers de Paris il est dit qu'ilz feront des chapeaux de fins Bièvres (qui est le *Castor*) mais soit pour la cherté, ou autrement,

*Chape-  
aux de  
Castors.*

DE  
vsage  
Qu  
ont le  
& term  
Souriq  
Norma  
Martre  
il y a ce  
pronon  
de quoy  
Pebre. E  
s'appell  
quel ser  
ilz pron  
François  
l'invers  
trouble  
mal-mo  
tion du  
Arabe, a  
du la b  
fuir este  
par la p  
signifi  
coient  
re) dent  
Les Gr  
tions d  
quatre  
mine.  
nestins  
nonçoi

Usage en a esté long temps intermis.

Quant à la prononciation noz Souriquis ont le (y) des Grecs, ce que nous disons (u) & terminent volontiers les mots en (a) cômme Souriquois, *Souriquoa*, Capitaine, *Capitaina*: Normand, *Normandia*: Balque, *Basquoa*: vne Martre, *Martta*: Banquet, *Tabaguia*: &c. Mais il y a certaines lettres qu'ilz ne peuvent bien prononcer, sçavoir (v) consone, & (f) au lieu dequoy ilz mettent (b) & (p) comme Févre, *Pebre*. Et pour (Sauvage) ilz disent *Chabaia*, & s'appellent eux-mêmes tels, ne sachans en quel sens nous avons ce mot. Et neantmoins ilz prononcent mieux le surplus de la langue Françoisse que noz Gaseons, lesquels outre l'inversion del' (u) en (b) & du (b) en (u) és troubles derniers estoient encore reconeus & mal-menés en Provence par la prononciation du mot *Cabre*, au lieu duquel ilz disoient *Crabe*, ainsi que jadis les Ephrateens ayans perdu la bataille contre les Galaadites, pensans fuir estoient reconeuz au passage du Iordain par la prononciation du mot *Chibboleb*, qui signifie vn épie, au lieu duquel ilz prononçoient *Sibboleb* (qui signifie le gay d'vne riviere) demandans s'ilz pourroient bien passer. Les Grecs aussi avoient diverse prononciations d'un même mot, pour ce qu'ils avoient quatre langues distinctes séparées de la commune. Et en Plaute nous lisons que les Prænestins non gueres éloignez de Rome prononçoit *Konia*, au lieu de *Ciconia*. Memes au-

De la prononciation.

An liv. des Iuges chap. 12. vers. 6.

jourd'hui les bonnes femmes de Paris disent encore *mon Courin pour mon Cousin, & mon Maz, pour mon Mari.*

*Sauvages  
ont des  
langues  
particu-  
lières.*

Or, pour revenir à noz Sauvages, jaçoit que par le commerce plusieurs de noz François les entendent, neantmoins ils ont vne langue particuliere qui est seulement à eux connue: ce qui me fait douter de ce que j'ay dit que la langue qui estoit en *Canada* au temps de Jacques Quartier n'est plus en vsage. Car pour s'accommoder à nous ilz nous parlent du langage qui nous est plus familier, auquel y a beaucoup du Basque entremelé: non point qu'ilz se soucient gueres d'apprendre noz langues: car il y en a quelques fois qui disent qu'ilz ne nous viennent point chercher: mais par longue hantise il est forcé de retenir quelque mot.

Je diray encore ici touchant les nombres ( puis que nous en avons parlé ) qu'ilz ne content point distinctement, comme nous, les jours, les semaines, les mois, les années, ains declarent les années par soleils, comme pour cent années ilz diront *Cach-*

*Facon de  
nombrer.* *metren achtek*, c'est à dire cent soleils, *bitumetren*, *trenagné achtek*, mille soleils, c'est à dire mille ans: *metren knichkaminan*, dix lunes, *tabo metren guenak*, vingt jours. Et pour demonstrier vne chose innumerable, comme le peuple de Paris, ilz prendront leurs cheveux, ou du sable à pleines mains: & de

DE  
cette fa  
l'écriture  
perbole  
le rivag  
faisons  
ner à en  
viendra  
tour, Sa  
Pourinc  
feuille  
court v  
distinct  
font ilz  
teurs,  
ne leur  
pour gr  
me fais  
des. Pr  
on avo  
sition d  
ainsi qu

cette façon de conter vse bien quelquefois l'écriture Saincte, comparant ( par hyperbole ) des armées au sable qui est sur le rivage de la mer. Ilz signifient aussi les saisons par leurs effects, comme pour donner à entendre que le *Sagamos* Poutrincourt viendra au Printemps, ilz diront, *nibir betour*, *Sagmo* ( pour *Sagamos*, mot racourci ) *Poutrincourt betour kedretch*, c'est à dire, La feuille venue; alors le *Sagamos* Poutrincourt viendra certainement. N'ayans donc distinction de jours, ni d'années, aussi ne sont ilz persecutez par l'impitié des creditteurs, comme pardeça: & leurs *Aourmoins* ne leur roignent ni allongent les années pour gratifier les peagers & banquiers, comme faisoient anciennement par corruption des Prêtres idolatres de Rome, auxquels on avoit attribué le reglement & disposition des temps, des saisons & des années, ainsi que dit Solin.

Solin. Po-  
lybist.  
cap. 3.



## CHAP. VIII.

*Des Lettres.*

*Des let-  
tres.*

**C**HACVN ſçait affés que ces peuples Occidentaux n'ont point l'vſage des lettres; & c'eſt ce que tous ceux qui en ont écrit diſent qu'ils ont davantage admiré, de voir que par vn morceau de papier ie face conoitre mavolonté d'vn monde à vn autre, & penſoient qu'en ce papier il y euſt de l'enchanterie. Mais ne ſe faut tant emerveiller de cela ſi nous conſiderons qu'au temps des Empereurs Romains pluſieurs nations de deça ignoroiet les ſecrets des lettres, *Allemands* entre lesquelles Tacite met les Allemans ( qui aujourd'hui fourmillent en hômes ſtudieux) & ajoute vn trait notable que les bonnes mœurs ont là plus de credit, qu'ailleurs les bonnes loix.

*Gaullois.*

Quant à noz Gaullois ilz n'eſtoient pas ainſi. Car dès les vieux ſiecles de l'âge d'or ils avoient l'vſage des lettres, mêmes avant les Grecs & Latins (& qu'il n'en deplaiſe à ces beaux Docteurs qui les appellent barbares) Car Xenophon, qui parle amplement d'eux, & de leur origine en ſes *Æquivoques*, nous temoigne que les lettres que Cadmus apporta aux Grecs ne reſſembloient pas tant les Phœniciennes,

I  
nicie  
loife  
dit q  
ques  
Grec  
dit q  
delug  
tez p  
les il  
appe  
quel  
rés,  
mém  
Roy  
ſique  
ciens  
ſar &  
Diod  
eux e  
mées  
les co  
pour  
cun d  
cede  
plus f  
M v  
nôtre  
victo  
des ſi  
rant l  
desja  
ainée

niciennes, que les Galateés, c'est à dire Gaulloises. En quoy Cæsar s'est æquivoqué ayant dit que les Druides vsoient de lettres Grecques es choses privées : car aucontraire les Grecs ont vsé des lettres Gaulloises. Et Berosé dit que le troisiéme Roy y des Gaulles apres le deluge uommé Sarron institua des Vniuersitez pardeça: & adjoute Diodore, qu'es Gaulles il y avoit des Philosophes & Theologiens appelez Sarronides (beaucoup plus anciens que les Druides) lesquels estoient fort reverés, & ausquels tout le peuple obeïssoit. Les memes autheurs disét que Bardus cinquiéme Roy des Gaullois inventa les rhimes & Musique, & introduisit des Poètes & Rhetoriciens qui furent appelez Bardes, dequelz Cæsar & Strabon font mention. Mais le même Diodore écrit que les Poètes estoient parmi eux en telle reverence, que quand deux armées estoient prêtes à chocquer ayans desja les coutelas degainez, & les javelots eu main pour donner dessus, ces Poètes survenans chacun cessoit & remettoit ses armes: tant fire cede à la sapience, memes entre les barbares plus farouches, & tant MARS REVERE LES MUSES, dit l'Auther. Ainsi i'espere que nôtre Roy tres-Chrétien, tres-Auguste & tres-victorieux HENRY IIII. apres le tonnerre des sieges de villes & des batailles cessé, reverant les Muses & les honorant comme il a desja fait, non seulement il remettra sa fille ainée en son ancienne splendeur, & lui don-

*Voy ci-dessus le chap. 17.*

*Diodor. libr. 6. Biblioth.*

*La fille ainée du Roy c'est l'esperance de Paris.*

*Gesnerus  
au Traité  
des Ser-  
pens.*

nera estant fille Royale, la propriété de ce Basilic attaché au temple d'Apollon, lequel par vne vertu occulte empêchoit que les araignes n'ourdisent leurs toiles au long de ses parois: Mais aussi établira sa Nouvelle-France, & amenera au giron de l'Eglise tant de pauvres peuples qu'elle porte affamez de la parole de Dieu, qui sont proye à l'enfer: & que pour ce faire il donnera moyen d'y conduire des Sarronides & des Bardes Chrétiens portans la Fleur-de-lis au cœur, lesquels instruiront & civiliseront ces peuples vrayement barbares, & les ameneront à son obeïssance.

---

CHAP. IX.

*Des Vêtemens & Chevélures.*



*Genes. 3.*

Dieu au commencement avoit créé l'homme nud, & l'innocence rendoit toutes les parties du corps honêtes à voir. Mais le peché nous a rendu les outils de la generation honteux, & non aux bêtes qui n'ont point de peché. C'est pourquoy noz premiers pere & mere ayans reconneu leur nudité, destituez de vêtemens, ilz cousurēt ensemble des fueilles de figuier pour en cacher leur vergongne: mais Dieu leur fit des robes de peaux & les en vêtit; & ce avāt que sortir du jardin d'Eden. Le vêtement dōc n'est pas seulement pour garentir du froid,

mais aussi pour la bien-seance, & pour couvrir nôtre pudeur. Et neâtmoins plusieurs nations anciennement & aujourd'hui ont vécu, & vivent nuds sans apprehension de cette honte, bien-seance, & honneteté. Et ne m'étonne des Sauvages Bresiliens qui sont tels tant hommes, que femmes, ni des anciens Pictes (nation de la grande Bretagne) lesquels Herodian dit n'avoir eu aucun usage de vêtements au temps de l'Empereur *severus*: ni d'un grand nombre d'autres nations qui ont esté & sont encores nuës: car on peut dire d'eux que ce sont des peuples tombés en sens reprové & abandonnez de Dieu: mais des Chrétiens qui sont en l'Æthiopie souz le grand *Negus*, Nudité des Æthiopiens. que nous disons Prête-Ian; lesquels au rapport des Portugais qui en ont écrit des histoires, n'ont les parties que nous disons honteuses nullement couvertes. Or les Sauvages de la Nouvelle-France & ceux de la Floride ont mieux retenu la leçon de l'honneteté que ceux-ci. Car ilz les couvrent d'une peau attachée par-devant à une courroye de cuir, laquelle passant entre les fesses va reprendre l'autre côté de ladite courroye par derrière. Et pource qui est du reste de leur vêtement ils ont un manteau sur le dos fait de plusieurs peaux, si elles sont de loutres ou de castors; & d'une seule peau, si c'est de cuir d'ellan, ours, ou loup-cervier, lequel manteau est attaché avec une laniere de cuir par en-haut, & mettent le plus souvent un bras dehors,

mais estans en leurs cabannes ilz le mettent bas, s'il ne fait trop froid. Et ne le sçauroy mieux comparer qu'aux peintures que l'on fait de Hercules, lequel tua vn lion, & en print la peau sur son dos. Neantmoins ils ont plus d'honneur, entât qu'ilz couvrent leurs parties honteuses. Quant aux femmes elles sont differentes seulement en vne chose, qu'elles ont vne ceinture par dessus la peau qu'elles ont vétuë: & ressemblent (sans comparaison) aux peintures que l'on fait de saint Iean Baptiste. Mais en hiver ilz font de bonnes manches de Castors attachées par derriere qui les tiennent bien chaudement. Et de cette façon estoient vétus les anciens Allemans, au rapport de Cesar, & Tacite, ayans la plus part du corps nue.

Quant aux Armouchiquois & Floridiens ilz n'ont point de fourrures, ains seulement des chamois: voire lesdits Armouchiquois n'ont bien souvent qu'une petite nate sur le dos, par manière d'acquit, ayans neantmoins les parties honteuses couvertes: Dieu ayant ainsi sagement pourueu à l'infirmité humaine, qu'aux pais froids il a baillé des fourrures, & non aux pais chauds, par ce que les hommes n'en tiendroient conte. Voila ce qui est du corps. Venons aux jambes & aux piés, puis nous finirons par la tête.

Noz Sauvages en hiver allans en mer, ou à la chasse vsent de bas de chausses grans & hauts cōme noz bas à botter, lesquels ils attachent à

*Providence de Dieu.*

I  
leur  
nōbr  
poin  
vsen  
vent  
gran  
liers,  
çonn  
pas le  
ilz v  
n'est  
façon  
lan. C  
trez  
ne pe  
brod  
haut  
vn n  
val, a  
cuiss  
men  
gras  
ques  
fayo  
des  
Voi  
Ro  
d'A  
con  
la p

leur ceinture, & à côté par dehors il y a vn grād nōbre d'aiguillettes sans aiguillon. Je ne voy point que ceux du Bresil ou de la Floride en vsent, mais puis qu'ils ont des cuirs ils en peuvent bié faire s'ils en ont besoin. Or outre ces grans bas de chausses les nōtres vsent de souliers, qu'ils appellent *Mekez in*, lesquels ilz façonnent fort proprement, mais ilz ne peuvent pas long temps durer, principalement quand ilz vont en lieux humides: d'autant que le cuir n'est pas couroyé, ni endurci, ains seulement façonné en maniere de buffle, qui est cuir d'ellan. Quoy que ce soit, si sont-ils mieux accoutrez que n'estoient les anciens Gots, lesquels <sup>Vetemens</sup> <sub>des Gots.</sub> ne portoient pour toutes chausses que des brodequins qui leur venoient vn peu plus haut que la cheville du pied, là où ilz faisoient vn nœud qu'ilz serroient avec du crin de cheval, ayans la grève de la jambe, les genoux, & cuissès nuds. Et pour le surplus de leurs vêtements ilz avoient des sayons de cuir froncez: gras commelart, & les manches longues jusques sur le commencement des bras, & à ces sayons au lieu de clinquant d'or ils faisoient des bordures rouges, ainsi que noz Sauvages. Voilal'état de ceux qui ont ravagé l'Empire Romain, lesquels *Sidonius Apollinaris* Evêque <sup>Sidon.</sup> d'Auvergne depeint de cette façon allans au <sup>Carm. 7.</sup> conseil de l'Empereur *Avitus* pour traiter de <sup>Epist.</sup> la paix: <sup>20 lib 4.</sup>

----- *squalent vestes, ac sordida macro  
Lintea pinguescunt tergo, nec tangere possunt*

*Alata suram pelles; ac poplite nudo*  
*Peronem pauper nudus suspendit equinum, &c.*  
 Quant à ce qui est de l'habillement de tête nul des Sauvages n'en porte, si ce n'est que quelqu'un des premières terres troque ses peaux contre des chapeaux ou bonnets avec les François: ains portent les cheveux battans sur les épaules tant hommes que femmes sans estre nouiez, ny attachez, sinon que les hommes en lient vn trouffeu au sommet de la tête de la longueur de quatre doigts, avec vne bende de cuir: ce qu'ilz laissent pendre par derrière. Mais quant aux Armouchiquois & Floridiens, tant hommes que femmes ils ont les cheveux beaucoup plus longs, & leur pendent plus bas que la ceinture quand ilz sont détortillez. Pour donc éviter l'empement que cela leur apporteroit ilz les trouffent comme noz pallefreniers font la queue d'un cheval, & y fichent les hommes quelque plume qui leur agrée, & les femmes vne aiguille à trois pointes commençant par l'unité à la façon des Dames de France, lesquelles portent aussi leurs aiguilles qui leur seruent en partie d'ornement de tête. Tous les anciens ont eu cette coutume d'aller à tête nue, & n'est venu l'usage des chapeaux que sur le tard. Le bel Absalon demeura pendu par sa chevelure à vn chene, apres avoir perdu la bataille contre l'armée de son pere: & n'avoient en ce temps là la tête couverte, sinon quand ilz faisoient dueil pour quelque desastre; ainsi qu'il

2 Sam.  
 18. vers. 9.

DE  
 se peut  
 quel ay  
 s'enfui  
 olivier  
 couve  
 Les Pe  
 peut  
 ayant  
 qu'il v  
 s'en all  
 verte:  
 Roma  
 sembla  
 qui po  
 de fair  
 Tite L  
 nus, cap  
 nous v  
 taux 8  
 la plus  
 ceux c  
 se peu  
 pour  
 Gaull  
 dit:

Noz  
 Che  
 qu'el  
 les, si  
 la ch

se peut remarquer par l'exemple de David, lequel ayant entendu la conspiration de son fils s'enfuit de Ierusalem & alla par le mont des oliviers montant & pleurant, & ayant la tête couverte, & tout le peuple qui estoit avec lui. Les Perses en faisoient de même, comme se peut recueillir de l'histoire d'Aman, lequel ayant eu commandement d'honorer celui qu'il vouloit faire pèdre, à sçavoir Mardochée, s'en alla en sa maison pleurant, & la tête couverte; qui estoit chose extraordinaire. Les Romains à leur commencement faisoient le semblable, ainsi que ie le collige par les mots qui portoient commandement au bourreau de faire sa charge, rapportez par Ciceron & Tite Live en ces termes. *Vade licitor, colliga manus, caput obrūbito, arbori infelici suspendiro.* Et si nous voulons venir à noz peuples Occidentaux & Septentrionaux, nous trouverons que la plupart portoient longue chevelure, cōme ceux que nous appellons Sauvages. Cela ne se peut nier des Gaullois trans-Alpins, lesquels pour cette occasion donnerent le nom à la Gaulle cheveluë; dequoy parlant Martial, il dit:

----- *mollesque flagellant Colka coma.* -----

Noz Rois François en ont esté surnommez Chevelus, d'autant qu'ilz la portoient si grāde qu'elle battoit jusques sur l'échine & les épaules, si bien que Gregoire de Tours parlant de la chevelure du Roy Clovis il l'appelle Ca-

*pillorum flagella.* Les Gots faisoient tout de même, & laissoient pendre sur les épaules des groz floceons frizez que les auteurs du temps appellent *granos*, laquelle façon de chevelure fut defendue aux Prêtres, ensemble le vêtement seculier en vn Cōcile Gothique; & Iornandes en l'Histoire des Gots recite que le Roy Atalaric voulut que les Prêtres portaissent la tiare, ou chapeau, faisant deux sortes de peuple, les vns qu'il appelloit *pileatos*, les autres *capillatos*, ce que ceux-ci prindrent à si grande faveur d'estre appellez chevelus, qu'ilz faisoient memoire de ce benefice en leurs chansons: & neâtmoins ilz ne faisoient point d'entortillemens de cheveux. Mais ie trouve par le témoignage de Tacite que les Schvabes nation d'Allemagne les entortilloient, noïoient, & attachoient au sommet de la tête ainsi que nous avons dit des Souriquois & Armouchiquois. En vne chose les Armouchiquois sont differens des Souriquois & autres Sauvages de la Terre-neuve, c'est qu'ilz s'arrachent le poil de devant, & sont à demi chauves, ce que ne font les autres. A rebours desquels Plin recite qu'à la cheute des môts Riphées estoit anciennement la region des Arympheens, que nous appellons maintenāt Moscovites, lesquels se tenoient par les forêts, mais ils estoient tous tonsus tant hômes que femmes, & tenoient pour chose honteuse de porter des cheveux. Voila comme vne même façon de vivre est receüe en vn lieu & re-

Concil.  
Bracca-  
ren/s. 1.  
c. 17. 29.

Plin. liv.  
6. ch. 13.

DE  
prouve  
liere  
ses en  
des mo  
quelqu

De la f  
vage



Crete  
mond  
bas, M  
toujou  
fois e  
action  
mont  
gle or  
ques  
nous  
a fait  
ple,  
com  
vent

DE LA NOUVELLE FRANCE 713  
prouvée en l'autre. Ce qui nous est assez famili-  
erement oculaire en beaucoup d'autres cho-  
ses en noz regions de deça, où nous voyons  
des mœurs & façons de vivre toutes diverses  
quelquefois sous vn même Prince.

---

C H A P. X.

*De la forme, couleur, stature, d'exerité des Sau-  
vages: & incidemment des Mouches Occiden-  
tales: & Pourquoi les Americains ne  
sont noirs, &c,*



N T R E toutes les formes des  
choses vivantes & corporeles  
celle de l'homme est la plus belle  
& la plus parfaite. Ce qui estoit  
bien seant & à la creature, & au  
Createur, puis que l'homme estoit mis en ce  
monde pour commander à tout ce qui est ici  
bas, Mais encores que la Nature s'efforce  
toujours de bien faire, neantmoins quelque-  
fois elle est precipitée & gehennée en ses  
actions; & de là vient que nous avons des  
monstres & choses exorbitantes contre la re-  
gle ordinaire des autres. Voire même quel-  
quefois apres que la Nature a fait son office,  
nous aidés par nos artifices à rendre ce qu'elle  
a fait, ridicule & informe: Comme, par exem-  
ple, les Bresiliens naissent aussi beaux que le  
commun des hommes, mais à la sortie du  
ventre on les rend difformes, par leur ecraser

*Bresiliens  
camus.*

*Ci dessus  
liv. 2.  
chap. 29.*

le bout du nez, qui est la principale partie en laquelle consiste la beauté de l'homme. Vray est que comme en certains pais ilz prisent les longs nez, en d'autres les Aquilins, ainsi entre les Bresiliens c'est belle chose d'estre camu, comme encore entre les Africains Mores, lesquels nous voyons tous estre de même. Et avec ces larges nazeaux les Bresiliens ont coutume de se rendre encore plus difformes par artifice, se faisans des grandes ouvertures aux jouës, & au dessous de la levre d'embas, pour y mettre des pierres vertes & d'autres couleurs de la grandeur d'un teston: de maniere que cette pierre otée c'est chose hideuse à voir que ces gens là. Mais en la Floride, & par tout au deça du Tropique de Cancer noz Sauvages sont generalémēt beaux hommes comme en l'Europe: sil y a quelque camu c'est chose rare. Ilz sont de bonne hauteur, & n'y ay point veu de nains, ny qui en approchassent. Toutefois (comme j'ay dit en quelque endroit) es montaignes des Iroquois, qui sont outre le grand faut de la grande riviere de *Canada* il y a vne certaine nation de Sauvages petits hommes, vaillans, & redoutez par tout, lesquels sont plus souvent sur l'offensive que sur la defensiva. Mais quoy que là où nous demeurions les hommes soient de bonne hauteur, toutefois ie n'en ay point veu de si hauts que le sieur de Poutrincourt, à qui sa taille convient fort bien. Je ne veux ici parler des

DE  
Patagon  
de la Pl  
ge auto  
teur, q  
poutro  
hors les  
Mais ic  
constan  
que le  
Ilz  
moins  
qu'ilz  
temps  
oigner  
des mo  
seulem  
tout ce  
si bien  
Prince  
re. Ce  
rouge  
fait cr  
des po  
éprou  
plus à  
que la  
grand  
me en  
cause  
pour  
si on

Patagons peuples qui sont outre la riviere de la Plate, lesquels Pighafette en son Voyage autour du monde, dit estre de telle hauteur, que le plus grand d'entre nous ne leur pourroit à peine aller à la ceinture. Cela est hors les limites de nôtre Nouvelle France. Mais ie viendray volontiers aux autres circonstances de corps de noz Sauvages, puis que le sujet nous y appelle.

Ilz sont tous de couleur olivâtre, ou du moins bazanez comme les Hespagnols, non qu'ilz naissent tels, mais estans le plus du temps nuds ilz s'engraissent les corps, & les oignent quelquefois d'huile, pour se garder des mouches, qui sont fort importunes non seulement là où nous estions, mais aussi par tout ce nouveau monde, & au Bresil même, si bien que ce n'est merveille si Beelzebub Prince des mouches tient là vn grand empire. Ces mouches sont de couleur tirant sur le rouge, comme de sang corrompu, ce qui me fait croire que leur generation ne vient que des pourritures des bois. Et de fait nous avons éprouué que la seconde année estans vn peu plus à decouvert, nous en avons moins eu que la premiere. Elles ne peuvent soutenir la grande chaleur, ni le vét; mais hors cela (comme en temps sombre) elles sont facheuses, à cause de leurs aiguillons; qui sont longs pour vn petit corps: & sont si tendres que si on les touche tant soit peu on les ecrase.

*Couleur  
de Sauvages.*

*Importunise des  
mouches.*

*Description des  
mouches  
de la Nouvelle  
France.*

Elles cōmencent à venir sur le quinzième de Iuin, & se retirent au cōmencement de Septēbre. Estant au port de Campseau en Aoust ie n'y en ay veu ni senti pas vne, dont ie me suis étonné, veu que c'est la même nature de terre, & de bois. En Septembre, apres que ces mari-goins ici s'en sont allez, naissent d'autres mouches semblables aux nôtres, mais elles ne sont facheuses, & deviennent fort grosses. Or noz Sauvages pour se garentir des picqueures de ces animaux se frottent de certaines graisses & huiles, comme i'ay dit, qui les rendent sales & de couleur bazanée. Ioint à ceci qu'ilz sont toujours ou couchez par terre, ou exposés à la chaleur & au vent.

*Remede  
des Sau-  
vages cō-  
tre les  
mouches.*

*Pourquoy  
les Amers  
quains ne  
sont noirs.* Mais il y a sujet de s'étonner pourquoy les Bresiliens, & autres habitans de l'Amérique entre les deux Tropiques, ne naissent point noirs ainsi que ceux de l'Afrique, veu qu'il semble que ce soit même fait, estans souz même parallele & pareille élévation de soleil. Si les fables des Poètes estoient raisons suffisantes pour oter ce scrupule, on pourroit dire que Phaëton ayant fait la folie de conduire le chariot du soleil, l'Afrique tant seulement auroit esté brulée, & les chevaux remis en leur droite route devant que venir au nouveau monde.

*D'où vient  
l'ardeur  
de l'Afri-  
que.* Mais i'ayme mieux dire que les ardeurs de la Libye cause de cette noirceur d'hommes, sont engendrées des grandes terres sur lesquelles passe le soleil devant que venir là, d'où la chaleur est portée toujours plus abondamment

D  
par le  
beau  
bles  
cepti  
point  
est l'  
ruisse  
qui l  
& ren  
terre  
les ro  
tes &  
Car l  
res ce  
attire  
pieu  
veille  
les, p  
l'adjo  
tant l  
sur vn  
te qu  
en tra  
partie  
rente  
temp  
Ve  
que n  
que t  
noirs  
taign  
& m

par le rapide mouvement de ce grand flambeau celeste. A quoy aident aussi les grandz sables de cette province, lesquels sont fort susceptibles de ces ardeurs, mémeement n'estans point arrousez de quâtité de rivieres, comme est l'Amérique, laquelle abonde en fleuves & ruisseaux autant que province du monde: ce qui lui donne des perpetuels rafraichissement, & rend la region beaucoup plus temperée: la terre aussi y estant plus grasse & retenât mieux les rousées du ciel, lesquelles y sont abondantes & les pluies aussi, à-cause de ce que dessus. Car le soleil trouvant au rencontre de ces terres ces grandes humiditez, il ne manque d'en attirer belle quantité, & ce d'autant plus copieusement, que sa force est là grande & merveilleuse: ce qui y fait des pluies continuelles, principalement à ceux qui l'ôt pour zenit. J'adjoute vne raisou grande, que le soleil quittant les terres de l'Afrique donne ses rayons sur vn element humide par vne si longue route qu'il a bien de quoy succer des vapeurs, & en trainer quand & luy grâde quantité en ces parties là: ce qui fait que la cause est fort differente de la couleur de ces deux peuples, & du temperament de leurs terres.

Venons aux autres circonstances: & puis que nous sommes sur les couleurs, ie diray que tous ceux que j'ay veu ont les cheveux noirs, excepté quelques vns qui les ont chataignez: mais de blons ie n'y en ay point veu, & moins encore de roux: & ne faut point

*D'ou vice  
le rafra-  
chissement  
de l'Ame-  
rique.*

*Cheveux  
noirs.*

estimer que ceux qui sont plus meridionaux soient autres: car les Floridiens & Bresiliens sont encore plus noirs, que les Sauvages de la Terre-neuve. La barbe du menton ( que les nôtres appellent *migidoin* ) leur est noire comme les cheveux. Ils en otent tous la cause productive, exceptez les *Sagamos*, lesquels pour la pluspart n'en ont qu'un petit. *Membertou* en a plus que tous les autres, & neantmoins elle n'est touffuë; comme ordinairement elle est aux François. Que si ces peuples ne portent barbe au menton ( du moins la pluspart) il n'y a dequoy s'émerveiller. Car les anciens Romains mêmes estimans que cela leur seruoit d'empechement n'en ont point porté jusques à l'Empereur Adrian, qui premier a commencé à porter barbe. Ce qu'ilz reputoient tellement à honneur qu'un homme accusé de quelque crime n'avoit point ce privilege de faire raser son poil, comme se peut recueillir par le témoignage d'Aulus Gellius parlant de Scipion fils de Paul. Pour ce qui est des parties inferieures, noz Sauvages n'empeschent point que le poil n'y vienne & préne accroissement. On dit que les femmes y en ont aussi. Et comme elles sont curieuses, quelques vns de noz gens leur ont fait à croire que celles de France ont de la barbe au menton, & les ont laissées en cette bonne opinion: de sorte qu'elles estoient fort desireuses d'en voir, & leur façon de vêtement. De ces particularités on peut entendre que

*A. Gell.*  
*liv. 3.*  
*chap. 4.*

DE  
tous ces  
poil qu  
ont nul  
velus, c  
fer. Ce  
Gorgad  
ginois  
tes velu  
par gra  
quable  
ples Sa  
car les  
ordina  
Polybe  
particu  
que le  
tous le  
grande  
regard  
à la ma  
mais c  
litez f  
tant d  
statur  
d'auff  
lices  
la vo  
tes le  
Lan  
peu  
de l'  
poil

tous ces peuples generalement ont moins de poil que nous : car au long du corps ilz n'en ont nullement ; tant s'en faut qu'ilz soient velus, comme quelques vns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des iles Gorgades, d'où le Capitaine Hanno Carthaginois rapporta deux peaux de femmes toutes velues, lesquelles il mit au temple de Iuno par grande singularité. Mais est ici remarquable ce que uous auons dit que noz peuples Sauvages ont préque tous le poil noir: car les François en même degré ne sont point ordinairement ainsi. Les auteurs anciens Polybe, Cesar, Strabon, Diodore Sicilien, & particulièrement Ammian Marcellin, disent que les anciens Gaullois avoient préque tous le poil blond comme or, estoient de grande stature, & épouvantables pour leur regard affreux: au surplus quereleux, & hauts à la main: la voix effroyable, ne parlans jamais qu'en menaçant. Aujourd'hui ces qualitez sont assez changées. Car il n'y a plus tant de blondeaux: ni tant de gens de haute stature, que les autres nations, n'en aient d'aussi grans: quant au regard affreux, les delices du jourd'hui ont moderé cela: & pour la voix menaçante, ie n'ay à peine veu en toutes les Gaülles que les Gascons & ceux du Languedoc, qui ont la façon de parler vn peu rude, ce qu'ilz retiennent du Gotisme & del'Hespagnol par voisinage. Mais quant au poil il s'en faut beaucoup qu'il soit si commu-

*Qualitez  
corporeles  
des anciens  
Gaullois.*

nement noir. Le même autheur Ammian dit encor que les femmes Gaulloises (lesquelles il remarque avoir bõne tête, & estre plus fortes que leurs maris quand elles sont en colere) ont les yeux bleuz: & consequemment les hommes: & toutesfois aujourd'hui nous sommes fort melés en ce regard. Ce qui fait qu'on ne sçait quelle rareté choisir pour la beauté des yeux. Car plusieurs aiment les bleuz: & d'autres aiment les verds: lesquels aussi estoient anciennement les plus prizez. Car entre les chansons du Sire de Couci (qui fut jadis si grand maitre en amours, qu'on en faisoit des Romans) il y en a vne qui dit ainsi:

*Beauté  
des yeux.*

*Au commencier la trouuay si doucette  
Qu'onc ne cuiday pour li maux endurer.  
Més ses clers vis, & sa freche bouchette,  
Et si bel œil vert, & riant & cler  
M'ont si surpris &c.*

Les Allemans ont micux gardé que nous les qualitez que Tacite leur donne, semblables à ce qu'Amman recite des Gaullois: En vn si grand nombre d'hommes (dit Tacite) il n'y a qu'une sorte d'habits: ils ont les yeux bleuz & affreux, la chevelure reluisante comme or, & sont fort corpulens. Pline donne les mêmes qualitez corporeles aux peuples de la Taprobane, disant qu'ils ont les cheveux roux, les yeux pers, & la voix horrible & épouuanteable. En quoy ie ne sçay si ie le dois croire, attendu le climat, qui est par les huit, neuf, & dix degrez tant seulement, & qu'au Royaume de Calecut

DE LA NOUVELLE FRANCE. 721  
de Calecut plus loin de la ligne æquinoctiale  
les hommes sont noirs. Mais quant à noz Sau-  
vages, pour ce qui regarde les ieux ilz ne les  
ont ni bleutz, ni verds, mais noirs pour la plus-  
part, ainsi que les cheveux : & neantmoins ne  
sont petits, comme ceux des anciens Scythes,  
mais d'une grandeur bien agreable. Et puis  
dire en assurance & verité y avoir veu d'aussi  
beaux fils & filles qu'il y en sçauroit point  
avoir en France. Car pour le regard de la bou-  
che ilz n'ont point de levres à gros bors,  
comme en Afrique, & même en Hespagne,  
ilz sont bien membrus, bien ossus, & bien  
corfus, robustes à l'avenant: & toute fois nous  
en avions plusieurs en nôtre compagnie qui  
eussent bien luté contre les plus forts d'entre  
eux: mais estans sans delicatesse on en feroit  
de fort bons hommes pour la guerte, qui est <sup>Corps</sup>  
ce à quoy ilz se plaisent le plus. Au reste il n'y <sup>monstres</sup>  
a point parmi eux de ces hommes prodigieux <sup>eux.</sup>  
desquels Pline fait mention, qui n'ont point <sup>Plin. liv.</sup>  
de nez au visage, ou de levres, ou de langue; <sup>ch. 31.</sup>  
item qui sont sans bouche & sans nez, n'ayans  
que deux petits trous, desquels l'un sert pour  
avoir vent, l'autre sert de bouche; item qui  
ont des têtes de chiens, & vn chien pour Roy,  
item qui ont la tête à la poitrine, ou vn seul  
œil au milieu du front, ou vn pié plat & large  
à couvrir la tête quand il pleut, & semblables  
monstres. N'y a point aussi de ceux qu'un <sup>Ci dessus</sup>  
Agobanna Sauvage disoit au Capitaine Iac. <sup>liv. 2.</sup>  
ques Quartier avoir veu au Saguenay, dont <sup>chap. 23.</sup>

nous avons parlé ci-dessus. Mais ilz sont bien formés en perfectiō naturele. S'il y a quelque borgne ou boiteux (comme il arrive quelquefois) c'est chose accidentaire, & du fruit de la chasse.

*Agilité  
de corps.  
Liv. I.  
chap. 25.*

Estans bien composez, ilz ne peuvent faillir d'estre agiles & dispos à la course. Nous avons parlé ci-devant de l'agilité des Bressiliens *Margajas* & *Ou-etacas*: mais toutes nations n'ont ces dispositions corporeles. Ceux qui vivent és montagnes ont plus de dexterité que ceux des vallées, pour ce qu'ilz respirent vn air plus pur & plus subtil, & que les vivres qu'ils mangent sont meilleurs. Aux vallées l'air y est plus grossier, & les terres plus grasses, & conséquemment plus mal-saines. Les peuples qui sont entre les Tropiques sont aussi plus dispos que les autres, participans davantage de la nature du feu que ceux qui en sont éloignez. C'est pourquoy Pline parlant des *Gorgones* & *iles Gorgonides* (qui sont celles du Cap de Verd) dit que les hommes y sont si legers à fuir qu'à peine les peut on suivre de l'œil, de maniere que Hanno Carthaginois n'en sceut attrapper aucun. Il fait même récit des *Troglodytes* nation de la Guinée, lesquels il dit estre appelez *Therothoëns*, pour ce qu'ils sont aussi legers à la chasse par terre, que les *Ichthyophages* sont prompts à nager en mer, lesquels s'y lassent quasi aussi peu qu'un poisson. Et Maffeus en ses hittoires des Indes rapporte que les *Naires* (ainsi s'appellēt

*Gorgones.*

le  
M  
pti  
si b  
n'a  
fici  
gen  
cen  
tels  
ner  
on l  
sefa  
mau  
be e  
roul  
d'Ita  
que  
d'y a  
par e  
lité.  
Haz  
estoi  
és ch  
trion  
à la c  
C  
Et p  
autre  
Ains  
des l  
& les

le Nobles & guerrieres ) du Royaume de Malabaris font si agiles, & ont vne telle promptitude que c'est chose incroyable, & maniet si bien leurs corps à volonte, qu'ilz semblent n'auoir point d'os, de maniere qu'il est difficile de venir à l'écarmouche contre telles gens, d'autant qu'avec cette agilité ilz s'auancent & reculent à plaisir. Mais pour se rendre tels ils aident la nature, & leur étend on les nerfs dès l'âge de sept ans, lesquels par apres on leur engraisse & frotte avec de l'huile de sesame. Ce que ie di se reconoit même es animaux: car vn genest d'Espagne ou vn Barbe est plus gaillard & leger à la course qu'un roussin ou courtaut d'Allemagne, vn cheval d'Italie plus qu'un cheval François. Or jaçoit que ce que i'ay dit soit veritable, il ne laisse pas d'y auoir des nations hors les Tropiques qui par exercice & artifice acquierent cette agilité. Car la sainte Ecriture fait mention d'un Hazael Israelite, duquel elle témoigne qu'il estoit leger du pié comme vn chevreul qui est es champs. Et pour venir aux peuples Septentrionaux les Herules s'ont celebres d'estre vites à la course, par ce vers de Sidonius.

*Cursu Herulus, iaculis Hunnus, Francusque natatu.*

Et par cette legereté les Alemans donnerent autrefois beaucoup de peine à Iules Cesar. Ainsi nos Armouchiquois sont dispos come des levriers, comme nous auons dit ci-dessus, & les autres Sauvages ne leur cedent gueres,

*Sesime,  
espece de  
ble. Plin.  
liv. 18.  
ch. 10.*

*Hazael.  
2. Sam.  
chap. 2.*

*Ci dessus  
chap. 47.*

fans que toutefois ils violentent la nature, ni vſent d'aucun artifice pour bien courſr. Mais comme les anciens Gaullois, eſtans addonnés à la chafſe (car c'eſt leur vie) & à la guerre, leurs corps ſont alaires, & ſi peu chargez de graiſſe, qu'elle ne les empêche pas de courir à leur aiſe.

*Dextérité  
à nager.*

Or la dextérité des Sauvages ne ſe reconnoit pas ſeulement à la courſe, ains auſſi à nager. Ce qu'ilz ſçayent tous faire: mais il ſemble que les vns plus que les autres. Quant aux Breſiliens ilz ſont tellement nais à ce métier qu'ilz nageroient huit jours dans la mer, ſi la faim ne les preſſoit, & ont pluſtot crainte que quelque poiſſon ne les devore, que de perir par laſſitude. C'en eſt de même en la Floride, où les hommes ſuivront vn poiſſon dans la mer, & le prendrôt, ſ'il n'eſt trop gros. Ioseph Acosta en dit tout autant de ceux du Perou. Et pour ce qui eſt de la reſpiration ils ont certain artifice de hūmer Peau & la rejettet, au moyen de quoy ilz demeurent facilement dedans par vn long temps. Les femmes tout de même ont vne diſpoſition merveilleuſe à cet exercice: car l'Hiſtoire de la Floride rapporte qu'elles peuvent paſſer à nage de grandes rivières tenans leurs enfans ſur vn bras: & grimpent fort diſpoſtement ſur les plus hauts arbres du païs. Je ne veux rien aſſeurer des Arrouchiquois, ni de noz Sauvages, pour n'y avoir pris garde: mais il eſt bien certain que tous ſçayent fort dextrement nager. Pour les

autr  
fait  
M  
plu  
ge,  
de n  
vag  
qu i  
ilz d  
Fran  
miſ  
qu i  
con  
dien  
Hel  
choſe  
caſſo  
qui  
bien  
cont

repi  
qua  
Qua

autres parties corporeles ilz les ont fort parfaites, comme aussi les sens de nature. Car *Membertou* (qui a plus de cent ans) voioit plustot vne chaloupe, ou vn canot de Sauvage, venir de loin au Port Royal, que pas vn de nous: & dit-on des Bresiliens & autres Sauvages du Perou cachez par les montagnes, qu'ils ont l'odorat si bon qu'au flair de la main ilz conoissent si vn homme est Hespagnol, ou François: & s'il est Hespagnol ilz le tuent sans misericorde, tant ilz le haïssent, pour les maux qu'ils en ont receu. Ce que le susdit *Acosta* *Acosta*  
*liv. 6.*  
*chap. 1.* confesse quand il parle de laisser vivre les Indiens selon leur police ancienne, argüant les Hespagnol en cela. *Et pour ce (dit-il) ce nous est chose preiudiciable, par ce que de lui ilz prennent occasion de nous abhorrer (notez qu'il parle de ceux qui leur obeissent) comme gens qui en tout, soit au bien, soit au mal, leur avons esté, & sommes toujours contraires.*

## CHAP. XI.

*Des Peintures, Marques, Incisions, & Ornementens du corps.*



E n'est merueille si les Dames du jourd'hui se fardent: car dès loü temps, & en maints lieux le métier a commencé. Mais il est blâmé és livres sacrez, & mis en reproche par la voix des Prophètes, comme quand *Ieremie* menace la ville de *Ierusalem*: *Ierem. 4.*  
*vers. 30.* *Quand tu auras esté détruite (dit-il) que feras-tu?*

quand tu te seras vêtue de cramoisi, & parée d'ornemens d'or, quand tu te seras fardée la face, tu te seras embellie en vain, tes amoureux t'ont rebuée, ilz cherchent ta vie. Le Prophete Ezechiel fait un

*Ezech. 23*

*vers. 40*

semblable reproche aux villes de Jerusalem & de Samarie, qu'il compare à deux femmes debauchées, lesquelles ont envoyé chercher des hommes venans de loin, & estans venus elles se sont lavées, & fardé le visage, & ont chargé leurs beaux ornemens. La Royné Iesabel ayant voulu faire de même ne laissa point d'estre jettée en bas de la fenestre, & porter la punition de sa mechante vie. Les Romains ancien-

*4. des*

*Rois 9.*

*vers. 30.*

nement se peindoient le corps de vermillon (ce dit Pline) quand ils entroient en triomphe à Rome, & adjointe que les Princes & grandz Seigneurs d'Æthiopie faisoient grand état de cette couleur, de laquelle ilz se rougissoient entierement: même les vns & les autres s'en servoient pour faire leurs Dieux plus beaux: & que la premiere depense qui estoit allouée par les Ceuseurs & Maitres des Comptes à Rome estoit des deniers employés à vermillonner le visage de Jupiter. Le même autheur en autre endroit recite que les Anderes, Mathites, Mosagebes, & Hipporeens peuples de Libye s'emplatroient tout le corps de croye rouge. Bref cette façon de faire passoit jusques au Septentrion. Et delà est venu le nom qu'on a imposé aux Pictes ancien peuple de Scythie voisins des Gots, lesquels en l'an octante-septième apres la nativité de Iesus-Christ sous l'Empire de domitian vindrent faire des

*Plin. liv.*

*33. ch. 7.*

*Plin. liv.*

*6. ch. 30.*

co  
le  
fo  
fa  
du  
ta  
PE  
&  
gr  
Ma  
fire  
auj  
riag  
dre  
nir  
ma  
les  
ces  
des  
cor  
loie  
cach  
avo  
pres  
fort  
telle  
Ce  
de n  
crof  
font  
citro  
plu

courfes & ravages par les iles qui tirent vers le Nort, là où ayans trouvé gens qui leur firent forte refiftence, ilz s'en retournerent fans rien faire, & vequirent encores nuds parmi les froidures de leur païs jusques à l'an trois cens septantième de nôtre salut, auquel temps souz l'Empire de Valentinian joints avec les Saxons & Ecoſſois ilz tourmenterent fort ceux de la grand' Bretagne, à ce que recite Ammian Marcellin: & reſolus de s'arreter là (comme ilz firent) ilz demanderent aux Bretons (qui ſont aujourd'hui les Anglois) des femmes en mariage. Surquoy ayans eſté éconduits, ilz s'adreſſerent aux Ecoſſois, lesquelz leur en fournirent, à la charge & condition que la ligne maſculine des Rois entre-eux venant à faillir les femmes ſuccederoient au Royaume. Or ces peuples ont eſté appelez Pictes à-cause des peintures qu'ils appliquoient ſur leurs corps nuds, lesquelz (dit Herodian) ilz ne vouloient couvrir d'aucuns habillemens, pour ne cacher & obſcurcir les belles peintures qu'ils avoient appliquées deſſus, là où eſtoient représentées des figures d'animaux de toutes fortes, & imprimées avec des ferremens en telle ſorte qu'il eſtoit impoſſible de les ôter. Ce qu'ilz faiſoient (ce dit Solin) dès l'enfance: de maniere que côme l'enfant croiſſoit, auſſi croiſſoient ces figures damassées, ainſi que ſont les marques qu'on grave dans les ieunes citrouilles. Le Poete Claudian nous rend auſſi pluſieurs témoignages de ceci en ſes Panegy-

*Ammian*  
*liv. 26.*  
*§ 27.*

*Herod.*  
*liv. 3.*

HISTOIRE  
riques comme quand il parle de Yayeul de  
l'Empereur Honorius

*Ille leues Mauros, nec falso nomine Pictos*

*Edomuit* ——— Et en la guerre Gothique,

————— *Ferroque notatas*

*Perlegit exanimis Picto moriente figuras.*

Ceci a esté remarqué par le sieur de Belleforest, & depuis encore par le docte Savaron sur la rencôtre qu'en fait Sidoine de Polignac. Et combien que noz Poitevins Celtiques appelez par les Latins *Pictoues*, ne soient venus de la race de ceux là (car ils estoient fort anciens Gaullois dès le temps de Iules Cesar) toutefois je veulx bien croire que ce nom leur a esté baillé pour même occasion que le leur aux *Pictes*. Et comme des coutumes vne fois introduites parmi vn peuple ne se perdēt que par la longueur de plusieurs siecles (comme nous voyons durer encor les folies du Mardy gras) ainsi les vestiges des peintures dont nous avons parlé sont demeurées en quelques nations Septentrionales. Car j'ay quelquefois oui dire à Monsieur le Comte d'Egmont qu'il a veu en son jeune âge ceux de Brunzyvich venir en la maison de son pere avec la face graissée de peinture, & tout noircis par le visage, d'où par aventure pourroit estre venu le mot de Brouzer qui signifie Noircir en Picardie. Et généralement je croy que tous ces peuples Septentrionaux vsoient de peintures quand ilz se vouloient faire beaux fils. Car les Gelons & Agathyrses peuples de Scythie comme les *Pictes* estoient de cette confrairie, & avec

D  
des f  
glois  
dire  
mens  
& le  
siede  
fême  
traits  
voya  
taille  
sex  
& les  
que l  
Cet  
neral  
les pe  
& for  
& fan  
qu'v  
bleu  
de la  
quel  
Mais  
quel  
de n  
ce q  
que  
Bre  
plu  
les  
pein  
cau

des feremens se bigarroyent les corps. Les Anglois semblablement lors appelez Bretons, au dire de Tertullian. Les Gots outre les feremens vsoient de cinabre pour se rougir la face & le corps. Bref c'estoit vn plaisir és vieux siecles de voir tant de Pantalons hommes & fêmes: car il se trouue encore des vieux portraits, lesquels celui qui a fait Phistoire du voyage des Anglois en Virginia a gravez en taille douce, où les Pictes de l'vn & de l'autre sexe sont depeints avec leurs belles incisions, & les épées pendantes sur la chair nuë, ainsi que les décrit Herodian.

*Tertull.  
de Velad.  
virgin.  
Iornades  
de bello  
Got.  
Isidor. lib.  
16. c. 23.*

Cette humeur de se peindre ayant esté si generale pardeça, il n'y a de quoy se mocquer si les peuples des Indes Occidentales en ont fait & font encore de même. Ce qui est vniuersel & sans exception entre ces natiôs. Car si quel qu'vn fait l'amour il sera peint de couleur bleuë, ou rouge, & sa maitresse aussi. S'ils ont de la chasse abondamment, ou sont joyeux de quelque chose, c'en sera de même par tout. Mais lors qu'ils sôt tristes, ou qu'ilz machinēt quelque trahison, ilz se placquēt toute la face de noir, & sont hideusement difformes. Pour ce qui est du corps noz Sauvages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, & ceux de la Floride, desquels la pluspart sont peints par le corps, les bras & les cuisses, de fort beaux compartimens, la peinture desquels ne se peut jamais ôter, à cause qu'ilz sont picquez dedans la chair.

*Indiens  
Occiden-  
dentaux.*

Toutefois plusieurs Bresiliens se peindēt seulement le corps ( sans incision ) quand il leur en prend envie: & ce avec du jus d'vn certain fruit qu'ilz appellent *Genipar*, lequel noircit si fort, que quoy qu'ilz se lavent ilz ne peuvent point estre debrouillez de dix ou douze jours. Ceux de Virginia, qui sont plus en deça, ont des marques sur le dos, comme celle que noz marchans impriment sur leurs balles, par lesquelles ( ainsi que les esclaves ) on reconoit souz quel Seigneur ilz vivēt: qui est vne belle forme d'etat pour ce peuple: veu que les anciens Empereurs Romains en ont vſé envers leurs soldats, lesquels estoient marquez de la marque Imperiale, ainsi que nous tēmoignent Sainct Augustin, Sainct Ambroise, & autres.

*Aug. contra  
Par-  
men. liv.  
2. ch. 13.  
Ambr. en  
l'Or. su-  
neb. de  
Valen-  
tin.*

*Esa. 44.  
vers. 5.*

Ce que faisoit aussi Constantin le Grand, mais sa marque estoit le signe de la Croix, lequel il faisoit imprimer sur l'épaule à ses tyrons & gens-d'armes, comme lui-même dit en vne epitre qu'il écrivit au Roy de Perse rapportée par Theodoret en l'histoire Ecclesiastique. Et les premiers Chrétiens cōme marchans sontz la banniere de Iesus-Christ prenoient cette même marque, laquelle ils imprimoiēt en la main, ou aux bras, afin de se reconoître, principalement en temps de persecution, ainsi que dit Procope expliquant ce passage d'Esaië: *L'un dira ie suis au Seigneur, & l'autre se reclamera du nom de Iacob: & l'autre écrira de sa main, Je suis au Seigneur, & se surnommera du nom d'Israel.* Le grand Apōtre

DE  
Sainct I  
yées du  
encore  
triflures  
tions qu  
Hebrie  
sion du  
gregez  
peuple  
sions de  
nement  
d'hui ne  
fement  
Dieu de  
loisible  
Dieu ne  
fards. o  
Prophe  
ailleurs  
ont déc  
fards &  
de Die  
livre d  
dessus  
deça a  
Sauva  
mais c  
ment.  
froid,  
endur  
viere,  
touch

saint Paul portoit bien les marques engra-  
 yées du Seigneur de Iesus-Christ, mais c'estoit  
 encore d'une autre façon, sçavoir par les fle-  
 trissures qu'il avoit en son corps de flagella-  
 tions qu'il avoit receuës pour son nom. Et les  
 Hebreux avoient pour marque la Circonci-  
 sion du prepuce, par laquelle ils estoient se-  
 gregez des autres nations, & reconeus pour  
 peuple de Dieu. Mais quant aux autres inci-  
 sions de corps telles que les faisoient ancien-  
 nement les Piétes, & les font encore aujour-  
 d'hui noz Sauvages, elles ont esté fort expres-  
 sement defenduës anciennement en la loy de  
 Dieu donnée à Moÿse. Car il ne nous est pas  
 loisible de deffaire l'image & la forme que  
 Dieu nous a donnée. Voire les peintures &  
 fards ont esté blamez & reprouvez par les  
 Prophetes, ainsi que nous avons remarqué  
 ailleurs. Et Tertullian dit que les Anges qui  
 ont decouvert & enseigné aux hommes les  
 fards & artifices d'iceux ont esté condemnez  
 de Dieu; alleguant pour preuve de son dire le  
 livre de la Prophetie d'Enoch. Par ce que  
 dessus nous reconoiſsons que le monde de  
 deça a esté anciennement autant informe &  
 Sauvage que ceux des Indes Occidentales,  
 mais ce qui me semble plus digne d'étonne-  
 ment, c'est la nudité de ces peuples en pais  
 froid, à quoy ilz prenoient plaisir, jusques à  
 endurcir leurs enfans dans la nege, dans la ri-  
 viere, & parmi la glace, comme nous l'avons  
 touché ci-devant en vn autre chapitre, parlans

Galat. 6.  
vers. 17.

Levit. 19.  
vers. 28.  
Deuter.  
14. vers. 1.

Cimbres & François. Ce qui aussi a esté leur principale force és cōquêtes qu'ils ont faites.

CHAP. XII.

*Des ornemens extérieurs du corps, Brasselets, Carquans, Pendans d'oreilles, &c.*



**N**OUS qui vivons par deçà souz l'authorité de noz Princes, & des Républiques civilisées, avons deux grans tyrans de nôtre vie, auxquels les peuples du nouveau monde n'ont point encore esté assujettis, les excès du ventre, & de l'ornement du corps, & bref tout ce qui va à la pompe, lesquels si nous avions quitté, ce seroit un moyen pour r'appeller l'ancien âge d'or, & ôter la calamité que nous voyons en la plupart des hommes. Car celui qui possède beaucoup faisant peu de depense, seroit liberal, & secourroit l'indigent, à quoy faire il est retenu voulant non seulement maintenir, mais aussi augmenter son train, & paroître, bien souvent aux dépens du pauvre peuple, duquel il suce le sang, *qui devorant plebem meam sicut escam panis*, dit le Psalmiste. Je laisse ce qui est du vivre, n'estant mon sujet d'en parler en ce chapitre ici. Je laisse aussi les excès qui consistent en meubles, renvoyant le lecteur à Plinie qui a parlé amplement des pompes & super-

*Psal. 13.*

*vers. 4.*

*Et 52.*

*vers. 5.*

*Plin. liv.*

*33. ch. 11.*

DE  
fluitez P  
la Furvie  
la Delia  
gent ou  
avant vi  
estât th  
vne forg  
gent de  
autres t  
lement  
& dire  
simplic  
mens q  
superflu  
heureu  
conten  
nous fa  
voye, &  
excès d  
ehoses  
quelles  
vient à  
eu cert  
qui est  
ralistes  
les ont  
sujet d  
vnelo  
mes (q  
dit en  
sétom  
grand

fluitez Romanesques, comme des vaiffelles à la Furvienné, & à la Clodienne, des chalits à la Deliaque, & destables le tout d'or & d'argent ouvrez en bossé; là où aussi il met en avant vn esclave *Drusillanus Rotundus*, lequel estât thresorier de la haute Hespagne fit faire vne forge pour mettre en œuvre vn plat d'argent de cinq quintaux, accompagné de huit autres tous pesans demi quintal. Je veux seulement parler des *Matachiaz*, de noz Sauxages & dire que si nous-nous contentions de leur simplicité nous eviterions beaucoup de tourmens que nous-nous donnons pour avoir des superfluitez, sans lesquelles nous pourrions heureusement vivre (d'autant que la nature se contente de peu) & la cupidité desquelles nous fait bien souvent decliner de la droite voye, & detraquer du sentier de la justice. Les excés des hommes consistent la plus part és choses que j'ay dit que ie veux omettre, lesquelles ie ne lairray de ramener à point s'il vient à propos. Mais les Dames ont toujours eu cette reputation d'aimer les excés en ce qui est de l'ornement du corps; & tous les Moralistes qui ont fait état de reprimer les vices les ont mises en jeu, là où ils ont trouvé ample sujet de parler. Clement Alexandrin faisant vne longue enumeration de l'attirail des femmes (qu'il a pris, la pluspart du Prophete Esaie) dit en fin qu'il est las d'en tant conter, & qu'il sétonne comme elles ne sont tuées d'vn si grand fais.

*Matachiaz ce sont brasseurs, car quans, & autres soliviers*

*Liv. 2.  
Padag.  
cap. 10.*

*Tert. liv.  
de l'Or-  
nemēt des  
femmes.*

*Cela s'ap-  
pelle Cro-  
capharia.*

*S. Cypr.  
liv. De  
l'habit  
des vier-  
ges.  
S. Hier.  
Epist. à  
Lata.*

Prenons-les donc par les parties dont on se plaint. Tertullian s'émerveille de l'audace humaine qui se bende contre la parole de nôtre Sauveur, lequel disoit qu'il n'est pas en nous d'ajouter quelque chose à la mesure que Dieu nous a donnée: & toutefois les Dames s'efforcent de faire le contraire adioutans sur leurs têtes des cages de cheveux tissus en forme de pains, chapeaux, panniens, ou ventres d'ecussions. si elles n'ont honte de cette enormité superflue, au moins (dit-il) qu'elles ayent honte de l'ordure qu'elles portent: & ne couvrent point un chef saint & Chrétien de la depouille d'une autre tête par aventure immonde, ou criminelle, & destinée à un honteux supplice. Et là même parlant de celles qui colorent leurs cheveux: l'en voy (dit-il) qui font changer de couleur à leurs cheveux avec du saffran. Elles ont honte de leurs pais, & voudroient estre Gaulloises ou Allemandes tant elles se deguisent. Par ceci se conoit cōbien la chevelure rousse estoit estimée anciennement. Et de fait l'Escriture prise celle de David qui estoit telle. Mais de la rechercher par artifice, saint Cyprian & saint Hierome, avec nôtre Tertullian disent que cela presage le feu d'enfer. Or noz Sauvages en ce qui regarde l'emprunt des cheveux ne sont point reprehensibles: car leur vanité ne s'étend point à cela: mais bien en ce qui est de la couleur, d'autant que quand ils ont le cœur joyeux, & se peignent la face soit de bleu, soit de rouge, ilz fardent aussi leurs cheveux de la même couleur.

Venons maintenant aux oreilles, au col,

DE  
au bras,  
quoy n  
aux for  
mes sça  
homme  
science  
aureill  
precie  
bres pe  
Vlpiar  
ham al  
me à l  
vne ba  
yeux,  
suiuan  
femme  
musca  
des lic  
fait en  
à leurs  
des E  
mais  
autre  
Chrē  
plain  
lie des  
honn  
patri  
nes?  
maij  
aux  
&

au bras, & aux mains, & là nous trouverons de-  
 quoy nous arreter: ce sont parties ou les joy-  
 aux sont bien en evidenc: ce qu'aussi les Da-  
 mes sçavent fort biereconoitre. Les premiers  
 hommes qui ont eu de la pieté ont fait con-  
 science de violenter la nature, & percer les  
 aureilles pour y pendre quelque chose de  
 precieux: car nul n'est seigneur de ses mem-  
 bres pour en mal vser, ce dit le Jurisconsulte  
 Vlpian. Et pour ce quand le serviteur d'Abra-  
 ham alla en Mesopotamie pour trouver fem-  
 me à Isaac, & eut rencontré Rebecca, il lui mit  
 vne bague d'or sur le front pendante entre les  
 yeux, & des brasselets aussi d'or aux mains:  
 suivant quoy il est dit au Proverbes, qu'*une*  
*femme belle & folle, est comme une bague d'or au*  
*musseau d'une truye.* Mais les humains ont pris  
 des licences qu'ilz ne devoient pas, & ont def-  
 fait en eux l'ouvrage de Dieu pour complaire  
 à leurs fantasies. En quoy ie ne m'étonne pas  
 des Bresiliens dont nous parlerons tantot,  
 mais des peuples civilisez, qui ont appelez les  
 autres nations barbares, mais encore des  
 Chrétiens du jourd'hui. Quand Senecque se  
 plaint de ce qui se passoit de son temps: *La fo-  
 lie des femmes (dit-il) n'avoit point assés assuieti les*  
*hommes, il leur a fallu encore pendre deux ou trois*  
*patrimoines aux aureilles.* Mais quels patrimoi-  
 nes? Elles portent (ce dit Tertullian) *des illes &*  
*maisons des champs sur leurs cols, & des gros registres*  
*aux aureilles contenās le revenu d'un grand richart,*  
*& chacū doigt de la main gauche ha un patrimoine*

Genes. 4.  
vers. 47.

Prov. 11.  
vers 22.

Senec. 6.  
7. des Be-  
nefices.  
chap. 7.

on se  
 ce hu-  
 nôtre  
 s d'ad-  
 a don-  
 le con-  
 veux  
 ven-  
 té su-  
 e l'or-  
 chef  
 e tête  
 à un  
 elles  
 it-il)  
 ec du  
 ient  
 sent.  
 usse  
 cri-  
 mais  
 n &  
 ent  
 va-  
 ux  
 ité  
 qui  
 le  
 de  
 e-  
 s,

*pour se jouer.* En fin il ne les peut pas mieux comparer qu'aux criminels qui sont aux cachots en Ethiopie, lesquels tât plus sont coupables, tant plus sont riches, d'autant que les menottes & barres auxquelles ilz sont attachez sont d'or. Mais il exhorte les Chrétiennes de ne point estre telles, d'autant que ce sont là des marques certaines d'impudicité, lesquelles appartiennent à ces malheureuses victimes de la lubricité publique. Pline, quoy

*Plin. liv.*

*9. ch. 35.*

» Car noz Dames (dit-il) pour estre braves portent pendues à leurs doigts de ces grandes perles qu'on appelle *Elenchus* en façon de poires, & en ont deux, voire trois és aureilles. Mémes elles ont inventé des noms pour s'en servir à leurs maudites & facheuses superfluités. Car elles appellét Cymbales celles qu'elles portent pendues aux aureilles en nombre, comme si elles prenoient plaisir d'ouïr grilloter les perles à leurs aureilles. Qui plus est les femmes menageres, & même les pauvres femmes, s'en parent; disans qu'aussi peu doit aller vne femme sans perles, qu'un Consul sans ses huissiers. Finalement on est venu jusques à en parer les fouliers, & jarretieres, voire encore leurs bottines en sont toutes chargées & garnies. De sorte que maintenant il n'est plus question de porter perles, ains les faut faire servir de pavé, afin de ne marcher que sur perles. Le meme recite que Lollia Paulina relaissée de Caligula és com-

munas

D  
munas  
charg  
les ch  
les br  
que re  
vn mi  
stait l  
ne di  
comm  
mes d  
desfor  
tant d'  
col, és a  
il ne an  
feroit  
pos. L  
davan  
nes d'  
en lein  
pais q  
abond  
fâches  
choses  
gehen  
croyal  
perles  
coqui  
homn  
à dire  
mer. L  
habill  
cent. r

muns festins de gens mediocres, estoit tant  
 chargée d'emeraudes & de perles par la tête,  
 les cheveux, les oreilles, le col, les doigts, &  
 les bras, tât en colliers, jaferans, que brasselets, *Plin. liv.*  
 que tout en reluisoit, & qu'elle en avoit pour *33 ch. 3.*  
 un million d'or. Cela estoit excessif: mais c'e-  
 stoit la premiere Princesse du monde, & si il  
 ne dit point qu'elle en portast aux fouliers:  
 comme encore il se plaint ailleurs que les Da-  
 mes de Rome portoient de l'or au piez. *Quel*  
*desordre!* (dit-il) *Permettons aux femmes de porter*  
*tant d'or qu'elles voudront en brasselets & doigts, au*  
*col, & aux oreilles, & & carquans, & brides, & c. Faut-*  
*il néanmoins pour cela en parer les piés!* & c. Ce ne  
 seroit jamais fait si ie vouloy cōtinuer ce pro-  
 pos. Les Hespagnoles du Perou font encore  
 davantage, car ce ne sont que lames & plati-  
 nes d'or & d'argent, & garnitures de perles  
 en leurs patins. Vray est qu'elles sont en un  
 pais que Dieu a felicité de toutes ces richesses  
 abondamment. Mais si tu n'enas tant ne t'en  
 fâches point, & ne sois tenté d'envie: telles  
 choses s'ot terre, fouillée, & epurée avec mille  
 gehennes, au fond des enfers, par le travail in-  
 croyable, & avec la vie de tes semblables. Les *Perles*  
 perles ne sont que de la rouëe receüe dans la *que c'est.*  
 coquille d'un poisson, qui se pêchent par des  
 hommes que l'on force à estre poissons; c'est  
 à dire estre toujours plongés au profond de la  
 mer. Et pour avoir ces choses, & pour estre  
 habillez de soye, & pour avoir des robes à  
 cent milles replis, nous nous tourmentons,

nous prenons des soucis qui abbregeant noz jours, nous rongent les os, succent la moelle, attenuent le corps, & consomment l'esprit. Qui ha à diner est aussi riche que cela s'il le scait considerer. Et là où abondent ces choses, là abondent les delices, & consequemment les vices: & au bout voici que Dieu dit par son Prophete: *Ilz ietteront leur argent es rues, & leur or ne sera que fiente, & ne les delivreront point au jour de ma grande colere.* Qui veut avoir conoissance plus ample des chatimés dont Dieu menace les femmes qui abusent des carquans & joyaux, qui n'ont autre soin que de s'attiffer & farder, vont la gorge étendue, les yeux egarez, & d'un marcher fier, lise le septième chapitre du Prophete Esaïe. Je ne veux pourtant blamer les vierges qui ont quelques dorures, ou chaines de perles, ou autres joyaux, ensemble un habillement modeste: car cela est de bien-seance, & toutes choses sont faites pour l'usage de l'homme: mais l'excés est ce qui tombe en blame, pour ce que bien souvent souz cela git l'impudicité. Heureux les peuples qui n'ayans point les occasions du peché servent purement à Dieu, & possèdent vne terre qui leur fournit ce qui est necessaire à la vie. Heureux noz peuples Sauvages s'ils avoient Pen-tiere conoissance de Dieu: car en cet état ilz sont sans ambition, vaine gloire, envie, avarice, & n'ont soin de ces pompes que nous venons de représenter: ains se cōtentent d'avoir des *Matachiaz*, pendus à leurs oreilles, & en-

Exech. 7.  
vers. 19.

R  
viro  
& j  
mon  
(app  
notu  
mer  
lima  
sent  
grez  
perc  
sembl  
laine  
nativ  
ceux  
de ce  
lesqu  
veule  
faut  
nous  
chan  
de Vi  
que l  
point  
or, ni  
rivier  
tier ap  
fait m  
coup  
forest  
parler  
ont p  
Matac

DE LA NOUVELLE FRANCE. 739  
vironnés à l'entour de leurs cols, corps, bras  
& jambes. Les Bresiliens, Floridiens & Ar-  
mouchiquois font des carquans & brasselets  
(appelez *Bou-re* au Bresil, & *Matachiaz* par les  
nôtres) avec de os de ces grandes coquilles de  
mer qu'on appelle Vignols, semblables à des  
limaçons, lesquelles ilz decouparent & amaf-  
sent en mille pieces; puis les polissent sur vn  
grez tant qu'ilz les rendent fort menuës, &  
percées qu'ilz les ont, en font des chappelets  
semblables à ce que nous appellons pontce-  
laine. En ces chappelets ils entre-melent alter-  
nativement d'autres grains autant noirs que  
ceux que j'ay dit sont blancs, faits de jayet, ou  
de certain bois dur & noir qui lui ressemble,  
lesquels ilz polissent & menuisent comme ilz  
veulent, & ha cela fort bonne grace. Et s'il  
faut estimer les choses selon la façon, comme  
nous voyons qu'il se pratique en noz mar-  
chandises, ces colliers, écharpes, & brasselets  
de Vignols, ou Pourcelaine, sont plus riches  
que les perles (toutefois on ne m'en croira  
point) aussi les prisent-ilz plus que perles, ni  
or, ni argent: & c'est ce que ceux de la grande  
riviere de *Canada* au temps de Jacques Quar-  
tier appelloient *Efurgni* (dequoy nous avons  
fait mention ci dessus) mot que j'ay eu beau-  
coup de peine à comprendre, & que Belle-  
forest n'a point entendu quand il en a voulu  
parler. Aujourd'hui ilz n'en ont plus, ou en  
ont perdu le metier: car ilz se servent fort des  
*Matachiaz* qu'on leur porte de France. Or

*Ci dessus*  
*liv. 2.*  
*chap. 16.*

comme entre nous; ainsi en ce país là ce sont les femmes qui se parent de telles choses; & en feront vne douzaine de tours à l'entour du col pendantes sur la poitrine; & à l'entour des poignets, & au dessus du coude. Elles en pendent aussi des longs chappelets aux aureilles qui viennent jusques au bas des épaules. Que si les hommes en portent ce sera quelque jeune amoureux tant seulement. Au país de Virginia où il y a quelques perles les femmes en portent des carquans, colliers & braillelets, ou bien des morceaux de cuivre arôdis comme des boulettes, qui se trouve en leurs montagnes; où y en a des mines. Mais au Port Royal & és environs & vers la Terre-neuve & à Tadoussac, où ilz n'ont ni Perles, ni Vignols; les filles & femmes font des *Matachiaz*, avec des arrêtes ou aiguillons de Porc-epic, lesquelles elles teignent de couleurs noire, blanche, & vermeille aussi vives qu'il est possible: car nôtre ecarlatte n'a point plus de lustre que leur teinture rouge: Mais elles prisent davantage les *Matachiaz*, qui leur viennent du país des Armouchiquois, & les achètent bien cherement. Et d'autât qu'elles en recourent peu, à cause de la guerre que ces deux nations ont toujours l'une contre l'autre; on leur porte de France des *Matachiaz*, faits de petits tuyaux de verre melé d'étain, ou de plomb; qu'on leur tique à la brasse, faite d'aune; & c'est en ce país là ce que les Latins appellent *Mundus muliebris*. Elles en font aussi des petits

carre  
sembl  
petit  
mus  
port  
qu'il  
noz  
livet  
n'on  
teau  
orne  
ce le  
Que  
rachi  
quan  
Les  
vant  
tier,  
aux l  
de m  
ville  
res  
du co  
res fa  
me le  
long  
façon  
entre  
il dit  
du fe  
men  
ches

carreaux melangés de couleurs, cousus ensemble, qu'elles attachent aux cheveux des petits enfans, par derriere. Les hommes ne s'amuseut gueres à cela, sinon que les Breiliens portent au col des Croissans d'os fort blancs, qu'ils appellent *T-aci* du nom de la Lune: & noz Souriquois semblablement quelque joliveté de même etoffe, sans excés. Et ceux qui n'ont de cela portent ordinairement vn couteau devant la poitrine, ce qu'ilz ne font pour ornemét, mais faute de poche, & pour ce que ce leur est vn outil necessaire à toute heure. Quelques vns ont des ceintures faites de *Matachiaz*, desquelles ilz se seruent seulement quand ilz veulent paroître, & se faire braves: Les Aoutmoins, ou devins portent aussi devant la poitrine quelque enseigne de leur metier, ainsi que nous dirons ailleurs. Mais quand aux hommes Armouchiquois ont vne façon de mettre aux poignets, & au dessus de la cheville du pié, és jambes, des lames de cuivre faites en forme de menottes, & au defaut du corps, c'est à dire aux hanches, des ceintures façonnées de tuyaux de cuivre longs comme le doigt du milieu, enfilés ensemble de la longueur d'une ceinture, proprement de la façon qu'*Herodian* recite avoir esté en vŕage *Herodians. liv. 3.* entre les Piétes dont nous avons parlé, quand il dit qu'ilz se ceindent le corps & le col avec du fer, estimans cela leur estre vn grand ornement, & vn temoignage qu'ilz sont bien riches; ainsi qu'aux autres barbares d'avoir de

Sauvages  
d'Ecoffe.

l'or alentour d'eux. Et de cetterace d'hommes Sauvages encore y-en a-il en Ecoffe, lesquels ni les siecles, ni les ans, ni l'abondance des hommes, n'a peu encore civiliser. Et jacoit que, comme nous avōs dit, les hōmes ne soient point tāt soucieux des *Matachiaz*, que les femmes, toutefois ceux du Bresil n'ayans cure de vetemens prennent plaisir à se parer & bigarrer de plumes d'oiseaux, prenans celles dont nous-nous servons à coucher, & les decoupans menu comme chair à patez, lesquelles ilz teindent en rouge avec leur bois de Bresil, puis s'estans frotté le corps avec certaine gomme qui leur sert de colle ilz se couvrent de ces plumes & font vn habit tout d'une venue à la Pantalone; ce qui a fait croire (ce dit Iean de Leri en son Histoire de l'Amérique) aux premiers qui sont allé pardela que les hommes qu'on appelle Sauvages fussent velus, ce qui n'est point. Car, comme nous avons dés-ja dit, les Sauvages en quelque part que ce soit ont moins de poil que nous. Ceux de la Floride se servent aussi de cette maniere de duvet, mais c'est seulement à la tête pour se rendre plus effroyables. Outre ce que nous avons dit les Bresiliens font encores des fronteaux de plumes qu'ils lient & arrennent de toutes couleurs, ressemblans iceux fronteaux, quant à la façon, à ces raquettes ou ratepenades dōt les Dames vsent pardeça, l'invention desquelles elles semblent avoir apprise de ces Sauvages. Quant à ceux de nôtre Nouvelle

Fr  
jo  
or  
fai  
co  
cu  
ne  
(ai  
qu  
n'v  
Br  
net  
jou  
cou  
dele  
de si



re des  
Dieu  
& rap  
ble d

DE LA NOUVELLE FRANCE. 743  
France és jours entre eux solennels & de re-  
jouissance, & quand ilz vont à la guerre, ils  
ont à l'entour de la tête comme vne coronne  
faite de longs poils d'Ellan peints en rouge  
collez ou autrement atrachez à vne bende de  
cuir large de trois doigts telle que le Capitai-  
ne Jacques Quartier dit avoir veu au Roy  
(ainsi l'appelle-il) & Seigneur des Sauvages *voy ci-*  
qu'il trouva en la ville de Hochelaga. Mais ilz *dessus liu.*  
n'vsent point de tant de plumasseries que les *2. ch. 17.*  
Bresiliens, lesquels en font des robbes, bon-  
nets, brasselets, ceintures, & paremens des  
jouës & des rondaches sur les reins de toutes  
couleurs, qui seroient plustot ennuieuses que  
delectables à deduire, estant aisé à vn chacun  
de suppleer à cela & s'imaginer que c'est.

---

CHAP. XIII.

*Du Mariage.*

 PRES avoir parlé des véte-  
mens, parures, ornemens,  
& peintures des Sauvages il  
me semble bon de les mari-  
er, afin que la race ne s'en per-  
de, & que le pais ne demeu-  
re desert. Car la premiere ordonnance que  
Dieu fit jamais ce fut de germer & produire  
& raporter fruit vne chacune creature capa-  
ble de generation selon son espece. Et afin

*Ceci est  
en la glose  
du Tal-  
mud, au  
Traicté de  
l'Idolatrie*

de donner courage aux jeunes gens qui se marient, les Juifs avoient anciennement vne coutume de remplir de terre vne auge, dans laquelle peu avant les nopces ilz semoient de l'orge, & icelle germée ilz la pottoient aux époux & epoule, disans: *Rapportez fruit & multipliez comme cette orge, laquelle produit plus tost que toutes les autres semences.*

*Canadiens.*

Or pour venir au sujet de noz Sauvages, plusieurs cuidans (ie croy) qu'ils soient des buches, ou l'imaginans vne République de Platon, demandent s'ils font des mariages, & s'il y a des Prêtres en *Canada* pour les marier. En quoy ilz montrent qu'ilz sont gens bien nouveaux. Le Capitaine Jacques Quartier parlant du mariage des Canadiens en sa seconde Relation, dit ainsi: Ils gardent l'ordre du mariage, fors que les hommes prennent deux ou

trois femmes. Et depuis que le mari est mort jamais les femmes ne se remarient, ains font le deuil de ladite mort toute leur vie, & se teignent le visage de charbon pilé, & de graisse de l'epesseur d'un couteau, & à cela conoit-on qu'elles sont vefves. Pui il poursuit: Ils ont vne autre coutume fort mauvaise de leurs filles. Car depuis qu'elles sont d'âge d'aller à l'homme elles sont toutes mises en vne maison de bordeau abandonnées à tout le monde qui en veut, jusques à ce qu'elles ayent trouvé leur parti: Et tout ce avons veu par experience. Car nous avôs veu les maisons aussi pleines desdites filles comme est vne école

*Prostitution de filles.*

D  
de ga  
Qua  
cette  
Sieur  
me c  
ne pa  
d'y c  
n'est  
ces S  
nence  
mal f  
frequ  
filles  
bliqu  
quelo  
veut  
dema  
quel  
des-j  
quia  
il fera  
cô de  
voier  
dre e  
ou v  
gs p  
neuv  
bien  
beno  
ge p  
soie  
moi

de garçons en France. L'auroy pensé que ledit Quartier auroit avancé du bien au regard de cette prostitution de filles, mais le discours du Sieur Champlain, qui n'est que depuis six ans, me confirme la même chose, hors-mis qu'il ne parle point d'assemblées: ce qui me retient d'y contredire. Mais entre noz Souriquois il n'est point nouvelle de cela: non point que ces Sauvages aient grand' cure de la continence & virginité, car ilz ne pensent point mal faire en la corrompant: mais soit par la frequentation des François, ou autrement, les filles ont honte de faire vne impudicité publique: & s'il arrive qu'elles s'abandonnent à quelqu'un, c'est en secret. Au reste celui qui veut avoir vne fille en mariage il faut qu'il la demande à son pere, sans le consentement duquel elle ne sera point à lui, cōme nous avons des-ja dit ci-dessus, & rapporté l'exemple d'un qui avoit fait autrement. Et voulant se marier il fera quelquefois l'amour, non point à la façon des Esseens, lesquels (ce dit Ioseph) éprouvoient par trois ans les filles avāt que les prendre en mariage, mais par l'espace de six mois, ou un an, sans en abuser, se peinturera le visage pour estre plus beau, & aura vne robe neuve de Castors, Loutres, ou autre chose, bien garnie de Matachiaz, avec des rayes & bendes qu'ils figurent dessus en forme de large passément d'or & d'argent, ainsi que faisoient iadis les Gots. Faut en outre qu'il se montre vaillant à la chasse, & qu'il soit reco-

*Souriquois.*

*Ci-dessus  
liv. 2.  
ch. 34.*

*Ioseph.  
De la  
guerr  
des Iuifs  
liv. 2.  
cha. 12.*

ne sachant faire quelque chose, car ilz ne se fient point aux moyens d'un homme, qui ne sont autres que ce qu'il acquiert à la journée, ne se soucians aucunement d'autres richesses que de la chasse: si ce n'est que noz façons de faire leur en font venir l'appetit.

*Prostitution de filles au Bresil.*

Les filles du Bresil ont licence de se prostituer si-tot qu'elles en sont capables, tout ainsi que celles de *Canada*. Voire les peres sont maqueriaux de leurs filles, & reputent à honneur de les communiquer à ceux de deçà qui vont pardela, afin d'avoir de leur race. Mais de s'y accorder ce seroit vne abominatiõ trop dånable, & qui meriteroit chatiment, comme de fait au defaut des hõmes Dieu a puni ce vice en telle façõ que le mal s'est cõmuniqé pardeçà à ceux mêmes qui ont esté trop après les filles & femmes Chrétiennes, par la maladie de la Verole, qui paravant la découverte de ces terres estoit inconnüe en l'Europe: car ces peuples y sont fort sujets, & même ceux de la Floride: mais ils ont le Guayac, l'Esquine, & le Saffras, arbres fort souverains pour la guerison de cette ladrerie, & croy que l'arbre *Annedda* duquel nous avons raconté les merveilles est l'une de ces especes.

*Ci-dessus liv. 2. chap. 24. Pudicité des anciens Allemãs. Et des Sauvages de la N. Fr.*

On pourroit penser que la nudité de ces peuples les rendroit plus paillars, mais c'est au contraire. Car comme les Allemãs sont louiez par Cesar d'avoir eu en leur ancienne vie Sauvage telle continence, qu'ilz reputoient chose tres-vilaine à vn jeune homme d'avoir la

DE L  
compagn  
de vingt  
point en  
les hom  
baignass  
pour noz  
vn geste  
mer qu'i  
ce que p  
à cette n  
la matier  
au defau  
qui prov  
sage ord  
duquel  
veau em  
de Leri  
ce: tout  
chent l'  
quefois  
peut co  
eux, ce  
qu'il fa  
ridiens  
i'ay ent  
s'occup  
nons d  
vent d'  
té, lequ  
ler ave  
crum, &  
se sem

compagnie d'une femme ou fille avant l'âge de vingt ans: & de leur part aussi ilz n'estoient point emeus à cela encores que pele-mele les hommes & les femmes jeunes & vieux se baignassent dans les rivieres: Aussi ie puis dire pour noz Sauvages que ie n'y ay iamais veu vn geste, ou regard impudique, & ose affermer qu'ils sont beaucoup moins sujets à ce vice que pardeça, dont i'attribuë la cause partie à cette nudité, & principalement de la tête où la matiere generative prend sa source; partie au defaut des epiceries, du vin, & des viandes qui provoquêt les Ithyphalles, & partie à l'usage ordinaire qu'ils ont du Petun, la fumée duquel etourdit les sens, & montant au cerveau empeche les fonctions de Venus. Jehan de Leri louë les Bresiliens en cette continence: toutefois il adjoute que quand ilz se fa-  
 chent l'un contre l'autre ilz s'appellent quelquefois *Tiviré*, qui est à dire boulgre, d'où l'on peut conjecturer que ce peché regne entre eux, comme le Capitaine Laudonniere dit qu'il fait en la Floride: outre que les Floridiens aiment fort le sexe feminin. Et de fait i'ay entendu que pour aggreer aux Dames ilz s'occupent fort aux Ithyphalles d'où nous ve-

*Ithyphal-  
les.  
Petun  
contraire  
à Venus.*

*Usage des  
Ithyphal-  
les.*

nons de parler, & pour y parvenir ils se servent d'ambre gris, dont ils ont grande quantité, lequel ayans fondu au feu ilz le font distiller avec grinsemens de dents jusques à l'*Os sacrum*, & avec un fouët d'orties, ou autre chose semblable, font enfler les jouës à cet idole

de Maacha que le Roy Asa fit mettre en cendres, lesquelles il jetta dans le torrent de Cedron. Les femmes d'autre part avec certaines herbes s'efforcent tant qu'elles peuvent de faire des restrictions pour l'usage desdits Ithyphalles, & pour le droit des parties.

*Contracte de maria-  
ge.*

*Degrez de consan-  
guinité.*

*Femmes Sauvages  
indivises à l'alle-  
ve: ien.  
Fecondité  
des Gau-  
loises.*

Revenons à noz mariages, lesquels valent mieux que toutes ces droleries là. Les contractans ne donnent point la foy entre les mains des Notaires, ni de leurs Devins, ains simplement demandent le consentement des parens: & se fait par tout ainsi. Mais il faut remarquer qu'ilz gardent, & au Bresil aussi, trois degrez de consanguinité, dans lesquels ilz n'ont point accoutumé de faire mariage, sçavoir est du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, & du frere avec sa sœur. Hors cela toutes choses sont permises. De douaire il ne s'en parle point. Aussi quand arrive divorce le mari n'est tenu de riē. Et jaçoit que (cōme a esté dit) il n'y ait point de promesse de loyauté donnée pardevant quelque puissance superieure, toutefois en quelque part que ce soit les femmes gardent chasteté, & peu s'en trouve qui en abusent. Voire j'ay oui dire plusieurs fois que pour rēdre le devoir au mari elles se font souvent contraindre: ce qui est rare pardeça. Aussi les femmes Gaulloises sont-elles celebrées par Strabon pour estre bonnes portieres (i'enten fecondes) & nourriffieres: & au contraire ie ne voy point que ce peuple là abonde cōme pardeça, encor que toutes personnes y

DE I  
travaille  
mie leur  
entre le  
mans, q  
que noz  
incessan  
leurs en  
avenue  
Ce re  
chose a  
mes, &  
les fem  
qu'enc  
d'un m  
tout ce  
de jalo  
chaud  
aux ho  
& si la  
deux d  
stre tu  
prit de  
que ce  
porté  
pudia  
font p  
un bil  
reman  
Juifs  
& à d  
cōm  
qu'v

DE LA NOUVELLE FRANCE. 749  
travaillent à la generation, & que la polygamie leur soit ordinaire, ce qui n'estoit point entre les anciens Gaullois, ni même les Alle-  
mans, quoy que peuple plus agreste. Vray est que noz Sauvages se tuent les vns les autres incessamment, & sont toujours en crainte de leurs ennemis, faisant des sentinelles sur les avenues.

Ce refroidissement de Venus apporte vne chose admirable & incroyable entre ces femmes, & qui ne s'est peu trouver même entre les femmes du saint Patriarche Iacob, c'est qu'encores qu'elles soient plusieurs femmes d'un mary (car la polygamie est receüe par tout ce monde nouveau) toutefois il y a point de jalousie entre elles. Ce qui est au Bresil pais chaud aussi bien qu'en *Canada*: mais quant aux hommes en plusieurs lieux ils sont jaloux: & si la femme est trouvée faisant la bête à deux dos, elle sera repudiée, ou en danger d'estre tuée par son mary: & à cela (quant à l'esprit de jalousie) ne faudra tant de ceremonies que celles qui se faisoient entre les Juifs, rapportées au livre des Nombres. Et quant à la repudiation, n'ayans l'usage des lettres ilz ne la font point par écrit en donnant à la femme un billet signé d'un Notaire public, comme

*Polygamie.*

*Nomb. 5.*

*vers. 12.*

*Esusvās*

*S. Aug.*

*contre Ma-*

*nichaus*

*liv. 19.*

*c. 26.*

Voy le  
commentaire  
de  
Ben-Sira.

a esté préque entre toutes nations, fors entre les Chrétiens, lesquels ont retenu ce precepte Evangelique, *Ce que Dieu a conjoint, que l'homme ne le separe point.* Ce qui est le plus expedient & moins scandaleux: & fort prudemment répondit Ben-Sira (que l'on dit avoir esté neveu du Prophete Jeremie) estant enquis par vn qui avoit vne mauvaise femme, cōment il en devoit faire: *R onge (dit-il) l'os qui t'est échen.*

Quant à la femme vefve, ie ne veux point affermer que ce qu'en a dit Iacques Quartier soit general, mais ie diray que là où nous avons esté elles se teignent le visage de noir quand il leur prent envie, & non toujours: si leur mari a esté tué elles ne se remarieront point, ni ne mangeront chair, qu'elles n'ayent veu la vengeance de cette mort. Et ainsi l'avons veu prattiquer à la fille de *Memberton*, laquelle depuis la guerre faite aux Armouchiquois, d'écrite ci-apres, s'est remariée. Hors ce cas elles ne font autrement difficulté de se remarier quand elles trouvent parti à propos.

Paillar-  
dise abo-  
minable  
avec les  
infideles.

Quelquefois noz Sauvages ayans plusieurs femmes en bailleront vne à leur ami s'il a envie de la prendre en mariage, & fera d'autant déchargé. Au regard des filles qui s'abandonnent, si quelqu'vn en a abusé elles le diront à la premiere occasion, & par ainsi fait dangereux s'y frotter: car le chatiment doit estre rigoureux cōtre ceux qui mêlent le sang Chretien parmi l'infidele, & de cette justice gardée est loué le sieur de Ville-gagnon même par ses

enn  
pou  
app  
ple,  
crifi  
mit,



faut a  
de. E  
du m  
la cha  
esté, i  
il ne s  
du No  
si ce n  
lesque  
croup  
est ven  
leurs p  
du bis  
chiqu  
entre

ennemis: & Phinéés fils d'Eleazar, fils d'Aaró *Nomb. 25*  
 pour avoir esté zelateur de la loy de Dieu, & *vers 11.*  
 appaisé son ire qui alloit exterminant le peu- *12. 13.*  
 ple, à-cause d'un tel forfait, eut l'alliãce de Sa-  
 crificature perpetuelle, laquelle Dieu lui pro-  
 mit, & à sa posterité.

## C H A P. XIV.

*La Tabagie.*

*Les anciens ont dit Sine Cerere & Baccho friget Venuus, & nous en François disons Vive l'amour mais qu'on dine. Apres donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le diner, & les traiter à leur mode. Et pour ce faire il faut considerer les tẽps du mariage. Car si c'est en hiver ils auront de la chasse des bois, si c'est au printemps, ou en esté, ils feront prouision de poisson. De pain il ne s'en parle point depuis la Terre-neuve du Nort jusques au païs des Armouchiquois, si ce n'est qu'ils en troquent avec les François, lesquels ils attendent sur les rives de mer accroupis cõme singes, si-tot que le printemps est venu, & reçoivent en contr'échange de leurs peaux (car ilz n'ont autre marchandise) du biscuit, fèves, pois, & farines; Les Armouchiquois & toutes nations plus éloignées, entre la chasse & la pecherie ont du blé*

*Le Sauvage dit Tabagie, c'est à dire Festin.*

*Mais pour moyennant.*

*Quels païs de Sauvages ont du blé.*

his, & des fèves, qui leur est vn grand soulagement pour le temps de necessité. Ilz n'en font point de pain: car ilz n'ont ni moulin, ni four, & ne scauent le pestre autrement qu'en le pillant dans vn mortier: & assemblans ces pieces le mieux qu'ils peuvent, en font des petits tourteaux qu'ils cuisent entre deux pierres chaudes. Le plus souvent ilz sechent ce blé au feu & le totissent sur la braise. Et de cette façon vivoient les anciens Italiens, à ce que dit Pline. Et par ainsi ne se faut tant étonner de ces peuples, puis que ceux qui ont appellé les autres barbares ont esté autant barbares qu'eux.

*Plin. liv.  
18. chap.  
2. § 10.*

*Ci dessus  
liv. 2.  
chap. 10.*

Si ie n'avois couché ci dessus la forme de Tabagie (ou Banquet) des Sauvages i'en ferois icy plus ample description: mais ie diray seulement que lors que nous allames à la riviere saint Iehan, estans en la ville d'*Onigondi* (ainsi puis je bien appeller vn lieu clos rempli de peuple) nous vimes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, faisans *Tabagnia* des farines qu'ils avoient eue de nous, dont ils avoient fait de la bouillie plein des chaudetons. Chacun avoit vne ecuelle d'ecorce & vne culiere grande comme la paume de la main, ou plus: & avec ce avoient encor de la chaille. Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains sert la compagnie, comme icy bien souvent nos Espousés.

Les femmes estoient en vn autre lieu à part;

part, & ne mangeoient point avec les hommes. En quoy on peut remarquer vn mal entre ces peuples là qui n'a jamais esté entre les nations de deçà, principalement les Gaullois & Allemans, lesquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquetts, mais aussi aux conseils publics, mémement (quant aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, & vüiderent le different avec telle equité (ce dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grande que jamais. Et au traité qui fut fait avec Annibal estant entré en Gaule pour aller contre les Romains, il estoit dit que si les Carthaginois avoient quelque different contre les Gaullois, il se vüideroit par l'avis des femmes Gaulloises. A Rome il n'en a pas esté ainsi, là où leur condition estoit si basse, que par la loy *Voconia* le pere propre ne les pouvoit instituer heritieres de plus d'vn tiers de son bien: & l'Empereur Iustinian en ses Ordonnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit esté deféré: qui montre ou vne grande severité envers elles, ou vn argument qu'en ce país là elles ont l'esprit trop debile. Et de cette façon sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire condition, de ne point manger avec les hommes en leurs Tabagies: & toutefois il me semble que la chere n'en est pas si bonne: laquelle ne doit pas consister au boire & manger seulement, mais en

*Femmes  
ne mangent avec  
les homes.*

*Bonne  
condition  
des femmes  
entre les  
Gaullois.*

*Voyez  
ce ci des  
sous ch.  
16. de la  
constance  
des femmes.*

*Manuise  
condition  
des an-  
ciennes  
Romai-  
nes.*

la societé de ce sexe que Dieu a donné à l'homme pour l'aider & lui tenir compagnie.

Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun allaisonnement en ce peu de mets que j'ay dit. Mais ie repliqueray que ce n'ont point esté Caligula, ni Heliogabale, ni leur semblables, qui ont élevé l'Empire de Rome à sa grandeur: ce n'a point aussi esté ce cuisinier qui fit vn festin à l'Imperiale tout de chair de porc deguisée en mille sortes: ni ces frians lesquels apres avoir détruit l'air, la mer, & la terre, ne sachans plus que trouver pour assouvir leur gourmandise vont chercher les vers des arbres, voire les tiennent en muë & les engraisent avec belle farine, pour en faire vn mets delicieux: Ainsç'ont esté vn *Curius Dentatus* qui mägeoit en écuelles de bois, & racloit des raves au coin de son feu: ité ces bōs laboureurs que le Senat envoyoit querir à la charruë pour conduire l'armée Romaine: & en vn mot ces Romains qui vivoient de bouillie, à la mode de noz Sauvages: car ilz n'ont eu l'vsage du pain qu'environ six cens ans apres la fondation de la ville, ayans appris avec le temps à faire quelques galettes telement quelemēt appetées & cuites souz la cendre, ou au four. Pline autheur de ceci dit encore que les Tartares vivent aussi de bouillie & farine cruë, comme les Bresiliés. Et toutefois ç'a toujours esté vne nation belliqueuse & puissante. Le

Quelles  
gens ont  
elevé Ro-  
me à sa  
grādeur.

Plin. liv.  
17. ch. 24.

Facon de  
vivre des  
anciens  
Romains,  
& autres  
nations.

Plin. liv.  
18. chap.  
8. 10. 11.

même dit que les Arympheens ( qui sont les Moscovites) vivét par les forêts ( comme noz Sauvages) de grains & de fruits qu'ilz cueillent sur les arbres, sans parler de chair, ni de poisson. Et de fait les Autheurs prophanes sont d'accords que les premiers hommes vivoient comme cela, à sçavoir de blez, grains, legumes, glans; & feines; d'où vient le mot Grec φαγειν, pour dire manger: quelques nations particulieres (& non toutes) avoient des fruits: comme, les poires estoient en vſage aux Argives, les figues aux Atheniens, les amandes aux Medes, le fruit des cannes aux Æthiopiens, le cardamuin aux Perſes, les dattes aux Babyloniens, le treſſe aux Ægyptiens. Ceux qui n'ont pas eu ces fruits ont fait la guerre aux bêtes des bois, comme les Gerulliens, & tous les Septentrionaux, même les anciens Allemans, toutefois ils avoient aussi du laitage: d'autres se trouvant sur les rives de mer ou des lacs & rivières, ont vécu de poissons, & ont esté appellés Ichthyophages: autres vivans de Tortues ont esté dits Cheloniophages. Vne partie des Æthiopiens vivent de sauterelles, lesquelles ilz ſallent & endurent à la fumée en grande quantité pour toute saison, & en cela s'accordent les historiens du jourd'hui avec Pline. Car il y en a quelquefois des nuées, & en l'Orient semblablement, qui détruisent toute la campagne, si bien qu'il ne leur reste rien autre chose à manger que ces sauterelles: qui estoit la nourriture

*Ichthyophages.*

*Æthiopiens vivans de sauterelles.*

*Nourri-  
ture de  
S. Iean  
Baptista  
S. Hier.  
liv. 2.  
contr. lo-  
vinitan.  
S. Aug.  
sur le cha.  
14 aux  
Rom. ver.  
15.  
Niceph.  
liv. 1.  
chap. 14.  
Ammian  
liv. 18.*

*Anthro-  
pophages.*

*Pain.*

de saint Iean Baptiste au desert, selon l'opi-  
nion de saint Hierome, & de saint Augu-  
stin: quoy que Nicephore estime que c'estoient  
les feuilles tendres, du bout des arbres, par ce  
que le mot Grec *ἀνείδης* signifie l'un & l'autre.  
Mais venons aux Empereurs Romains les  
mieux qualifiez. Ammian Marcellin parlant  
de leur façon de vivre dit que Scipion, Æmi-  
lian, Metellus, Trajan, & Adrian, se conten-  
toient ordinairement des viandes de camp,  
sçavoir est de lard, fromage, & buvende. Si  
donc noz Sauvages ont abondamment de la  
chasse & du poisson, ie ne trouve pas qu'ilz  
soient mal: car plusieurs fois nous avons re-  
ceu d'eux quantité d'Eturgeons, de Saumons,  
& autres poissons: sans la chasse des bois, &  
des Castors, qui vivent en étangs, & sont am-  
phibies. Au moins se reconoit vne chose  
louable en eux, qu'ilz ne sont point an-  
thropophages comme ont esté autrefois les  
Scythes, & maintes autres nations du monde  
de deça: & comme encore aujourd'hui sont  
les Bresiliens, Canibales, & autres du monde  
nouveau.

Le mal qu'on trouve à leur façon de vi-  
vire c'est qu'ilz n'ont point de pain. De ve-  
rité le pain est vne nourriture fort naturele à  
l'homme, mais il est plus aisé de vivre avec de  
la chair, ou du poisson, que du pain seul. Que  
s'ilz n'ont l'usage du sel, la plupart du monde  
n'en use point. Il n'est pas du tout necessaire,  
& sa principale vtilité git en la conservation,

à  
s'il  
ilz  
de  
qu  
cel  
con  
& f  
rach  
mar  
Flor  
mill  
& m  
est q  
des c  
ne sç  
ils vn  
ger d  
sçaur  
qui n  
craign  
di, ou  
ries, te  
en for  
comp  
soient  
qu'ilz  
nuës fa  
les bêt  
pté du  
vont re  
charge

à quoy il est du tout propre. Neantmoins s'ils en avoient pour faire quelques provisions, ilz seroient plus heureux que nous. Mais faute de ce ilz patissent quelquefois : ce qui avient quand l'hiver est trop doux, ou au sortir d'icelui. Car alors ils n'ont ni chasse, ni poisson, comme nous dirons au chapitre de la Chasse: & sont contraints de recourir aux écorces, & raclures de peaux, & à leurs chiens, qu'ilz mangent à certe extremité. Et l'histoire des Floridiens dit qu'à l'extremité ilz mangent mille vilenies, jusques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouillie. Vray est qu'au Pott Royal il y a perpetuellement des coquillages, si bien que là en tout cas on ne scauroit mourir de faim. Mais encore ont-ils vne superstition de ne vouloir point manger de Moules. Raison pourquoy, ilz ne la scauroient dire, nō plus que noz superstitieux qui ne veulent point estre treze à table, ou qui craignent de se rongner les ongles le Vendredi, ou qui ont d'autres scrupules, vrayes singeries, telles qu'en recite en bon nombre Plin en son histoire naturele. Toutefois en nôtre compagnie nous en voyans manger ilz faisoient de même: car il faut ici dire en passant qu'ilz ne mangeront point de viandes inco-

*Quel tēps  
est dur  
aux Sauvages.*

*Superstition de  
Sauvages  
& de  
Chrétiens*

*Plin. liv.  
28. ch. 2.*

*Sauvages  
suspçon-  
neux.*

*Sobriété  
& gour-  
mandise  
de Sau-  
vages.*

*Hercules  
mange-  
bœuf.*

*Gourmā-  
dise infi-  
gne.*

*Viandes  
des Bresi-  
liens.*

tardes ont fait leur ponte au printemps, & mettent tout en besongne autant couvis que nouveaux. Pour la modestie ilz la gardent estans à table avec nous, & mangent sobremment: mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ilz bendent merveilleusement le tabourin, & ne cessent de manger tant que la viande dure: & si quelqu'un des nôtres se trouve en leur Tabagie ilz lui diront qu'il face comme eux. Neantmoins ie ne voy point vne gourmandise semblable à celle de Hercules, lequel seul mangeoit des bœufs tout entiers, & en devoira vn à vn païsan nommé Diadamas, pour raison dequoy il fut nommé par soubriquet *Buthenes*, ou *Buphagos*, Mange-bœuf. Et sans aller si loin nous voyons es païs de deçà des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages. Car en la Diète d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquième vn gros vilain qui avoit mangé vn veau & vn mouton, & n'estoit point encore saoul: & ie ne reconoy point que noz Sauvages engraisent, ni qu'ils portent gros ventre, mais sont alaires & dispos commenos anciens Gaullois, & Allemans, qui par leur agilité donnoient beaucoup de peines aux armées Romaines.

Les viandes des Bresiliens sont serpens, crocodiles, crapaux, & groz lezars, lesquels ils estiment, autant que nous faisons les chappôs, levraux & connils. Ilz font aussi des farines de racines blanches, qu'ils appellent *Maniel*, ayant

I  
les f  
teur  
com  
fem  
cruè  
vaiss  
on fa  
bon  
ne se  
se se  
en fa  
vien  
& leu  
cout  
leurs  
fé. V  
maria  
mett  
gardo  
ilz fo  
quel  
Puis  
avec  
ces, &  
gent a  
les via  
A  
lemes  
plus p  
qu'il e  
sicle  
les sai

les fucilles de *Paonia mas*, & l'arbre de la hauteur du *Sambucus* : icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme, lesquelles les femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës, on bien les font cuire dans un grand vaisseau de terre, en remuant toujours, como on fait des dragées d'Apothicaire. Elles sôt de bon gout, & de facile digestion, mais elles ne sont propres à faire pain, d'autant qu'elles se sechent & brulent, & toujours reviennent en farine. Ils ont aussi avec ce du *Mahis*, qui vient en deux ou trois mois apres la semaille: & leur est un grand secours. Mais ils ont vne coutume maudite & inhumaine de manger leurs prisonniers apres les avoir bien engraisfé. Voire (chose horrible) ilz leur baillent en mariage les plus belles filles qu'ilz ayent, leur mettans au col tant de licols qu'ilz le veulent garder de lunes. Et quand le temps est expiré ilz font du vin des susdits mil & racines, duquel ilz s'enivrent, appellans tous leus amis. Puis celui qui l'a pris prisonnier l'assomme avec vne massuë de bois, & le divise par pieces, & en font des carbonnades qu'ilz mangent avec un singulier plaisir par dessus toutes les viandes du monde.

*Profession  
étrange  
&c.*

Au surplus tous Sauvages vivent généralement & par tout en communauté: vie la plus parfaite & plus digne de l'homme, puis qu'il est un animal sociable, vie de l'antique siècle d'or, laquelle avoient voulu ramener les saints Apôtres: mais ayans affaire à établir

*Communauté de  
vie.*

la vie spirituelle, ilz ne peuvent executer ce bon desir, S'il arrive donc que noz Sauvages ayent de la chasse, ou autre mangeaille, toute la troupe y participe. Ils ont cette charité mutuelle, laquelle a esté ravie d'entre nous depuis que Mien & Tien ont pris naissance. Ils ont aussi l'hospitalité propre vertu des anciens Gaullois (selon le témoignage de Parthenius en ses Erotiques, de Celar, Salvian, & autres) lesquels contraignoient les passans & étrangers d'entrer chés eux & y prendre la refection: vertu qui semble s'estre conservée seulement en la Noblesse: car pour le reste nous la voyons fort enervée. Tacite donne la même loüange aux Allemans, disant que chés eux toutes maisons sont ouvertes aux étrangers, & là ilz font en telle assurance que comme s'ils estoient sacrez, nul ne leur oseroit faire injure: Charité, & Hospitalité qui se rapporte à la loy de Dieu qui disoit à son peuple: *L'Etranger qui séjourne entre vous, vous sera comme celui qui est né entre vous, & l'aimerez comme vous-mêmes: car vous avés esté étrangers au pais d'Egypte.* Ainsi font noz Sauvages, lesquels poussez d'un naturel humain reçoivent tous étrangers (hors les ennemis) lesquels ils admettent à leur communauté de vie.

*Hospita-  
lié.*

*Levitiq.  
19. vers.  
34.*

*Du boire.*

Mais c'est assez manger, parlons de boire. Je ne sçay si je doy mettre entre les plus grans aveuglemens des Indiens Occidentaux d'avoir abondamment le fruit le plus excellent que Dieu nous ait donné,

& r  
cier  
ne)  
Gau  
enc  
Bel  
auss  
Dio  
Osy  
du v  
gou  
qu'i  
Et d  
l'arg  
por  
leur  
soin  
tast  
proy  
bier  
d'ea  
l'est  
les n  
leur  
né d  
pain  
ste:  
son  
son i  
créé  
digest

& n'en sçauoir l'usage. Car ie voy que les anciens Romains furent long temps (ce dit Plin. *liv. 18. ch. 4.* ne) sans avoir ni vignes, ni vignobles: & noz Gaullois faisoient de la bierre, de laquelle est encore l'usage frequent en toute la Gaulle Belgique: Et de cette sorte de bruvage vsoient aussi les Ægyptiens és premiers temps, ce dit Diodore, lequel en attribüe l'invention à Osyris. Toutefois depnis qu'à Rome l'usage du vin fut venu les Gaullois y prindrent si bié gout és voyages qu'ils y firent à main armée, qu'il continuerent par apres la même piste. Et depuis les marchans d'Italie epuisoient fort l'argent des Gaules avec leur vin qu'ils y apportoient. Mais les Allemans reconoissans leur naturel sujet à boire plus qu'il n'est de besoin, ne vouloient point qu'on leur en portast, de peur qu'estans ivres ilz ne fussent en proye à leurs ennemis: & se contentoient de bierre: Et neantmoins pour ce que la boisson d'eau continuelle engendre des crudités en l'estomach, & de là des grandes indispositiõs, les nations communement ont trouvé meilleur le moderé usage du vin, lequel a esté donné de Dieu pour réiouir le cœur, ainsi que le pain pour le sustenter, comme dit le Psalmiste: & l'Apôtre saint Paul même conseille son disciple Timothée d'en vser à cause de son infirmité. Car le vin (ce dit Oribasius) *re- crée & reveille nôtre chaleur: d'oü par consequent les digestions se font mieux, & s'engendre un bon sang*

*Plin. liv.**18. ch. 4.**Strabon.**Cesar.**Tacite.**Vin de- fendu en- tre les Allemas.**Psal. 104. vers. 16.**17. Oribas.**au liv. x.**des choses comodes & aisées, chap. 22.*

*Et une bonne nourriture par toutes les parties du corps où le vin ha force de penetrer. Et pourtant ceux qui sont attenuéz de maladie en reprennent une plus forte habitude, Et recourent semblablement par icelui l'appetit de manger. Il attenuë la pituitte, il repurge l'humour bilieux par les urines, Et de sa plain sante odeur Et substance alaignre rejoit l'ame, Et donne force au corps. Le vin donc pris moderément est cause de tous ces biens-là; mais s'il est beu outre me-*

*Platon en son Timée.*

*sure il produit des effects tout contraires. Et Platon voulant demontrer en vn mot la nature & & propriété du vin: Ce qui échauffe (dit-il) l'ame avec le corps, c'est ce qu'on appelle vin. Les Sauvages qui n'ont point l'vsage du vin ni des epices, ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet estomach, & aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poisson qu'ilz mangent, lesquelles autrement éteindroient la chaleur naturelle: c'est l'herbe que les Bressiliens appellent *Petun*, dont ilz prennent la fumée préque à toute heure, ainsi que nous dirons plus amplement lors que nous parlerons de cette herbe ci-apres. Puis comme par-deça on boit l'vn à l'autre, en presentant (ce qui se fait en plusieurs endroits) le verre à celui à qui on a beu: Ainsi les Sauvages voulans fétoyer quelqu'vn & lui montrer signe d'amitié, apres avoir petuné, presentent le petunoir à celui qu'ils ont agreable. Laquelle coutume de boire l'vn à l'autre n'est pas nouvelle, ni particuliere aux Belges & Alle-*

*Boire l'un à l'autre.*

mans : car Heliodore en l'Histoire Æthiopique de Chariclea nous témoigne que c'estoit vne coutume toute vſitée anciennement és païs desquels il parle de boire les vns aux autres en nom d'amitié. Et pour ce qu'on en abusoit, & mettoit-on gens pour contraindre ceux qui ne vouloient point faire raison, Assuerus Roy de perses en vn banquet qu'il fit à tous les principaux Seigneurs & Gouverneurs de ses païs, defendit par loy expresse de contraindre aucun, & commanda que chacun fust servi à sa volonté. Les Égyptiens n'vsoient pas de ces contraintes, mais neantmoins ilz buvoient tout, & ce par grande devotion. Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures & *Matachiaz* sur l'argent, ilz prendrent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis dépeint au fond de leurs coupes, ce dit Pline.

*Heliodor.  
liv. 1.  
chap. 1.  
& liv. 3.  
ch. 3.*

*Esther. 1.  
vers. 8.*

*plin. liv.  
33. ch. 9.*

Noz Sauvages Canadiens Souriquois, & autres, sont éloignez de ces delices, & n'ont quele petun duquel nous avons parlé pour se rechauffer l'estomach apres les cruditez des eaux, & pour donner quelque pointe à la bouche, ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ilz aiment ce qui est mordicant, tel que ledit petun, lequel (ainsi que le vin, ou la bierre forte) pris (comme dit est) en fumée, étourdit les sens & endort aucunement : de maniere

que le mot d'ivrongne est entre eux par ce mot *Escorken*, aussi bien qu'entre nous. Les Floridiens ont vne certaine sorte de bruvage dit *Casiné*, qu'ilz boivent tout chaud, lequel ilz font avec certaines fueilles d'arbres. Mais il n'est loisible à tous d'en boire, ains seulement au *Paraousti*, & à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à la guerre. Et ha ce bruvage telle vertu, qu'incontinent qu'ilz l'ont beu ilz deviennent tout en sueur, laquelle estant passée, ilz sont repeuz pour vingt-quatre heures apres la force nutritive d'icelui. Quant à ceux du Bresil ilz font vne certaine sorte de bruvage qu'ils appellent *Caou-in*, avec des racines & du mil, qu'ilz mettent cuire & amollir dans des grandz vases de terre, en maniere de cuvier, sur le feu, & estant amollis c'est l'office des femmes de macher le tout, & les faire bonillir derechef en autres vases: puis ayans laissé le tout couver & écumer, elles couvrent le vaisseau jusques à ce qu'il faille boire: & est ce bruvage épais commelie, à la façon du *defrutum* des Latins, & du gout de lait aigre, blanc & rouge comme nôtre vin: & le font en toute saison, pour ce que lesdites racines y fructifient en tout temps. Au reste ilz boivent ce *Caouin* vn peu chaud, mais c'est avec tel excès qu'ilz ne partent jamais du lieu où ilz font leurs Tabagies jusques à ce qu'ils aient tout beu, y en eust il à chacun vn tonneau. Si bien que les Flamens, Allemans, Suisses ne sont en

*Bruvage  
des Flori-  
diens.*

*Bruvage  
des Bresi-  
liens.*

DE  
ceci q  
veux i  
mand  
port d  
aupar  
Sauva  
touch  
de ce  
ment



repeu  
alent  
chose  
fut pr  
divin  
quer  
roien  
lui sa  
de da  
ains d  
vie e

DE LA NOUVELLE FRANCE. 765  
ceci que petits novices auprès d'eux. Je ne  
veux ici parler des cidres, & poirés de Nor-  
mandie, ni des Hydromels, desquels (au rap-  
port de Plutarque) l'usage estoit long temps  
auparavant l'invention du vin : puis que nos  
Sauvages n'en vſent point. Mais j'ay voulu  
toucher le fruit de la vigne, en consideration  
de ce que la Nouvelle France en est heureuse-  
ment pourueü.

*Plutarque  
au 4. des  
Symposi-  
aques. ch. 5.*

---

CHAP. XV.

*Des Danses & Chanſons.*



PREs la panſe vient la danſe  
(dit le proverbe) Donc il n'eſt  
point mal à propos de parler  
de la danſe apres la Tabagie.  
Car même il eſt dit du peuple  
d'Israel qu'apres s'eſtre bien  
repeu il ſe leva de table pour jouer & danſer  
alentour de ſon veau d'or. La danſerie eſt vne  
choſe fort ancienne entre tous peuples. Mais  
fut premierement faite & inſtituée eſ choſes  
divines, comme nous en venons de remar-  
quer vn exemple: & les Cananeens qui ado-  
roient le feu faiſoient des danſes alentour &  
lui ſacrifioient leurs enfans. Laquelle façon  
de danſer n'eſtoit de l'invention des idolatres,  
ains du peuple de Dieu. Car nous liſons au li-  
vre des Juges qu'il y avoit vne ſolennité à

*Exod. 32.  
verſ. 6.  
19.*

*Danſes  
inſtituées  
eſ choſes  
divines.*

*Juges 21.  
v. 19. 21.*

*i. des Rois  
chap. 6.*

Dieu en Scilo où les filles venoient danser au son de la flûte. Et David faisant r'amener l'Arche de l'alliance en Ierusalem alloit devant en chemise, dansant de toute sa force.

*Danses  
des Muses*

Quant aux Payens ils ont suivi cette façon. Car Plutarque en la vie de Nicias dit que les villes Grecques avoient tous les ans coutume d'aller en Delos celebrer des danses & chansons à l'honneur d'Apollon. Et en la vie de l'Orateur Lycurgue, dit qu'il en institua vne fort solennelle au Pyrée à l'honneur de Neptune, avec vn jeu de pris de la valeur au mieux dansant de cent écus, à l'autre d'après de quatre-vingts, & au troisième de soixante. Les Muses filles de Iupiter aiment les danses: & tous ceux qui en ont parlé nous les font aller chercher sur le mont de Parnasse, où ilz disent qu'elles dansent au son de la lyre d'Apollon.

*College  
des Sa-  
liens.*

*Ancyle.*

*Oriflamme*

Quant aux Latins le même Plutarque en la vie de Numa Pompilius dit qu'il institua le college des Saliens (qui estoient des Prêtres faisant des danses & gambades; & chantans des chansons à l'honneur du Dieu Mars) lors qu'un bouclier d'aitain tomba miraculeusement du ciel, qui fut comme vn gage de ce Dieu pour la conservation de l'Empire. Et ce bouclier estoit appellé *Ancyle*, mais de peur que quelqu'un ne le derobast il en fit faire douze pareils nommez *Ancylia*, lesquels on portoit en guerre, comme jadis nous faisons nôtre Oriflamme, & comme l'Em-

D  
péru  
Saliens  
danse  
danse  
prent  
qui f  
aymo  
& de  
nous  
danse  
pos, l  
tuées  
joute  
que le  
n'esti  
en les  
danse  
Co  
pliqu  
de fan  
celle.  
que b  
raison  
ampl  
en so  
expre  
de ses  
Mai  
les de  
lesda  
d'im

pereur Constantin le *Labarum*. Or de ces *Labarum*  
 Saliens le premier qui mettoit les autres en  
 danse s'appelloit *Prasul*, c'est à dire premier *Prasul.*  
 danseur, *pra alijs Saliens*, ce dit Festus, lequel *Festus*  
 prent delà le nom des peuples François qui *liv. 16.*  
 qui furent appelez Saliens, par ce qu'ils  
 aymoient à danser, sauter, & gambader: *Loy Sa-*  
 & de ces Saliens sont venuës les loix que *lique.*  
 nous disons Saliques, c'est à dire loix des  
 danseurs.

Ainsi donc, pour reprendre nôtre pro-  
 pos, les danses ont esté premierement insti-  
 tuées pour les choses saintes. A quoy j'ad-  
 jouteray le témoignage d'Arrian, lequel dit *Arrian.*  
 que les Indiens qui adoroient le Soleil levant, *Des ge-*  
 n'estimoient pas l'avoir deuëment saüé, si *ses d'A-*  
 en leurs cantiques & prieres il n'y avoit des *lexandra.*  
 danses.

Cette maniere d'exercice fut depuis ap- *Danses*  
 pliquée à vn autre vsage, sçavoir au régime *utiles à*  
 de santé, comme dit Plutarque au Traité d'i- *la santé.*  
 celle. De maniere que Socrates même quoy  
 que bien reformé, y prenoit plaisir, pour  
 raison dequoy il desiroit avoit vne maison  
 ample & spacieuse, ainsi qu'écrit Xenophon *Xenophō.*  
 en son Convive: & les Perles s'en servoient  
 expressement à cela, selon Duris au septième *Duris.*  
 de ses Histoires.

Mais les delices, lubricités & débauchemēs  
 les detournerent depuis à leur vsage, & ont  
 les danses servi de proxenetes & courratieres  
 d'impudicité, comme nous ne le voyons que

trop, dequoy avōs des témoignages en l'Évā-  
gile, où nous trouvons qu'il y en a couté la vie  
au plus grand qui se leva jamais entre les hom-  
mes, qui est saint Jean Baptiste. Et disoit fort  
bien Arcefilaus, que les danses sont des venins  
plus aigus que toutes les poisons que la terre  
produit, d'autāt que par vn certain doux cha-  
touillement elles se glissent dedans l'ame, où  
elles communiquent & inpriment la volupté  
& delectation qui est proprement affectée  
aux corps.

*Plutare.  
au 7. des  
Sympof.  
quasi. 5.*

Noz Sauvages, & generalement tous les  
peuples des Indes Occidentales ont de tout  
temps l'usage des danses. Mais la volupté im-  
pudique n'a point gagné cela sur eux de les  
faire danser à son sujet, chose qui doit servir  
de leçon aux Chrétiens. L'usage donc de leurs  
dāses est à quatre-fins, ou pour aggreer à leurs  
Dieux (qu'on les appelle diables si l'on veut,  
il ne n'importe) ainsi que nous avons remar-  
qué en deux endroits ci-dessus, ou pour faire  
fête à quelqu'un, ou pour se rejouir de quel-  
que victoire, ou pour prevenir les maladies.

*Tous Sau-  
vages  
dansent.*

*Ci dessus  
liv. 1. ch.  
18. & liv.  
3. ch. 6.*

*Cesles  
muets.*

En toutes ces danses ilz chantent, & ne font  
point des gestes muets, comme en ces bals  
dont parle l'oracle de la Pythienne, quand il  
dit: il faut que le spectateur entende le balla-  
din mime, ores qu'il soit muet: & qu'il l'oye  
combien qu'il ne parle point: mais comme  
en Delos on chantoit en l'honneur d'Apol-  
lon, les Saliens en l'honneur de Mars, ainsi les  
Floridiens chantent en l'honneur du Soleil,  
auquel

auquel ils attribuent leurs victoires: non toutefois si vilainement qu'Orphée inventeur des diableries Payennes, duquel se mocque saint Gregoire de Nazianze en vne Oraison, par ce qu'entre autres folies en vn hymne il parle à Iupiter en cette façon: *O glorieux Iupiter le plus grand de tous les Dieux, qui resides en toutes sortes de fientes tant de brebis, que de chevaux, & de mulers, &c.* Et en vn autre hymne qu'il fait à Ceres, il dit qu'elle decouvroit ses cuisses pour soumettre son corps à ses amoureux, & se faire cultiver. Noz Souriquois aussi font des danses & chansons en l'honneur du demon qui leur indique de la chasse, & qu'ilz pésent leur faire du bien: de quoy on ne se doit emerveiller, d'autant que nous-mêmes qui sommes mieux instruits chantons des Pseaumes & Cantiques de louange à nôtre Dieu, pour ce qu'il nous donne à diner: & ne voy point qu'un homme qui a faim soit gueres échauffé ni à chanter, ni à danser: *Nemo enim saltat ferè sobrius*, dit Ciceron.

*Quelle  
chanson  
à Iupiter.*

*Chanson  
des Chré-  
tiens à  
Dieu.*

*Ciceron  
en l'Oraif.*

Aussi quand ils veulent faire fête à quel-  
qu'un en plusieurs endroits ilz n'ont plus  
beaux gestes que de danser: comme sembla-  
blement si quelqu'un leur fait la Tabagie,  
pour toutes actions de graces ilz se mettront  
à danser, ainsi qu'il est arrivé quelquefois  
quand le sieur de Pourtincourt leur donnoit  
à diner, ilz lui chantoient des chansons de  
louange, disans que c'estoit vn brave *Sagamos*,  
qui les avoit bien traité, & qui leur estoit bon  
quis.

*pour Mon-  
rand.*

*Danses  
& chan-  
sons des  
Sauvages  
souris.*

ami: ce qu'ils comprenoient fort mystiquement souz ces trois mots *Epigicoiaton edico*: ie di mystiquement: car ie n'ay iamais peu scauoir la propre signification de chacun d'iceux. Je croy que c'est du vieil langage de leurs peres, lequel n'est plus en vſage, de même que le vieil Hebreu n'est point la langue des Iuifs du jour d'huy: & des-ja estoit changé du temps des Apôtres.

*Louanges des braves Capitaines.* Ilz chantent aussi en leurs Tabagies communes les louanges des braves Capitaines & *Sagamos*, qui ont bien tué de leurs ennemis. Ce qui s'est pratiqué en maintes nations anciennement, & se pratique encore aujourd'hui entre nous: & se trouve approuvé & estre de bien-seance, en la sainte Ecriture, au Cantique de Debora, apres la defaite du Roy Sisara. Et quād le jeune David eut tué le grand Goliath, comme le Roy victorieux retournoit en Ierusalem, les femmes sortoient de toutes les villes, & lui venoient au devant avec tabours & rebecs, ou cimales, dansans, & chantans joyeusement à deux chœurs qui se repondoient l'un apres l'autre, disans: *Saul en a frappé mille, & David en a frappé dix milles.*

*Gaullois Diodore. Athenée liv. 6. des Banquets des Sages.* Athenée dit que noz vieux Gaullois avoient des Poètes nommez Bardes, lesquels ilz reveroient fort: & ces Poètes chantoient de vive voix les faits des hommes vertueux & illustres: mais ils n'écriuoient rien en public, parce que l'écriture rend les hommes paresseux & negligens à apprendre. Toutefois Charle-

magne print vn autre avis. Car il fit faire des *Chansons*  
 Lais & Vaudevilles en langue vulgaire con- *des Fran-*  
 tenans les gestes des anciens, & voulut qu'on *çois.*  
 les fist apprendre par cœur aux enfans, &  
 qu'ils les chantaient, afin que la memoire en  
 demeurast de pere en fils, & de race en race,  
 & que par ce moyen d'autres fussent incités  
 à bien faire, & à écrire les gestes des vaillans  
 hommes. Je veux encore ici dire en passant *Plutarc.*  
 que les Lacedæmoniens avoient vne certai- *en la vie*  
 ne maniere de bal ou danse dont ils vsoient *de Lycur-*  
 en toutes leurs fêtes & solennités, laquelle *gus.*  
 representoit les trois temps: sçavoir le passé, *Laceda-*  
 par les vieillars, qui disoient en chantant ce *moniens.*  
 refrain, *Nous fumés jadis valeureux*: Les pre-  
 sent, par les jeunes hommes en fleur d'âge,  
 disans: *Nous le sommes presentement*: L'à-venir,  
 par les enfans, qui disoient: *Nous le ferons à*  
*notre tour.*

Je ne veux point m'amuser à décrire tou- *Quelles*  
 res les façons de gambades des anciens, mais *sont les*  
 il me suffit de dire que les danses de noz *danses*  
 Sauvages se font sans bouger d'une place, *des Sau-*  
 & neantmoins sont tous en roud (ou à peu *vages.*  
 pres) & dansent avec vehemence, frappans  
 des piez contre terre, & péleuans comme  
 en demi saut: & quant aux mains ils les tien-  
 nent fermées, & les bras en l'air en forme  
 d'un homme qui menace, avec mouve-  
 ment d'iceux. Au regard de la voix, il n'y en a  
 qu'un qui chante, soit homme, ou femme.  
 Tout le reste fait, & dit, *Het, het,* comme quel-

qu'un qui aspire avec vehemence : & au bout de chacune chanson ilz font tous vne haute & longue exclamation, disans *Héee*. Pour estre mieux dispos ilz se mettent ordinairement tout nuds, par ce que leurs robes de peaux les empeche: Et s'ils ont quelques têtes ou bras de leurs ennemis, ilz les porteront pendus au col, dansans avec ce beau joyau, dans lequel ilz mordrôt quelquefois, tant est grande leur haine même dessus les morts. Et pour finir ce chapitre par son commencement, ilz ne font jamais de Tabagie que la danse ne s'ensuive: & apres s'il prent envie au *Sagamos*, selon l'état de leurs affaires, il haranguera vne, deux, ou trois heures, & à chaque remontrance demandant l'avis de la compagnie, si elle approuve ce qu'il propose, chacun criera *Héee* en signe d'avœu & ratificatiõ. En quoy il est fort contentivemēt écouté, comme nous avons veu maintesfois; & mêmes lors que le sieur de Poutrincourt faisoit la Tabagie à noz Sauvages, *Membertou* apres la danse haranguoit avec vne telle vehemence, qu'il étounoit le monde, remontrant les courtoisies & témoignages d'amitié qu'ilz recevoiet des François, ce qu'ils en pouvoient esperer à l'avenir: & combien la presence d'iceux leur estoit vtile, voire necessaire, pour ce qu'ilz dormoient seurement; & n'avoient par crainte de leurs ennemis, &c.

*Harangues des Sagamos.*

fen  
def  
sue  
ladi  
cett  
gez  
& l  
mai  
bre  
fon  
païs  
l'Es  
n'or  
que  
leur  
dan  
vre  
y n  
esta  
leq  
pea

## CHAP. XVI.

*De la Disposition corporele: & de la Medecine  
& Chirurgie.*



NOUS avons dit au prochain chapitre que la danse est vtile à la conservation de la santé. C'est aussi l'un des sujets pourquoy noz Sauvages s'y plaisent. Mais ils ont encore d'autres preservatifs, desquels ils vsent souvent, c'est à sçavoir les sueurs, par lesquelles ilz previennent les maladies. Car ilz sont quelquefois touchez de cette Phthisie de laquelle furent endommagés les gens du Capitaine Jacques Quartier & le sieur de Monts, ce qui toutefois est rare: mais quand cela avient ils ont en *Canada* l'arbre *Annedda*, que i'appelle l'arbre de vie, pour son excellence, duquel ilz se guerissent, & au pais des Armouchiquois ils ont le Sassafras, & l'Esquine en la Floride. Les Souriquois qui n'ont point ces sortes de bois vsent des sueurs que nous avons dit, & pour Medecins ils ont leurs *Autmoins*, lesquels à cet effect creusent dans terre, & font vne fosse, laquelle il couvrent de bois, & de groz grez par dessus: puis y mettent le feu par vn conduit, & le bois estant brulé ilz font vn berceau de perches, lequel ilz couvrent de tout ce qu'ils ont de peaux & autres couvertures, si bien que l'air

*Phthisie.*

*Ci-dessus*

*liv. 2.*

*cha. 46.*

*pa. 622.*

*Annedda*

*Esquine.*

*Etuves*

*des Sau-*

*vages.*

u'y entre point, iettent de l'eau sur lesditz grez, lesquels sont tombez dans la fosse, & les couvrent: puis se mettent dans ledit berceau, & avec des battemens, l'*Aoutmoin* chantant, & les autres difans (comme en leurs danses) *Het, hét, hét*, ilz se font suer. S'il arrive qu'ilz tombent en maladie (car il faut en fin mourir) l'*Aoutmoin* souffle, avec des exorcismes, la partie dolente, la leche & succei & si cela n'est assez il donne la seignée au patient en lui dechiquetant la chair avec le bout d'un couteau, ou autre chose. Que s'ilz ne guerissent toujours, il faut considerer que les nôtres ne le font pas.

*Medecins  
Floridiés.*

En la Floride ils ont leurs *Iarvars*, qui portēt continuellemēt vn sac plein d'herbes & drogues pēdu au col poui medeciner les malades, qui sont la plus-part de verole: & soufflent les parties dolentes jusques à en tirer le sang.

*Medecins  
Bresiliens.*

Les medecins des Bresiliens sont nommez *Pages* entre eux (ce ne sont point leurs *Caribes*, ou devins) lesquels en succant, comme des fus, s'efforcent de guerir les maladies. Mais ils ont vne maladie incurable qu'ilz nomment *Pians*, provenant de paillardise, laquelle neantmoins les petits enfans ont quelquefois, ainsi que pardeça ceux qui sont pocquetez de verole, ce qui leur viēt (à mō avis) de la corruptiō des peres & meres. Cette contagion se convertit en pustules plus larges que le poulce, lesquelles s'ēpandent par tout le corps & jusques au visage, & estāns touchez ils en portent les marques toute leur vie, plus laids que des la-

dres, tant Bresiliens, que d'autre nation. Pour le traitement du malade ilz ne lui dōnent rien fil ne demande: & sans s'en soucier autrement ne laissent point de faire leurs bruits & tintamarres en leur presence, beuvans, sautans, & chantans selon leur coutume.

Quāt aux playes, les *Aoutmoins* de noz *Sou-* Chirurgiens *Sou-*  
*riquois.*  
*riquois* & leurs voisins les lechent & succent, se servās du roignō de Castor, duquel ilz mettent vne rouēlle sur la playe, & se consolide ainsi. Les vieux Allemans (ce dit Tacite) n'ayās point encor l'art de Chirurgie, en faisoēt ainsi: *Ilz rapportēt (ce fait-il) leurs playes à leurs meres & à leurs femmes, lesquelles n'ont point d'effroy de les cōter, ni de les succer: voire leur portēt à vivre au cāp, & les exhortent à bien combattre: si biē que quelquefois les armées branlantes ont esté remises par les prieres des femmes ouvrās leurs poitrines à leurs maris. Et depuis se sont volontiers servi de leurs avis & conseils, ausquels il se font qu'il y a quelque chose de saint.*

Et comme entre les Chrétiens plusieurs ne se soucians de Dieu que par benefice d'inventaire, cherchent la guerison de leurs playes par charmes & aide des devins: ainsi entre noz Sauvages l'*Aoutmoin* aiant quelque blessē à penser interroge souvēt son dæmon, pour sçavoir si il guerira ou nō: & jamais n'a de réponses que par si. Il y en a quelquefois qui font des cures incroyables, comme de guerir vn qui auroit le bras coupé. Ce que toutefois ie ne sçay si ie doy trouver étrange quād ie cōsidere ce qu'écrit le sieur de Busbeque au discours de

son ambassade en Turquie, Epitre quatrième.

„ Approchant de Bude le Bassa nous envoya  
 „ au devant quelques vns de ses domestiques,  
 „ avec plusieurs heraux & officiers: Mais entre  
 „ autres vne belle troupe de jeunes hommes à  
 „ cheval remarquables à cause de la nouveauté  
 „ de leur equipage. Ils avoient la tête décou-  
 „ verte & rase, sur laquelle ils avoient fait vne  
 „ longue taillade sanglante, & fourré divers plu-  
 „ mes d'oiseaux dedans la playe, dont ruisseloit  
 „ le pur sang: mais au lieu d'en faire semblant  
 „ ilz marchoient à face riante, & la tête levée.  
 „ Devant moy cheminoient quelques pietons,  
 „ l'vn desquels avoit les bras nus, & sur les cô-  
 „ tez: chacun desquelz bras au dessus du coude  
 „ estoit percé d'outre en outre d'un couteau  
 „ qui y estoit. Vn autre estoit découvert depuis  
 „ la tête jusques au nombril, ayant la peau des  
 „ reins tellement découpée haut & bas en deux  
 „ endroits, qu'à travers il avoit fait passer vne  
 „ masse d'armes, qu'il portoit comme nous fe-  
 „ rions vn coutelas en écharpe. J'en vis vn au-  
 „ tre, lequel avoit fiché sur le sommet de sa tête  
 „ vn fer de cheval avec plusieurs clous, & de si  
 „ long temps, que les clous s'estoient tellement  
 „ prins & attachés à la chair, qu'ilz ne bougeoiét  
 „ plus. Nous entrâmes en cette pompe dans  
 „ Bude, & fumes menés au logis du Bassa avec  
 „ lequel ie traitay de mes affaires. Toute cette  
 „ jeunesse peu soucieuse de blessures estoit dans  
 „ la basse cour du logis: & comme ie m'amu-  
 „ sois à les regarder, le Bassa m'enquit & de-

D  
 man  
 fis-ic  
 de le  
 de m  
 tiere  
 M  
 épre  
 fesse  
 ce qu  
 dans  
 sorte  
 ce qu  
 & m  
 grand  
 en av  
 geul  
 tuer  
 sujet  
 d'arm  
 à l'ho  
 s'épr  
 des a  
 qu'ils  
 receu  
 noitr  
 de to  
 solitu  
 M  
 rurgi  
 soit p  
 ne g  
 mala

DE LA NOUVELLE FRANCE. 777  
manda ce qu'il m'en sembloit : Tout bien, ,,  
fis-ie, excepté que ces gens l'à font de la peau ,,  
de leurs corps ce que ie ne voudroy pas faire ,,  
de ma robe: car i'essayeroy de la garder en- ,,  
tiere. Le Bassa se print à rire, & no<sup>o</sup> donna cōgé. ,,

Noz Sauvages font bien quelquefois des épreuves de leur constance, mais il faut confesser que ce n'est rien au pris de ceci. Car tout ce qu'ilz font est de mettre des charbons ardens sur leurs bras, & laisser bruler le cuir, de sorte que les marques y demeurent toujours: ce qu'ilz fōt aussi en autres endroits du corps, & montrent ces marques pour dire qu'ils ont grand courage. Mais l'ancien Mutius Scevola *Romains* en avoit bien fait davantage, rotillant courageusement son bras au feu apres avoir failli à tuer le Roy Porfenna. Si ceci estoit mon sujet ie représenteroy les coutumes des Lacedæmoniens, qui faisoient tous les ans vne fête à l'honneur de Diane, où les jeunes garçons s'éprouvoient à se fouëtter: item la coutume des anciens Perses, lesquels adorans le Soleil, *Perses.* qu'ils appelloient *Mithra*, nul ne pouvoit estre receu à la confrairie qu'il n'eust donné à connoitre sa constance par quatre-vingtz sortes de tourmens, du feu, del'eau, du jeune, de la solitude, & autres.

Mais revenons à noz Medecins & Chirurgiens Sauvages. Iacoit que le nombre en soit petit, si est-ce, que l'esperance de leur vie ne git point du tout en ce metier. Car pour les maladies ordinaires elles sont si rares par-

dela, que le vers d'Ovide leur peut bien estre appliqué,

*Si valeant homines ars tua Phœbe jacer:*

en disant *Si, pro Quia*. Aussi ces peuples vivent-ils vn long âge, qui est ordinairement de sept ou huit vingts ans. Et fils avoient noz commoditez de vivre par prevoÿâce, & l'industrie de recueillir l'été pour l'hiver, ie croy qu'ilz vivoient plus de trois cens ans. Ce qui se peut coniecturer par le rapport que nous avôs fait ci-dessus d'vn vieillart en la Floride lequel avoit vécu ce grand âge. De sorte que ce n'est miracle particulier ce que dit Pline que les Pádoriens vivent deux cens ans, ou que ceux de la Taprobane sont encore alaignes à cent ans.

*Ci-dessus  
liv. 2. ch.  
p. 63.*

*Origine  
des cha-  
peaux.*

Car *Memberton* a plus de cét ans, & n'a point vn cheveu de la tête blanc, & tels ordinairement sont les autres. Qui plus est, en tout âge ilz ont toutes leur dêts, & vont à tête nuë, sans se soucier de faire au moins des chapeaux de leurs cuirs, comme firent les premiers qui en vscrét au monde de deça. Car ceux du Peloponnese, & les Lacedæmoniens appelloiét vn chapeau *κυνν*, que *Iulius Pollux* dit signifier vne peau de chien. Et de ces chapeaux vsent encore aujourd'hui les peuples Septentrionaux, mais ilz sont bien fourrez.

*Concorde  
cause de  
longue  
vie.*

Ce qui aide encore à la santé de noz Sauvages, est la concorde qu'ils ont entre eux, & le peu de soin qu'ilz prennent pour avoir les commoditez de cette vie, pour lesquelles nous-nous tourmentons. Ilz n'ont cette am-

DE  
bitiô qu  
plit de  
gles de  
beau,  
honteu

I'of  
disposi  
à leur f  
appare  
briété  
cent qu  
ilz fon  
vent h  
Petun  
ne cor  
qu'est  
exerci  
ne se p  
quez  
la vie  
Pline  
relles  
rupti  
mere  
strats  
des C  
& in  
cher  
reau  
faut  
bier  
soit

bitiõ qui pardeça ronges les esprits, & les remplit de soucis, forçant les hommes aveugles de marcher en la fleur de leur âge au tombeau, & quelquefois à servir de spectacle honteux à vn supplice public.

I'ose bien attribuer aussi la cause de cette disposition & longue santé de noz Sauvages à leur façon de vivre qui est à l'antique, sans appareil. Car chacun est d'accord que la sobriété est la mere de santé. Et bien qu'ils fassent quelquefois des excès en leurs Tabagies, ilz font assez de diète après, vivans bien souvent huit jours plus ou moins de fumée de Petun, & ne retournás point à la chasse qu'ilz ne commencent à avoir faim. Et d'ailleurs qu'estans alaigres ilz ne manquent point d'exercice soit d'une part, soit d'une autre. Bref il ne se parle point entre eux de ces âges tronquez qui ne passent point quarante ans, qui est la vie de certains peuples d'Æthiopie (ce dit Pline) lesquels vivent de locustes (ou sauterelles) salées & sechées à la fumée. Aussi la corruption n'est-elle point entre eux, qui est la mere nourrice des Medecins & des Magistrats, & de la multiplicité des Officiers, & des Cõcionateurs publics, lesquels sont creés & institués pour y donner ordre, & retrancher le mal. Ilz n'ont point de procès, bourreaux de noz vies, à la poursuite desquels il faut consommer nos âges & noz moyens, & bien souvent on n'a point ce qui est juste, soit par l'ignorance du Iugé, à qui on aura

*Sobriété.*

*Multiplicité de d'Officiers signe d'un estat corrompu.*

deguisé le fait, soit par sa malice, ou par la mechanceté d'un Procureur qui vendra sa partie. Et de telles afflictions viennent les pleurs, chagrins, & desolations, qui nous meinent au tombeau avant le terme. Car

*Eclesiast. 30. vers. 25. 26. 23.* tristesse (dit le Sage) en a tué beaucoup, & n'y a point de profit en elle. Envie & dépit abbrege la vie, & souci ameine vieillesse devant le temps. Mais la liesse du cœur est la vie de l'homme, & la rejoyissance de l'omme lui allonge la vie.

## CHAP. XVII.

### *Exercices des hommes.*



PREs la santé, parlons des exercices qui en sont supports & protecteurs. Noz Sauvages n'ont aucun exercice sordide, tout leur deduit estant ou la Guerre, ou la Chasse (desquelz nous parlerons à part) ou faire les outilz propres à cela (ainsi que Cesar témoigne des anciens Allemans) ou danser (& de ce nous avons desja parlé) ou passer le temps au jeu. Ilz font donc des arcs & fleches, arcs qui sont forts, & sans mignardise. Quant aux fleches c'est chose digne d'étonnement comme ilz les peuvent faire si longues & si droites avec vn couteau, voire avec vne pierre tât seulement là où ilz n'ont point de couteaux.

*Arcs.  
Fleches.*

DE LA  
Ils les em  
gle, par ce  
bien en l'a  
leront vne  
recouvre  
les Sauva  
çois y m  
porte. M  
eloignés  
serpent,  
appellé s  
en Virgi  
l'Histori  
poisson  
vne coq  
écuelle  
dure (car  
sur le d  
Ils f  
de Cro  
couvre  
anciens  
du mét  
Pou  
quois  
à pech  
culture  
çois, c  
poisso  
des co  
s'attac  
la cha

Ils les empenent de plumes de queuë d'Aigle, par ce qu'elles sont fermes, & se portent bien en l'air: & lors qu'ils en ont faite ilz bailleront vne peau de Castor, voire deux pour recouvrer vne de ces queuës. Pour la pointe, les Sauvages qui ont le trafic avec les François y mettent des fers au bout qu'on leur porte. Mais les Armouchiquois, & autres plus éloignés n'ont que des os faits en langue de serpent, ou des queuës d'un certain poisson appellé *Sicnan*, lequel poisson se trouve aussi en Virginia souz le même nom (du moins l'Historien Anglois l'a écrit *Seckanauk*) Ce poisson est comme vne écrevisse logé dedans vne coquille fort dure, grande comme vne écuelle, la queuë est longne, semblablement dure (car c'est coquille) & pointue. Il a les yeux sur le dos, & est bon à manger.

*Sicnan*  
poisson.

Ils font aussi des masses de bois en forme de Crosse, pour la guerre, & des pavois qui couvrent tout le corps, ainsi qu'avoient nos anciens Gaullois. Quant aux Carquois, c'est du métier des femmes.

*Masses*  
*Boudiers.*

Pour l'usage de la Pecherie, les Armouchiquois (qui ont de la chanvre) font des lignes à pecher, mais les nôtres qui n'ont aucune culture de terre, en troquent avec les François, comme aussi des haims à appâter les poissons: seulement ilz font avec des boyaux, des cordes d'arcs, & des Raquettes qu'ilz s'attachent aux piez pour aller sur la nege à la chasse.

*Lignes à*  
*pecher.*

*Raquettes*  
*tes.*





1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
01

*Canots,  
ou Ba-  
teaux.*

Et d'autant que la necessité de la vie les contraint de changer souvent de place soit pour la pecherie ( car chacun endroit ha ses poissons particuliers ; qui y viennent en certaine saison ) ils ont besoin de chevaux au changement pour porter leur bagage. Ces chevaux sont des Canots & petites nasses d'écorces , qui vont legerement au possible sans voile. Là dedans changeans de lieu ilz mettent tout ce qu'ils ont, femmes, enfans, chiens, chaderons, haches, matachiaz , arcs, fleches, carquois, peaux , & couvertures de maisons. Ilz sont faits en telle sorte qu'il ne faut point vaciller, ni se tenir droit, quand on est dedans, ains accroupi, ou assis au fond : autrement la marchandise renverseroit. Ilz sont larges de quatre piés ou enviro , par le milieu, & vont en appointissant par les extremitéz : & la pointe relevée pour commodement passer sur les vagues. J'ay dit qu'ilz les font d'écorces d'arbres, pour lesquelles tenir en mesure, ils les garnissent par dedans de demi cercles de bois de Cedre, bois fort souple & obeissant, dequoy fut faite l'Arche de Noé. Et afin que l'eau n'entre point dedans, ils enduisent les coutures (qui joignent lesdites écorces ensemble, lesquelles ilz font de racines ) avec de la gôme de sapins. Ils en fôr aussi d'oziers fort propremêt, lesquels ils enduisent de la même matiere gluâte de sapins : chose qui témoigne qu'ilz ne manquent point d'esprit là où la necessité les presse.

DE  
Plusi  
même  
l'Escritu  
de Mo  
ler son  
dire vn  
Coffre  
fait de  
mit l'en  
rive du  
les Et  
sur le p  
daisseau  
Allez  
voisin  
Iules  
voir d  
moins  
Con  
Mais  
trion.  
& Ec  
Mitt  
Solin  
cette  
envir  
(ce d  
avec  
ne de  
L  
Les S  
certa

Plusieurs nations de deça en ont eu de même au temps passé. Si nous recherchons l'Écriture sainte nous trouverôs que la mere de Moÿse voyant qu'elle ne pouvoit plus celer son enfant, elle le mit dans vn coffret (c'est à dire vn petit Canot: car l'Arche de Noé & ce Coffret est vn même mot *קנה* en Hebrieu)

*Exod. 12. vers. 3.*

*Canots d'oziers.*

fait de joncs, & l'enduisit de bitume & de poix: puis mit l'enfant en icelui, & le posa en vne rosiere sur la rive du fleuve. Et le Prophete Esaïe menaçant les Æthiopiens & Assyriens: *Malheur* (dit-il) *sur le pais qui envoye par mer des ambassadeurs en des vaisseaux de papier (ou joncs) sur les eaux, disant: Allez messagers vitelement, &c.* Les Égyptiens voisins des Æthiopiens avoient au temps de Jules Cesar des vaisseaux de même, c'est à sçavoir de papier, qui est vne écorce d'arbre: témoin Lucain en ces vers:

*Canots de papier.*

*Lucain. liv. 4.*

*Conferitur bibula Memphitis cymba papyro.*

Mais venons de l'Orient & Midi au Septentrion. Pline dit qu'anciennement les Anglois & Ecoissois alloient querir de l'étain en l'île de *Mittre* avec des canots d'oziers coufus en cuir.

*Plin. liv. 4. ch. 16.*

Solin en dit autant, & Isidore, lequel appelle cette façon de canots *Carabus* fait d'oziers & environnés de cuir de bœuf tout crud, duquel (ce dit-il) y sent les Pyrates Saxons, lesquels avec ces instrumens sont legers à la fuite. Sidoine de Polignac parlant des mêmes Saxons, dit

*Isidor liv. 19. ch. 1.*

*Sidon. Carm. 7.*

*... cui pelle salum sulcare Britannum.*

*Ludus, & assito glaucum mare findere lembo.*

Les Sauvages du Nort vers Labrador ont de certains petits canots longs de treze ou

quatorze piez, & larges de deux faits de cette façon, tout couverts de cuir, même par dessus, & n'y a qu'un trou au milieu où l'homme se met à genoux, ayant la moitié du corps dehors, si bien qu'il ne sçauroit perir, garnissant son vaisseau de vivres avant qu'y entrer. I'ose croire que la fable des Syrenes vient de là, les lourdaus estimans que ce fussent poissons à moitié hommes ou femmes, ainsi qu'on a feint des Centaures pour avoir veu des hommes à cheval.

*Origine  
de la fable des  
Syrenes.*

*Canots  
d'arbres  
wensaz.*

Les Armouchiquois, Virginiens, Floridiés, & Bresiliens font d'une autre façon de canots (ou canoas) Car n'ayans ni haches, ni couteaux (sinon quelques vns de cuivre) ilz brûlent un grand arbre bien droit par le pié, & le font tomber, puis prennent la longueur qu'ilz desirent, & se servent de feu au lieu de scie, grattans le bois brûlé avec des pierres: & pour le creusement du vaisseau ilz font encore de même. Là dedans ilz se mettront demie douzaine d'hommes avec quelque bagage, & feront de grandz voyages. Mais de cette sorte ilz sont plus pesans que les autres.

*Longs  
voyages  
dans les  
bois.*

Or font-ils aussi des voyages par terre aussi bien que par mer, & entreprendrôt (chose incroyable) d'aller vingt, trête, & quarâte lieues par les bois, sans rencontrer ni sentier, ni hôtellerie, & sans porter aucuns vivres, fors du Perin, & un fusil, avec l'arc au poin, le carquois sur le dos. Et nous en France sommes bien empchez quand nous sommes tant soit

peu

peu  
font  
les a  
agre  
que

chic  
mes  
bon

vian  
Noz  
men

que  
des f  
ilz so

cont  
mou

merc  
gnés

des c  
ctes,

des a  
voier

roier  
que

estan  
de pi  
qui e  
Cana  
fesse  
Car  
y on

peu égarez dans quelque grande forêt. S'ilz font pressé de soif ils ont l'industrie de succer les arbres; d'où distille vne douce & fort agreable liqueur, comme ie l'ay experimenté quelquefois.

Au pais de labour, comme des Armouchiquois, & plus outre infiniment, les hommes font de la poterie de terre en façon de bonnet de nuit, dans quoy ilz font cuire leurs viandes chair, poisson, fèves, blé, courges, &c: Noz Souriquois en faisoient aussi anciennement & labouroient la terre, mais depuis que les François leur portent des chauderôs, des fèves, pois, biscuit, & autres mangeailles, ilz sont devenus paresseux, & n'ont plus tenu conte de ces exercices. Mais quant aux Armouchiquois qui n'ont encore aucun commerce avec nous, & ceux qui sont plus éloignés, ilz cultivent la terre, l'engraissent avec des coquillages, ils ont leurs familles distinctes, & leurs parterres alentour, au contraire des anciens Allemans qui (ce dit Cesar) n'avoient aucun champ propre, & ne demouroient plus d'un an en vn lieu, ne vivans préque que de laitage, chair, & fromage, leur estant chose trop ennuyeuse d'attendre vn an de pié quoy pour recueillir vne moisson. Ce qui est aussi de l'humeur de noz Souriquois & Canadiens, lesquels & tous autres, il faut confesser n'estre point laborieux qu'à la chasse. Car pour le labour de la terre les femmes y ont la meilleure part, lesquelles entre

*Poterie  
de terre.*

*Labour  
de la terre.*

*Allemans.*

*Sauvages  
ne font  
labours  
eux.*

eux ne commandent point en la maison, & ne font point aller leurs marits au marché, comme en plusieurs provinces de deça, & particulièrement au païs de laloufie.

*Labourage des Floridiens. Semence deux fois l'année.*

Quant au labourage des Floridiens, voici ce que Laudonniere en dit: Ilz sement leur mil deux fois l'année, c'est à sçavoir en Mars, & en Juin, & tout en vne même terre. Ledit mil, depuis qu'il est semé jusques à ce qu'il soit prêt à cueillir n'est que trois mois. Les six autres mois ilz laissent reposer la terre. Ilz recueillent aussi des belles citrouilles & de fort bonnes féves. Ilz ne fument point leur terre: seulement quand ils veulent semer, ilz mettent le feu dedans les herbes qui sont creües durant les six mois, & les font toutes bruler.

*Labourage.*

Ilz labourent leur terre d'un instrument de bois qui est fait comme vne mare ou hoüe large, dequoy l'on laboure les vignes en France: ilz mettent deux grains de mil ensemble.

Quand il faut ensemençer les terres, le Roy cõmande à vn des siens de faire tous les jours assembler ses sujets pour se trouver au labour, durant lequel le Roy leur fait faire force breuvage duquel nous auons parlé. En la saison que l'on recueille le mil, il est tout porté en la maison publique, là où il est distribué à chacun selon sa qualité. Ils ne sement que ce qu'ils pensent qui leur est nécessaire pour six mois, encore bien petitement: car durant l'hiver, ilz se retirent trois ou quatre mois de l'année dedans les bois; là où ils font de peti-

*Vie de l'Hiver.*

D  
tes m  
vive  
d'hu  
anim  
E  
caba  
tre le  
mult  
mide  
com  
com  
l'vn a  
té la  
de ri  
ner d  
chet  
ne so  
dãm  
raill  
Delu  
Hen  
faite  
toit  
perd  
que  
écri  
sans  
ge o  
Tac  
que  
ni d  
enc

tes maisons de palmites pour leur retirer, & vivent là de gland, de poisson qu'ils pechent, d'huitres, de cerfs, poules d'Inde, & autres animaux qu'ils prennent.

Et puis qu'ils ont des villes & maisons, ou cabannes, ie puis bien encore mettre ceci entre leurs exercices. Quant aux villes ce sont multitude de cabannes faites les vnes en pyramides, les autres en forme de toit, les autres comme des berceaux de jardin, environnées comme de hautes pallissades d'arbres joints l'un aupres de l'autre, ainsi que j'ay représenté la ville du *Hochelaga* en ma Charte de la grande riviere de *Canada*. Au surplus ne se faut étonner de cette face de ville qui pourroit sembler chetive: veu que les plus belles de Moscovie ne sont pas mieux fermées. Les anciens Lacedaemoniens ne vouloient point d'autres murailles que leur courage & valeur. Avant le Deluge Cain edifia vne ville qu'il nomma *Henoc* (ie croy qu'elle n'estoit point autrement faite que celles de noz Sauvages) mais il sentoit l'ire de Dieu qui le poursuivoit, & avoit perdu toute asseurance. Les hommes n'avoient que des cabannes & pavillons, comme il est écrit de Iabal fils de Hada, qu'il fut pere des habitans des tabernacles, & des pasteurs. Apres le deluge on edifia la tour de Babel, mais ce fut folie. Tacite ecrivant des mœurs des Allamans, dit que de son temps ilz n'avoient aucun vsage ni de chaux, ni de tuilles. Les Bretons Anglois encore moins. Noz Gaulois estoient alors

*Villes de Sauvages.*

*Origine des villes.*

*Genes. 4. vers. 20.*

Premier  
edifica-  
teur es  
Gaulles.

dés plusieurs siecles civilisez. Mais si furent-ils long temps au commencement sans autres habitations que de cabannes : & le premier Roy Gaullois qui batit villes & maisons fut *Magus* lequel succeda à son pere le sage *Samothes* trois cens ans apres le deluge, huit ans apres la Nativité d'Abraham, & le cinquante-vnieme du regne de *Ninus*, ce dit Berosse Chaldeen. Et nonobstant qu'ils eussent des edifices, ilz couchoient neantmoins à terre sur des peaux, comme noz Sauvages. Et comme on impoisoit anciennement des noms qui contenoient les qualités & gestes des personnes, *Magus* fut ainsi appellé, pource qu'il fut le premier edificateur. Car en langue Scythique & Armeniaque (d'où sont venuz les Gaullois peu apres le dit Deluge) & en langue antique Gaulloise *Magus* signifie Edificateur, dit le même auteur, & l'a fort bien remarqué Iean Annius de Viterbe: d'où viennent noz noms de villes *Rothomagus*, *Nesmagus*, *Noviomagus*.

Philosofes  
Gaullois.

Diog.  
Laert. au  
commenc.  
des vies  
des Phi-  
losophes.  
Ieus de  
Sauva-  
ges.

Ainsi *Samothes* signifie Sage, & les vieux Philosophes Gaullois furent (avant les Druides) appelez *Samotheens*, comme rapporte *Diogenes Laërtius*, lequel confesse que la Philosophie a commencé par ceux que la vanité Gregeoise a appellé Barbares.

J'ajouteray ici pour exercice de noz Sauvages le jeu de hazard, à quoy ilz s'affectionnent de telle façon, que quelquefois ilz jouent tout ce qu'ils ont: & Jacques Quartier écrit le même de ceux de *Canada* au temps

qu'  
mai  
ay p  
de f  
plat  
ioü  
pea  
l'air  
font  
la re  
de jo  
faire



Le p  
don  
re d  
en  
riag  
elle  
perce  
si el  
met

DE LA NOUVELLE FRANCE. 789  
qu'il y fut. l'ay veu vne sorte de jeu qu'ils ont,  
mais ne pensant point alors à écrire ceci, ie n'y  
ay pas pris garde. Ils mettēt quelque nombre  
de fèves colorées & peintes d'un coté dans vn  
plat: & ayans étendu vne peau contre terre,  
ioüent là dessus, frappans du plat sur certe  
peau, & par ce moyen lefdites fèves sautent en  
l'air, & ne tombent pas toutes de la part qu'elles  
sont colorées, & en cela git le hazard: & selon  
la rencontre ils ont certain nombre de tuyaux  
de jones qu'ilz distribuent au gaigneur pour  
faire le compte.

---

CHAP. XVIII.

*Des Exercices des femmes.*



A femme dès le commence-  
ment a esté baillée à l'homme  
non seulement pour l'aider &  
assister, mais aussi pour estre  
le receptacle de la generation.  
Le premier exercice donc que ie lui veux  
donner apres qu'elle est mariée, c'est de fai-  
re des beaux enfans, & assister son mary  
en cet œuure: car ceci est la fin du ma-  
riage. Et pour-ce fort bien & à propos est  
elle appellée נקבה en Hebreu, c'est à dire  
percée, pour-ce qu'il faut qu'elle soit percée  
si elle veut imiter la Terre nôtre commune  
mete, laquelle au renouveau desireuse de

*Femme  
est appellee  
lee percée.*

produire des fruits, ouvre son sein pour recevoir les pluies & rousées que le ciel verse dessus elle. Or ie trouve que cet exercice sera fort requis à ceux qui voudront habiter la Nouvelle France, pour y produire force creatures qui chantent les louanges de Dieu. Il y a de la terre assez pour les nourrir, moyennant qu'ilz vueillent travailler: & ne sera leur condition si miserable qu'elle est à plusieurs pardeça, lesquels cherchent à s'occuper, & ne trouvent point: & ores qu'ilz trouvent, bien souvent leur travail est ingrat. Mais là, celui qui voudra prendre plaisir, & comme se iouer à vn doux travail, il sera assuré de vivre sans seruitude, & que ses enfans seront mieux que lui. Voila donc le premier exercice de la femme que de travailler à la generation, qui est vn œuvre si beau & si meritoire, que le grand Apôtre saint Paul pour les consoler de la peine qu'elles ont en ce travail, a dit, *que la femme sera sauvée par la generation des enfans, s'ilz demeurent en foy, & dilection, & sanctification, avec sobriété, c'est à dire, si elle les instruit en telle sorte qu'on reconnoisse la pieté de la mere par la bonne nourriture des enfans.*

1. *Timoth.*

2. *vers 15*

*Sobr. aliàs*

*Chasteté.*

*Leuit. 12.*

*Purification.*

*non.*

Ce premier & principal article deduit, venons aux autres. Noz femmes Sauvages apres avoir produit les fruits de cet exercice, par ie ne scay quelle pratique font (sans loy) ce qui estoit commandé en la loy de Moyse touchant la purification. Car elles se cabannent

D  
à-pa  
trent  
near  
là o  
avec  
I  
les S  
bon  
cien  
Car  
elles  
soit  
cho  
cées  
leur  
œuv  
quel  
& q  
la tre  
leur  
des p  
autr  
avec  
ler q  
eux  
foré  
ce q  
qua  
nec  
ver  
gar

à-part & n'ont conoissance de leurs marits de trente, voire quarante jours: pendant lesquels neantmoins elles ne laissent d'aller deça & de là où elles ont affaires, portans leurs enfans avec elles, & en ayans le soin.

I'ay dit au chapitre de la Tabagie qu'entre *Ci-dessus*  
les Sauvages les femmes ne sont point en si *chap. 14.*  
bonne condition comme elles estoient anciennement entre les Gaullois & Allemans. Car (au rapport même de Jacques Quartier) elles travaillent plus que les hommes, dit-il, soit en la pecherie, soit au labour, ou autre chose. Et neantmoins elles ne sont point forcées, ni tourmentées, mais elles ne sont ni en leurs Tabagies, ni en leurs conseils, & font les œuvres serviles, à faute de serviteurs. S'il y a quelque chasse morte, elles la vont dépouiller & querir, y eust-il trois lievès: & faut qu'elles la trouvent à la seule circonstance du lieu qui leur sera representé de paroles. Ceux qui ont des prisonniers les employent aussi à cela, & autres labeurs, comme à aller querir du bois avec leurs femmes: qui est vne folie à eux d'aller querir du bois sec & pourri bien loin pour eux chauffer, encores qu'ils soient en pleine forêt. Vray est qu'ilz se fachent de la fumée: ce qui peut estre cause de cela.

Pour ce qui est de leurs menus exercices, quand l'hiver vient elles preparent ce qui est nécessaire pour s'opposer à ce rigoureux adversaire, & font des Nattes de jonc dont elles *Nattes.*  
garnissent leurs cabannes, & d'autres pour

s'asseoir dessus, le tout fort proprement, mêmes baillans des couleurs à leurs joncs elles y font des compartimens d'ouvrages semblables à ceux de noz jardiniers, avec telle mesure, qu'il n'y a que redire. Et d'autant qu'il faut aussi vetir le corps, elles conroyent & adoucisent des peaux de Castors, d'Ellans, & autres, aussi bien qu'on sçauroit faire ici. Si elles sont petites, elles en coudent plusieurs ensemble, & font des manteaux, mâches, bas de chausses, & souliers, sur toutes lesquelles choses elles fôt des ouvrages qui ont fort bonne grace. Ité elles font des Panniers de joncs, & de racines, pour mettre leur necessitez, du blé, des fèves, des pois, de la chair, du poisson, & autres. Des Bourses aussi de cuir, sur lesquelles elles font des ouvrages dignes d'admiration avec du poil de Porc-epic coloré de rouge, noir, blanc, & bleu, qui sont les couleurs qu'elles font, si vives, que les nôtres ne semblent point en approcher. Elles s'exercent aussi à faire des écuelles d'écorces pour boire, & mettre leurs viandes, lesquelles sont fort belles selon la matiere. Item les écharpes, carquans, & brasselers qu'elles & les hommes portent (lesquels ils appellent *Matachia*) sont de leurs ouvrages. Quand il faut depouiller des arbres sur le printemps ou l'été, pour de l'écorce couvrir leurs maisons, ce sont elles qui font cela; comme aussi elles travaillent à l'œuvre des Canots & petits bateaux quand il en faut faire: & au labourage de la terre es

*Conroyement de peaux.*

*Panniers.*

*Bourses.*

*Teintures.  
Écuelles.*

*Matachia*

*Canots.*

D  
païs  
nent  
trent  
qu'à  
leurs  
ment  
voit  
tom  
leur  
s'il a  
n'y n  
n'en  
ge de  
entre  
Aussi  
divor  
Chrè  
quell  
com  
yn p  
tour  
quel  
quifi  
anim  
fant  
vix  
n  
qui  
den  
c'est  
trib

pais où ilz s'y addonnent: en quoy elles prennent plus de peine que les hommes, lesquels trenchent du Gentil-homme, & ne pensent qu'à la chassé, ou à la guerre. Et nonobstant leurs travaux encore aiment elles communement leurs marits plus que deça. Car on n'en voit point entre-elles qui se remarient sur le tombeau d'iceux, c'est à dire incôtinement apres leur decez, ains attendent vn long temps. Et s'il a esté tué elles ne mangerôt point de chair, n'y ne convoleront à secôdes nopces qu'elles n'en ayent veu la vengeance faite: témoignage de vraye amitié ( qui se trouve rarement entre nous ) & de pudicité tout ensemble. Aussi avient-il peu souvent qu'ils ayent des divorces, que volontaires. Et s'ils estoient Chrétiens ce seroient des familles entre lesquelles Dieu se plairoit & demeureroit, comme il est bien-seant qu'il soit pour avoir vn parfait repos: car autrement ce n'est que tourment & tribulation que le Mariage. Ce que les Hebreux grands Speculateurs & perquisiteurs és choses saintes, par vne subtile animadversion ont fort bien remarqué, disant Aben Hezra qu'au nom de l'homme **אדם** & de la femme **אשה** le nom de Dieu **אֱלֹהִים** est contenu: Et si on ôte les deux lettres qui font ce nom de Dieu, il y demeurera ces deux mots **אש** **אש** qui signifient feu & feu, c'est à dire que Dieu ôté ce n'est qu'angoisse, tribulation, amertume & douleur.

*Amour  
de fem-  
mes.*

*Belleob-  
servation  
sur les  
noms de  
l'homme  
& de la  
femme.  
Abettez  
sur le  
chap. 2.  
des Pre-  
verb.  
vers. 17.*

## CHAP. XIX.

*De la Civilité.*

*Math 15.  
vers. 2.*



Le ne faut esperer trouver en noz Sauvages cette civilité que les Scribes & Pharisiens requeroient és Disciples de nôtre Seigneur. Aussi leur curiosité trop grande leur fit faire vne réponse digne d'eux. Car ils avoient introduit des ceremonies & coutumes en la Religion, qui repugnoient au commandement de Dieu, lesquelles ils vouloient étroitement estre observées, enseignans l'impieté souz le nom de pieté. Car si vn méchant enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ilz justifioient ce méchant fils (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses recommandé & commandé aux enfans l'obeissance & reverence envers ceux qui les ont mis au monde, qui sont l'image de Dieu, lequel n'a que faire de noz biens, & n'a point agreable l'oblation qui lui est faite du bien d'autrui. Les memes avoient aussi introduit vne civilité de laver les mains, laquelle nôtre Seigneur ne blame point sinon entant qu'à faute de l'avoir gardée ils en faisoient vn gros peché.

*Dieu ne  
vent point  
les obla-  
tions du  
bien d'au-  
trui.*

En ces manieres de civilité ie n'ay dequoy

loüe  
ésre  
n'ay  
mair  
à leu  
De  
ston  
pas:  
& au  
ilz d  
dans  
font  
Noz  
quel  
éten  
loup  
se fa  
man  
voie  
de d  
dit  
mo  
acc  
lem  
& p  
tion  
aux  
fon  
arr  
les  
all

louer noz Sauvages, car ilz ne se lavent point <sup>Sauvages</sup>  
 és repas s'ilz ne font exorbitamment sales: & <sup>ges.</sup>  
 n'ayans aucun vsage de linge, quand ils ont les  
 mains grasses ilz sont contraints de les torcher  
 à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens.  
 De pousser dehors les mauvais vents de l'e-  
 stomach, ilz n'en font difficultez parmi le re-  
 pas: ce que font bien pardeça les Allemans,  
 & autres. N'ayans les artifices de menuiserie,  
 ilz dinent sur la grande table du monde, éten-  
 dans vne peau là où ilz veulent manger, &  
 sont assis à terre. Les Turcs en font de même. <sup>Gaullois.</sup>  
 Noz vieux Gaullois n'estoient pas mieux, les-  
 quelz Diodore dit avoir fait pareille chose,  
 étendant à terre des peaux de chiens, ou de  
 loups, sur lesquelles ilz dinoient & soupoient  
 se faisans servir par des jeunes garçons. Les Al- <sup>Allemans</sup>  
 mans encore plus rustiquement. Car ilz n'a-  
 voient pas les lettres, la philosophie, ni tant  
 de delicatesse que nôtre nation, laquelle Cesar  
 dit avoir eu l'vsage de mille choses par le  
 moyens des navigations d'outre mer, dont ils  
 accommodoient les peuples frontiers des Al-  
 lemagnes, lesquels tenoiēt vn peu de civilité,  
 & plus d'humanité que les autres de leur na-  
 tion, par la communication des nôtres.

Quant aux carelles qu'ilz se font les vns <sup>Sauvages</sup>  
 aux autres arrivans de loin, le recit en est fort <sup>arrivans</sup>  
 sommaire. Car plusieurs fois nous avons veu <sup>en quel-</sup>  
 arriver des Sauvages forains au Port Royal, <sup>que lieu.</sup>  
 lesquels descendus à terre, sans discours s'en  
 alloient droit à la cabanne de *Memberton*, là où

ilz s'asseoient, & se mettoient à petuner, & apres avoir bien petuné, bailloient le petunoir au plus apparent, & de là consecutivement aux autres: puis au bout de demie heure commençoient à parler. Quand ils arrivoient chez nous, la salutation estoit *Ho, ho, ho*, & ainsi font ordinairement: mais de faire des reverences & baise-mains, ilz ne se conoissent point à cela: sinon quelques particuliers qui s'efforcent de se conformer à nous, & ne nous venoient gueres voir sans chapeau, afin de nous saluer par vne action plus solennelle.

Les Floridiens ne font aucune entreprise, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil: & en ces assemblées ilz se saluent quand ils arrivent. Le *Paroussi* (que Laudonniere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres: là où les vns apres les autres le viennent saluer, & commencent les plus anciens leur salut, hauffans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans *Ha, he, ya, ha, ha*, & les autres repondent *Ha, ha*. Et s'asseoient chacun sur des sieges qui sont tout alentour de la maison du Conseil.

Or soit que la salutation *Ho, ho*, signifie quelque chose, ou non (car ie n'y sçay aucune signification particuliere) c'est toutefois vne salutation de joye, & la seule voix *Ho, ho*, ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, temoignans par là qu'ilz sont joyeux de voir leurs amis. Les Grecs n'ont jamais eu autre chose en leurs salutations qu'un temoignage

Saluta-  
tions des  
Sauva-  
ges.

Saluta-  
tions des  
Floridiens

Saluta-  
tion des  
Grecs.

de jo  
joyeux  
d'avis  
soyez  
vn fo  
ve, qu  
Les H  
mot  
Sauv  
maifo  
l'inte  
anno  
estoi  
ple d  
pete  
grace  
la del  
devat  
O se  
autre  
bon j  
sieur  
le bon  
mieu  
cela  
hôm  
O v  
Die  
le sa  
I  
salu  
ave

de joye avec leur *χαίρε*, qui signifie, *soyez joyeux*: ce que Platon ne trouvat pas bon estoit *Plato in d'avis qu'il vaudroit mieux dire σοφός, Charmi- soyez sage.* Les Latins ont eu leur *Ave*, qui est *de. vn souhait de bō-heur: quelquefois aussi sal- Saluta- tion des ve, qui est vn desir de santé à celui qu'on saluē. Latins &*

Les Hebreux avoient le Verbe *שלום* qui est vn *Hebreux. mot de paix, & de salut.* Suivant quoy nostre Sauveur commāda à ses Apôtres de saluer les maisons où ils entreroient, c'est à dire (selon *Math. 10 vers. 12.* l'interpretation de la versio ordinaire) de leur annoncer la paix: laquelle salutation de paix estoit dès les premiers siècles parmi le peuple de Dieu. Car il est écrit que Iethro Beau-pere de Moÿse venant se conjouir avec lui des graces que Dieu lui avoit fait & à sō peuple par la delivrance du país d'Egypte, *Moÿse sortit au- Exod. 18: devāt de sō Beau-pere, & s'estant prosterné, le baisa: vers. 7. & se saluerent l'un l'autre en paroles de paix.* Nous autres disons *Dieu vous gard'*, *Dieu vous doint le bon jour.* Item *Le bon soir.* Toutefois il y en a plusieurs qui ignoramment disent, *Je vous donne le bon iour, le bon soir.* Façon de parler qui seroit mieux seante par desir & priere à Dieu que cela soit. Les Anges ont quelquefois saluē les hōmes, cōme celui qui dit à Gedeon: *Tres-fort Inges 6. & vaillans homme, le Seigneur est avec toy.* Mais *vers. 12.* Dieu ne saluē persone: car c'est à lui à donner le salut, non point à le souhaiter par priere. *Saluta- tion en*

Les Payens avoient encore vne ciuité de *eternuaō.* saluē ceux qui eternuoient, laquelle nous avons retenuē d'eux. *Et l'Empereur Tibere hōmes*

le plus triste du monde ( ce dit Pline ) vouloit qu'on le saluast en éternuant, encores qu'il fust en coche. &c. Toutes ces ceremonies & institutions dit le même) sont venues de l'opinio de ceux qui estiment les Dieux assistera nos affaires. De ces paroles se peut aisement conjecturer que les salutations des Payens estoient prieres & vœux de santé, ou autre bon-heur, qu'ilz faisoient aux Dieux.

Ancienne  
façon de  
commen-  
cer lettres  
missives.  
Senec.  
Epist. 15.

Et comme ilz faisoient telles choses aux rencontres, aussi avoient-ils le mot *Vale* ( portez-vous bien : soyez sain ) à la departie : mesmes aux lettres missives, lesquelles aussi ilz commençoient toujours par ces mots: *Si vous vous portez bien, cela va bien: ie me porte bien.* Mais Senecque dit que cette bonne coutume faillit de son temps: comme entre nous c'est aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'une lettre missive, *Je prie Dieu qu'il vous tienne en santé:* qui estoit vne façon d'écrire sainte & Chrétienne par le passé. Au lieu de ce *Vale*, qui se trouve souvent en l'écriture sainte, nous disons en nôtre langage *A Dieu*, desirans non seulement santé à nôtre ami, mais aussi que Dieu soit sa garde.

De l'Adieu.

Sauvages  
obeissans  
à pere &  
à mere.

Or noz Sauvages n'ont aucune salutation pour la departie, linon l'Adieu qu'ils ont appris de nous. Et s'il faut conclurre ce discours par son commencement ils sont louables en l'obeissance qu'ilz rendent aux peres & aux meres, aux commandemés desquels ils obeissent, les nourrissent en leur vieillesse, & les defendent contre leurs ennemis. Et ici ( chose

D  
malh  
enfan  
bliez  
enfan  
indig  
appre  
cité  
conois  
celle d  
vent  
sans  
role  
qui m  
peupl



des  
lais  
hor  
te)  
ces  
par

malheureuse) on voit souvent des procès des enfans contre les peres: on voit des livres publicz De la puissance paternele, sur ce que les enfans se derobent de leur obeissance. Acte indigne d'enfans Chrétiens, ausquels on peut approprier le propos de *Turnus Herdonius* recité en Tite Live, disant que *Nulle plus briève conoissance de cause & expedition ne peut estre que celle d'entre le pere & le fils, dont les differens se peuvent vider a peu de paroles. S'il n'obeit à son pere, sans aucune doute malheur lui aviendra.* Et la parole de Dieu qui foudroye, dit: *Maudit celui qui n'honore point son pere & sa mere, & tout le peuple dira, Amen.*

*Tit. Livus liv. 1. Decad. 2. Deutero. 27. vers. 16.*

CHAP. XX.

*Des Vertus & vices des Sauvages.*



**L**A Vertu, comme la Sagesse, ne laisse pas de loger sous vn vil habit. Les nations Septentrionales ont esté les dernières civilisées. Et neantmoins avant cette civilité elles ont fait de grandes choses. Noz Sauvages, quoy que nuds, ne laissent d'avoir les Vertus qui se trouvent és hommes civilisés. Car *Vn chacun* (dit *Aristote*) *dés sa naissance ha en soy les principes & semences des Vertus.* Prenant donc les quatre vertus par leurs chefs, nous trouverons qu'ils en par-

*Arist. 6. Est. ch. 13.*

*Ferte.*

recipent beaucoup. Car premierement pour ce qui est de la Force & du courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (ie parle de noz Souriquois, & leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux se hazarderont toujours contre vingt Armouchiquois: nō point qu'ilz soient du tout sans crainte (chose que le sus-allegué Aristotē reproche aux anciēs Celtes-Gaullois, lesquels ne craignoient rien, ni les mouuemens de la terre, ni les tempêtes de la mer, disāt que cela est le propre d'vn étourdi) mais avec le courage qu'ils ont, ils estimēt que la prudence leur donne beaucoup d'avantages. Ilz craignent donc, mais c'est ce que tous les hommes sages craignent qui est la mort, laquelle est terrible & redoutable, comme celle qui raffle tout où elle passe. Ilz craignent les deshonneur & le reproche, mais cette crainte est cousine germaue de la Vertu. Ilz sont excitez à bien faire par l'honneur, d'autant que celui entre eux est toujours honoré, & s'acquiert du renom, qui a fait quelque bel exploit. Aians ces choses à eux propres, ilz sont en la Mediocrité, qui est le siege de la Vertu. Vn point rend en eux cette Vertu de Force & courage, imparfaite; qu'ilz sont trop vindicatifs, & en cela mettent leur souverain contentement, ce qui degene à la brutalité. Mais ilz ne sont seuls; car toutes ces nations tant qu'elles se peuvent étendre d'vn pole à l'autre, sont frappées de ce coin. La seule religion Chrétienne les peut faire venir à la raison,

*Anciens  
Gaullois  
hommes  
sans peur.**Qu'est-ce  
que les  
Sauvages  
craignent.**Sauvage  
sont vindicatifs.*

raison  
nou  
avon  
que  
bien  
Pere  
gard  
paix  
moy  
main  
que  
glise  
Pierr  
quel  
de la  
jouiss  
ce, o  
deux  
rique  
Medi  
Leon  
L  
sistan  
nent  
garde  
tant  
tion,  
jour  
corp  
ne vi  
estre  
dent

DE LA NOUVELLE FRANCE. Soit  
raison, comme elle fait au cunement entre  
nous (ie dy aucunement, pour ce que nous  
avons des hommes fort imparfaits aussi bien  
que les Sauvages) & en la Chrétienté est-ce  
bien que deux Rois se guerroyans il y a vn *Pere com-*  
Pere commun, qui quasi semblable en ce re- *mun des*  
gard aux anciens Fecialiens de Rome, met la *Chrétiens.*  
paix entre eux, & compose le different, s'il y a  
moyen, ne permettant qu'on en vienne aux  
mains, sinon quand tout est desespéré: Celui  
que ie veux dire est le grand Evêque de l'E-  
glise seant en la Chaire Apostolique de saint  
Pierre dispensateur des secrets de Dieu, le- *1. Cor. 4.*  
quel en noz jours nous a procuré le benefice *vers. 1.*  
de la paix de laquelle heureusement nous  
jouïssons, traitée à Vervin lieu de ma naissan-  
ce, où ie fis (apres icelle concluë & arrêtée)  
deux actions de grâces en forme de Panegy-  
rique à Monseigneur le Legat Alexandre de  
Medicis Cardinal de Florence, depuis Pape  
Leon XI. imprimées à Paris.

La Temperance est vne autre vertu con- *Temp-*  
sistant en la Mediocrité es choses qui concer- *rance.*  
nent la volupté du corps: car pour ce qui re-  
garde l'esprit celuy n'est point appellé tempé-  
rant ou intemperant, qui est poussé d'ambi-  
tion, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les  
journées à baguenauder. Et pour ce qui est du  
corporel la Temperance, ou intemperance,  
ne vient point à toutes choses qui pourroient  
estre sujettes à noz sens, si ce n'est par acci-  
dent, comme à vne couleur, à vn pourtrait  
Eec

item à des fleurs & bonnes odeurs: item à des chansons & auditions de harangues, ou comedies: mais bien à ce qui est sujet à l'attouchement, & à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerien, au jeu de paume, à la lucte à la course, & semblables. Or toutes ces choses dependent de la volonté. Ce qu'estât, c'est à faire à l'homme à sçavoir commander à son appetit.

Noz Sauvages n'ont point toutes les qualitez requises à la perfection de ceste Vertu. Car pour les viandes il faut confesser leur intemperance quand ils ont dequoy, & mangēt perpetuellement jusques à se lever la nuit pour faire Tabagie. Mais attendu que pardeça plusieurs sont autant vitieux qu'eux, ie ne leur veux point estre rigoureux censeur. Quant aux autres actions il n'y a rien plus à reprendre en eux qu'en nous: voire ie diray que moins, en ce qui est de l'acte Venerich, auquel ilz sont peu addonnez: sans toutefois comprendre ici ceux de la Floride & pais plus chauds, desquelz nous avons parlé ci-dessus.

*Ci-dessus  
chap. 13.*

*Liberalité.*

La Liberalité est vne vertu autant louïable commel'Avarice & la Prodigalité ses collateraux sont blamables. Elle consiste à donner & recevoir, mais plustot à donner en temps & lieu, & par occasion, sans excès. Cette vertu est propre & bien-seante aux grands, qui sont comme dispensateurs des biens de la

terre, lesquels Dieu a mis entre leurs mains pour en user liberalement, c'est à dire en élargir à celuy qui n'en a point, ne point estre excessif, en depense non necessaire, ny trop retenu là où il faut montrer de la magnificence.

Noz Sauvages sont loüables en l'exercice de ceste Vertu, selon leur pauvreté. Car comme nous avons quelquefois dit, quand ilz se visitent les vns les autres ils se font des presens mutuels. Et quand il arrive vers eux quelque *Sagamos* François ilz luy font de même, jetans à ses piez quelque paquet de Castors, ou autre pelleterie, qui sont toutes leurs richesses. Et firent ainsi au sieur de Poutrincourt, mais il ne les prit point à son usage, ains les mit au magazin du Sieur de Monts, pour ne contrevenir au privilege à luy donné. Cette façon de faire desdits Sauvages ne prouient que d'une ame liberale, & qui a quelque chose de bon. Et quoy qu'ilz soient bien aises quand on leur rend la pareille, si est-ce qu'ils commencent la chance, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise. Et puis, qui est-ce d'entre nous qui fait plus qu'eux, c'est à dire, qui donne si ce n'est en intention de recevoir? Le Poëte dit,

*Nemo suam gratis perdere vellet opes.*

Il n'y a personne qui donne à perte. Si un grand donne à un petit, c'est pour en user du service. Même ce qui se donne aux pauvres, c'est pour recevoir le centuple, selon la promesse de l'Évangile. Et pour montrer

la galantise de nosdits Sauvages: ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honestement, mepri- sans & blamans les façons de faire de noz mer- cadens qui barguignent vne heure pour mar- chander vne peau de Castor: comme ie vi estant à la riviere Saint Iean, dont i'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloient vn ieune mar- chant de Saint Malo *Mercateria*, qui est mot d'injure entre eux, emprunté des Basques, si- gnifiant comme vn racque-de-naze. Bref ilz n'ont rien que d'honnête & liberal en matiere de permutation. Et voyans les façons de fai- re sordides de quelques vns des nôtres, ilz demandoient quelquefois qu'est-ce qu'ils ve- noient chercher en leur païs, disans quilz ne viennent point au nôtre: & que puis que nous sommes plus riches qu'eux nous leur devrions bailer liberalement ce que nous avons.

De cette vertu naist en eux vne Magnifi- cence, laquelle ne peut patoitre, & demeu- re cachée, mais ilz ne laissent d'en estre équil- lonnez, faisans tout ce qu'ilz peuvent pour recevoir leurs amis quand il les viennent voir. Et vouloit bien *Memberton* qu'on luy fit l'hon- neur de tirer nôtre canon quand il arriroit, pource qu'il voyoit qu'on faisoit cela aux Ca- pitaines François en tel cas, disant que cela luy estoit deu puis qu'il estoit *sagamos*.

Ici se peut rapporter l'Hospitalité, de la- quelle toutefois, ayant parlé ci-dessus, ie

Ci-dessus  
de. 19. 47.  
liv. 2.

re  
ba  
&  
qu  
ten  
té,  
Lau  
rior  
si, q  
rega  
sôt  
re &  
de c  
qui  
de b  
la tre  
bien  
ler co  
Il  
en la  
fans d  
vie, m  
les ser  
de int  
de d  
quant  
nent p  
vent  
Por  
neloy  
nature  
fenser.

r'enuoyeray le Lecteur au chapitre de la Tabagie où ie leur donne la louange Gaulloise & Françoisé en ce regard, Vray est qu'en quelques endroits il y en a qui sont amis du temps, prennent leur avantage en la necessité, comme a esté remarqué au voyage de Laudonniere. Mais en cela nous ne les scaurions accuser que nous ne nous accusions aussi, qui faisons le même. Vne chose diray-ie qui regarde la pieté paternelle, que les enfans ne sôt point si maudits que de mepriser leurs pere & mere en la vieillesse, ains leur pourvoiet de chasse, côme les cigognes sôt envers ceux qui les ont engédré. Chose qui est à la honte de beaucoup de Chrétiens, qui se fachans de la trop longue vie de leurs peres & meres, bien-souvent les font dépouïller devant qu'aller coucher, & les laissent nuds.

Pag. 760.

Ci-dessus  
liv. I.  
chap. 15.Devoir  
les enfans

Ils ont aussi la Mansuetude & Clemence en la victoire envers les femmes & petits enfans de leurs ennemis, aufquels ilz sauvent la vie, mais ilz demeurent leurs prisonniers pour les servir, selon le droit ancien de seruitude introduit par toutes les nations du monde de deça, contre la liberté naturelle. Mais quant aux hommes de defense ilz ne pardonnent point, ains en tuent tant qu'ils en peuvent attrapper.

Pour ce qui est de la Iustice ils n'ont aucun loy divine, ni humaine, sinon celle que la nature leur enseigne, qu'il ne faut point offenser autrui. Aussi n'ont-ilz gueres de que-

reles. Et si telle chose arrive, le *Sagamos* fait le *Hola*, & fait raison à celui qui est offensé, baillant quelques coups de baton au séditieux, ou le condamnant à faire des presens à l'autre pour l'appaiser: qui est vne petite forme de seigneurie. Si c'est vn de leurs prisonniers qui a delinqué, il est en danger de passer le pas. Car quand il sera tué persone ne vengera sa mort. C'est la même consideration du monde de deça. On ne fait point état de la vie d'un homme qui n'a point de support.

*Exécution de justice faite par les Sauvages*

Vn iour il y eut vne prisonniere Armouchoise, qui avoit fait evader vn prisonnier de son pais, & afin de passer chemin elle avoit derobé en la cabane de *Memberton* vn fuzil (car sans cela ilz ne font rien) & vne hache. Ce que venu à la conoissance des Sauvages, ilz n'en voulurent point faire la justice pres de nous, mais s'en allerent cabaner à quatre ou cinq lieues loin du Port Royal, où elle fut tuée. Et pour ce que c'estoit vne femme, les femmes & filles de noz Sauvages en firent l'exécution. *kinibech-coech* jeune fille de dixhuit ans bien potelée, & belle, lui bailla le premier coup à la gorge, qui fut d'un couteau: Vne autre fille de même âge d'assez bonne grace, dite *Metembroech*, continua, Et la fille de *Memberton*, que nous appellions *Memberton-coech*, acheva. Nous leur fimes vne âpre reprimende de cette cruauté, dont elles estoient toutes honteuses, & n'osoient plus se montrer. Voila leur forme de Justice.

Vne autre fois vn prisonnier & vne prisonniere s'en allerent tout à fait sans fuzil, ni aucune provision de viandes. Ce qui estoit de difficile execution, tant pour la longueur du chemin, qui estoit de plus de trois cens lieuës par terre, pour ce qu'il leur venoit aller en cachette & se garder de la rencontre de quelques Sauvages. Neantmoins ces pauvres creatures depouillerent quelques arbres & firent vn petit bateau d'écorce, d'as lequel ilz traverserent la Baye Françoisë, & gagnerent l'autre terre opposite au Port Royal, accourcissans leur chemin de plus de cent cinquante lieuës : & se sauverent en leur pais des Armouchiquois.

I'ay dit en quelque endroit qu'ilz ne sont laborieux qu'au fait de la Chasse, & de la Pecherie, aymans aussi le travail de la mer: paresseux à tout autre exercice de peine, comme au labourage, & à noz metiers mechaniques: même à moudre du blé pour leur vsage. Car quelquefois ilz le feront plustost bouillir en grains, que de le moudre à force de bras. Neantmoins si ne seront-ils pas inutiles. Car il y aura moyen de les occuper à ce à quoy leur nature se porte: sans la forcer, comme faisoient jadis les Lacedemoniens à la ieunesse de leur Republique. Quant aux enfans n'ayâs point encore pris de pli il sera plus aisé de les arrêter à la maison & les occuper à ce qu'on voudra. Quoy que ce soit la Chasse n'est pas mauuaise, ni la Pecherie. Voyons donc de quelle façon ilz s'y comportent.

*Sauvages  
à quoy diligens &  
paresseux.*

## CHAP. XXI.

*De la Chasse.*

*Genes. 1.  
Vers. 29.*



IEU avant le peché avoit donné pour nourriture à l'homme toute herbe de la terre portant semence, & tout arbre ayant en soy fruit d'arbre portant semence: sans qu'il soit parlé de repandre le sang des bêtes: & neantmoins apres le bānissement du jardin de plaisir, le travail ordonné pour la peine dudit peché requit vne plus forte nourriture & plus substancielle que la precedente: Ainsi l'homme plein de charnalité s'accoutuma à la nourriture de la chair, & apprivoisa des bestiaux en quantité pour lui servir à cet effect: quoy que quelques vns ayent voulu dire qu'avant le Deluge ne f'estoit point mangé de chair: car en vain Abel eust-il esté pasteur, & Iabal pere des pasteurs. Mais apres le Deluge l'alliance de Dieu se renouant avec l'homme: *La crainte & frayeur de vous* (dit-le Seigneur) *soit sur toute bête de la terre & sur tous oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous les poissons de la mer: ilz vous sont bailles entre voz mains. Tout ce qui se meut avāt vie vous sera pour viande.* Sur ce privilege voici le droit de la Chasse formé: droit le plus noble de tous les droits qui soient en l'usage de l'homme, puis

*Origina  
du droit  
de Chasse*

DE  
que D  
faut e  
se le so  
ante,  
trop n  
der au  
la Just  
ter les  
ne les  
beauc  
faire le  
champ  
de la m  
puis qu  
eleuz p  
fendre  
mance  
soin es  
tition  
est bien  
la Nob  
ayent l  
ge de l  
& estre  
aller au  
buche  
march  
mier b  
l'hom  
recon  
ci-dess  
la lang

que Dieu en est l'autheur. Et pour ce ne se faut emeryeiller si les Roys & leur Noblesse se le sont reservé par vne raison bien concluante, que s'ils commandent aux hommes, à trop meilleure raison peuuent-ils commander aux bêtes. Et s'ils ont l'administration de la Justice pour juger les mal-faicteurs, dompter les rebelles, & amener à la société humaine les hommes farouches & Sauvages : A beaucoup meilleure raison l'auront-ils pour faire le même envers les animaux de l'air, des champs, & des campagnes. Quant à ceux de la mer nous en parlerons en autre lieu. Et puis que les Rois ont esté du commencement eleuz par les peuples pour les garder & defendre de leurs ennemis tandis qu'ilz sont aux manœuvres, & faire la guerre en tant que besoin est pour la reparation de l'injure & repetition de ce qui a esté mal vsurpé, ou ravi : il est bien seant & raisonnable que tant eux que la Noblesse qui les assiste & sert en ces choses, ayent l'exercice de la Chasse, qui est vne image de la guerre, afin de se degourdir l'esprit, & estre toujours à l'erte prêt à mōter à cheval, aller au devant de l'ennemi, lui faire des embuches, l'assaillir, lui donner la chasse, lui marcher sur le ventre. Il y a vn autre & premier but de la Chasse, c'est la nourriture de l'homme, à quoy elle est destinée, comme se reconoit par le passage de l'Escritute alleguë ci-dessus: voire, di-ie, tellemēt destinée qu'en la langue saincte ce n'est qu'un même mot

*Pourquoy  
appartēt  
aux Rois,  
& à leur  
Noblesse.*

*A quelle  
fin les Rois  
ont esté  
eleuz.*

*Premiere  
fin de la  
chasse.*

**Ἱχθυή** pour signifier Chasse (ou Venaison) & Viande: comme entre cent passages cetui-ci du Psalme CXXXII. là où nôtre Dieu ayant élu Sion pour son habitation & repos, perpetuel, il lui promet qu'il benira abondamment ses vivres, & rassasiera de pain ses souffreteux. Auquel passage saint Hierome dit *Venaison* ce que les autres translateurs appellent *Vivres*, mieux à propos que *Vésue* en la version commune.

*Interpre-  
tation*

La chasse donc ayant esté octroyée à l'homme par vn privilege celeste, les Sauvages par toutes les Indes Occidentales sy exercent sans distinction de personnes, n'ayans aussi ce bel ordre establi pardeça, par lequel les vns sont nais pour le gouvernement du peuple & la defenſe du pais, les autres pour l'exercice des arts & la culture de la terre, de maniere que par cette belle œconomie chacun vit en assurance.

*Demeure  
bivernale*

Cette chasse se fait entreux principalement l'hiver. Car tout le printemps & l'esté & partie de l'automne ayans du poisson abondamment pour eux & leurs amis, sans se donner de la peine, ilz ne cherchent gueres autre nourriture. Mais sur l'hiver lors que le poisson se retire, sentant le froid, ilz quittent les rives de mer, & se cabannent dans les bois là où ilz ſçavent qu'il y a de la proye: ce qui se fait iusques es pais qui avoſinét le Tropicque de Cancer. Es pais où il y a des Castors, comme par toute la grande riviere de Canada, &

DE  
sur les  
mouc  
lacs, p  
nous p  
parlon  
pron, &

C'est  
Drom  
que le  
& que  
doigt  
vn ord  
bois d  
me vn  
ni de  
au des  
Cerf,  
chair  
prairie  
bres.

ent les  
Di  
plus c  
chasse  
que le  
tes, &  
vne fo  
revert  
de ma  
vne c  
d'Ell  
la cein

DE LA NOUVELLE FRANCE. 87  
sur les côtes de l'Océan iusques au païs des Ar-  
mouchiquois, ils hivernent sur les rives des  
lacs, pour la Pécherie desdits Castors, dont  
nous parlerons à son tour: mais premierement *Descrip-  
tion de*  
parlons de l'Ellan lequel ils appellent *Apta-  
pron, & noz Basques Orignac.* *l'Ellan.*

C'est vn animal le plus haut qui soit apres le  
Dromadaire & Chameau, car il est plus haut  
que le cheval. Il a le poil ordinairement grison,  
& quelquefois fauve, long quasi comme les  
doigts de la main. Sa tête est fort longue & a  
vn ordre préque infini de dents. Il porte son  
bois double comme le Cerf, mais large com-  
me vne planche, & long de trois piedz, gar-  
ni de cornichons d'vn côté de sa longueur &  
au dessus. Le pié en est fourchu comme de  
Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La  
chair en est courte & fort delicate. Il pait aux  
prairies, & vit aussi des tendres pointes des ar-  
bres. C'est la plus abondante manne qu'ay-  
ent les Sauvages apres le poisson.

Disons donc que le meilleur temps & *Temps*  
plus commode pour lesdits Sauvages à toute *propre à*  
chasse terrestre est la plus vieille saison, lors *la Chasse.*  
que les forêts sont chenuës & les neiges hau-  
tes, & principalement si sur ces neiges vient  
vne forte gelée qui les endurecisse. Lors bien  
revetus d'vn manteau fourré de Castors, &  
de manches aux bras attachées ensemble avec  
vne courroye: item de bas de chausses de cuir  
d'Ellan semblable au buffle (qu'ils attachent à  
la ceinture) & des souliers aux piés du même

cuir, faits bien proprement, ilz s'en vont l'ars  
 au poin, & le carquois sur le dos la part que  
 leur *Soutmain* leur aura indiqué ( car nous a-  
 vons dit ci-dessus qu'ilz consultent l'Oracle  
 lors qu'ils ont faim) ou ailleurs où ils pense-  
 ront ne devoir point perdre temps. Ils ont  
 des chiens préque semblables à des renars en  
 forme & grandeur, & de tous poils, qui les  
 suivent, & nonobstant qu'ils ne jappét point,  
 toutefois ilz sçavent fort bié découvrir le gite  
 de la bête qu'ilz cherchent, laquelle trouvée,  
 ilz la poursuivent courageusement, & ne l'a-  
 bandonnent jamais qu'ilz ne l'ayent terrassée.  
 Et pour plus commodement la poursuivre, ils  
 attachent au dessouz des piez des raquettes  
 trois fois aussi grandes que les nôtres, moyen-  
 nant quoy ilz courent legerement sur cette  
 nege dure sans enfoncer. Que si elle n'est  
 assez ferme ilz ne laissent pas de chasser, &  
 pour suivre trois jours durant si besoïn est. En  
 fin l'ayans navrée à mort ilz la font tât harce-  
 ler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe.  
 Lors ilz lui ouvrent le ventre, baillent la cu-  
 rée aux chasseurs, & en prennent leur part.  
 Ne faut pas penser qu'ilz mangent la chair  
 crüe, comme quelques vns s'imaginent, &  
 même Jacques Quartier l'a écrit: car ilz por-  
 tent toujours allans par les bois vn fuzil au  
 devant d'eux pour faire du feu quād la Chasse  
 est faite, ou la nuit les contraint de s'arrester.  
 Nous allames vne fois à la depouille d'vn  
 Ellan demeuré mort sur le bord d'vn grand

*Raquet-  
tes aux  
piez.*

*Confiance  
à la chasse.*

*Sauvages  
portent fu-  
zil dans  
les bois.*

DE  
 ruisseaux  
 terres:  
 les neg  
 la Tab  
 son si t  
 & apre  
 potage  
 par vn  
 vn bac  
 quoy il  
 miré, &  
 sent av  
 l'invent  
 qui est  
 dans le  
 que la v  
 recite q  
 Le  
 aux ren  
 endroit  
 venaifo  
 d'aller  
 Ours, c  
 maison  
 provisio  
 en a le  
 faut qu'  
 de sa ch  
 quent p  
 forte sa  
 que i'a  
 Qu

DE LA NOUVELLE FRANCE. 87

ruisseau environ deux lieues & demie dans les terres: là où nous passames la nuit, ayans oté les neges pour nous cabanner. Nous y fimes la Tabagie fort voluptueuse avec cette venaison si tendre qu'il ne se peut rien dire de plus: & après le roti nous eumes du bouilli & du potage abondamment appreté en vn instant par vn Sauvage qui façonna avec sa hache, vn bac, ou auge, d'vn tronc d'arbre, dans quoy il fit bouillir la chair. Chose que j'ay admiré, & l'ayant proposée à plusieurs qui pensent avoir bon esprit, n'en ont sceu trouver l'invention, laquelle toutefois est sommaire, qui est de mettre des pierres rouges au feu dans ledit bac, & les renouveler jusques à ce que la viande soit cuite. Ce que Ioseph Acosta recite que les Sauvages du Perou font aussi.

*Belle invention de Sauvage pour la cuisine.*

Le chasseur retourné aux cabannes il dit aux femmes ce qu'il a exploité, & qu'en tel endroit qu'il leur nomme elles trouveront la venaison. C'est le devoir d'icelles femmes d'aller depouiller l'Ellan, Caribou, Cerf, Ours, ou autre chasse, & de l'apporter en la maison. Lors ilz font Tabagie tant que la provision dure: & celui qui a chassé est cel qui en a le moins. Car c'est leur coutume qu'il faut qu'il serve les autres, & ne mange point de sa chasse. Tant que l'hiver dure ilz n'en manquent point: & y a tel Sauvage qui par vne forte saison en a tué cinquante à la part, à ce que j'ay quelquefois entendu.

*Devoir des femmes.*

Quant à la Chasse du Castor c'est aussi en

*Castor  
pourquoy  
ne se pise  
en été.*

hiver qu'ilz la font principalement, pour double raison, dont nous en avons dit l'une ci dessus, l'autre pour ce qu'après l'hiver le poil tombe à cet animal, & n'y a point de fourrure en été. Joint que quand en telle saison ilz voudroient chercher des Castors la rencontre leur en seroit difficile, pour cequ'il est amphibie c'est à dire terrestre & aquatique, & plus cetui-ci que cetui-là: & n'ayans point l'invention de le prendre dans l'eau, ilz seroient en danger de perdre leur peine. Toutefois si par hazard ils en rencontrent en temps d'été, printemps, ou automne, ilz ne laissent d'en faire Tabagie.

*Descri-  
ption &  
peche du  
Castor.*

Voici donc comme ilz les pechent en temps d'hiver, & avec plus d'utilité. Le Castor est vn animal à peu pres de la grosseur d'un mouton tondu, les jeunes sont moindres, la couleur de son poil est chataignée. Il a les pieds courts, ceux de devant faits à ongles, & ceux de derriere à nageoires comme les oyes; la queue est comme écaillée, de la forme préque d'un sole toutefois l'écaillage ne se leve point. C'est le meilleur & plus delicat de la bête. Quant à la tête elle est courte & préque ronde, ayant deux rangs de machoires aux côtez, & au devant quatre grandes dents trenchantes l'une aupres de l'autre, deux en haut & deux en bas. De ces dents il coupe des petis arbres, & des perches en plusieurs pieces dont il batit sa maison. Chose admirable & incroyable que je vay

dire.  
& là  
paille  
pour  
avec  
vre de  
tre nu  
fermé  
& par  
Et d'a  
quelq  
du bas  
dation  
ne de C  
teur to  
maçon  
tient qu  
faut qu  
queue y  
du lac.  
point d  
bondan  
lac, sans  
pele ch  
vertis d  
ce passag  
Voula  
la glace  
puis l'vn  
trou atte  
qu'vn au  
pant ave

dire. Cest animal se loge sur les bords des lacs, & là il fait premierement son lit avec de la paille ou autre chose propre à coucher, tant pour lui que pour sa femelle: dresse vne voute avec sō bois coupé & préparé, laquelle il couvre degazōs de terre en telle sorte qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout est couvert & fermé, sinō vn trou qui conduit deffous l'eau, & par là se va pourmener où ilz veur. Et d'autant que les eaux des lacs se haussent quelquefois, il fait vne chambre au dessus du bas manoir pours'y retirer le cas d'inondation avenant: de sorte qu'il y a telle cabanne de Castor qui a plus de huit piez de hauteur toute faite de bois dressé en pyramide, & maçonné avec de la terre. Au surplus on tient qu'estant amphibie, comme dit est, il faut qu'il ressentent toujours l'eau, & que sa queue y trempe: occasion qu'il se loge si pres du lac. Mais avisé qu'il est, il ne se contente point de ce que nous avons dit, ains ha d'abondant vne sortie en vne autre part hors le lac, sans cabane, par où il va à terre, & trompe le chasseur. Mais noz Sauvages bien avertis de celay donnent ordre, & occupent ce passage.

Voulans donc prendre le Castor, ilz perçent la glace du lac gelé à l'endroit de sa cabanne, puis l'vn d'eux Sauvages met le bras dans le trou attendant la venuë dudit Castor, tandis qu'vn autre va par dessus cette glace frappant avec vn baton sur icelle pour l'étonner,

*Cabanne  
du Castor.*

*Comme  
se prend la  
Castor.*

& faire retourner à son gîte. Lors il faut estre habile à le prendre au colet, car si on le happe en part où il puisse mordre il fera vne mauuaise blessure. La chair en est tres-bonne quasi comme de mouton.

Et comme toute nation ordinairement ha iè ne sçay quoy de particulier qu'elle produit, lequel n'est point si commun aux autres. Ainsi anciennement le Royaume de Pont auoit la vogue pour le rapport des Castors; ainsi que ie l'apprens de Virgile où il dit

*Sidon.* ----- *virosaque Pontus Castorea.*

*Apollin.* Et apres lui de Sidoine de Polignac Evêque  
*Carm. 5.* d'Auvergne en ces vers;

----- *Fert Indusebur, Chaldaeus amomum;*  
*Assyrius gemmas, Ser vellera, thura Sabæus;*  
*Attis mel, Phœnix palmas, Lacedæmon olivum,*  
*Argos equos, Epirus equas, pecuaria Gallus,*  
*Arma Calybs, frumenta Libes, Campanus, Iacchus,*  
*Aurum Lydus, Arabs guttam, Panchaia myr-*  
*rham;*

*Pontus castorea, blattam Tyrus, æra Corinthus &c.*  
Mais aujourd'hui la terre de Canada emporte le pris pour cerçard, encores qu'il en vienne quelques vns de Moscovie, mais ilz ne sont pas si bons que les nôtres.

Noz Sauvages nous ont aussi plusieurs fois fait manger de la chasse d'Ours qui estoit fort bonne & tendre, & semblable à la chair de bœuf: item des Leopars ressemblans assez le Chat-sauvage, & d'un animal qui s'appel-

lent

lent  
con  
pea  
peti  
me  
cho  
cha  
(car  
poir  
pins  
à la  
cteur  
tier c

Il  
bestia  
Nous  
tiplié  
tefois  
nege  
Mou  
de, en  
la nuit  
d'hive  
dre de  
laine  
tage p  
Nous  
mestic  
manqu  
prolif  
trincor  
tites O

lent *Nibathés*, lequel ha les pattes à peu près *Nibathés.*  
 comme le Singe, au moyen dequoy il grimpe aisément sur les arbres, même y fait ses petits. Il est d'un poil grisatre, & la tête comme de Renart. Mais il est si gras que c'est chose incroyable. Ayant dit la principale chasse, je ne veux m'arrêter à parler des Loups *Loups.*  
 (car ils en ont, & toutefois n'en mangent point) ni des Loups-Cerviers, Loutres, Lapins, & autres que j'ay enfilé en mon Adieu à la Nouvelle France, où ie renvoye le Lecteur, & au recit du Capitaine Jacques Quartier ci-dessus. *Ci-dessus liv. 2. chap. 22.*

Il est toutefois bon de dire ici que nôtre bestial de France proufite fort bien par-dela. Nous avons des Pourceaux qui ont fort multiplié. Et quoy qu'ils eussent vne étable, toutefois ilz couchoient dehors, même parmi la neige & durant la gelée. Nous n'avions qu'un Mouton, lequel se portoit le mieux du monde, encores qu'il ne fust point reclus durant la nuit, ains au milieu de nôtre cour en temps d'hiver. Le Sieur de Pontrincourt le fit tondre deux fois, & a esté estimée en France la laine de la seconde année deux solz davantage pour livre que celle de la première. Nous n'avions point d'autres animaux domestics, sinon des Poules & Pigeons, qui ne manquoient à rendre le tribut accoutumé, & prolifier abondamment. Ledit Sieur de Pontrincourt prit au sortir de la coquille des petites Outardes, lesquelles il eleva fort bien, & *Poules. Pigeons. Outardes.*

les bailla au Roy à son retour. Quand le pais sera vne fois peuplé de ces animaux & autres, il y en aura tant qu'on n'en sçaura que faire; tout de même qu'au Perou, là où il y a aujourd'hui & dès long temps telle quantité de bœufs, vaches, pourceaux, chevaux, & chiens, qu'ilz n'ont plus de maitres, ains appartiennent au premier qui les tuë. Estans tuez on enleve les cuirs pour trafiquer, & laisse-on là les charongnes: ce que j'ay plusieurs fois ouï de ceux qui y ont esté, outre le témoignage de Ioseph Acosta.

*Merveilleuse multiplication d'animaux.*

*Animaux de la Floride.*

Venant au pais des Armouchiquois & allant plus avant vers la Virgnie & la Floride, ilz n'ont plus d'Ellans, ni de Castors, ains seulement des Cerfs, Biches, Chevreuls, Daims, Oours, Leopars, Loups-cerviers, Onces, Loups, Chiens-sauvages, Lièvres, & Connils, des peaux desquels ilz se couvrent le corps, faisant des charmois de celles des plus grans animaux. Mais comme la chaleur y est plus grande qu'és pais plus Septentrionaux, aussi ne se servent-ilz point de fourrures, ains attachent le poil de leurs peaux, & bien souvent pour tout vêtement n'ont qu'un brayet, ou un petit quarreau de leurs nattes qu'ilz mettent sur eux du côté que vient le vent.

Mais en la Floride ils ont encore des Crocodiles qui les assailent souvent en nageant, & tuent quelquefois & les mangent. La mer est belle & blanche, mais elle sent le poisson pourri. Il y a aussi vne certaine espee de

cod.  
Ils en  
chair en  
musc. Ils e.

Li  
qu  
de  
vn  
ver  
con  
il se  
mi  
Il a  
les p  
con  
  
& B  
ont  
  
te,  
haut  
fés à  
donn  
pren  
& les  
à leur  
reux  
L  
charn  
froyab  
étrang  
dos pa  
font le  
aux pe  
chasse

DE LA NOUVELLE FRANCE. 819  
Lions qui ne different gueres de ceux d'Afrique.

Quant aux Bresiliens ilz sont tant cloignés de la Nouvelle France, qu'estans comme en vn autre monde, leurs animaux sont tout divers de ceux que nous venons de nommer, comme le *Tapirousson*, lequel si on desire voir, il se faut imaginer vn animal demi âne & demi vache, fors que sa queue est fort courte. Il a le poil rougeatre, point de cornes, aureilles pendantes, & le pied d'âne. La chair en est comme de bœuf.

Ils ont vne certaine sorte de petitz Cerfs & Biches qu'ils appellent *Seou-assons*, lesques ont le poil long comme des chebres.

Mais ilz sont persecutez d'une male-bete, qu'ils appellent *Ianou-are* préque aussi haute & legere qu'un levrier, ressemblante assés à l'Once. Elle est cruelle, & ne leur pardonne point si elle les peut attrapper. Ilz en prennent quelquefois en des chausse-trappes, & les font mourir à longs tourmens. Quant à leurs Crocodiles ilz ne sont point dangereux.

Leurs Sangliers sont fort maigres & de charnez, & ont vn groignement ou cri effroyable. Mais il y a en eux vne difformité estrange, c'est qu'ils ont vn trou au dessus du dos par où ilz soufflent & respirent. Ces trois sont les plus grans animaux du Bresil. Quant aux petits ils en ont de sept ou huit sortes de la chausse desquels ilz vivent, ensemble de chair

humaine : & sont meilleurs menagers que les nôtres. Car on ne sçauroit les trouver au de-pourveu, ains ont toujours sur le *Boucan* ( c'est vne grille de bois assez haute, batic sur quatre fourches ) quelque venaison, ou poisson, ou chair d'homme : & de cela vivent joyeusement & sans souci.

Or laissant là ces anthropophages Bressiliens, revenons à nôtre Nouvelle France où les hommes sont plus humains, & ne vivent que de ce que Dieu a donné à l'homme, sans devorer leurs semblables. Aussi faut-il dire d'eux qu'ilz sont vrayement Nobles, n'ayans aucune action qui ne soit genereuse, soit que l'on considere la Chasse, soit qu'on les employe à la Guerre, soit qu'on vucille éplucher leurs actions domestiques, esquelles les femmes s'exercent à ce qui leur est propre, & les hommes à ce qui est des armes, & autres choses à eux convenables telles que nous avons dites, ou dirons en son lieu. Mais ici on considerera que la plus grand part du monde a vécu ainsi du commencement, & peu à peu les hommes se sont civilisez lors qu'ilz se sont assemblés, & ont formé des republicques pour vivre souz certaines loix, tegle, & police.

*Sauvages  
de la Nou-  
Fr. vray-  
ment nob-  
les.*



qu  
qui  
ce  
à-c  
nem  
que  
mon  
est  
enc  
plus  
les h  
sacré  
l'exe  
& à l  
deur  
étoill  
nobl  
Guer  
droit  
leur  
beau  
nous

## CHAP. XII.

## La Fauconnerie.

**V**is que nous chassons en terre, ne nous éloignons point, de peur que si nous nous mettons en mer nous ne perdions nos oiseaux : car le Sage dit *qu'en vain on tend les rets au devant des animaux qui ont ailes.* Or donc si la chasse est vn exercice noble, auquel même se plaisent les Muses, à cause du silence & de la solitude, qui r'amenent de belles choses en la pensée: de sorte que *Diane* (ce dit Pline) *ne court pas plus aux montagnes que fait Minerve.* Si, di-ic, la Chasse est vn exercice noble, la Fauconnerie l'est encore plus, d'autant qu'elle butte à vn sujet plus relevé, qui participe du ciel, puis que les hôtes de l'air sont appellés en l'Escriture sacrée, *volucres caeli*, les oiseaux du ciel. Aussi l'exercice d'icelle ne convient-il qu'aux Rois, & à la Noblesse, sur laquelle rayonne la splendeur d'iceux comme la clarté du soleil sur les étoiles. Et noz Sauvages estans d'un cœur noble qui ne fait cas que de la Chasse & de la Guerre, peuvent bien certainement avoir droit de prise sur les oiseaux que leur terre leur fournit. Ce qu'ilz font aussi, mais avec beaucoup de difficultés, pour n'avoir (comme nous) l'usage des arquebuses. Trop bien ont ils

Prov. 2.  
vers. 17.

Plin. secōd.  
Epist. 6.  
du lru. 2.

Psal. 2.  
vers. 9.

assez souvent des oiseaux de proye Aigles, Ducs, Faucons, Tiercelets, Epreuiers, & autres que j'ay. Specifiez dans mon Adieu à la Nouvelle-France, mais ilz n'ont l'vsage, ni l'industrie de les dresser, comme fait la Noblesse Françoisse: & par ainsi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de se pourchasser que l'arc & la fleche, avec lesquels instrumens ilz font comme ceux qui pardeça tirent le Geay à la mi-Quareme, ou bien se glissent au long des herbes & vont attaquer les Cutardes, ou Oyes sauvages qui paturent au printemps & sur l'été par les prairies. Quelquefois aussi ilz se portent doucement & sans bruit dans leurs canots & vaisseaux legers faits d'ecorces, iusques sur les rives où sont les Canars, ou autre gibier d'eau, & les enferrent. Mais la plus grande abondance qu'ils ont vient de certaines iles où il en y a telle quantité, sçauoir de Canars, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans, & autres, que c'est chose merveilleuse, voire à quelques vns semblera du tout incroyable ce qu'en recite le Capitaine Jacques Quartier ci-dessus. Lors que nous retournames en France, estans encore par dela *Campseau*, nous passames par quelques vnes où en vn quart d'heure nous en chargeames nôtre barque. Il ne falloit qu'assommer à coups de batons sans s'arreter à recueillir jusques à tant qu'on fust las de frapper. Si quelqu'un demande pourquoy ilz ne s'en volent

*Ci-dessus*  
liv. 2.  
chap. 2.  
E 7.

poi  
de  
ont  
enc  
vol  
Qu  
avio  
pou  
stic  
nih,  
men  
four  
nous  
fois  
autre  
temp  
ses &  
dans  
blanc  
quelq  
uettes  
les riv  
vent e  
-in Pe  
nôtres  
pin de  
jamais  
coute  
mais il  
volée  
Sauyag  
aupres

point, il faut qu'il sache que ce sont oiseaux de deux, ou trois, & quatre mois seulement, qui ont esté là couvés au printemps, & n'ont pas encore les ailes assez grandes pour prendre la volée, quoy que bien corsus & en bon point.

Quant à la demeure du Port Royal nous *Cibier du*  
avons plusieurs de noz gens qui nous en *Port*  
pourvoioient, & particulièrement vn dome- *Royal.*  
stic du sieur de Monts nommé François Adde-  
nin, lequel nous nomme icy, afin que de lui soit  
memoire, par ce qu'il nous en a toujours  
fourni abondamment. Durant l'hiver il ne  
nous faisoit vivre que de Canars, grues, he-  
rons, perdrix, becasses, merles, & quelques  
autres especes d'oiseaux du pais. Mais au prin-  
temps c'estoit vn plaisir de voir les Oyes gra-  
ses & les grosses Ourdés tenir leur empire  
dans noz prairies, & en l'automne les Oyes  
blanches desquelles y en demouroit toujours  
quelques vnes pour les gages: puis les Allo-  
uettes de mer volantes en grosses troupes sur  
les rives des eaux, lesquelles aussi bien sou-  
vent estoient mal menés.

Pour les oyseaux de proye certains des  
nôtres avoient deniché vn Aigle de dessus vn  
pin de la plus exorbitante hauteur que ie vi  
jamais arbre, lequel Aigle le sieur de Poutrin-  
court avoit nourri pour le presenter au Roy  
mais il s'ompit son attache voulant prendre la  
volée & se perdit dans la mer en venant. Les  
Sauvages de *Campseau* en avoient six perchez  
aupres de leurs cabanes quand nous y arriva-

mes, lesquels ne voulumes troquer, par ce qu'ilz leur avoient arraché les queues pour faire des ailerons à leurs fleches. Il y en a telle quantité par delà qu'ilz nous mangeoient souvent noz pigeons, & falloit de près y avoir l'œil.

Les oiseaux qui nous estoient conez ne les ay enroulez (comme j'ay dit) en mon Adieu à la Nouvelle-France, mais il y en a plusieurs que j'ay omis pour n'en sçavoir les noms. Là se verra aussi la description d'un oiseau que les Sauvages appellent *Niridan*, quel nous que de fleurs, & me venoit bruire aux oreilles, passant invisiblement (tant il est petit) lors qu'au matin j'alloy faire la promenade à mon jardin. Se verra aussi la description de certaines Mouches luisantes sur le soir au printemps, qui volent parmi les bois haut & bas en telle multitude que c'est chose digne d'étonnement. Pour ce qui est des oiseaux de Canada, ie renvoye aussi mon Lecteur à ce qu'en a rapporté ci-dessus le Capitaine Jacques Quartier.

Les Armouchiquois ont les mêmes oiseaux, dont plusieurs y en a qui ne nous sont conez par deçà. Et particulièrement y en a vne espece d'aquatiques qui ont le bec fait comme deux couteaux ayans les deux trenchans l'un dessus l'autre: & ce qui est digne d'étonnement, la partie supérieure dudit bec est de la moitié plus courte que l'inférieure: de manière qu'il est difficile de penser com-

*Niridan*  
oiselet ad  
mirable.

*Mouches.*

*Ci-dessus*  
liv. 2.  
chap. 22.

me  
prin  
pelle  
passa  
deça  
& de  
Perd  
Tou  
lets,  
gogr  
Aigr  
ses, &  
Poul  
Aigr  
cont  
poul  
rend  
Ils on  
vont  
fans c  
Item  
Iacom  
ton g  
dris g  
des P  
autre  
notre

me cet oiseau prend sa viande. Mais au printemps les Coqs & Poules que nous appellons d'Inde y avoient comme oiseaux passagers, & y sejourner sans passer plus en deça. Ilz viennent de la part de la Virginie, & de la Floride, là où avec ce y a encor des Perdrix, Perroquets, Pigeons, Rapiers, Tourterelles, Merles, Corneilles, Tiercelets, Fauçons, Laniers, Herons, Grues, Cigognes, Oyes sauvages, Canars, Cormorans, Aigrettes blanches, rouges, noires, & grises, & vne infinité de sortes de gibier.

Quant aux Bresiliens ils ont aussi force Poules & Coqs d'Inde, qu'ilz nomment *Arignan-ouffou*; desquels ilz ne tiennent conte, ni des œufs: de manière que lesdites poules elevent leurs petits comme elles l'entendent sans tant de façon comme par deça. Ils ont aussi des Canes, mais pour ce qu'elles vont pesamment ilz n'en mangent point, disant que cela les empêcheroit de courir vite. Item des especes de Faisans qu'ils appellent *Iacou*: d'autres oiseaux, qu'il nomment *Mouton* gros comme Paons: des especes de Perdrix grosses comme des Oyes, dites *Mocacoua*: des Perroquets de plusieurs sortes, & maintes autres especes du tout dissemblables aux nôtres.

Coqs  
d'Inde.

Oiseaux  
de la Flo-  
ridie.

Oiseaux  
du Bresil.



## CHAP. XXIII.

*La Pecherie.*

*Compa-  
raison en-  
tre le Ve-  
nerie,  
Faucou-  
nerie, &  
Pecherie.*



PIERRE au livre qu'il a fait sur ce su-  
jet dit qu'en la Chasse aux bêtes &  
aux oiseaux, outre la facilité, on a  
plus de contentement & delectation  
qu'en la Pecherie, parce qu'on a beaucoup de  
retraites, on se peut mettre à l'ombre, on  
rencontre des ruisseaux pour etancher la soif,  
on se couche sur l'herbe, on prend le repas  
souz quelque couverture. Quant aux oiseaux  
on les prend au nid & à la glu, voire d'eux  
mêmes bien souvent tombent dans les rets.  
Mais les pauvres pecheurs jettent leur amorce  
à l'incertain, voire doublement incertain, tant  
pour ce qu'ils ne sçavent quelle aventure leur  
arrivera, que pour ce qu'ils sont sur vn ele-  
ment instable & indomté, dont le regard seu-  
lement est effroyable: ilz sont toujours vaga-  
bons, serfz des tempêtes & battus des pluies  
& des vents. Mais en fin si conclut-il qu'ilz ne  
sont point destituez de tout plaisir, ains en  
ont assez quand ilz sont dans vn navire bien  
bati, bien joint, bien ferré, & léger à la voile.  
Lors fendans les flots ilz se mettent en mer, là  
où sont les gr̃z troupeaux des poissons gour-  
mans, & jettans vne ligne bien torse dans la  
mer, son poids n'est pas si rot au fond, que voi-

D  
cil'an  
son en  
ce se d  
pereu  
ton, l  
à ses c  
me ig  
neâris  
princi  
tise les  
que ie  
tône p  
vecelle  
Faucō  
de pre  
lièvre  
avât q  
est le p  
qui le  
grand  
clesiast  
se & la  
ce qui  
poisson  
tes, d'a  
sujet à  
verbe  
qu'és a  
le Sym  
voudr  
Car au  
nequam  
Or

cil'amorce happée, & soudain on tire le poisson en haut avec grand plaisir. Et à cet exercice se delectoit fort Marc Antonin fils de l'Empereur Severe : nonobstant la raison de Platon, lequel formant la Republique a interdit à ses citoyens l'exercice de la Pecherie, comme ignoble, & illiberal, & nourriffier de fainéantise. En quoy il s'est lourdement &quivoqué principalement quant à ce qu'il taxe de fainéantise les pécheurs de poisson. Ce qui est si clair que ie ne d'aigneroy le refuter. Mais ie ne m'étonne pas de ce qu'il dit de la Pécherie, puis qu'avec elle il rejette aussi souz mêmes conditions la Fauconnerie. Plutarque dit qu'il est plus louable de prendre vn cerf, ou vn chevreul, ou vn lièvre, que de l'acheter : mais il ne va pas si avât quel'autre. Quoy que ce soit l'Eglise qui est le premier ordre en la société humaine, de qui le Sacerdote est appellé Royal par le grand Apôstre saint Pierre a permis aux Ecclesiastiques le Pecherie, & défendu la Chasse & la Fauconnerie. Et de verité, s'il faut dire ce qui est vray-semblable, la nourriture du poisson est la meilleure & plus saine de toutes, d'autant que (comme dit Aristote) il n'est sujet à aucunes maladies : d'où vient le proverbe ordinaire : *Plus sain qu'un poisson*. Si bien qu'és anciens hieroglyphiques le poisson est le Symbole de santé. Ce que toutefois ie voudrois entendre du poisson mangé frais. Car autrement (ce dit Plaute) *Piscis nisi recens nequam est*, il ne vaut rien.

*Empereur.  
se delectant  
dans à la  
pecherie.*

*Arist. 1. 1. c. 8.  
8. de l'histoire  
des animaux  
ch. 9.*

Or noz Sauvages les mangent assez frais

*Poissons  
se retirent  
l'hiver.*

*Rendez-  
vous des  
poissons.*

*Eplan.*

*Haren.*

*Sardine.*

tant qu'il dure: ce que ie croy estre l'vn des  
meilleurs instrumens de leur santé & longue  
vie. Quand l'hiver vient tous poissons se trou-  
uent étonnés & fuient les orages & tempêtes  
chacun là où il peut: les vns se cachét dans le sa-  
ble de la mer, les autres souz les rochers, les au-  
tres cherchent vn pais plus doux où ilz puis-  
sent estre mieux à repos. Mais sitot que la fere-  
nité du printemps revient, & que la mer se  
tranquillise, ainsi qu'apres vn long siege de  
ville la trêve estant faite le peuple au parauant  
prisonnier sort par bandes pour aller prendre  
l'air des champs & se rejouir: Ainsi ces bour-  
geois de la mer apres les horrillons & furieu-  
ses tourmentes passées, ilz viennent à s'élargir  
par les campagnes salées, ilz sautent, ilz crépi-  
gnent, ilz font l'amour, ilz s'approchent de  
la terre & viennent chercher le rafraichisse-  
ment de l'eau douce. Et lors noz Sauvages  
suffdits qui sçavent les rendez-vous de chacun  
& le temps de leur retour, s'en vont les atten-  
dre en bonne devotion de leur faire la bien  
venue. L'Eplan est tout le premier poisson qui  
se presente au renouveau. Et pour n'aller cher-  
cher des exéples pl<sup>us</sup> loin que nôtre Port Royal,  
il y a certains ruisseaux où il vient vne telle ma-  
nes d'iceux Eplans, que par l'espace de cinq ou  
six semaines on y en prendroit pour nourrir  
toute vne ville. Il y a d'autres ruisseaux, où a-  
pres l'Eplan viét le Haren avec la même foule  
ainsi que nous auons desja remarqué ailleurs.  
Item les Sardines viennent à leur saison en telle

abo  
que  
nair  
pris  
geor  
re an  
qu'il  
téd  
En t  
me,  
font  
le ilz  
des b  
& y l  
le qu  
s'en  
atrec  
dre.  
Saun  
harpo  
Car a  
viano  
Pytha  
ses b  
sons,  
le poi  
avec  
ce) e  
qu'il  
rit pa  
Item  
vn an

abondance que quelquesfois voulans avoir  
 quelque chose davantage à souper que l'ordi-  
 naire, en moins d'une heure nous en avions  
 pris pour trois jours. Les Dauphins, Etur-  
 geons & Saumons gagnent le haut de la rivie-  
 re audit Port Royal, où il y en a telle quantité,  
 qu'ilz emporterét les rets que nous leur aviôs  
 tédû sur la multitude que nous y en aviôs veu.  
 En tous endroits le poisson y abonde de mé-  
 me, ainsi que nous avons veu. Les Sauvages  
 font vne claye qui traverse le ruisseau, laquel-  
 le ilz tiennent quasi droite, appuyée contre  
 des barres de bois en maniere d'arcz-boutans  
 & y laissent vne espace pour passer le poisson,  
 lequel espace ilz bouchent quand la marée  
 s'en retourne, & se trouve tout le poisson  
 arrêté en telle multitude qu'ilz le laissent per-  
 dre. Et quant aux Dauphins, Eturgeons; &  
 Saumons; ilz les prennent de même, ou les  
 harponnent, tellement qu'ilz sont heureux,  
 Car au monde il n'ya rien de si bon que ces  
 viandes fresches. Et trouve par mon calcul que  
 Pythagore estoit bien ignorât de defendre en  
 ses belles sentences dorées l'usage des pois-  
 sons, sans distinction. On l'excuse sur ce que  
 le poisson estant muet ha quelque conformité  
 avec la feste, en laquelle la muettise (ou silen-  
 ce) estoit fort recommandée. On dit encore  
 qu'il le faisoit pource que le poisson se nour-  
 rit parmi vn element ennemi de l'homme.  
 Item que c'est grand peché de tuer & manger  
 vn animal qui ne nous nuit point. Ité que c'est

*Ci-dessus  
liv. 2.  
chap. 45.*

*Eturgeons*

*Pecheurs  
des Sau-  
vages.*

*Abus de  
Pythagore*

Supersti-  
tions Py-  
thagori-  
ques.

une viande de delices & de luxe, non de necessité ( comme de fait és Hieroglyphiques d'Orus Apollo le poisson est mis pour marque de mollesse & volupté ) Item que lui Pythagoras ne mangeoit que de viandes qu'on puisse offrir aux Dieux : ce qui ne se fait pas des poissons : & autres semblables bagatelles rapportées par Plutarque en ses Questions conviviales. Mais toutes ces superstitions là sont folles : & voudroy bien demander à vn tel homme si estant en *Canada* il aimeroit mieux mourir de faim que de manger du poisson. Ainsi plusieurs anciennement pour suivre leurs fantasies, & dire, Ce sommes nous, ont defendu à leurs sectateurs l'usage des viandes que Dieu a donné à l'homme, & quelquefois imposé des jougs qu'eux-mêmes n'ont voulu porter. Or quelle que soit la philosophie de Pythagore, ie ne suis point des siens. Ie trouve meilleure la regle de noz bons Religieux qui se plaisent à l'ichthyophagie, laquelle m'a bien agréé en la Nouvelle France, & ne me deplait point encore quand ie m'y rencontre. Que si ce Philosophe vit d'Ambrosie & de la viande des Dieux, & non de poissons, lesquels on ne leur sacrifie point, Nosditz bons Religieux, comme les Cordeliers de saint Malo & autres des villes maritimes, ensemble les Curez peuvent dire qu'en mangeant quelquefois du poisson ilz mangent de la viande consacrée à Dieu. Car quand les Terre-neuviens rencontrent quelque Morue exorbi-

tam  
l'app  
Mor  
nart,  
que p  
dans  
Il  
loy d  
cômu  
quois  
restre  
qu'au  
Moul  
pes qu  
endro  
fois g  
té, it  
manq  
de me  
sible: p  
là les c  
plaisir  
en vn l  
de tou  
sus allar  
aux Ph  
Et pui  
encore  
que ie r  
en si gr  
l'Europ  
venir ce

amment belle ils en font vn *sanctorum* (ainfi *Sanctorum*  
l'appellent ilz) & la vouent & consacrent à  
Monsieur saint François, S. Nicolas, S. Lie-  
nart, & à autres, avec la tête, comme ainsi soit  
que pour leur pecherie ilz jettent les têtes de-  
dans la mer.

Il me faudroit faire vn livre entier si ie vou-  
loy discourir sur tous les poissons qui sont  
cōmuns aux Bresiliens, Floridiens, Armouchi-  
quois, Canadiens, & Souriquois. Mais ie me  
restreindray à deux ou trois, apres avoir dit  
qu'au Port Royal y a des grans parterres de  
Moules dont nous remplissons noz chaloup-  
pes quand quelquefois nous allions en ces  
endroits. Il y a aussi des Palourdes, deux  
fois grosses comme des Huitres en quanti-  
té; item des Coques, qui ne nous ont jamais  
manqué: comme aussi il y a force Chatagnes  
de mer, poisson le plus delicieux qu'il est pos-  
sible: plus des Crappes & Houmars. Ce sont  
là les coquillages. Mais il se faut donner le  
plaisir de les aller querir, & ne sont pas tous  
en vn lieu. Or ledit Port estant de huit lieux  
de tour, il y a de la volupté à voguer là des-  
sus allant à vne si belle chasse, & n'en deplaise  
aux Philosophes sus alleguez.

Et puis que nous sommes en pais de Morües,  
encore ne quitteray-je point ici la besongne  
que ie n'en dise vn mot. Car tant de gens &  
en si grand nombre en vont querir de toute  
l'Europe tous les ans, que ie ne sçay d'où peut  
venir cette foumiliere. Les Morües qu'on ap-  
*Pecherie  
de la  
Morue.*

*Moules.  
Palour-  
des.  
Huitres.  
Coques.  
Chatai-  
gnes de  
mer.*

*Crappes.  
Houmars.*

*Banc. Voy-  
ci-dessus  
liv. 2. chap  
42.*

porte pardeça sont ou seches ou vertes. La pecherie des vertes se fait sur le Banc en pleine mer au deça de la Terre-neuve, ainsi que se peut remarquer par ma Charte géographique.

Quinze ou vingt ( plus ou moins ) matelots ont chacun vne ligne ( c'est vn cordeau ) de quarante ou cinquante brasses, au bout de laquelle est vn grand hameçon amorcé, & vn plomb de trois livres pour le faire aller au fond. Avec cet outil ilz pechent leurs Morües, lesquelles sont si gouluës qui si-tot devalé, si-tot happé, là où il y a bonne pecherie. La Morüe tirée à bord, il y a des ais en forme de tables étroites le long du navire où le poisson se prepare. Il y en a vn qui coupe les têtes, & les jette communément dans la mer: vn autre éventre & étrippe, & renuoye à son compagnon, qui leve la partie plus grosse de l'arrette. Cela fait on les met au falloir pour vingt-quatre heures: puis on les serre: & en cette façon on travaille perpetuellement ( sans avoir egard au Dimanche qui est le jour du Seigneur ) l'espace d'environ trois mois, voiles bas, jusques à ce que la charge soit parfaite. Et pour ce que les pauvres matelots souffrent là du froid parmi les brouïllas, principalement les plus hatez, qui partent en Fevrier: de là vient qu'on dit qu'il fait froid en Canada.

*Secherie  
de la Mo-  
rue.*

Quant à la Morüe seche il faut aller à terre. Il y a des ports en grand nombre en la Terre-neuve, & de Bacaillos, où les navires se mettent

mettent à l'ancre pour trois mois. Dès le point du jour, les mariniers vont en la campagne salée à vne, deux, ou trois lieues prendre leur charge. Ils ont rempli chacun leur chaloupe à vne ou deux heures apres midi, & retournent au port, où estans il y a vn grand echaffaut bati sur le bord de la mer, sur lequel on jette le poisson à la façon des gerbes par la fenestre d'vne grange. Il y a vne grande table sur laquelle le poisson jetté est accommodé comme dessus. Apres avoir esté au falloit on le porte secher sur les rochers exposés au vent, ou sur les galets, c'est à dire chauffées de pierres que la mer a amoncelées. Au bout de six heures on le retourne, & ainsi par plusieurs fois. Puis on recueille le tout, & le met-on en piles; & derechef au bout de huitain à l'air. En fin estant sec on le serre. Mais pour le secher il ne faut point qu'il face de brumes, car il pourrira: ni trop de chaleur, car il rouffoyera: ains vn temps temperé & venteux.

La nuit ilz ne pechent point par ce que la Moruë ne mord plus. I'oseroy croire qu'elle est des poissons qui se laissent prendre au sommeil, encores qu'Oppian tienne que les poissons, se guerroyans & devorans l'vn l'autre comme les Bresiliens & Canibals, ilz ont toujours l'œil arguet & ne dorment point: mettant toutefois hors de ce rang le seul Sargot, lequel il dit se mettre en certains cachots pour prendre son sommeil. Ce que ie croyoy bien, & ne merite ce poisson d'estre guer-

*Si la Moruë dors.*

*Poissons pourquoy ne dorment.*

royé, puis qu'il ne guerroye point les autres, & vit d'herbes: à raison dequoy tous les Auteurs disent qu'il rumine comme la brebis. Mais comme le même Oppian a dit que cetui-ci seul en ruminât rend vne voix humide, & s'est en cela trompé, par ce que moy-même ay plusieurs-fois ouï les Loups-marins en pleine mer, ainsi que j'ay dit ailleurs: Aussi pourroit-il bien s'estre aquivoqué en ceci.

*Ci dessus  
liv. 2.  
chap. 47.*

Cette même Motuë ne s'hord plus passé le mois de Septembre, ains se retire au fond de la grand' mer, ou va en vn pais plus chaud jusques au printemps. Sur quoy ie diray ici ce que Pline remarque, que les poissons qui ont des pierres à la tête craignent l'hiver, & se retirent de bonne heure, du nombre desquels est la Moruë laquelle ha dans la cervelle deux

*Plin. liv.  
9. chap. 16.*

*Pierres en  
la tête de  
la Moruë.*

pierres blâches faites en gondole & crenelées à l'entour: Ce que n'ont celles qu'on prend vers l'Ecosse, à ce que quelque homme sçavant & curieux m'a dit. Ce poisson est merveilleusement gourmand, & en devore d'autres préques aussi grand que lui, même des Houmars, qui sont comme grosses Langoustes, & m'étonne comme il peut digerer ces grosses & dures écailles. Des foyes de Moruës noz Terre-neuviens font des huiles, jettans iceux foyes dans des barils exposés au soleil, où ilz se fondent d'eux mêmes.

*Similes de  
poissons.*

C'est vn grand trafic que l'on fait en Europe des huiles des poissons de la Terre-neuve. Et pour ce seul sujet plusieurs vont à la

pec  
qu'  
qu  
L  
com  
ru (e  
lang  
Le v  
poil  
mer  
que  
avon  
écho  
il s'e  
de lo  
à ad  
l'aud  
ble, c  
de le  
Basil  
liere  
en la  
Ordi  
re di  
faire  
des p  
poin  
ont  
avec  
seme  
au p  
Lois

pecherie de la Baleine, & des Hippopotames, qu'ils appellent La bête à la grand' dent: de quoy il nous faut dire quelque chose.

Le tout-Puissant voulant montrer à Iob combien admirables sont ses œuvres: *Tireras-tu (dit-il) le Leviatan avec un hameçon, & sa langue avec un cordeau que tu auras plongé?* Par ce Le viatan est entendu la Baleine, & tous les poissons cet accès, desquels (& même-ment de la Baleine) l'enormité est si grande que c'est chose épouvantable, comme nous avons dit ci-dessus, parlans d'une qui fut échouée au Bresil: & Pline dit qu'és Indes il s'en trouve qui ont quatre arpens de terre de longueur, C'est pourquoy l'homme est à admirer, voire plustot Dieu, qui lui a baillé l'audace d'attaquer vn monstre tant effroyable, qui n'a son pareil en terre. Je laisse la façon de le prendre décrite par Oppian, & saint Basile, peut venir à noz François & particulièrement Basques, lesquels vont tous les ans en la grãde riviere de *Canada* pour la Baleine. Ordinairement la pecherie s'en fait à la riviere dite *Lesquemini* vers *Tadoussac*. Et pour ce faire ilz vont par quartz faire la sentinelle sur des pointes de rochers, pour voir s'ils auront point l'évent de quelqu'une: & lors qu'ils en ont découvert, incontinent ilz vont apres avec quatre chaloupes, & l'ayans industrieusement abordée, ilz la harponnent jusques au profond de son lard & à la chair vive. Lors cet animal se sentant rudement picqué

*Pecherie de la Baleine.*

*Ci-dessus liv. 1 chap. 28. Plin. liv. 9 chap. 3.*

*Oppian, de de la Pe- cherie liv. 5. S. Basile Hom. 10. sur les six journées de la creation.*

d'une impetuosité redoutable s'élançe au fond de la mer. Les hommes cependant sont en chemise, qui filent & font couler la corde où est attaché le harpon, que la Baleine emporte. Mais au bord de la chaloupe qui a fait le coup il y a vn homme prêt avec vne hache à la main pour couper ladite corde, si d'adventure quelque accident arriuoit qu'elle fust entortillée, ou que la force de la Baleine fust trop violente: laquelle neantmoins ayant touché le fond, & ne pouvant aller plus outre, elle remonte tout à loisir au dessus de l'eau: & lors derechef on l'attaque avec des langues de bœuf (ou pertusanes) bien émouluës si vivement, que l'eau salée lui penetrant dans la chair elle perd sa force, & demeure là. Alors on l'attache à vn cable au bout duquel est vne ancre qu'on jette en mer, puis au bout de six, ou huit jours on la va querir quand le temps & l'opportunité le permettent, la mettent en pieces, & dans des grandes chaudieres font bouillir la graisse qui se fond en huile, dont ilz pourront remplir quatre cens barriques, plus ou moins, selon la grandeur de l'animal, & de la langue ordinairement on tire cinq & six barriques.

*Comme  
les Indiens  
prennent  
la Baleine.  
Ioseph A-  
Costa luy.  
3. chap. 15.*

Que si ceci est admirable en nous qui avons de l'industrie, il l'est encore plus es peuples Indiens nuds & sans commodités: & neantmoins ilz font la même chose, qui est recitée par Ioseph Acosta, disant que pour prendre ces grandz monstres ilz se mettent en

vn  
la B  
& la  
com  
voy  
ton  
fene  
rine  
resp  
vn a  
plus  
bale  
mon  
gran  
sçad  
moi  
pou  
cor v  
le fa  
du t  
rem  
de la  
vers  
de à  
sur i  
cou  
me  
de  
pou  
qu  
lor  
ver

vn canoe, ou barque d'écorce, & abordans la Baleine ilz lui sautent legerement sur le col, & là se tiennent comme à cheval attendans la commoüé de la prendre bien à point & voyans le plus beau, le plus hardi met vn baton aigu & fort, qu'il porte avec soy, dans la fenestre de la narine de la baleine (il appelle narine, le conduit, ou pertuis, par où elles respire) Incontinent le pousse avant avec vn autre baton bien fort, & le fait entrer le plus profondement qu'il peut. Cependant la baleine bat furieusement la mer, & eleue des montagnes d'eauë, s'enfonçant dedans d'une grande violence, puis ressort incontinent, ne sçachant que faire de rage. L'Indien neantmoins demeure toujours ferme & assis, & pour lui payer l'amende de ce mal, lui fiche encor vn autre pieu semblable en l'autre narine le faisant entrer de telle façon qu'il l'estroupe du tout, & lui ote la respiration, & alors il se remet en sa canoe, qu'il tient attachee au côté de la baleine avec vne corde, puis se retirò vers terre ayant premierement attaché sa corde à la Baleine, laquelle il va fillant & laschant sur icelle qui cependant qu'elle trouve beaucoup d'eauë, saute d'vn côté & d'autre, comme troublee de douleur, & en fin s'approche de terre, où elle demeure incontinent à sec pour la grande enormité de son corps, sans qu'elle puisse plus se mouvoir ni se manier, & lors grand nombre d'Indiens viennent trouver le vainqueur, pour cueillir ses depouilles;

& pour ce faire ilz achevent de la tuer, la decoupan, & faisans des morceaux de sa chair, (qui est assez mauuaise) lesquels ilz sechent & pilent pour en faire de la poudre, dont ilz vsent pour viande, qui leur dure long temps.

Pour le regard des Hippopotames nous auons dit es voyages de Jacques Quartier qu'il y en a grand nombre au Golfe de Canada, & particulièrement à l'ile de Brion, & aux sept îles, qui est la riviere de *Chifcheder*. C'est un animal qui ressemble mieux à la vache qu'au cheval. Mais nous l'auons nommé Hippopotame, c'est à dire Cheval de riviere, par ce que Plin appelle ainsi ceux qui sont en la riviere du Nil, lesquels tout efois ne ressemblent point du tout le cheval, mais participent aussi du bœuf, ou vache. Il est de poil tel que le Loup marin, sçavoir gris brun & un peu rougeatre, le cuir fort dur, la tête petite, comme d'une vache de Barbarie, ayant deux rangs de dents de chacun costé, entre lesquels y en a deux en chacune part pendantes de la mâchoire superieure en bas, de la forme de ceux d'un jeune Elephant, desquels cet animal s'aide pour grimper sur les rochers. A cause de ces dents nos mariniere l'appellent La bête à la grand dent. Il a les oreilles courtes, & la queue aussi, & mugle comme le bœuf. Aux piés il a des ailerons, ou nageoires, & fait ses petits en terre. Et d'autant qu'il est des poissons cetacées, & portant beaucoup de lait, nos Basques & autres mariniere en font des

*Chevaux  
de riviere.  
re.  
Voy la  
Charte  
geogra-  
phique,  
numero  
26. 47.*

huiles, comme de la Baleine, & le surprennent en terre.

Ceux du Nil (ce dit Pline) ont le pié, *Plin. liv.*  
fourchu, le crin, le dos, & le hannissement *8. chap. 25*  
de cheval, les dens sortans dehors comme au  
Sanglier. Et adjoute que quand cet animal  
a esté en vn blé pour paturer, il s'en retourne  
à reculon, de peur qu'on ne le suive à la piste.

Je ne fay état de discourir ici de toutes les  
sortes de poissons qui sont par delà, cela estant  
vn trop ample sujet pour mon histoire. &  
puis, i'en ay enfilé vn bon nombre en mon  
Adieu à la Nouvelle-France. Seulement ie  
diray qu'en passant le temps és côtes de la  
Nouvelle-France i'en prendray en vn jour  
pour vivre plus de six semaines és endroits où  
est l'abondance des Mourués (car ce poisson  
y est le plus frequent). Et qui aura l'industrie  
de prendre les Macquereaux en mer il en aura  
tant qu'il n'en scaura que faire. Car en plu-  
sieurs endroits i'en ay veu des troupes serrées,  
qui occupoient trois fois plus de place que les  
Halles de Paris. Et non obstant ce, ie voy beau-  
coup de peuple de nôtre France tant amon-  
chali, & si truant aujourd'hui, qu'il aimé  
mieux mourir de faim, ou vivre serf, du moins  
languir sur son miserable fumier, que de se-  
vertuer à sortir du bourbier, & par quel-  
que action genereuse changer sa fortune,  
ou mourir à la peine.

*Multitu-  
de infinie  
de Ma-  
quereaux*

*Fainean-  
tis: du  
peuple  
d'aujourd'uy*

Plin. liv.  
18. ch. 5.

Quelle est  
la bonne  
terre.

**N**ous avons es trois derniers chapitres fait provision de venaison, de gibier, & de poissons. Ce qui est beaucoup. Mais ayans accoutumé la nourriture de pain & de vin en notre Antique-France, il nous seroit difficile de nous arretter ici si la terre n'estoit propre à cela. Considerons la donc, mettons la main dans son sein, & voyons si les mammelles de cette mere, rendront du lait pour sustenter ses enfans, & au surplus ce qui se peut esperer d'elle. Attilius Regulus jadis deux fois Consul à Rome, disoit ordinairement qu'il ne falloit choisir les lieux par trop gras, pour ce qu'ilz sont mal sains: ni les lieux par trop maigres, encoures qu'ilz soient fort sains. Et d'un tel fond que cela Caton aussi se contenoit. La terre de la Nouvelle-France est telle pour la plus part, de sablon gras, au dessouz duquel nous avons souvent tiré de la terre argilleuse: & de cette terre le Sieur de Pontrincourt fit faire quâtité de briques, desquelles il batit vn fourneau à fondre la gomme de sapin, & des cheminées. Je diray plus que de cette terre on peut faire les memes operations que de la

terre  
Bols  
sion  
trés  
par  
que  
emp  
pais  
terre  
der  
pro  
avo  
que  
avo  
de,  
& n  
ges  
& h  
que  
hon  
cert  
il a  
fem  
par  
cel  
po  
fan  
ter  
m  
pe  
qu

terre que nous appellons Sigillée, ou du *Terre de*  
*Bulne Armenicus*, ainsi qu'en plusieurs occa- *la Nouv.*  
 sions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert *Fr. ayant*  
 tressuffisant en son art, en a fait l'experience, *les effets,*  
 par l'avis du Sieur Pourtincourt: même lors *de la terre*  
 que le fils du Sieur du Pont eut trois doigts *Sigillée.*  
 emportez d'un coup de mousquet crevé au  
 pais des Armouchiquois.

Cette province ayant les deux natures de  
 terre que Dieu a baillé à l'Homme pour posse-  
 der, qui peut douter que ce ne soit un pais de  
 promesse quand il sera cultivé? Nous en  
 avons fait essay, & y avons pris plaisir, ce  
 que n'avoient jamais fait tous ceux qui nous  
 avoient devancé soit au Bresil, soit en la Flori-  
 de, soit en Canada. Dieu a beni nôtre travail, *Benedictio*  
 & nous a baillé de beaux fromens, segles, or- *de Dieu*  
 ges, avoines, pois, fèves, chanve, nayettes, *(sur nôtre*  
 & herbes de jardin: & ce si plantureusement *travail.*  
 que le segle estoit aussi haut que le plus grand  
 homme que se puisse voir, & craignons que  
 cette hauteur ne l'empeschast de grener: Mais  
 il a si bien proufité qu'un grain de France la  
 semé a rendu cent cinquante épis tels, que  
 par le temoignage de Monseigneur le Chan-  
 cellier, la Sicile, ni la Beausse n'en produisent  
 point de plus beau. J'avois semé du froment  
 sans avoir pris le loisir de laisser reposer ma  
 terre, & sans lui avoir donné aucun amende-  
 ment: & toutefois il est venu en aussi belle  
 perfection que le plus beau de France, quoy  
 que le blé, & tout ce que nous avions semé

fust sur-anné. Mais le blé nouveau que ledit sieur de Poutrincourt sema avâit que partir est venu en telle beauté qu'il ne me reste que l'admiration apres le recit de ceux qui y ont esté vn an après nôtre depart. Sur quoy ie diray ce qui est de mon fait, qu'au mois d'Avril l'an mil six cens sept ayant semé trop pres les vns des autres des grains du segle qui avoit été cuilli à sainte-Croix premiere demeure du Sieur de Monts, à vingt cinq lieues du Port Royal, ces grains pullulerent si abondamment qu'ilz s'estoufferent, & ne vindrent point à bonne fin.

*Rapport  
de la terre  
amendée.*

Mais quant à la terre amelioree où l'on avoit mis du fien de noz pourceaux, ou les ordures de la cuisine, coquilles de poissons, & choses de même etoffe, ie ne croiroy point si ie ne l'avoy veu, l'orgueil excessif des plantes qu'elle a produit, chacune en son espece. Même le fils Sieur de Poutrincourt jeune Gentil-homme de grande esperance, aiant semé des graines d'Oréges & de Citrons en son jardin, elles rendirent des plantes d'un pié de haut au bout de trois mois. Nous n'en attendiôs pas tant, & toutefois nous y avons pris plaisir à l'envi l'un de l'autre. Je laisse à penser si on ira de bon courage au second essay. Et me faut ici dire en passant que le Secretaire dudit Sieur de Monts estant venu par-dela avant nôtre depart, disoit qu'il ne voudroit point pour grande chose n'avoir fait le voyage, & que s'il n'eust veu noz blez il

n'eust pas creu ce que c'en estoit. Voila comme de tout temps on a decrie le pais de *Canada* (souz lequel nom on comprend toute cette terre) sans sçavoir que c'est, sur le rapport de quelques matelots qui vont seulement pecher aux morues, & sur le bruit de quelques maladies, lesquels on peut eviter en se rejoüissant, moyennant qu'on n'ait point de necessité.

*Abus de ceux qui ont decrie le pais de Canada.*

Mais à propos de cette amélioration de terre de laquelle nous venons de parler quelque ancien Auteur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qui se tisoient de cloaques, mille catalens par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'estoit le plus excellent foin de tous autres: & y avoit à cette fin des Commissaires établis pour les recueillir ensemble le lit & canal du Tybre, comme font soy des inscriptions antiques que j'ay quelquefois leu.

La terre des Armonchiquois porte annuellement du blé tel que celui que nous appellons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde, qui est l'*Mil* ou *Erysimon fruges* de Pline, & Columelle. Mais les Virginians, Floridiens, & Bresiliens, plus meridionaux font deux moissons. Tous ces peuples cultivent la terre avec un croc de bois, nettoient les mauvaises herbes & les brulent, engraisent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni fien: puis assemblent leur terre en

*Plin. liv. 18. ch. 7. § 10.*

*Facon d'engraisser, cultiver & semer les terres.*

petites mottes éloignées l'une de l'autre de deux piez, & le mois de May venu ilz plantent leur blé, dans ces mottes de terre à la façon que nous faisons les fèves, fichans vn baton, & mettans quatre grains de blé separez l'un de l'autre ( par certaine superstition ) dans le trou, & entre les plantes dudit blé ( qui croit comme vn arbrisseau, & meurt au bout de trois mois ) ilz plantent aussi des fèves riolées de toutes couleurs, qui sont fort delicates; lesquelles pour n'estre si hautes, croissent fort bien parmi ces plantes de blé. Nous avõs semé dudit blé: cette dernière année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu prouité n'ayant rendu chaque plante qu'un ou deux épis affamez: là où pardela vn grain tendra quatre, cinq, & six épis, & chaque épic l'un portant l'autre plus de deux cens grains, qui est vn merveilleux rapport. Ce qui demontre le proverbe rapporté par Theophraste estre bien véritable, que *C'est l'air qui produit le fruit, & non le champ*; c'est à dire que la temperie de l'air & condition du temps est ce qui fait germer & fructifier les plantes plus que la nature de la terre. En quoy est remarquable, que nôtre blé prouite là mieux, que celui de dela ici. Temoignage certain que Dieu benit ce pais depuis que son nom y a esté invoqué: mêmes que pardeça depuis quelques années Dieu nous bat ( comme j'ay dit ailleurs ) en verge de fer, & par dela il a étendu abondamment sa benediction sur

Theo-  
phraſte  
au lrv. 8.  
des plan-  
tes.

oil est  
v. d. 8.  
107.

est rapporté  
par Theophraste  
au lrv. 8.  
des plan-  
tes.

D  
nôtre  
eleu  
dit,  
voir  
leur  
quo  
friar  
vell  
cerf  
les  
les  
vig  
blé  
que  
l'ég  
fol  
po  
le  
ce

ve  
St  
P  
q  
b  
a  
t  
l

DE LA NOUVELLE FRANCE. 349  
notre labour, & ce en même parallèle &  
elevation de soleil.

Ce blé croissant haut comme nous avons  
dit, le tuyau en est gros comme des roseaux,  
voire encore plus. Le roseau & le blé pris en  
leur verdure, ont le gout sucrin. C'est pour-  
quoy les mulots, & rartz des champs en sont  
friands, & m'en gaterent vn parquet en la Nou-  
velle-France. Les grans animaux aussi comme  
cerfs, & autres bêtes sauvages, comme encor  
les oiseaux en font degast. Et sont contraints  
les Indiens de les garder comme on fait ici les  
vignes:

La moisson estant faite ce peuple serre son  
blé dans la terre en des fosses qu'ilz font en  
quelque pëndant de colline ou terre, pour  
l'égouist des eaux, garnissans de nattes icelles  
fosses: & cela font ils pource qu'ilz n'ont  
point de maisons à etages, ni de coffres pour  
le serrer autrement: puis, le blé conservé de  
cette façon est hors la voye des rats & souris.

*Greniers  
souz ter-  
rains.*

Plusieurs nations de deça ont eu cetté in-  
vention de garder le blé dans des fosses. Car  
Suidas en fait mention sur le mot Σείποι. Et  
Procöpe au second livre de la guerre Gothi-  
que dit que les Gots assiegans Rome tom-  
boient souvent dans des fosses où les habitans  
avoiet accoustumé de retirer leurs blez. Tacite  
rappotte aussi que les Allemäns en avoient.  
Et sans particulariser davantage, en plusieurs  
lieux de Fräce ilz gardent aujourd'hui le blé de  
cette façon. Nous avös dit ci-dessus de quelle

*Ci-dessus  
chap. 14.*

façon ilz pilent leurs grains & en font du pain, & comme par le temoignage de Plinc les anciens Italiens n'avoient pas plus d'industrie qu'eux.

*Cause  
pourquoy  
ceux de  
Canada  
ont quitte  
le labourage.*

Ceux de Canada & Hochelaga au temps de Iacques Quartier labouroient tout de même, & la terre leur rapportoit du blé, des ves, des pois, melons, courges, & cocombres, mais depuis qu'on est allé rechercher leurs pelleteries, & que pour icelles ils ont eu de cela sans autre peine, ilz sont deuenuz paresseux, comme aussi les Soutiquois, lesquels s'addonnoient au labourage au même temps.

*Chanve.*

Les vns & les autres ont encores à present quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle même. Elle est plus haute, plus deliée, & plus blâche, & plus forte que la nôtre de deça. Mais celle des Armouchiquois porte au bout de son tuyau vne coquille pleine d'vn coton semblable à la soye, dans laquelle git la greine. De ce coton, ou quoy que ce soit, on en pourra faire de bons liëts plus excellens mille fois que de plume, & plus doux que de coton commun. Nous auons semé de ladite graine en plusieurs lieux de Paris, mais elle n'a point proufité.

*Vignes.*

Nous auons veu par nôtre Histoire comme en la grande Riviere, passé Tadoussac, on trouve des vignes sans nombre, & raisins en la saison. Ien'y en ay point veu au Port Royal, mais la terre & les coraux y sont fort pro-

D  
pres.  
ment  
Med  
quel  
ilz lu  
sion  
mais  
PEm  
en je  
chau  
çois  
ne f  
plan  
me  
lieu  
beau  
des  
ture  
en a  
  
jet p  
Pou  
dire  
de  
à q  
qu  
tre  
ay  
cr  
od  
be  
la

pres. La France n'en portoit point anciennement, si ce n'estoit d'aventure la côte de la Méditerranée. Et ayans les Gaullois rendu quelque signalé service à l'Empereur Probus, ilz lui demanderent pour recompense permission de planter la vigne: ce qu'il leur accorda; mais ils avoient esté au paravant refusez par l'Empereur Neron. Mais que veux-je mettre en jeu les Gaullois, attendu qu'au Bresil pais chaud il n'y en avoit point avant que les François & Portugais y en eussent planté? Ainsi ne faut faire doute que la vigne ne vienne plantureusement audit Port Royal, veu même qu'à la riviere saint Jehan (qui est à vingt lieues plus au Nort qu'icelui Port) il y en a beaucoup: non toutefois si belles qu'au pais des Armouchiquois, où il semble que la nature ait esté en ses gayer humeurs quand elle y en a planté.

Et d'autant que nous avons touché ce sujet parlans du voyage qu'y a fait le sieur de Poutrincourt, nous passerons outre, pour dire que cette terre ha la pluspart de ses bois de Chenes & de Noyers portans petites noix à quatre ou cinq cotes si délicates & douces que rien plus: & semblablement des prunes tres-bonnes: comme aussi le Sassafras arbre ayant les feuilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois est de tres-bonne odeur & tres-excellent pour la guerison de beaucoup de maladies, comme la verole, & la maladie de *Canada* que j'appelle Phthisie,

*Aurel.  
Victor in  
Probo.  
Vigne  
quand  
premierement  
plantee  
en France.*

*Chenes.  
Noyers.  
Pruniers*

*Sassafras.*

*Phthisie.*

*Ci-dessus  
liv. 2.  
chap. 36.  
Porum,  
& usage  
d'iceli.*

de laquelle nous avons amplement discoursé ci-dessus.

Ilz font aussi grand labourage de *Petun*, chose tres-precieuse entre eux, & parmi tous ces peuples vniuersellement. C'est vne plante de la grandeur de *Consolida major*, dont ilz succent la fumée avec vn tuyau en la façon que ie vay dire pour le contentement de ceux qui n'en sçavent l'usage. Apres qu'ils ont cuilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre; & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans lequel ils en ont toujours, & quant & quant vn calumet, ou petunior qui est vn cornet trouié par le côté, & dás le trou ilz fichent vn long tuyau, duquel ilz tirét la fumée du petun qui est dans ledit cornet, apres qu'ilz l'ont allumé avec du charbó qu'ilz mettét dessus. Ilz soutiendront quelque fois la faim huit jours avec cette fumée. Et noz François qui les ont hanté sont pour la pluspart tellement affollez de cette yvrógnerie de petun qu'ilz ne s'en sçauroient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dependent de bon argent, car le bon petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre. Ce que le repete à folie, à leur égard, pour ce que d'ailleurs ilz ne laissent de boire & manger autant qu'vn autre & n'en perdent point vn tour de dents, ni de verre. Mais pour les Sauvages il est plus excusable, d'autant qu'ilz n'ont autre plus grande delice en leurs Tabagies, & ne peuvent faire

fête

*Folie av-  
dité de  
certains  
gens  
apres le  
Petun.*

fête à ceux qui les vont voir, de plus grand chose, comme pardeça quand on presente de quelque vin excellent à vn ami: de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point ami. Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, & c'est le vray Nectar decrit par les Poëtes.

*Les Sauvages disent que Dieu apétune.*

Cette fumée de petun prise par la bouche en sucçant comme vn enfant qui tette, ilz la font sortir par le nez, & en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, & les humiditez d'icelui chassées. Cela aussi étourdit & enivre aucunement, lache le ventre, abbat les ardeurs de Venus, endort, & la fucille de petun, ou cendre qui reste au petunoir consolide les playes. Je diray encore que ce Nectar leur est si suave, que les enfans hument quelquefois la fumée que leurs peres jettēt par les narines, afin de ne rien perdre. Et d'autant que cela ha vn gout mordicant, le sieur de Belleforest recitant ce que Jacques Quartier (qui ne scavoit que c'estoit) en dit, il veut faire croire que c'est quelque espece de poivre. Or quelque suavité qu'on y trouve ie ne m'y ay iamais sceu accoutumer, & ne m'en chaut pour ce qui regarde l'usage & coutume de le prendre en fumée.

*Vertu du Petun.*

*Belleforest.*

Il y a encore en la terre des Armouchiquois certaine sorte de racines grosses comme le pain, tres-excellentes à manger, ayans

*Racines, Afrodites.*

vn gout retirant aux cardes, mais plus agreable, lesquelles plantées multiplient en telle facon que c'est merueille. Je croy que ce sont

*Pli. liv. 21. ch. 17.* Afrodilles, suivant la description que Pline en fait: Ses racines ( dit-il ) sont faites à mode de

» petits naveaux, & n'y a plante qui ait tant de

» racines que cette-ci : car quelquefois on y

» trouve bien quatre-vingts afrodilles attachez

» ensemble. Elles sont bonnes cuites souz la

» cendre, ou mangées cruës avec poivre, ou

» sel & huile.

*Consideration sur la misere de plusieurs.*

Sur la consideration de ceci il me vient en pensèe que les hommes sont bien miserables qui pouvans demeurer aux champs en repos & faire valoir la terre, laquelle paye son créancier avec vne telle vsure, passent leur âge dans les villes à solliciter des procès, à tracasser deçà, de là, à chercher les moyens de tromper quelqu'un, se donnans de la peine iusques au tombeau pour payer des loüages de maison, pour estre habillé de soye, pour avoir quelques meubles precieux, bref pour paroître & se repaître d'un peu de vanité où n'y

» a jamais contentement. Pauvres fols ( cedit

» Hesiodé ) qui ne sçavent combien vne moitié

» de ces choses en repos vaut mieux que toutes

» ensemble avec chagrin : ni combien est grand le bien de la Maulve & de l'Afrodille. Les Dieux certes ont caché aux hommes la maniere de vivre heureusement. Car autrement le travail d'une journée seroit suffisant pour

» nourrir l'homme tout vn an, & le lendemain

*Hesiodé au liv. Des œuvres & journées.*

il  
don  
& à  
ceu  
qu  
& l  
tou  
app  
tien  
fent  
tou  
qu'  
font  
tu f  
elen  
res,  
pest  
celle  
reço  
nou  
nou  
on la  
tiver  
sues  
velle  
faut  
de b  
le q  
Glor  
ter c  
que

DE LA NOUVELLE FRANCE. 851

il mettroit sa charruë sur son fumier, & donneroit du repos à ses bœufs, à ses mulets, & à lui-même.

C'est le contentement qui se prepare pour ceux qui habiteront la Nouvelle-France, quoy que les fols meprisent ce genre de vie, & la culture de la terre le plus innocent de tous les exercices corporels, & que ie veux appeller le plus noble, comme celui qui soutient la vie de tous les hommes. Ilz mesprisent di-ie la culture de la terre, & toutefois tous les tourmens qu'on se donne, les proees qu'on poursuit, les guerres quel'on fait, ne sont que pour en avoir. Pauvre merequas-tu fait qu'on te meprise ainsi ! Les autres elemens nous sont bien souvent contraires, le feu nous consume, l'air nous empest, l'eau nous engloutit, la seule terre est celle qui venans au monde & mourans nous reçoit humainement, c'est elle seule qui nous nourrit, qui nous chauffe, qui nous loge, qui nous vest, qui ne nous est en rien contraire, & on la vilipende, & on se rit de ceux qui la cultivent, on les met apres les faineans & sangsues du peuple. Cela se fait ici: mais en la Nouvelle-France il faut r'amener le siecle d'or, il faut renouveler les antiques Coronas d'epics de blés, & faire que la premiere gloire soit celle que les anciens Romains appelloient *Gloria adorea*, gloire de froment, afin d'in-  
ter chacun à bien cultiver son champ, puis que la terre se presente liberallement

*Culture de la terre exercice innocent.*

*Apostrophe*

*Plin. liv. 18. ch. 3.*

ceux qui n'en ont point.

Estans assurez d'avoir du blé & du vin, il ne reste qu'à pourvoir le país de bestial privé : car il y proufite fort bien, ainsi que nous avons dit au chapitre de la Chasse.

*Chap. 21.  
ci-dessus.*

*Arbres  
fruitiers.*

D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les Noyers, Pruniers, & petits Cerisiers, & avellaniers. Vray est qu'on n'a point tout decouvert ce qui est dans les terres. Car au país des Iroquois il y a des Orangers, & font huiles de fruitcs d'arbres. Mais nul des François ni autres Chrétiens n'y ont encore esté. Ne faut trouver ce defaut d'arbres fruitiers étrage. Car la pluspart de noz fruitcs sont venuz de dehors : & bien souvent les fruitcs portent le nom du país d'où on les a apporté. La terre d'Allemagne est bonne & bien fructifiante; mais Tacite dit que de son temps il n'y avoit point d'arbres fruitiers.

*Arbres  
fruits de  
la terre du  
Port  
Royal.*

Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, Hêtres, Frenes, Bouleaux (fort bons en menuiserie) Erables, Sycomores, Pins, Sapins, Aubépins, Coudriers, Saulx, Lauriers, & quelques autres encores que ie n'ay remarqué. Il y a force Fraizes & Framboises en certains lieux, item des petits fruits bleuz & rouges par les bois. I'y ay veu des petites poires fort delicates : & dans les prairies tout du long de l'hiver il y a certains petits fruits comme des pomelets colorez de rouge, desquelz nous faisons du cotignac pour le des-

fert. Il y a force grozelles semblables aux nôtres, mais elles deviennent rouges: item de ces autres grozelles rondelettes que nous appellions Guedres. Et des Pois en quantité sur les rives de mer, desquels au renouveau nous prenions les feuilles, & les mettions parmi noz pois, & par ce moyen nous estoit avis que nous mangions des pois verts. Au delà de la Baye Françoisse, sçavoir à la riviere sainct Iehan, & sainte Croix il y a force Cedres, outre ceux que ie vien de dire. Quant à ceux de la grande riviere de Canada ils ont esté spécifiés au second livre en la relation des voyages du Capitaine Jacques Quartier & du sieur Champlain.

Ceux de la Floride sont Pins ( qui ne portent point de pepins dans les prunes qu'ils produisent ) Chenes, Noyers, Merisiers, Lentisques, Chataigniers ( qui ne sont naturels comme en France ) Cedres, Cypres, Palmiers, Haux, & Vignes sauvages, lesquelles montent aulong des arbres, & apportent de bons raisins. Il y a vne sorte de Melliers, desquelz le fruit est meilleur que celui de France, & plus gros: Aussi y a il des Pruniers qui portent le fruit fort beau, mais non gueres bon; des Framboisiers: Vne petite Graine que nous appellons entre nous bleuès, qui sont fort bones à manger: Item des Racines qu'ilz appellent *Haffez*, dequoy en la necessité ilz font du pain.

*Memoria.  
Arbres de  
la Floride.*

La province du Bresil a pris son nom à nô-

Arbres  
du Brésil.

us qu'il, & un certain arbre que nous appelle-  
lons Brésil, & les Sauvages du pays *Arabutan*.  
Il est aussi haut & gros que nos Chenes, &  
a la feuille du buis. Nos François & autres  
en vont charger leurs navires en ce pays. Le  
feu en est presque sans fumée. Mais qui pen-  
seroit blanchir son linge à la cendre de ce bois  
il se tromperoit bien. Car il le trouveroit teint  
en rouge. Ils ont aussi des palmiers de plu-  
sieurs sortes, & des arbres dont le bois des uns  
est jaune & des autres violet. Ils en ont aussi  
de lentour comme de robes, & d'autres pre-  
sants, dont les fruits sont dangereux à manger.  
Ils ont une espèce de Curac qui leur nomment  
*Humoral*, duquel ils se servent pour guérir  
une maladie entre eux appelée *Chancri* aussi dan-  
gereuse que la Verole. L'arbre qui porte le  
fruit que nous disons Noix d'Inde, s'appelle  
entre eux *Sabanai*. Ils ont encore des Cor-  
romiers, du fruit desquels ils font des boi-  
s qu'ils pendent entre deux branches, ou po-  
teaux. Ce pays est heureux en beaucoup d'au-  
tres sortes d'arbres fruitiers, comme Oren-  
gers, Citronniers, Limonniers, & autres,  
toujours verdoyans, qui fait que la perte de  
ce pays où les François avoient commencé  
d'habiter, est d'autant plus regrettable à ceux  
qui aiment le bien de la France. Car il est plus  
qu'évident que le séjour y est plus agréable &  
délicieux que la terre de Canada, pour le tem-  
perament de l'air. Vray est que les voyages y sont  
longs, comme de quatre & cinq mois, &

qui a les faits on souffre quelquefois des fami-  
nes, comme se voit par les voyages y faits au  
temps de Villegagnon: Mais à la Nouvelle-  
France où nous estions quand on y va on fai-  
son les voyages ne sont que de trois semai-  
nes, ou un mois, qui est peu de chose.

Que si les denrées & delices n'y sont  
telles qu'au Perou, ce n'est pas à dire que le  
pays ne vaille rien. C'est beaucoup qu'on y  
puisse vivre en repos & joyeusement, sans le  
soucier des choses superflues. L'avarice des  
hommes a fait qu'on ne trouve point un pays  
bon s'il n'y a des Mines d'or. Et lors que sont  
ceux-là, ilz ne considerent point que la Fran-  
ce en est à present dépouruë: & l'Allema-  
gne aussi, de laquelle Tacite disoit, qu'il ne  
se voyoit si qu'on eût été par cholere, ou par une  
volente propice que les Dieux avoient bñie  
lor & l'argent à cette province. Ilz ne voyent  
point que tous les Indiens n'ont aucun usage  
d'argent, & vivent plus contents que nous.  
Que si nous les appellons lors, ils en disent au-  
tant de nous, & paraissent à meilleure raison.  
Ilz ne savent point quel bien promet à son  
peuple une terre heureuse, il dit que ce sont un  
pays de blé, d'orge, de vignes, de figuiers, d'o-  
liviers, & de miel, où il mangera son pain sans  
differte, &c. & ne lui donne pour tous merces  
que du lor & du cuivre, de peur que lor &  
l'argent ne lui face elorer son cœur, & qu'il  
n'oublie son Dieu: & ne veut point que qu'on  
ait des Rois ils amassent beaucoup d'or, ni

Un mo  
p. 11 les  
Mars 13  
de l'or  
argent.

Un mo  
p. 11 les  
Mars 13  
de l'or  
argent.

Un mo  
p. 11 les  
Mars 13  
de l'or  
argent.

d'argent. Ilz ne iugent point que les Mines sont les cimetières des hommes: que l'Espagnol y a consommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiens, au lieu de les instruire à la Foy Chrétienne: qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de conserver le peuple: Que dans les Mines est vn air épais, grossier, & infernal, où jamais on ne sçait quand il est jour ou nuit: Que faire telles choses c'est vouloir depousser le diable de son royaume. Que c'est chose indigne de l'homme de s'enfvelir au creux de la terre, de chercher les enfers, & de s'abbaisser miserablement au dessous de toutes les creatures immondés: lui à qui Dieu a donné vne forme droite, & la face levée, pour contempler le ciel, & luy chanter louanges: Qu'en pais de Mines la terre est sterile: Que nous ne mangeons point l'or & l'argent, & que cela de soy ne nous tient point chaudement en hiver: Que celui qui a du blé en son grenier, du vin en la cave, du bestail en ses prairies, & au bout des Moruës & des Castors, est plus aisé d'auoir de l'or & de l'argent, que celui qui a des mines d'en trouver à vivre. Et neantmoins il y a des Mines en la Nouvelle-France, desquelles nous auons parlé en son lieu. Mais ce n'est pas là premiere chose qu'il faut chercher. On ne vit point d'opinion. Et ceci ne git qu'en opiniõ, ni les pierreries aussi (qui s'õt jouetz de fols) ausquelles on est le plus sou-

*Plin. l'v.  
33. ch. 4.*

*Au ch. ap.  
23. dis  
écriture 2.*

D  
vent  
faire  
a cin  
Eme  
trui  
O  
ra tir  
dive  
trou  
voye  
lege  
Mon  
que  
vne  
la ne  
ra l'a  
estoi  
y av  
bonn  
qui r  
lang  
estre  
conf  
la Pe  
les T  
ger  
d'y  
troi  
D  
le S  
pou  
den

vent trompé, si bien l'artifice scait contre-  
faire la Nature: témoin celui qui vendoit il y  
a cinq ou six ans des vases de verre pour fine  
Emeraude, & se fust fait riche de la folie d'au-  
trui s'il eust sceu jouër son roller.

Or sans mettre en jeu les Mines, il se pour-  
ra tirer en la Nouvelle-France du proufit des  
diverses pelleteries qui y sont, lesquelles ie  
trouve n'estre point à mepriser, puis que nous  
voyons qu'il y a tant d'envies contre vn privi-  
lege que le Roy avoit oëtroyé au sieur de  
Monts pour ayder à y etabli & fonder quel-  
que colónie Françoisse. Mais il se pourra tirer  
vne commodité generale à la France, qu'en  
la necessité de vivres, vne province secour-  
ra l'autre: ce qui se feroit maintenant si le pais  
estoit bien habité: veu que depuis que nous  
y avons esté les saisons. y ont toujours esté  
bonnes, & pardeça rudes au pauvre peuple,  
qui meurt de faim & ne vit qu'en disette &  
langueur: au lieu que là plusieurs pourroient  
estre à leur aise, lesquels il vaudroit mieux  
conserver, que de les laisser perir. D'ailleurs  
la Pecherie se faisant en la Nouvelle-France,  
les Terre-neuviens n'auront à faire qu'à char-  
ger arrivans là, au lieu qu'ilz sont contraints  
d'y demeurer trois mois: & pourront faire  
trois voyages par an au lieu d'un.

De bois exquis ie n'y sache que le Cedre, &  
le Sassafras: mais des Sapins, & Prus, se  
pourra tirer vn bon proufit, par ce qu'ilz ren-  
dent de la gomme fort abondamment, &

*Fruits à  
esperer en  
la Nou-  
velle-  
France.*

meurent bien souvent de trop de graisse. Cette gomme est belle comme la Terebentine de Venise, & fort souveraine à la Pharmacie. I'en ay baillé à quelques Eglises de Paris pour encenser, laquelle a esté trouvée fort bonne. On pourra davantage fournir de cendres à la ville de Paris & autres lieux de France, lesquelz d'orenavant s'en vont tout decouvertz & sans bois. Ceux qui se trouveront ici affligés pourront avoir là vne agreable retraite, plustost que de se rendre sujets à l'Hespagnol, comme font plusieurs. Tant de familles qu'il y a en France surchargées d'enfans, pourront se diviser, & prendre là leur partage avec vn peu de bien qu'elles auront. Puis, le temps decouvrira quelque chose de nouveau; & faut aider à tout le monde, sil est possible. Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'est l'établissement de la Religion Chrétienne en vn país là où Dieu n'est point coneu, & la conversion de ces pauvres peuples, desquels la perdition crie vengeance contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au moins de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils recument la graisse de la terre, & sont constitués œconomés des choses d'ici bas.

Vne chose doit remplir de cōsolation ceux qui sont vrayement pieux, que nôtre Saint Pere ayât receu la missive que i'ay couchée à la fin du second livre, a esté fort ioyeux qu'en son temps vne telle chose se face pour le bien

D  
del'E  
del'e  
corpe  
de co  
sieur  
part  
habit



gens  
sieur  
main  
pour  
plus  
s'attr  
prise  
quar  
qu'o  
fait  
d'au  
cette  
deff  
Tou

DE LA NOUVELLE FRANCE. 859  
del'Eglise, & a prié Dieu pour la prosperité  
del'entreprise du sieur de Poutrincourt sur les  
corps des saints Apôtres, ce qu'il se propose  
de continuer: ayant donné pouvoir à Mon-  
sieur le Nonce de donner la benediction de sa  
part à tous ceux qui se presenteront pour aller  
habiter la Nouvelle-France.

---

CHAP. XXV.

*De la Guerre.*

**D**E la Terre vient la Guerre: &  
quand on sera etabli en la  
Nouvelle-France, quelque  
gourmand paraventure vou-  
dra venir enlever le travail des  
gens de bien & de courage. C'est ce que plu-  
sieurs disent. Mais l'Etat de la France est  
maintenant trop bien affermi, graces à Dieu,  
pour craindre de ces coups. Nous ne sommes  
plus au temps des liguees & partialitez. Nul ne  
s'attaquera à nôtre Roy, & ne fera des entre-  
prises hazardeuses pour vn petit butin. Et  
quand quelqu'vn le voudroit faire, ie croy  
qu'on a desja pensé aux remedes. Et puis, ce  
fait est de Religion, & non pour ravir le bien  
d'autrui. Cela estant, la Foy fait marcher en  
cette entreprise la tête levée, & passer par  
dessus toutes difficultés. Car voici que le  
Tout-puissant dit par son Prophete Esaie à

ceux qu'il prent en sa garde, & aux François de la Nouvelle-France: *Ecoutez moy vous qui suivez justice, & qui cherchez le Seigneur. Regardés au rocher duquel vous avés esté taillés, & au creux de la cisterne dont vous avés esté tirés; c'est à dire, Cōsiderez que vous estes François. Regardés à Abraham votre pere & à Sara qui vous a enfantés, comment ie l'ay appelé lui estant tout seul, & l'ay beni & mutiplié. Pour certain doncques le Seigneur consolera sion &c.*

*A quelle  
fin les  
Savages  
font la  
guerre.*

Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possessiō de la terre. Nous ne voyōs point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard. Ils ont de la terre assez pour vivre & pour se promener. Leur ambition se borne dans leurs limites. Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, *Je vous ay battu: ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure receuë qui est le plus grand vice que ie trouve en eux par ce que jamais ilz n'oublient les injures: en quoy ilz sont d'autant plus excusables, qu'ilz ne font rien que nous ne facions bien. Ilz suivent la Nature: & si nous remettons quelque chose de cet instinct, c'est le commandement de Dieu qui nous fait faire cela, auquel plusieurs ferment les yeux.*

*Harangues  
des  
Savages.*

Quand donc ilz veulent faire la guerre, le *Sagamos* qui a plus de credit entre eux leur en fait sçavoir la cause, & le Rendez-vous, & le temps de l'assemblée. Estans arrivez il leur fait des longues harangues sur le sujet qui se pre-

D  
sente  
chof  
s'ils  
tion  
préd  
estan  
guer  
obsc  
tilité  
Car  
le fac  
filien  
surp  
tent  
M  
les S  
vn F  
de P  
nent  
voy  
pou  
mes  
tent  
font  
dep  
aug  
ech  
Il  
d'v  
enn  
& c  
cho

sente ; & pour les encourager. A chacune chose qu'il propose il demande leur avis, & s'ils consentent, ilz font tous vne exclamation, disans Hau : sinon, quelque Sagamos prédera la parole, & dira ce qu'il lui en semble: estans & l'vn & l'autre bien écouté: Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuit obscure, ou à la lunc, par embuscche, ou subtilité. Ce qui est general par toutes ces Indes. Car nous avons veu au premier livre de quelle façon guerroyent les Floridiens : & les Bresiliens ne font pas autrement. Et apres les surprises ilz viennent aux mains, & combattent bien souvent de jour.

*Surprise  
des Sauvages.*

Mais avant que partir, les nôtres (i'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dans lequel se met toute la jeunesse de l'armée ; où estans, les femmes les viennent environner & tenir comme assiegés. Se voyans ainsi enveloppés ilz font des sorties pour evader, & se liberer de prison: Les femmes qui sont au guet les repoussent, les arrêtent, font leur effort de les prendre. Et s'ils sont pris elles chargent dessus, les battent, les depouillent, & d'vn tel succès prennent bon augure de la guerre qui se va mener. S'ils echappent c'est mauvais presage.

*Facon de  
presagier  
l'évenement  
de  
la guerre.*

Ils ont encore vne autre coutume à l'égard d'vn particulier, lequel apportant la tête d'vn ennemi, ilz font de grandes Tabagies, danses & chansons de plusieurs jours : & durant ces choses ilz depouillent le victorieux, & ne lui

baillent qu'un mechant haillon pour se couvrir. Mais au bout de huitaine ou environ, apres la fête, chacun lui fait present de quelque chose pour l'honorer de sa vaillance.

*Succession  
de Capitaines.*

Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté pardeça, ce qui s'entend si le fils d'un *Sagamos* ensuit la vertu du pere. Car autrement ilz font comme aux vieux siecles lors que premierement les peuples eleurent des Rois: dequoy parlant Iehan de Meung autheur du Roman de la Rose, il dit:

*Vn grand villain entre eux eleurent  
Le plus corsu de quants qu'ilz furent,  
Le plus ossu, & le grigneur, †  
Et le firent Prince & Seigneur..*

† *Grigneur, c'est  
grandiot,  
plus grad.*

Mais ce *Sagamos* n'a point entre eux autorité absolue, ains telle que Tacite dit des anciens Rois Allemans: La puissance de leurs Rois (dit-il) n'est point libre, ni infinie, mais ilz conduisent le peuple plustot par exemple, que par commandement. En Virginia & en la Floride ilz sont davantage honorez qu'entre les Souriquois. Mais au Bre. fil celui qui aura plus prins & de prisonniers tué, ilz le pendront pour Capitaine, sans que ses enfans puissent heriter de cette qualité.

*Armes  
des Sauvages.*

Leurs armes sont les premieres qui furent en usage apres la creation du monde, masses, arcs, fleches: car de fondes, ni d'arc-baletes ilz n'en ont point, ni aucunes armes de fer, ou acier, moins encores de celles que l'esprit

D  
huma  
cont  
foute  
I  
pour  
fus d'  
ayan  
che  
leur  
ples  
més  
tes,  
tous  
nom  
dress  
tem  
mén  
re co  
ture  
sans  
seure  
voien  
ou d  
tant  
fils  
enf  
sca  
doi  
me  
oif  
qu  
ma

humain a inventé depuis deux cens ans, pour contre-carter le tonnerre : ni de beliers & futoirs anciennes machines de batterie.

Ilz sont fort adroits à tirer de la fleche, & pour exemple soit ce qui est rapporté ci-dessus d'un qui fut tué par les Armouchiquois ayant vn petit chien cousu avec lui d'une fleche tirée de loin. Toutefois ie ne voudroy leur donner la loüange de beaucoup de peuples du monde de deça qui ont esté renommés en cet exercice, comme les Scythes, Gètes, Sarmates, Gots, Ecoslois, Parthes, & tous les peuples Orientaux, desquels grand nombre estoient si adroits qu'ils eussent adressé à vn cheveu : ce que l'Écriture sainte temoigne de plusieurs du peuple de Dieu, même des Benjamites, lesquels allâs à la guerre contre Israel : *De tout ce peuple là (dit l'Écriture) il y avoit sept cens hommes d'élite, combattans autant de la senestre que de la dextre: & si assésurés à jeter la pierre avec la fonde, qu'ilz pouvoient frapper un cheveu sans decliner d'une part ou d'autre.* En Crete il y eut vn Alcon archer tant expert, qu'un dragon emportant son fils, il le poursuivit & le tua sans offenser son enfant. On lit de l'Empereur Domitian qu'il sçavoit adresser sa fleche de loin entre deux doigts ouverts. Les écrits des anciens font mention de plusieurs qui transperçoient des oiseaux volans en l'air, & d'autres merveilles que noz Sauvages admireroient. Mais neantmoins ilz ne laissent d'estre galans hommes

*Ci-dessus  
liv. 2.  
chap. 45.*

*Juges  
chap. 20  
vers. 16.*

*Excellens  
Archers.*

& bons guerriers, qui se fourreront par tout estans soutenus de quelque nombre de François: & ce qui est de perfection apres le courage, il sçavent patir à la guerre, coucher parmi les neges, & à la gelée, souffrir la faim & par intervalles se repaitre de fumée, comme nous avons dit au chapitre precedent. Car la guerre est appellée *Militia*, non point du mot *Mollitia*, comme ont voulu le Jurisconsulte *Vlpian*, & autres, par vne façon de parler antiphrastique: mais de *Malitia*, qui vaut autant à dire que *Duritia*, *κακία*: ou *Afflictio*, que les Grecs appellent *κακώσεις*. Et ainsi se prent en saint Mattheu là où il est dit qu'à chaque jour suffit sa malice *κακία*, c'est à dire son Affliction, sa peine, son travail, sa durté, comme l'interprete fort bien saint Hierome. Et n'auroit point esté mal traduit en saint Paul le mot *κακοπαθεισον ὡς καλὸς στρατιώτης ὑποῦ Χριστοῦ*, *Dura sicut verus miles Christi*; au lieu de *Labora*, Endurcitoy par patience: Ainsi qu'en Virgile,

*Durate, & rebus vosmet seruate secundis.*

Et en vn autre endroit il appelle les Scipions *Duros belli*, pour signifier des braves & excellens Capitaines: laquelle durté & malice de guerre Tertullian explique *Imbonitas* au livre qu'il a écrit aux Martyrs pour les exhorter à bien soutenir les afflictions pour le nom de Iesus-Christ: *Vn Gendarme*, dit-il, *ne vient point à la guerre avec delices, & ne va point au combat sortant de sa chambre, mais des tentes & pavillons étendus*

*D'où vient le mot de Milice.*

*Vlpian. l.*

*1. §. ult.*

*D. de testam.*

*mil.*

*Matth. 6.*

*ver. 34.*

*Hieron.*

*epist. ad*

*147.*

*Amand.*

etend  
omn  
ny a

des t

la vi

plus

c'est

Et de

par le

l'atta

en pe

du m

trave

alarm

que i

alleu

peuv

bar.

nom

Algu

voisin

noz S

allere

quois

mais

ainsi

koer.

celle

esté p

rappo

Les

DE LA NOUVELLE FRANCE. 865  
*etendus, & attachés à des pauls & fourches, vbi  
omnis duritia & imbonitas & inluavitas, ou il  
n'y a nulle douceur.*

Or jaçoit que la guerre qui se fait au sortir  
destentes, & pavillons soit dure, toutefois  
la vie ordinaire de noz Sauvages l'est encore  
plus, & se peut appeller vne vraye milice,  
c'est à dire malice, que ie prens pour dureté.  
Et de cette façon ilz traversent de grandz pais  
par les bois pour surprendre leur ennemi, &  
l'attaquer au depourveu. C'est ce qui les tient  
en perpetuelle crainte. Car au moindre bruit  
du monde, comme d'un Ellan qui passera à  
travers les branches & fucillages, les voila en  
alarmes. Ceux qui ont des villes à la façon  
que i'ay décrit ci-dessus, ilz sont un peu plus  
alleurez. Car ayans bien barré l'entrée ilz  
peuvent dire Qui va là, & se preparer au com-  
bat. Par ces surprises les Iroquois ont jadis en  
nombre de huit mille hommes exterminé les  
Algumequins, ceux de Hochelega, & autres  
voisins de la grande riviere. Toutefois quand  
noz Sauvages souz la conduite de *Memberton*  
allerent à la guerre contre les Armouchi-  
quois, ilz se mirent en chaloupes & canots:  
mais aussi n'entrerent ilz point dans le pais:  
ains les tuerent à la frontiere au port de *Choiia-  
koet*. Et d'autant que cette guerre, le sujet d'i-  
celle, le conseil, l'execution, & la fin, ont  
esté par moy décrits en vers François qui sont  
rapportez ci-apres parmi ce que i'ay intitulé  
*Les Muses de la Nouvelle-France, ie prieray*

*Sujet de  
la crainte  
des Sau-  
vages.  
Ci-dessus  
chap. 17.*

mon Lecteur d'avoir là recours, pour n'ecrire vne chose deux fois. Je diray seulement qu'estant à la riviere saint Iehan le Sagamos *Chkoudun* homme Chrétien & François de courage, fit voir à vn jeune homme de Retel nommé le Fèvre, & à moy, comme ilz vont à la guerre : & après la Tabagie sortirent environ quatre vingts de sa ville ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn pavois qui leur couvroit tout le corps, à la façon des anciens Gaullois qui passerent en la Grece souz le Capitaine *Brennus*, desquels ceux qui ne pouvoient guayer les rivieres, se mettoient sur leurs boucliers qui leur servoient de bateaux, ce dit *Pausanias*. Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur le dos & l'arc en main : marchans comme en dansant. Je ne pense pas toutefois que quand ilz approchent de l'ennemi pour combattre ilz soient tant retenus que les anciens *Lacedemoniens*, lesquels dés l'âge de cinq ans on accoutumoit à vne certaine façon de danse de laquelle ils vsoient en allant au combat, sçavoir d'une cadence douce & posée, au son des flutes, afin de venir aux mains d'un sens froid & rassis, & ne se troubler point l'entendement : pour pouvoit aussi discerner les assurez d'entre les craintifs comme dit *Plutarque*. Mais plustot ilz vont furieusement, avec des grandes clameurs & hurletnens effroyables, afin d'étonner l'ennemi, & se donner mutuelle assurance. Ce

*Façon de  
marcher  
en guerre.*

*Danse  
guerrière.*

*Plut. au  
Traité de  
refrener  
la colere.  
Et es A.  
pophis.*

qui se fait entre tous les Indiens Occidentaux.

En cette montre noz Sauvages s'en allerent faire le tour d'une colline, & comme le retour estoit vn peu tardif, nous prîmes la route vers nôtre barque, où noz gens estoient en crainte qu'on ne nous eust fait quelque tort.

En la victoire ilz tuent tout ce qui peut resister, mais ilz pardonnent aux femmes & enfans. Les Bresiliens au contraire prennent tant qu'ilz peuvent de prisonniers & les réservent pour les mettre en graisse, les tuer, & les manger en la premiere assemblée qu'ilz feront. Qui est vne maniere de sacrifice entre les peuples qui ont quelque forme de Religion, d'où ceux ci ont pris cette inhumaine coutume. Car anciennement ceux qui estoient veincus estoient sacrifiés aux Dieux pretendus auteurs de la victoire, d'où est venu qu'on les appelloit *victimes*, par ce qu'ils estoient veincus: *Victima à Victis*. On les appelloit aussi *Hosties*, *ab Hoste*, par ce qu'ils estoient ennemis. Ceux qui mirent en avant le nom de *supplice* le firent préque à vn même sujet, faisans faire des *supplications* aux Dieux des biens de ceux qu'ilz condamnoient à mort. Telle a esté la coutume en plusieurs nations de sacrifier les ennemis aux faux Dieux, & se pratiquoit encore au Perou au temps que les Hespagnols y allerent premierement.

Nous lisons en la sainte Ecriture que le Prophete Samuel mit en pieces Agag Roy des

Comme  
les Sauvages  
se font  
de la victoire.

2 Sam 15.  
vs. 33.

Hamalekites devât leSeigneur en Ghilgal. Ce qu'on pourroit trouver estrange , veu qu'il n'estoit rien de si doux que ce sainct Prophe- te. Mais il faut ici considerer que ça esté vn special mouvement de l'esprit de Dieu qui a suscitè Samnel à se rendre executeur de la justice divine alencòtre d'vn ennemi du peu- ple d'Israel , au defaut de Saul contempteur du commandement de Dieu , auquel avoit esté enjoint de frapper Hamalek , & faire tout mourir , sans epargner aucune ame vi- vante : ce qu'il n'avoit fait : & pour-ce fut il delaissé de Dieu. Samuel donc fit ce que Saul devoit avoir fait , il mit en pieces vn hõ- me qui estoit condenné de Dieu, lequel avoit fait maintes femmes vefves en Israel , & juste- ment recut la pareille : afin aussi d'accomplir la prophetie de Balaam , lequel avoit predit long temps au-paravant que le Roy des Israe- lites seroit elevé par dessus Agag , & seroit son Royaume haussé. Or ce fait de Samuel n'est point sans exemple. Car quand il a esté question d'appaiser l'ire de Dieu Moyses a

*Num. 24*  
*vers. 7.*

*Exod. 32.*

*vers. 17.*

*3. Rois. 18*

*vers. 40.*

*Act. 5.*

*vers. 5.*

dit : Mettés vn chacun son epée sur sa cuisse, & que chacun de vous tue son frere , son ami, son voisin. Ainsi Elie fit tuer les Prophetes de Baal. Ainsi à la parole de sainct Pierre Ananias & Saphira tomberent morts à ses piez.

Or afin de revenir à nôtre propos, noz Sau- vages qui n'ont point de Religio, aussi ne font ilz point de sacrifices : & d'ailleurs sont plus humains que les Bresiliens , entant qu'ilz n'ont

mangent point leurs semblables, se contentans d'exterminer ce qui leur nuit. Mais ils ont vne generosité de mourir plustot que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Et quand le Sieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui se firent tailler en pieces plustot que de se laisser emporter: ou si par force on les enleve ilz se lairront mourir de faim, ou se tueront. Mémes quant aux corps morts ilz ne veulent point qu'ilz demeurent en la possession des ennemis, & au peril de la vie ilz les recueillent & enleyent: ce que Tacite temoigne aussi des anciens Allemans, & a esté chose coutumiere à toute nation genereuse.

La victoire acquise d'une part ou d'autre le victorieux coupe les têtes des ennemis tués en si grand nombre qu'il en trouve, lesquelles se divisent entre les Capitaines, mais ilz laissent la carcasse se contentans de la peau, qu'ilz font secher, ou la conroyent, & en font des trophées en leurs cabannes, ayans en cela tout leur contentement. Et avenant quelque fête solennelle entre eux (i'appelle fête toutes & quantes fois qu'ilz font Tabagie) ilz les prennent, & dansent avec, pendues au col, ou au bras, ou à la ceinture, & de rage quelquefois mordent dedans: qui est vn grand temoignage de ce desordonné appetit de vengeance, duquel nous avons quelquefois parlé.

Nos anciens Gaullois ne faisoient pas

*Diodor.  
liv. 6. Bi-  
blioth.*

*Tit. Live  
Decad. 3.  
liv. 10.*

*Strabo  
liv. 4.  
Geogr.*

*Idem liv.  
3. Decad.  
3.*

moins de trophées que noz Sauvages des têtes de leur ennemis. Car (s'il en faut croire Diodore & Tite Live) les ayans coupées ilz les rapportoient pendues au pbitral de leurs chevaux, & les attachoient solennellement avec cantiques & loüanges des victorieux (selon leur coutume) à leurs portes ainsi qu'on feroit vne tère de sanglier. Quât aux têtes des Nobles ils les embaumoient & les gardoient soigneusement dans des caisses, pour en faire montre à ceux qui les venoient voir, & pour rien du monde ne les rendoient ni aux parens, ni à autres. Les Boiens (qui sont ceux de Bourbonnois) faisoient davantage. Car apres avoir vuïdé la cervelle ilz bailloient les carcasses à des orfevres pour les etoffer d'or, & en faire des vaisseaux à boire, desquels ilz se servoient es choses sacrées, & solennisez saintes. Que si quelqu'un trouve ceci étrange, il faut qu'il trouve encor plus étrange ce qui est rapporté des Hongres par Vigenere sur Tite Live, desquels il dit qu'en l'an mil cinq cens soixante six, estans près l'avarin ilz lechoient le sang des têtes des Turcs qu'ilz apportoit à l'Empereur Maximilian; ce qui passe la barbarie qu'on pourroit objecter à noz Sauvages.   
Voire ie iray qu'ils ont plus d'humanité que beaucoup de Chrétiens, desquels depuis cent ans en diverses occurences ont exercé sur les femmes & enfans des cruantez plus que brutales, dont les Histoires sont pleines.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 871  
& à ces deux sortes de creatures noz Sauvages  
pardonnent,

*Du Lion genereux imitans la vertu,  
Qui jamais ne s'attaque au soldat abbattu,*

*Vers du  
seur du  
Barrau.*

CHAP. XXVI.

*Des Funerailles.*



PRES la Guerre l'humanité nous invite à pleurer les morts, & les ensevelir. C'est vn œuvre tout de pieté, & le plus meritoire qui se puisse faire. Car qui donne secours à vn homme vivant il en peut esperer du service, ou plaisir reciproque: Mais d'vn mort nous n'en pouvons plus rien attendre. C'est ce qui rendit le saint homme Tobie agreable à Dieu. Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employeroient à la sepulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs voici que dit le Sage fils de Sirach: *Mon* *Eccles. 38.*  
*enfant iette des larmes sur le mort & commence à* *vers. 16.*  
*pleurer comme ayant souffert chose dure. Puis couvre son corps selon son ordonnance, & ne meprise point sa sepulture. De peur que tu ne sois blâmé portez amèrement le dueil d'icelui par un jour, ou deux, selon qu'il en est digne.*

Cette leçon estant parvenue, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, jus-

qués à noz Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de commun avec les nations de deçà de pleurer les morts & en garder les corps après le décès, ainsi qu'on faisoit au temps des saints Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, & depuis. Mais ilz font des clameurs estranges par plusieurs jours, ainsi que nous vimes au Port Royal, quelques mois après nôtre arrivée en ce pais là (sçavoir en Novembre) là où ilz firent les actes funebres d'un des leurs nommé *Panoniac*, lequel avoit pris quelques marchandises du magasin du Sieur de Monts, & estoit allé vers les Armouchiquois pour troquer. Ce *Panoniac* fut tué, & le corps rapporté es cabannes de la riviere sainte Croix, là où les Sauvages le pleurerent & embaumerent. De quelle espeece est ce baume ie ne l'ay peu sçavoir ne m'en estant pas enquis sur les lieux. Je croy qu'ilz detailent les corps morts, & les font secher. Bien est certain qu'ilz les conservent contre la pourriture; ce qu'ilz font préque par toutes ces Indes. Celui qui a écrit l'histoire de la Virginie dit qu'ilz tirent les entrailles du corps, écorchent le mort, ôtent la peau, coupent toute la chair arriere des os, la font secher au soleil, puis la mettent (enclose en des nattes) aux piez du mort. Cela fait ilz lui rendent sa propre peau, & en couvrent les os liés ensemble avec du cuir, le façonnans tout ainsi que si la chair y estoit demeurée.

C'est chose toute notoire que les anciens

DE  
 Egypte  
 les gar  
 les aut  
 Écrit  
 à ses  
 le corp  
 la cou  
 faisoie  
 niques  
 Rois A  
 De  
 Panoni  
 rechef  
 coutur  
 longue  
 craign  
 (d'aut  
 viron à  
 bertou  
 trouve  
 de acc  
 que hu  
 ment:  
 le lend  
 aillem  
 se don  
 font ce  
 ne à se  
 tour.  
 C  
 nation  
 plusieu

Egyptiens embaumoient les corps morts, & les gardoient soigneusement. Ce qui (outre les auteurs prophanes) se voit en la sainte Ecriture, où il est dit que Ioseph commanda à ses serviteurs & Medecins d'embaumer le corps de Iacob son pere. Ce qu'il fit selon la coutume du pais. Mais les Israelites en faisoient de même, comme se voit es Chroniques saintes, là où il est parlé du trepas des Rois Asa, & Ioram.

*Genes.  
50. vers.*

*2. Para-  
lip. 16.*

*vers. 14.*

*Es 21.  
vers. 19*

De la riviere Sainte Croix ledit defunct *Pannoniac* fut apporté au Port Royal, là où de-rechef il fut pleuré. Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'un mois, craignans de nous offenser par leurs clameurs (d'autant que leur cabannes n'estoient qu'environ à cinq cens pas loin de nôtre Fort) *Memberton* vint prier le Sieur de Poutrincourt de trouver bon qu'ilz fissent leur dueil à leur mode accoutumée, & qu'ilz ne demeureroient que huit jours. Ce qu'il lui accorda facilement: & de là en avant commencerent des le lendemain au point du jour les pleurs & caillemens que nous oyions de nôtre-dit Fort, se donnans quelque intervalle sur le jour. Et font ce dueil alternativement chacune cabanne à son jour, & chacune personne à son tour.

C'est chose digne de merveille que des nations tant éloignées se rapportent avec plusieurs du monde de deça en ces ceremo-

nies. Car es vieux temps les Perles (ainsi que se lit en plusieurs lieux dans Herodote, & Q. Curtius) faisoient de ces lamentations, se déchiroient les vêtements, se couvroient la tête, se revetoient de l'habillement de dueil, que l'Écriture sainte appelle Sac, & Iosephe  $\sigma\chi\eta\mu\alpha \tau\alpha \pi\epsilon\iota\lambda\omega\upsilon$ . Voire encores se tondoient, & ensemble leurs chevaux & mulets, ainsi qu'a remarqué le sçavant Drusius en ses Observations, allegant à ce propos Herodote & Plutarque.

*Ester. 4.  
vers. 1.*

*Drus.  
Observ.  
12. cap. 6.*

Les Égyptiens en faisoient tout autant, & paraventure plus, quant aux lamentations. Car apres la mort du saint Patriarche Jacob, tous les anciens, gens d'éstat & Conseillers de la maison de Pharaon & du pais d'Égypte mōterent en grande multitude jusques à l'aire d'Athad en Chanaan, & le pleurerent avec grandes & griesves plaintes: de sorte que les Chananeens voyans cela, dirent: Ce dueil ici est gries aux Égyptiens: & pour la grandeur & nouveauté du dueil ils appellerent ladite aire *Abel-Misraim*, c'est à dire le dueil des Égyptiens.

Les Romains avoient des femmes à loüange pour pleurer les morts & dire leurs loüanges par des longues plaintes & querimonies: & ces femmes s'appelloient *Præfæ*, quasi *Præfecta*, pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit lamenter, & dire les loüanges des morts.

DE  
Mercede  
Maltro  
ce dit L  
fois mé  
épargne  
mots,

It ca

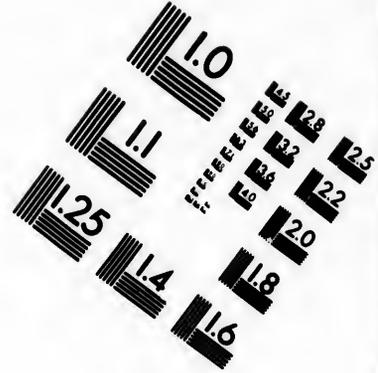
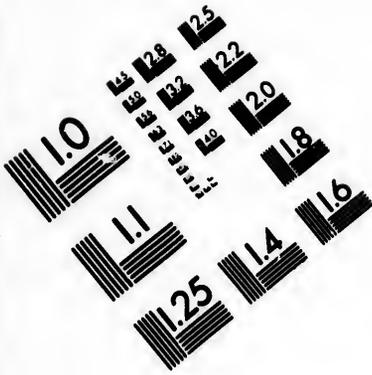
Je ne ve  
nations  
France  
die lam  
clameur  
choses  
sant ses  
mary: M  
as donne  
pout to  
sant vne  
mes de B  
elle trac  
de leurs  
*videm*, ce  
Lo me b  
fort tard  
à dire,  
riant,  
beau da  
lé: mat  
de Ler  
nes: yer  
dou qu  
beau r

*Mercede qua conducta stent alieno in funere prae  
Multo & capillos scindunt, & clamant magis,*  
ce dit *Lucilius* au rapport de *Nonius*: quelque-  
fois même les trompettes n'y estoient point  
épargnées, comme le temoigne *Virgile* en ces  
mots,

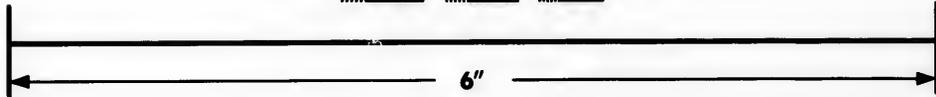
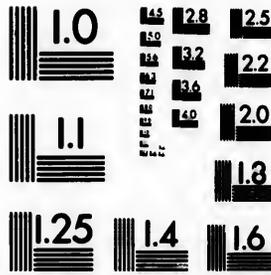
*It caelo clamor, clangorque tubarum.*

Je ne veux ici recueillir les coutumes de toutes  
nations: car ce ne seroit jamais fait: mais en  
France chacun sçait que les femmes de *Picar-  
die* lamentent leurs morts avec des grandes  
clameurs. Le fleur des Accords entre autres  
choses par lui recueillies recite d'une qui fai-  
sant ses plaintes funebres disoit à son defunct  
mary: Mon Dieu mon pauvre mary tu nous  
as donné vn piteux congé! Quel congé! c'est  
pour tout jamais. O quel grand congé! fai-  
sant vne allusion de congé à *con i'ay*. Les fem-  
mes de *Bearn* sont encores plus plaisantes. Car  
elles racontent par vn jour entier toute la vie  
de leurs maris. *La mi amour, la mi amour: Cara  
ridem, œil de splendou: Cama lenge, ber dansadou:  
Lo mé balen balem, lo m'esourbat: mati de pés:  
fort tard cougat: &c* choses semblables: c'est  
à dire, Mon amour, mon amour: Visage  
riant, œil de splendeur: Iambe legere, &  
beau danseur: le mien vaillant, le mien éveillé:  
matin debout, fort tard au liçt. &c. *Iehan  
de Leri* recite ce qui suit des femmes *Gasco-  
nes*: *yere, yere, ô le ber renegadou, ô le ber joug-  
dou qu'here*, c'est à dire, Helas, hélas, O le  
beau renieur, ô le beau joueur qu'il estoit.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

ii  
01

Et là dessus rapporte que les femmes du Brésil hurlent & braillent avec telle clameur, qu'il semble que ce soient des assemblées de chiens & de loups. Il est mort ( diront les vnes en trainant la voix ) celui qui estoit si vaillant , & qui nous a tant fait manger de prisonniers: D'autres faisans vn chœur à-part, diront : O que c'estoit vn bon chasseur & vn excellent pèscheur ! Ha le brave assommeur de Portugais & de *Margajas* , desquels il nous a si bien vengé, Et au bout de chacune plainte diront : Il est mort, il est mort, celui duquel nous faisons maintenant le dueil. Aquoy les hommes repondent, disans. Helas il est vray, nous ne le verrons plus jusques à ce que nous soions derriere les montagnes, où nous danserons avec lui! & autres semblables choses. Mais la plus part de ces gens ont passé leur dueil en vn jour, ou peu d'auantage.

*Les Ton  
oupinans  
baoules  
font enuie  
mis des  
Portu-  
gais.*

Quant aux Indiens de la Floride quand quelqu'vn de leurs *Paraoufés* meurt ilz sont trois jours & trois nuits sans cesser de pleurer, & sans manger: & font tous les *Paraoufés* ses alliés & amis semblable dueil, se coupans la moitié de leurs cheveux: tant hommes que femmes, en temoignage d'amitié. Et cela fait il y a quelques femmes deléguées qui durant le temps de six lunes pleurent la mort de ce *Paraoufés* trois fois le jour, crians à haute voix, au matin, à midi, & au soir; qui est la façon des *Præfices* Romaines, desquelles nous auons nagueres parlé.

DE  
Pour  
Souriqu  
qui les  
estoiét p  
incision  
zoient l  
qu'ils a  
neré: à  
fendu p  
tique:  
lure, &  
point d'  
ne ferés  
sur vous  
Vous est  
vous de  
lure en  
fut au  
des x

H  
Ægypt  
de leu  
& em  
te: &  
en re  
fabste  
vin &  
foixar  
ment  
pagn  
tans.  
Le

Pour ce qui est du vètement de deuil noz Souriquois le fardent la face tout de noir: ce qui les rend fort hideux. Mais les Hebricux estoient plus reprehensibles qui se faisoient des incisions au visage en temps de deuil, & se razoient le poil, comme se lit en Ieremie: *cc* Ierem. 41. vers. 5. qu'ils avoient accoutumé de grande ancienneté: à l'occasion dequoy cela leur fut defendu par la loy de Dieu rapportée au Levitique: *Vous ne tondrez point en rond votre chevelure, & ne razez point votre barbe: & ne ferez point d'incisions en votre chair pour aucun mort, & ne ferés aucunes figures, ny caracteres engravez sur vous. Je suis le Seigneur.* Et au Deuteronomie *Vous estes enfans du Seigneur votre Dieu. Vous ne vous decouperés point, & ne vous ferés aucune pelure entre vos yeux pour aucun trepassé.* Levit. 19. vers. 27. 28. Deuter. 14. vers. 1. Ce qui fut aussi defendu par les Romains es loix des XII Tables.

Herodote & Diodore disent que les Egyptiens (principalement aux funerailles de leurs Rois) se dechiroient les vêtements, & embourboient le visage, voire toute la tête: & s'assemblés deux fois le jour, marchoient en rond chantans les vertus de leur Roy: fbstenoient de viandes cuites, d'animaux, de vin & de tout appareil de table, l'espace de soixante douze jours, sans se laver aucunement, ny coucher sur lit, moins avoir compagnie de leurs femmes: toujours se lamentans.

Le deuil ancien de noz Roynes de France (car

quant aux Rois ilz n'en portent point) estoit de couleur blanche, & pour ce retenoient le nom de Roynes blanches apres le trépas des Rois leurs maris. Mais le commun des autres aujourd'hui est de noir, *qui sub persona risus est*. Car tous ces dueils ne sont que tromperies, & de cent n'y en a pas trois qui ne soit ioyeux d'un tel habit. C'est pourquoy furent plus sages les anciens Thraces qui celebrent la naissance des hommes avec pleurs, & leurs funérailles avec ioye, voulans de montrer que par la mort nous sommes delivrez de toutes les calamités avec lesquelles nous naissons, & sommes en repos. Heraclides parlant des Loctrois, dict qu'ilz ne font aucun dueil des morts, ains des banquets, & grandes rejoüissances. Et le sage Solon reconnoissant les susdits abus abolit tout ces dechiremens de pleureurs, & ne voulut point qu'on fit tant de clameurs sur les morts, ainsi que dit Plutarque en sa vie. Les Chrétiens encôre plus sages chantoient anciennement *Alleluia* aux mortuaires, & ce vers du Psalme, *Revertere anima mea in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.*

*Solin.*  
*chap. 17.*  
*Valer.*  
*liv. 2. ch. 1.*

*Psal. 114.*  
*vers. 7.*

*Reprens, ô mon ame allegée,  
Ton repos souhaité,  
Car Dieu ta misere a changée  
Par sa toute-bonté.*

Neantmoins pour ce que nous sommes hommes, sujets à joye, tristesse, & autres mouvemens & perturbations d'esprit, lesquelles de premier abord ne sont point en nôtre puis-

D  
sâce  
mer  
tre c  
soit  
teni  
ont  
Sau  
Laz  
ne i  
re d  
vent  
ge fi  
sur l  
mais  
  
Panu  
ban  
ce q  
ses p  
iis n  
mer  
pou  
ilz s  
par  
& à  
hier  
pen  
rou  
re o  
leg  
qui  
fir t

sâce, cedit le Philosophe, ce n'est chose à blâmer que de pleurer, soit en considérant nôtre condition frêle & sujette à tant de maux, soit pour la perte de ce que nous aimions & tenions chèrement. Les saints personages ont esté touchés de ces passions, & nôtre Sauveur même a pleuré sur le sepulchre du Lazare frere de sainte Magdeleine. Mais il ne se faut laisser emporter à la tristesse, ni faire des ostentations de clameurs, où bien souvent le cœur ne touche. Suivant quoy le Sage fils de Sirach nous avertit, disant: *Pleure sur le mort, car il a laissé la clarté [de cette vie] mais pleure doucement, pour ce qu'il est en repos.*

Ecclef. 32.

vers. 10.

11.

Après que noz Sauvages curent pleuré Panoniac, ils allerent au lieu où estoit sa cabanne quand il vivoit, & illec brulerent tout ce qu'il avoit laissé, ses arcs, fleches, carquois, ses peaux de Castors, son pétun (sans quoy ils ne peuvent vivre) ses chiens, & autres menus meubles, afin qu'aucun ne querelast pour la succession. Cela montre combien peu ilz se soucient des biens de ce monde, faisant par ces actes vne belle leçon à ceux qui à tort & à droit courent après ce diable d'argent, & bien souvent se rompent le col, ou s'ils attrapent ce qu'ilz desirent, c'est en faisant banque-rote à Dieu, & pillant le pauvre, soit à guerre ouverte, ou souz pretexte de justice. Belle leçon, di-je, à ces avarés Tantalés insatiables, qui se donnent tant de peines, & font mourir tant de creatures pour leur aller chercher

Sauvages

brulens

les meub-

bles du

decedé.

Belle le-

çon aux

avarés.

*Luce. 19.  
vers. 9. 21*

*Hierom.  
epist. 2. à  
Nepoti-  
an.*

l'enfer au profond de la terre, sçavoir les  
thresors que nôtre Sauveur appelle *Richesses*  
*d'iniquité*. Belle leçon aussi à ceux desquels  
parle saint Hierome, traitant de la vie des  
Clercs : *Il y en a (dit-il) qui font une petite*  
*aumone, afin de la retirer avec bonne usure, & souz*  
*pretexte de donner quelque chose ilz cherchent des ri-*  
*chesses, ce qui est plustot une chasse, qu'une aumone,*  
*Ainsi prent on les bêtes, les oiseaux, les poissons.*  
*On met un petit appât à un hameçon afin d'y attrap-*  
*per les bourses des simples femmes. Et en l'Epitaphe*  
*de Nepotian à Heliodore: Les uns (dit-il) amas-*  
*sent argent sur argent, & faisans crever leurs bour-*  
*ses par des façons de services ils attrappent à la pipée*  
*les richesses des bonnes matrones, & deviennent plus*  
*opulens estans moines qu'ilz n'avoient esté seculiers.*  
Et pour cette avarice, par edicts Imperiaux  
les reguliers & seculiers ont esté exclus des  
testamens, dequoy le même se plaint, non  
pour la chose, mais pour ce qu'on en a donné  
le sujet.

Revenons à noz brulemens mobiliaires.  
Les premiers peuples, qui n'avoient point en-  
core l'avarice enracinée au cœur, faisoient le  
même que noz Sauvages. Car les Phrygiens  
(ou Troyens) apporterét l'usage aux Latins de  
bruler non seulement les meubles, mais aussi  
les corps morts, dressans des hautz buchers  
de bois à cet effect, comme fit *Aneas* aux fu-  
nerailles de *Misenus*:

*Virgil. 6.  
Æneid.*

*Et robore secto  
Ingentem struxere pyram*

Puis

Puis ayans lavé & oint le corps, on jettoit sur le bucher tous les vetemens, de l'enceus, des viandes, & verfoit-on de l'huile, du vin, du miel, des fueilles, des fleurs, des violettes, des roses, des vnguents de bonne senteur, & autres choses, comme se voit par les histoires & inscriptions antiques. Et pour continuer ce que j'ay dit de Misenus, Virgile adjoute:

*Purpureasque super vestes, velamina nota  
Conjuncti: pars ingenti subiere feretro; &c.  
— congesta cremantur.*

*Thura, dona, dapes, fuso crateres olivo.*

Et parlant des funerailles de Pallas jeune Seigneur ami d'Aeneas:

*Aeneid.  
xi.*

*Tum geminas vestes, ostroque, auroque rigentes,  
Extulit Aeneas*

*Multaque prererea Laurentis premia purpureis  
Aggerat, & longo pradam jubet ordine duci:  
Addeit equos & tela, quibus spolia verat hostem.*

Et plus bas:

*Spargitur & tellus lachrimis, sparguntur & arces.  
Hinc alij spolia occisis direpta Latini  
Conjuncti igni, galeas, ensesque decoros,  
Et anaque ferventesque rotas: pars munera nota  
Ipsum clypeos, & non felicia tela,  
Et rigerosque suos, raptasque ex omnibus agris  
In flammam jugulant pecudes—*

*1. Sam.  
chap. de-  
vii. 17.*

En la sainte Écriture ie ne trouve sinon les corps de Saul & de ses fils avoit esté brulez pres leur deffaite, mais il n'est point dit qu'on ait donné au feu aucuns de leurs meubles.

Les vieux Gaullois & Allemans, bru-

Kkk

Puis

Cesar.  
liv. 6. de  
la guerre  
Gaulloise.

loient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de cōpte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander, leurs debtes. De sorte que peu auparavant que Cesar y vinst il s'en trouvoit qu'ils jettoient sur le bucher où l'on bruloit le corps, ayans esperance de vivre ailleurs, avec leurs parens, Seigneurs, & amis. Pour le regard des Allemans, Tacite dit le même d'eux en ces termes : *Qua vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem insetunt etiam animalia, servos, & clientes.*

Ces façons de faire ont esté anciennement communes à beaucoup de nations: mais noz Sauvages ne sont point si fots que cela: car ilz se gardent fort bien de se mettre au feu, sachans qu'il y fait trop chaud. Ilz se contentent donc de bruler les meubles du trépassé: & quant au corps ilz le mettent honorablement en sepulture. Ce *Pahoniac* duquel nous avons parlé fut gardé en la cabanne de son pere *Niguroet* & sa mere *Negniadetch* jusques au printemps lors que se fit l'assemblée des Sauvages pour aller venger sa mort: en laquelle assemblée il fut derechef pleuré, & devant qu'aller à la guerre ilz paracheverent les funerailles, & le porterent (selon leur coutume) en vne ile ecartée vers le Cap de Sable à vingt cinq ou trételieuës loin du Port Royal. Ces illes qui leur servent de cimetières sont entre eux secrètes, de peur que quelque ennemi n'aille tourmenter les os de leurs morts.

Pline, & plusieurs autres, ont estimé <sup>plin. l. vii.</sup> que c'estoit vne folie de garder les corps <sup>7. ch. 56.</sup> morts sous vne vaine opinion qu'on est quelque chose apres cette vie. Mais on lui peut approprier ce que *Portius Festus* Gouverneur de Cesarée disoit follement à saint Paul Apôtre: *Tu es hors du sens: ton grand sçavoir t'a renuersé l'esprit.* On estime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ilz ne sont pas) mais si ont ils plus de sapience en cet endroit que tels Philosophes. <sup>Act. 26. vers. 24.</sup>

Nous autres Chrétiens communement inhumons les corps morts, c'est à dire nous les rendons à la terre (appelée *humus* d'où vient le mot d'Homme) de laquelle ils ont esté pris, & ainsi faisoient les anciens Romains avant la coutume de les bruler. Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Bresiliens, lesquelz mettent leurs morts dans des fosses creusées en forme de tonneau, quasi tout debouts, quelquefois dans leur propre maison, comme les premiers Romains, ainsi que dit *Servius* Commentateur de Virgile. Mais noz Sauvages jusques au Perou ne fôt pas ainsi, ains les gardent entiers es sepulchres, qui sont en plusieurs lieux comme des echafaux. de neuf à dix piez de haut, le plancher duquel est tout couvert de nattes, sur lesquelles ils etendent leurs trepassez arrangez selon l'ordre de leur decés. Ainsi préque font noz ditz Sauvages, sinon que leurs sepulchres sont plus petits & plus bas, faits en forme de

cages, lesquelz ilz couvrent bien proprement, & y mettent leurs morts. Ce que nous appelons enſevelir, & non pas *inhumer*, puis qu'ils ne ſont pas dans la terre.

Or quoy que pluſieurs nations aient trouvé bon de garder les corps morts: ſi eſt-il meilleur de ſuivre ce que la Nature requiert, qui eſt de rendre à la terre ce qui lui appartient; laquelle, ce dit Lucrece,

*Omniparens eadem rerum eſt commune ſepulcrum.*

Ciceron  
au liv. 2.  
des loix,  
lequel al-  
legue Xe-  
ſophon.

Auſſi eſt-ce la plus antique façon de ſepulture; ce dit Ciceron: & ne voulut point le grand Cyrus Roy des Perſes eſtre autrement ſervi apres ſa mort que d'eſtre rendu à la terre:

*Mon corps ( ce diſoit-il avant que mourir ) ô mes chers enfans, quand j'auray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, ni en argent, ni en autre cercueil aucun, mais le rendez incontinent à la terre. Car que ſçaurroit-il avoir de plus heureux & de ſouhaitable, que de ſe mêler avec celle qui produit & nourrit toutes choſes belles & bonnes? Ainſi reputoit-il vanité toutes les pompes & dependes exceſſives des pyramides d'Egypte, des Mauſolées, & autres ſepultures faites à l'imitatiô de cela: comme celle d'Auguſte, la grande & ſuperbe maſſe d'Adrian, le Septizone de Severé, & autres moindres encôre; ne s'eſtimant apres la mort non plus que le plus bas de ſes ſujets.*

Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoient du deſordre, & qu'on detérroit les morts, lesquelz par les loix des douze

Tables il falloit enterrer hors la ville, de même qu'à Athenes. Surquoy Arnobe parlant contre les Gentils: *Nous ne craignons (dit-il) point, comme vous pensés les ravagemens de noz sepulchres, mais nous retenons la plus ancienne & meilleure coutume d'inhumier.* *Arnob. liv. 8,*

Pausanias ( qui blame tant qu'il peut les Gaullois ) dit en ses Phociques, qu'ilz n'avoient pas de soin d'ensevelir leurs morts, mais nous avons montré ci-dessus le contraire: & quand cela seroit, il parle de la deroute de l'armée de Brennus. Cela seroit bon à dire des Nabates, lesquels ( selon Strabon ) faisoient ce que Pausanias objecte aux Gaullois, & enfouilloient les corps de leurs Rois dans vn fumier.

Noz Sauvages sont plus hommes que cela, & ont tout ce que l'office d'humanité peut desirer, voire encore plus. Car apres avoir mis le mort en son repos, chacun lui fait vn present de ce qu'il a de meilleur. On le couvre de force peaux de Castors, de Loutres, & autres animaux: on lui fait present d'arcs, fleches, carquois, couteaux, *matachiaz*, & autres choses. Ce qu'ils ont de commun non seulement avec ceux de la Floride, lesquels faute de fourrures, mettent sur les sepulchres le hanap où avoit accoutumé de boire le defunct, & tout autour d'iceux plantent grand nombre de fleches: Item ceux du Bresil, qui enterrant des plumasseries & carquãs avec leurs morts: & ceux du Perou, lesquels remplis-

soient leurs tombeaux de thresors avant la venue des Hespagnols : mais aussi avec plusieurs nations de deça, qui faisoient le même dès les premiers temps apres le Deluge, comme se peut juger par l'écriteau ( quoy que trompeur ) du sepulchre de Semiramis Royne de Babylone, portant que celui de ses successeurs qui auroit affaire d'argent le fist ouvrir, & qu'il y en trouveroit tout autant qu'il voudroit. Dequoy Darius ayât voulu faire epreuve, n'y trouva sinon d'autres lettres par le dedans, disans en la sorte : *si tu n'estois homme mauvais & insatiable, tu n'eusses ainsi par avarice troublé le repos des morts, & demoli leurs sepulchres.* L'estimeroy cette coutume avoir esté seulement entre les Payens n'estoit que ie trouve en l'histoire de Iosephe que Salomon avoit mis au sepulchre de David son pere plus de trois millions d'or, qui furent denichez treze cens ans apres.

*Ioseph.  
liv. 7. ch.  
22. des.  
Anti. Iud.*

Cette coutume de mettre de l'or és sepulchres estant venue jusques aux Romains, fut defendue par les loix des XII. Tables, comme aussi les depenses excessives que plusieurs faisoient à arroser le corps mort de liqueurs precieuses, & autres mysteres que nous avons recité ci-dessus. Et neantmoins plusieurs simples & fols hommes & femmes ordonnoient par testament qu'avec leurs corps on ensevelist leurs ornemens, bagues & joyaux ( ce que les Grecs appellent *επιτάφια* ) comme s'en voit vne formule rapportée par le Jurisconsulte

Sc  
bl  
ful  
fur  
orn  
me  
les  
Sol  
gar  
&  
me  
est  
PA  
QV  
CA  
DR  
QV  
SE  
CE  
MO

cul  
leu  
en  
on  
me  
vo  
ge  
lās  
arc  
do

Scævola és livres des Digestes. Ce qui a esté blamé par Papiniam & Vlpian aussi Iuriscultes: de sorte que pour l'abus, les Romains furent contraints de faire que les Censeurs des ornemens des femmes condamnerent comme mols & effeminez ceux qui faisoient telles choses, ainsi que dit Plutarque és vies de Solon & de Sylla. C'est donc le plus beau de garder la modestie des anciens Patriarches, & même du Roy Cyrus que nous avons mentionné ci-dessus, au tombeau duquel estoit cette inscription rapportée par Arrian:

PASSANT QUI QUE TV SOIS, ET DE QUELQUE PART QUE TV VIENNES, CAR IE SVIS SEVR QUE TV VIENDRAS: IE SVIS CE CYRVS QUI ACQVIT LA DOMINATION AVX PERSSES: IE TE PRIE NE M'ENVIES POINT CE PEV DE TERRE QUI COVVRE MON PAVVRE CORPS.

*L. Modi.  
co. D. de  
auro, arg.  
C. leg.  
L. serub.  
alieno. D.  
de leg. 1.  
L. C. f.  
quis. D.  
de relig.  
C. famp.  
fua.*

Ainsi noz Sauvages ne sont point excusables en mettât tout ce qu'ils ont de meilleur és sepulchres des trépassez, veu qu'ils en pourroient tirer de la commodité. Mais on peut dire pour eux qu'ils ont cette coutume dès l'origine de leurs peres ( car nous voyons que préque dès le temps du Deluge cela s'est fait au monde de deça ) & baillâs à leurs morts leurs pelleteries, *matachiaz*, arcs, fleches, & carquois, c'estoient choses dont ilz n'avoient necessité.

Et neantmoins cela ne met point hors de  
 coulpeles Hespagnols qui ont volé les sepul-  
 chres des Indiens du Perou, & ietté les os  
 à la voirie; ni ceux des nôtres, qui ont fait le  
 même, quant à avoir pris les peaux de Ca-  
 stors, en nôtre Nouvelle-France, ainsi que  
 j'ay dit ailleurs. Car comme dit Isidore de  
 Damiette en vne Epitre: *C'est à faire à des enne-  
 mis depouillez d'humanité de voler des corps morts,  
 qui ne se peuvent defendre. La nature même a don-  
 né cela à plusieurs que la haine cesse par la mort, & se  
 reconcilient avec les defuncts. Mais les richesses ren-  
 dent ennemis des morts les avars qui n'ont rien à leur  
 reprocher, lesquels tourmentent leurs os avec contu-  
 melie & injure. Et pour-ce non sans cause les  
 anciens Empereurs ont fait des loix, & or-  
 donné des peines rigoureuses a l'encontre  
 des violateurs de sepulchres.*

*Ci-dessus  
 liv. 2. ch.  
 47. &  
 liv. 3.  
 chap. 5.  
 Isidor. ad  
 Casim.  
 scholasti-  
 cum,  
 Epist. 146.*

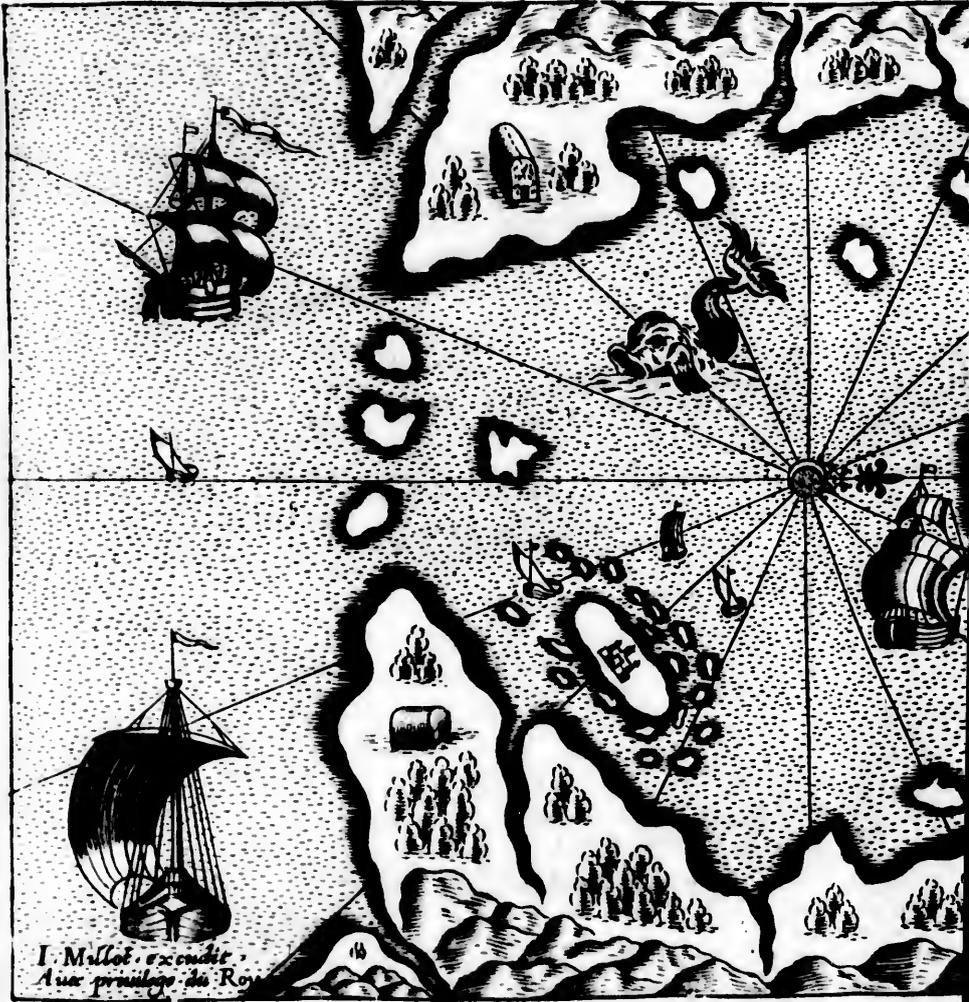
LOVE' SOIT DIEV.



Achevé d'imprimer chez François Iacquin  
 le 28. Feburier 1609.



FIGURE DV PORT DE GAN



DE GANABARA AV BRISIL

